
U d'/of OTTAWA
39003001467710



JOACHIM MURAT

V

CAMPAGNE DE POLOGNE (1806-1807)
GRAND-DUCHÉ DE BERG (1807-1808)
LIEUTENANCE DE MURAT, GRAND-DUC DE BERG, EN ESPAGNE (1808)

Il a été tiré de cet ouvrage

10 *exemplaires sur papier de Hollande numérotés de* 1 *à* 10.



JOACHIM GRAND-DUC DE BERG

d'après le tableau de Gérard

(1807)

LETTRES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE

JOACHIM MURAT

1767-1815

PUBLIÉS PAR

S. A. LE PRINCE MURAT

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES PAR

PAUL LE BRETHON
ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE
BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

V

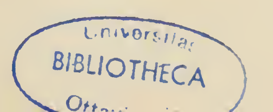
CAMPAGNE DE POLOGNE (1806-1807)
GRAND-DUCHÉ DE BERG (1807-1808)
LIEUTENANCE DE MURAT, GRAND-DUC DE BERG, EN ESPAGNE (1808)

Avec un portrait en héliogravure et deux fac-similés



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1911



JOACHIM MURAT

GRAND-DUCHÉ DE BERG

CAMPAGNE DE POLOGNE

2712. — MURAT A L'INTENDANT GARRAU

Varsovie, 3 décembre 1806.

Monsieur l'intendant, la Commission que j'ai adjointe aux administrations prussiennes a déjà été installée; elle exerce aujourd'hui ses fonctions; dès lors nous n'avons plus à craindre les lenteurs et la mauvaise foi que nous devions nous attendre à trouver dans l'infidélité des employés prussiens envers leur Roi. Les sentiments que les Polonais ont fait éclater de toutes parts à l'approche de l'armée de S. M. nous garantissent leur zèle et le concours de tous les moyens pour assurer le bien-être de nos troupes. Quant à vous, votre premier soin est de faire assurer à l'armée ses subsistances, et de faire former des magasins sur les points qui vous seront indiqués. Je charge le commissaire ordonnateur en chef de vous faire connaître en général tous mes besoins. Je compte sur votre zèle, sur vos talents administratifs, comme je dois compter sur votre dévouement pour le service de Sa Majesté. Je vous prie de me faire connaître quelles sont les mesures que vous avez déjà prises pour remplir la mission qui vous est confiée, etc.

Archives du prince Murat. R. VIII, p. 111.

2713. — LE GÉNÉRAL MILHAUD AU GÉNÉRAL BELLIARD

Jablona, 4 décembre 1806.

Au général de division Belliard, chef de l'état-major général de Son Altesse Impériale Mgr le Prince Joachim, Grand-Duc de Berg et lieutenant de l'Empereur.

Mon général, je n'ai pas encore pu recevoir ce soir des rapports des nouveaux postes qui, d'après les ordres du Prince, doivent être placés derrière la Narew; mais tous les rapports des habitants et celui du capitaine Collombel[1] confirment que les Russes ont brûlé ou détruit tous les ponts de la Narew et qu'ils ont établi des batteries derrière les ponts coupés ou brûlés. Il paraît avéré qu'en cas d'une retraite décidée, l'armée russe a reçu l'ordre de brûler tous les moulins et d'opposer à notre marche la famine et les déserts... Si cela est vrai, la Pologne est bien à plaindre; cela me rappelle le propos que tenait à mon aide-de-camp un général russe : « *Eh bien, messieurs les Français, si vous nous poussez trop fort, nous nous en irons en Russie et nous mettrons entre vous et nous un désert de deux cents lieues; nous verrons si vous marcherez à pas de géant pour nous suivre.* »

Salut respectueux et entier dévouement.

MILHAUD.

Archives du prince Murat. D. 128. 13.

2714. — LE MARÉCHAL LANNES A MURAT

(S. l.) Ce 4 décembre (1806).

Je te prie, mon cher Duc, de me dire si l'Empereur doit bientôt venir à Varsovie. Si je puis monter en voiture, je compte aller dans deux jours dans la capitale, à moins que tu penses que nous fassions un mouvement; dans ce dernier cas, je te serai obligé de me le faire sçavoir. Tu ne peux pas te faire une idée de ce que j'ai souffert. L'Empereur m'a bien fait du chagrin, au sujet

[1] Le rapport de Collombel, capitaine de la compagnie d'élite du 13e de chasseurs, au Grand-Duc de Berg, est publié par FOUCART, *Campagne de Pologne*, I, p. 220.

de ce qu'on avait trouvé à Stettin, je te dirai tout cela quand je te verrai.

Adieu, mon bon ami, je t'aime de tout mon cœur.

LANNES.

Archives du prince Murat, D. 105. 1.

2715. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, le 4 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, j'ai fait faire hier soir une reconnaissance sur le Bug; mon aide-de-camp qui la conduisait, me rapporte qu'il est parvenu sur le bord de ce fleuve dont l'ennemi semble occuper en force la rive droite, il a vu lui-même très distinctement les soldats autour des feux qui paraissaient fort nombreux. Le pont de Sierock est coupé, et l'ennemi, en se retirant, semble vouloir tenir la parole qu'il a donnée de mettre un désert entre lui et nous; il a tout emmené : subsistances et habitants. Si l'ennemi est véritablement en force sur le Bug et s'il est vrai que les troupes de Buxhœwden sont en marche pour le rejoindre, ce qui n'est pas très vraisemblable, je ne crois pas le poste de Praga en sûreté, tant que le pont ne sera pas rétabli, car que deviendraient les troupes qui l'occupent, si l'ennemi se décidait à marcher en force sur ce point.

Vous penserez donc, monsieur le maréchal, qu'il est indispensable d'ordonner que toutes les barques qui sont à notre disposition, soient réunies tous les soirs sur la rive droite en face de Praga, pour y recevoir au besoin le plus de troupes possible, et vous aurez sans doute ordonné des retranchements sur les points les plus propres à couvrir Praga. Si vous ne l'aviez pas fait, je vous prie de donner des ordres à cet effet le plus promptement possible, ainsi que ceux d'accélérer par tous les moyens possibles le rétablissement du pont. Un officier du génie a dû reconnaître ce matin toute la rive gauche du Bug depuis la frontière autrichienne jusqu'à son embouchure dans la Vistule. Des postes de cavalerie seront placés dans le jour le long de la même rive; le général Milhaud aura son quartier-général à Jablonna, alors nous pourrons être instruits à temps du passage du Bug par l'ennemi. Il serait

peut-être essentiel de fixer l'attention de l'ennemi sur un autre point, afin de l'empêcher de songer à une attaque sur Praga; on y réussirait sans doute en cherchant à tenter un passage de la Vistule aux environs de Zackroczyn, car alors se voyant menacé à dos, l'ennemi n'oserait certainement jamais marcher sur Praga, il s'agirait alors de rassembler ostensiblement des moyens et de lui faire croire qu'on veut sérieusement passer sur ce point. Du moment que le pont sera achevé et que nous aurons la nouvelle de l'arrivée du maréchal Ney à Thorn, nous serons dispensés de toutes ces précautions, mais jusqu'à ce moment la prudence commande les plus grandes précautions pour garantir Praga d'un coup de main.

R. VIII, p. 111.

2716. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 4 décembre 1806, à minuit.

Sire, le 13[e] régiment de chasseurs à cheval se trouve réuni tout entier sur le Bug, ayant un poste à Arctechow, à Zagroby, Skarzeszewo, Gora et Nowydwor. Le général Milhaud est de sa personne à Jablonna. Les rapports qui me sont parvenus de tous ces points m'annoncent que l'ennemi est très en force sur la rive droite du Bug, qui, d'après le rapport de l'officier du génie, n'est guéable nulle part. Aujourd'hui on a passé tous les sapeurs, mineurs et ouvriers du parc du génie. Ils travaillent depuis ce matin au rétablissement des ouvrages de Praga. Les sapeurs du corps du maréchal Davout travaillent sans relâche au pont, mais je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que je ne vois pas quand il pourra être fini; au reste, si ce temps-ci continue, tout le monde m'annonce que la Vistule pourra fort bien être gelée, et alors comment construire un pont, puisque dans de semblables circonstances, s'il existait, on serait obligé de le replier; mais encore un coup, nous n'avons pas pour le moment de moyens d'en établir un, tel est le compte que me rend le maréchal Davout qui sort de chez moi.

Je n'ai reçu qu'à huit heures ce soir, la lettre de Votre Majesté du 1[er] à une heure après midi. En conséquence, je vais faire passer et porter sur Praga tout le corps de monsieur le maréchal Davout. Le corps du maréchal Lannes sera réuni après demain 6 à Varsovie. J'envoie l'ordre au maréchal Augereau de se mettre également en mouvement sur Blonie, où je lui donnerai de nouveaux ordres. Il y sera très certainement rendu au plus tard le 8. Sire, je n'aurai point

perdu de temps, puisque par le peu de moyens que nous avons, il nous faut au moins un jour pour passer une division; ainsi tout le corps du maréchal Davout sera passé à l'arrivée de celui du maréchal Lannes qui, sera passé à son tour à l'arrivée de celui du maréchal Augereau. Je ferai porter sur le Bug le corps du maréchal Davout, aussitôt qu'il sera entièrement passé, et je le ferai remplacer à Praga par celui du maréchal Lannes. Je vais essayer de faire passer une division de dragons vers le haut de la Vistule sur les frontières de Galicie; mais comment vivrons-nous de l'autre côté? L'ennemi, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par ma lettre d'hier, a tout enlevé, c'est un pays désert; telle est la conduite qu'il a dessein de tenir dans tous les pays qu'il se propose d'évacuer. L'ordonnateur que Votre Majesté m'annonce être parti de Posen, n'est pas encore arrivé. Monsieur Garrau exerce ses fonctions d'intendant. Wibiski travaille avec beaucoup d'activité; il est venu ce soir m'annoncer l'arrivée du comte Malachowski, maréchal de la dernière Diète, qui s'est échappé de Galicie; c'est sans contredit l'homme le plus considéré de toute l'ancienne Pologne; il doit m'être présenté demain. Le Prince Poniatowski ne demande qu'un mot de Votre Majesté; le comte Potocki me paraît aussi avoir été converti par Wibiski. On a lieu d'espérer que l'arrivée du maréchal de Galicie en convertira beaucoup d'autres. Je vais encore réitérer les ordres pour faire arriver ici de toutes parts des subsistances. Je prie V. M. de me faire savoir si nous devons compter sur l'équipage des ponts que je suppose parti de Posen. Je vais tâcher de me procurer tous les bulletins de la Grande Armée, ainsi que celui de la bataille d'Austerlitz pour les faire connaître par les gazettes. Déjà votre dernière proclamation ainsi que l'arrêté de Votre Majesté contre les Anglais y ont été insérés.

J'apprends avec une joie extrême l'arrivée de Votre Majesté. Votre présence achèvera de tout électriser, et je suis sûr que tout alors nous arrivera en abondance; je la prie de croire que de mon côté je ne néglige rien pour le bien-être du pays et de l'armée. C'est le général Girard qui commande la place, il a du zèle et de la probité.

On fait courir le bruit que l'empereur Alexandre a fait une proclamation par laquelle il annonce que de concert avec le roi de Prusse, il va donner pour Roi à la Pologne le prince Czartoriski.

Je suis...

P.-S. — J'ai été hier à Praga. Les développements des anciens

ouvrages de ce faubourg sont immenses. Il y a cependant des points principaux qu'il sera facile de fortifier.

Guerre et Archives du prince Murat. R. VIII, p. 113.

2717. — MURAT A L'ORDONNATEUR MATHIEU-FAVIERS

Varsovie, 4 décembre 1806.

A monsieur l'Ordonnateur de la réserve.

Monsieur l'ordonnateur, je vous préviens que je donne l'ordre aux corps des maréchaux Lannes et Augereau de se porter sur Varsovie, et au maréchal Davout de passer la Vistule. Le corps du maréchal Lannes arrivera après demain 6, à Varsovie, celui du maréchal Augereau sera rendu au plus tard le 8 à Blonie. Prenez en conséquence toutes les mesures qui sont en votre pouvoir pour assurer à ces corps leur subsistance, car vous savez que les Russes ont tout enlevé depuis Praga jusqu'au Bug; assurez surtout des fourrages pour le corps du maréchal Davout. Rendez-moi compte des mesures que vous aurez prises pour assurer ce service, etc.

R. VIII, p. 115.

2718. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, le 4 décembre 1806.

Mon cher maréchal, mettez-vous en mouvement au reçu de ma lettre avec votre corps d'armée, et portez-vous sur Blonie où vous recevrez de nouveaux ordres.

2719. — MURAT AU MARÉCHAL LANNES

Varsovie, 4 décembre 1806.

Monsieur le maréchal, mettez-vous en mouvement au reçu de ma lettre, pour vous porter avec votre corps d'armée sur Varsovie.

R. VIII, p. 115.

2720. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 4 décembre 1806.

Monsieur le maréchal, faites passer la Vistule dès demain matin à la pointe du jour à tout le reste de votre corps d'armée. Aussitôt que toute la 1[re] division sera passée, vous ferez porter quelques régiments de votre infanterie sur le Bug, sur les points de Zegrz et de Skarzeszwo, ayant un poste sur Dembe et sur Nowydwor, il sera nécessaire de les faire suivre par quelques pièces de canon. Votre corps sera remplacé à Varsovie par celui de monsieur le maréchal Lannes. Vous devez continuer de faire travailler au rétablissement du pont et aux ouvrages qui ont été ordonnés en avant de Praga. Je fais venir à Blonie le corps de monsieur le maréchal Augereau.

R. VIII, p. 115.

2721. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 5 décembre 1806.

Monsieur le maréchal, faites faire demain matin une reconnaissance du Bug depuis Sierock jusqu'à son confluent dans la Vistule, par vos officiers du génie, et reconnaître l'endroit le plus favorable pour y effectuer un passage.

R. VIII, p. 116.

2722. — MURAT AU PRINCE JÉROME

Varsovie, 5 décembre 1806.

A. S. A. I. le Prince Jérôme.

Mon Frère, j'ai reçu la lettre par laquelle V. A. I. m'annonce son arrivée à Kalisch [1]. L'Empereur m'a écrit que son intention

[1] Le prince Jérôme, qui assiégeait Glogau depuis le 12 novembre, avait quitté son camp à l'arrivée du général Vandamme, envoyé par l'Empereur pour l'appuyer.

De Lissa, le 26 novembre 1806, à 10 heures du soir, il écrivait à Murat : « ... J'ai quitté le camp devant Glogau hier 25, avec la 1[re] division d'infanterie du général De Roy et la 1[re] brigade de cavalerie du général Mezzanelli. La 2[e] division d'infanterie du général Minucci et la 3[e] brigade de cavalerie du

était de porter votre corps sur Kowal, sur la route de Thorn à Varsovie. Il ignorait encore le 1er, à une heure après midi, l'arrivée de votre corps d'armée à Kalisch. Je présume que depuis, vous lui avez fait connaître, et que vous êtes déjà en marche pour vous rendre à cette destination. Dans le cas contraire, je crois que vous devez partir au reçu de ma lettre et faire connaître à S. M. l'itinéraire de votre marche, afin qu'elle puisse vous adresser ses ordres quand elle le désirera. Je vous prie de m'en envoyer aussi un double.

L'ennemi a évacué Praga que je fais occuper depuis plusieurs jours. Il s'est retiré derrière la Narew, et déjà nos troupes légères bordent ce fleuve depuis la hauteur de Sierock jusqu'à son confluent dans la Vistule, etc.

R. VIII, p. 116.

2723. — MURAT AU LIEUTENANT-COLONEL ROGNIAT[1]

Varsovie, 5 décembre 1806.

Au Commandant du génie.

Monsieur le commandant du génie, vous partirez au reçu du présent ordre pour remonter la Vistule jusqu'au confluent de la Pilika, vous passerez cette dernière et longerez la Vistule dans l'intérieur de la Galicie, jusqu'à ce que vous ayez trouvé des bateaux propres au rétablissement du pont. Vous achèterez ceux que vous découvrirez et vous les ferez descendre sur le champ à Varsovie.

général Le Febvre ont passé l'Oder à Steinau hier, 24. Je me porte avec ces deux divisions sur Kalisch...

J'ai laissé devant Glogau la division wurtembourgeoise, ainsi que la brigade de cavalerie du général Montbrun pour continuer le blocus... (Archives du prince Murat. D. 545. 1.)

Jérôme Bonaparte à Murat. — Kalisch, le 30 novembre 1806, à 4 heures après midi. — « ... Je suis arrivé aujourd'hui à Kalisch avec mes deux divisions. Sa Majesté ne m'a pas encore donné l'ordre de me porter sur Varsovie, sitôt que je l'aurai reçu, je vous en ferai part et vous enverrai mon itinéraire... » (D. 545. 2.)

[1] De Varsovie, le 7 décembre 1806, le lieutenant-colonel du génie Roguiat répondait à Murat qu'après avoir passé la Pilika, il n'avait pu franchir le cordon de postes autrichiens, et qu'il y avait « une défense formelle de laisser passer qui que ce fût ». A sa lettre était jointe la copie de sa protestation au lieutenant-colonel autrichien, commandant l'arrondissement de Muiszow. (D. 136. 2.)

Demandez au général Hanicque[1] le nombre de bateaux qui lui serait nécessaire. Les bateaux que vous achèterez seront payés à leur arrivée à Varsovie, etc.

R. VIII, p. 116.

2724. — MURAT A L'ORDONNATEUR MATHIEU-FAVIERS

Varsovie, 5 décembre 1806.

A monsieur l'Ordonnateur en chef.

Monsieur l'ordonnateur en chef, vous ordonnerez qu'il ne soit distribué à l'avenir que le nombre de rations accordées aux différents grades. Je préviens MM. les Maréchaux de cette disposition que les circonstances rendent si nécessaire. Je vous rends responsable de l'exécution du présent ordre, etc.

R. VIII, p. 117.

2725. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 5 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, je vous préviens que je donne l'ordre à l'ordonnateur en chef de donner le soin pour qu'il ne soit distribué que le nombre des rations de vivres et fourrages que la loi accorde aux différents grades. Vous serez le premier sans doute à applaudir à cette mesure commandée par les circonstances. Je vous prie d'en ordonner la stricte exécution dans votre corps d'armée; bien entendu qu'elle ne s'étend point à messieurs les maréchaux. Si on ne s'empressait pas de mettre plus d'ordre dans les distributions, nous serions bientôt exposés à mourir de faim, etc.

R. VIII, p. 116.

2726. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 5 décembre 1806, à minuit.

Sire, j'ai reçu la dépêche de Votre Majesté du 1er décembre

[1] Antoine-Alexandre Hanicque, né à Paris le 27 mai 1748, lieutenant d'artillerie en 1769, chef de bataillon en 1793, général de brigade le 29 août 1803, général de division le 3 mars 1807, mort le 24 février 1821.

6 heures du soir, et celles du 2 à 10 et 11 heures du matin. Monsieur de Montesquiou est déjà parti pour Vienne, il fera le voyage jusqu'en Galicie, avec le comte de Neypperg, colonel des hussards de l'Empereur, commandant le cordon de Galicie, qui était arrivé ce matin. Ce colonel m'a dit avoir écrit au gouverneur général de la Galicie pour l'exportation des vivres que nous lui avons demandée. En attendant, il m'a promis de laisser sortir tout le pain qu'on y enverrait prendre. Monsieur de Montesquiou a été enchanté de cette rencontre, attendu qu'il a beaucoup connu ce colonel à Vienne.

Déjà le sénatus-consulte que V. M. m'a adressé est sous presse; on en tirera plusieurs exemplaires tant en polonais qu'en français. Les trois gazettes polonaises que Votre Majesté m'annonce n'étaient point jointes à sa lettre. Je n'ai pas connaissance de la proclamation du Palatin Radyminski; je ne connais pas non plus le discours que les nobles ont adressé à V. M. à Posen, ni votre réponse. Je vous prie de me la faire parvenir, afin que je puisse me conformer à vos intentions. J'ai déjà écrit à Monsieur Reinhart, votre chargé d'affaires à Jassy; un brave et ancien officier Polonais s'est offert de bonne volonté pour ce voyage qu'il fera avec la plus grande célérité possible. J'ai joint à ma lettre dont je vous envoie copie un exemplaire de la dernière proclamation de Votre Majesté. La députation polonaise est partie depuis plusieurs jours pour aller à la rencontre de V. M., et dans la crainte qu'elle ne se fût arrêtée en route pour vous y attendre, on lui a expédié aujourd'hui ordre d'aller jusqu'à Posen.

Sire, le corps du maréchal Davout continue son passage, mais que de temps il nous faudra pour tout passer! Il n'y a encore que la 1re division et deux régiments de la seconde de l'autre côté; nos moyens sont extrêmement faibles, et je ne vois pas où nous en procurer d'autres. L'officier que j'ai envoyé en Galicie pour acheter des barques sur la Vistule, n'est pas encore de retour, et nous ignorons s'il en trouvera. Le grand froid vient encore augmenter nos embarras; la rivière charrie très fort, on me fait craindre qu'on ne puisse continuer le passage demain, ce qui me forcerait de faire cantonner le corps du maréchal Lannes dans les environs de Varsovie. Tous ces obstacles nous donnent de l'inquiétude, nous pouvons être plusieurs jours sans communication avec la rive droite, si le froid continue. Le maréchal Davout, qui me tourmente pour ses vivres, me mande qu'il lui faudra au moins douze jours avant que toute son artillerie et ses équipages soient passés. Quant

au pont, il faut y renoncer pour le moment, et on ne peut que se borner à ramasser tous les matériaux nécessaires pour le rétablir, lorsque le temps le permettra. J'adresse à V. M. le rapport du général Hanicque à ce sujet.

Votre Majesté m'ordonne de faire envelopper d'ouvrages de fortifications de campagne Praga, du moment que j'en serai maître; des ordres étaient donnés depuis deux jours et déjà cinq compagnies de mineurs et de sapeurs ont commencé à y travailler depuis hier matin, mais le général Cazals me rend compte que ses moyens sont insuffisants. Il a été requis par le Gouvernement douze à quinze cents paysans sur la rive droite de la Vistule, mais le pays est désert et j'apprends qu'aucun n'a encore paru; on pourrait en envoyer de Varsovie, mais comment les faire passer, puisque nos moyens ne sont pas suffisants pour le passage des troupes? J'adopterai donc la proposition qui m'est faite par le général Cazals, et dès après demain deux mille de nos soldats seront employés aux travaux des fortifications de Praga, dont les développements sont immenses. Ils seront payés à raison de dix sols par jour. J'ose croire que lorsque V. M. aura vu le faubourg de Praga et son développement, elle se détermina peut-être à placer le pont sur un autre point, afin de lui donner une tête de pont d'une moindre capacité! Le général Chasseloup n'est pas encore arrivé, je crains bien qu'il ne puisse remplir les vues de Votre Majesté quant à l'établissement d'une place de dépôt dans l'île, au confluent de la Narew et de la Vistule. D'après tous les renseignements que j'ai pris, il paraît que toutes les îles de la Vistule sont submergées deux ou trois fois par an; au reste, ce général pourra avoir sur les lieux des notions plus certaines sur cet objet.

Déjà deux régiments d'infanterie ont dû être établis ce soir sur le Bug en avant de Sierock et de Dembe; ce ne sera pas sans difficulté que nous parviendrons à passer cette rivière, si l'ennemi s'obstine à la défendre; sa rive droite, très escarpée d'ailleurs, domine prodigieusement la rive gauche. Il y avait encore ce soir des batteries qui tiraient à mitraille sur nos vedettes. J'adresse à Votre Majesté les rapports que j'ai reçus dans le jour, ils s'accordent tous à dire que les Russes se retirent sur leurs frontières; il n'est guère plus possible d'avoir là-dessus aucune espèce de doute. Il paraît également certain qu'ils ont évacué la rive droite de la Vistule, ce qui confirme leur retraite, car ayant abandonné la Vistule, ils ne peuvent certainement pas tenir sur la Narew. J'ai ordonné de jeter quelques hommes de cavalerie de l'autre côté de

la Vistule, au confluent de la Narew, et de pousser des reconnaissances sur ce fleuve; il n'en faudra pas davantage pour éloigner les derniers postes qui semblent encore vouloir se tenir à Sierock et Dembe. J'apprendrai vraisemblablement demain l'évacuation de ces deux postes, ce sera encore un embarras de plus pour jeter des ponts sur la Narew, car cet ennemi détruit tout. Tous ces obstacles qu'il n'est guère présumable de pouvoir vaincre nous donnent les plus grandes inquiétudes.

Le colonel Neypperg, qui arrive des frontières russes, m'a confirmé tous les renseignements que j'avais reçus sur la jonction de quelques troupes de Buxhœwden au corps de Benningsen, mais il assure que ce dernier corps est encore sur le Niemen et n'y est pas même entièrement rassemblé.

Je n'ai pas encore pu me procurer de plan de Varsovie, ni de carte de Pologne; si je suis assez heureux pour en découvrir, je m'empresserai de les adresser à Votre Majesté.

Sur la demande de monsieur le maréchal Davout et sur la promesse du colonel autrichien Neypperg de laisser sortir du pain de la Galicie, j'ai mis dix mille francs à la disposition de son ordonnateur. Le Gouvernement de la province de Varsovie négocie dans ce moment avec les négociants du pays pour l'approvisionnement des subsistances de l'armée; plusieurs s'offriraient, si on leur donnait de l'argent; aucun ne veut faire cette entreprise sans avances. Comment s'en procurer? Cependant environ quatre-vingt mille hommes seront réunis autour de Varsovie et tout le pays sera bientôt épuisé. Sire, il faut des moyens extraordinaires. J'attends avec impatience l'ordonnateur que Votre Majesté m'annonce être parti de Posen; mais V. M. va arriver et tous les obstacles disparaîtront.

Ce que Votre Majesté me dit des Polonais est très vrai, mais, Sire, ce que je vous ai annoncé sur leur compte ne l'est pas moins; il n'existe malheureusement ici que trop d'égoïstes; je m'estime bien heureux d'avoir prévenu vos intentions et de leur avoir parlé dans le sens que Votre Majesté vient de me prescrire. On m'assure que s'il est vrai que l'Empereur de Russie se soit déclaré Roi de Pologne, il en résultera nécessairement une grande convulsion, et qu'on verra deux partis en Pologne s'entre-détruire, parce que, quoique la France ait naturellement plus de partisans que la Russie, il est incontestable que cette dernière en imposerait davantage par sa proximité, et que la France en perdra beaucoup par l'idée que l'on a généralement qu'il va s'établir un intervalle

immense depuis le Rhin jusqu'à la Warta, tandis que la Russie reste toujours en point de contact. Cette nouvelle vraie ou fausse fait déjà sentir quelque refroidissement que la présence de V. M. fera bientôt disparaître. J'ai trouvé aujourd'hui le Prince Poniatowski beaucoup plus décidé [1]. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. VIII, p. 118.

2727. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 5 décembre 1806.

Monsieur le maréchal, je désire avoir un rapport du général du génie que vous avez chargé du rétablissement du pont. Je vous prie de le lui demander et de me l'adresser.

Je vous préviens que j'ordonne à l'ordonnateur en chef de faire biscuiter le plus de pain qu'il lui sera possible pour votre corps d'armée, etc.

R. VIII, p. 120.

2728. — MURAT A REINHART

Varsovie, 5 décembre 1806.

A monsieur Reinhart, chargé d'affaires de S. M. à Jassy, en Moldavie.

Monsieur le ministre, je m'empresse de vous annoncer l'entrée de l'avant-garde de la Grande Armée à Varsovie. J'espère en avoir chassé les Russes qui s'étaient avancés jusque sur la Bzura. J'ai pris possession de cette ville le 28 novembre, et de Praga le 2 décembre; mes troupes légères sont déjà sur la Narew. Les Russes fuient devant nous et n'osent nous attendre. Le Bug va être passé et la Grande Armée poursuivra les Russes.

L'Empereur est maître aujourd'hui de tous les États Prussiens

[1] Par sa lettre datée de Posen, le 2 décembre 1806, l'Empereur, tout en approuvant les mesures prises par Murat à Varsovie, lui écrivait : « Les Polonais qui montrent tant de circonspection et demandent tant de garanties sont des égoïstes que l'amour de la Patrie n'enflamme pas... Je connais Poniapowski mieux que vous, parce que je suis depuis dix ans les affaires de Pologne, c'est un homme léger et inconséquent, plus que ne le sont d'ordinaire les Polonais, ce qui est beaucoup dire... Ce n'en est pas moins un homme qu'il faille bien traiter et ménager... » (*Correspondance*, n° 11350.)

jusqu'à la Vistule. Toute l'armée du Roi de Prusse a été détruite, toute ses places fortes sont en notre pouvoir ; faites connaître ces bonnes nouvelles à la Porte ; envoyez copie de ma lettre à monsieur le général Sébastiani à Constantinople. Donnez-moi des nouvelles de cette capitale, ainsi que des mouvements des Russes sur le bas Dniester, enfin instruisez-moi des faits qui peuvent nous intéresser. Vous trouverez ci-joint la dernière proclamation de l'Empereur à son armée.

Guerre et Archives du prince Murat. R. VIII, p. 121.

2729. — MURAT A L'ORDONNATEUR EN CHEF MATHIEU-FAVIERS

Varsovie, 6 décembre 1806.

Monsieur l'ordonnateur, je vous ai fait connaître par ma lettre d'hier la réunion des différents corps d'armée sur Varsovie et Praga, et je vous ai ordonné de leur faire préparer à l'avenir des subsistances. Occupez-vous sur le champ à faire biscuiter le plus de pain que vous pourrez pour les corps d'armée qui doivent passer la Vistule et se porter en avant. Cette mesure est de rigueur, vous ne devez apporter aucun retard dans son exécution.

R. VIII, p. 121.

2730. — MURAT AU GÉNÉRAL CAZALS[1]

Varsovie, 6 décembre 1806.

Monsieur le général, je vous prie de me faire connaître la place que vous avez arrêtée pour Praga, que je désire que vous fassiez envelopper par des ouvrages de fortifications de campagne. Faites-moi un rapport sur vos moyens et sur le temps que vous croyez nécessaire pour les achever.

R. VIII, p. 122.

2731. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 6 décembre 1806, à minuit.

Sire, la Vistule a continué à charrier toute la journée, et malgré tous les efforts, il n'a été possible que de passer un régiment. Le

[1] Louis-Joseph-Elisabeth Cazals, né à Castelnaudary (Aude) le 7 janvier 1774, général de brigade le 25 décembre 1805.

temps est devenu moins froid, et tout me fait présumer que la journée de demain sera plus heureuse et que nous parviendrons à faire passer le reste de l'infanterie du corps du maréchal Davout; alors, je ferai entrer en ville celui du maréchal Lannes]; je laisserai sur Blonie et sur la Vistule celui du maréchal Augereau, que je ferai venir à Varsovie du moment que j'aurai eu la possibilité de faire passer celui du maréchal Lannes. D'après les rapports, l'ennemi continue son mouvement rétrograde et doit décidément se retirer sur ses frontières. Nos postes établis sur la Narew me rendent compte qu'il ne reste plus sur la rive droite de cette rivière que quelques cosaques et qu'il n'y a plus d'artillerie. Ces malheureux détruisent tout en fuyant, ils n'épargnent pas même les poëles, les forges et les moulins des habitants des campagnes, qu'ils emmènent avec leurs bestiaux, c'est une véritable calamité. Ils fuient épouvantés. Voici ce que m'a conté ce soir la comtesse Potocki : « Les Russes, m'a-t-elle dit, ont tant peur de vous qu'à leur départ de Praga, ils ont demandé pardon à tous les habitants du mal qu'ils leur avaient fait dans la dernière guerre, en ajoutant : Vous serez bientôt vengés, car les Français nous tueront un de ces jours. » La plus grande mésintelligence règne entre eux et les Prussiens, au point qu'il y a eu dernièrement un combat entre des dragons Prussiens et des Cosaques, pour des fourrages et des soufflets donnés par le colonel des dragons à un officier Russe. Ce fait est confirmé. Ils disent tous qu'ils ne veulent pas se battre et qu'ils n'ont rien à démêler avec les Français.

Le général Cazals emploiera dès demain deux mille soldats et autant de paysans qu'il pourra se procurer aux ouvrages de Praga. Je ferai mettre à sa disposition, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à V. M., des fonds pour cet objet,

[On continue à rassembler les matériaux nécessaires au rétablissement du pont. Sire, supposé que l'ennemi, comme tout porte à le croire, évacue la Narew, comment ferons-nous pour la passer, puisque l'ennemi n'y a pas laissé un seul bateau? Comment feronsnous pour y vivre, puisque l'ennemi a tout ravagé? Cet objet, le plus important sans doute, rend notre position extrêmement critique, si V. M. n'envoie pas des fonds pour faire faire des achats considérables en Galicie. Le rapport ci-joint de l'ordonnateur en chef, en mettant sous les yeux de V. M. l'état de nos ressources, vous prouvera qu'il n'a rien été négligé pour nous en procurer].

Aucune troupe ne sera placée à Lowicz, ainsi que V. M. l'ordonne.

Le général Dombrovski est arrivé ce soir. La garde nationale va être organisée. Le Prince Joseph Poniatowski, qui a pris son parti de très bonne foi, va me présenter dans le plus court délai un projet d'organisation des troupes réglées qui pourront être levées dans le département de Varsovie. Il en a accepté le commandement et se charge de les organiser; et en se décidant, il m'a ajouté devant les principaux Magnats de Pologne : « Prince, vous devez plus compter sur ceux qui comme nous ne se décident qu'après avoir mûrement réfléchi, que sur quelques enthousiastes qui n'ont rien à perdre et que la moindre apparence de danger ferait cacher ou fuir. Nous comptons sur la magnanimité de l'Empereur, il est impossible qu'il veuille nous pousser aussi en avant, s'il n'avait pas le projet de ne pas nous abandonner. Dans tous les cas, nous sommes déjà ses sujets et la France deviendra notre patrie ». Sire, la détermination de ce Prince et celle des autres Magnats produira un grand effet, car je ne dois pas le dissimuler à V. M., presque tous les grands avaient les yeux fixés sur lui et attendaient le parti qu'il prendrait lui-même pour se décider eux-mêmes.

Nos troupes observent la plus sévère discipline et vivent de la meilleure intelligence avec les Polonais. Sire, j'ai été obligé de prendre une mesure un peu sévère, mais que les circonstances rendent nécessaire : il a été ordonné qu'il ne serait plus distribué à l'avenir que le nombre de rations accordées par la loi.

Sire, les généraux sont très mal; les vivres sont fort cher, et la plupart des hôtes refusent de leur fournir leur table; je n'ai pas cru qu'il fût convenable d'ordonner aux Magistrats de la leur faire fournir, quoique quelques généraux m'en eussent prié. Tout le monde est extrêmement gêné et cependant personne ne se plaint, tant on nous aime [1].

La nouvelle de la prise de Glogau a fait le plus grand plaisir; nous apprendrons bientôt sans doute celle de Breslau. On va envoyer chercher à Posen les quatre mille fusils que V. M. promet de faire délivrer pour Varsovie.

Sire, j'écris très régulièrement tous les soirs à V. M. [2]; ce n'est guère qu'à cette heure là que je puis écrire, parce que ce n'est

[1] Les passages entre [ ] ont été publiés par le commandant Foucart, *Campagne de Pologne*... Pultusk et Golymin, t. Ier, p. 243-244.

[2] *Napoléon à Murat*. Posen, 3 décembre 1806, 6 heures du soir. (*Correspondance*, n° 11370.) « Je trouve que vous m'écrivez un peu rarement. »

qu'alors que je puis réunir tous les rapports. [Sire, je ne saurais trop le répéter à V. M., il faut des moyens extraordinaires pour assurer les subsistances de l'armée]. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 1.

2732. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 7 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, le général Cazals m'annonce que les paysans requis pour les travaux de Praga n'arrivent point, et il me prie de mettre à sa disposition des soldats qui seront payés. Je lui réponds de vous en faire la demande, et que je ne doute nullement que vous ne lui en fassiez fournir des cantonnements de Praga. Je vous prie de donner des ordres en conséquence.

R. IX, p. 4.

2733. — MURAT AU GÉNÉRAL CAZALS

Varsovie, 7 décembre 1806.

Monsieur le général, j'ai reçu votre lettre. Je viens d'écrire au maréchal Davout pour qu'il mette à votre disposition pour les ouvrages de Praga des soldats qui y sont cantonnés. En outre, je donne l'ordre à l'ordonnateur en chef Mathieu-Faviers de faire verser dans votre caisse trente mille francs. Je ne saurais trop vous recommander de faire travailler avec la plus grande activité aux ouvrages de Praga.

R. IX, p. 4.

2734. — MURAT A L'ORDONNATEUR MATHIEU-FAVIERS

Varsovie, 7 décembre 1806.

Monsieur l'ordonnateur, vous ferez verser dans la caisse du génie commandé par le général Cazals la somme de trente mille francs pris sur les fonds trouvés à Varsovie.

R. IX, p. 4.

2735. — MURAT AU PRINCE PONIATOWSKI

Varsovie, 7 décembre 1806.

A monsieur le Prince Poniatowski.

Monsieur le Prince, la force armée polonaise a été organisée dans le département de Posen, elle s'organise dans celui de Kalisch. Les braves Polonais volent à l'envi sous leurs anciens drapeaux. Le même patriotisme éclate de toutes parts dans le département de Varsovie, et il n'attend pour se montrer dans les autres départements que la présence de l'Armée de l'Empereur. Mais partout on demande un chef, et partout l'amour que vous portent vos concitoyens et la confiance qu'ils ont en vos talents vous appellent à la tête de la force nationale. En conséquence, persuadé moi-même que vous remplirez leur espoir, je vous ordonne de reprendre le rang et l'activité que vous aviez dans les armées Polonaises, et de me présenter dans le plus court délai le mode ainsi que les moyens d'organisation de la force armée, dans les provinces où elle n'est pas déjà organisée. Sur ce, etc.

R. IX, p. 5.

2736. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 7 décembre 1806, 7 heures soir.

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, le mauvais temps d'un côté, et de l'autre le peu de moyens de passage m'ont empêché de faire venir aujourd'hui à Varsovie le corps du maréchal Lannes qui occupe encore Blonie qui ne pourra être évacuée que le 9. En conséquence, mon cher maréchal, vous ferez un séjour à Sochaczew. Je vous préviens que vous devez y trouver des ressources, puisqu'on a dû y faire transporter environ six cents sacs de farine ou de blé trouvés dans une île, il y a quatre jours. Quant à votre cavalerie, l'Empereur désire que vous la laissiez le long de la Vistule depuis Wrocklawieck jusqu'à l'embouchure de la Bzura. Croyez, mon cher maréchal, que je suis bien contrarié de ce que des obstacles insurmontables m'empêchent de vous rapprocher de Varsovie.

L'ennemi a quitté sur tous les points la rive droite de la Vistule;

il paraît être en pleine retraite; je gémis d'être obligé de la lui laisser faire tranquillement.

Je ferai connaître à S. M. la conduite brillante de l'adjudant Guillou; je suis persuadé d'avance qu'elle ne restera pas sans récompense.

R. IX, p. 5.

2737. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 7 décembre 1806, à 10 heures du soir.

Sire, l'ennemi occupe toujours Sierock, où il paraît être assez en force; cependant on n'aperçoit plus de canons sur aucun des points où ils étaient placés. On a entendu cette nuit de la musique dans un château près de Sierock; ce château paraissait illuminé. Les maréchaux Augereau et Lannes me rendent compte que les Russes ont totalement évacué la rive droite de la Vistule, depuis Thorn jusqu'à l'embouchure de la Narew. Je suis persuadé que l'ennemi ne tient encore à Sierock que pour protéger la retraite de ses divers détachements. Il y aura très certainement demain de nos patrouilles sur la rive droite de la Vistule; aucun de nos émissaires ne rentre, ce qui semble confirmer la proximité de l'armée ennemie. Le passage de nos troupes s'effectue toujours bien lentement.

Le général Chasseloup est arrivé ce matin; il a déjà été visiter Praga. Je lui demanderai un rapport sur le plan définitif des ouvrages qu'il aura arrêtés. Le commissaire ordonnateur que V. M. m'avait annoncé de Posen est également arrivé; il a dû passer dans la journée des marchés pour les subsistances.

Le bruit court que nous avons pris à Thorn beaucoup de Prussiens et de Russes, et des nouvelles arrivées de Galicie annoncent qu'on y attend trente mille hommes de troupes autrichiennes.

L'officier du génie que j'avais envoyé en Galicie n'a pu y pénétrer; l'officier qui commandait les postes ayant, dit-il, l'ordre de ne laisser passer que sur des passe-ports visés du colonel commandant le cordon. Je vais faire demander au colonel Neypperg raison de ce refus; il serait extraordinaire que ce colonel, qui a dîné hier à Varsovie, pût avoir le projet d'empêcher les officiers français de pénétrer dans la Galicie.

Sur l'avis que V. M. m'avait donné qu'Elle avait l'intention de diriger le Prince Jérôme sur Kowal, je lui avais fait connaître cette décision et je l'avais engagé à se mettre en mouvement si, au reçu

de ma lettre il n'avait pas reçu des ordres contraires de V. M. Par sa lettre du 4, il m'annonce la prise de Glogau, et sa marche avec une partie de son armée sur Breslau[1]. Je m'empresse de prévenir V. M. de l'ordre que je lui avais donné, afin qu'Elle soit à même de lui donner ses ordres, si Elle avait changé ses projets.

La nouvelle Chambre travaille avec beaucoup d'activité; l'esprit public est toujours très bon.

Le bruit circule depuis ce matin que la paix a été faite entre la Russie et la Porte, et que Kutusow marche avec quarante mille hommes pour venir au secours de Benningsen. Sire, quel dommage que des obstacles physiques nous empêchent de lui tomber sur le corps, nous en aurions certainement bon marché.

Votre Majesté trouvera aujourd'hui les différents rapports que j'ai reçus dans la journée. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 6.

2738. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 8 décembre 1806, à 1 heure du matin.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, l'Empereur croit déjà tout votre corps passé sur la rive droite de la Vistule, et dans le cas contraire, il ordonne qu'il passe sur le champ; en conséquence, je vous prie de vous occuper demain matin dès sept heures de faire passer le reste de votre infanterie, l'artillerie et la cavalerie passeront après. Je vous avais prié d'envoyer des officiers du génie pour reconnaître le Bug et un endroit propre pour jeter un pont, j'ignore encore si cette reconnaissance a été faite, puisque je n'ai point reçu le rapport que je vous avais demandé. L'Empereur

[1] De Kalisch, le 4 décembre 1806, Jérôme avait écrit à Murat : « Mon Frère, je vous annonce avec plaisir que la place de Glogau s'est rendue le 30 de novembre. Je vais me porter avec une division d'infanterie et une brigade de cavalerie devant Breslau et j'espère pouvoir bientôt vous amener sa reddition.

« Je laisse à Kalisch la division De Roy ainsi que la brigade Mezzanelli, afin que dans le cas où vous eussiez un engagement du côté de Varsovie, je pusse m'y porter avec cette partie de mon corps d'armée.

« Je vous prie, mon frère, sitôt que vous verrez que l'ennemi fait un mouvement et qu'une bataille est possible, de m'en faire prévenir. » (Archives du prince Murat. D. 545. 3.)

ordonne qu'il soit jeté un pont sur le Bug et qu'immédiatement on travaille à établir une bonne tête de pont. Veuillez bien donner vos ordres en conséquence. Il serait bien à désirer que vous puissiez faire passer votre cavalerie légère dans les environs de Zakroczyn et de lui faire pousser des reconnaissances sur Plonsk, Nowemiasto, Nasielsk et Dembe, etc.

R. VIII, p. 123.

2739. — MURAT AU MARÉCHAL LANNES

Varsovie, 8 décembre 1806, à midi.

A monsieur le maréchal Lannes.

L'Empereur veut absolument que le pont de Varsovie soit rétabli. Jusqu'à ce moment le corps d'artillerie du maréchal Davout en avait été chargé en même temps que du passage de ses troupes ; ce qui l'a empêché de donner tous ses soins au pont. En conséquence, je vous prie d'en charger votre général d'artillerie, et d'y employer vos compagnies de sapeurs. Le général Hanicque remettra à votre général d'artillerie tous les renseignements et tous les matériaux qu'il a à sa disposition. Il est à désirer surtout de voir s'il ne serait pas possible d'établir deux ponts volants, sur les deux rives de la Vistule, pour communiquer avec le pont dont la majeure partie reste encore intacte au centre du fleuve. Ce moyen faciliterait extrêmement le passage des troupes.

R. IX, p. 7.

2740. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 8 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Augereau.

Mon cher maréchal, l'Empereur ordonne que vous occupiez avec votre corps d'armée la rive gauche de la Vistule au confluent du Bug. En conséquence, vous pourrez vous mettre en mouvement au reçu de ma lettre et vous diriger sur Kazun où vous vous établirez. Comme l'Empereur ordonne qu'il soit jeté un pont en avant de Kazun, au confluent du Bug, vous ferez réunir sur ce point toutes les barques que vous pourrez trouver, soit sur la Bzura, soit sur la Vistule; vous pouvez même faire remonter toutes

celles que vous aviez rassemblées à Plock et Wrocklawieck. Du moment que votre pont sera établi, vous jetterez votre cavalerie légère sur la rive droite de la Vistule, faisant occuper Wiszogrod et poussant des partis jusque sur Thorn, et vous ferez travailler à une bonne tête de pont; je n'ai pas besoin de vous recommander de ne pas vous dessaisir des huit cents sacs de grains ou farine qu'on doit vous avoir indiqués à Sochaczew. En attendant que votre cavalerie puisse passer, elle doit continuer d'occuper la position que je vous ai indiquée.

R. VIII, p. 123.

2741. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 8 décembre 1806, à minuit.

Sire, il est minuit, et j'arrive d'une reconnaissance sur le Bug. instruit hier matin que l'ennemi avait évacué Modlin, village situé à l'embouchure de la Narew, j'avais ordonné au général Milhaud de faire passer cette rivière à Nowydwor, ce qu'il fit exécuter. Vingt-cinq à trente chasseurs se portèrent sur Modlin avec vingt-cinq hommes d'infanterie; cinq chasseurs reconnurent Zakroczin. Une autre reconnaissance fut poussée sur Boctowo; une 3e sur Pomichowo. La 1re rencontra à Zakroczin sept à huit cosaques qui fuirent à son approche; la 2e ne rencontra personne; il n'en fut pas de même de la 3e. Les Russes qui avaient coupé le pont de Pomichowo sur l'Wkra, montèrent aussitôt à cheval à l'approche de cette patrouille, passèrent au gué à droite et à gauche du village et au nombre de trois ou quatre cents la forcèrent à rétrograder; elle revint dans la nuit à Nowydwor. Hier dans la nuit, et aujourd'hui dans la journée, l'ennemi qui s'était d'abord retiré sur le haut du Bug, a fait un mouvement rétrograde et a occupé de nouveau Modlin. On y a vu arriver ce soir vers cinq heures, un escadron d'hussards, cinq ou six compagnies d'infanterie; on croit même qu'il y a du canon. Vers 4 heures, l'ennemi a fait aussi un mouvement rétrograde de Zegrz sur Dembe, on a distinctement aperçu défiler de la cavalerie et des voitures qu'on présume être de l'artillerie. Il paraît toujours en force à Sierock. Sire, à quoi doit-on attribuer ce mouvement sur nous? Est-il offensif ou est-il l'effet de notre reconnaissance d'hier poussée sur l'Wkra. C'est ce qu'encore je ne puis affirmer à V. M. Cependant le bruit circule aujourd'hui que l'ennemi a reçu du renfort et qu'il a quatre-vingt mille hommes

réunis, et alors instruit qu'il a été impossible de jeter un pont sur la Vistule, et que conséquemment le corps que nous avons jeté sur la rive droite, s'y trouve pour ainsi dire livré à lui-même, voudrait-il tenter un coup de main sur lui? Peut-être a-t-il le projet de passer le Bug. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu faire passer encore que huit régiments, six sont déjà sur le Bug; les deux autres sont occupés aux travaux de Praga. J'espère en faire passer deux autres demain avec beaucoup d'artillerie, parce qu'il dégèle dans ce moment, et que la rivière charriera moins de glace. Tous les points du Bug par où l'ennemi peut passer sont bien gardés, et s'il n'a point d'équipage de ponts, j'ose assurer à V. M. que nous sommes déjà assez forts de l'autre côté pour lui en empêcher le passage. Si par malheur il venait à nous forcer et à déboucher avec des forces trop considérables, on est sûr de se retirer en bon ordre et de faire bonne contenance jusqu'à Praga. Cependant on travaillera avec la plus grande activité aux ouvrages de Praga, à faire construire le plus de radeaux possible qui nous serviraient faute de barques, et à passer le plus de monde que l'on pourra. J'espère que demain une division du corps du maréchal Augereau arrivera sur la Vistule au confluent de la Narew, où elle fera des démonstrations de vouloir tenter un passage; ce qui doit nécessairement tenir l'ennemi en respect, et devrait même l'empêcher de passer le Bug. Cette nuit on doit chercher à l'inquiéter sur les points de Sierock, de Zegrz, de Dembe, de Gora et de Nowydwor, afin de pénétrer, s'il est possible, ses projets. Encore un coup, ce mouvement sur nous paraît extraordinaire, et notre position de l'autre côté, tant que nous n'aurons point de pont et que nous n'y serons pas en très grande force, n'est pas des plus rassurantes. Mais la ligne d'opérations est très resserrée, et j'espère que l'ennemi ne parviendra jamais à forcer le passage de la Narew que j'ordonne de défendre jusqu'à la dernière extrémité. J'ai eu l'honneur d'annoncer à V. M. que la nuit du 5 au 6 on avait entendu de la musique dans un château illuminé aux environs de Sierock; était-ce pour célébrer l'arrivée d'un renfort ou de quelque grand personnage? C'est ce que j'ignore, car sur vingt espions que j'ai envoyés, il n'en est encore revenu aucun. Néanmoins des déserteurs arrivés aujourd'hui confirment le mouvement rétrograde des Russes sur leurs frontières. Demain dans la journée je pourrai être plus instruit, et du moment que j'aurai quelque chose de plus positif à annoncer à V. M., je ne perdrai pas un moment pour la tranquilliser.

Le général Le Marois[1] est arrivé et m'a remis la lettre de V. M. du 5 décembre à midi. J'y vois avec regret que V. M. nous croit beaucoup plus avancés que nous le sommes, et mes rapports lui auront prouvé qu'il m'a été impossible d'aller plus vite. Je dois le déclarer franchement, je ne crois pas que le maréchal Augereau puisse rassembler assez de moyens pour jeter un pont au confluent de la Narew, et en eût-il les moyens, je ne pense pas qu'il lui fût possible de parvenir à l'y établir dans la saison actuelle, et ce sera beaucoup obtenir d'en établir un sur le Bug avec une bonne tête de pont, car l'ennemi a détruit toutes les barques. J'ai ordonné au maréchal Augereau de faire redescendre dans la Vistule toutes les barques de la Bzura, et de tâcher de les faire remonter jusqu'à la hauteur de Zakroczin; et malgré toutes les difficultés que je prévois pour l'exécution d'un tel ordre, j'y ai ajouté celui d'une bien plus difficile exécution, « de faire remonter celles qui sont en face de Plock et de Wrocklawiek » ce que je ne crois pourtant pas praticable tant que la rivière continuera à charrier. Je n'ai pu jusqu'à ce moment, ainsi que je l'ai annoncé à V. M., faire passer de toute ma cavalerie que le 13e régiment de chasseurs; j'ai pensé qu'il valait mieux faire passer de l'infanterie et du canon.

On a passé aujourd'hui des marchés pour nous procurer des subsistances de la Galicie, qui nous fournirait assez abondamment, si nous avions de l'argent.

Je n'ai pas encore de nouvelles du maréchal Ney; le Prince Jérôme marche sur Breslau avec une partie de son corps d'armée; il espère bientôt être maître de cette place.

Nous vivrions bien difficilement sur la rive droite de la Vistule, si nous ne pouvions pas parvenir à forcer le passage de la Narew; ce petit coin de terre est absolument épuisé et il peut arriver que nous ne puissions rien lui fournir de Varsovie. J'ai ordonné en conséquence qu'on fît construire quelques fours à Nieporent et Jablonna.

L'esprit public continue à être excellent; la détermination du Prince Poniatowski a produit le plus grand effet, il s'est présenté ce soir avec l'habit polonais. Demain le comte Potocki part pour se rendre auprès de V. M. pour lui remettre une lettre du Maréchal de la Diète. Je crois que ces Messieurs prient V. M. de leur donner

[1] *Napoléon à Murat.* Posen, 5 décembre 1806, à midi. — « Comme j'imagine que vous avez besoin du général Belliard, j'envoie le général Lemarois pour commander la place de Varsovie. » — C'était le général de brigade Girard qui commandait la place de Varsovie.

un gouvernement provisoire, car sans cela il est impossible qu'ils puissent aller. Le Prince Poniatowski pousse actuellement tout le monde et j'ose assurer que V. M. peut compter sur lui.

Demain le quartier général du maréchal Davout sera établi à Jablonna et celui du général Milhaud à Mszewnica.

Vous trouverez ci-joint le rapport des officiers du génie sur la reconnaissance que je leur avais ordonné de faire sur la Narew. Je suis...

Archives du prince Murat. R. IX, p. 8.

2742. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 8 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Augereau.

Mon cher maréchal, je reçois votre lettre. J'espère que vous aurez reçu ma seconde dépêche qui vous faisait connaître les intentions de l'Empereur sur votre position sur la Vistule. Je ne me dissimule pas que je regarde l'établissement d'un pont au confluent du Bug comme impossible dans cette saison; néanmoins il faut faire tout le possible pour y parvenir. Il serait bien à désirer que vous puissiez monter demain une tête de colonne d'infanterie et de l'artillerie sur Zakroczyn que l'ennemi a réoccupé ainsi que Modlin.

On me rend compte que les Russes qui décidément se retiraient, reviennent sur leurs pas; nos postes sur le Bug ont observé aujourd'hui ce mouvement, il me surprend. Voudraient-ils passer le Bug? Auraient-ils reçu du renfort? Voudraient-ils tenter en force un coup de main sur Praga? Alors votre présence sur leur derrières les contiendrait, surtout si vous tentez avec quelques barques de jeter du monde sur la rive droite, tandis que pour les forcer à se décider, le maréchal Davout doit demain tenter le passage du Bug soit à Nowydwor soit à Dembe, ainsi si vous entendez le canon sur ce point, tenez-vous pour averti. Donnez-moi de vos nouvelles par le retour de mon aide-de-camp. Si vous ne pouvez pas vous procurer des vivres où vous allez vous établir, faites-en venir du fort de Lenczyc; en attendant, envoyez-en prendre à Varsovie.

R. VIII, p. 122.

2743. — CAROLINE MURAT A AGAR

A Paris, 8 décembre 1806.

C'est sans doute au long voyage de Mr Brisy que vous devez, Monsieur, le retard de ma lettre, car vous ne pouviez douter de mon empressement à vous remercier de tous les vœux que vous formez pour mon bonheur et je suis sensible à un souvenir que je sais apprécier.

Je vous engage, Monsieur, à m'écrire avec la même exactitude, vos lettres me font grand plaisir, surtout lorsque vous me parlez du Prince; ne négligez pas de m'instruire toutes les fois que vous en aurez des nouvelles, mon inquiétude pour lui est toujours la même; son bonheur dans cette campagne devrait me rassurer, et cependant je ne serai tranquille qu'à l'instant qu'il sera près de moi.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération

CAROLINE.

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2744. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 9 décembre 1806, à minuit.

Sire, un de mes aides-de-camp arrive de sur la ligne du Bug; il paraît que l'ennemi s'est contenté de réoccuper Modlin et Zakroczyn. A-t-il des projets ultérieurs? Rien ne l'annonce encore, et deux déserteurs arrivés aujourd'hui confirment la retraite des Russes en disant qu'ils n'ont laissé que cinq à six mille hommes sur le Bug, pour protéger l'évacuation de leurs bagages, de leur artillerie et de leurs magasins. Ce matin à 2 heures après minuit, d'après les ordres que j'en avais donnés hier soir, deux cents hommes d'infanterie s'étaient portés en face de Sierock, ils y allumèrent beaucoup de feux, firent beaucoup de bruit et des démonstrations comme s'ils avaient voulu tenter un passage. Un canot a été mis à flot, après avoir rompu les glaces, quelques hommes s'y sont jetés et ont vainement essayé de gagner la rive droite; les glaçons et les courants les en ont constamment éloignés; pas un coup de fusil, pas un coup de canon n'a été tiré sur eux. Une patrouille de quelques hommes s'est contentée de suivre leurs mou-

vements. Le maréchal Davout a dû faire tâter plus vigoureusement aujourd'hui vers midi sur le point de Nowydwor. Il y a huit mortelles lieues d'ici; mon aide-de-camp qui a dû y assister n'est pas encore de retour, et je suis impatient d'annoncer à V. M. que tout a paru tranquille dans la journée sur le Bug, et que rien n'annonce encore des projets ultérieurs de l'ennemi contre nous.

Le maréchal Augereau a dû établir aujourd'hui une partie de ses troupes sur la Vistule, au confluent de la Narew, il en a jusqu'au confluent de la Bzura.

Le maréchal Davout a établi aujourd'hui son quartier général à Jablonna; toute sa 2e division a achevé aujourd'hui de passer et comme le temps continue à être beau, j'espère qu'après demain tout le corps du maréchal Davout pourra être entièrement de l'autre côté.

On travaille à force au rétablissement du pont; j'espère que tous les obstacles seront surmontés et que nous finirons dans quatre ou cinq jours par le rétablir entièrement. J'ai fait établir aujourd'hui en ma présence une travée au milieu du plus fort du courant et malgré les glaces. Cinq ou six officiers sont en course soit sur la [Pilica][1], soit sur la Vistule, dans la Galicie, pour acheter des barques et les faire descendre à Varsovie.

Le maréchal Augereau, malgré toutes les difficultés, va se déterminer à faire remonter tous les moyens de passage qu'il avait réunis à Wrocklawieck et à Plock; ce sont à peu près les seuls que nous puissions lui fournir. Sire, du moment que tout le corps du maréchal Davout sera de l'autre côté, je ferai tenter de vive force le passage du Bug, et je commencerai alors à jeter sur la rive droite de la Vistule mes divisions de dragons qu'il m'est physiquement impossible de faire passer avant. Je ne perdrai pas un moment pour y faire établir une tête de pont.

Les nouvelles arrivées aujourd'hui de Galicie, et qu'on peut regarder comme sûres, annoncent le passage d'Haugwitz accompagné d'un nommé Hesse et d'un amiral anglais, se rendant à Vienne. On y a annoncé l'arrivée de vingt mille hommes de troupes autrichiennes qui doivent s'y rendre en charriot. On y fait de grands achats et tout est transporté en Moravie. On y annonce aussi qu'une colonne russe doit y pénétrer, mais je ne crois point à ce dernier article. Les commandants du cordon ne veulent point autoriser authentiquement l'exportation, mais ils me disent qu'ils

[1] Le nom est laissé en blanc dans la lettre originale.

fermeront les yeux et laisseront passer; nous allons voir jusqu'à quel point ils tiendront parole; des agents sont déjà partis pour y faire des achats considérables. On travaille toujours avec activité aux ouvrages de Praga. Le général Chasseloup a adressé son rapport à V. M.

Puisque V. M. désire tout savoir, je lui avouerai que la levée des troupes se fait ici bien lentement; cela vient de ce qu'on ne s'entend pas trop et de ce que chacun voudrait commander. Tout a l'air de se faire ici par force, et si monsieur Wibiski veut dire la vérité à V. M., il lui avouera que l'esprit public tombe chaque jour davantage, et que l'enthousiasme disparaît; ce n'est pas que tout le monde ne veuille être Polonais, mais ils voudraient que ce changement politique se fît sans qu'il leur en coûtât aucune espèce de démarche, ni aucune espèce de sacrifice.

Il est minuit, les rapports des avant-postes m'arrivent. Il n'y a rien de nouveau et l'ennemi ne paraît point encore s'être renforcé. On a dû travailler toute la journée à construire des radeaux, et l'on tentera demain un passage sur Modlin où l'on se fortifiera immédiatement après. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 11.

2745. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 9 décembre 1806, 10 heures du matin.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, l'Empereur ordonne qu'il soit établi une manutention et des fours à Praga; je vous prie de donner des ordres pour cet établissement. Il serait également utile de faire construire quelques fours à Nieporent. D'après les rapports que je reçois, le général Buxhoewden doit avoir fait sa jonction avec Benningsen le 7 à Ciechanow; cette jonction expliquerait aisément le mouvement rétrograde des Russes sur Modlin et Zakroczin.

L'Empereur m'apprend à l'instant que la guerre a été déclarée entre la Russie et la Porte; que le général Michelson est entré avec une armée russe dans Jassi, et qu'une autre armée russe bloque Choczim et Bender. Cette diversion doit nécessairement nous être favorable. Il me tarde bien d'apprendre l'essai de la tentative que vous avez dû faire ce matin.

R. IX, p. 16.

2746. — MURAT AU GÉNÉRAL CHASSELOUP

Varsovie, le 10 décembre 1806, 9 heures du matin.

A monsieur le général Chasseloup.

Monsieur le général, je vous prie de me faire connaître la place des ouvrages que vous avez arrêtés pour Praga, ainsi que les ordres que vous avez dû donner pour leur exécution; vous m'adresserez aussi un rapport de la reconnaissance que vous devez faire sur la Vistule au confluent du Bug. L'intention de S. M. est qu'on travaille le plus promptement possible et qu'on emploie le plus d'ouvriers possible aux ouvrages de Praga; donnez vos ordres en conséquence. Une fois que vous aurez reconnu l'endroit où S. M. veut établir le pont, à hauteur du confluent du Bug, il faut sur le champ le faire connaître à monsieur le maréchal Augereau, qui cherchera de suite à faire travailler à une tête de pont. Si ce maréchal parvient à faire passer quelques centaines d'hommes et à les mettre à couvert au moyen de la tête de pont dont je vous parle, il est impossible que l'ennemi tienne derrière le Bug. L'Empereur attache la plus grande importance à l'établissement de cette tête de pont.

R IX. p. 15.

2747. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 10 décembre 1806, 9 heures du matin.

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, j'ai reçu votre dépêche d'hier, je donne des ordres à l'ordonnateur en chef de faire fournir des vivres pour votre corps d'armée. J'espère cependant que vous pourrez en tirer de Sochaczew et de Blonie. L'ennemi occupe toujours la rive droite du Bug. Ce matin le maréchal Davout doit en avoir tenté le passage. Je vous ai déjà fait connaître combien l'Empereur désire l'établissement d'une tête de pont sur le point du confluent du Bug et de la Vistule. Je ne me suis pas dissimulé les obstacles et les difficultés que vous devez éprouver pour remplir ses intentions et je suis persuadé que vous y réussirez, si la chose est possible. Vous devez avoir à votre disposition le bac d'Utrata enlevé par un détachement du 1er régiment de chasseurs. Je sais aussi qu'il se trouve sur le même point quelques autres barques; faites donc

l'impossible, mon cher maréchal, pour jeter sur la rive droite quelques centaines d'hommes; faites-les y retrancher sur le champ. Le général Chasseloup se rend au confluent du Bug pour y reconnaître un emplacement propre à y faire construire une place de dépôt. Il serait bien à désirer que vous puissiez effectuer votre passage à l'endroit même où vous aurez arrêté de faire votre pont, car alors vous pourriez faire travailler de suite à une bonne tête de pont. Je vous prie, mon cher maréchal, d'employer tous les moyens imaginables pour vous procurer des barques pour faire votre pont et tâcher d'abord à jeter quelques hommes de l'autre côté. L'Empereur attache la plus grande importance à ce que vous ayez une tête de pont en face de vous sur la rive droite.

R. IX, p. 14.

2748. — MURAT A L'INTENDANT GARRAU

Varsovie, 10 décembre 1806, 9 heures du matin.

A monsieur Garrau, intendant de Varsovie.

Monsieur l'intendant, vous ferez verser dans la journée dans la caisse du payeur de la réserve de cavalerie tous les fonds qui existent dans les caisses du pays. Je vous préviens que monsieur Wibiski me rend compte à l'instant qu'il a découvert vingt mille écus dans une caisse; voyez-le, et faites aussi verser cette somme. Comme nous avons le plus grand besoin d'argent pour les différents services de l'armée[1], vous devez porter tous vos soins à faire rentrer le plus promptement possible tous les fonds existant dans les

[1] Le 9 décembre, le commissaire ordonnateur en chef Mathieu-Faviers avait remis à Murat un long rapport « sur les magasins trouvés à Varsovie, les caisses publiques et les services administratifs, depuis l'entrée des troupes françaises en cette ville, le 28 novembre 1806, jusqu'au 8 décembre suivant. » (Archives du prince Murat. D. 121. 2.) Il résulte de ce rapport que les Français avaient trouvé dans Varsovie 370 000 rations de pain, 2 160 quintaux de foin, 900 quintaux de paille, 16 900 boisseaux d'avoine, 340 quintaux de riz, 30 000 rations d'eau-de-vie, 400 quintaux de sel, 1 792 cordes de 112 pieds de bois à brûler, 42 151 francs dans les caisses publiques. L'ordonnateur concluait qu'au 9 décembre, grâce aux réquisitions opérées par ordre de la Chambre suprême de guerre et d'administration, l'approvisionnement de Varsovie comprenait encore les mêmes quantités, plus 40 000 livres de viande sur pied. L'organisation des hôpitaux, nulle au 28 novembre, comprenait le 9 décembre 1 100 lits à Varsovie, plus deux hôpitaux d'évacuation de 600 lits chacun, à Sochaczew et à Lowicz.

différentes caisses des districts du département de Varsovie; ces fonds devront être versés dans la caisse du payeur français à fur et mesure de leur rentrée. Donnez de suite vos ordres en conséquence.

Je vous ai demandé l'état de l'organisation en comité de la Chambre des domaines et de justice; je ne l'ai pas même reçu; je vous prie de me l'envoyer dans la journée.

R. IX, p. 15.

2749. — MURAT A NAPOLÉON

10 décembre 1806, à 1 heure après midi.

Sire, plus de doute sur la réunion de Buxhoewden avec Benningsen. Ce dernier faisait, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à V. M., sa retraite sur les frontières de la Russie, lorsqu'il reçut l'ordre de reprendre sa position avec son corps d'armée depuis Sierock, sur la rive droite de Bug, jusqu'à la Vistule. Voilà ce qui explique facilement son mouvement rétrograde sur Modlin et Zakroczyn.

Le général Buxhoewden doit avoir son quartier général à Ostrolenka ou à Pultusk. Le général Essen marche en troisième ligne; il paraît qu'ils se retranchent à Popowo sur le Bug, à Sierock et à Dembe. Voici la force présumée de ces trois colonnes.

Benningsen	40 000 hommes.
Buxhœwden	48 000 —
Essen	30 000 —
TOTAL	118 000 hommes.

Cette armée sera commandée par le maréchal Kamenskoi qui arrive de Russie avec un pouvoir absolu sur l'armée. Le maréchal Davout me rend compte que le général Gauthier est parvenu à jeter, dans la nuit, sept cents hommes d'infanterie sur la rive droite du Bug à Okunin entre Gora et Nowydwor, et que ce passage s'était effectué sans aucune espèce de difficulté, et que les hommes qui étaient de l'autre côté n'avaient pas encore été inquiétés. Une lettre du général Milhaud, de Nowydwor, 9 heures du matin, confirme ce premier rapport, mais m'annonce que le peu de monde qu'on avait jeté de l'autre côté, sur Modlin, a été forcé de se rembarquer après avoir tué à l'ennemi quelques hommes d'infanterie et de cavalerie. J'adresse à V. M. les différents rapports que j'ai reçus sur la réunion des corps de Buxhoewden et de Benningsen.

On travaille avec la plus grande activité au pont de Praga, ainsi qu'à ses ouvrages; le temps est beau et nous favorise.

Le maréchal Augereau avait ordre de son côté de jeter du monde sur Modlin et Zakroczin, s'il entendait une attaque sur ce point. Je n'ai point encore son rapport. Dans tous les cas, il a l'ordre de chercher par toute espèce de moyens à jeter quelques centaines d'hommes sur la rive droite de la Vistule et les y faire fortifier.

J'ai fait afficher ce matin et mettre dans toutes les gazettes une note qui annonce que la guerre est déclarée entre la Porte et la Russie, etc.

On m'annonce quelques barques des frontières de la Galicie.

Sire, si l'ennemi se décidait à violer le territoire autrichien et à marcher droit sur Praga, après avoir passé le Bug sur les frontières de Galicie, notre position sur le bas de cette rivière ne serait pas brillante, surtout avant le rétablissement du pont. Le passage de la 3e division du corps du maréchal Davout se continue à force. Quoi qu'il arrive, Votre Majesté doit croire que ses troupes soutiendront avec courage leur réputation et se rendront toujours plus digne des éloges que V. M. a donnés à ce corps pour sa brillante conduite à la bataille d'Iéna.

J'aurai l'honneur d'écrire ce soir à V. M., lorsque les rapports de la journée me seront arrivés.

On m'annonce de la Galicie que les Russes ont sommé les Autrichiens de leur faire fournir tous les vivres dont ils auraient besoin, que sur leurs refus, ils entreraient en Galicie.

Je n'ai aucune nouvelle du maréchal Ney. Je suis...

P.-S. — Le comte Potocki entre à l'instant chez moi. Voici ce qu'il m'a dit : « Prince, les Autrichiens vous trompent; il se fait en Galicie des achats considérables pour les Russes; tout est payé comptant et en or. Pour remplacer les magasins de Galicie transportés en Moravie, on en forme de nouveaux, indépendamment des achats qui se font pour les Russes. On fait dans ce moment-ci le recensement des grains chez tous les particuliers. » L'Anglais qui accompagnait monsieur Haugwitz à Vienne est lord Morpeth. Le comte Potocki est l'intime du Prince Czartoriski père, et sa femme est encore en Galicie.

Je joins à ma dépêche une lettre que je reçois à l'instant du maréchal Augereau; elle vous peindra mieux que tout ce que je pourrais vous dire l'affreuse situation dans laquelle se trouve son corps d'armée. Je dois aussi dire à V. M. que les réquisitions que

l'intendant général ordonne de frapper sur la province de Varsovie, vont y porter la consternation, et d'après tous les calculs, il sera impossible de les fournir.

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 17.

2750. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 10 décembre 1806, 6 heures du soir.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, j'ai appris avec bien du plaisir par votre première lettre le passage du Bug par le général Gauthier, qui s'y est maintenu d'après votre seconde lettre. L'occupation de Pomichowo par vos troupes rend celle de Modlin impossible pour l'ennemi. Je pense que le général Gauthier ne perdra pas un instant pour se fortifier dans une bonne position et s'y maintenir assez pour vous donner le temps de jeter un pont. Le maréchal Augereau doit de son côté jeter du monde dans Zakroczyn et s'y fortifier. Nous verrons maintenant les projets de l'ennemi. S'ils sont offensifs, il ne vous attaquera que très faiblement sur le point de Modlin; il dirigera tous ses efforts sur les points de Zegrz, Sierock ou Dembe, et alors, en faisant occuper fortement Nieporent, il lui sera bien difficile de forcer l'un de ces trois passages, puisque dans peu d'heures vous aurez la facilité de réunir toutes vos troupes sur l'un des trois points attaqués. S'ils sont purement défensifs, il se placera vraisemblablement entre la Narew et le Bug. Dans ce cas, il faudrait s'empresser de faire occuper Zegrz et Dembe et s'y fortifier, car je pense que c'est sur l'un de ces points qu'il convient d'établir un pont. Il me tarde bien de savoir ce qu'il fera demain. Je commencerai dès après-demain à passer les troupes du maréchal Lannes, mais ce passage ne pourra s'effectuer que très lentement, parce que je serai obligé d'employer des barques à la construction du pont, qui très certainement sera fini avant quatre jours.

Je donne l'ordre au général Milhaud de pousser des reconnaissances sur Plonsk, Nowemiasto et Nasielsk, et de vous faire connaître ses rapports en même temps qu'il me les adressera. Il serait bien nécessaire, si l'ennemi vous le permet, de faire reconnaître la petite rivière de l'Wkra. Toute la journée de demain sera employée à passer votre artillerie.

Je fais faire un mouvement à la division du général Klein qui

occupe Nadarzin, alors vous pourrez porter sur Radzin votre artillerie qui ne sera point passée, car il est impossible de laisser se réunir le long de la Vistule votre cavalerie, celles du maréchal Lannes et du maréchal Augereau.

Tous mes rapports se trouvent parfaitement d'accord avec ceux que vous avez déjà reçus, et comme il pourrait fort bien arriver que le général Buxhœwden fût tenté de violer le territoire autrichien et de tomber sur Praga, il est nécessaire que vous ayez constamment des émissaires le long du Bug; les points de Wyszkow et Popowo doivent surtout fixer toute votre attention. Je vous prie de me faire passer demain de très bonne heure les rapports de la ligne du Bug, par le retour de l'aide-de-camp qui se rend auprès de vous. Je pense qu'on a déjà commencé à construire des fours à Nieporent ainsi qu'à Praga.

R. IX, p. 19.

2751. — MURAT AU GÉNÉRAL MILHAUD

Varsovie, 10 décembre 1806.

A monsieur le général Milhaud.

Monsieur le général, si demain matin, l'ennemi ne nous force point à évacuer la rive droite du Bug, vous pousserez des reconsances sur Plonsk, Nasielsk et Dembe. Ces reconnaissances doivent se faire avec la plus grande précaution et cependant aller jusqu'à ce qu'elles découvrent l'ennemi. Il faudra surtout qu'elles cherchent à connaître quel était le sujet de la musique et des réjouissances de ces jours passés, et s'il est bien vrai que Buxhœwden ait fait sa jonction avec Benningsen. Tachez aussi de savoir si le maréchal Ney a passé la Vistule à Thorn. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez part de vos rapports de reconnaissances au maréchal Davout. Je vous renverrai un de ces jours le 1er régiment de hussards.

R. IX, p. 20.

2752. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 10 décembre 1806, à 11 heures du soir.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté par ma lettre d'une heure après midi, que le général Gauthier avait passé la Narew, à

l'embouchure de l'Wkra, et qu'il s'était occupé sur le champ à s'y fortifier. Le maréchal Davout me rend compte à l'instant que l'ennemi qui avait évacué Modlin et s'était retiré en face de Pomichowo, derrière l'Wkra, où étaient quatre pièces de canon, avait disparu ce soir. Toute la nuit sera employée à faire des abattis et à construire une tête de pont; nous saurons vraisemblablement demain matin à quoi nous en tenir sur les projets de l'ennemi; s'ils sont offensifs, il dirigera tous ses efforts sur Zegrz ou Dembe pour y forcer le passage de la Narew, et dans ce cas le maréchal Davout a l'ordre de concentrer la plus grande partie de ses forces sur le point de Nieporent, parce que de là il pourra se porter en un instant avec toutes ses forces réunies sur l'un des deux points menacés. S'ils ne sont point offensifs, l'ennemi évacuera certainement Dembe et se jettera entre le Bug et la Narew, et dans ce cas on ne perdra pas une minute pour occuper Zegrz et s'y fortifier, car c'est à cet endroit qu'il nous convient le plus d'établir un pont; alors le général Milhaud a l'ordre de suivre l'ennemi et de reconnaître Plonsk, Nasielsk et Nowemiasto. De son côté le maréchal Augereau a ordre de jeter quelques centaines d'hommes sur les points d'Utrata et de Zakroczyn et de s'y fortifier. J'adresse à V. M. la lettre de ce maréchal par laquelle il m'annonce qu'il ne croit pas qu'il lui soit possible de trouver des barques pour construire un pont. Que Votre Majesté soit bien convaincue qu'on fera l'impossible pour exécuter ses ordres, car je sens toute l'importance de l'établissement d'un pont au confluent du Bug et de la Vistule.

J'ai été dans l'après-midi visiter les travaux du pont, il avance grandement, et je crois pouvoir assurer à V. M. qu'il sera fini, au moins dans trois jours.

On travaille avec la plus grande activité aux ouvrages de Praga; on pourrait dès à présent placer du canon sur les points principaux de défense, mais comme les développements de Praga sont immenses, je crois que le général Chasseloup doit proposer à V. M. de les restreindre, en sacrifiant quelques maisons de ce faubourg. Il arrive de sa reconnaissance de l'embouchure de la Narew; il trouve que la première des deux îles qui s'y trouvent ne remplirait pas le but de Votre Majesté, puisqu'elle est située en face de Nowidwor, et par conséquent plus haut que la Narew. La seconde ne le remplit pas davantage, puisqu'elle se trouve dominée par la rive droite de la Vistule, de quarante à cinquante pieds. Il fait à V. M. un rapport à ce sujet. On travaille à force à la construction des fours à Praga; on y fera établir une manutention; on travaille aussi à ceux de Nieporent.

On ne sera pas embarrassé pour l'emplacement des hôpitaux; on le sera davantage pour les fournitures et les lits des malades, j'ai fait enlever ceux qui étaient dans les prisons, je pense qu'il vaut mieux que les prisonniers polonais couchent sur la paille que nos malades[1].

Les deux tiers des cordonniers de la ville ont été mis à la disposition du corps du maréchal Davout; des cuirs lui ont été fournis. L'autre tiers travaille pour les corps des maréchaux Lannes et Augereau; mais tous ces moyens ne nous donneront pas plus de trois cents paires de souliers par jour. Il serait bien à désirer que l'on pût en tirer d'autres endroits. Nous pourrons nous procurer aussi bien difficilement des capotes; cependant l'ordonnateur a l'ordre de me rendre compte de la quantité de draps que nous pourrons tirer de Varsovie. Les draps seront distribués aux corps qui ont plus de moyens qu'on en pourrait trouver en ville pour les faire confectionner.

Le colonel du 13e régiment de chasseurs qui arrive de Czenstochau m'a assuré que d'après tous les rapports, il était arrivé en Galicie trente mille Autrichiens. Je ne saurais dire à V. M. jusqu'à quel point on doit ajouter foi à ce rapport. Il a ajouté qu'il savait de très bonne part que Breslau ne se rendrait qu'à toute extrémité aux troupes bavaroises, tandis qu'elle ouvrirait ses portes aux Français s'ils se présentaient. V. M. nous donne une bonne nouvelle en nous annonçant le passage de la Vistule[2] et la prise de la ville de Thorn; ce mouvement doit nécessairement favoriser nos opérations sur la Narew et certainement si Benningsen ou Buxhœwden en sont instruits, il ne leur reste plus d'autre parti à prendre que de se retirer derrière le Niemen. Sire, je ne pourrai faire passer la grosse cavalerie et les dragons que lorsque le pont sera rétabli. J'espère que, au pont près que V. M. veut avoir au confluent de la Narew, toutes ses intentions seront remplies.

Les deux cent mille francs que V. M. nous annonce nous arriveront fort à propos, car il est impossible que les ressources du pays puissent nous suffire; déjà les paysans désertent leurs maisons. Je n'aperçois pas beaucoup d'empressement pour la formation

[1] *Belliard au prince de Neufchatel.* — 13 décembre 1806. — « Déjà 1 100 malades sont à l'hopital, et n'ayant que 640 lits, 560 soldats sont obligés d'être sur la paille. » (Gal DERRÉCAGAIX, *le Lieutenant-général Cte Belliard*, p. 366.)

[2] *Napoléon à Murat.* — Posen, 8 décembre 1706. — « ... Le maréchal Ney a passé la Vistule à Thorn, le 6, il est maître de la ville et le pont est réparé. »

de la garde nationale. On travaille à la levée des troupes réglées, et tout cela marche bien lentement.

Je viens d'envoyer à une commission militaire trois soldats du 33e régiment qui ont été arrêtés cette nuit dans une maison où ils avaient volé et violé. Rien n'est négligé pour maintenir le bon ordre et une bonne discipline. Du moment que la tête du pont sur la Narew sera établie, je me transporterai sur Sierock pour y reconnaître une position propre à y livrer bataille.

Tous les rapports que je reçois confirment la réunion de Buxhoewden et de Benningsen.

Je suis...

J'adresse à V. M. le seul plan de Varsovie qui existe; il ne m'a pas encore été possible de me procurer la carte qu'elle désire.

Archives du prince Murat. R. IX, p. 21.

2753. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 10 décembre 1806,

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, je m'empresse de vous confirmer que S. M. par une dépêche que je viens de recevoir, m'informe que le maréchal Ney a passé la Vistule le 6, qu'il est maître de la ville de Thorn et que le pont est entièrement rétabli. Le général Gauthier, ainsi que je vous l'ai mandé, a passé la Narew. Un régiment d'infanterie est établi sur la rive droite, et a dû travailler tout le jour et travaillera toute la nuit pour s'y fortifier. Zakroczyn doit donc être évacué; jetez donc bien vite quelques centaines d'hommes sur ce point, et faites-y établir une espèce de tête de pont. On vous enverra demain du pain, envoyez-en chercher à l'avenir par vos caissons.

Vous ne devez pas compter pour établir votre pont sur les secours de Varsovie; nous sommes nous-mêmes aux expédients pour le rétablissement de celui de cette ville.

R. IX, p. 24.

2754. — MURAT AU MARÉCHAL NEY

Varsovie, 10 décembre 1806,

A monsieur le maréchal Ney.

Monsieur le maréchal, S. M. m'a prévenu de votre marche sur

Thorn et de son projet de vous y faire passer la Vistule. Vous avez dû arriver sur ce point du 4 au 5, et cependant je n'ai aucunes nouvelles de vous. Comme il m'importe essentiellement de savoir si vous avez passé la Vistule, je vous prie de me faire connaître votre position par le retour de l'officier qui vous remettra ma lettre.

La Vistule a été passée le 2, et tout le corps du maréchal Davout est sur la Narew qu'il a passée ce matin. On travaille à réparer le pont de Varsovie, qui, j'espère, sera entièrement rétabli dans trois jours.

Je vous fais mon compliment sur la prise de Thorn. Si le bac eût pu passer mon cheval, j'aurais été vous voir.

R. IX, p. 24.

2755. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 11 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, je reçois votre lettre [1], j'ai vu moi-même de Nowydwor votre passage; je sens combien il doit être lent et pénible, d'après le peu de moyens que vous avez. Ce n'est pas le passage de votre corps d'armée qui m'inquiète. Rien ne serait plus facile que de le faire effectuer, soit à Varsovie ou le pont sera réparé après-demain matin, soit à Wroklawieck où vous auriez trouvé assez de barques, mais c'est un pont que l'Empereur demande à l'embouchure de la Narew dans la Vistule, et c'est pour en faciliter l'exécution que vous avez dû jeter du monde sur la rive droite et vous y retrancher. J'ai assez de barques pour achever le pont de Varsovie, demain je pourrai vous en envoyer une douzaine, je ferai descendre aussi cinquante-cinq radeaux qui doivent arriver demain ici et qu'on me dit être suffisants pour servir à établir le pont, il ne vous manquera plus alors que des cordages et des agrés qu'il faudra se procurer à Varsovie ou à Thorn.

Ainsi que je vous l'ai annoncé, le maréchal Davout passa hier la Narew et quatre bataillons s'établirent sur la rive droite, ce matin

[1] Le maréchal Augereau était venu s'établir à Maloczice, sur la rive gauche de la Vistule, en face de Nowydwor. Sa lettre du 10 décembre à Murat, dans laquelle il rend compte des difficultés du passage et du peu de moyens dont il dispose, est publiée par le commandant Foucart, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 273.

l'ennemi est venu les attaquer en force, surtout avec beaucoup de canons, mais il a été obligé de s'en revenir comme il était venu. Nos troupes sont si bien fortifiées et dans une si bonne position que l'ennemi, eût-il vingt mille hommes, ne pourra les en chasser. On commencera demain matin à y établir un pont. L'ennemi fera cette nuit sa retraite, ou bien nous attaquera demain avec de très grandes forces, nous l'attendons de pied ferme.

R. IX, p 25.

2756. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Varsovie, le 11 décembre 1806,
à 10 heures du soir.

Sire, ce matin dès sept heures le canon s'est fait entendre sur le Bug. J'étais déjà à cheval pour m'y rendre. Je suis rentré à 7 heures du soir. L'ennemi est revenu en force sur Pomichowo, d'où il a essayé de nous chasser. Nos voltigeurs se sont constamment maintenus dans quelques maisons et se sont les seules qui n'aient pas été brûlées. On a vu des officiers russes, la torche à la main, incendier eux-mêmes les maisons. Les Russes ont manœuvré de toutes les manières pour nous faire évacuer entièrement ce village, mais les troupes de V. M. ont fait bonne contenance, et le feu continuel de douze bouches à feu n'ont pu les forcer à rétrograder d'un pas; nous n'avons perdu qu'un officier et nous n'avons eu qu'une vingtaine de soldats blessés. L'ennemi a dû perdre beaucoup de monde. Ce soir, lorsque j'ai quitté le Bug, il paraissait disposé à la retraite. Tandis que tout cela se passait à Pomichowo, le général Morand avait reçu l'ordre de tenter un passage à Sierock et Zagroby, dans l'intention d'inquiéter l'ennemi sur ces points. Mais il lui a été impossible de l'effectuer, d'abord parce qu'il n'y avait que quelques mauvaises nacelles, et que l'ennemi du haut de sa position le foudroyait. Sire, demain matin, selon toute apparence, l'ennemi nous attaquera avec cinquante mille hommes au moins, ou il évacuera le bas du Bug dans la nuit, car sa position sur la rive droite de la Vistule ne me paraît plus tenable. Dans tous les cas il n'a qu'à se présenter, il sera certainement bien reçu. Je m'empresserai de faire connaître à V. M., demain dans la matinée, le parti qu'il aura décidément pris.

[1] Publiée par le commandant P. Foucart, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 279-282.

Le maréchal Augereau a jeté aujourd'hui de son côté quelques hommes sur la rive droite de la Vistule entre Utrata et Zakroczyn, il a dû travailler immédiatement après à s'y fortifier. Demain je compte lui envoyer cinquante-cinq grands radeaux et une douzaine de barques; il a ordre de se procurer des cordages, des agrés, etc.

Le maréchal Davout commencera dès demain à jeter un pont à l'endroit de son passage. Le général Chasseloup se rend demain sur les lieux et reconnaîtra par lui-même l'endroit le plus propice pour son établissement.

Toutes les nouvelles confirment la réunion de Buxhoewden avec Benningsen. Le quartier-général du premier était le 6 à Ciechanowiecz.

Rien n'est plus positif que les achats considérables qui se font en Galicie pour les Russes, ainsi que les transports des magasins en Moravie.

Le pont sera décidément achevé après-demain. Demain la cavalerie légère du maréchal Davout finira, j'espère, de passer. J'espère qu'après-demain la mienne passera sur le pont.

Nous attendons Votre Majesté avec la plus grande impatience. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p, 26.

2757. — MURAT A L'INTENDANT GARRAU

12 décembre 1806.

Monsieur l'intendant, vous avez dû d'après ma lettre du 10 faire vérifier les caisses, et verser dans celle du payeur de la réserve de cavalerie tous les fonds qui s'y trouvent. Aucun versement n'a encore été fait; je vous prie de me faire connaître les motifs qui ont occasionné ce retard.

R. IX, p. 27.

2758. — MURAT AU PAYEUR ROGUIN

12 décembre 1806.

A monsieur Roguin, payeur de la réserve.

Monsieur le payeur, le 10, j'ai donné l'ordre à monsieur l'intendant de la province de Varsovie de faire verser dans votre caisse tous les fonds qui se trouvent exister dans celles du pays. Portez-

vous-même la lettre ci-jointe à monsieur l'intendant qui vraisemblablement fera exécuter les ordres qui lui ont été donnés à cet égard.

R. IX, p. 27.

2759. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

12 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, je reçois vos deux lettres par lesquelles vous m'apprenez que vous avez déjà sur la rive droite de la Vistule deux compagnies d'infanterie, et qu'aujourd'hui la division Desjardins doit commencer son passage. Il faut que dans mes lettres précédentes je ne me sois pas bien expliqué, car je n'ai jamais voulu parler du passage de votre corps d'armée; mais bien de l'établissement d'une tête de pont sur la rive droite de la Vistule, qu'il faudrait faire occuper par quelques centaines d'hommes; ainsi donc, mon cher maréchal, faites tout au plus passer pour le moment un ou deux bataillons qui travailleront sur le champ à se retrancher, afin de pouvoir se maintenir sur la rive droite et y protéger l'établissement d'un pont. Aujourd'hui très certainement je vous ferai descendre quelques barques et cinquante-cinq radeaux, ainsi que je vous l'ai annoncé hier matin, ils sont déja en route.

Je vous ai déjà mandé que nous pourrions vous fournir du pain d'ici; mais que nous n'avions aucun moyen de transport, envoyez donc vos fourgons pour en prendre, tirez aussi des magasins de Lowicz, Blonie et de Sochaczew. Quant au magasin de blé dont vous me parlez, peu importe qu'il soit à un particulier ou non, tirez de là, s'il en existe encore, il suffit de lui donner des reçus avec lesquels il sera payé de ce qui aura été fourni.

Je ferai en sorte de vous faire envoyer du pain aujourd'hui par les barques que je vous renverrai. Recevez, mon cher maréchal, etc.

R. IX, p. 32.

2760. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, le 13 décembre 1806, 2 h. matin.

A monsieur le maréchal Augereau.

Mon cher maréchal, votre aide-de-camp vient de me remettre votre lettre du 12. Le maréchal Davout n'était pas parfaitement

instruit, lorsqu'il vous a écrit qu'il était attaqué en force et avec vigueur par l'ennemi, il ne l'a été que par quatre cents hommes et le village de Pomichowo qui d'abord avait été abandonné par ordre, a été repris sans aucune espèce de résistance. On y a pris douze ou quinze hommes avec un officier qui était encore venu pour incendier ce village. J'imagine que vous faites travailler avec la plus grande activité à une tête de pont et que déjà elle est fort avancée. Dès lors, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous jetiez encore un régiment sur la rive droite de la Vistule, ainsi que quelques pièces d'artillerie; alors il vous sera facile de vous lier avec le maréchal Davout.

Je compte avoir le plaisir de vous voir dans la matinée. Vous avez dû recevoir très certainement hier soir douze mille rations de pain qu'un officier de mon état-major a vu charger. Douze mille ont encore été chargées hier au soir sur les caissons que vous avez envoyés; soyez sûr, mon cher maréchal, que nous partageons avec vous toutes nos ressources.

Le pont de Varsovie sera fini aujourd'hui à midi, celui du Bug dans la journée. Je vous annonce que les radeaux sont en route, ainsi que dix ou douze grosses barques. Que cela ne vous empêche pas de faire monter celles de Wroklawieck, j'espère que vous en tirerez beaucoup de la rive droite; faites passer à cet effet quelques hommes à Wiszogrod, d'où vous pouvez aussi tirer des vivres ainsi que de Zakroczyn. Recevez, mon cher maréchal, etc.

R. IX, p. 30.

2761. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 13 décembre 1806,
2 heures du matin.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, il est deux heures, mon aide-de-camp qui arrive de Pomichowo me fait le rapport de ce qui s'est passé dans la journée; celui que vous lui avez dit m'avoir envoyé par le général Chasseloup ne m'est pas encore arrivé, ce retard m'a donné de l'inquiétude et m'a empêché de faire mon rapport journalier à l'Empereur. Je vous prie à l'avenir de m'envoyer vos dépêches par des officiers de votre état-major. Vous devez sentir toute l'importance de cette précaution.

Si vous faites faire une reconnaissance sur Dembe, vous jugerez

sans doute convenable d'en envoyer une en même temps sur Nasielsk et Boctowo, en remontant la rive gauche de l'Wkra, car un mouvement sur Nasielsk devrait forcer l'ennemi à évacuer le Bug jusqu'à Sierock, s'il n'a pas véritablement le projet de tenir en très grande force sur l'Wkra, ce que je ne saurais penser.

Le pont de Varsovie sera fini aujourd'hui vers midi. J'ai fait donner l'ordre au général Hanicque de former un convoi de barques les plus propres à construire un pont et de vous les envoyer. Si vous n'en avez pas besoin, elles seront d'une très grande utilité au maréchal Augereau. Deux de vos régiments de cavalerie sont déja passés hier, le 12e passera aujourd'hui. Je n'ai pas encore de nouvelles du général Benningsen; les dernières que j'ai reçues m'annonçaient que son quartier-général était encore le 10 à Pultusk. Recevez, monsieur le maréchal, etc.

R. IX, p. 31.

2762. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 13 décembre 1806,
à 2 h. 1/2 du matin.

Sire, la tête de pont d'Okunin est entièrement achevée et le pont propre à passer de l'infanterie le sera dans la journée, suivant le rapport que me fait à l'instant l'un de mes aides-de-camp qui arrive de Pomichowo où sont établis les généraux Milhaud et Gautier. Suivant ce même rapport, l'ennemi a attaqué ce matin ce village avec quatre pièces de canon et quatre cents hommes d'infanterie. Ce village qui n'était occupé que par quelques hommes d'infanterie et de cavalerie a été d'abord abandonné par ordre du général Gautier, qui, d'après celui du maréchal Davout, devait se retirer derrière ses retranchements, si l'ennemi se présentait en force; le général Gautier voyant serrer de trop près l'infanterie qui se retirait, a fait sortir des retranchements quelques compagnies pour les soutenir; le village de Pomichowo a été repris. On y a fait prisonniers une douzaine d'hommes et un officier qui avait encore essayé de brûler les maisons qui restaient. Je n'ai pas encore reçu le rapport du maréchal Davout qui a dit à mon aide-de-camp me l'avoir envoyé par le général Chasseloup, il est deux heures; ce retard m'a empêché de faire plus tôt mon rapport à Votre Majesté. Demain de fortes reconnaissances seront poussées sur Dembe et Nasielsk.

Le maréchal Augereau m'annonce qu'il a déjà le 16e régiment d'infanterie légère établi sur la rive droite de la Vistule et qu'il travaille à force à y établir sa tête de pont. Demain il y fera passer un autre régiment avec de l'artillerie. Ses troupes sont déjà liées avec celles du maréchal Davout. Ce matin, je lui enverrai une douzaine de barques, ainsi que les radeaux qui ont dû partir hier de Gora. On m'annonce qu'on a trouvé dans le haut de la Pilica sept grosses barques qui lui seront aussi expédiées; il en fait remonter lui-même quatorze ou quinze qui étaient restées à Wroklawiek; ainsi rien ne s'opposera plus à la construction de son pont, auquel on fera travailler avec la plus grande activité.

Le pont de Varsovie sera certainement fini aujourd'hui vers midi; j'enverrai aussitôt sur la rive droite du Bug le 1er régiment d'hussards, la brigade Lasalle et quelques divisions de grosse cavalerie, qui, conformément aux ordres de V. M., inonderont cette partie de la Pologne, chercheront à en soulever les habitants et se lieront avec les troupes du maréchal Ney, mais je ne répandrai au loin cette cavalerie légère qu'après avoir occupé le Bug jusqu'à Sierock. Le passage de ma cavalerie sur la rive droite de la Vistule va soulager Varsovie et favoriser l'arrivage des subsistances sur cette ville.

Je ne conçois pas comment l'ennemi qui doit connaître le passage de la Vistule à Thorn, qui a vu effectuer sous ses yeux celui de Zakroczyn et enfin celui du Bug à Okunin, n'a pas encore abandonné l'Wkra; il est vrai qu'il n'a pas encore vu de forces considérables l'attaquer sur ce dernier point, mais il le sera du moment que le pont du Bug et la tête de pont de Zakroczyn seront achevés, Votre Majesté m'ayant ordonné de le pousser jusqu'à Sierock. On continue de travailler aux ouvrages de Praga avec la plus grande activité.

On a trouvé un local superbe propre à recevoir quatre mille malades, dont le nombre augmente considérablement; nous en avons dans ce moment-ci jusqu'à mille. Sire, je dois le dire à Votre Majesté, ces maladies viennent de ce que le soldat est mal nourri et qu'il n'a plus de vin; malgré les belles promesses du colonel Neyperg, commandant le cordon de Galicie, ce pays continue à être hermétiquement fermé et je pense qu'il continuera à l'être sans une demande bien formelle de Votre Majesté. La nuit dernière, les douaniers, vraisemblablement, ont tiré sur une barque que des dragons descendaient à Varsovie; je vais faire porter ma plainte au commandant du cordon. Sire, vous m'avez

annoncé que vous partiriez pour Varsovie du moment que vous apprendriez que les ponts de la Vistule et du Bug, ainsi que leurs têtes de pont, seraient achevés; V. M. peut être assurée qu'ils le seront dans la journée et que la tête de pont de Zakroczyn le sera très incessamment.

Je ne sais pas encore si le général Benningsen qui était le 10 à Pultusk a fait un mouvement rétrograde. Les rapports de mes agents me parviennent assez tard par les difficultés qu'ils éprouvent à passer sur les frontières de Galicie.

J'obtiendrai décidément du drap pour quinze mille capotes; nous éprouvons les plus grandes difficultés pour les souliers, et ces difficultés viennent de ce que les régiments font travailler les ouvriers pour leur compte, ainsi le mal n'est pas si grand.

Il y a deux jours que je n'ai pas de nouvelles de V. M., ce qui me fait supposer qu'elle est déjà en route pour Varsovie, et que l'armée aura le bonheur de vous avoir bientôt au milieu d'elle.

On continue à travailler à la levée des troupes et à organiser la garde nationale, mais comme je l'ai annoncé à V. M., tout va fort lentement. Je n'ai pas encore de nouvelles du maréchal Ney.

Le Prince Jérôme m'annonce par sa lettre du 8 qu'il s'était emparé des faubourgs de Breslau et que dans peu il espérait m'annoncer la prise de cette place; il me témoigne surtout dans toutes ses lettres le grand désir qu'il a de se trouver à une grande bataille[1]. J'irai aujourd'hui dans la journée visiter la tête de pont du Bug. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 27.

2763. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 13 décembre 1806,
11 h. du matin.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, ce n'est qu'après la dépêche que m'a remise votre aide-de-camp que j'ai reçu votre rapport d'hier. L'Empereur apprendra avec plaisir que votre tête de pont et votre

[1] Le 8 décembre 1806, après avoir rendu compte des premières opérations du siège de Breslau, Jérôme écrivait à Murat : « Je verrai toujours avec plaisir, mon frère, toutes les circonstances qui pourront nous rapprocher. J'espère que le siège de Breslau et la conquête de la Silésie ne m'empêcheront point de prendre ma part de la bataille que je suppose nous devons livrer aux Russes du côté de Varsovie. » (Archives du prince Murat. D. 545. 4.)

pont sur la Narew sont terminés. Du moment que vous le croirez possible, il faudra faire reconnaître par des officiers du génie la rivière de l'Wkra depuis sa source jusqu'à son confluent, et si l'on ne peut aller à sa source, poussez au moins jusqu'au confluent de la petite rivière de Wronna dans l'Wkra. L'Empereur désire en avoir un rapport. Il me tarde bien de connaître la détermination qu'aura enfin prise l'ennemi. Je commence à croire au projet que je lui ai quelquefois supposé de tenir la position de l'Wkra à la Narew et d'y défendre ces deux rivières. Je ne saurais me déterminer à croire qu'il veuille sérieusement tenter un passage à Sierock. Son débouché sur Rynca me paraîtrait extrêmement difficile, à moins qu'il ne se décidât à violer le territoire autrichien; il tentera plutôt un passage sur Zagroby ou Dembe, et c'est bien le cas d'avoir toujours le plus de monde possible à Nieporent. Vous pourrez donner des ordres aux deux régiments qui se trouvent à Praga; ils y seront remplacés demain par une division du 5e corps. Le pont est fini; le reste de votre artillerie et vos caissons passeront en grande partie ce soir; le 12e de chasseurs passe en ce moment. Comme l'Empereur est très impatient d'avoir des nouvelles, je vous prie de m'en donner le plus souvent possible. Veuillez me faire connaître si votre pont que vous m'annoncez n'être propre qu'à l'infanterie peut aussi supporter de la cavalerie. J'ai écrit au maréchal Augereau de faire passer deux régiments sur la rive droite et de les y faire fortifier; il a l'ordre aussi de faire passer sa cavalerie à Plock, de faire occuper Wiszogrod, Zacrockzyn et Plock et de se lier avec les troupes légères du maréchal Ney.

Lorsque votre cavalerie sera passée, faites reconnaître le plus promptement possible Plonsk, je pense que tout mouvement vers les sources de l'Wkra inquiéterait furieusement l'ennemi qui aurait des projets sur Nieporent. Il est bien important que nous observions par des agents le point de Wyskowo; je ne puis croire que l'ennemi y ait douze pièces de canon en batterie, seulement pour nous y observer; d'un autre côté, pourquoi le général Kamenski aurait-il couché à Popowo? Si l'ennemi a autant de forces sur le Bug que me l'annonce votre rapport, il ne doit pas être en force sur les points de Dembe et de Pomichowo; au reste, vos reconnaissances de ce matin me donneront, j'espère, des renseignements positifs, et je ne tarderai pas moi-même à avoir des nouvelles de ce qui se passe sur le Bug. J'enverrai un de mes aides-de-camp auprès du général Morand pour être plus tôt instruit si l'ennemi tentait un passage.

R. VIII, p. 124.

2764. — MURAT AU MARÉCHAL LANNES

13 décembre 1806, 4 heures après midi.

A monsieur le maréchal Lannes.

Mon cher maréchal, le pont est fini, je dois des éloges au général Foucher[1] qui en a constamment dirigé le rétablissement et qui a animé par sa présence les braves pontonniers; je dois aussi beaucoup à leur capitaine. Je vous prie de leur témoigner toute ma satisfaction et de leur dire que je ferai connaître à l'Empereur tout le zèle et l'activité qu'ils ont montrés dans une circonstance si intéressante.

Je fais réunir tout le corps du maréchal Davout sur le Bug et en arrière; je vous prie en conséquence de faire occuper Praga par une division de votre corps d'armée; je désire que ce mouvement se fasse dès demain. Recevez, mon cher maréchal, etc.

Archives du prince Murat. R. IX, p. 32.

2765. — MURAT AU GÉNÉRAL DEROY

Varsovie, le 13 décembre 1806.

A monsieur le général Deroy, commandant une division du corps du Prince Jérôme[2].

Monsieur le général, l'Empereur me prévient qu'il vient de vous ordonner de vous porter avec votre division sur Petrickau. Je vous prie d'accélérer votre marche sur ce point, et de faire connaître par le retour de l'officier qui vous remettra ma lettre, le jour où vous y arriverez. Il est très possible que vous y trouviez l'ordre de continuer votre marche sur Varsovie. Je vous prie de faire prévenir S. A. I. le Prince Jérôme de ces dispositions. J'espère que d'ici à

[1] Louis-François de Foucher de Careil, né à Guérande (Loire-Inférieure) le 18 décembre 1762, capitaine d'artillerie en 1791, général de brigade le 29 août 1803, général de division le 3 mars 1807, mort à Garches, le 18 novembre 1818

[2] Le corps d'armée sous les ordres du prince Jérôme était fort de 24789 hommes formant trois divisions d'infanterie, sous les ordres des généraux bavarois Deroy et Minucci et du général wurtembergeois Seckendorf, et trois brigades de cavalerie commandées par le Bavarois Mezzanelli et les Français Montbrun et Lefebvre-Desnouettes.

demain l'armée ennemie qui est en présence aura pris son parti. Recevez, monsieur le général, etc.

P.-S. — Vous continuerez votre marche jusqu'à Rawa.

R. IX, p. 33.

2766. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 13 décembre 1806,
à 11 heures du soir.

Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à V. M. par ma lettre du 8, que les Russes, qui décidément faisaient un mouvement rétrograde sur leurs frontières, s'étaient de nouveau portés sur nous et avaient reparu au confluent de la Narew et à Zakroczyn. Depuis ce jour, toutes mes lettres vous ont annoncé que Buxhœwden réuni au corps de Benningsen continuait ce mouvement sur nous. Aujourd'hui il n'y a plus de doute que toute l'armée russe ne soit réunie sur la Narew et nous touchons sans doute à un dénouement. L'ennemi a marché hier de Makow sur Gaziorow, au-dessus de Sierock, pour y passer la Narew sur un pont qu'on devait y jeter. Le général Kamenski a décidément le commandement de l'armée. Le Roi de Prusse est attendu à Pultusk; on dit l'Empereur de Russie arrivé déjà à Grodno.

Le maréchal Davout me rend compte que l'ennemi n'a fait aucune tentative sur Pomichowo, il paraît s'être fortifié en face de ce village sur la rive gauche de l'Wkra.

Il n'en a pas été de même sur le point de Sierock, l'ennemi y est très en force, et à deux heures après midi, toutes les troupes y étaient sous les armes, et la cavalerie à cheval. On y a aperçu trois ou quatre batteries de trois ou quatre pièces de canon chacune. Des barques ont été montrées sur le rivage; enfin on y a vu toutes les démonstrations et les préparatifs d'un débarquement et il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de l'empêcher de l'effectuer sur ce point, si réellement il en a le projet; la rive droite dominant prodigieusement la rive gauche et la rivière se trouvant sur ce point extrêmement étroite. Mais si l'ennemi débarque, nous ne lui donnerons certainement pas le temps de s'établir sur la rive gauche, et dans ce cas j'espère pouvoir bientôt annoncer à V. M. que l'ennemi a été culbuté et forcé de repasser la Narew. Je ne puis cependant croire qu'il veuille sérieusement tenter un passage

sur ce point, car pourquoi les troupes qui se portèrent hier de Makow à Gaziorow auraient-elles passé la Narew au-dessus pour la repasser le lendemain à Sierock? Il était bien plus naturel de passer le Bug à son embouchure dans la Narew; d'un autre côté ces démonstrations ne font-elles pas supposer une retraite, ou bien ne cachent-elles pas une véritable attaque sur notre tête de pont? En second lieu, je ne saurais trop me déterminer à croire que l'ennemi, qui connaît le passage de la Vistule à Thorn et l'occupation de cette ville, le passage du Bug à Okunin, qui a vu le camp retranché, c'est-à-dire une tête de pont sur ce point, et une sur celui de Zakroczyn occupées par des troupes de notre corps d'armée, qui doit avoir appris aujourd'hui que le pont de Varsovie avait été terminé à midi, puisse se décider à chercher à se jeter sur Praga, quand alors il aurait tout à redouter du mouvement de Thorn, de celui de Zakroczyn et d'Okunin sur lui. Il me paraît donc assez raisonnable de penser qu'il a le projet de tenir la ligne de la Narew et celle de l'Wkra, puisqu'il a l'air de se fortifier sur l'une et l'autre rivières et qu'il occupe fortement Plonsk, côté faible de sa position qu'il fait occuper par quinze mille hommes d'infanterie.

Sire, tout le corps du maréchal Davout occupe par une première ligne les points principaux de la Narew, depuis Sierock jusqu'à Okunin; tout le reste de son corps est concentré sur Nieporent, Chotomow, Michalowo, Laysk, Olszewnika, ayant cinq bataillons dans la tête de pont d'Okunin défendue par quatorze bouches à feu, et occupant par quelques voltigeurs Pomichola, se liant par sa gauche avec la tête de pont du maréchal Augereau, également défendue par quatre bataillons et de l'artillerie; ces retranchements ne sont pas encore aussi avancés que ceux du maréchal Davout qui sont dans un état extrêmement respectable. Une division du maréchal Lannes occupera demain matin Praga. Elle serait remplacée au besoin par une autre de ce même corps qui serait à son tour remplacée dans Varsovie par une des divisions du corps du maréchal Augereau, et par tout le corps, si les circonstances l'exigeaient. Je donne l'ordre au général Deroy d'arriver à marches forcées jusqu'à Rawa, je le ferai venir sur Varsovie, si je le crois nécessaire. J'ai déjà 5 régiments de troupes légères sur le Bug, dont un sur la rive droite de cette rivière. Demain matin à la pointe du jour, le général Lasalle se portera sur Nieporent; la division Klein occupera Praga et les villages en avant sur Nieporent, les autres divisions de cavalerie pouvant toutes passer après-demain matin. Je ne me déterminerai cependant à les faire passer que lorsque l'ennemi me permettra

d'occuper la rive droite de la Narew, car il me serait impossible de cantonner et même de les faire vivre entre la Narew et la Vistule. Le général Watier sera aussi dans trois jours sous Varsovie. Sire, d'après ces dispositions, si l'ennemi effectue un passage, je puis le combattre avec 50 mille hommes d'infanterie et plus de cavalerie que le terrain ne me permettrait de développer. Votre Majesté peut compter d'avance que tout le monde fera son devoir et nous prouverons aux Russes que les soldats qui les ont battus à Austerlitz ont la même bravoure, la même intrépidité sur les bords de la Vistule. Sire, ce qui me rassure en mon particulier, c'est que Votre Majesté, instruite par moi des mouvements de l'ennemi sur nous, est déjà en route et qu'elle sera arrivée assez tôt pour nous conduire de nouveau à la victoire. J'oubliais de dire aussi à V. M. que le maréchal Augereau avait jeté quelques hommes d'infanterie sur Wiszogrod et Czerwinsk et quelques hommes de cavalerie sur Plock, ce qui doit nécessairement fixer l'attention de l'ennemi sur ce point.

On dit aussi que l'ennemi cherche à faire un mouvement vers Thorn et Graudenz; si cela arrive, il sera poursuivi vigoureusement. Je fais passer à V. M. tous les rapports du jour. Elle peut y ajouter foi. On croit généralement que l'armée ennemie est forte de cent soixante à cent quatre-vingt mille hommes; combien en faut-il retrancher!

Le général Kamenski est le digne élève de Souvarow, on le dit encore plus barbare que lui, il a soixante-dix ans.

Je suis, de Votre Majesté, etc.

JOACHIM.

P.-S. — Je n'ai pas encore de nouvelles de monsieur le maréchal Ney; je lui ai écrit cependant pour lui faire connaître ma position et celle de l'ennemi et pour l'engager à présenter une tête de colonne sur Plonsk et Neydenbourg.

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 33.

2767. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, 13 décembre 1806.
11 heures du soir.

A monsieur le maréchal Augereau.

Mon cher maréchal, je reçois la dépêche que m'a remise le colonel Sicard, votre aide-de-camp; j'ai lu avec plaisir le rapport

de sa reconnaissance; il m'importait de connaître si l'ennemi occupait ou fera occuper Plonsk. Mon cher maréchal, je crois qu'enfin nous touchons au dénouement; toute l'armée russe est réunie; hier encore et aujourd'hui, elle a continué ses mouvements de Pulstuk et de Makow sur Sierock où l'ennemi a fait des démonstrations qui sembleraient annoncer qu'il a le projet de tenter un passage sur ce point, tandis qu'il a laissé le maréchal Davout tranquille sur le point d'Okunin. Je ne saurais pourtant me décider à croire qu'il veuille décidément passer la Narew et chercher à nous jeter sur Praga, quand il a à craindre les mouvements du maréchal Ney, les vôtres et ceux du maréchal Davout qui a déjà passé le Bug. Peut-être est-il décidé à se maintenir sur les rivières de l'Wkra et de la Narew, ce qui semble expliquer pourquoi il occupe si fortement Plonsk qui se trouverait alors le côté faible de sa position. S'il attaque le maréchal Davout, qui a effectué en force le passage du Bug, vous vous porteriez le plus rapidement possible avec une division de votre corps d'armée sur Varsovie, vous rappelleriez sur Kasun celle qui est sur la Bzura. Faites travailler sans relâche à votre tête de pont; rendez-la inexpugnable. Si le maréchal Davout était fortement attaqué sur Okunin, je pense que vous avez ordonné des démonstrations sur les hauteurs de Modlin et sur Ianowo, si vous n'êtes pas vous-même fortement attaqué en même temps. Vous pouvez compter que je continuerai, ainsi que je vous l'ai mandé, à vous faire part de nos ressources.

Il n'y aurait pas d'inconvénient à jeter quelques hommes de votre cavalerie légère sur Plock, c'est un pays riche d'où vous tirerez de grandes ressources ainsi que de Wiszogrod, si l'ennemi nous le laisse occuper.

Enfin j'espère que demain nous saurons à peu près à quoi nous en tenir. Recevez, etc.

R. IX, p. 37.

2768. — MURAT AU MARÉCHAL NEY

Varsovie, 13 décembre 1806,
11 heures du soir.

A monsieur le maréchal Ney.

Monsieur le maréchal, l'officier que je vous ai envoyé n'est pas encore de retour, et conséquemment je n'ai pas encore de vos nouvelles. Toutes les forces russes sont décidément réunies sur la

Narew depuis Pultusk jusques au confluent de l'Wkra, occupant en force Nasielsk et Plonsk. Le pont de la Vistule a été achevé aujourd'hui, le maréchal Davout a passé la Narew au confluent de l'Wkra, il y a établi une tête de pont défendue par quatorze bouches à feu, ainsi qu'un pont propre à passer de l'infanterie. Le maréchal Augereau a passé la Vistule à Zakroczyn, il a aussi établi une tête de pont. Comme il serait possible que l'ennemi voulût forcer le passage de la Narew, je pense qu'en lui présentant de votre côté des têtes de colonnes sur Plock, Neydenbourg et Plonsk, un tel mouvement ne pourrait que produire un très bon effet et l'inquiéter fortement. Ces troupes n'auraient jamais rien à craindre, puisqu'elles auraient leur retraite assurée sur Thorn. Recevez, etc.

R. IX, p. 38.

2769. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 13 décembre 1806,
11 heures 1/2 du soir.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, j'ai reçu votre rapport de ce jour. Il est constant que l'ennemi est réuni sur la Narew et l'Wkra, occupant fortement Plonsk, Nazielsk, Sierock, et Pultusk. Je crois que l'ennemi a plutôt le projet d'attaquer votre tête de pont que de tenter un passage à Sierock. Comment oserait-il se déterminer à cette manœuvre hardie quand d'un côté, il connaît votre passage du Bug, celui des maréchaux Augereau et Ney sur Zakroczyn et Thorn, et le rétablissement du pont de Varsovie, qui en m'offrant une retraite assurée, me donne la faculté de lui tomber sur le corps avec toutes nos forces réunies. Il est plus probable qu'il cherchera à se maintenir sur l'Wkra et la Narew. Ces retranchements en avant de Pomichowo et les quinze mille hommes d'infanterie qu'il tient sur Plonsk, côté faible alors de sa position, sembleraient confirmer un tel projet. Au reste, je pense que demain nous saurons à quoi nous en tenir. Dans le cas où l'ennemi parviendrait à passer en force le Bug, je vous prie d'en prévenir sur le champ le maréchal Augereau, qui, dans ce cas, a ordre de marcher avec une de ses divisions pour occuper Varsovie; et qui dans celui où vous seriez attaqué dans votre camp retranché, ferait des démonstrations sur Modlin et Ianowo, ce qui ne manquerait pas de donner de l'inquié-

tude à l'ennemi. Il est très probable aussi que si vous êtes attaqué dans votre camp retranché, il le soit en même temps : alors le courage et l'intrépidité des troupes feront le reste. Une division du corps du maréchal Lannes occupera demain Praga ; la brigade Lasalle sera placée en arrière de Nieporent, une division de dragons en avant de Praga. Le général Lasalle observera la frontière d'Autriche et soutiendra avec une division de dragons le général Morand. J'attendrai avec bien de l'impatience les rapports de cette nuit. Recevez, monsieur le maréchal, etc.

R. IX, p. 38.

2770. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 14 décembre 1806,
à 9 heures du soir.

Sire, d'après les rapports qui me sont parvenus, l'ennemi occupait encore ce matin la même position et n'a fait aucune tentative pour passer la Narew; cependant le général Morand me rend compte que les troupes qui avaient pris les armes hier à Sierock avaient disparu, mais qu'on avait néanmoins vu comme à l'ordinaire les mêmes feux de bivouacs; il croit que c'étaient des troupes qui partaient et qui ont été remplacées par d'autres. La musique, comme à l'ordinaire, s'est fait entendre toute la nuit sur la rive opposée. Le général Milhaud, qui poussa hier une reconnaissance sur la rive droite de l'Wkra, me rend aussi compte de son côté que l'ennemi se fortifie sur la rive gauche de cette rivière et qu'il pensait même qu'il y était plus en force.

Au reste, nous serons encore dans un dédale de conjectures sur ses projets, jusqu'à ce que le pont de la Narew soit établi, et que nous ayons pu pousser une bonne reconnaissance sur l'Wkra, c'est-à-dire sur Plonsk et Nazielsk.

Tous les renseignements que je reçois sur la force de l'ennemi, portent cette armée à cent cinquante mille hommes. Le colonel autrichien qui commande le cordon la croit de cette force. Toutes les troupes qui occupent le haut de la Narew et du Bug descendent sur Sierock. Je ne croirai jamais, j'ose le répéter encore, qu'ils aient le projet de tenter le passage de la Narew.

Ce colonel autrichien a montré au général Reille que j'avais envoyé là comme son grand ami, plusieurs lettres du Prince Charles; dans toutes il lui était recommandé d'être très poli envers

les Russes et les Français, mais de protester contre toute espèce de violation qui pourrait avoir lieu et de tâcher d'en avoir un reçu et enfin de faire feu sur tout soldat français ou russe qui voudrait violer la neutralité. Quant aux subsistances, il a dit positivement : « Envoyez nous des Juifs pour acheter, je vous promets de fermer les yeux » ; le capitaine du cercle a fait la même promesse. Les Russes se plaignent amèrement de ce que l'Autriche ne veut pas leur fournir des vivres; ils appellent ce refus une noire ingratitude. Il paraît que l'on a donné contre-ordre pour la marche des troupes qui venaient en Galicie, ce qui explique le transport des magasins de Galicie en Moravie. On annonce à Varsovie l'arrivée du Prince Charles; il y vient, dit-on, pour faire sa cour à Votre Majesté.

Un ordre a été donné en Galicie de payer par anticipation d'ici au 1er janvier, et sous peine d'exécution militaire, les impositions pour cinq années. Il est très vrai que l'Empereur de Russie est en marche pour se rendre avec sa garde à l'armée; il vient par la route de Kœnigsberg. Le corps du général Essen marche sur Grodno, où il doit arriver incessamment. Le général Kamenski semble imiter Souwarow, il fait tous les jours haranguer ses bataillons par les popes et leur fait promettre de grandes récompenses dans le ciel.

La majeure partie des soldats russes sont des recrues et sans habits; ils vivent avec la plus grande difficulté, se trouvant sans magasins. En général, les Russes ne sont pas très rassurés; les Polonais et les Tartares Polonais disent qu'ils passeront avec les Français à la première occasion. La plus grande mésintelligence règne entre les généraux en chef.

Il y a déjà six grands fours établis à Praga; on en construit à Nieporent et à Jablonna; on continue à travailler aux ouvrages de Praga avec la plus grande activité. J'ai fait passer aujourd'hui une division du corps d'armée du maréchal Lannes à Praga, ainsi que la brigade Lasalle et la 1re division de dragons.

Le nombre des malades augmente considérablement; j'en adresse l'état à Votre Majesté; il y a en outre beaucoup de malades à la chambre de la dyssenterie.

Je n'ai pas encore reçu les rapports du jour des maréchaux Davout et Augereau, mais je sais qu'il n'y a rien de nouveau sur la tête de pont de la Narew.

On m'annonce à l'instant la prise de Breslau. Je présume que Votre Majesté est en route pour Varsovie depuis hier. Le jour de votre arrivée sera un très beau jour pour nous et pour les Polonais, qui vous attendent avec la plus grande impatience.

[Le pont a un peu souffert par le passage de l'artillerie, mais l'on s'empresse de réparer la nuit les avaries du jour.

Le maréchal Davout a dû recevoir ce soir le convoi de barques que je lui ai envoyé, et j'espère alors que son pont sera bientôt achevé. On passe des marchés pour d'autres barques, en Galicie, qui seront envoyées au maréchal Augereau; alors nous serons grandement en mesure pour livrer une bonne bataille à l'ennemi [1]]. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 39.

2771. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

15 décembre 1806.

Monsieur le maréchal, j'ai reçu vos rapports d'hier; il me tarde bien d'apprendre que les barques qui vous ont été expédiées sont parvenues. On a demandé au général Hanicque l'état de ses besoins; je vous réponds qu'on s'empressera de les lui fournir. Je suis impatient de connaître le résultat des tentatives qu'a dû faire cette nuit le général Morand sur Dembe; il serait bien à désirer que l'on pût parvenir à rejeter entièrement l'ennemi sur la rive gauche de l'Wkra; alors nous aurions un grand pays pour vivre, et la facilité de nous lier avec le maréchal Ney qui m'annonce avoir des partis sur Plock et Strasburg. Il m'est pénible de croire que Mathieu-Faviers veuille diminuer les bons de votre corps d'armée, quand il a l'ordre formel de le faire vivre. Si les barques sont arrivées, je vous prie de me faire savoir quand vous croyez que votre pont sera terminé.

Le nombre des malades augmente ici continuellement; c'est ce qui m'a déterminé à demander des officiers de santé de votre corps d'armée et de celui du maréchal Lannes. Je vous prie de les envoyer le plus tôt possible.

Tous les renseignements que je reçois de mon côté s'accordent avec les vôtres. Il paraît que l'ennemi concentre ses forces entre la Narew et l'Wkra, observant scrupuleusement le Bug par une chaine de postes. L'Empereur Alexandre est en marche avec sa garde; il vient par la route de Kœnigsberg.

R. IX, p. 42.

---

[1] La fin de cette lettre, entre [ ], a été publiée par le commandant Foucart, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 304.

2772. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 15 décembre 1806,
à minuit.

Sire, l'ennemi n'a fait aucune tentative ni sur la Narew ni sur l'Wkra, ni contre la tête de pont du maréchal Augereau sur la Vistule. Il paraît, d'après le rapport d'un de mes aides-de-camp qui arrive d'auprès du général Morand à Nieporent, que l'ennemi a fait un mouvement sur la Narew. Les cosaques y ont remplacé les troupes qui y étaient depuis quelques jours; on n'y apercevait plus ni artillerie ni infanterie. Ne serait-ce point un mouvement de retraite? ou bien un mouvement offensif sur Thorn? J'espère que nos premières reconnaissances sur l'Wkra nous en donneront quelques indices. Sire, je gémis de cette incertitude, mais il nous a été impossible de vaincre les obstacles que nous avons rencontrés sur la Vistule et ceux que nous rencontrons encore sur la Narew. Le pont qui avait été provisoirement établi sur la Narew pour la communication de l'infanterie sur Okunin, a été détruit et emporté par les glaçons; ainsi jusqu'à ce qu'il soit rétabli avec les barques et les agrès que j'y ai envoyés, je serais blâmable et je ne remplirais certainement pas les intentions de Votre Majesté, si je voulais essayer, avec les quatre bataillons qui sont sur la rive droite de la Narew, une reconnaissance sur l'ennemi. Ne serait-ce pas les compromettre en les conduisant contre un ennemi nombreux qui n'a pas encore été entamé, ne pouvant point les faire soutenir? J'attendrai donc l'établissement d'un pont sur la Narew pour déboucher sur lui avec toutes mes forces réunies et surtout avec toute ma cavalerie; j'espère que V. M. approuvera ce projet, car je le répète, vouloir tenter quelque chose sans avoir un pont sur la Narew, ce serait se compromettre. Cependant le maréchal Augereau fait travailler sans relâche aux ouvrages de la tête du pont d'Utrata, que le général Chasseloup a lui-même tracés; on travaille avec la même activité à ceux de Praga. Il serait bien à désirer que nous eussions assez de moyens pour jeter un pont à quelque distance de celui qui existe à Varsovie, c'est-à-dire sur l'île qui est vis-à-vis la tête du faubourg de Praga en descendant la Vistule, celui qui existe ayant déjà beaucoup souffert par le passage de l'artillerie. Une vingtaine de barques ont déjà été achetées en Galicie. Elles descendent dans ce moment-ci la Visule, elles sont destinées pour le maréchal Augereau.

Nous continuons à éprouver les plus grandes difficultés pour nos subsistances; le nombre des malades augmente parce que le soldat est mal nourri. Tous les villages sont dans ce moment-ci déserts; les paysans fuient parce qu'ils n'ont rien pour vivre ni rien à donner aux soldats. Il m'est pénible de mettre sous les yeux de V. M. un tableau si déchirant, mais qui malheureusement n'est que trop véritable. Un séjour de quinze jours de l'armée autour de Varsovie doit avoir tout consommé. Il est bien temps que les fonds que V. M. m'annonce nous arrivent, le capitaine du cercle de Galicie ayant répondu qu'il nous ferait donner sur-le-champ pour un million de pain. Il y a déjà à Praga des fours pour cuire vingt mille rations par jour, je viens d'ordonner qu'on en fît construire pour en avoir trente mille. Il eût été bien à désirer que V. M. nous eût envoyé l'équipage du pont, ainsi que je l'en avais prié; il aurait été plus que suffisant pour le passage de la Narew. J'ose encore réitérer ma demande, car deux ponts sont indispensables sur ce fleuve.

On me rend compte que trois hussards du 7e régiment ont déserté en Galicie, on les a réclamés, ils ont été refusés. On nous annonce dix à douze mille Tartares sur le Bug. La plus grande mésintelligence règne parmi les généraux russes et le plus grand découragement dans leurs troupes. Que la circonstance serait favorable pour livrer bataille! Quel dommage que le maréchal Ney n'ait pas cinquante mille hommes pour marcher sur eux! La Narew l'Wkra et le Bug seraient bientôt évacués.

Les Polonais russes commencent à déserter; les proclamations qui rappellent les Polonais sous les drapeaux de la patrie leur sont déjà parvenues; déjà plusieurs officiers ont repassé la Narew; ils disent que tous les Polonais sont bien décidés à déserter à la première occasion.

J'adresse à Votre Majesté les différents rapports qui me sont parvenus, ainsi qu'une lettre du maréchal Ney qui me fait connaître sa position et qui semble annoncer qu'il aurait besoin d'un ordre de V. M. pour exécuter un mouvement sur l'ennemi. Je ne pourrais donc pas compter sur lui, si j'en avais besoin; néanmoins en lui faisant connaître la force et la position des Russes, je l'ai engagé à présenter des têtes de colonnes sur Neydenbourg et Plonsk; d'après sa lettre, je ne dois pas compter sur ce mouvement. Cependant V. M. m'a souvent répété dans ses lettres que je devais donner des ordres au maréchal Ney. Il serait bien à désirer que ce maréchal connût vos intentions, afin que dans un mouvement

général, je sache positivement si je puis disposer de lui. J'ai besoin aussi de savoir si je puis disposer du corps du Prince Jérôme. Je leur donnerais bien des ordres à l'un et à l'autre si les circonstances m'y forçaient, mais j'ai besoin de savoir si je puis compter sur leur exécution.

Je suis...

Je rouvre ma lettre pour y joindre les rapports qui me parviennent à l'instant du maréchal Davout. Il paraît que l'ennemi est toujours très en force sur la Narew et qu'il se fortifie sur l'Wkra. Un mouvement combiné sur Plonsk de Viszogrod et de Thorn doivent (*sic*) produire un très bon effet. Je vais insister pour l'établissement du pont sur la Narew au lieu du pont volant. Je vais voir aussi s'il ne sera pas possible de jeter quelques hommes sur la rive gauche de l'Wkra, à son embouchure dans la Narew, et d'y faire établir un retranchement qui aurait pour objet de flanquer notre tête de pont, à portée de pistolet, et de pouvoir tourner les batteries de l'ennemi établies en avant de Pomichowo, lorsque notre pont de la Narew sera établi et que nous voudrons établir quelque chose contre lui. C'est une idée que je soumettrai au général Chasseloup qui déjà a été sur le terrain; ces hommes ne seraient jamais compromis, ils seraient sous la protection de la tête de pont, un bateau doit suffire pour sa communication.

Archives du prince Murat. R. IX, p. 43.

2773. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

16 décembre 1806, 8 heures du matin.

A monsieur le maréchal Augereau.

Mon cher maréchal, je vous préviens avec plaisir que l'équipage de pont est en route de Thorn sur Varsovie. Faites sur-le-champ partir un de vos officiers pour aller à sa rencontre, et pour le diriger sur le point que vous avez choisi pour son établissement.

Comme l'Empereur veut que je lui fasse tous les jours un rapport général, je vous prie, mon cher maréchal, de m'adresser le rapport de vos reconnaissances, et tous les renseignements que vous pouvez avoir sur la force, la position et les mouvements de l'ennemi, ainsi que les progrès de vos travaux. L'équipage de pont, suivant ce que me mande monsieur le major général, devrait être aujourd'hui à Sochaczew ou Blonie. Je désire que vos rapports

puissent me parvenir tous les soirs à neuf heures, afin que je puisse les faire partir par le courrier que j'expédie à S. M. de neuf à dix heures du soir.

Il est parti ce matin douze mille rations de pain pour votre corps d'armée.

R. IX, p. 45.

2774. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

16 décembre 1806, 8 heures du matin.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, j'ai reçu les deux rapports par lesquels vous m'annoncez que l'ennemi se renforce sur l'Wkra et sur la Narew; c'est vraisemblablement les positions qu'il veut défendre. Il faut que le général Hanicque envoie prendre à Varsovie tout ce qui lui manque pour l'établissement du pont d'Okunin; il ne nous suffit point d'avoir des ponts volants; il faut absolument que le pont soit établi.

L'équipage de pont qui avait été dirigé de Posen sur Thorn, marche maintenant sur Varsovie; je donne l'ordre au maréchal Augereau d'envoyer un officier à sa rencontre pour le conduire à l'endroit qu'il a désigné lui-même pour jeter un pont. Par ce moyen, Varsovie pourra plus facilement venir à votre secours pour l'établissement de votre pont.

L'ennemi conserve la facilité de pouvoir vous inquiéter par la droite de votre tête de pont, à l'embouchure de l'Wkra dans la Narew; je crois qu'il serait très avantageux, si la chose est possible comme il paraît, de faire un ouvrage sur la rive gauche de l'Wkra à son embouchure dans la Narew, cet ouvrage serait lié à votre tête de pont par un pont de communication qu'il serait facile de faire jeter sur ce point au moyen d'un petit nombre de barques, et qui vous donnerait, lorsqu'il sera question de prendre l'offensive, les moyens de tourner les positions et les batteries que l'ennemi occupe en face de Pomichowo, c'est-à-dire que par ce moyen l'Wkra et la Narew seraient définitivement passés. Alors il faudrait faire faire un abatis et découvrir le front de cet ouvrage. Faites-vous faire un rapport sur ce projet par vos officiers du génie. Je crois la chose extrêmement avantageuse et d'une facile exécution.

Quant aux douze mille francs dont vous me parlez, je vous avoue que je me rappelle bien que vous m'avez dit avoir quarante

mille francs dans vos caisses, dont on pouvait disposer pour l'achat des subsistances, et que vous deviez me faire un rapport pour être autorisé à les employer à cet effet, mais je ne me rappelle pas que vous m'ayez dit depuis que ces fonds n'étaient plus disponibles. Il est malheureux que vous m'annonciez qu'ils ne le sont plus. Je vais ordonner de faire mettre les douze mille francs à la disposition de votre ordonnateur, s'il existe quelques fonds dans la caisse du payeur, car hier il n'avait pas un sol; il compte sur quelques rentrées dans la journée.

Au reste, je viens d'être autorisé par l'Empereur, mais ceci est pour vous, à envoyer un officier auprès du commandant du cordon autrichien pour me plaindre de ce qu'ils ne veulent point nous laisser fournir des subsistances par la voie du commerce; cet officier a ordre d'exiger une réponse catégorique. Il faut attendre de cette démarche un résultat satisfaisant.

Je reçois le procès-verbal des sels trouvés à Modlin; je vais le faire remettre à l'intendant et lui ordonner de chercher à faire vendre non seulement celui-là, mais encore tous ceux que j'ai mis à sa disposition. L'Empereur d'un autre côté m'annonce trois cents mille francs. Dieu veuille qu'ils arrivent bientôt! Vous avez des bœufs dans le pays, faites-les manger, car ici nous sommes dans la plus grande misère, et sur le point de manquer de tout. Au reste, vous pouvez bien compter que nous partagerons toujours nos ressources avec vous.

J'ai fait connaître à S. M. notre fâcheuse position; il m'annonce de grandes mesures qui sans doute la feront bientôt cesser.

L'Empereur me demande des renseignements sur la force et la position des différents corps d'armée qui sont sur la Vistule, je vous prie de me faire adresser le plus tôt qu'il vous sera possible, l'état de situation et des cantonnements de votre corps d'armée.

R. IX, p. 46.

2775. — MURAT AU MARÉCHAL LANNES

Varsovie, 16 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Lannes.

Mon cher maréchal, l'Empereur me demande des renseignements sur la force et la position des différents corps d'armée qui sont sur la Vistule; je vous prie de me faire adresser le plus tôt

qu'il vous sera possible l'état de situation et des cantonnements de votre corps d'armée.

R. IX, p. 47.

2776. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 16 décembre 1806, à 9 heures du soir.

Sire, je m'empresse d'envoyer à V. M. les rapports que je reçois à l'instant sur la force et les mouvements des Russes. Tous confirment leur marche et leur réunion sur la Narew et l'Wkra. Les généraux russes ont reçu l'ordre de nous attaquer et ils s'attendent à l'être eux-mêmes d'un moment à l'autre. Il y a eu aujourd'hui sur l'embouchure de l'Wkra, quelques coups de canon tirés contre quelques-uns de nos voltigeurs qu'on avait jetés sur ce point, sur la rive gauche de cette rivière, ce qui semble annoncer que l'ennemi ne sera point disposé à nous laisser fortifier sur ce point, qu'il est très important d'occuper. J'ose le répéter à Votre Majesté, il est impossible que l'ennemi puisse se maintenir dans la position qu'il occupe maintenant, après que les maréchaux Davout et Augereau auront établi leurs ponts. Tout mouvement sur Plonsk, Nasielsk et Nowemiasto les forcera très certainement à se jeter entre le Bug et la Narew, alors il me sera facile de les serrer de près et d'avoir un grand pays pour vivre. Si cependant ils nous attaquent, nous sommes très en mesure pour les bien recevoir. V. M. peut-être bien tranquille là-dessus. Je ne le suis pas du tout sur nos ressources pour les subsistances de l'armée; il m'est extrêmement pénible de vous en entretenir tous les jours, mais je le dois, et l'ordre d'en faire demander formellement en Galicie m'est arrivé fort à propos. Le général Girard est parti depuis midi pour se rendre auprès du général autrichien qui commande le cordon de neutralité, il a l'ordre de lui remettre une note conforme aux instructions que vous m'avez fait adresser par le major général, nous saurons enfin sur quoi nous devons compter.

J'ai envoyé un officier au devant de l'équipage de ponts, il a l'ordre de le conduire au maréchal Augereau; il sera établi à l'endroit que ce maréchal a désigné, et où déjà la tête de pont est fort avancée. Je le crois encore plus utile sur le point de Zakroczyn que sur la Narew, puisque le maréchal Augereau n'a aucun moyen pour en établir et que j'ai fourni au maréchal Davout tout ce qu'il fallait pour le sien.

Demain au soir six pièces de canon de six seront établies dans les retranchements de Praga, c'est un cadeau du maréchal Lannes qui avait pris cette artillerie à Custrin et qui l'avait en sus de son armement.

Quant aux deux projets qui ont été présentés à V. M. par le général Chasseloup, sur l'établissement du pont sur l'île de Praga et sur les ouvrages en général de ce faubourg, je ne crois pas que le premier soit exécutable dans la saison actuelle, ensuite son établissement présenterait de très grandes difficultés : 1° il n'existe point de pilotis, c'est-à-dire de brise-glace, dès lors point de point fixe pour attacher les barques, et il n'existe point une seule ancre; 2° la tête de pont qui devrait le couvrir, toucherait à l'extrémité nord du faubourg de Praga, qu'il faudrait nécessairement détruire, si on ne voulait pas s'exposer à le voir occupé par l'ennemi. Quant aux ouvrages en général de Praga, il faut vingt-cinq mille hommes pour les défendre tels qu'ils vont exister; ils ont un développement immense, mais pour me conformer aux ordres de V. M. et donner au pont qui existe une véritable tête de pont, j'ai ordonné ce matin au général Chasseloup de la tracer dans le faubourg et de faire faire une estimation des maisons qu'il faudrait détruire ou changer de place. Je ne crois pas que cette dépense fût bien forte, et ce serait le seul moyen d'y construire une tête de pont telle que Votre Majesté pourrait le désirer. Demain son travail sera fini, j'en adresserai le rapport à V. M. dans ma prochaine dépêche. Je lui ai observé aussi que Thorn n'avait rien de commun avec Zakroczyn, que c'étaient deux systèmes tout à fait différents; ainsi V. M. peut compter qu'elle aura, j'espère, dans peu de temps, outre les ponts de Thorn et de Varsovie, un pont sur Zakroczyn, un et peut-être deux sur la Narew, si, comme je l'espère, on laisse descendre de Galicie des barques que j'y ai fait acheter.

Je viens d'ordonner qu'on fasse fournir par les particuliers de la ville des lits pour nos malades; il y en a encore au moins cinq cents qui sont sur la paille, ils seront certainement fournis sous quarante-huit heures.

Le maréchal Lannes est très malade, ainsi que le général de division Beaumont.

Les fourrages arrivent si difficilement à Varsovie que le général Walter est venu me demander la permission de faire cantonner les chevaux de l'artillerie dans un village voisin ; je l'y ai autorisé.

Le maréchal Davout me rend compte qu'on a trouvé quatorze cents tonneaux de sel à Modlin, c'est-à-dire pour soixante-deux

mille francs. Je viens d'indiquer cette ressource à l'intendant et de lui ordonner de chercher à échanger avec des Juifs tous les sels que nous avons, contre des subsistances, je ne sais si j'obtiendrai quelque résultat.

La levée des Polonais ne va pas très vite, pas plus que l'organisation de la garde nationale. Sire, ce pays-ci souffre beaucoup; il y a déjà près de vingt jours que l'armée est réunie aux environs de Varsovie.

Le major général m'écrit de la part de V. M. que je ne vous donne point assez de renseignements sur les différents corps d'armée et que vous n'êtes point assez instruit de leur position, je n'ai cependant fait faire aucun mouvement sans vous en rendre compte. Voici leur position :

[Le corps du maréchal Davout sur la Narew, ayant quatre bataillons sur sa rive droite, dans une tête de pont. Le général Milhaud à Pomichowo, sur l'Wkra, avec sa brigade.

Le maréchal Lannes occupe Praga avec une division, Varsovie avec l'autre. Sa cavalerie légère est sur la Vistule depuis la Bzura jusqu'à Varsovie.

Le maréchal Augereau, en face de Zakroczyn, occupant même Wiszogrod, d'où il tire quelques subsistances. Sa cavalerie légère borde la Vistule depuis Wrocklawieck jusqu'à la Bzura; il a même eu l'ordre de faire occuper Plock. Le général Lasalle borde la frontière de Galicie, depuis la hauteur de Praga jusqu'au confluent du Bug et de la Narew.

Le général Klein a son quartier général à Praga, il occupe au midi tous les villages jusqu'à la frontière de la Galicie.

Le général Becker occupe Raszin, Nadarzyn et environs.

Le général Beaumont occupe Gora jusqu'à Varsovie. Il a son quartier général à Jeziorna.

Le général Nansouty a son quartier général à Blonie, occupant les villages jusqu'à Varsovie.

Le général Wathier est en marche pour Varsovie.]

La division Deroy est en marche pour Rawa.

La garde de V. M. est à Varsovie.

Les marins et pontonniers de la garde impériale sont arrivés aujourd'hui. Je vais leur confier la garde du pont. Ceux du maréchal Lannes, auxquels je dois les plus grands éloges pour le zèle et l'intelligence qu'ils ont mis dans la construction du pont de Varsovie, seront envoyés au maréchal Augereau pour l'aider dans l'établissement du sien.

J'attends à chaque instant de nouveaux renseignements que je m'empresserai d'adresser à V. M.

La députation de Varsovie vient de rentrer; elle est enchantée de l'accueil que Votre Majesté lui a fait; ils publient partout vos bontés; ils m'ont parlé du projet qu'ils avaient de convoquer la Diète nationale, en me disant que vous aviez paru l'approuver. Je leur ai répondu que je n'y voyais aucun inconvénient. Ils sont désolés de ne pas avoir reçu avant leur départ la lettre que je leur avais adressée au nom du maréchal de la Diète par laquelle ils devaient prier Votre Majesté qu'elle daignât être roi de Pologne[1].

Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 48.

2777. — PAULINE BORGHÈSE A MURAT

Paris, ce 16 décembre (1806).

Je profite avec bien du plaisir, mon cher petit frère, du courrier que Caroline envoye pour vous souhaiter une bonne année, je ne vous souhaiterai pas de nouveaux lauriers, car je trouve que vous en avez à vous seul de quoi en contenter cinquante.

Ma santé est assez bonne. Hier j'ai passé la soirée avec Caroline qui recevait, il y avait une société très brillante; nous nous sommes arrangées pour recevoir alternativement tous les lundis et d'aller l'une chez l'autre réciproquement.

Vos enfants sont charmans, mon cher frère, je les aime et les vois bien souvent, surtout Achille qui s'est promené l'autre jour au bois de Boulogne à cheval à côté de ma voiture.

Continuez, mon cher petit frère, à me donner de vos nouvelles, croyez que personne ne vous aime plus tendrement que votre petite sœur.

PAULINE.

P.-S. — Tout le monde dit à Paris que vous serez roi de Pologne, pour moi, je le désire, si cela vous fait plaisir, mais j'en serais fâchée parce que cela m'éloignerait de vous.

Archives du prince Murat. D. 530. 7.

---

[1] La partie comprise entre [ ] a été publiée par P. FOUCART, *Campagne de Pologne*, I, p. 312-313.

2778. — FOUCHÉ A MURAT

Paris, 16 décembre (1806).

Monseigneur,

Je ne veux point laisser partir le messager de la Princesse Caroline sans lui remettre une lettre pour Votre Altesse. Je lui dois des complimens et de nouvelles félicitations. Puissions-nous voir bientôt la Pologne rétablie au rang des nations [1] ! Ce n'est pas pour votre bonheur personnel que je désire et que je fais des vœux pour que vous soyez le chef de cette nouvelle nation, mais c'est pour l'intérêt et la tranquillité de notre empire. Les victoires de l'Empereur seront superflues, s'il ne rend pas impossible toute coalition contre la France, l'orgueil et la haine des Rois conspireront sans cesse.

Je prie Votre Altesse de se souvenir que l'Empereur va pénétrer dans un pays où le Saint Nicolas a fait beaucoup de fanatiques, on ne peut trop surveiller autour de Sa Majesté. Nos ennemis ont armé plus d'un bras sacrilège. Nous sommes ici dans une profonde tranquillité. Nous craignons que le prolongement de la guerre ne retienne l'Empereur éloigné de nous pour quelque temps encore. Je ne m'accoutume pas à son absence, j'éprouve un vide qui me chagrine.

J'ai le bonheur de voir souvent votre auguste épouse, elle craint beaucoup de quitter Paris, mais elle a dans l'âme assez de courage pour se résigner aux volontés de l'Empereur, et son amour pour vous lui fera trouver doux tous ses sacrifices. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Altesse combien il me sera pénible de renoncer à

[1] L'opinion publique en France et en Pologne et celle de l'armée étaient d'accord pour désigner Murat comme le futur roi de la Pologne reconstituée. « Cette nation veut tenir un chef de nous, écrivait Duroc à Junot, un roi Murat leur plaît fort, avec ses panaches et ses uniformes brillants, mais surtout par sa bravoure, car tu sais qu'elle est de bon aloi. (*Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, IX, p. 350.) M. Handelsman (*Napoléon et la Pologne*, p. 214) publie un rapport de Dubouchet, daté de Varsovie, 23 décembre 1806, dans lequel on lit : « La perspective de redevenir une nation puissante ne fait pas balancer les Polonais sur le choix d'un chef. La nécessité d'être pendant longtemps puissance militaire fixe leurs vœux sur un guerrier. Le prince Murat est désigné dans l'opinion générale. On voit néanmoins percer le désir qu'ils auraient de le voir monter sur le trône à la suite d'une Diète légalement convoquée, plutôt que par un simple acte d'autorité de l'Empereur. Ce désir trouve sa conséquence dans les opinions qui divisent les Polonais. » (Aff. Étr. Pologne, Mémoires, Supplément, 16, fol. 122, 123.)

l'habitude de vous voir et de recevoir les témoignages de vos bontés. Quelque part que les événemens vous appellent, vous pouvez compter l'un et l'autre sur un attachement qui n'a de bornes que le respect que je vous dois.

FOUCHÉ.

Archives du prince Murat. D. 420. 5.

2779. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 17 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, je vous adresse des lettres du major général, et comme il paraît se plaindre de ne plus recevoir de vos rapports, vous ayant recommandé de lui adresser toujours le double de ceux que vous m'adressiez à moi-même, je vous préviens pour vous mettre à même de pouvoir remplir ses instructions, que je fais partir tous les soirs un officier pour le grand quartier général, qui se chargera de vos dépêches, à moins que vous ne trouviez plus convenable de les adresser directement.

Je suis bien aise que vous soyez parvenu à occuper la rive gauche de l'Wkra à son confluent dans la Narew, et de l'espérance que vous me donnez de vous y fortifier. Par votre dépêche, vous m'annoncez que vous ne croyez pas que l'ennemi soit en force sur l'Wkra ; il me tarde bien d'apprendre si les reconnaissances de ce matin vous confirmeront dans votre opinion et si le général Morand sera parvenu à effectuer son passage.

Le général Hanicque va défendre la Vistule avec tous les moyens qu'il a pu réunir à Varsovie. Je désire bien qu'ils soient suffisants, car nous aurions bien de la peine pour le moment à nous en procurer d'autres.

J'ai vu, ce me semble, beaucoup de bœufs dans les cantonnements que vous occupez ; vous seriez bien aimable de ne pas nous en demander. Dans le cas où nous serions obligés de vous en fournir, je donnerai l'ordre qu'on vous envoie de la viande sur pied.

Le maréchal Ney, par sa lettre du 15, m'écrit de Thorn qu'il venait de recevoir la nouvelle que dix mille Russes étaient attendus à Lippno. Tâchez de savoir si ce n'est pas le corps qui occupait Plonsk ; ce mouvement semblerait être d'accord avec le rapport que

vous fait le général Milhaud de sa reconnaissance sur ce point. Mais d'un autre côté pourquoi le général Benningsen se trouverait-il à Popowo et le général Buxhœwden, à Wissokie, Massowikie? Nous ne le saurons véritablement que lorsque vous serez en mesure de faire une forte reconnaissance sur Nasielsk et Dembe. Recevez, etc.

R. IX, p. 52.

2780. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 17 décembre 1806
à 5 heures après-midi.

Sire, je reçois les dépêches de Votre Majesté, des 13 et 14, dix heures du matin et 2 heures après midi. Je vois avec peine que Votre Majesté a été contrariée du mouvement rétrograde des Russes, et qu'Elle aurait désiré surtout recevoir en même temps que mes rapports ceux de MM. les maréchaux Lannes, Davout et Augereau [1]. Je vous prie d'être bien persuadé que je ne leur ai point donné l'ordre de cesser de correspondre avec monsieur le major général et que j'ai dû penser que cette correspondance existait toujours, puisque souvent j'ai reçu des dépêches de monsieur le major général pour eux, et que souvent ils m'en ont adressé pour monsieur le major général [2]. Quant à mes rapports à Votre Majesté, ils ont toujours été

[1] *Napoléon à Murat.* Posen, 14 décembre 1806 .. « Les maréchaux ne correspondent plus avec moi par le canal du major général, cela me fait de la peine, cela est cependant de l'essence de l'organisation de la Grande Armée. Vos lettres, qui sont d'ailleurs remplies de beaucoup de choses, ne me font pas connaître tout ce qu'il m'importe de savoir, ce que je trouve dans les rapports de détails... » (*Correspondance*, n° 11464.)

[2] Le maréchal Davout écrivait à Murat, de Jablonna, 17 décembre 1806 : « J'ai reçu une lettre du prince de Neufchatel, en date du 14 décembre, il se plaint de ce que je ne lui ai pas adressé le double des rapports sur ce qui se passait au corps d'armée et de tout ce que je savais sur les mouvements de l'ennemi. Il doit y avoir un malentendu puisque vous m'avez donné l'assurance que vous lui adressiez les rapports originaux que je transmettais sur ce dernier article.

« J'ai l'honneur de vous prier, en conséquence, de vouloir bien me disculper sur cet objet. Quant au premier, à l'avenir, j'enverrai le double des rapports généraux et même pour ce qui concerne ce que je sais des mouvements de l'ennemi, je l'enverrai sous cachet volant, afin que vous puissiez en prendre connaissance, n'ayant pas le temps de faire des écritures. » (*Correspondance du maréchal Davout*, t. I, p. 365.)

M. Ch. de Mazade qui a publié cette correspondance fait remarquer « que depuis l'entrée à Varsovie, au courant de décembre, les lettres du maréchal

basés sur ceux de MM. les maréchaux, et je ne croyais pas faire quelque chose de conforme à vos désirs en vous adressant les originaux, c'est-à-dire un tas de papiers qui n'auraient été que la répétition de ce que j'avais l'honneur de vous mander.

J'ai rendu compte tous les jours régulièrement à V. M. des mouvements de l'ennemi; jusqu'à ce jour, tous mes rapports se sont trouvés fondés; pour mettre V. M. à portée d'en juger, je lui adresse tous les rapports des maréchaux; vous verrez qu'ils sont bien loin de contenir les détails dans lesquels je suis entré moi-même. A l'avenir, je les joindrai tous à mes dépêches, malgré que je leur aie écrit de faire de leur côté leurs rapports directement à monsieur le major général; j'espère que par ce moyen vous n'aurez plus rien à désirer pour cet objet.

Je n'avais point ordonné à monsieur Wibiski de faire afficher la note concernant la déclaration de guerre entre la Porte et la Russie, mais bien de la mettre dans les journaux; mais comme la gazette était déjà distribuée lorsque je lui en donnai l'ordre, il crut devoir la faire connaître par une affiche particulière qui devait être regardée comme un supplément de la Gazette. J'ai eu tort de le permettre. Je suis...

Un poste autrichien, composé d'un sous-officier et de deux hussards, a déserté des frontières de la Galicie, avec armes et bagages; ils seront dirigés sur Posen.

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 53.

2781. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 17 décembre 1806,
à 5 heures du soir.

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. les rapports que je reçois à l'instant de monsieur le maréchal Davout, qui me paraissent trop

Davout sont généralement adressées au Grand-Duc de Berg qui se montrait jaloux de son rôle de général en chef et voulait en exercer les prérogatives. Ce n'était pas l'intention de l'Empereur, qui, en donnant le commandement à Murat, n'entendait pas moins rester en communication directe, journalière, avec les maréchaux... »

Murat, semble-t-il, n'avait rien à se reprocher dans cette affaire, son attitude en Pologne vis-à-vis des maréchaux sous ses ordres avait toujours été courtoise et correcte, mais entre tous le maréchal Davout supportait difficilement d'être son subordonné. L'animosité qui existait à l'état latent dès 1805 se fit jour complètement en Russie pendant la campagne de 1812 (Voir *Revue de l'Empire*, année 1846, p. 282).

importants pour ne pas vous être expédiés de suite. Dès que je saurai le résultat des coups de canon qu'on tirait à midi sur la Narew, je ne perdrai pas un instant pour le faire connaître à Votre Majesté ; je présume que ces coups de canon peuvent être tirés sur les travailleurs occupés aux retranchements ordonnés sur la rive gauche de l'Wkra, à son embouchure dans la Narew.

J'ai remis au général Chasseloup la lettre de V. M., après en avoir gardé copie; il m'a paru extrêmement sensible à la bonté avec laquelle V. M. lui fait connaître ses intentions. Il m'a prié de vous écrire qu'il ferait tout son possible pour les mériter. Il va s'occuper dès aujourd'hui de l'exécution de vos ordres.

Nous avons été grandement contrariés hier, et nous le sommes encore aujourd'hui; le vent changea tout à coup, et une fumée, qui dura hier pendant quatre heures, retarda considérablement la cuisson et conséquemment la distribution du pain. Nous éprouvons aujourd'hui le même inconvénient, mais comme on a commencé à cuire dans les fours de Praga, j'espère qu'on pourra faire la distribution entière.

Je joins à ma dépêche une lettre du général Girard ; si sa maladie ne l'empêche de continuer sa route, il ira jusqu'auprès du général qui commande en chef les troupes autrichiennes en Galicie; il vérifiera tous les rapports que nous recevons sur ce pays, et il s'assurera surtout si le mouvement des troupes autrichiennes est vrai.

Le maréchal Ney, par sa lettre du 15 décembre, que je joins ici, m'annonce que dix mille Russes sont attendus à Lippno ; ces troupes viennent sans doute de Plonsk, mais je n'ai encore rien de positif à cet égard.

Le maréchal Bessières, en débouchant par Thorn, fera sans doute un grand effet, et pourra faire beaucoup de mal à l'ennemi; je gémis de ne pouvoir pas encore passer avec la cavalerie qui est sous mes ordres sur la rive droite de la Narew, pour tâcher de faire ma jonction avec lui.

Le général Hanicque, qui vient de partir en ce moment avec tout ce qu'il a pu ramasser de ressources à Varsovie, pour se rendre sur la Narew, va travailler sans relâche à l'établissement du pont d'Okunin. Le général Senermont, vient de partir aussi pour Kasun ; il a laissé ici son aide-de-camp, chargé de ramasser les agrés, cordages, etc., pour l'établissement du pont près Zakroczyn ; ce général m'a fait le rapport que l'équipage de pont qu'il devait recevoir de Thorn serait insuffisant; je lui ai promis tous les bateaux qui arriveront du haut de la Vistule.

Un de mes aides-de-camp, qui arrive de Nieporent d'auprès du général Morand, me rend compte que ce général lui a dit qu'il croyait avoir aperçu beaucoup de mouvement parmi les Russes à Zagroby et à Dembe. Il aura sans doute fait un rapport circonstancié au maréchal Davout; dès qu'il me parviendra, je l'adresserai à V. M.

Le général Le Marois est malade; il vient de m'adresser un rapport d'un agent qu'il avait envoyé en Galicie. Comme beaucoup de Polonais croient avoir besoin de la guerre avec l'Autriche pour recouvrer la Galicie, je pense qu'on ne doit pas trop aveuglément s'en rapporter aux rapports qu'ils nous font sur les troupes autrichiennes. Néanmoins la Galicie a besoin d'être observée, tant par rapport aux Russes que par rapport aux Autrichiens. Je suis...

M[r] le chef de bataillon Broussaud, que M[r] le major général avait chargé de la levée du pays situé le long de la Vistule, de la Narew et du Bug, a terminé son travail. Son rapport sera envoyé après-demain à M. le major général.

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 53.

2782. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 18 décembre 1806,
à 1 heure du matin.

Sire, j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté il y a six heures, je lui ai envoyé tous les rapports que j'avais reçus jusqu'à ce moment; je m'empresse maintenant de lui adresser celui qui me parvient à l'instant du maréchal Davout sur l'affaire qui a eu lieu aux avant-postes. Il paraît que l'ennemi consentira difficilement à ce que nous nous établissions au confluent de la rive de l'Wkra. Votre Majesté verra par les différents rapports qui sont joints à celui de monsieur le maréchal que l'ennemi paraît avoir réuni ses forces sur la Narew et l'Wkra, ainsi qu'au confluent du Bug; vous verrrez aussi, Sire, les difficultés qu'on éprouve pour faire vivre l'armée; ce soir il n'y avait plus d'eau-de-vie au magasin, on en versera dans la nuit, et tout ce qu'on reçoit est uniquement destiné pour les travailleurs et suffit à peine. A commencer de demain on enverra des bœufs au corps d'armée de monsieur le maréchal Davout.

L'ordonnateur a passé ce soir un marché avec un entrepreneur

qui se charge de fournir vingt-quatre mille rations de pain par jour; en outre la Chambre a pris un arrêté pour faire battre les blés qui se trouvent dans les granges.

Les fonds que Votre Majesté a annoncés, ne sont point encore arrivés, et il n'y a pas un sol dans les caisses des payeurs. Je suis...

Guerre et Archives du prince Murat. R. VIII, p. 125.

2783. — MURAT AU GÉNÉRAL BISSON

Varsovie, 18 décembre 1806.

A monsieur le général Bisson, à Brunswick.

Monsieur le général, votre manière de faire la cour me convient très fort et je m'attendais à cette obligeance de votre part, aussi n'ai-je pas hésité dans le temps à vous écrire pour vous demander tous vos soins en faveur du détachement qui devait former votre garde. S. M. m'a permis de recruter dans toute la Westphalie et de recevoir même les prisonniers Prussiens originaires de ce pays[1]. Je verrai donc avec plaisir qu'au moyen de cette autorisation, vous fassiez de mon détachement un bataillon; mais je désire que vous ne receviez aucun homme marié, ni au-dessus de trente-cinq ans. Mon ministre a reçu l'ordre d'envoyer des fonds pour la solde, en cas que vous ne fussiez pas autorisé à faire solder votre garde. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous receviez la compagnie du Prince d'Orange, excepté les hommes mariés. Je vous autorise même à recevoir comme officiers, pour compléter ceux du bataillon, ceux qui se présenteraient, n'ayant pas plus de trente-cinq ans, originaires du pays, munis de bons certificats et ayant un peu de fortune. Je suis persuadé que par vos soins ce bataillon sera bientôt formé, et s'il le fallait, en état d'entrer bientôt en campagne. Je suis tranquille quant à son armement, habillement et équipement; la garde d'un gouverneur doit être très bien pourvue en tout. Donnez-moi, monsieur le général, l'occasion de vous être utile et recevez, etc.

R. IX, p. 56.

---

[1] Lettre de Murat à Napoléon. Berlin, 18 novembre 1806. (*Correspondance*, n° 2648.)

2784. — MURAT AU GÉNÉRAL LOISON

18 décembre 1806.

A monsieur le général Loison, à Münster.

Monsieur le général, j'ai reçu votre lettre du 27 novembre. Lorsque j'ai ordonné à mon ministre des Finances de ne rien faire fournir pour l'entretien, la solde, l'habillement et l'équipement de mes troupes, j'ai dû penser que faisant partie de la Grande Armée, elles devaient être en tout traitées comme les troupes de S. M. Mais instruit des difficultés que l'on faisait pour payer la solde, j'ai ordonné d'envoyer des fonds pour cet objet, et je pense qu'ils sont arrivés à l'heure qu'il est. Quant à l'habillement, l'armement et l'équipement, S. M. a entendu que ces objets seraient fournis, puisqu'elle a ordonné qu'il serait fourni des magasins de Spandau des effets d'habillement, d'armement et d'équipement complets pour dix-huit cents hommes. Ensuite j'ai lieu d'être étonné que le gouverneur de Münster soit embarrassé pour faire solder, habiller équiper et armer sa garde. MM. les gouverneurs de Minden et de Brunswick viennent de m'écrire qu'ils porteront leur garde à la force d'un bataillon, et qu'ils les feront habiller, équiper et armer; car il me paraît de toute justice que le pays conquis qu'elles occupent fournisse à tous leurs besoins. Quant au recrutement, je me suis fait une loi de ne recevoir aucune recrue marié, ni au-dessus de trente-cinq ans, ni étranger au Cercle de Westphalie. Si vous en aviez même reçu, je vous serais obligé de les congédier, car je ne veux pas tomber dans l'inconvénient du Roi de Prusse qui avait plus de femmes et d'enfants qu'il n'avait de soldats. Je verrai donc avec plaisir que vous portiez votre garde à la force d'un bataillon, et j'espère que formée par vos soins, elle sera bientôt en état d'entrer en campagne, si les circonstances l'exigeaient. Quant au capitaine dont vous me parlez qui offre cent hommes, s'il n'a pas plus de trente-cinq ans, et qu'il offre de bons certificats de service, je ne vois aucun inconvénient à l'admettre dans mon bataillon, Recevez, etc.

R. IX, p. 57.

2785. — MURAT AU GÉNÉRAL GOBERT

18 décembre 1806.

A monsieur le général Gobert, à Minden.

Monsieur le général, je reçois votre lettre du 2 décembre. Je

connais depuis longtemps vos sentiments pour moi, et votre obligeance en ce moment pour le détachement de mon régiment ne me surprend pas; je m'y étais attendu.

Lorsque j'ai ordonné à mon ministre des Finances de ne rien fournir pour celles de mes troupes qui allaient en pays conquis, j'ai dû penser qu'elles y seraient nourries, armées et habillées comme le sont celles de S. M... Mais informé qu'on avait refusé de les payer, il y a plus d'un mois que j'ai donné à mon ministre l'ordre d'envoyer des fonds pour cet effet. Quant à leur habillement, armement et équipement, j'ai compté qu'ils leurs seraient fournis aux dépens des communes occupées par mes troupes. Telle a été d'ailleurs l'autorisation que m'en a donnée l'Empereur, en ordonnant qu'il me serait fourni des magasins de Spandau, l'armement, l'habillement et l'équipement complets pour dix-huit cents hommes.

Quant au recrutement, S. M. m'a formellement autorisé à recruter dans toute la Westphalie, et même parmi les prisonniers prussiens originaires de ce pays. Aussi je verrai donc avec plaisir que le détachement qui est auprès de vous soit formé en bataillon, mais je désire que vous n'y receviez aucun soldat marié ni au-dessus de trente-cinq ans. Je me suis fait une loi de n'en prendre aucun de marié, et si vous en aviez reçu, vous me feriez plaisir de les renvoyer. Ce bataillon formé par vos soins ne pourra qu'être très beau et j'espère qu'il méritera l'honneur de combattre à côté des troupes françaises. Recevez, etc.

R. IX, p. 57.

2786. — MURAT AU MARÉCHAL SOULT

18 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Soult.

Monsieur le maréchal, l'Empereur me prévient que vous marchez avec votre corps d'armée sur Wroklavieck et m'ordonne d'envoyer vers vous un officier pour être informé de votre passage sur la rive droite, je vous prie en conséquence de me renvoyer l'officier qui vous remettra ma lettre, aussitôt que vous aurez commencé votre passage, et d'être assez bon pour me faire connaître la direction que vous donnerez à votre corps d'armée pour marcher sur Pultusk, afin que je combine mes mouvements avec les vôtres. Je dois vous prévenir que nous avons une tête de pont à Utrata, au confluent de la Narew dans la Vistule, fortement occupée par mon-

sieur le maréchal Augereau; que le maréchal Davout en a une autre sur la rive droite de la Narew en face d'Okunin, défendue par une division entière de son corps d'armée, et que le général Milhaud avec sa brigade légère occupe Pomichowo, observant l'Wkra, Plonsk et Nasielsk, où l'ennemi paraît avoir beaucoup de forces, mais je pense que par votre mouvement et ceux des maréchaux Augereau, Bernadotte et Bessière, l'ennemi sera obligé de quitter sa position. Je vous reverrai avec bien du plaisir. Agréez, etc.

R IX, p. 58.

2787. — MURAT AU MARÉCHAL DAVOUT

Varsovie, 18 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Davout.

Monsieur le maréchal, suivant une lettre que j'ai reçue de l'Empereur, S. M. devait arriver hier soir à Lowicz. Il me prévient que le maréchal Ney marche sur Pultusk, ainsi que le maréchal Bessière, avec trois divisions de la réserve de cavalerie. Le maréchal Soult doit passer la Vistule à Wroklavieck pour se porter sur le même point; j'envoie un officier à Wroklavieck afin d'être informé du moment où monsieur le maréchal Soult commencera son passage; je vous prie de tâcher de votre côté de communiquer sur Plonsk avec le maréchal Bessière qui, suivant ce que me mande l'Empereur, a dû déboucher le 16 de Thorn; d'après les divers mouvements combinés avec le vôtre et celui du maréchal Augereau, il est impossible que l'ennemi tienne sa position, à moins qu'il ait le projet de livrer une bataille.

Puisque l'ennemi n'a pas empêché le passage de la Narew et l'établissement de votre tête de pont sur le point que vous occupez, ce qui vous donne un grand avantage sur sa position, vous devriez essayer de lui porter encore un coup plus sensible, en essayant de lui surprendre le passage du Bug à son confluent dans la Narew, sur une île qui se trouve entre Popowo et Sierock près la frontière de Galicie. Je n'ai pas besoin de vous dire combien l'ennemi serait inquiété d'un tel mouvement, d'après tous ceux qui vont être faits sur lui par la rive droite de la Narew. Je vous soumets cette idée qui d'ailleurs est subordonnée aux moyens que vous pouvez avoir.

Comme le premier régiment de chasseurs est plus habitué aux cosaques que la brigade Milhaud, je pense que vous devriez charger

le colonel Exelmans, sous les ordres du général Milhaud, de communiquer avec le général Bessières.

Il est rentré de l'eau-de-vie, des ordres très sévères sont donnés pour que tout ce que nous avons soit uniquement employé pour votre corps d'armée et pour les travailleurs du maréchal Augereau et de Praga.

R. IX, p. 59.

2788. — MURAT AU MARÉCHAL AUGEREAU

Varsovie, le 18 décembre 1806.

A monsieur le maréchal Augereau.

Monsieur le maréchal, l'Empereur me prévient de Posen, qu'il arrivera le 17 à Lowicz; que les maréchaux Ney et Bessières sont en mouvement de Thorn sur Pultusk, le premier avec son corps d'armée, le second avec trois divisions de la réserve de cavalerie. Le maréchal Bernadotte appuie le mouvement, et le maréchal Soult en marche sur Wroklavieck, doit y passer la Vistule pour se porter aussi sur Pultusk. L'Empereur désire que vous communiquiez avec ce maréchal sur Plock avec votre cavalerie légère par la rive droite de la Vistule. Je vous ai prié dans le temps de faire occuper Plock, ainsi si vous avez pu opérer ce mouvement, cette jonction se trouve déjà faite.

Il me tarde bien de savoir si votre équipage de pont vous est arrivé, ainsi que les barques de Wroklawieck; je fais partir demain pour votre quartier général quelques pontonniers qui, je pense, vous seront utiles. Recevez, monsieur le maréchal, l'assurance, etc.

R. IX, p. 60.

2789. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 18 décembre 1806,
à (*sic*) heure du soir.

Sire, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté la réception de sa lettre de Posen, du 15 décembre. Déjà un officier de mon état-major est parti pour aller au-devant de M^r^ le maréchal Soult, il a ordre de rester auprès de lui, jusqu'à ce qu'il ait commencé à effectuer son passage à Wroclawieck. J'ai écrit aux maréchaux Davout et Augereau de tâcher, avec leurs troupes légères, de communiquer

par Plonsk et Plock avec la cavalerie de Mr le maréchal Bessière.

Un de mes aides-de-camp arrive de chez le général Morand; j'ai l'honneur d'adresser à V. M. le rapport de ce général. Elle verra que l'ennemi occupe toujours la même position, et qu'il n'y a rien de nouveau aux avant-postes. Je n'ai point encore reçu le rapport de monsieur le maréchal Davout, aussitôt qu'il me sera parvenu, j'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Majesté.

C'est avec la douleur dans l'âme, Sire, que j'annonce à Votre Majesté que depuis vingt-quatre heures une fièvre violente me retient au lit. Je suis, Sire, etc.

P.-S. — Il est arrivé ce soir sept gros bateaux dont trois avec des ancres.

Guerre et Archives du prince Murat. R. IX, p. 61.

2790. — MURAT AUX MARÉCHAUX LANNES, DAVOUT ET AUGEREAU [1]

Je vous préviens, M. le Maréchal, que je reprends directement le commandement de la cavalerie de réserve. Je fais donner l'ordre à la division Beaumont de se porter à Gombin, il a ordre d'éclairer les routes de Plock, Wysogrod et Sochaczew; la division Klein va aller s'établir à l'embranchement de deux routes qui se trouvent à Kiescielny et le général Nansouty dans les villages en avant de Kutno. Le général Milhaud conservera sa position, mais il poussera de forts partis sur la route de Varsovie à Wysogrod.

Archives du prince Murat. D. 177. 6.

---

[1] Cette lettre, qui ne figure dans les Archives du prince Murat qu'à l'état de brouillon, sans date et sans nom de destinataire, a dû être écrite entre le 19 et le 21 décembre 1806. Le 44e Bulletin de la Grande Armée, daté de Varsovie le 21 décembre 1806, porte : « Le Grand Duc de Berg est malade de la fièvre, il va mieux », et le 22 décembre, dans une lettre du major général au maréchal Davout, publiée par le lieutenant-colonel FOUCART (*Campagne de Pologne*, t. I, p. 373), on lit : « Le Grand Duc de Berg se trouvant malade, Sa Majesté m'a ordonné de donner le commandement de la réserve de cavalerie au général Nansouty qui portera son quartier général à Ianowo avec la division Klein. »

2791. — MURAT A TALLEYRAND[1]

Varsovie, 23 décembre 1806.

Mon cousin, j'ai l'honneur d'adresser à V. A. deux rapports qui m'ont été présentés par le directeur général de mes Postes.

Le premier et le plus essentiel concerne l'opposition du Prince Primat à l'établissement de mon bureau à Francfort, quoique cette concession m'eût été faite par le Sénat de Francfort sur la demande de S. M., plus de deux mois avant que le Prince Primat fût nommé souverain de cette ville. Je prie V. A. de vouloir bien présenter le plus tôt possible à S. M. un rapport sur cet objet. Si S. M. pensait ne devoir point intervenir dans cette difficulté, Elle la lèverait d'un mot encore, en m'autorisant à faire prendre possession d'un bureau qui lui appartient à Francfort, c'est celui de Hesse-Cassel.

Le second rapport que j'adresse à V. A. concerne les bureaux prussiens, hanovriens, de Brunswick et d'Oldenbourg, à Hambourg et à Brême. Comme nos ennemis se fussent emparés des miens s'ils avaient vaincu, S. M. ne ferait qu'user de représailles si Elle daignait ordonner la réunion de ces bureaux à ceux que j'ai dans ces villes[2].

Si V. A. désirait avoir de plus grands renseignements sur ces divers objets, je la prierais de vouloir bien désigner une personne de ses bureaux, qui conférerait avec le conseiller d'État, directeur

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° 178.

[2] La requête de Murat fut admise par l'Empereur. Le 22 février 1807, le *Journal de l'Empire* insérait sous la rubrique « Hambourg, 11 février 1807 » la note suivante : « Le conseiller d'État, directeur général des Postes de S. A. I. et R. le Grand Duc de Berg, M. Dupreuil, est arrivé ici du grand quartier général de Varsovie. S. M. l'Empereur et Roi ayant arrêté que dans toute l'étendue des pays occupés par l'armée française, les bureaux des postes du Prince de la Tour et Taxis seraient supprimés, S. E. M. Bourrienne a remis au Sénat de Hambourg, ainsi qu'à ceux de Brême et de Lubeck, une note relative à cet objet et le Sénat a de suite ordonné la suppression des bureaux de la Tour et Taxis, dont le service, à dater du 15 de ce mois, sera réuni à celui des Postes du Grand Duc de Berg. Mêmes dispositions sont prises pour les bureaux de Prusse, de Hanovre, de Brunswick et de Mecklembourg.

« Cette mesure peut contrarier quelques intérêts particuliers, mais elle est agréable au commerce par la concentration d'un service jusqu'alors partagé entre trop de mains et surtout par la confiance que lui inspirent les Postes de S. A. le Grand Duc de Berg, car on se plaît à avouer que depuis l'établissement de ces postes, les relations avec les États de ce Prince, avec la France et le Sud de l'Europe, ont une célérité et une régularité qu'elles n'avaient pas ».

général de mes Postes, qui se trouve en ce moment près de moi; il connaît parfaitement ce service et personne n'est plus propre à éclaircir toutes les difficultés.

Affaires Étrangères. France. 1797. 173.

2792. — ÉLISA BACCIOCHI A MURAT[1]

Lucques, le 25 décembre 1806.

Quand vous vous battez pour nous, mon cher petit frère, c'est bien la moindre chose que nous fassions des vœux pour votre bonheur; les miens seront tardifs, car vous marchez si rapidement de victoire en victoire, que je ne sais si ma lettre vous trouvera en Pologne ou en Russie, mais croyez, mon aimable petit frère, que jamais vous ne serez aussi heureux que je le désire.

Ma petite Napoléon est charmante, ma santé est assez bonne. Félix vous dit mille choses aimables. Faites-moi dire que vous vous portez bien et je serai contente.

Je vous embrasse comme je vous aime.

ÉLISA.

Archives du prince Murat. D. 537. 2.

2793. — MURAT A NAPOLÉON

Sousk, en arrière de Golaczyna, village brûlé,
[25 décembre 1806[2].]

SIRE,

L'ennemi a été rencontré à Lopaczyn par l'avant-garde des chasseurs de la garde de Votre Majesté[3], il a été vigoureusement chargé sur le pont; plusieurs hussards ont été tués et sabrés, et plusieurs

[1] Napoléone Élisa, née au château de Marlia, près Lucques, le 3 juin 1806 à six heures après midi. (Félix Bacciochi à Murat, 6 juin 1806. D. 536. 2.)

[2] Cette lettre est du 25 décembre 1806, d'après le lieutenant-colonel Foucart qui l'a publiée (*Campagne de Pologne*, t. I[er], p. 448-450).

[3] « Le Grand Duc de Berg qui était resté malade à Varsovie n'avait pu résister à l'impatience de prendre part aux événements qui se préparaient. Il partit de Varsovie et vint rejoindre l'Empereur. » (45[e] *Bulletin*).

L'Empereur avait pris la route de Nowemiasto avec la cavalerie de la garde, il devait être suivi par la réserve de cavalerie. Murat, sans attendre celle-ci, prit les devants avec les chasseurs de la garde.

faits prisonniers. Il a été poursuivi jusques au bois en avant du village de Gorcezyn. Kosniewo a été reconnu; on y a fait une vingtaine de prisonniers occupés à faire battre du blé. Cependant la colonne qui venait passer la rivière à Lopaczyn a été coupée en deux, et tandis que j'ai poursuivi la partie qui se dirigeait sur Gorcezyn, j'ai mis aux trousses de celle qui a été obligée de rétrograder et de se diriger sur la rive droite de la Sonna, sur le village de Golaczyna, une partie des chasseurs de la garde commandée par le colonel Dahlmann, qui a été soutenu par le général Klein.

Arrivé à Gorcezyn, persuadé que tout ce qui montait la rivière voudrait chercher à la passer à Golaczyna, j'ai porté sur ce point le général Lasalle, afin de défendre le passage du pont et lui couper sa communication avec le reste de la colonne. Le général Lasalle y est arrivé à temps; déjà l'avant-garde de l'ennemi avait passé le pont; elle a été chargée par le 5e d'hussards et forcée de repasser le pont; alors l'ennemi a commencé à le canonner vigoureusement, et, craignant qu'il ne fût forcé, je l'ai fait soutenir par deux escadrons de chasseurs de la garde et quatre pièces de canon qui, ayant commencé une vive canonnade, ont ralenti celle de l'ennemi et favorisé le débouché du colonel Dahlmann et de la division Klein sur le village de Golaczyzna. L'ennemi alors a été vigoureusement chargé de tous côtés. Le colonel Dahlmann qui était en tête l'a abordé si vigoureusement qu'il lui a enlevé deux pièces de canon et lui a tué et blessé beaucoup de monde; il rendra compte lui-même à Votre Majesté du résultat de cette brillante charge.

Sire, voici la position que j'occupe d'après vos ordres. Le général Vatier a marché pour occuper ce soir Ciechanowo; le général Durosnel doit le soutenir dans son mouvement. Les généraux Lasalle et Milhaud, les deux Kosniewo. Le général Klein s'établit ici avec moi avec quatre régiments, les deux autres sont à cheval sur la route en avant du village de Strabowczyn, observant la route de Stregoczyn. D'après tous les rapports, l'ennemi se retire sur Pultusk, il a passé ici hier dans la journée environ dix mille hommes, dont six mille de cavalerie avec dix pièces de canon, venant de Ciechanow. Il en a passé autant à Lopaczyn. Le général Lasalle doit faire reconnaître cette nuit Golymin et Strzegoczin. J'ignore où se trouve la division Nansouty. Je vous prie, Sire, de me faire connaître par le retour de l'officier, porteur de mes dépêches à Votre Majesté, les ordres de mouvement pour demain, et de me faire donner, s'il est possible, des nouvelles de la division Nansouty. La garde de Votre Majesté a reçu ordre de rentrer à

votre quartier général. Je n'étais plus en mesure de me diriger sur Stregoczyn lorsque Votre Majesté m'en a envoyé l'ordre par l'aide-de-camp Colbert, toutes mes troupes étaient déjà dirigées sur Golaczyna.

Je dois des éloges au chef d'escadron de votre garde qui a chargé très vigoureusement à Lopaczyn; les chasseurs et les mamelouks se sont conduits avec la plus grande intrépidité.

J'ai l'honneur d'être...

Ma journée m'a fait très bien et je me trouve beaucoup mieux que ce matin [1].

Guerre.

2794. — MURAT A NAPOLÉON [2]

Garnowo, le 27 décembre 1806
à 1 heure du matin.

SIRE,

Conformément aux ordres de Votre Majesté, je me suis porté sur Golymin avec les brigades Lasalle, Milhaud et la division Klein. Mon avant-garde a fait sa jonction avec le corps du maréchal Davout au village de Garnowo, en même temps que je reconnaissais par ma gauche le corps d'armée de M. le maréchal Augereau, et l'ennemi sur Golymin en avant de Garnowo, appuyant sa gauche à un bois qu'il faisait occuper par quelques bataillons d'infanterie; il appuyait sa droite à un petit village en avant de Golymin par une grande ligne de cavalerie qui était soutenue par plusieurs lignes d'infanterie. Les brigades Lasalle et Milhaud se sont formées sur deux lignes et ont abordé l'ennemi dans cet ordre, tandis que l'avant-garde de la division Morand est parvenue à chasser l'infanterie russe du bois. J'ai ordonné alors au général Nansouty de charger la cavalerie ennemie qui faisait un mouvement rétrograde, et comme il se mettait en devoir d'exécuter mon ordre, l'ennemi a fait volte-face, et la brigade Lasalle et celle du général Marulaz ont été chargées vigoureusement et culbutées; la brigade Milhaud, qui

[1] Le Prince de Neufchatel à l'Impératrice, Varsovie 27 décembre 1806. « ... Le Grand Duc de Berg est à la tête de sa réserve de cavalerie et se porte bien. Il ne se ressent plus des accès de fièvre qu'il a eus à Varsovie... » (*Journal de l'Empire*, 13 janvier 1807.)

[2] Publiée par P. FOUCART, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 480-484.

se trouvait à la droite, a chargé l'ennemi en flanc, tandis que la tête de la division Klein l'a chargé de front; l'ennemi à son tour a été totalement culbuté et ramené jusqu'aux lignes d'infanterie; c'est alors que nous avons beaucoup souffert de l'artillerie de l'ennemi.

Tout ceci se passait en avant de Golymin, tandis que le maréchal Augereau, qui poussait devant lui un gros corps ennemi, dirigeait lui-même sa marche sur Golymin; alors l'ennemi a fait un mouvement général par sa droite et a cherché à déborder la gauche du maréchal Augereau. Alors j'ai suivi le mouvement de l'ennemi avec toute ma cavalerie; je me suis entièrement lié avec le maréchal Augereau en me séparant du maréchal Davout, qui a constamment gardé le bois, sans être inquiété par l'ennemi qui alors appuyait sa gauche à Golymin. La division Desjardins a manœuvré par sa droite et est venue occuper le petit village en avant de Golymin, que l'ennemi avait incendié en l'abandonnant. La 2e division du corps de M. le maréchal Augereau marchait droit au village de Golymin, poussant devant lui l'ennemi qui le débordait constamment par sa gauche qu'il refusait. Il y a eu alors plusieurs charges de cavalerie et d'infanterie; nous avons poussé l'ennemi, il nous a repoussés à son tour, mais enfin nous l'avons forcé à nous céder le champ de bataille; l'ennemi a vigoureusement disputé le terrain; on s'est battu de part et d'autre avec le plus grand acharnement, l'affaire a duré jusqu'à huit heures. Alors j'ai fait reconnaître Golymin, l'ennemi l'occupait, il en a été chassé, ainsi que d'un petit bois qu'il occupait avec quatre mille hommes d'infanterie et plusieurs pièces de canon. L'action a donc recommencé et n'a fini qu'à dix heures.

Sire, je dois les plus grands éloges à la division de dragons, c'est elle qui a rétabli l'affaire quatre ou cinq fois; nous avons à regretter le général Fénérol qui a été tué d'un coup de canon. Le maréchal Augereau, les généraux Lasalle et Milhaud ont eu plusieurs chevaux tués sous eux... La division de grosse cavalerie est arrivée à la nuit et n'a pas pu prendre part à l'action. Presque toute l'artillerie était restée dans les mauvais chemins. Sire, nous avons tous pensé généralement que l'ennemi avait cinquante mille hommes; toutes les troupes qui avaient évacué Plonsk, Nazielsk, Novemiasto et Ciechanow s'étaient réunies sur Golymin. Il me paraît que l'ennemi se retire sur Makow, à en juger par le peu de feux que nous apercevons, quoique nous nous soyons aperçus qu'une grande colonne n'en avait point, ce qui confirme encore sa retraite.

Sire, voici notre position : tout le corps du maréchal Augereau occupant Golymin; la division Klein, la brigade Lasalle [1], Buskowo; Nansouty, Garnowo; Lasalle, couvrant l'infanterie du maréchal Augereau. Tout le corps du maréchal Davout en avant de Karniowo, occupant le bois dont il s'était emparé ce matin. Demain, à 6 heures du matin, toute ma cavalerie sera sous les armes et réunie au corps du maréchal Augereau à Golymin, pour recevoir le combat, si l'ennemi se dispose à nous attaquer, et pour le poursuivre, s'il est en retraite. Je vais faire dire au maréchal Davout d'être sous les armes à la même heure et de se porter sur Golymin pour y agir suivant les circonstances.

Je n'ai point encore de nouvelles du maréchal Lannes, et la cavalerie de Vatier ni Durosnel n'ont point communiqué avec moi. Si Votre Majesté est, comme on me le dit, à Ciechanow avec le corps du maréchal Soult, je pense qu'un mouvement, de ce point, sur Golymin ou sur Mosaki ferait le plus grand mal à l'ennemi. Je vais écrire au maréchal Davout de chercher à communiquer avec le maréchal Lannes. Votre Majesté trouvera peut-être ce rapport un peu décousu, mais je la prie de m'excuser, car je suis extrêmement fatigué, cela ne m'empêchera cependant point de poursuivre ma pointe. Je désirerais bien avoir de bon matin vos ordres.

Je suis...

JOACHIM.

Je suis revenu ici pour faire manger les chevaux de la cavalerie. Les chemins sont affreux et le pays rempli de marais.

A Sa Majesté l'Empereur et Roi, à Ciechanow.

Guerre.

2795. — MURAT A NAPOLEON [2]

Karniovo, le 27 décembre 1806,
à 8 heures du soir.

SIRE,

Je me suis mis aux trousses de l'ennemi ce matin à sept heures sur la route de Makow; il a été forcé par les mauvais chemins d'abandonner quinze pièces de canon et environ quatre-vingts cais-

[1] Le lieutenant-colonel Foucart imprime avec raison Milhaud.
[2] P. FOUCART, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 503-504.

sons de munitions et beaucoup de bagages. L'ennemi a été rencontré à une lieue en avant de Karniovo; il a été poussé jusque dans Makow où il a montré beaucoup de cavalerie; je le crois néanmoins en pleine retraite et j'espère que Makow sera évacué cette nuit. Ce qui me le fait présumer, c'est le feu que l'ennemi a mis au village et quatre pièces de canon qu'il a fait jouer sur nos tirailleurs. J'ai quitté Makow à six heures, l'ennemi tirait continuellement; les dragons s'établiront dans les villages à droite et à gauche et laisseront des grandes gardes sur Makow. Les généraux Vatier, Lasalle et Milhaud doivent rester au bivouac. De Makow, le général Klein a ordre de marcher sur Ostrolenka, c'est-à-dire où l'ennemi se retirera, et de pousser des reconnaissances sur Pultusk; j'ai dirigé d'ici une reconnaissance sur Pultusk qui n'est pas encore rentrée. Je suis établi ici avec la division Nansouty... Le prince Jérôme m'a accompagné à Makow et se trouve ici ce soir, il brûle de trouver l'occasion de faire une belle charge.

Je suis...

Guerre.

2796. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Makow, le 28 décembre 1806,
à midi et demi.

SIRE,

L'ennemi a évacué la rive gauche de l'Orzyca vers deux heures du matin, après avoir incendié le pont; on travaille depuis ce matin à le réparer; on me fait espérer qu'on pourra passer dessus dans deux heures. L'ennemi se retire en désordre; d'après tous les renseignements que je me suis procurés, il paraît avoir pris la route de Rozan. Tout le corps de Buxhœwden, qui avait combattu à Golymin, a passé toute la nuit du 26 au 27 et dans la journée d'hier à Makow. Buxhœwden commandait en personne, et on dit qu'il avait de quarante à cinquante mille hommes. Il y a eu deux généraux de blessés. Tous les rapports annoncent qu'ils se retirent sur leurs frontières. Il y avait hier ici environ cinquante pièces de canon; j'espère que nous les trouverons embourbées dans la route, ainsi que leurs bagages.

Sire, voici la marche des divisions de cavalerie. La division Klein marche sur Rozan, soutenue par la division Nansouty et

[1] P. FOUCART, *Campagne de Pologne*, t. Ier, p. 518-520.

éclairée par la brigade Vatier. Le général Marizy se porte sur Ostrolenka par Krasnosielsk, il est éclairé par le général Milhaud et flanqué sur sa gauche par la cavalerie légère de M. le général Margaron [1] auquel je donne l'ordre de se porter sur Ostrolenka. Il paraît certain que cette division ramassera tous les bagages de l'ennemi qu'on assure avoir pris cette route.

La division Beker, que je dois supposer être arrivée à Magnieszewo, marche de son côté sur Rozan et a en tête la brigade Lasalle.

Sire, je suis obligé de marcher sur trois colonnes, d'abord parce que je crois que c'est un mouvement militaire, mais j'y suis surtout déterminé par le manque absolu de vivres, par les chemins affreux que j'ai à parcourir, et parce que, différemment, je ne ferais pas trois lieues par jour, car il est déjà midi et demi et je n'ai dépassé que la brigade Vatier; la tête de la division Klein commence seulement à défiler dans les boues de Makow.

Sire, il m'est bien pénible de vous mettre sous les yeux le tableau déchirant que chaque maréchal vous a sûrement déjà fait de sa position; non seulement nous ne trouvons rien dans les villages et pour les hommes et pour les chevaux, mais encore [ils sont] déserts, tous les habitants ont fui.

Je ne sais en vérité comment pourra faire le corps du maréchal Soult pour vivre ici... Votre cavalerie s'affaiblit tous les jours d'une manière sensible.

J'adresse à Votre Majesté un étendard qui a été pris dans l'affaire d'avant-hier par Francois Bujard, maréchal des logis au 1er régiment d'hussards, pour lequel je demande la croix de la Légion d'honneur.

Je prévois [ne] pas pouvoir quitter de ma personne ce soir Makow.

J'enverrai exactement à Votre Majesté tous les rapports que je recevrai.

Je suis...

Guerre.

2797. — NAPOLÉON A MURAT [2]

Pultusk, le 31 décembre 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre avec celle de la Princesse. Je suis fort aise de tous les détails qu'elle vous donne. Je vous verrai

[1] P Foucart imprime Guyot.

[2] Lettre inédite.

demain ou après-demain à Varsovie[1]. On dit les chemins un peu meilleurs.

Sur ce...

Archives du prince Murat. D. 460. 44.

2798. — LE GÉNÉRAL DE DIVISION LASALLE A MURAT

Au quartier général de Rozan,
le 1er janvier 1807.

MONSEIGNEUR,

C'est bien Sa Majesté qui vient de me promettre (*sic*) au grade de général de division, j'étais loin de m'y attendre, mais c'est à Votre Altesse que je dois tout.

Malgré la distance qui me sépare de Votre Altesse, je la servais d'attachement, j'ose dire d'amitié, maintenant ce sera de reconnaissance et quelques (*sic*) soient les sentiments que Lasalle éprouve, ils sont toujours brûlants. Veuillez le mettre à l'épreuve.

Puisse la santé de Votre Altesse se rétablir, c'est le vœu de la cavalerie de l'armée, en quelle main a t'elle jamais trouvé un tel conducteur!

Veuille Votre Altesse recevoir l'assurance de mon profond et très respectueux attachement.

LASALLE.

P.-S. — Dery est à son régiment, c'est un bienfait de plus encore pour la cavalerie, mais Votre Altesse ne peut oublier le capitaine adjudant-major Hug, du 5e de housards, qui à Prenzlow a tant contribué à la reddition du corps du prince de Hohenlohe. Qu'Elle permette que je lui renouvelle la demande d'une place de chef d'escadron en sa faveur, elle est vacante à son régiment.

A Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg et de Clèves, à Varsovie.

Archives du prince Murat. D. 125. 16.

---

[1] Le 30 décembre 1806, Murat, de plus en plus malade, dut abandonner encore une fois le commandement de la réserve de cavalerie et venir se reposer à Varsovie. L'Empereur choisit de nouveau pour le remplacer le général Nansouty, auprès duquel le général Belliard conserva ses fonctions de chef d'état-major. Le général Nansouty, avec les quatre divisions de cavalerie, était mis sous les ordres du maréchal Soult. (Lettre du major-général au Grand-Duc de Berg, publiée par P. FOUCART, *Campagne de Pologne*, t. II, p. 45.)

2799. — MURAT A NAPOLÉON

(Varsovie) 3 janvier 1807.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport du général Milhaud et une demande du bon vieux général Fauconnet, c'est un brave homme qui ne peut plus servir Votre Majesté que dans un commandement dans l'intérieur. Je vous prie, Sire, de lui accorder la même récompense[1] qu'au général Roget.

Je prends aussi la liberté de demander pour le maréchal des logis au 1er d'hussards (Bujard), qui, le 26, enleva dans une charge un étendard, le grade de sous-lieutenant.

Le colonel Juniac[2], qui n'est encore que légionnaire, a aussi mérité la croix d'officier.

J'ai l'honneur d'être...

Guerre.

2800. — NAPOLÉON A MURAT[3]

Varsovie, le 4 janvier 1807.

Mon Frère, j'ai fait général de division le général Fauconnet, il sera employé dans un dépôt pendant la campagne actuelle. Il sera nommé à la paix à un commandement d'armes dans l'intérieur. J'ai fait ce que vous désirez pour le colonel du 1er d'hussards et pour le brigadier Bujard.

Sur ce...

Archives du prince Murat. D. 461. 1.

2801. — CAROLINE MURAT A AGAR

A Paris, 5 janvier 1807.

Je n'avais pas besoin, Monsieur, du renouvellement de l'année pour être persuadée de tous les sentiments que vous me témoignez. Depuis longtemps, je crois à votre parfait dévouement pour moi, et

[1] Le grade de général de division.
[2] Colonel du 1er régiment de hussards.
[3] Lettre inédite.

mon estime, ma confiance vous en sont un sûr garant. Continuez, Monsieur, à me marquer le même zèle et ne doutez jamais de mon plaisir et à vous obliger et à vous être utile.

Recevez l'assurance de ma considération.

CAROLINE.

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2802. — LE PRINCE DE HATZFELDT[1] A MURAT

Berlin, ce 6 janvier 1807.

MONSEIGNEUR,

Votre Altesse Impériale verra par la note ci-jointe d'un article annoncé dans le *Moniteur* du 25 décembre passé, qu'un certain Mr Clément, graveur à Paris, se propose de donner dans le courant de ce mois la gravure de l'événement malheureux qui m'est arrivé dans le premier moment du séjour des troupes françaises à Berlin, et de m'imposer par là une tache publique et permanente aux yeux de l'univers entier.

Votre Altesse Impériale connaît toute ma conduite, Elle sait si j'ai mérité cette nouvelle humiliation, ma femme aussi en est désespérée et c'est encore aux bontés et à la protection de Votre Altesse Impériale que nous osons recourir pour la prier de vouloir bien, s'il en est encore temps, faire empêcher la distribution de cette gravure, qui ne peut être d'aucun intérêt pour l'Etat, et qui ne peut être qu'extrêmement désagréable pour nous, sous tous les rapports.

Les sauvegardes que Votre Altesse Impériale a daigné m'ac-

[1] M. Clément, graveur connu par divers ouvrages et notamment par « la Réunion des Artistes », d'après Boilly, annonçait son œuvre sous le titre de « Clémence de Napoléon envers M. d'Hasfeld », estampe de 41 centimètres de long sur 36 de haut. Bourrienne dans ses *Mémoires* (VII, p. 198 et s.) raconte tout au long la conduite de Napoléon à l'égard du prince de Hatzfeld, accusé d'avoir envoyé de Berlin à son souverain le roi de Prusse des détails circonstanciés sur la force et la situation des armées françaises. Suivant Bourrienne, Mme de Hatzfeld obtint, grâce à Duroc, une entrevue avec l'Empereur. Celui-ci, touché par ses larmes, lui remit généreusement la lettre qui devait perdre son mari.

Murat, en sa qualité de Grand-Duc de Berg, connaissait le prince de Hatzfeld, ancien titulaire du comté de Wildenbourg, et, d'après la lettre que nous publions ici, ce fut lui probablement qui obtint de Duroc qu'il ménageât à Mme de Hatzfeld une entrevue avec Napoléon.

corder pour mes terres de Trachenberg, Peterwitz et Eleguth en Silésie ne sont point parvenues à leur destination; ma reconnaissance serait sans bornes si Elle daignait les y faire parvenir directement, il n'y a que ce seul moyen de m'y sauver d'une ruine totale et j'aimerais à devoir à Votre Altesse Impériale ce nouveau bienfait.

Que Dieu conserve les jours et la santé de Votre Altesse Impériale. Aucun de ses sujets ne peut y prendre un intérêt plus vif et plus sincère que moi.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Impériale, le plus humble et le plus soumis.

D'HATZFELDT.

Archives du prince Murat. D. 450, 1.

2803. — LE GÉNÉRAL DE DIVISION MILHAUD A MURAT

Gonszewo, 15 janvier 1807.

MONSEIGNEUR,

Aucune expression ne pourrait rendre tout ce que j'ai senti en lisant l'honorable lettre de Votre Altesse Impériale datée du 5 courant. Oh! mon Prince, il est si beau et si doux de servir sous vos ordres immédiats le plus grand des souverains : mais les caractères flatteurs tracés de votre main glorieuse sont pour moi une double récompense de mes faibles services. Je me plais à répéter que je dois à Votre Altesse et ma fortune et tout mon bonheur [1].

Permettez, mon Prince, que je rappelle à votre bienveillance toujours croissante l'avancement de mon neveu le capitaine Manhès, officier depuis quinze ans, membre de la Légion d'honneur, et mon aide-de-camp depuis six ans. S'il n'était pas mon parent, j'oserais vous assurer que ses talents et son intrépidité méritent de l'avancement et d'être mon premier aide-de-camp chef d'escadron. Votre Altesse a bien daigné me promettre protection et intérêt pour ma famille. Je réclame aujourd'hui la promesse de Son Altesse Impériale d'obtenir une sous-lieutenance pour Antoine Milhaud, maréchal des logis d'élite du 5e dragons, qui a fait les campagnes de

[1] Le général Milhaud, nommé général de division le 1er janvier 1807, avait reçu le commandement de la 3e division de dragons à la place du général Beaumont, aide-de-camp du Grand-Duc de Berg, forcé par sa santé de demander à rentrer en France.

Marengo, d'Ulm, d'Austerlitz, de Prusse et de Pologne, et qui depuis quatorze ans est brigadier ou maréchal des logis.

Votre Altesse me pardonnera mes sollicitations trop indiscrètes, mais Elle est encore plus puissante et plus généreuse que je ne suis importun. Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage de mon profond respect et de mon éternel dévouement.

Le général de division,
MILHAUD.

Archives du prince Murat. D. 128. 20.

2804. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 16 janvier 1807.

SIRE,

Le dépôt de cavalerie de Gora, qui d'abord n'avait été formé que d'hommes et de chevaux éclopés et hors d'état d'entrer en campagne, et dont le nombre pouvait s'élever tout au plus à six cents, se trouve aujourd'hui fort de plus de deux mille cinq cents hommes montés. Cette augmentation provient des détachements qui avaient escorté en France des prisonniers, et qui, à mon insu, avaient été dirigés sur Gora par le gouverneur de Varsovie, au lieu d'avoir été envoyés à leurs corps. J'ordonne de faire partir ces détachements pour leurs divisions respectives; le reste y sera également envoyé. Il est incontestable que les chevaux blessés y seront mieux soignés, puisque c'est aux escadrons de guerre que sont les maréchaux experts et les médicaments. J'ose espérer que cette mesure aura l'approbation de Votre Majesté.

J'ai une autre mesure non moins importante à proposer à Votre Majesté, qui, si elle est approuvée, mettra toute la cavalerie de la réserve en état, au renouvellement des hostilités, de reparaître en campagne et d'y servir Votre Majesté de la manière la plus utile. Il existe un grand espace entre les avant-postes ennemis et les avant-postes de l'armée de Votre Majesté. Les deux lignes sur lesquelles ils sont établis sont au milieu des bois, pays d'infanterie plutôt que de cavalerie, et dénué absolument de ressources pour cette arme; l'ennemi même, d'après tous les rapports, continue à s'éloigner. Je pense donc que les troupes légères des différents corps d'armée sont plus que suffisantes pour les défendre, puisque Votre Majesté m'a paru avoir le projet de former les avant-postes de ca-

valerie et d'infanterie. Cette détermination, la seule convenable à la nature des localités, me porte à proposer à Votre Majesté de renvoyer sur les derrières toute la cavalerie de la réserve; elle y trouverait des ressources dont elle manque absolument, confondue avec les différents corps d'armée qui ont toutes les peines du monde à s'en procurer pour eux-mêmes, et qui naturellement les recevraient les premiers, supposé qu'on pût y en trouver. Il résulterait de cette mesure que toute votre cavalerie se reposerait, se referait, se réorganiserait et pourrait reparaître en campagne dans le meilleur état possible. Si Votre Majesté approuve ma proposition, j'aurai l'honneur de lui soumettre l'état des cantonnements qu'on pourrait nous donner [1].

Je suis avec...

Guerre.

2805. — MURAT A NAPOLÉON

Varsovie, le 18 janvier 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport que me fait le général Belliard [2] de la revue qu'il a passée des différents dépôts de cavalerie établis aux environs de Gora. Il m'a paru très bien fait, je n'y ajouterai rien. J'y joins le rapport du général Lasalle,

[1] D'après les instructions de l'Empereur envoyées le 8 janvier 1807 à Murat par le Prince de Neufchâtel, les quartiers d'hiver de la réserve de cavalerie étaient déterminés de la façon suivante. La brigade de hussards de Latour-Maubourg devait être cantonnée sur la rive droite de la Vistule, entre Plock et Wiszogrod; les deux régiments de dragons de Milhaud, sur la rive droite de la Vistule, entre Plock et Dobrzin; la division Klein entre Dobrzin et Bobrowniek; la division Nansouty sur la Pilika, autour de Rawa; la division d'Hautpoul à Thorn et ses environs; la division Espagne, sur la Pilika à Petrikau; la division Sahuc à Osterode, Elbing et Marienwerder; la cavalerie légère de Lasalle et le reste de la division Milhaud au delà de l'Orzych, et la division de dragons du général Beker avec le corps d'armée du maréchal Davout. (Archives du prince Murat. D. 100. 4.)

[2] Le 1er janvier 1807, le général Belliard s'était installé avec le quartier général de la cavalerie à Czervonka, puis le 12 janvier, le quartier général avait été transporté à Varsovie. « Pendant tout le mois de janvier, Belliard fut occupé à visiter les cantonnements de la cavalerie (qui comprenait encore 28 000 hommes), à prendre note des besoins et à prescrire des mesures pour y parer dans la limite du possible. » (Général DERRÉCAGAIX, *le Lieutenant-général Cte Belliard*, p. 373.)

et je prie Votre Majesté de prononcer sur les différends qui s'élèvent tous les jours pour les subsistances du parc de réserve de la Réserve de la cavalerie.

Guerre.

2806. — MURAT A SA FILLE LAETITIA[1]

(..... 1807.)

Ma jolie Laetitia, j'ai été vivement touché de vos reproches, vous m'avez paru fâchée, je veux me réconcilier avec vous, écrivez-moi souvent. Répétez-moi toujours que vous aimez votre papa et votre papa vous répondra toujours qu'il vous chérit bien tendrement. Apprenez bien vite à écrire, je serai bien heureux quand je pourrai lire votre caractère. Aimez toujours Mme de Roquemont qui a bien soin de vous[2]. Dites à Achille que papa l'aime bien et dites-le aussi à Lucien. Embrassez Louise pour moi. Je vous aime tous et vous embrasse bien tendrement. Soyez sages et contentez bien maman.

JOACHIM.

Bibliothèque de Bologne.

2807. — MURAT A NAPOLÉON

Prasnitz[3], le 28 janvier (1807),
à 3 heures après midi.

SIRE,

Je suis arrivé ici ce matin vers neuf heures, j'y serais arrivé

[1] Publiée d'abord par M. Guido Biagi (Nozze Benzoni-Martini) et ensuite par M. A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXI.

[2] Gouvernante des enfants Murat. « Mme de Roquemont a 12 000 francs d'appointements, elle loge dans le palais, elle a les entrées aux cercles, elle surveille les sous-gouvernantes, elle administre tout ce qui regarde le service des jeunes princes et princesses. Il y a deux sous-gouvernantes, Mme de Mirbel et Mlle Paravicini, elles ont 6 000 francs d'appointement... » (*Lettres de Mme de Laplace à Élisa Napoléon*, publiées par M. Paul MARMOTTAN, p. 51.)

[3] Le 27 janvier 1807, averti d'un mouvement offensif des Russes qui s'étaient avancés jusqu'à Liebstadt et Mohrungen, menaçant les positions du 1er corps, l'Empereur ordonna à Murat de quitter Varsovie et de se rendre d'abord à Prasnitz, quartier général du maréchal Soult, puis de là à Willenberg, d'y réunir la réserve de cavalerie au corps du maréchal Soult et de prévenir les maréchaux Bernadotte, Ney et Augereau de l'arrivée de l'Empereur à Pultusk, le 28 janvier.

beaucoup plus tôt sans le manque ou les mauvais chevaux qui m'ont conduit.

Je me suis empressé de prévenir MM. les maréchaux Ney et Bernadotte de l'arrivée de Votre Majesté à la tête de l'armée, de la levée de tous les quartiers d'hiver. Je leur ai fait connaître les mouvements de MM. les maréchaux Soult et Augereau et de ma réserve de cavalerie, et je les ai engagés à correspondre avec moi à Willenberg[1]. Demain, à peu près tout le corps d'armée de Mr le maréchal Soult sera réuni à Willenberg, avec les divisions de dragons Grouchy et Milhaud, et celle de Lasalle. Je fais venir celle de Grouchy de Neidenbourg à Malga. Demain je ferai connaître à Votre Majesté la position que je ferai prendre à Milhaud et Lasalle.

Le maréchal Davout est prévenu que le général Lasalle se resserrant sur Ortelsburg, il devait faire observer Ostrolenka.

J'ai envoyé d'ici un duplicata des ordres partis de Varsovie aux généraux Klein, d'Hautpoul, Marisi et Latour-Maubourg. J'ai cru cette précaution indispensable dans le cas où l'officier chargé de les leur transmettre n'aurait pas pu passer la Vistule. Je serai instruit de l'arrivée du corps du maréchal Augereau à Mlava et je ne perdrai pas une minute à en informer Votre Majesté. Il paraît que le prince de Ponte-Corvo a effectué sa retraite sur Osterode et que le maréchal Ney commence à ne plus craindre de mouvements ultérieurs de la part de l'ennemi. Je serai demain de bonne heure à Willenberg, d'où j'aurai l'honneur de faire parvenir à Votre Majesté tout ce que j'apprendrai sur les mouvements de l'ennemi.

Je suis...

Archives de la Guerre.

2808. — MURAT A NAPOLÉON

Prasnitz, le 28 janvier 1807, à 3 heures.

Sire,

Comme ma lettre allait partir, Mr le maréchal Soult en a reçu une du maréchal Ney ; j'ai cru devoir prendre connaissance de celle qui était adressée à Mr le major général. J'en serais fort aise

[1] 46e *Bulletin* de la Grande Armée. — Arensdorf, 5 février 1807. — « ... L'Empereur partit de Varsovie et arriva le 31 au soir à Willenberg. Le Grand-Duc de Berg s'y était rendu depuis deux jours et y avait réuni toute sa cavalerie .. »

si je puis avoir arrêté l'évacuation de Thorn, car d'après le plan que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me communiquer, je n'ai pas hésité à lui écrire de contremander cette mesure qui vous contrarierait beaucoup[1]. J'en ai prévenu aussi le prince de Ponte Corvo, en lui disant que s'il était forcé à la retraite, il devait couvrir Thorn avec toutes ses forces. Telles sont ses dispositions, d'après la lettre du général Maison.

Archives de la Guerre.

2809. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg, le 30 janvier 1807,
à 10 heures du matin.

SIRE,

La dépêche de Votre Majesté qui m'a été remise ce matin par un officier de correspondance, est sans date, mais je la présume du 28. Les ordres de mouvements que vous m'annoncez m'avoir été envoyés ne me sont pas parvenus. Je prie Votre Majesté de me les faire adresser. Je crains bien que les divisions Klein et d'Hautpoul, Marizi et Latour-Maubourg ne soient pas arrivées dans la nuit du 30 au 31. J'ai encore expédié cette nuit un aide-de-camp sur Mlawa pour accélérer leur marche. Il est à craindre que le général d'Hautpoul ne soit avec le prince de Ponte Corvo, et, dans ce cas, Votre Majesté ne trouverait pas mauvais que j'aie fait approcher de moi la division Grouchy, dont je n'ai cependant aucune nouvelle, malgré que l'ordre de mouvement lui ait été expédié de Prasnitz le 28. Je dois présumer que le maréchal Ney l'aura retenu. Je n'ai encore aucune nouvelle de lui, ni du prince de Ponte Corvo.

Le maréchal Soult envoie à Votre Majesté tous les renseignements qu'il a reçus de l'ennemi ; son rapport est très vraisemblable, car le point de Rastenbourg est trop important pour l'ennemi, dans les mouvements qu'il vient de faire sur Elbing, pour qu'il n'ait pas fortement gardé le point qui paraît être le pivot de ses manœuvres. J'ai envoyé des émissaires sur ce point et j'ai ordonné que le marchand dont parle le maréchal Soult me fût amené ; il sera envoyé à Votre Majesté.

[1] *Berthier à Murat.* — Varsovie, 27 janvier 1807. — « ... J'ai donné l'ordre au maréchal Bernadotte de se reployer sur Thorn, dans le cas où l'ennemi serait assez en force pour l'y obliger... » (D. 100. 5.)

D'après les ordres de Votre Majesté, il ne sera fait aucun mouvement qui puisse donner de l'inquiétude à l'ennemi, et j'espère qu'on ne nous prendra personne.

Le pays est meilleur et on nous assure qu'il l'est davantage en avant de nous, nous croyons déjà ici être rentrés en Europe. Je ne saurais dire à Votre Majesté quelles sont les ressources de Pultusk à Mysnies, n'ayant pas eu le temps de me porter moi-même sur les lieux, mais je ne crois pas qu'elles soient fort grandes puisque les généraux Lasalle et Milhaud ont vécu sur ce point, mais je crois pouvoir annoncer à Votre Majesté qu'elle doit être sans inquiétude à cet égard si elle nous fait porter en avant.

Le général Milhaud a couché avec sa division à Chorzellen; elle vient s'établir aujourd'hui sur la gauche de Willenberg, sur la route de Passenheim dans les villages de Malga et environs, du côté de Willenberg. Le général Lasalle vient occuper aujourd'hui Furtenwalde, Lucka et Lippowitz, à la droite de Willenberg. Ces deux divisions qui se trouvent à la même hauteur d'Ortelsbourg pourront exécuter leur mouvement et arriver en même temps sur ce point, si Votre Majesté l'ordonne, et elles couvrent les divisions du maréchal Soult, cantonnées à droite et à gauche de Willenberg. Je ne leur ferai faire aucun mouvement sans ordre de Votre Majesté. Je placerai les autres divisions très près de celles-ci, parce que je dois présumer que Votre Majesté me fera prendre avec la cavalerie la tête de la colonne.

Je ne parle pas à Votre Majesté de la position du maréchal Soult, il vous la fait connaître lui-même. Je ne perdrai pas une minute pour envoyer à Votre Majesté les renseignements ultérieurs que je recevrai. Le général Gardanne est parti pour Ortelsbourg.

J'ai cru remarquer la plus grande gaieté sur le visage de tous les soldats qui sont tous enchantés de marcher à l'ennemi.

Archives de la Guerre.

2810. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg, le 30 janvier 1807,
à 5 heures et demie du soir.

SIRE,

Je m'empresse d'adresser à Votre Majesté une lettre du maréchal Ney et copie de celle du prince de Ponte Corvo à ce maréchal, avec un rapport du général Grouchy. Vous y verrez que l'ennemi vous

sert au gré de vos désirs et qu'il semble poursuivre sa pointe sur la Vistule. Déjà les maréchaux Ney et Bernadotte ont évacué, l'un Osterode, et l'autre Hohenstein. On a entendu une forte canonnade du côté du prince de Ponte Corvo, hier soir.

Un rapport qu'adresse à Votre Majesté Mr le maréchal Soult semble confirmer le mouvement général de l'ennemi sur notre gauche.

Nous gardons ici tous les débouchés avec soin, et je m'applaudis maintenant d'avoir appelé la division Grouchy; elle couvre par sa position les routes de Passenheim et me lie avec Neidemburg, où Votre Majesté peut la porter en très peu de temps.

J'ai reçu les ordres de mouvement que m'a transmis le major général. Demain le général Lasalle occupera Ortelsburg, ayant soin de garder les routes de Rastimburg, Johanisburg et toutes celles par où l'ennemi peut arriver à lui. La division Milhaud sera en arrière de la division Lasalle, à cheval sur la route et prête à marcher pour la soutenir.

Les ordres de mouvement pour le maréchal Augereau m'étant arrivés ici, je me suis empressé de les lui renvoyer à Mlava par un officier d'état-major.

Sire, ma cavalerie ne sera pas réunie demain, ainsi que Votre Majesté le désirait; je n'ai encore aucune nouvelle de sa marche, trois officiers sont cependant partis pour porter des ordres aux différentes divisions.

Le maréchal Ney m'annonce avoir expédié au général d'Hautpoul l'ordre de venir me joindre à marche forcée.

J'apprends à l'instant que la brigade du général arrive demain à Mlava, où elle trouvera l'ordre de contiuuer sa route sur Willenberg.

Archives de la Guerre.

2811. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg, le 31 janvier 1807,
à 8 heures.

Sire,

Je reçois la dépêche de Votre Majesté du 30 à minuit; d'après vos ordres, une forte reconnaissance va être poussée sur Passenheim qu'on croit occupé par l'ennemi et une autre sur Mensguth, route de Bischofsburg. Je ne dois plus compter sur la division d'Haut-

poul qui se trouve déjà réunie à Loobau au 1er corps d'armée, d'après ce que me dit l'officier porteur de la dépêche de Votre Majesté. Cependant j'avais écrit dès le 28 au prince de Ponte Corvo de me renvoyer cette division, s'il l'avait appelée auprès de lui, que tels étaient vos ordres; je n'ai encore aucune nouvelle directe de lui. Cependant il a la division Sahuc, et d'après la copie de sa lettre au maréchal Ney, que j'adresse à Votre Majesté, il paraîtrait qu'il n'a pas besoin de cavalerie, puisque son infanterie paraît seule opposée à la cavalerie ennemie. Cependant j'avoue à Votre Majesté que j'aurais été bien aise d'avoir des cuirassiers. Je n'ai encore aucune nouvelle du général Klein. Le maréchal Ney me mande du 30 que le général d'Espagne était arrivé à Thorn et que le pont était déjà praticable. Votre Majesté jugera peut-être à propos de faire rapprocher cette division qui pourrait remplacer celle du général d'Hautpoul auprès du 1er corps d'armée, si effectivement le prince en avait besoin. Nous n'avons pas encore de nouvelles des reconnaissances de ce matin; j'espère que nous en aurons à l'arrivée de Votre Majesté.

Je suis...

JOACHIM.

Le maréchal Ney et le prince de Ponte Corvo écrivant à Votre Majesté, je n'envoie point copie de leurs lettres, je vous adresse un rapport que Mr le maréchal Soult a reçu du général Guyot.

Archives de la Guerre.

2812. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg [1er février 1807] à midi.

J'arrive à Willenberg que l'ennemi a évacué à notre approche. Il y a couché beaucoup de cavalerie et quelques compagnies d'infanterie; à Tharau deux régiments de cavalerie et six mille hommes d'infanterie. Ils en sont partis à dix heures, tout a pris la route de Kœnigsberg. Tous les villages en avant et arrière sur les côtés étaient occupés. Les Prussiens doivent se trouver à Gallau. Je vais tâcher d'arriver à Ludwigswald où j'aurai de plus amples renseignements, mes reconnaissances me donneront du positif. Je laisse ici le 69e.

J'écrirai à Votre Majesté de Ludwigswald.

Je ne puis croire un rapport qu'on fait que le général Essen a dû passer ici hier soir, il faut que ce soit un autre général de ce nom.

Tous les blessés ont été dirigés avec les bagages sur Wehlau. Tous les paysans assurent que l'armée prend la même route, et que les habitants ont obtenu qu'on n'entre pas en ville.

Archives de la Guerre.

2813. — MURAT A NAPOLÉON

Passenheim, le 1[er] février 1807, à 7 heures.

SIRE,

J'avais ordonné aux généraux Grouchy, Milhaud et Lasalle de se diriger sur Passenheim. Le 1[er], qui occupait Malga et villages environnants, devait se réunir à Warckallen et y attendre l'infanterie du maréchal Soult pour marcher avec elle. Les autres devaient se réunir à Ortelsburg et marcher sur Passenheim. La division Grouchy a débouché en même temps que l'infanterie. J'ai continué ma marche, étant à très peu de distance du maréchal Soult; mais arrivé à Schutzendorf, mon avant-garde m'a rendu compte qu'il (*sic*) découvrait l'ennemi sur la route de Allenstein et en même temps une forte colonne sur la route d'Ortelsburg. J'ai dirigé de suite le général Grouchy sur l'ennemi, et ayant reconnu les généraux Lasalle et Milhaud, je leur ai ordonné de se porter sur les derrières de l'ennemi et de chercher à lui couper sa retraite. Il s'est aperçu du mouvement et lorsqu'il a voulu quitter sa position où je le laissais tranquille, voulant donner le temps à Lasalle d'opérer sa manœuvre, je l'ai fait charger de tous côtés; il ne nous a échappé qu'à cause de la distance où il était de nous et par le secours de son infanterie qui s'est emparée des défilés et des bois. Cependant, le 8[e] régiment de dragons a fait une superbe charge et a fait une douzaine de prisonniers, parmi lesquels un officier. Je l'enverrai à Votre Majesté aussitôt qu'il me sera arrivé. Le combat a fini à six heures et demie.

Voici la position que j'occupe. Le général Lasalle est à Kosno, occupant Krziwonogen et Milucken, et gardant les routes de Wartenburg et de Allenstein. Le général Grouchy occupe la ligne des villages de Nicholsdorf, Schenfelsorf, ayant une grande garde à Lawss[ken] et des patrouilles sur Hohenstein et Allenstein. Tous ces villages sont aussi occupés par de l'infanterie légère, car nous nous attendons à être un peu inquiétés demain matin, si contre mon opinion l'ennemi n'est pas en retraite. Le général Milhaud est établi à Gilgenau, occupant Kuckuckswalde, gardant la route de

Bischofsburg et se liant avec le général Guyot à Mensguth. Le maréchal Soult a une division à Passenheim et une autre à Schutzendorf. Le 24e régiment est cantonné avec la cavalerie. Le général Latour-Maubourg a rejoint fort tard, il est à Schutzendorf. Le général Marizi est à Malga. Je n'ai point de nouvelles du général Klein.

L'ennemi avait ici depuis hier trois régiments de cavalerie, un de cosaques et cinq cents hulans, tous Polonais, avec 18 pièces de canons et 3 bataillons d'infanterie; venant de Allenstein, ils se sont retirés sur le même point. Le prince Dolgorouki a couché ici avec un autre général, il commandait à l'affaire de ce soir.

On ne peut rien savoir de positif, les habitants ne veulent rien dire. Un prisonnier a déclaré qu'ils étaient trente mille hommes, je suppose qu'il a voulu parler du corps qui s'est porté sur les maréchaux Ney et Bernadotte. Wartenburg doit être occupé, ainsi que Sensburg et Rastenburg où l'on nous dit que l'ennemi est le plus en force. On dit ici que Hohenstein a été occupé par l'ennemi; pour moi, je pense l'ennemi en retraite. J'en vais faire prendre d'autres renseignements que je m'empresserai de transmettre à Votre Majesté. Le 8e a beaucoup souffert [1], les dragons se sont montrés aujourd'hui comme à l'ordinaire, avec la plus grande bravoure. J'espère que ce sera le dernier échec qu'éprouvera la cavalerie. Demain, je ferai une forte reconnaissance sur Allenstein.

Le plus dévoué serviteur et frère.

JOACHIM.

P.-S. — Mr le maréchal Soult a recueilli beaucoup de renseigne-

[1] Le maréchal Berthier écrivait à Murat, de Willenberg, le 1er février 1807, à 3 heures du matin : « L'Empereur me charge de vous dire qu'il faut tâcher d'avoir sur tout le front les chasseurs et les hussards, que c'est leur métier et qu'ils ont plus l'habitude des avant-postes que les dragons. L'intention de S. M. est que vous envoyiez de fortes reconnaissances, car sans cela, on perd toute sa cavalerie. Si au lieu d'avoir envoyé 2 à 300 chevaux sur Passenheim, on en avait envoyé 1200, l'échauffourée qui s'est passée n'aurait pas eu lieu... S. M. trouve que les évènements que la cavalerie a eus depuis quelque temps viennent de ce faux principe. L'ennemi, au contraire, ne se montre partout qu'en grand nombre. Il faut tâcher aussi de mettre de l'ordre dans les reconnaissances, afin qu'elles ne se croisent pas; sans cela, au second jour, tous les régiments sont fatigués et se réduisent à rien...

« En envoyant des reconnaissances sur Allenstein et sur tous les autres points, vous aurez des renseignements de l'ennemi, mais S. M. vous recommande de composer de fortes reconnaissances et de faire mettre de côté les mauvais chevaux et ceux fatigués. Il faut aussi qu'il y ait des deux armes, un certain nombre de cavalerie légère pour pousser des pointes et un bon nombre de dragons pour l'appuyer. » (Archives du prince Murat. D. 100. 8.)

ments sur l'ennemi qu'il adresse à Votre Majesté. J'espère que mes reconnaissances m'en donneront.

Archives de la Guerre.

2814. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Passenheim, le 2 février 1807,
à 4 heures et demie du matin.

Sire,

Je m'empresse d'adresser à Votre Majesté les différents rapports que j'ai reçus dans la nuit. Tout confirme que l'ennemi s'est retiré sur Allenstein, où on le croit en force. Suivant le rapport d'un prisonnier, toute l'armée russe se trouve dans la Prusse royale et est divisée en trois corps, dont l'un serait à Allenstein, l'autre vers Rastenburg et le 3me sur le prince de Ponte Corvo. C'est le général Benningsen qui commande en chef. Suivant le même rapport, Kaminski et Buxhœwden commanderaient sous lui deux de ces trois corps. Cependant beaucoup d'habitants du pays prétendent que Kamenski est rappelé. L'Empereur n'est point à l'armée. A l'instant je fais partir des reconnaissances sur les points de Hohenstein, d'Allenstein et Wartenburg. Le commandant de la dernière patrouille sur Allenstein m'ayant rendu compte qu'il avait rencontré l'ennemi très près de Kosno, je n'y enverrai point la forte reconnaissance dont j'ai parlé hier au soir à Votre Majesté; ce serait peut-être engager de suite une affaire et je crains de contrarier les projets de Votre Majesté, en prononçant un mouvement décidé sur ce point. J'espère d'ailleurs recevoir dans quelques heures les ordres de Votre Majesté. Je n'ai pu encore me procurer aucun renseignement sur Hohenstein.

Je n'ai encore aucune nouvelle du général Klein, ni de la marche du maréchal Ney. Je n'ai pu encore trouver, malgré toutes les recherches qu'on en a faites, l'officier prisonnier qui se trouve blessé; j'espère qu'on le déterrera ce matin et que j'en obtiendrai quelques renseignemens; c'est, dit-on, un Polonais.

Je suis...

Guerre.

---

[1] Un rapport non signé, mais peut-être de Murat, est annexé à cette lettre; il porte comme titre, de la main même de Murat : « Rapport de deux paisans envoyés cette nuit sur Allenstein et Wartenburg. »



2815. — MURAT A NAPOLÉON

Passenheim, le 2 février 1807,
à 9 heures et demie.

Sire,

Je reçois les ordres de Votre Majesté[1], je donne sur-le-champ les miens, et dans une demi-heure tout sera en mouvement.

Tout confirme la retraite de l'ennemi sur Kœnigsberg. J'adresse à Votre Majesté un rapport d'un espion arrêté à mes avant-postes, avec celui d'un paysan qui lui servait de guide, ce dernier paraît de meilleure foi que l'autre.

On n'a trouvé qu'à l'instant l'officier prisonnier. Il convient aussi de la retraite de l'armée. La division qui se trouve à Allenstein est commandée par le prince Dolgorouki, le même qui commandait hier ici en personne. Il paraîtrait que cette division ferait la gauche de l'armée russe, dont la droite se trouverait sur Elbing. Je serai bientôt à mi-chemin d'Allenstein, d'où j'adresserai à Votre Majesté tous les renseignements que je pourrai recueillir. Comme Votre Majesté arrivera bientôt à Allenstein, je ne lui adresse point l'officier prisonnier ni l'espion qui pourront être questionnés à votre arrivée ici Je manœuvrerai sur Allenstein de manière à intercepter la route sur Wartenberg et sur Gustadt.

Le général Klein a couché à Neidenburg, j'espère pouvoir le rallier aujourd'hui.

Le général Latour-Maubourg a déjà rejoint sa division. Le général Marizi la rejoindra aujourd'hui.

Je suis...

Guerre.

2816. — MURAT A NAPOLÉON

Allenstein, le 2 février 1807,
à 9 heures du soir.

Sire,

Je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté notre entrée dans

[1] *Berthier à Murat.* — Willenberg, 2 février 1807, 4 heures du matin. — « ... L'intention de l'Empereur, Prince, est que vous vous portiez aujourd'hui sur Allenstein, de manière que si l'ennemi est en force inférieure au maréchal Soult, ce maréchal puisse l'attaquer. Si au contraire l'ennemi est en force supérieure ou égale, on prendra position devant lui. Le maréchal Ney devrait être à Hohenstein et aujourd'hui 2, il devrait attaquer Allenstein, mais il n'a donné aucune nouvelle. » (Archives du prince Murat. D. 100. 9.)

Allenstein. J'avais déjà annoncé la rencontre de l'ennemi et fait connaître que nous étions sur les hauteurs qui dominent la ville, que vraisemblablement l'ennemi serait forcé d'évacuer. Sire, votre cavalerie, quoique inférieure en nombre, a chassé la cavalerie ennemie de toutes ses positions et forcé l'infanterie à évacuer la ville. Je dois les plus grands éloges aux généraux pour les belles manœuvres qu'ils ont exécutées. On a constamment marché sur l'ennemi sans s'effrayer ni du nombre, ni de ses belles positions, ni de sa bonne contenance. Jamais l'artillerie n'a mieux tiré; elle a fait le plus grand mal à l'ennemi, lui a tué du monde et beaucoup de chevaux; l'infanterie de monsieur le maréchal Soult est arrivée à temps pour entrer en même temps que ma cavalerie dans la ville, quoiqu'elle fût partie ainsi que moi fort tard. J'ai eu à combattre au moins huit mille hommes de cavalerie, et cependant la division Milhaud n'était pas encore arrivée, et la ville était occupée par quatre régiments d'infanterie et avec au moins trente pièces de canon.

Nous venons de faire questionner ici beaucoup de monde, je m'empresse de vous adresser tous les renseignements que nous avons recueillis et sur lesquels Votre Majesté peut compter. Il y avait hier ici cinquante mille hommes, et sur Osterode autant. On dit le général Benningsen à Mohrungen. Il n'y a personne d'ici à Hohenstein.

Je viens d'expédier une estafette au maréchal Ney pour lui faire connaître notre entrée à Allenstein. On dit qu'il n'y a personne à Wartenburg. Le maréchal Soult a questionné lui-même le bourgmestre, et je vous adresse son rapport. J'adresse aussi à Votre Majesté les lettres de la poste.

Demain, je marcherai sur l'ennemi; sur la route qu'il a prise on n'est pas encore trop d'accord, mais mes reconnaissances m'en instruiront; au reste j'espère que j'aurai reçu des ordres de Votre Majesté.

Ma cavalerie est établie de la manière suivante. La division Lasalle, sur la route qu'a prise l'enemi; la division Grouchy, dans les faubourgs de la ville, l'une sur la route d'Osterode et l'autre sur celle de Liebstadt. La division Milhaud, en arrière, dans les villages; une brigade légère sur la route de Wartenburg. Deux divisions du maréchal Soult seront en ville; la 3e à Klantkendorf et Schonvald.

J'enverrai les rapports des reconnaissances à mesure qu'ils m'arriveront.

Archives de la Guerre.

2817. — MURAT A NAPOLÉON

Allenstein, le 3 février 1807,
à 10 heures et demie.

Sire,

Je reçois en même temps les deux lettres de Votre Majesté. Je marche sur Gustadt. Je n'ai point voulu prendre une détermination sans avoir reçu des ordres positifs; l'ennemi s'étant retiré sur Liebstadt et non sur Gustadt et occupant encore ce matin le village de Lykensen avec de l'infanterie et de la cavalerie, ma reconnaissance sur Gustadt n'a point rencontré l'ennemi, on l'a trouvé sur la route d'Osterode. Je charge le général Lasalle de marcher sur ma gauche avec deux brigades de sa division, par les villages de Goltkendorf, Reddigkeimen, Braunswalde, Bergfried, Buchwalde et Rosengart, et d'aller se placer sur la route de Gustadt à Liebstadt; il a l'ordre de détacher deux fortes reconnaissances sur Osterode et Liebstadt et de tâcher de communiquer avec le maréchal Ney. Il paraît toujours que l'ennemi a ses forces sur Osterode, Morhungen et Liebstadt. Je n'ai point de nouvelles du général Klein qui aurait dû être hier au soir au moins à trois ou quatre lieues d'Allenstein. Je sais que d'Hautpoul est en route, mais je ne sais où il se trouve. Je lui ai envoyé des officiers pour le diriger et lui porter des ordres. La brigade Marizi n'a pas encore rejoint, elle a cependant couché avant-hier à Malga, il aurait pu être hier au soir ici. J'aurais cependant besoin de cavalerie; si hier j'en avais eu davantage, ou si Milhaud n'avait pas été encombré dans le défilé par les bagages et l'infanterie, j'aurais fait le plus grand mal à l'ennemi. Je n'ai point de nouvelles du maréchal Ney [1], l'estafette que je lui ai envoyé hier

[1] L'Empereur n'avait pas encore reçu le 3 février, à 2 heures du matin, la nouvelle de l'entrée de Murat dans Allenstein; à cette heure, il faisait encore demander à Murat par Berthier des nouvelles du maréchal Ney. (Archives du Prince Murat. D. 100. 11.) Dans ses dispositions prises pour la journée du 3, l'Empereur écrivait : « Le Grand-Duc de Berg commandera la gauche de l'armée et se rendra sur le chemin de Liebstadt où il fera passer la division de dragons de Milhaud. La division Saint-Hilaire sera sous ses ordres, ainsi que le corps du maréchal Ney. Il attaquera l'ennemi aussitôt qu'il croira avoir des forces suffisantes, c'est-à-dire vers une heure après midi. Le maréchal Ney est destiné à rester à la gauche, aussitôt que l'ennemi sera débusqué de Göttkindorf, il tiendra la tête et le poussera plusieurs lieues. » (D. 100. 10.) La concentration de l'armée française n'ayant pu être achevée le 3, l'armée russe, commandée par Benningsen, se déroba pendant la nuit.

n'est point de retour. Un homme parti hier de Hohenstein a rapporté que les cosaques y étaient encore à midi, mais que le canon tirait tout près de la ville, ce qui annonce que le maréchal Ney a dû y coucher; il est bien étonnant qu'il n'ait point donné des nouvelles.

La route d'Allenstein à Osterode n'est pas libre, nous marcherons très en mesure, et je ne crois pas que l'ennemi qui avait cinquante mille hommes ici avant-hier et qui s'est retiré sur Liebstadt revienne attaquer Allenstein; il l'aurait déjà fait ce matin, et il paraît qu'il continue à se retirer.

Je vais encore écrire au maréchal Ney pour le prévenir de presser son mouvement. Le général Lasalle avec deux brigades a ordre d'éclairer les routes d'Osterode, de Mohrungen et de Liebstadt.

Je vais monter à cheval et marcher sur Gustadt. J'enverrai à Votre Majesté tout ce que j'apprendrai de nouveau. Je suis bien fâché que Falkowski soit arrivé si tard, j'aurais reçu l'ordre de marcher plus tôt.

A l'instant j'apprends que le général Lasalle a chassé l'ennemi de Lykensen et de Gotkindorf, où il [y] avait deux mille cosaques et quelques escadrons de dragons. La colonne a quitté la route de Liebstadt et se dirigeait sur la droite, ce qui fait présumer que l'ennemi a marché sur Gustadt, ou bien vont-ils flanquer leur gauche; Lasalle va les suivre.

Je suis...

Archives de la Guerre.

2818. — MURAT A NAPOLÉON

Depen, le 4 février 1807,
à 7 heures du soir.

SIRE,

Je suis établi dans le village que Votre Majesté m'a indiqué, il n'y est pas resté un seul paysan, mais d'après le rapport de deux déserteurs polonais, l'ennemi a pris ici deux routes : la majeure partie s'est dirigée sur Liebstadt et l'autre paraît avoir pris celle de Wormitz. Toute l'armée forte de 80 mille hommes est réunie. Le général Benningsen commandait lui-même aujourd'hui en personne. L'armée a commencé sa retraite hier au soir, elle marche sur Königsberg. C'est samedi que Osterode a été évacué.

Je ne parlerai pas à Votre Majesté de l'affaire d'aujourd'hui, elle en a elle-même dirigé tous les mouvements, cependant je dois faire connaître à Votre Majesté que le 5e et 7e d'hussards ont exécuté ce matin une très belle charge contre la cavalerie, ont fait une trentaine de prisonniers et tué autant. Le 5e de dragons a chargé contre de l'infanterie, en a tué une centaine et pris cent cinquante. Au sortir du premier village que nous avons enlevé, la division est entrée dans le défilé, a chargé la queue de l'ennemi avec tant de vigueur qu'elle lui a pris deux pièces de canon et dix ou douze caissons de munitions; la même division a chargé dans le deuxième village et a encore tué quelques hommes. Ce soir dans le village qu'occupe Votre Majesté, le colonel Dery y est entré avec la brigade d'hussards et a fait beaucoup de mal à l'ennemi. Le général Latour-Maubourg a reçu une balle dans le bras et Dery une légère blessure sur la figure. Je dois vraiment les plus grands éloges à votre cavalerie. M. le major général vous dira qu'elle n'a besoin que d'être menée pour bien aller.

Je suis...

JOACHIM.

La division Milhaud est ici. La division Lasalle est en avant, sur la route de Liebstadt, avec le général Klein. D'Hautpoul est établi sur ma gauche. Grouchy a suivi le mouvement de Soult.

Mon aide-de-camp attendra les ordres de Votre Majesté.

Archives de la Guerre.

2819. — MURAT A NAPOLÉON

5 février 1807.

Les avant-postes ennemis ont été rencontrés à Burgerswald, trois généraux russes, dont un prince, ont couché dans ce village; ce matin, à 4 heures ils sont partis pour Gross Klaufitten, toute la troupe s'est dirigée par Frauendorff, Drewentz, etc., sur Landsberg [1],

[1] *Berthier à Murat.* — Schlit, le 5 février 1807, 5 heures du matin. — « ... L'Empereur, Prince, pense que le but de l'ennemi est d'arriver avant vous à Landsberg, il est donc probable qu'il aura passé entre Liebstadt et Gutstadt... S'il avait suffisamment marché pour avoir dépassé, il faudrait vous diriger pour couper la route de Liebstadt à Gutstadt. » (Archives du prince Murat. D. 100. 12.)

même celle qui est venue de Freymarck. Tout se retire par Landsberg sur Kœnigsberg. Il paraît que rien ou peu a passé par Heilsberg, car hier au matin des troupes qui avaient pris cette direction sont revenues pour prendre la route de Frauendorff.

En ce moment une nuée de cosaques débouche de Frauendorff, il vient d'y avoir une charge. Les troupes ont de la peine à passer le défilé qui est entre Freymarck et Burgerswald.

Le maréchal Soult a envoyé un parti au-devant de ma cavalerie qui vient par Kaschaunen. La division Grouchy suit la cavalerie légère du maréchal Soult et le général Durosnel a été dirigé de Freymarck sur Raunau, Neuendorf, Sierlack. L'ennemi est assez en force à Frauendorff.

Archives de la Guerre.

2820. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Freymarck, le 5 février 1807,
à 8 heures du soir.

Sire,

Votre Majesté ne s'était pas trompée en me disant que l'ennemi s'était retiré sur la route de Heilsberg, car arrivé à Oppen, il a fait un crochet sur Freymarck jusqu'au milieu de la forêt, où apprenant sans doute l'arrivée du maréchal Soult à Freymarck, il a gagné une route qui a l'air de conduire à Kaschaunen où il paraît être bivouaqué. A l'entrée du bois entre Oppen et Freymarck, voyant qu'à cause de la nuit il me serait impossible de déboucher sur Freymarck sans l'infanterie, et qu'à Freymarck ma cavalerie ne pourrait point manger, je me suis décidé à suivre de ma personne le général Leval à Freymarck et à laisser les divisions Klein et Milhaud avec le général Colbert à Oppen et à envoyer à Benern la division d'Hautpoul, où elle sera très mal. Le général Colbert a ordre de faire reconnaître Wormitz et Melsack. Toute la cavalerie se mettra en marche dès six ou huit heures du matin, pour se diriger sur Freymarck et Heilsberg, quoique je sois persuadé que ce que j'avais ce soir devant moi se retire sur Landsberg, à moins que Votre Majesté ne me donne un ordre contraire. Dans tous les cas, je prie Votre Majesté de m'envoyer ses ordres de bonne heure,

[1] Publiée en partie dans les *Mémoires sur Auguste Colbert*, t. III, p. 270, et par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCCLXXX.

ayant ma cavalerie un peu loin[1]. Il a passé ici vingt mille hommes, le reste a certainement pris la route de Landsberg.

Votre affectionné frère.

Archives de la Guerre.

2821. — MURAT A NAPOLÉON

Hoff, le 6 février 1807, à 10 heures du soir.

Sire, la cavalerie de V. M. a mérité aujourd'hui les éloges que vous lui avez si souvent prodigués. V. M. a vu avec quelle audace elle a débouché et avec quelle bravoure elle est revenue à la charge. Les dragons ont chargé après le général Colbert, ils ont culbuté toute la cavalerie qu'ils avaient en face, et étaient parvenus à s'emparer de quatre pièces de canon, mais arrêtés par le feu de trois régiments d'infanterie, ils ont dû céder et ont été ramenés par la cavalerie ennemie. Mais j'étais déjà en avant du défilé avec la division d'Hautpoul. Le 1er régiment de cuirassiers a chargé à son tour, mais arrivé sous le feu de l'infanterie et chargé par une cavalerie bien supérieure, il a été ramené avec la brigade de la division Klein qui avait chargé avec lui. Alors je me suis porté vigoureusement en avant avec toute la division d'Hautpoul. Ce moment a été décisif; un cri général s'est fait entendre : « Vive l'Empereur! Rallions-nous au Prince! » Une charge générale a eu lieu, tout a été culbuté, cavalerie, infanterie et canon.

Le village a été enlevé. Cependant le général Legrand marchait à notre gauche avec un régiment d'infanterie, et est arrivé presque aussitôt que nous sur les hauteurs du village, et s'est porté en avant pour contenir l'infanterie qui marchait pour le reprendre. Les éclaireurs de gauche sont parvenus à s'emparer d'une batterie

[1] Au reçu de cette lettre, Berthier écrivait à Murat. — Arnsdorf, le 6 février 1807, 3 heures du matin. — « ... L'Empereur, Prince, ordonne que vous partiez au jour pour marcher sur Landsberg, vous serez soutenu par le maréchal Soult. Le maréchal Davout se rend à Heilsberg... L'intention de S. M. est que vous vous entendiez avec le maréchal Soult pour faire bien battre la forêt et ramasser ce qui peut s'y trouver... L'Empereur sera à Freymark vers 9 heures... » (D. 100. 13). Les Russes, pour essayer de s'arrêter à Landsberg, s'étaient couverts par un gros détachement placé à Hoff, au milieu d'un pays accidenté. Murat se heurta à ces troupes dans la journée du 6 février.

[2] Publiée, sauf la partie comprise entre [ ] dans les *Mémoires sur Auguste Colbert*, t. III, p. 270, et par A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° 381.

de quatre pièces de canon, mais l'ennemi a formé ses colonnes d'attaque et a marché dessus, il les a reprises et a dirigé ensuite son attaque contre le régiment qui était en avant du village. Déjà il était vigoureusement repoussé, lorsque j'ai ordonné au général d'Hautpoul de déboucher par le village sur les derrières de cette infanterie. Jamais mouvement n'a été fait plus à propos et avec plus de bravoure; les cuirassiers ont abordé cette infanterie, ont pénétré dans les carrés, et au moins 12 à 1 500 Russes sont restés morts ou blessés sur le champ de bataille, le reste a été fait prisonnier, les canons ont été repris. Alors toute la cavalerie ennemie, soutenue par de l'infanterie, a chargé le régiment de cuirassiers; il a soutenu et repoussé la charge de la cavalerie ennemie; ce n'est que lorsque l'infanterie s'est portée en avant avec toute la cavalerie qu'il a dû faire sa retraite. Il s'est replié dans le plus grand ordre sur notre infanterie, qui a reçu cette cavalerie par un feu si bien soutenu, qu'elle a pris la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. L'ennemi de nouveau est resté maître des quatre pièces de canon, qui ont été enfin reprises par l'infanterie, qui s'est très bien conduite dans toute l'affaire.

Sire, je dois les plus grands éloges aux généraux Belliard, d'Hautpoul, Klein, Saint-Sulpice, Pinard et Colbert et à mon aide-de-camp Piéton, qui est arrivé un des premiers sur la batterie avec les cuirassiers. Enfin, Sire, tout le monde a fait son devoir. Je désire que V. M. ait été satisfaite de sa cavalerie dont le moral est plus fort que jamais.

Le résultat de cette journée a été la prise de 9 pièces d'artillerie, 4 drapeaux, 7 à 800 prisonniers et 12 à 1 500 morts sur le champ de bataille. Nous avons à regretter de notre côté le colonel Lebaron du 6e régiment de dragons, et quelques officiers.

Lorsque les rapports des généraux me seront parvenus, j'aurai l'honneur de les adresser à Votre Majesté. Je suis établi avec la division d'Hautpoul et une brigade du général Milhaud au village d'Hoff[1] où je prie Votre Majesté de m'adresser ses ordres.

[1] Sur le combat de Hoff, voir le LVIIe Bulletin de la Grande Armée. Ce combat, commencé à 2 heures de l'après-midi, ne cessa qu'à huit heures du soir. « L'Empereur, du haut d'un monticule, voyait ce combat où les morts et les blessés des deux partis augmentaient d'une manière effrayante. Le Grand-Duc de Berg, qui nous examinait d'un autre point, envoya dire à l'Empereur que s'il ne faisait pas secourir ce régiment (le 26e d'infanterie) il serait anéanti sur place, l'Empereur répondit : « Laissez-le faire, il s'en tirera. » (*Souvenirs de guerre du Bon Pouget*, p. 89 et suiv.)

Le reste de ma cavalerie est retourné sur les derrières et demain elle sera rendue en avant du village de Hoff, à six heures.

L'ennemi paraît faire quelque mouvement sur la ville de Langsberg, tout porte à croire qu'il rétrograde. Je ferai reconnaître cette ville demain de très grand matin.

Je suis...

JOACHIM.

Guerre.

2822. — MURAT AU GÉNÉRAL D'HAUTPOUL

(9 février 1807.)

Mon cher général, j'ai été extrêmement peiné de l'accident qui prive pour quelque temps Sa Majesté de vos services, mais votre blessure [1] n'est qu'honorable et vous devez être tranquille sur ses suites.

C'est avec plaisir que je prierai Sa Majesté d'accorder aux braves gens qui vous intéressent les récompenses et les avancements que vous sollicitez pour eux, je puis même vous assurer d'avance que tout ce que vous demandez sera accordé.

Il ne faut dans votre situation que du calme et de la tranquillité; le général d'Hautpoul qui a montré tant de courage et de sang-froid au milieu des combats, ne peut qu'opposer beaucoup de patience et de résignation à ses souffrances.

Adieu, mon cher général, je profiterai du premier moment de repos pour aller vous voir et vous répéter de vive voix combien vous et tout ce qui vous est cher devez compter sur mon attachement.

Archives du prince Murat. D. 177. 12.

[1] Jean-Joseph d'Hautpoul, né à Sallettes, commune de Cahuzac (Tarn), dragon dans la Légion de Dauphiné le 15 septembre 1771, sous-lieutenant en 1777, lieutenant le 10 mai 1791, capitaine le 10 mars 1792, chef de brigade le 1er germinal an II, général de brigade le 25 prairial an III, général de division le 19 vendémiaire an V, sénateur le 19 mars 1806, commandant la 2e division de cuirassiers de la Grande Armée en l'an XIV. Mort le 14 février 1807 au château de Worin, entre Preussisch-Eylau et Landsberg, des suites d'une blessure reçue le 8 du même mois à la bataille d'Eylau (fracture compliquée de la cuisse par un coup de feu). Le 6 mars 1807, Napoléon ordonnait qu'une statue équestre représentant dans son costume de cuirassier le général d'Hautpoul, serait faite avec le métal des 24 pièces de canon prises à la bataille d'Eylau. »

Sur la mort du général d'Hautpoul, voir *Journal des campagnes du Bon Percy*, p. 168.)

2823. — MURAT AU GÉNÉRAL SAINT-SULPICE

(9 février 1807.)

Monsieur le général, j'ai appris avec peine que vous aviez été blessé et j'ai partagé les regrets qu'en éprouvent les troupes que vous veniez de mener si bravement au combat[1]. Je ne manquai point de faire connaître à l'Empereur votre conduite brillante dans cette journée et dans celle du 6, je lui répétai celle que vous aviez tenue dans toutes les occasions où votre brigade avait donné. Vous pouvez compter sur la récompense que vous avez si justement méritée, vous savez que l'Empereur aime les braves, que de titres n'avez-vous pas à ses bontés[2] !

Comptez toujours sur mon attachement.

Archives du prince Murat, D. 177. 12.

2824. — CAROLINE MURAT AU CARDINAL FESCH

A Paris, 10 février 1807.

Je me hâte, mon cher oncle, de vous annoncer que la campagne est déjà ouverte, que l'Empereur a quitté Varsovie et que le Grand-Duc est parti avec lui. Voici les nouvelles du moment. Soyez persuadé de mon exactitude à vous envoyer toutes celles qui me parviendront.

Je vous remercie, mon cher oncle, de vos bons conseils. Croyez qu'ils sont gravés dans mon cœur et que toute mon envie est de suivre l'exemple que vous me donnez ; avec un pareil guide, je ne puis m'égarer.

Mes enfants jouissent d'une parfaite santé; le Grand-Duc est

[1] *XXIe Bulletin.* — Preussisch-Eylau, 14 février 1807. — « ... Le général de cavalerie Bonardi S[t] Sulpice, blessé au poignet, ne voulut point aller à l'ambulance et fournit une seconde charge. S. M. a été si contente de ses services qu'elle l'a nommé général de division. »

[2] Raymond-Gaspard Bonardi Saint-Sulpice, sous-lieutenant au 13[e] régiment de dragons le 29 septembre 1777, capitaine le 22 juillet 1781, lieutenant-colonel le 26 octobre 1792, chef de brigade le 6 septembre 1793, général de brigade le 3 germinal an XI. Il fut créé en effet général de division après la bataille d'Eylau, le 14 février 1807. Colonel des dragons de la garde le 12 juillet 1809, admis à la retraite le 4 février 1813 et nommé gouverneur du palais de Fontainebleau.

entièrement rétabli, je ne demande à Dieu que la continuité de mon bonheur et celle de votre amitié qui m'est bien chère, et croyez à tous les sentiments les plus tendres

De votre affectionnée nièce,

CAROLINE.

Archives du prince Murat, D. 197 *ter*. 1.

2825. — MURAT A NAPOLÉON

Mulhausen, le 10 janvier (*sic* pour février) 1807,
à une heure.

SIRE,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport qui m'était adressé à Eylau sur la reconnaissance de Kœnigsberg.

Je vais me mettre en marche sur Wittenberg, un régiment suivra sur ma droite la route de Domnau et un autre sur ma gauche celle de Kreuzburg à Kœnigsberg; l'un s'arrêtera à Borchersdorf et l'autre à Mahnsfeld, et [ils] enverront leurs rapports à Wittenberg. J'écrirai de Wittenberg à Votre Majesté, si l'ennemi s'est retiré, comme je n'en doute nullement, derrière Kœnigsberg.

Je suis...

Guerre.

2826. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 10 février 1807,
à 7 heures et demie du soir.

SIRE,

J'ai voulu, avant de faire mon rapport à Votre Majesté, voir par moi-même et interroger. Toute l'armée russe est passée par Wittenberg, fort peu par la route de Domnau et par celle de Kreuzburg.

L'armée, comme le sait Votre Majesté, a couché à Wittenberg; tout le monde assure que de là elle a gagné Waldau [1] par Schönmohr, Borchersdorff et Friedrichstein. Le rapport m'a été fait par le bailli de ce village, par le curé de Jesau qui assure que de Jesau l'ennemi a fait filer la plus grande partie de ses troupes sur Schön-

[1] Wehlau, d'après la lettre de Murat à l'Empereur du 11 février.

mohr. Beaucoup de bagages ont été également dirigés par la route de Domnau sur Waldau. Les blessés arrivés à Kœnigsberg ont été dirigés sans s'arrêter sur Waldau. Le rapport ici-joint d'un homme parti ce matin à six heures de Kœnigsberg, confirme que l'ennemi s'est retiré sur Waldau, puisqu'il assure qu'il n'a rencontré aucune infanterie sur la route de Wittenberg à Kœnigsberg et qu'il a trouvé l'armée partie de ce dernier endroit; il n'y était resté que des cosaques. Jesau n'était point occupé ce matin, non plus que Gros Lauth, mais les cosaques y sont revenus ce matin à 9 heures; ils se sont retirés, à notre approche, sur Wittenberg; mais arrivé à l'entrée du bois, l'ennemi a fait tirer du canon sur ma cavalerie et a montré quelques hommes d'infanterie; mais au premier coup de canon que j'ai fait tirer, la cavalerie et le canon ont disparu; il était nuit, j'ai dû faire prendre position. Tout ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il ne reste presque personne à Wittenberg. Au reste le général Lasalle que j'ai laissé à Jesau, doit faire occuper Lichtenfeld et envoyer des reconnaissances sur Waldau par la route que l'ennemi a tenue; il doit entrer à Wittenberg aussitôt que l'ennemi l'aura évacué, et je présume que ce sera cette nuit. Il doit aussi intercepter la route de Kreusbourg à Kœnigsberg et celle de Domnau dans cette ville. On doit questionner tous les baillis et curés pour savoir tout ce qui a passé et quelle est la direction que l'ennemi a prise. Des aides-de-camp intelligents accompagneront les reconnaissances, et j'espère pouvoir donner demain dans la matinée à Votre Majesté des renseignements positifs.

Voici maintenant ce que l'ennemi dit et fait crier bien haut : « qu'il veut nous livrer bataille à Kœnigsberg (et il prend la route de Waldau), que nous serons tournés par des troupes qui viennent de Bialystok ». Si cela devait être, le général Benningsen n'aurait pas la bonté de nous en instruire. Ils ont beaucoup perdu, on en convient, mais les Russes disent partout que nous avons encore plus souffert. J'ai envoyé un espion à Kœnigsberg qui m'assure qu'il [sera] de retour dans la nuit et qu'il me dira si l'ennemi est dans cette ville et ce qu'on y dit.

Je suis établi ici et dans les environs, avec les divisions Grouchy et Klein. J'ai laissé les cuirassiers à Mülhausen. J'ai envoyé le général Milhaud à Trinkheim, il doit faire occuper Uderwangen. Le général Lasalle avec sa division occupe Jesau, couvrant toutes les routes; il a sous ses ordres les généraux Durosnel et Guyot.

M. le maréchal Ney ayant jugé à propos d'empêcher l'infanterie que Votre Majesté m'avait autorisé à prendre, de me joindre, je fais

former un bataillon de dragons à pied pour garder le village. Le manque d'infanterie a empêché de remplir le but de ma reconnaissance, c'est-à-dire d'aller jusqu'à Wittenberg où j'aurais trouvé des renseignements positifs. Je prie Votre Majesté de me transmettre ses ordres pour la journée de demain.

Je suis...

Guerre.

2827. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 11 février 1807,
à 7 heures et demie du matin.

Sire,

J'ai reçu les ordres de Votre Majesté et je vais marcher sur Wittenberg; le général Milhaud qui a couché à Uderwangen va se porter sur Weissenstein et fera reconnaître par une brigade Fuchsberg et Gros Hohenhagen. Si l'on peut parvenir à reconnaître ce point, on saura d'une manière positive la route que l'ennemi a prise.

J'adresse à Votre Majesté les rapports que je reçois à l'instant des généraux Lasalle, Grouchy et Milhaud.

Je vais marcher avec deux divisions de dragons et toute la cavalerie légère et le 69e régiment d'infanterie sur Wittenberg. Je laisse les cuirassiers à Mülhausen.

On me rend compte à l'instant que l'ennemi a la même position en avant du bois de Vittenberg, j'espère qu'il n'y sera pas longtemps.

C'était Wehlau et non Waldau dont je voulais parler dans ma lettre d'hier; il paraîtrait qu'il s'est retiré beaucoup de monde sur ce point. Au reste, le maréchal Davout par sa cavalerie légère doit avoir des nouvelles.

Je suis...

Guerre.

2828. — MURAT A NAPOLÉON

Wittenberg, le 11 février 1807,
à 5 heures du soir.

Sire,

J'ai poussé ma pointe jusque sur Ludwigswalde; j'ai fait tirer du canon sur quatre ou cinq mille hommes de cavalerie qui étaient

adossés à ce village et qui semblaient protéger la retraite de l'infanterie qui avait couché à Tharau et à Wittenberg; craignant d'engager une affaire, j'ai fait faire halte, et à la nuit, les dragons et la division Lasalle iront prendre leurs cantonnements en arrière, ainsi que le 69e régiment que j'avais amené ici. Il me parait bien étonnant que l'ennemi ayant, dit-on, le projet de se battre encore à Kœnigsberg, ne défende pas comme avant-postes tous les villages qui sont à une lieue et demie de cette ville, car je suis sûr qu'il évacuera cette nuit Ludwigswalde. Je ne puis avoir aucune nouvelle de Kœnigsberg, les Russes gardent tous les paysans qui en approchent. Je n'ai encore aucun rapport de mes reconnaissances sur Wehlau. Je rentrerai cette nuit de ma personne à Gros Lauth.

Voici l'emplacement de la cavalerie et son instruction. Le général Lasalle occupera Wittenberg avec quatre régiments; il établira le général Bruyère à Schönmohr, où il est déjà depuis deux heures. Le général Guyot à Wickbold, entre Wittenberg et Ludwigswalde; le général Durosnel à Wernsdorff. Le général Bruyère éclairera la route de Wehlau; le général Guyot, celle de Kœnigsberg; le général Durosnel, celle de Mahnsfeld, par une brigade de dragons qu'il fera établir à Tharau et il soutiendra lui-même de Jesau le général Lasalle. Le général Milhaud restera à Weissenstein, observant la route de Wehlau et de Kœnigsberg. Le général Grouchy occupera Gros Lauth avec le 69e régiment. Les cuirassiers n'ont pas quitté Mülhausen.

Je prie Votre Majesté de me faire donner ses ordres pour demain, car si je n'en reçois pas, je me bornerai à pousser de simples reconnaissances. L'ennemi avoue généralement partout avoir perdu 8 mille hommes, mais il prétend que nous en avons perdu au moins 16 mille. Le général Milhaud vient d'envoyer à mon quartier général un convoi de trente traîneaux chargés de pain qu'il a pris à l'ennemi. Les rapports que je dois recevoir de ce général seront certainement d'une grande importance et jetteront le plus grand jour sur la direction qu'a prise l'ennemi, et peut-être même sur ses projets. Que je serais heureux de pouvoir apprendre à Votre Majesté demain matin que Kœnigsberg est évacué! Jusqu'à ce moment l'ennemi se retire à mesure que j'avance.

De Ludwigswalde j'ai très bien distingué Kœnigsberg qui n'en est éloigné que d'une petite lieue et demie.

Je suis...

Guerre

2829. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 11 février 1807,
à 8 heures du soir.

Sire,

Je m'empresse d'adresser à Votre Majesté le rapport du général Milhaud et les renseignements donnés par des Juifs, partis hier à 4 heures du soir de Kœnigsberg. Mon aide-de-camp Brunet a été porter aux avant-postes russes la lettre que Mr le major général m'avait adressée pour un colonel russe; il les a trouvés en avant de Ludwigswalde, qui paraissait fortement occupé; c'est le seul village où il ait aperçu des bivouacs, ce qui prouve que toute l'armée est concentrée sur Kœnigsberg. D'après les reconnaissances poussées sur toutes les routes, il paraît certain que l'ennemi s'est retiré sur Kœnigsberg. Reste à savoir s'il a commencé à filer ce matin, ou s'il veut y livrer bataille; c'est ce que nous pourrons apprendre demain. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a plus que de la cavalerie en avant de cette ville. J'adresse à Votre Majesté un convoi de vingt-cinq à trente tonneaux de vin de France saisis ce matin à Uderwangen, venant de Kœnigsberg. Les Juifs qui les conduisaient s'en disent propriétaires. Votre Majesté décidera. Ce vin sera très utile pour nos blessés. Je vous prie de me donner vos ordres pour demain. J'envoie un des Juifs à Kœnigsberg, et je lui promets de lui rendre son vin, s'il me donne de bons renseignements.

Votre affectionné frère.

Guerre.

2830. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 12 février 1807,
à 10 heures du matin.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les différents rapports des reconnaissances du matin. J'ai un de mes aides-de-camp qui court la ligne des avant-postes; dès qu'il sera de retour, et si tout est tranquille, je me rendrai auprès de Votre Majesté. J'aurai aussi alors reçu le rapport de Milhaud. Nos vedettes et celles de l'ennemi sont partout et sur tous les points en présence. Les cosaques ni la cavalerie russe ne paraît (*sic*) plus aussi entreprenante. J'ai fait tout

au monde pour envoyer quelqu'un à Kœnigsberg, personne ne veut y aller. Un de mes aides-de-camp a accompagné aux avant-postes russes le domestique du lieutenant Sirus qui se rend auprès de lui; peut-être me donnera-t-il quelques renseignements. Le général Lasalle me rend compte qu'il manque de tout, pour les hommes et les chevaux; cela n'est pas étonnant, toute l'armée russe ayant passé deux mois dans les mêmes cantonnements. Le dégel continue et abîme les chemins.

Je suis...

Guerre.

2831. — AGAR A MURAT

Düsseldorf, 12 février 1807.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Altesse Impériale et Royale l'état de ses caisses générales à la fin du mois de janvier, j'espère qu'elle le trouvera satisfaisant. Près de douze cent mille francs sont disponibles, quoiqu'il ait été envoyé à Paris, depuis le mois de septembre, huit cent vingt-cinq mille francs, et cependant non seulement il n'est pas dû un écu sur le service courant, mais encore il a été payé une assez forte somme pour des draps destinés à votre régiment, dont la fabrication avait été ordonnée au commencement de la levée des conscrits et qui resteront en magasin, l'habillement de ce corps étant fourni à Magdebourg.

Il y aura à payer, dans le cours de ce mois, vingt mille écus au duc de Bavière pour solde des meubles qui lui furent achetés à votre arrivée à Düsseldorf, les créanciers qui avaient arrêté jusqu'ici ce payement ayant levé leurs oppositions. Il sera nécessaire aussi d'acquitter, à peu près, une pareille somme, pour des à-comptes que, d'après vos ordres, le ministre de l'Intérieur fait payer à Magdebourg, sur la solde de vos troupes : mais, j'espère que les rentrées couvriront ces dépenses, et qu'à la fin de février la situation des caisses sera la même qu'au commencement, si elle n'est pas meilleure encore.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Impériale et Royale, le très humble et très dévoué serviteur.

Archives du prince Murat. D. 100. 16.

2831 *bis*. — SITUATION

DES CAISSES DU GRAND-DUCHÉ DE BERG A LA FIN DU MOIS DE JANVIER 1807

	EN CAISSES	MONTANT		DÉPENSES A FAIRE	MONTANT	RESTE DISPONIBLE
1°	*Duché de Clèves.* Caisses générales des domaines et des contributions. Exercice de l'année 1805-06. 1.547^{Ec}30 à 4^{f}62/5^{c}. 6.289^{f}4^{c} 4.793. 16.4 à 3^{f}65^{c}... 17.495^{f}45^{c} 659. 28.5 à 3^{f}6^{c}.... 2 018^{f} 8.050 48.4 à 3^{f}22 1/2 25.963^{f}86^{c} } 51.766^{f}35^{c} 15.051^{Ec} 3.5 Exercice de l'année 1806-07. 87.555^{Ec} 26.7 à 3^{f}22 1/2^{c}..... 282.366^{f}32^{c}	334.132^{f}67^{c}	1°	*Duché de Clèves.* Caisses générales des domaines et des contributions. Exercice de l'année 1805-06. Pour les dépenses arriérées de cette année .... 40.000^{f} Exercice de l'année 1806-07 Pour les dépenses du pays..... 120.000^{f}	160.000^{f}	174.132^{f}67^{c}
2°	*Duché de Berg.* 1° Caisse générale des contributions : 165.567^{Ec} 21. 5 à 3^{f}22 1/2^{c}... 533.954^{f}74^{c} y compris quelques versements des pays nouvellement conquis. 2° Caisse des Domaines (générale) : 31.105^{Ec} 15. 2 à 3^{f}22 1/2^{c}... 100.314^{f}45^{c} y compris quelques versements des pays nouvellement conquis 3° Caisses des revenus ecclésiastiques : 36.853^{Ec} 37. à 3^{f}22 1/2^{c}... 118.852^{f}91^{c}	753.122^{f}10^{c}	2°	*Duché de Berg.* 1° Caisse générale des contributions : Pour les dépenses du pays et du militaire............. 533.954^{f}74^{c} 2° Caisse des Domaines : Pour les dépenses provinciales. 40.000^{f} 3° Caisse des revenus ecclésiastiques : Pour les intérêts et pensions affectés sur cette caisse.... 118.852^{f}91^{c}	692.807^{f}65^{c}	60.314^{f}45^{c}
3°	*Caisse générale des contributions du Grand-Duché.* 27.477^{Ec} 21. à 3^{f}22 1/2^{c}.................	88.614^{f}46^{c}	3°	*Caisse générale des contributions du Grand-Duché.* Pour les dépenses militaires et générales de l'Etat.............................	88.614^{f}46^{c}	
	TOTAL.............	1.175.869^{f}23^{c}		TOTAL...........	941.422^{f}11^{c}	234 447^{f}12^{c}

Pendant le mois de janvier, il a été versé à la disposition générale de Son Altesse Impériale, 6.315^{Ec} 45. 3. à 3^{f}22 1/2^{c}. 20.368^{f}31^{c}

2832. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 12 février 1807,
à 2 heures.

SIRE,

Dans ce moment le général Lasalle me fait prévenir que l'ennemi se montre en force sur tous les points et qu'il a l'air de vouloir nous déborder par nos ailes, afin d'enlever ce qui se trouve trop avancé sur Ludwigswalde. Je fais monter toutes les divisions à cheval afin d'être prêtes à soutenir ce qui serait forcé de se replier. Ce que fait l'ennemi est tout naturel, il fera sur nous une forte reconnaissance qui peut avoir deux buts : celui de savoir positivement si toute l'armée est sur Wittenberg, et celui de masquer sa retraite; c'est ce que nous apprendrons bientôt. Le 69e prend aussi les armes et sera prêt à se porter partout où les circonstances l'exigeront.

Le général Guyot avait repris sa position en avant de Ludwigswalde. L'ennemi occupe toujours ce village et semble y avoir les mêmes forces; toute sa cavalerie est depuis ce matin à cheval. Le chef d'escadron Lagrange, qui arrive des avant-postes et qui a parlé au général russe, remettra cette lettre à Votre Majesté et vous dira qu'un déserteur prussien assure que toute l'armée est concentrée à Kœnigsberg.

Je ne viendrai que ce soir chez Votre Majesté. Je vais monter à cheval.

Je suis...

Guerre.

2833. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 12 février 1807,
à 7 heures un quart du soir.

SIRE,

Je descends de cheval, après avoir visité mes avant-postes. L'ennemi n'avait fait qu'une simple démonstration sur tous les points, mais sur tous les points il nous a trouvés disposés à nous défendre; il est rentré dans ses positions. Le 13e [chasseurs] qui occupait Borchersdorf, attaqué par des forces supérieures, l'a évacué, ce poste n'est pas tenable la nuit, il a perdu quelques hommes. Partout on se garde avec le plus grand soin. J'ai trouvé le général

Guyot parfaitement établi. Je me suis porté de ma personne à nos vedettes, éloignées de cinquante ou de cent pas tout au plus de l'ennemi, afin de mieux m'assurer si Ludwigswalde était occupé par les mêmes troupes. J'ai été fort surpris de les voir si près les unes des autres sans se fusiller, et en ayant demandé la raison, le maréchal des logis qui commande le premier piquet m'a répondu : « Il n'y a qu'un instant que les cosaques nous ont fait signe d'approcher, ayant laissé leurs lances en arrière, nous avons été à eux, ils nous ont offert l'eau-de-vie, nous avons bu ensemble comme les meilleurs amis du monde; ils nous ont dit en nous serrant la main « *Braves cosaques, braves Franchos* » et nous sommes depuis ce temps comme vous nous trouvez, fort tranquilles. » Comme j'étais là, est arrivé un officier du 16e régiment de chasseurs à cheval, avec un trompette, pour aller remettre aux avant-postes une lettre et de l'argent pour un de leurs officiers. L'officier ennemi s'est avancé, a très bien reçu l'officier, a pris la main du trompette, l'a lui a serrée en lui disant « *Braves Franchos* ». Ce matin le général qui commande les avant-postes a embrassé mon aide-de-camp Lagrange.

J'adresse à Votre Majesté une lettre du prince Bagration, qui doit être écrite de Kœnigsberg; ceci annoncerait que le gros de l'armée n'y est déjà plus, puisque c'est lui qui, je crois, commande l'arrière-garde. Ce matin, quand on [a] remis la lettre du général Guyot, on lui a répondu : « Vous aurez la réponse dans deux heures » ; c'est donc de Kœnigsberg. Un capitaine bavarois, qui est de Kœnigsberg, partira ce soir à 9 heures comme parlementaire, et il arrivera à Kœnigsberg par des traverses et sans se faire arrêter par des cosaques. S'il réussit à arriver jusqu'à Kœnigsberg ou à en approcher, nous saurons si l'armée y est réunie, il verra les feux des bivouacs; s'il réussit, je lui ai promis le grade de chef d'escadron.

Nos reconnaissances sur Kreuzbourg ont reconnu la cavalerie légère du maréchal Bernadotte. Nos postes sont tous bien liés et je ne crois pas qu'il soit possible à l'ennemi de rien tenter sur nous avec succès [1].

J'ai aussi envoyé un homme du pays à Kœnigsberg et je lui ai

[1] *Berthier à Murat.* — Eylau, 12 février 1807, à 2 heures du matin. — « ... Le prince de Ponte Corvo est arrivé hier et a pris position sur la route d'Eylau à Kreutzbourg... L'intention de l'Empereur est que dans la position des choses, il ne soit rien engagé. Vous devez avoir votre artillerie assez en arrière pour qu'elle ne puisse, dans aucun cas, être compromise. Bornez-vous à surveiller les mouvements de l'ennemi. » (Archives du prince Murat. D. 100. 18.)

promis cent louis, si d'ici à 4 heures du matin, il m'en donnait des nouvelles. Je saurai bientôt si on découvre de grands bivouacs devant Kœnigsberg.

Quant à moi, je suis d'opinion que l'ennemi ne tiendra pas devant Kœnigsberg et je l'en crois déjà parti. J'ai pris ce soir les honnêtetés des cosaques à celle de mes hulans et hussards pour des adieux, je parierais que je ne me trompe pas. On me rend compte à l'instant que la reconnaissance sur Lichtenhagen n'y a trouvé que quelques hussards noirs prussiens qui se sont sauvés.

Je suis...

Guerre.

2834. — MURAT A NAPOLÉON

Grosslauth, le 13 février 1807,
à 10 heures un quart du matin.

SIRE,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les différents rapports des généraux qui sont aux avant-postes. Quant à moi, malgré ce que m'a rapporté ce capitaine bavarois, je persiste à croire qu'il n'y a à Kœnigsberg que l'arrière-garde, et je ne partage pas l'opinion du général Guyot, je crois à un mouvement rétrograde, car celui que l'ennemi fait sur notre gauche n'est qu'un mouvement sur Kœnigsberg, masqué par les bois qui se trouvent à notre gauche. Si l'ennemi avait des projets d'attaque, il ne nous aurait pas laissés si tranquilles pendant trois jours, et je le regrette, il aurait défendu la Freissing, comme avant-poste. Borchersdorf n'a été occupé par l'ennemi que parce qu'il l'a été d'abord faiblement par nous, et jamais l'ennemi ne se serait établi à Wernsdorf, si le général Durosnel ne l'avait pas évacué. Mahnsfeld n'est occupé que comme reconnaissance et l'ennemi l'abandonnera, ainsi que les autres points, du moment que je voudrai les attaquer en force. Au reste, j'attendrai le résultat du mouvement que l'on annonce que l'ennemi a fait ou fait sur ma gauche, et, si dans quelques heures tout est tranquille, j'irai faire ma cour à Votre Majesté.

Je crains bien qu'on ne puisse se procurer les traîneaux que Votre Majesté me fait demander.

Nous commençons à manquer de vivres et de fourrages.

J'ai envoyé Flahaut au 13e régiment [1] qui était commandé par un

[1] Le 8 février, le colonel du 13e régiment de chasseurs, Jean Demengeot,

capitaine. Il nous rentre beaucoup de monde. La division Klein est aussi forte qu'en entrant en campagne, elle est forte de 2 340 hommes présents.

Les cuirassiers ont beaucoup souffert; hier la division a reçu 50 hommes.

Je suis...

JOACHIM.

Je n'ai point encore le rapport du général Milhaud.

Guerre.

2835. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 13 février 1807, à midi.

SIRE,

Deux déserteurs polonais partis ce matin de Kœnigsberg confirment le rapport du capitaine bavarois que toute l'armée est concentrée sous cette ville, les Prussiens tenant la droite vers Brandenbourg. Toute la cavalerie est en avant; elle continue son mouvement pour tourner la position du général Guyot en avant de Wittenberg. Ce général me fait prévenir qu'il voit deux ou trois cents hommes d'infanterie se dirigeant de Ludwigswalde sur ses vedettes, qu'il a fait rentrer ses deux compagnies de voltigeurs en avant du défilé de Wittenberg, tout le monde est à cheval et je vais faire porter le 69e dans le bois en arrière de Wittenberg, pour protéger la retraite du général Lasalle, s'il était forcé de se retirer. Dans aucun cas l'ennemi ne parviendra pas à nous tourner. Le général Lasalle me fait prévenir (et je m'en suis convaincu moi-même hier au soir) qu'il ne peut plus occuper Wittenberg et villages environnants, n'y trouvant absolument plus rien pour les hommes et les chevaux. Dans cet état des choses, je prie Votre Majesté de me faire connaître quelles sont ses intentions. Dois-je tenir et défendre mes positions [1]? Si je suis attaqué sérieusement,

était tombé blessé sur le champ de bataille d'Eylau. Le 12 février, à Boschersdorf, le 13e chasseurs, attaqué par des forces supérieures, avait été obligé d'évacuer le village et avait perdu tous ses officiers supérieurs. Charles de Flahaut, envoyé par Murat, prit le commandement de ce régiment le 13, fit avec lui le reste de la campagne et gagna, à Friedland, le grade de colonel et celui d'officier de la Légion d'honneur. (Voir P. DESCAVES, *Historique du 13e régiment de chasseurs*, p. 79.)

[1] 49e *Bulletin* de la Grande Armée. — Preussisch-Eylau, 14 février 1807. — « ... Le Grand-Duc de Berg a toujours son quartier général à Wittenberg, tout près de la Pregel... »

dois-je repasser la Fressing? J'attends les ordres de Votre Majesté.

J'avoue que je me suis grandement trompé, je croyais l'ennemi en retraite.

Je suis...

JOACHIM.

J'envoie ces deux déserteurs à votre quartier général. Le général Durosnel prétend qu'une colonne d'infanterie et cavalerie a filé ce matin sur sa gauche, dans la direction de Mahnsfeld et Kreuzbourg. Je vais en faire prévenir les maréchaux Ney et Bernadotte. Je prie Votre Majesté de me faire dire où se trouvent les troupes du maréchal Bernadotte.

Guerre.

2836. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 14 février 1807
à 8 heures et demie.

SIRE,

Je m'empresse d'envoyer à Votre Majesté les rapports des généraux Lasalle et Milhaud. Tout est tranquille en ce moment devant le général Guyot qui cependant a été chassé du plateau, c'est le résultat de la visite de hier par le général Bennigsen. Je vais monter à cheval, aller aux avant-postes, et je verrai si je dois reprendre le plateau et Wernsdorf. Je vais ordonner au général Milhaud de conserver Borchersdorf, s'il parvient à s'en emparer. J'écrirai à Votre Majesté des avant-postes.

Je suis...

JOACHIM.

P.-S. — Je dois avouer à Votre Majesté qu'il est cruel de servir avec des généraux alarmistes et qui se croient tournés partout.

2837. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 14 février 1807, à 6 heures.

SIRE,

J'arrive des avant-postes. J'ai repris le plateau en avant de Ludwigswalde, ainsi que le village de Wernsdorf d'où le 69e a chassé environ six escadrons ennemis. Tout paraît fort tranquille

sur tout mon front et mes postes se protègent mutuellement. La cavalerie du prince de Ponte Corvo a certainement dépassé Mahnsfeld et même Lichtenhagen; deux reconnaissances se sont dirigées sur ce point, où le canon s'est fait entendre toujours en avançant sur Kœnigsberg. Dès que ces reconnaissances seront rentrées, je m'empresserai de vous en rendre compte.

J'adresse à Votre Majesté le rapport du général Milhaud[1]. Je demande à Votre Majesté de renvoyer cette division sur les derrières, on ne peut plus compter sur elle, voilà la 2e fois qu'elle se débande et qu'elle a fui en désordre. Je suis désolé, mais, Sire, je ne puis pas être partout[2], et je suis sûr que si l'ennemi ne s'est pas porté sur le général Sahuc, c'est que je l'ai attaqué moi-même.

Sire, il est temps que Votre Majesté prenne un parti[3], nous sommes ici absolument sans ressources, je ne crois pas qu'il soit possible de rester encore quarante-huit heures dans notre position, faute de vivres, et pour bien d'autres raisons. Après avoir repris le plateau, le général Guyot a fait demander le commandant des avant-postes et il a profité fort adroitement, pour entrer en explications pour un armistice, des ouvertures qui avaient été faites hier au général Durosnel. Le colonel a répondu qu'il avait ordre de ne recevoir aucun parlementaire, ni d'écouter aucune proposition. Le général Guyot lui a répondu : « Je ne vous en fais aucune, je venais répondre à celles qui avaient été faites hier au soir; mais qu'il ne soit plus question de rien. » Le général Guyot a piqué

[1] Ce rapport est publié dans les *Mémoires touchant le temps et la vie du général Auguste Colbert*, t. IV, p. 427.

[2] Depuis Eylau, écrit le général Hannibal zu Dohna (*Napoléon au printemps de* 1807. Traduction G. Douare, p. 77), la cavalerie russe et surtout la cavalerie prussienne étaient incontestablement supérieures à la cavalerie française... On ne peut s'en étonner si l'on considère les pertes énormes en chevaux qu'avaient coûtées la campagne d'hiver en Pologne et en Prusse. »

Les soldats étaient épuisés par quatre mois d'efforts continuels et de privations, les meilleurs avaient été décimés à la terrible charge d'Eylau, et désormais, jusqu'à la fin de la campagne, Murat et les généraux sous ses ordres durent doublement payer de leur personne.

[3] Au reçu de cette lettre de Murat, à minuit, l'Empereur lui fit écrire par le Prince de Neufchâtel qu'il le laissait entièrement libre de placer la cavalerie là où il le jugerait convenable, de se débarrasser de la division de dragons du général Milhaud en l'envoyant au maréchal Davout à Domnau et de venir le voir, le soir du 15 février, à 7 heures. Dans la journée du 15, Murat reçut un autre billet plus pressant du Prince de Neufchâtel. « Il est absolument nécessaire, mon cher Prince, que vous veniez ce soir à Eylau, à 7 heures. Je ne vois aucun motif pour que vous retourniez à Wittenberg. » (Archives du prince Murat, D. 100. 19.)

des deux et [est] venu me rejoindre. J'étais tout au plus à deux cents pas de lui. Le général Bertrand passera à six heures [1]; il y a un ordre, mais qui n'est signé de personne.

Guerre.

2838. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 14 février 1807, à 6 heures du soir.

Je reçois la lettre de Votre Majesté. Je vais faire courir après le général Bertrand, et s'il n'était pas passé, je lui envoie la même lettre de Votre Majesté qui lui servira de règle, mais j'ai lieu de penser qu'il passera, le colonel russe ayant demandé ce soir qu'il désirerait bien savoir combien il lui fallait de chevaux, qu'on les ferait commander; ils paraissent attacher beaucoup d'importance à cette mission.

Guerre.

2839. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 15 février 1807, à 9 heures et demie du matin.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les différents rapports que je reçois des avant-postes. J'aurai l'honneur d'envoyer incessamment à Votre Majesté le rapport de la reconnaissance que fait en ce moment le général Guyot.

Le cocher du général Bertrand est revenu; il dit que toute l'armée ennemie est réunie sous Kœnigsberg et que le général Bennigsen est logé dans le faubourg.

Guerre.

2840. — MURAT A NAPOLÉON

Gros Lauth, le 15 février 1807, à 11 heures et demie du matin.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les rapports des avant-

[1] A la bataille d'Eylau « Napoléon avait senti chanceler sa fortune... Ne se sentant pas actuellement le plus fort, il voulut être le plus adroit, demanda aux négociations cette victoire que la guerre lui faisait attendre... Six jours après la bataille, il détachait l'un de ses aides-de-camp, le général Bertrand, auprès de Frédéric-Guillaume et offrait de nouveau à ce monarque de lui restituer ses États, pourvu qu'il consentît à se séparer de la Russie... Frédéric-Guillaume refusa d'abandonner ses alliés... » (Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre,* t. I, p. 32.)

postes. Je fais monter tout le monde à cheval, et nous verrons ce que l'ennemi veut faire. C'est la position du plateau que l'ennemi veut reprendre ; elle est aussi importante pour lui que pour nous, je ne doute nullement qu'il ne fasse de grands efforts pour nous l'enlever, et je suis étonné que son armée se trouvant si près, il ait souffert que nous l'ayons occupé. J'ordonne au général Guyot de céder le terrain pied à pied. Je crois qu'il est temps.

On entend le canon sur Mahnsfeld. Je vais y envoyer une reconnaissance. L'ennemi y aura envoyé, et voilà sans doute ce qui explique son mouvement en avant de Ludwigswalde ; c'est pour fixer mon attention ici et m'empêcher de me porter sur le flanc de ce qui s'est porté sur Mahnsfeld. Nous saurons bientôt ce que tout cela veut dire.

J'envoie à Votre Majesté un paysan et un officier russe déguisé arrêté à nos avant-postes.

Je suis...

JOACHIM.

Un aide-de-camp du général Durosnel, qui a accompagné le général Bertrand aux avant-postes ennemis, dit que les Russes ont fait des fêtes à Kœnigsberg pour la bataille d'Eylau et qu'un major lui a dit qu'il ne concevait pas comment nous nous retirerions d'un si mauvais pas, que nous avions donné dans le piège, en nous portant si en avant, que nous étions enfournés, etc.

On a entendu le canon sur notre gauche ainsi qu'une fusillade assez vive.

A l'instant m'arrive un officier du général Lasalle qui m'annonce que c'est une fausse alerte. Votre Majesté voit combien il est cruel d'avoir affaire à des généraux aussi timides.

Guerre.

2841. — BERTHIER A MURAT

Eylau, le 15 février 1807, à 10 heures du soir.

Au Grand-Duc de Berg.

L'Empereur, mon Prince, a décidé de changer la position de son armée. Son intention est que demain 16, tous ses avant-postes restent comme à l'ordinaire, de manière que l'ennemi ne puisse se douter d'aucun mouvement. Avant de vous faire connaître les dispositions générales, les seules dispositions qui exigent que les ordres soient donnés ce soir, sont les suivantes.

Donnez l'ordre aux cuirassiers du général d'Hautpoul de commencer dès cette nuit les mouvements nécessaires pour quitter leurs positions sans que cela paraisse, et que demain 16 ils marchent sur Heilsberg, où ils cantonneront le plus près qu'ils pourront de cette ville.

Donnez l'ordre à la cavalerie légère du général Durosnel de quitter cette nuit les avant-postes, sans que l'ennemi s'en aperçoive. Elle viendra cantonner auprès de la division Nansouty, étant destinée à marcher sous les ordres de ce général, qui d'après ceux que je vous donnerai vraisemblablement demain matin, devra partir demain 16 à midi pour se rendre à Eylau.

Telles sont, mon Prince, les dispositions du moment, demain avant le jour, je vous ferai connaître toutes les autres.

BERTHIER.

(*De la main de Murat.*)

Le général Belliard donnera les ordres en conséquence, il faut prévenir le général Lasalle et Klein qu'ils sont sous les ordres du maréchal Ney, et Milhaud sous les ordres du maréchal Davout, envoyez Durosnel sur Eylau. Mon quartier général sera demain à Eylau. Partir demain de bonne heure.

JOACHIM.

Archives du prince Murat. D. 100. 20.

2842. — MURAT AU GÉNÉRAL KLEIN

25 février (1807).

Monsieur le général, j'ai reçu votre lettre du 24, votre rapport n'est pas clair; vous me dites que 4 000 hommes d'infanterie ennemie ont paru dans vos environs et vous ne m'annoncez point d'où ils sont venus, si c'est du côté de Kœnigsberg ou de Dantzig.

Vous partirez demain avec votre division d'Elbing, pour vous porter sur Liebstadt en passant par Preuss-Holland, vous enverrez un officier à Möringen auprès de M. le maréchal Soult pour le prévenir de votre marche et prendre ses ordres. Vous serez provisoirement attaché à son corps d'armée.

Sur ce, je prie Dieu...

Archives du prince Murat, D. 177. 22.

2843. — MURAT AU GÉNÉRAL DUROSNEL

25 février (1807).

Monsieur le général, vous n'auriez pas dû quitter Braunsberg avant l'arrivée du corps du maréchal Bernadotte qui vous était annoncée, et vous auriez dû le réoccuper, lorsque vous avez reçu l'ordre de n'en partir que lorsque vous y auriez été relevé par d'autres troupes.

Le maréchal Bernadotte a ordre de marcher demain sur Braunsberg et de s'en emparer; en conséquence, poussez un régiment sur ce point afin de faciliter cette attaque. D'un autre côté, vous devez éclairer la Nogat jusqu'à Marienburg et vous assurer si l'ennemi a des forces dans cette île, vous chargerez de cette reconnaissance un officier intelligent.

Vous devez m'envoyer un rapport tous les jours, ayant soin de mettre l'heure du départ, et la plus grande clarté, lorsque vous ferez mention des forces ennemies. Il faut dire si elles sont Russes ou Prussiennes, sur quel point elles ont paru et d'où elles venaient. Toutes ces précautions sont absolument indispensables. Faites-moi connaître l'emplacement de votre brigade. J'imagine bien que vous avez des postes sur les différentes routes qui aboutissent à Königsberg et à Dantzig.

Sur ce, je prie Dieu...

Archives du prince Murat, D. 177. 22.

2844. — CAROLINE MURAT A AGAR

A Paris, 26 février 1807.

Je suis fâchée, Monsieur, de ne pouvoir répondre à votre empressement ni à celui des habitants de Düsseldorf, mais je ne puis envoyer mon portrait ni celui du Grand-Duc, car je n'en ai point, et le temps est trop limité d'ici au 25 mars pour pouvoir en faire exécuter. La seconde demande que vous me faites, je la trouve convenable, je vous remercie même de deviner ainsi mes pensées, car vous ne pouvez douter que tout mon désir ne soit de soulager les malheureux de mes États, leur bonheur m'est cher ainsi que leur amour; aussi, Monsieur, je me repose entièrement sur votre zèle,

distribuez les aumônes de manière à ne point faire de mécontents, mais le plus d'heureux possible.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

CAROLINE.

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2845. — CAROLINE MURAT A LA REINE HORTENSE[1]

A Paris, 28 février 1807.

N'es-tu pas étonnée, ma chère Hortense, de mon long silence? Je t'en demande pardon, mais je suis bien excusable; depuis un mois, ma vie est continuellement agitée. Je danse les nuits, je dors une partie du jour et l'autre est employée à faire mon courrier, à recevoir des visites, ensuite j'attends avec impatience l'estafette, elle n'arrive pas, je suis inquiète, elle arrive et je me demande pourquoi je suis inquiète encore! C'est que les nouvelles ne sont jamais satisfaisantes et que celles d'aujourd'hui me font craindre une nouvelle affaire pour demain. Au milieu de ces alternatives, je pense bien à toi, mais je ne me trouve jamais l'esprit assez calme pour t'écrire et je me repose d'ailleurs sur ton amitié, qui ne juge pas de la mienne par le nombre de mes lettres.

Pourquoi n'es-tu pas ici, ma chère Hortense? Tu aurais eu tant de plaisir à nos bals! Le dernier a été donné par l'architrésorier, il a été gai et brillant, j'ai beaucoup dansé à celui-ci comme à tous les autres, malgré mes belles propositions, en partant de chez moi, de ne point me fatiguer. C'est qu'il me semble que l'agitation des jambes calme celle de la tête et comment être tranquille dans de pareils moments? Heureusement, nous respirons dans cet instant, car on ne se bat plus, mais la dernière affaire a été terrible. Sans le soin du Grand-Duc de me tranquilliser sur-le-champ par un petit mot, je ne sais comment il m'aurait été possible de supporter mon

[1] En juillet dernier, S. M. l'Impératrice Eugénie, voulant témoigner à S. A. le prince Murat l'intérêt qu'elle accorde à la publication qu'il a entreprise, lui a remis toutes les lettres de la Reine Caroline à la Reine Hortense qu'elle possédait dans ses Archives. Ce don précieux comprend une série de soixante lettres écrites de 1805 à 1836. Elles présentent le plus grand intérêt pour l'histoire des relations entre les deux belles-sœurs et renferment la preuve que la tendre amitié qui les avait unies chez madame Campan, subsista dans les temps heureux et se resserra dans la commune adversité.

inquiétude. En vérité, lorsque les moments d'angoisse sont passés, on se demande comment on a eu la force d'y résister.

Louis m'a écrit une lettre bien aimable, je suis fâchée de ne pas en recevoir plus souvent; lorsqu'on s'aime et qu'on est éloigné, il est doux de se rappeler au souvenir les uns des autres, mais Louis se fatigue d'écrire et je ne veux pas que mon amitié soit exigeante. Dis-lui bien des choses aimables de ma part.

J'espère que tes enfants se portent toujours bien, les miens vont parfaitement, ils ont éprouvé de très grands plaisirs au Carnaval. Achille était beau comme l'Amour dans son costume de jeune fille et Letitia charmante dans celui de hussard [1].

Je suis fâchée que tu ne puisses juger des progrès de mes enfants. Achille est vraiment extraordinaire par son intelligence et la vivacité de son esprit, il profite à merveille des leçons de son précepteur qui lui enseigne le latin et l'allemand; il fait aussi des armes, il écrit à étonner et il donne les plus belles espérances. Tu vas sans doute te récrier sur ses perfections. Tu diras peut-être : « Voilà bien l'exagération d'une mère! » Non, ma chère Hortense, c'est la vérité et crois que ma tendresse ne m'aveugle point. Je rends justice aussi à mes autres enfants; pour Letitia, elle est parfaite.

Je vais presque tous les soirs chez l'Impératrice, nous parlons de toi et toujours avec un nouveau plaisir, elle te regrette et nous avons encore cela de commun ensemble; elle parle aussi beaucoup du petit Napoléon, combien elle l'aime! J'ai bien envie aussi de l'embrasser, mes enfants partagent mon désir et envoient aux tiens bien des caresses.

Adieu, ma chère Hortense, voilà une bien longue lettre et qui répare bien mes torts. Dis-moi que tu ne m'en veux pas, que tu crois à la sincérité de mon amitié et écris-moi bien vite pour me le persuader. Je t'embrasse bien tendrement.

CAROLINE.

Archives du prince Murat.

2846. — MURAT A NAPOLÉON

Osterode, le 6 mars 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté le rapport que j'ai demandé au général d'artillerie de la réserve, je prie Votre Majesté

[1] Caroline fit peindre sa fille Letitia dans ce costume de hussard; ce délicieux portrait se trouve maintenant chez S. A. le Prince Murat.

de me faire connaître la détermination qu'elle aura daigné prendre. Peut-être le moment n'est-il pas favorable aux changements et aux réductions qu'il propose, mais je pense néanmoins qu'il est urgent que Votre Majesté prononce.

J'ai l'honneur...

Archives du prince Murat. D. 169. 1 *bis*.

2847. — MURAT A AYMÉ[1]

Osterode, le 8 mars (1807).

J'ai reçu votre lettre, mon cher Aymé, vous connaissez mon attachement et celui de la Princesse, vous devez être sans inquiétude; continuez à me donner des nouvelles, il est possible que ce qui est arrivé reparte pour Paris, sans que nous l'ayons vu. Votre frère va mieux. Tout à vous.

JOACHIM.

Arrangez mes affaires, je veux les connaître, je veux connaître aussi mes dettes.

Archives nationales. Dossier Aymé.
F^7 6569. 2694.

2848. — MURAT AU COLONEL GUYON

7 mars 1807.

M. le colonel, j'ai reçu ce matin votre rapport d'hier par l'officier que vous m'avez envoyé. Tâchez de découvrir où est le 2e régiment de chasseurs, il doit être dans vos environs. L'ennemi n'est point à Passenheim, tâchez de savoir par des espions s'il est, comme vous l'annoncez, à Willenberg et à Orstelbourg; il peut y avoir quelques cosaques, mais je ne crois pas qu'il y ait de l'infanterie. Faites-moi connaître si un régiment de cavalerie polonaise de 2 000 hommes est arrivé à Neidenbourg. Je vous préviens que le général Zayonscheck a ordre d'y réunir un corps de 10 à 12 000 hommes d'infanterie et de cavalerie, et je pense qu'il est convenable que vous tâchiez de vous maintenir à Nappiwoden.

[1] Publiée par M. A. LUMBROSO. *Correspondance de Murat*, n° CCCXCVI.

Il faut autant que possible vous servir d'espions et ménager vos reconnaissances. Tenez réunies autant que possible toutes vos troupes. Envoyez-moi tous les jours les nouvelles que vous pourrez avoir de l'ennemi, faites-les connaître aussi au général Morand. Envoyez-moi un officier en parlementaire auprès des Prussiens pour réclamer mon aide-de-camp. Vous êtes autorisé à leur dire qu'ils n'ont qu'à choisir l'officier qu'ils voudront du grade de Mr Lagrange et qu'on le leur renverra sur-le-champ. Je vous envoie cinquante napoléons pour frais d'espionnage.

Sur ce, je prie Dieu...

Archives du prince Murat, D. 177. 13.

2849. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Osterode, le 8 mars 1807.

Note pour servir à la reconnaissance de S. A. I. le Grand-Duc de Berg.

Si S. A. I. apprend qu'il n'y a rien d'extraordinaire, elle se portera de Hohenstein à Passenheim, d'où elle se trouvera en position de couper le poste ennemi qui serait à Willenberg : il faut savoir ce que l'ennemi fait à Ortelsbourg et Mensguth, il faut aussi savoir s'il y a de l'infanterie à Willenberg; il faut s'assurer si cette infanterie est l'une des divisions du général Essen, ou si elle vient du corps du général Bennigsen.

Le Grand-Duc écrira au maréchal Masséna et au général Gazan que lui, général Gazan, a dû, d'après les ordres qui lui ont été donnés, marcher sur Willenberg, en chasser l'ennemi et l'occuper, plaçant des postes ayant leur gauche appuyée à l'étang de Malga, le long de l'Omulef. Par cette position Neidenbourg et Napiwoden se trouveront couvertes. Il prescrira à la division Gazan de communiquer avec la division du général Zayonschek qui se réunit à Neidenbourg. L'Empereur a ordonné qu'une division du maréchal Davout se dirigeât sur Hohenstein. Le Grand-Duc de Berg est autorisé à faire marcher cette division dans un cas de nécessité absolue, c'est-à-dire dans le cas où il deviendrait nécessaire d'empêcher l'ennemi de se porter sur Soldau et sur la ligne de communication qui passe derrière la Wkra; c'est là l'objet principal qui intéresse l'Empereur. Aussi S. M. ne se fie pas entièrement à la division Gazan, d'autant que son intention est de la faire venir à un moment donné pour concourir à une bataille. Quant au général

Zayonschek, il doit occuper Neidenbourg : il occupera également Janow avec de l'infanterie et du canon, quand son corps sera formé. Janow est la tête de la 2e ligne, c'est-à-dire de la rivière d'Orzyc, et par ce moyen la ligne de communication avec Varsovie et qui est couverte par la Wkra, se trouvera doublement à couvert par la première ligne de l'Orzyc. Le Grand-Duc de Berg est prévenu que si l'ennemi a évacué Willenberg, soit de gré, soit par les opérations du maréchal Masséna, il est convenable que S. A. I. manœuvre de manière à s'élever plutôt que de se baisser, afin par là de se rapprocher du théâtre des grandes opérations militaires qui paraissent devoir être vers Gilgenbourg et Guttstadt.

Le Major général :
Mal Berthier.

Archives du prince Murat. D. 100. 31.

2850. — MURAT A NAPOLÉON

Hohenstein, le 9 mars 1807,
à 11 heures du matin.

Sire,

Je suis arrivé ici à dix heures, où j'ai appris par une lettre du général Zayonschek au général Rufin que l'ennemi avait sept à huit mille hommes d'infanterie à Villenberg, qu'il en avait aussi à Ortelsburg et Janow. On continue à croire qu'il n'est point à Passenheim, en conséquence je me porte d'abord sur Dembenofen, d'où je me dirigerai, suivant ce que j'apprendrai de la position de l'ennemi, sur Iedwabno ou sur Omulefofen. J'ai cru devoir emmener avec moi la brigade du général Rufin et donner l'ordre au général Oudinot de réunir ici pour ce soir le reste de sa division, pour m'appuyer au besoin. Le colonel Guyon a reçu l'ordre de reprendre Napiwoden et de faire occuper Wallendorf, si l'ennemi le lui permet. Le général Zayonschek doit menacer de son côté Ianow. Demain je réunirai toutes mes forces pour marcher à l'ennemi. J'ai prévenu le général Morand des dispositions de mon mouvement. Je lui fais connaître l'importance d'envoyer un de ses partis à Passenheim, où il pourrait faire sa jonction avec celui que j'y envoie.

De Omulefofen je serai en mesure pour me porter sur Villenberg comme sur Ortelsburg; au reste ce n'est que lorsque j'aurai des nouvelles positives de l'ennemi que je pourrai prendre une déter-

mination que je m'empresserai de faire connaître à Votre Majesté. N'ayant point sous la main d'autre infanterie que la division du général Oudinot, je suis obligé d'en disposer.

Je suis...

Guerre.

2851. — MURAT AU COLONEL GAUTHERIN[1]

9 mars 1807.

Monsieur le colonel du 9e d'hussards, vous devez vous considérer comme partisan, destiné à couvrir ma droite et à éclairer les mouvements de l'ennemi et à me faire part de toutes découvertes et renseignements que vous pourrez recueillir sur sa position et ses mouvements, et conséquemment vous ne sauriez apporter trop de surveillance et d'activité pour remplir votre mission. Il faut me faire de fréquents rapports, me faire connaître exactement votre marche, éviter toute surprise; vous serez exactement instruit tous les jours de ma position par les porteurs de vos rapports. Vous marcherez demain de très bonne heure (c'est à dire en partant à minuit) sur Bischoffsburg et vous irez vous établir, si l'ennemi vous le permet, à Saverbohm, faisant occuper Gros-Breslau, ayant des reconnaissances sur Bischoffstein et Sensburg, vous vous retireriez sur Wartenburg que j'occuperai demain au soir.

Informez-vous soigneusement de la position et de la force de l'ennemi sur Bischoffstein, Sensburg et surtout sur Heilsberg. Envoyez enlever cette nuit le bailli de Bischoffsburg et envoyez-le moi ici, ainsi que les lettres et gazettes qui pourraient se trouver à la poste. Vous feriez un véritable coup de partisan en envoyant enlever celui de Sensburg et les lettres de la poste, vous nous communiqueriez par là de grands renseignements, je n'y crois pas l'ennemi, vous y intercepteriez lestement quelques courriers. C'est la route de communication d'Essen et de Bennigsen. J'imagine que vous aurez envoyé reconnaître Bischoffsburg et Ortelsburg. J'attends le rapport de ces reconnaissances.

Guerre.

[1] Pierre-Edme Bon Gautherin, général de brigade le 21 septembre 1809, lieutenant-général le 22 mai 1825.

2852. — MURAT A NAPOLÉON

Dembenofen, le 9 mars 1807, à minuit.

Sire,

J'avais eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que je porterais mon quartier général à Omulefofen, mais je suis arrivé trop tard, d'un côté, et de l'autre, les rapports que j'ai reçus que les patrouilles ennemies qui venaient de quitter Nattasch, Jeblonsken et Persing, s'étaient reportées sur Jedwabno, me faisant présumer que l'ennemi pouvait avoir quelques forces sur ce point, et voulant attendre des nouvelles de Villenberg avant de me trop éloigner de la Grande Armée, je me suis décidé à rester ici, embranchement des routes de Passenheim, Ortelsburg, Villenberg, Janowo et Neidemburg. La division Milhaud occupe ce soir Omulefofen et Wallendorf; le colonel Guyon, Napiwoden; le 9e d'hussards, Jedwabno; le général Nansouty, Kürken, Persing, Nattasch et Jeblonsken; le genéral Rufin, Dembenofen, ayant un bataillon à Nattasch pour soutenir les dragons qui sont à Omulef et le régiment des carabiniers qui occupent Jeblonsken. Le général Beaumont devrait être arrivé ce soir à Neidemburg. Le général Oudinot est avec le reste de sa division à Hohenstein, je lui donne l'ordre de partir demain à six heures du matin, pour se porter au pont de Kürken, où il recevra de nouveaux ordres, d'après les nouvelles que je recevrai demain de l'ennemi. Je m'empresse de faire passer à Votre Majesté celles que je me suis déjà procurées; il est maintenant constant que les troupes qui se sont portées sur ce point sont du corps d'Essen. L'interrogatoire d'un paysan venant d'Ortelsburg se trouve d'accord avec les lettres de mon aide-de-camp Lagrange écrites de Villenberg. J'espère savoir demain matin de très bonne heure par mes reconnaissances ce qui se trouve à Villenberg et Janowo, et j'agirai en conséquence, je rallierai toutes les troupes sur Omulef et Wallendorf, d'où je serai à même de me porter sur tous les points où l'ennemi pourrait se trouver en force. Je ne ferai marcher la division Oudinot de Kürken, qu'après avoir acquis la certitude que l'ennemi a de l'infanterie à Villenberg ou à Janowo.

Une lettre que je reçois à l'instant du colonel du 9e régiment d'hussards m'annonce que ce colonel craignant de se compromettre s'est décidé à rester à Dluszeck. Je pense que l'ennemi qui occupe Jedvabno l'évacuera cette nuit. Demain le colonel du 9e reconnaîtra Ortelsburg, tandis que d'un autre côté, je ferai reconnaître Villenberg.

Votre Majesté ne manquera pas de s'apercevoir par le post-scriptum de la lettre de mon aide-de-camp Lagrange que cet officier a voulu me faire entendre que l'ennemi était en force à Villenberg, puisqu'il parle des généraux et officiers russes, il n'y a pas moins d'adresse de sa part de me faire connaître que les troupes qui l'ont pris appartiennent au corps d'Essen, ses instructions portant principalement de s'en assurer dans sa reconnaissance. J'aurai l'honneur d'envoyer demain matin à Votre Majesté les nouvelles que je recevrai dans la nuit. Je tâcherai de communiquer demain avec le général Gazan.

Je suis...

Guerre.

2853. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg, le 10 mars 1807,
à 5 heures et demie après midi.

Sire,

Je ne perds pas une minute pour annoncer à Votre Majesté mon entrée à Willenberg, après en avoir chassé de vive force cinq ou six cents hommes de cavalerie qui s'y trouvaient. C'est le prince Borghèse qui, à la tête de son régiment, a forcé le passage du pont de l'Omulew que l'ennemi voulait défendre; il a tout culbuté, est entré pêle-mêle dans la ville[1]. L'ennemi a perdu cent hommes tués ou prisonniers. Parmi ces derniers se trouvent deux capitaines. Nous avons eu de notre côté un officier tué et trois hommes blessés. Il n'y a jamais eu ni d'infanterie ni plus de six escadrons de cavalerie. Il s'en trouve encore un à Misniek et un autre à Ortelsburg. Cette cavalerie était venue d'Ostrolenka. Il y avait ici un général; ils faisaient courir le bruit depuis leur arrivée que tout le corps d'Essen devait arriver d'un jour à l'autre. Ce général avait reçu cette nuit deux courriers venant de la route de Kœnigsberg. Il a gardé une dépêche pour lui et a expédié l'autre pour Misniek. Je fais recueillir dans ce moment-ci tous les renseignements possibles et je les enverrai à Votre Majesté.

Les Français sont à Chorzelen, j'en ignore la force, j'envoie

[1] Le prince Camille Borghèse, colonel du 1er régiment de carabiniers, fut nommé le 14 mai 1807 général de brigade. Le 65e *Bulletin* de la Grande Armée (Osterode, 10 mars 1807) mentionne en termes très élogieux sa belle conduite dans cette affaire de Willenberg.

l'ordre au commandant d'en partir sur-le-champ pour venir occuper Willenberg. J'envoie le même ordre au colonel Guyon. J'ai laissé la brigade Rufin à Malga; un bataillon a été envoyé à Rekonowitz avec une brigade de dragons. Le 9e d'hussards est resté à Jedvabno, il aura dû pousser sur Passenheim et Ortelsburg.

Le général Oudinot est ce soir à Kurken. Le général Beaumont marche sur Malga. Je suis avec la division Nansouty.

Demain je me porterai sur Passenheim et Mensguth avec toute la division Oudinot, les deux divisions de cuirassiers, la division Milhaud et le colonel Guyon, si les troupes de Chorzelen sont arrivées ici pour me relever. Je vais écrire au général Gazan que l'intention de Votre Majesté est qu'il vienne occuper avec sa division Willenberg; je lui donnerai des instructions conformes à celles que vous m'avez données.

Je joins à ma lettre une proclamation de l'empereur Alexandre. J'aurai l'honneur d'écrire à Votre Majesté dans la nuit ou demain matin.

Je suis...

Guerre.

2854. — MURAT A NAPOLÉON

Willenberg, le 11 mars 1807,
à 7 heures du matin.

SIRE,

Je m'empresse de faire passer à Votre Majesté les gazettes de Königsberg. Il est important que vous connaissiez la position de l'armée russe, et surtout que le général Bennigsen est à Heilsberg. Le 9e de dragons fut attaqué hier matin à Wallendorf par des forces très supérieures et a perdu quelques hommes. J'adresse les renseignements du maître de poste de Willenberg qui est un honnête homme.

Ne voulant pas compromettre un officier, j'ai employé une estafette pour envoyer mes ordres à Chorzelen. Le chef d'escadron Peré allait les exécuter, mais le général Dumoulin s'y est opposé, en disant qu'ils n'étaient pas portés par un officier d'état-major. Il est arrivé une forte reconnaissance. Je lui en ai fait expédier de nouveaux ce matin. Il sera rendu ici, je l'espère, de bonne heure ce soir. Je lui ai fait faire des reproches de ce qu'il avait laissé pénétrer les cosaques sur les derrières de l'armée. Ils ont été encore

hier matin à Janow. Je vais me mettre en marche, et je laisse ici le détachement du 21e régiment de chasseurs à cheval.

Je suis...

Guerre.

2855. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Passenheim, le 11 mars 1807,
à 8 heures du soir.

Sire,

Je suis arrivé avec les trois divisions de cavalerie, toute la division Oudinot, le 12e régiment de chasseurs à cheval et un bataillon du 111e régiment. Le 9e régiment d'hussards occupe Mensguth, il doit faire enlever cette nuit le bailli de Bischofsburg et celui de Sensburg, si l'ennemi n'occupe point ces deux endroits en force, ce serait un véritable coup de partisan, car Sensburg est la route de communication des armées de Bennigsen et de Essen, on intercepterait certainement quelques courriers et on pourrait avoir par là des nouvelles sûres de l'ennemi.

Je marcherai demain sur Wartemburg. Le 9e régiment d'hussards ira sur Bischofsburg lui faisant occuper Sauerboken et Gross Beessau, embranchement des routes de Seeburg, Rastemburg, Bischofstein et Heilsberg. Je pousserai le 12e régiment de chasseurs à cheval sur Gross Lemkendorf et Kirschdorf. Les dragons seront en deuxième ligne pour les soutenir. J'occuperai Wartenburg et environs. J'écris au général Morand de se lier avec moi par sa cavalerie légère; des reconnaissances seront poussées sur tous les points; le général Morand doit faire connaître mon mouvement aux maréchaux Ney et Davout. Après-demain, à moins d'ordres contraires de Votre Majesté, je compte marcher sur Seeburg et menacer de déborder la gauche de l'ennemi, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il soit réuni à Heilsberg. Je sais qu'un mouvement plus sur ma droite, c'est-à-dire sur Bischofstein, donnerait plus d'inquiétude à l'ennemi, mais j'ai préféré marcher sur Seeburg : 1° parce que je serai plus près du champ de bataille, 2° parce que je ne sais point quelles sont les intentions de Votre Majesté, 3° parce que pouvant avoir des ordres de Votre Majesté à Seeburg, je serai à même d'exécuter avec assurance tous les mouvements,

[1] Lettre citée dans le Catalogue Charavay (août 1901, n° 47445) et publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXVIII.

soit que vous en ordonniez un sur Bischofstein menaçant Rastemburg, ou qu'il faille m'appuyer du maréchal Ney et combattre, et enfin parce que je ne voudrais pas trop manœuvrer à droite, s'il entrait dans les déterminations de Votre Majesté de faire prendre toute autre position à l'armée.

Il n'a paru ici que quelques patrouilles de cosaques et d'hussards, toujours du corps d'Essen; on dit cependant qu'il y a beaucoup de cavalerie ennemie à Bischofsburg et Wartenburg, je la chasserai demain si elle y est. Je joins à ma lettre les renseignements que j'ai pu recueillir et le rapport du colonel du 9e régiment d'hussards.

Je suis...

Guerre.

2856. — MURAT A NAPOLÉON

Wartenburg, le 12 [mars] 1807,
à 10 heures et demie du soir.

Sire,

Je pense que Votre Majesté aura reçu le rapport que je lui ai adressé hier soir de Passenheim.

Je suis établi à Wartenburg. Le colonel Guyon avec son régiment, un bataillon du 111e venant de Kukuckswalde, et le colonel Excelmans venant de Allenstein, avec son régiment et le 30e d'infanterie, sont entrés dans la ville à dix heures du matin. L'ennemi n'y était pas. Cent cosaques y étaient venus hier pour faire exécuter des réquisitions et en partirent de suite, ils venaient de Seeburg. Ci-joint la réquisition. Je suis arrivé avec la division Oudinot et les cuirassiers à onze heures. La division Milhaud s'y est présentée en même temps, elle arrivait par Hirschberg, et Oudinot par Mockeinen. J'ai renvoyé à Allenstein la division Beaumont, elle a véritablement besoin de repos; ce matin, son état de situation était de cinq cents combattants, non compris les officiers, il avait été obligé de renvoyer au dépôt de Culm une grande quantité de chevaux, et beaucoup sont restés en arrière; je la laisserai dans les villages environnants, s'il s'y trouve quelques ressources; dans le cas contraire, je prierai Votre Majesté de me permettre de la renvoyer à petite journée sur la Drewenz pour s'y refaire.

Voici les dispositions que j'ai faites : le colonel Guyon et le colonel du 9e régiment d'hussards se sont portés avec le bataillon

du 14e sur Bischofsburg, avec ordre de l'occuper et d'en chasser l'ennemi qui y avait cinq à six cents cosaques ce matin; j'espère avoir les rapports avant que ma lettre ne parte. Le colonel Excelmans avec le 3e de ligne occupe Grosslemkendorf et Ottendorf; le général Milhaud est établi à Vierzighuben, Prohlen Wiepz, Gros et Klein Cronau ; la brigade de carabiniers a pris position à Ramswka, Gros Ramsau et Debroug, pour être à portée de soutenir les dragons ainsi que le parti qui s'est porté sur Bischofsburg; une brigade de cuirassiers est établie en avant de Wartenburg pour soutenir les carabiniers; la troisième brigade de Nansouty occupe Mockeinen et Hirschberg; l'infanterie du général Oudinot est concentrée sur Wartenburg. Certainement le colonel Excelmans et le général Milhaud auront été obligés de chasser les cosaques des villages qui leur ont été assignés, mais je pense qu'il ne s'est rien passé d'important, car mes aides-de-camp qui les ont accompagnés devaient venir me prévenir au premier coup de pistolet qui serait tiré; il est sept heures et je n'ai encore aucun rapport.

J'adresse à Votre Majesté les renseignements que j'ai recueillis. Le quartier général de Bennigsen est à Barteinstein, Tolstoy à Bischofstein ; Platow doit être à Heilsberg ou à Bischofstein. L'armée ennemie n'a reçu d'autre renfort que des cosaques, elle en attend. Il paraît certain qu'une partie de l'armée est concentrée sur Heilsberg, Bischofstein et Bartenstein. J'espère pouvoir donner des renseignements plus précis à Votre Majesté par les rapports des colonels Guyon et Excelmans. J'attends des nouvelles de Votre Majesté cette nuit. Si je n'en reçois pas, j'occuperai Seeburg et je ferai porter le général Morand avec le reste de sa division sur Alt Wartenburg, pour qu'il soit à même d'appuyer mon mouvement. L'ennemi, d'après les rapports, ne veut point nous attaquer et les généraux ont dit ici que si nous avancions, ils s'en iraient, afin de nous attirer sur Kœnigsberg.

Je reçois à l'instant neuf cosaques pris par la brigade du général Meaupetit dans le village de Vierzighuben où ils étaient venus fourrager, ils sont de ceux nouvellement arrivés, c'est la première fois qu'ils voient des Français. Le général Platow les commande tous, ils n'ont pu me dire positivement où est son quartier général, mais il est, assurent-ils, à 4 ou 5 lieues de Seeburg, ce serait alors Heilsberg ou Bischofstein.

Si je passais ici la journée de demain, je rectifierais ma position; du moment que les rapports du colonel Guyon me seront arrivés,

j'expédierai de suite un officier. On tirait encore à 8 heures ce soir quelques coup de fusil à Grosslemkendorf, cela ne peut être conséquent.

Je suis...

Guerre.

2857. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Wartenburg, le 13 mars 1807, à 11 heures.

MON COUSIN,

J'ai reçu les ordres que Votre Altesse m'a adressés de la part de Sa Majesté, ils seront exécutés. Hier au soir le colonel Guyon, avec son bataillon du 111e et le 9e d'hussards, a attaqué et fusillé les cosaques sur Bischofsburg au village de Rydbach, ils en ont tué et blessé plusieurs, et pris deux, je les attends pour les faire questionner. J'attends aussi le rapport de la reconnaissance qui a dû avoir lieu ce matin sur Bischofsburg, que je présume évacué, ayant été attaqué vigoureusement hier au soir et n'étant occupé que par des cosaques. Ce matin quelques cosaques ont paru à Kirschdorf devant le colonel Excelmans, on les a chargés, ils ont fui, mais des vedettes sont revenues sur ce village.

Le général Milhaud n'a rien vu devant lui à Gros Cronau, les carabiniers n'ont pas été inquiétés non plus à Gros Ramsau.

Je concentre mes troupes sur Wartenburg que j'occuperai avec les carabiniers à cheval, le 12e de chasseurs à cheval et le bataillon du 111e.

La division Milhaud sera réunie à Alt Wartenburg. Demain je repasserai l'Alle. Je vous prie de dire à Sa Majesté que le 9e d'hussards [1] n'était point exposé à Mensguth, il avait à une lieue de lui à Kuckuckswalde et Malschöwen le 12e de chasseurs et un bataillon d'infanterie. Le 9e de dragons n'était pas non plus livré à lui-même

[1] *Berthier à Murat.* — Osterode, le 12 mars 1807, à 4 heures après midi. — « ... Sa Majesté trouve que 200 hommes de cavalerie légère sont bien peu de chose et que vous avez poussé le 9e de hussards trop loin de vous. Avec la supériorité de cavalerie qu'a l'ennemi, il faut toujours faire coucher mille chevaux ensemble. S. M. se rappelle ce qui est arrivé au 9e de dragons. Elle trouve qu'un parti de cavalerie légère, quand il est de 5 à 600 chevaux et qu'il est bien mené, n'a rien à craindre, mais qu'un détachement de 200 chevaux qui marche à 4 ou 5 lieues de tout secours est nécessairement en l'air. » (Archives du prince Murat. D. 100. 33.)

à Wollendorf, puisque les Omuleff, Zimnawoda et Napiwoden étaient occupés. Le fait est qu'ils ont été un peu surpris et que malgré cela ils se sont bien battus, cela m'a été confirmé par les officiers russes prisonniers, sans quoi j'aurais demandé la destitution du commandant de ce régiment.

Il paraît certain que la majeure partie de l'armée ennemie se trouve concentrée sur Heilsberg et Bartenstein. On croit positivement que le général Bennigsen est à ce dernier endroit et Tolstoy à Bischofstein. Le général Oudinot se met en mouvement [1].

Je suis fâché qu'il soit entré dans les dispositions de Sa Majesté d'arrêter mon mouvement sur Seeburg, car je suis persuadé qu'il aurait forcé l'ennemi à évacuer Bischofstein et Heilsberg, puisque j'aurais occupé en même temps Seeburg et Bischofsburg par de l'infanterie et de la cavalerie; je ne serais pas même étonné d'apprendre qu'il y a eu déjà des mouvements rétrogrades de ces deux endroits.

Le colonel Guyon me prévient que l'ennemi a évacué Bischofsburg dans la nuit, et qu'il l'a occupé, il m'annonce un rapport sur les renseignements qu'il aura pu recueillir sur les mouvements et la position de l'ennemi.

Les cosaques occupaient Bischofsburg au nombre de six cents, ils se sont retirés sur Bischofstein. Du moment que les renseignements de Bischofsburg me seront parvenus, je m'empresserai de les faire parvenir à Sa Majesté.

Si ce soir il n'y a rien de nouveau, et que l'ennemi ne fasse pas de mouvement sur moi, depuis le mouvement rétrograde que je fais, je partirai de ma personne pour me rendre à Osterode, après avoir ordonné les dispositions pour la marche de demain.

Votre affectionné cousin.

Guerre.

---

[1] *Berthier à Murat.* — Osterode, 12 mars 1807. — « ... L'intention de l'Empereur est que la division Oudinot rentre à Osterode et y reprenne ses quartiers, que la division de dragons du général Milhaud se concentre entre l'Alle et la Passarge... Quant aux deux divisions de cuirassiers, l'intention de S. M. est également qu'elles se rendent à Osterode à très petites journées... Aussitôt que vos troupes auront repassé l'Alle et que vous aurez donné à chacun sa direction, vous reviendrez promptement de votre personne au quartier impérial à Osterode. » (Archives du prince Murat. D. 100. 33.)

2858. — MURAT A NAPOLÉON

Wartenburg, 13 mars 1807.

Sire,

Je descends de cheval, les cosaques qui avaient suivi de trop près l'arrière-garde des dragons en arrière de Gross-Cronau ont été vigoureusement chargés, ils ont perdu beaucoup de monde. Nous avons eu six dragons de blessés et un officier tué dans la charge. Le détachement de Bischofsburg rentre, il n'a pas été suivi. Je laisse des instructions au général Nansouty, et après avoir vu placer tous les postes et m'être assuré que l'ennemi ne tentera pas de nous inquiéter cette nuit, je me décide à aller coucher à Allenstein. Le général Nansouty partira demain de bonne heure et viendra à Osterode en deux jours. Le général Beaumont y arrivera demain. Le général Milhaud ira reprendre derrière Allenstein la même position qu'il occupait par ordre de Votre Majesté. J'ai cru ne pas devoir la changer, ayant à remplir le même objet, celui de pouvoir se rallier rapidement sur Allenstein et pouvoir éclairer la rive droite de l'Alle; il occupera Schondorf, Dandorf et villages environnants.

Je renvoie le 9e régiment d'hussards au général Oudinot. Le colonel Guyon rentrera sous les ordres du maréchal Davout avec le bataillon du 111e.

Je m'empresse d'envoyer à Votre Majesté les renseignements qu'on a recueillis sur les mouvements et la position de l'ennemi.

Le général Bennigsen a quitté Heilsberg, on le croit à Bartenstein. A Bischofstein, on a aussi reçu l'ordre d'évacuer la chancellerie; l'armée se trouve, à ce qu'on présume, concentrée entre Landsberg et Bartenstein. Les cosaques qui étaient à Bischofsburg ont pris la route de Bischofstein; ils ont perdu beaucoup de monde. On a vu beaucoup de blessés rentrer à Bischofsburg. Je ne répète pas tous les contes qu'on fait. J'adresse à Votre Majesté l'interrogatoire qu'on a fait subir aux cosaques pris et à un employé aux accises, de manière que tous les rapports confirment la position de l'armée ennemie telle que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Majesté dans mes autres rapports. Il n'est point venu d'infanterie ni à Seeburg ni à Bischofburg depuis la bataille d'Eylau. C'est par Bischofsburg, Ortelsburg et Willenberg et Mysniez qu'était établie la communication entre les deux armées. Le 11, jour de mon entrée à Willenberg, il est arrivé à Bischofsburg pour le général Bennig-

sen des dépêches pour lui faire connaître ma marche. Peut-être a-t-il pensé que je marcherais sur le corps d'Essen.

Guerre.

2859. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Osterode, le 15 mars 1807.

Mon Cousin,

Le général Damas, commandant militaire dans mes États, m'a communiqué les ordres de Votre Altesse relativement à la levée et au complément de mon contingent, et m'annonçant qu'il a pris des mesures pour remplir les intentions de l'Empereur, il me fait part des difficultés qu'il éprouvera, attendu que la population de mon duché est bien loin de pouvoir fournir le nombre d'hommes exigé; et alors il a dû me proposer de solliciter de Sa Majesté une autorisation exclusive de pouvoir recruter dans le pays de l'ex-électeur de Hesse. J'en ai parlé ce matin à Sa Majesté, elle a daigné m'accorder cette faveur [1], mais pour en jouir sans éprouver d'entraves, j'ai besoin de votre ordre au général Lagrange, gouverneur de cet électorat. Je vous prie donc, mon cousin, d'avoir la bonté de me l'accorder, afin que je puisse donner mes ordres en conséquence [2].

Guerre.

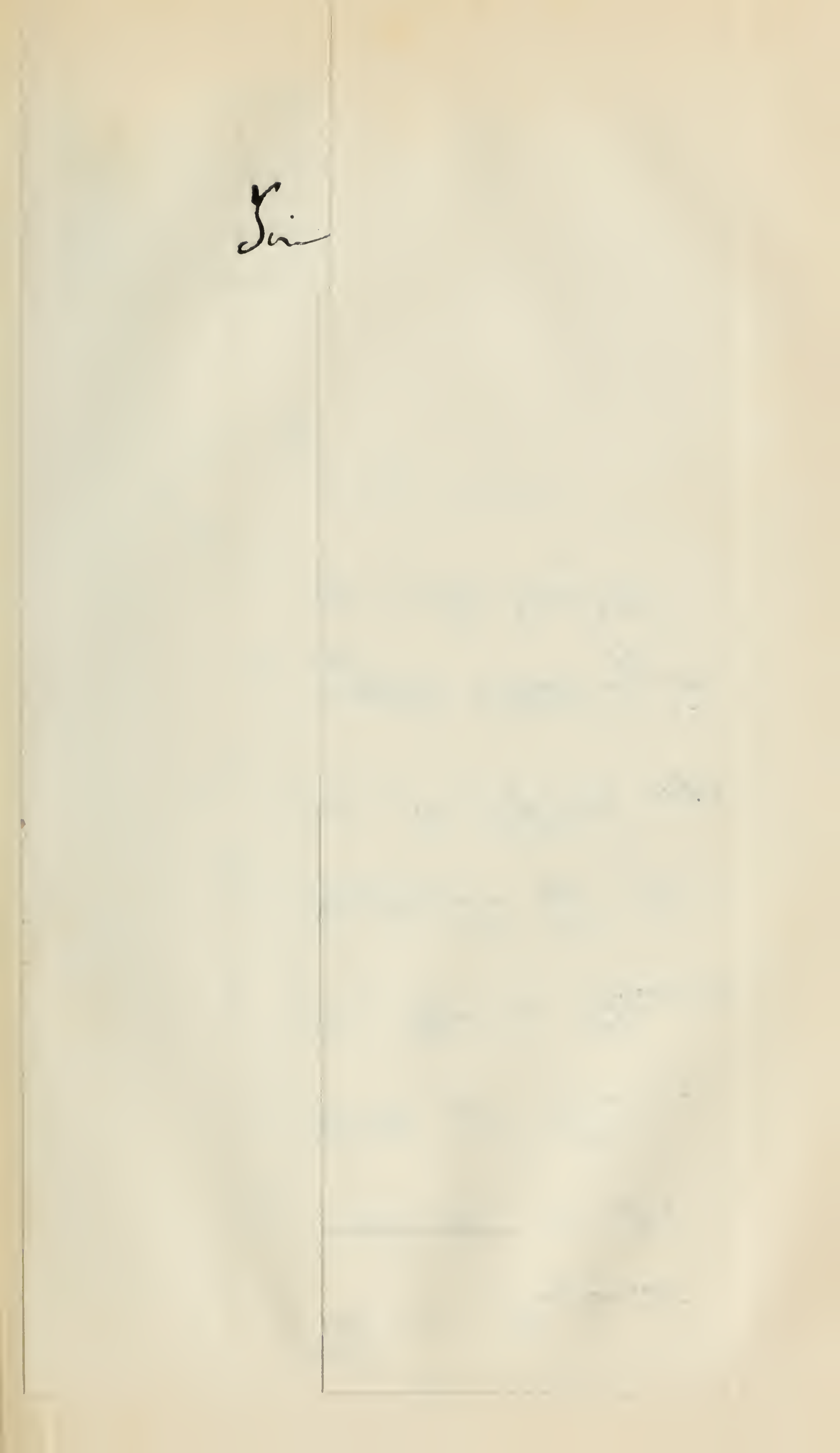
2860. — MURAT AU PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI

(16 mars 1807).

Mon cher Prince, l'Empereur vient de m'autoriser à appeler auprès de moi une compagnie de gardes d'honneur de Polonais. Cette compagnie doit être organisée et formée à l'instar de celles qui doivent former le régiment de la garde. Ainsi du moment qu'elle

[1] « D'après l'ordre formel de S. M. l'Empereur Napoléon, il ne peut plus être recruté dans le ci-devant Électorat de Hesse-Cassel, sous un autre nom que celui du Grand-Duc de Berg ». (*Journal de l'Empire*, 21 juin 1807.)

[2] Pour former le noyau de son régiment de chevau-légers. Murat avait aussi ce jour-là demandé à l'Empereur l'autorisation de prendre un homme monté dans chacun des régiments de la Grande Armée. Napoléon refusa, mais lui permit de prendre un homme monté dans chacun des régiments de troupes à cheval stationnés en Italie, puis le 25 mars 1807, un homme monté par régiment, pris en France dans les dépôts. (Archives du prince Murat. D. 100. 36 et 39.)



Sire

J'ai lu dans la lettre que votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire hier, les ordres qu'elle a donnés et jusqu'à quel point le moyen qu'elle vient de prendre, les dispositions qu'elles renferment seront exécutées [illegible] en ce qui concerne les blessés, [illegible] et [illegible], des hommes isolés et petits dépôts que dans les différents corps les [illegible] ont été obligés de laisser en arrière — — mais jusqu'à ce moment il avait été impossible de songer à tel objet avec quelque succès.

Les dispositions que votre Majesté vient de prendre sont très importantes sans doute; mais elles ne [illegible] que très imparfaitement [illegible] si elles n'y daignent [illegible] d'autres, et alors je me permettrai de lui répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire à ce sujet, que la cavalerie qui se trouve en ce moment attachée dans les différents corps d'armée, aux observations sont étrangères à tout esprit d'armée, elles ne sont fondées que sur le [illegible]

sera au complet de cent et que le commissaire en aura passé la revue, elle sera à la solde de l'Empereur.

Je vous adresse la lettre du major-général à ce sujet[1]. Vous connaissez toute l'estime que je porte aux braves de votre nation et j'aime à croire qu'en rendant justice aux sentiments que je vous porte particulièrement, vous seconderez le prince Sapieha, que je vous désigne pour commander cette compagnie, pour sa prompte organisation. Je serais fâché de rentrer en campagne sans elle, je serais fier de la mener aux combats.

Je pense qu'avec l'amitié que je vous connais, à vous particulièrement, mon cher Prince, et à tous vos Polonais, il vous sera facile en appelant de suite de tous les corps existants un nombre déterminé d'hommes, d'organiser bientôt et convenablement cette compagnie, je m'en rapporte entièrement à votre amitié pour moi et je laisse agir en liberté votre zèle.

Je suis avec considération...

Archives du prince Murat. D. 166. 1.

2861. — MURAT A NAPOLÉON

16 mars 1807.

Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire hier[2], des ordres sont donnés et j'espère que par les moyens que je viens de prescrire, les dispositions qu'elle renferme seront exécutées pour ce qui concerne la réunion dans les dépôts à Culm des hommes isolés et petits dépôts que, dans les différentes marches, les corps ont été obligés de laisser en arrière. Mais jusqu'à ce moment il avait été impossible de s'occuper de cet objet avec quelque succès.

Les dispositions que Votre Majesté vient de prescrire sont très importantes sans doute[3], mais elles ne remplissent que très impar-

[1] *Berthier à Murat.* — Osterode, 15 mars 1807 — « ... L'Empereur, mon Prince, ne consent point à ce que V. A. prenne 50 Polonais dans les régiments de la levée, mais S. M. vous autorise à former sur-le-champ une compagnie de cent gardes d'honneur pour servir près de vous, et qui seront aussitôt après sa formation et que la revue en aura été passée, à la solde de Sa Majesté. » (D. 100. 34.)

[2] *Napoléon à Murat.* — Osterode, 15 mars 1807. (*Correspondance*, n° 12046.)

[3] L'Empereur ordonne d'envoyer trois officiers actifs dans les départements

faitement ses vues, si elle ne daigne en ordonner d'autres, et alors je me permettrai de lui répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire, au sujet de la cavalerie qui se trouve en ce moment détachée dans les différents corps d'armée; mes observations sont étrangères à tout esprit d'arme, elles ne sont fondées que sur le désir bien prononcé que tout le monde me connaît de bien servir Votre Majesté.

L'expérience de deux campagnes a prouvé que l'organisation en corps d'armée que Votre Majesté a donnée à la cavalerie... (*La fin manque*).

Archives du prince Murat. D. 169. 5.

2862. — ÉLISA BACCIOCHI A MURAT

17 mars 1807.

Je saisis, mon cher frère, avec plaisir le jour de votre anniversaire pour vous assurer de toute mon affection et de tous les sentimens que je vous ai voués. Nous apprenons toujours avec un nouveau plaisir les succès de nos armées. Croyez, mon cher frère, que votre nom que je vois avec tant de satisfaction à la tête des braves, est ici chéri par une sœur qui sait vous apprécier.

Le Prince se rappelle à votre souvenir. Ma petite Napoléon[1] est charmante.

Je vous embrasse comme je vous aime.

ÉLISA.

Archives du prince Murat. D. 537. 3.

2863. — MURAT A NAPOLÉON

Osterode, le 23 mars 1807.

Sire, il existe au dépôt de cavalerie de Culm où sont maintenant réunis ceux de Lenzic, Blonie et Rawa, 5 320 hommes et 3 700 che-

de Plock, Varsovie et Posen pour ramasser tous les petits dépôts de cavalerie disséminés un peu partout et les réunir à Culm. Le résultat de la mission sera de nous produire plus de 3 000 hommes de cavalerie. »

[1] Probablement le même jour (17 mars 1807) Élisa faisait remettre à Caroline le portrait de sa fille « Les nouvelles que V. A. I. m'a fait donner m'annoncent le portrait de la Princesse Napoléon pour Mme la Grande-Duchesse (de Berg). Je serai bien aise de le lui remettre moi-même. » (*Lettres de Mme de La Place à Élisa Napoléon*, publiées par M. Paul MARMOTTAN, p. 27. — Lettre du 5 mars 1807.)

vaux. Dans le nombre des chevaux, d'après les rapports qui me sont faits, 500 au moins sont susceptibles de la réforme ou ne pourront servir de trois ou quatre mois, ce qui réduira les chevaux à 3200. Alors il se trouvera au dépôt 2120 hommes à pied, qui devront, d'après les intentions de Votre Majesté, en fournir 125 pour les 500 chevaux qui seront mis dans l'île de la Nogat, à raison d'un par quatre chevaux. Il restera donc au dépôt 1995 hommes à pied. Le pays n'offre aucune ressource pour les remontes et quand bien même on pourrait trouver des chevaux, il serait impossible de se procurer le harnachement. On pourrait à la vérité prendre celui des chevaux qui iront dans l'île ou qui seront réformés, mais ce serait une faible ressource. Le harnachement étant dans le plus mauvais état, on devra choisir dans les selles restantes les meilleures pour les chevaux des escadrons de guerre, et encore ne suis-je pas assuré que chaque cheval ait son harnachement. On ne m'en a pas instruit, malgré que je l'aie demandé plusieurs fois. Tous les hommes à pied deviennent donc inutiles pour l'armée.

J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de les renvoyer soit dans les dépôts de Silésie, soit à celui de Potsdam. Là, tout est organisé pour les remontes [1], là, si les ordres de Votre Majesté ont été exécutés, il doit y avoir beaucoup de chevaux réunis, prêts pour la guerre, et les hommes qu'on enverra reviendront bientôt montés et pourront rentrer dans les rangs.

Beaucoup d'armes sont cassées ou ont besoin de grandes réparations, qu'on ne peut pas faire au dépôt faute de moyens, ces armes seront emportées par les hommes à pied qui laisseront les bonnes qu'ils peuvent avoir.

En outre des hommes à pied qui sont au dépôt de Culm, les régiments en ont aux escadrons de guerre un certain nombre par compagnie, pour remplacer les hommes tués, blessés ou malades, formant pour le corps d'armée un total de 759.

Votre Majesté décidera dans sa sagesse le nombre d'hommes à pied qu'elle veut laisser aux régiments pour remplacer les hommes malades, etc., et quels sont les dépôts sur lesquels elle veut qu'on dirige les autres.

[1] « Dans la Grande Armée, en juin 1807, écrit le général HANNIBAL ZU DOHNA (*Napoléon au printemps de* 1807. Trad. Georges Douare, p. 77), c'est tout particulièrement la cavalerie qui ne vaut rien... On avait bien incorporé un grand nombre de chevaux prussiens, mais après un court délai de trois mois, ils laissaient naturellement beaucoup à désirer au point de vue de leur emploi à la guerre. »

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport du général Grouchy qui m'a été renvoyé par le major général.

Je suis de Votre Majesté, etc.

Archives du prince Murat. D. 169. 4.

2864. — TALLEYRAND A MURAT

Varsovie, 26 mars (1807).

Mon Prince,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Impériale une lettre qui vient de m'être remise pour elle. Un de ses aides-de-camp qui arrive dans le moment, me dit que Votre Altesse se porte à merveille et qu'elle supporte également bien et les beaux dangers et les mauvais repos. Votre Altesse me permettrait-elle de lui rappeler qu'elle a bien voulu, à ma prière, prendre il y a sept ans Charles Flahault [1] pour son aide-de-camp, que depuis cette époque il ne l'a pas quitté, et que je désire vivement qu'elle continue à l'avoir en la même qualité auprès d'elle. Je le lui demande comme une des choses que je souhaite le plus.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respect.

Ch. Mau. Talleyrand,
Prince de Bénévent.

Archives du prince Murat. D. 112. 9.

---

[1] Dans ses *Mémoires* (p. 163), la comtesse Potocka ne nous a laissé ignorer ni les tentatives galantes, mais inutiles, de Murat à son égard, ni le trouble jeté dans son cœur par Charles de Flahaut. « Le prince Murat, écrit-elle, ayant imaginé de faire porter à ses aides-de-camp les couleurs de sa livrée, en manière d'uniforme de fantaisie, M. de F... encourut sa disgrâce en se rangeant parmi ceux qui refusèrent d'endosser cette livrée. *Il préféra se voir renvoyé à son régiment, au moment où le prince retournait à Paris*, le front chargé de lauriers et tout prêt à recevoir la couronne. »

Visiblement, la comtesse Potocka a gardé rancune au Grand-Duc de Berg d'avoir, à partir du mois de février, tenu le jeune aide-de-camp éloigné de Varsovie. Nous avons vu que Flahaut avait reçu de Murat le commandement provisoire du 13e chasseurs dès le 13 février et qu'il y gagna beaucoup de gloire et d'avancement. Flahaut avait dû aussitôt faire part à Talleyrand de la décision du Grand-Duc de Berg et nous voyons que le Prince de Bénévent tout au moins eût préféré pour le jeune homme le service d'aide-de-camp auprès de Murat.

2865. — LANNES A MURAT

Varsovie, le 26 mars 1807.

Le bruit court ici, mon cher Murat, que tu viens avec l'Empereur, le gouverneur lui-même me l'a assuré, je te serai obligé de me faire savoir si cela est vrai. J'écris à Sa Majesté pour lui demander ses ordres. Tu dois avoir bien souffert cette campagne, mon cher Murat, je n'ai pas besoin de te dire que j'ai partagé toutes vos fatigues. J'eusse été plus heureux d'être avec vous.

Adieu, mon cher Murat, donne-moi de tes nouvelles et crois-moi pour la vie ton meilleur ami.

LANNES.

Archives du prince Murat. D. 105. 14.

2866. — CAROLINE MURAT A LA REINE HORTENSE

A Paris, 23 avril (*sic*, pour mars 1807).

Comme tu es bonne, ma chère Hortense, de me donner toujours de tes nouvelles et plus aimable encore de ne pas faire attention à ma paresse, c'est que tu sais qu'elle est indépendante de mon amitié et que je puis t'écrire rarement et penser souvent à toi.

Tu sais sans doute à présent tous les détails de la petite fête que nous avons donnée à l'Impératrice[1], nous lui avons offert pour bouquet deux jolies petites pièces. Tu aurais eu bien du plaisir à t'y trouver et moi un bien plus grand à te voir remplir un rôle. J'ai un peu tremblé dans le mien, mais ensuite j'ai pris courage et je m'en suis tirée. M. Villeneuve était fort plaisant dans son costume de maire de village et le plaisir de chanter les louanges de l'Impératrice avait renforcé sa voix. En général, nous avons assez bien joué, mais nous avions fait force répétitions.

C'est aujourd'hui ma fête, ma chère Hortense, j'ai eu le plaisir de me la voir fêter par mes enfants en très jolis vers et avec des caresses bien vives. Toi qui es mère, tu dois sentir avec quel plaisir on embrasse ses enfants dans de pareils moments! Achille a

[1] Le 18 mars 1807, Caroline Murat et Pauline Borghèse avaient donné à Malmaison, à l'Impératrice Joséphine, une fête charmante en l'honneur de la Saint-Joseph.

récité sa tirade avec beaucoup d'expression, Letitia avec beaucoup d'esprit et Lucien, en me donnant une rose, m'a dit :

A mon aurore
Je ne sais rien
Mais je sens bien
Que je t'adore.

Prends cette fleur,
Elle est l'image
Et de mon âge
Et de mon cœur.

En vérité, ma chère Hortense, le bonheur d'être mère rachète bien des moments de chagrin. Parle-moi aussi de tes enfants et avec autant de détails que je te parle des miens, tu sais combien je les aime et tu ne peux douter de tout mon plaisir à savoir qu'ils se portent bien et qu'ils sont charmants, car, pour être heureux, les enfants le sont toujours.

Les miens ont été bien sensibles au joli cadeau que Louis leur a fait et à moi par contre-coup. Cette attention est charmante et me prouve bien qu'il ne m'oublie pas et qu'il nous aime toujours. Dis-lui un million de choses tendres de ma part, et toi, ma chère Hortense, crois à ma tendre, à ma constante amitié, et reçois bien des caresses de la part de ton affectionnée

Caroline.

Archives du prince Murat.

2867. — CAROLINE MURAT A SON MARI

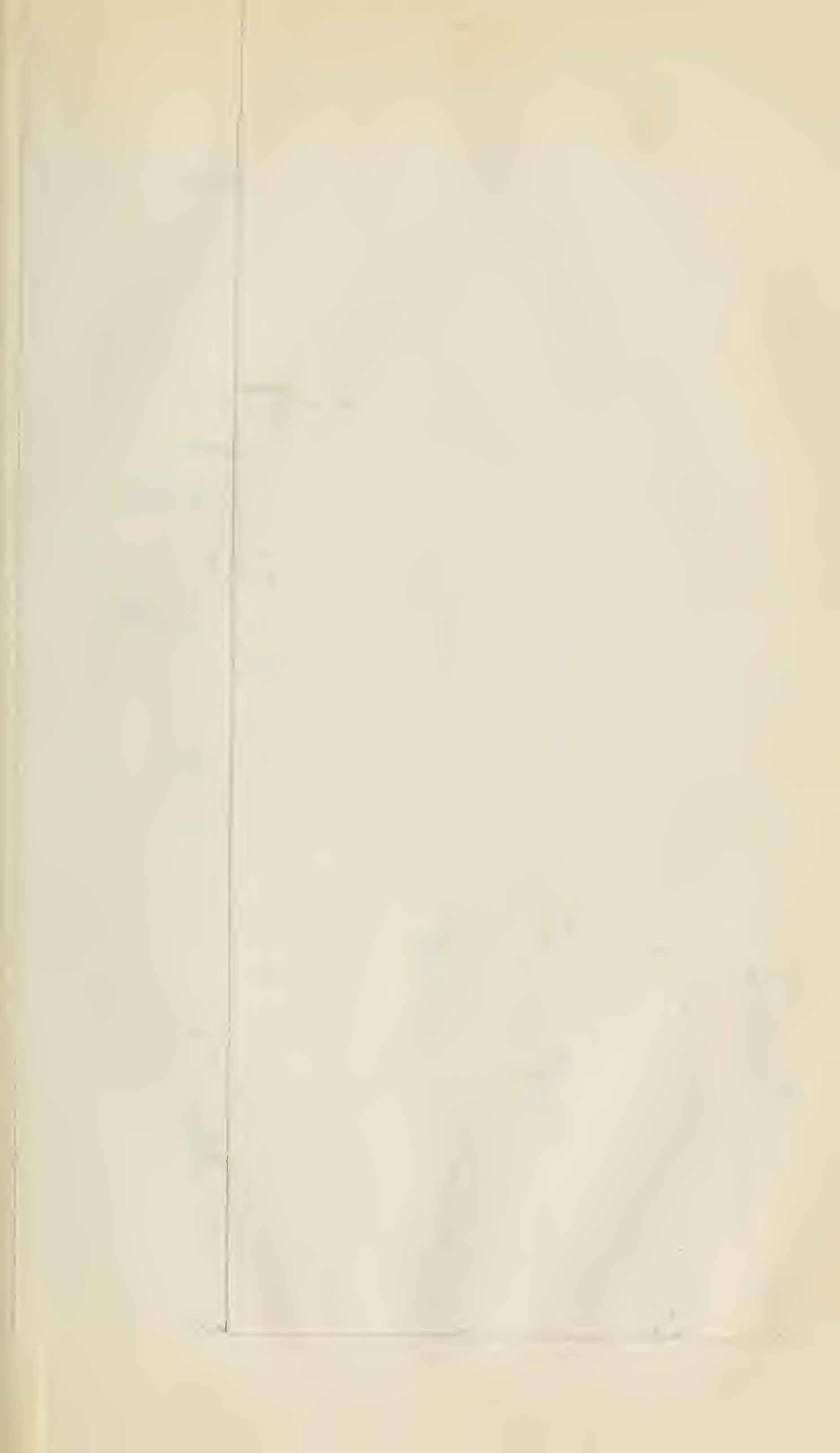
Paris, le 26 mars 1807.

Toute ma petite société qui se borne à trois ou quatre personnes m'ont fait des vers pour célébrer ma fête et je m'empresse de te les envoyer [1]. Je ne veux pas te faire des reproches, mais tu as sans

[1] Nous avons retrouvé dans les papiers de Murat l'envoi complet de Caroline, saynète jouée par ses enfants, compliments en vers et chansons composés par les familiers de l'Elysée et de Neuilly, en tout une dizaine de pièces dont voici les plus intéressantes.

Le prince Achille à la fête de S. A. Impériale la princesse Caroline.

Vénus naquit, et les dieux, tous les ans,
De la beauté célèbrent la naissance.
L'Amour surtout qui lui doit l'existence
Vient la presser dans ses bras caressants.
Ainsi que lui, maman, ton fils Achille
De ses baisers veut couvrir tes beaux yeux,
De ta naissance il rend grâces aux cieux.
Entends sa voix, quoique faible et débile.



en cantilène. Pour deux ans fêter.

tandis que pour fêter la Reine d'Élysée

[illegible] cueille des fleurs dans le bois

tandis que pour fêter la Reine d'Élysée

chacune dans ses bosquets, vont cueillir les

[illegible] les pâles violettes, les lilas [illegible]

que Thérèse [illegible]

que l'Angélique [illegible] un bâtiment, dans les allées

des jardins

d'une pas légère, [illegible] montre la grâce

[illegible] souple

et pour cette belle [illegible] en ce séjour, vous fait oublier la maîtresse

ah! que des Regrets superflus, ceux pour fêter votre naissance

au lieu des dons et des fleurs, je [illegible] que les pleurs de l'Alliance

Rien [illegible] que tout le monde me connait

de bien servir votre Majesté — l'espérance [illegible]

l'espérance de [illegible] campagnes [illegible] pour l'espérance

[illegible] Majesté [illegible] la paralysie

doute oublié le 25 mars, car dans toutes les lettres, tu ne m'en

Tandis que Mars à qui je dois le jour
De Jupiter dirige le tonnerre,
De ses exploits remplit toute la terre,
Trop jeune encore, j'habite ce séjour.
Mais fier du sang qui coule dans mes veines
Je sens déjà bouillonner mon ardeur.
De l'enfance bientôt voulant briser les chaînes
Je brûle de voler au chemin de l'honneur.

D. 532 23.

Couplets (de Chazet) chantés par Mme Antoinette à Son Altesse Impériale Mme la princesse Caroline, sa tante, le 24 mars 1807.

Des jours heureux de mon enfance
Ta bonté fut l'appui constant,
Le bienfait, la reconnaissance
Datent tous deux du même instant.
J'étais déjà de la famille,
Tu voulus resserrer nos nœuds,
Ta nièce ne devint ta fille
Que pour te chérir encor mieux.

On m'apprit pour te satisfaire
A cultiver des arts nombreux.
On ne m'apprit pas l'art de plaire,
Le modèle était sous mes yeux.
Tous mes talents sont ton ouvrage
Je te les dois, je le sens bien,
Et t'en faire aujourd'hui l'hommage
Ce n'est que te rendre ton bien.

Un prince que l'honneur réclame
S'il était présent, dans ce jour,
Te peindrait les vœux de son âme
Aussi tendre que ton amour.
Mais entraîné par la victoire,
De loin devinant ton regret,
Pour couronne, il t'offre sa gloire
Et ses lauriers sont ton bouquet.

D'une existence fortunée
A tous deux, je vous dois le cours,
Et vous voulez que l'hyménée
Achève d'embellir mes jours.
Pour s'acquitter, votre Antoinette,
Seule, eût fait des vœux superflus
Au moins, pour vous payer ma dette
Je vais avoir un cœur de plus.

D. 532. 15.

Pour le jour de la naissance de S. A. I. la princesse Caroline, par M. le général Junot

Air : « Prêt à partir pour la rive africaine ».

Objet chéri, quand de votre naissance
Le Dieu d'amour voulut marquer le temps
L'heureux printemps obtint la préférence
Car toute fleur naît avec le printemps.

parles pas. Les enfans sont venus avec des bouquets me réciter des vers[1]. Achille a dit si bien et avec tant de fermeté ces mots « ... *Voulant briser les chaînes, je brûle de voler au chemin de l'hon-*

Comme les fleurs, Caroline en partage
Reçut des dieux la fraîcheur, la beauté,
Mais elle y joint ce qui plaît davantage :
C'est la douceur, l'esprit et la bonté.

Les malheureux, son bon cœur les devine,
Les secourir est son soin le plus doux,
Aussi former des vœux pour Caroline
C'est en former pour le bonheur de tous.

Hélas! malgré notre amitié fidelle
D'autres climats un jour vous fixeront,
Mais quelque part que le sort vous appelle
N'oubliez pas que nos cœurs vous suivront.

Vous reverrez l'ami de la victoire
Le plus heureux, le meilleur des époux,
Tous deux comblés des faveurs de la gloire,
Tous deux encor daignez penser à nous.

D. 532. 25.

Vers adressés à S. A. I. la princesse Caroline par M. de Ségur

On sait que jadis dans la Grèce,
Pays favorisé des cieux,
Tous les héros étaient des dieux,
Et toute belle était déesse ;
Chacun avait son arbre favori.
Le myrthe de Vénus fut l'arbuste chéri,
Mars eut le laurier en partage,
Cybèle prit le pin, Minerve l'olivier.
En France, si l'on voit revivre cet usage,
Votre époux, Caroline, aura droit au laurier,
Vous à la rose, votre image ;
Un arbuste charmant déjà fleurit pour vous,
Et chacun de nous se dispose,
En voyant votre éclat et si frais et si doux,
Et la gloire de votre époux,
A vous offrir le laurier-rose.

D. 532. 21.

[1] Murat n'avait pas oublié le 25 mars. A la suite du brouillon de sa lettre à l'Empereur, du 16 mars 1807, on peut lire, écrits de sa main, les essais d'un compliment en vers, dont nous donnons ci-contre le fac-similé.

A Caroline, le jour de sa fête.

Tandis que pour fêter la reine d'Elysée,
Chacun dans ses bosquets court cueillir la pensée,
La pâle violette, les lilas, les jasmins,
Que Terpsichore, en badinant dans les allées de ces jardins,
D'un pas léger montre la grâce et la souplesse,
Et que ma fille en ce jour vous fait oublier sa maîtresse
Ah! que de regrets superflus! mais pour fêter sa naissance,
Au lieu des roses et des fleurs, je t'envoie les pleurs de l'essence.

D. 169. 5.

neur » que je n'ai pu m'empêcher de pleurer, et j'ai bien regretté de ne pas voir leur père spectateur de cette petite scène; les autres deux ont été charmans, même la dernière qui m'a présenté un bouquet, je lui ai demandé. « Qui est le laidron de maman ». Elle a répondu : « C'est moi. » Et qui est le laidron de papa? « C'est maman. » Nous n'avons pu nous empêcher de rire de cette espièglerie. Heureusement pour moi, tu n'es pas de l'avis de ta fille.

Le colonel Arrighi me charge toujours de le rappeler à ton souvenir, il a beaucoup de chagrin de ne pas être à l'armée, il espère que tu parleras pour lui à l'Empereur, il désire être fait général. Réponds-moi sur cela. Adieu, tu es injuste, tu vois que je t'écris le plus souvent possible et tu te plains toujours de ne pas recevoir de mes lettres.

Adieu encore, malgré tes injustices, je t'embrassse bien tendrement.

CAROLINE.

D. 532. 7.

2868. — MURAT A AGAR

(Mars 180)

Au ministre des Finances du Grand-Duché de Berg.

Je désire que vous m'adressiez un état de ce qui est entré dans mes caisses depuis le jour de mon avènement au Grand-Duché, jusqu'au 1er avril, c'est-à-dire pendant un an.

Faites faire une réforme de tous mes mauvais chevaux et de tous ceux jugés incapables, soit pour le haras, soit pour mon service. Remuez donc un peu le Conseil d'État, il ne va pas, il dort. Je ne vois rien finir de ce que j'ai demandé.

Archives du prince Murat. D. 173. 5 *bis*.

2869. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Osterode, le 1er avril 1807.

MON COUSIN,

Je vous prie de baser les dépenses qu'exigera la formation de la garde d'honneur polonaise[1] de cent hommes que Sa Majesté veut

[1] Le *Journal de l'Empire* du 17 avril 1807 publiait la note suivante : « On mande de Varsovie que S. M. I. et R. a permis au Grand-Duc de Berg de se former sous le titre de garde d'honneur un escadron composé de la jeunesse la plus distinguée. » Dès le 10 avril, cette permission avait été retirée par l'Empereur.

bien m'accorder sur celles qui peuvent être faites pour une compagnie de la garde de Sa Majesté d'un pareil nombre d'hommes.

Votre affectionné cousin,

JOACHIM.

Guerre.

2870. — MURAT A SA FILLE LETITIA[1]

Au quartier général de Finkenstein[2],
ce 3 avril 1807.

J'ai reçu, ma belle et chère Laetitia, votre jolie lettre; elle m'a fait le plus grand plaisir. J'ai admiré la rapidité de vos progrès, et j'ai été vivement touché des regrets que vous me témoignez sur mon éloignement. Oui, nous battrons l'ennemi, et je reviendrai déposer sur la plus jolie tête du monde les feuilles de laurier que j'aurai cueillies en Pologne. Je désire ardemment que le moment en soit prochain, parce que je désire beaucoup me rapprocher de ma charmante famille que j'aime tant. J'espère embrasser bientôt ma chère Laetitia. Dis à maman que je l'aime bien; écris-moi souvent, et donne-moi chaque fois de tes nouvelles. Adieu, belle Laetitia, aime bien papa; songe qu'il n'est pas heureux loin de ses enfants, loin de votre bonne maman.

Bibliothèque de Bologne.

2871. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 3 avril 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté le nom

[1] Publiée par M. GUIDO BIAGI (Nozze Benzoni-Martini) et par M. A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXIII.

[2] Du 1er avril au 6 juin 1807, Napoléon établit son quartier général au château de Finckenstein, à six kilomètres au nord de la ville de Rosenberg : c'était le Versailles de la Prusse occidentale. Le château de Finckenstein, construit par Albert Conrad de Finckenstein, mort en 1735, avait été vendu par le fils de celui-ci à son gendre le burgrave Frédéric-Alexandre de Dohna-Schlobitten. Tout le premier étage était occupé par Napoléon; au rez-de-chaussée, Murat et Berthier avaient chacun deux pièces. L'Empereur prenait ses repas au premier étage dans la Frühstuckstube, en compagnie de Murat et de Caulaincourt. (Arthur CHUQUET, *Episodes et portraits*, 2e série, et HANNIBAL ZU DOHNA, *Napoléon au printemps de* 1807, trad. Georges Douare, p. 17 et s.)

des braves cuirassiers qui ont pris des drapeaux ennemis à l'affaire de Hoff[1]. Je prie Votre Majesté de leur accorder l'aigle de la Légion d'honneur.

Je suis...

Guerre.

2872. — MURAT AU GÉNÉRAL MILHAUD[2]

(Finkenstein), 3 avril 1807

Monsieur le général, je vous adresse un ordre de S. M. l'Empereur et Roi, il faut le faire exécuter sur-le-champ, c'est-à-dire commencer le mouvement à l'arrivée de mon aide-de-camp, faire marcher nuit et jour les différents détachements, de manière que l'Empereur puisse partir de Goldau le 5 au matin. Vous seul devez savoir que l'Empereur doit passer. L'aide-de-camp qui vous porte mon ordre l'ignore lui-même, ainsi le plus grand secret doit être observé. Il faut tenir un souper prêt, ou quelque chose à manger, et tout cela doit se faire sans affectation. Pour ne pas éveiller de soupçons, vous n'emploirez pas les compagnies d'élite, vous composerez les détachements des hommes les mieux montés.

JOACHIM.

Je vais demander votre aide-de-camp pour servir en cette qualité auprès de moi.

Bibl. Nat. Ms. fr. Nouv. acq. 5215, fol. 437.

2873. — JANVIER, SECRÉTAIRE DU PRINCE MURAT, AU CHEF D'ESCADRON ROSSETTI[3]

Finkenstein, 4 avril 1807.

A monsieur le chef d'escadron Rossetti,
commandant le 26e régiment de chasseurs à cheval.

Monsieur, je suis chargé par S. A. I. et R. Monseigneur le Grand-Duc de Berg de vous annoncer qu'il vous a demandé à S. M. l'Em-

[1] 6 février 1807.
[2] Publiée par M. A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° 182.
[3] Joseph-Marie-Thomas Rossetti, né à Turin le 20 décembre 1776, engagé le 22 août 1797 dans la division de réfugiés piémontais organisée par Bona-

pereur, pour servir auprès de sa personne en qualité d'aide-de-camp. Son Altesse a déjà reçu votre nomination. Si l'emploi qui vous est proposé vous est agréable, Monseigneur vous invite à diriger sur le champ vos chevaux à Rosenberg, son quartier général, et à partir vous-même en poste pour Varsovie, pour y faire faire l'uniforme que vous devez porter. Vous y trouverez quelques-uns des aides-de-camp de S. A. qui y sont allés pour le même objet et vous donneront les informations nécessaires.

Journal de Rossetti, t. II, p. 16.

2874. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

Finkenstein, le 5 avril 1807.

Monsieur le ministre, j'ai été trop satisfait de la bonne conduite qu'ont tenue votre fils et le baron de Schell et du zèle qu'ils n'ont cessé de montrer, pour ne pas désirer de les avoir encore auprès de moi dans la nouvelle campagne qui va s'ouvrir. Vous les inviterez donc de ma part à se rendre le plus tôt possible à mon quartier général.

Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Faites-moi connaître si M. le conseiller d'Etat Hazzi a rejoint son poste.

Archives du prince Murat. D. 172. 12.

---

parte dans la République Cisalpine ; prend part, comme lieutenant à la 27e demi-brigade, à la campagne dirigée par le général Joubert, assiste en juin 1799 au siège de Turin par les Austro-Russes, est attaché le 24 juillet 1799 à l'état-major du général Ernouf, à l'armée des Hautes-Alpes. Capitaine à l'état-major général de l'armée d'Italie, auprès du général Championnet, le 22 août 1799, capitaine au 1er régiment de hussards piémontais, le 14 février 1800 ; il vient en France avec ce régiment devenu le 26e chasseurs à cheval, le 26 avril 1802.

Membre de la Légion d'honneur le 15 juin 1804, Rossetti avait fait les campagnes de 1805 et de 1806, il avait été blessé de trois coups de lance le 20 novembre 1805 et il venait d'être nommé chef d'escadron le 25 mars 1807, quand il reçut l'offre de Murat. Devenu aide-de-camp du Grand-Duc de Berg, il le suivit en Espagne, et plus tard à Naples, où il obtint le grade de général et le poste de gouverneur de Naples.

Le général Rossetti a, d'après ses notes, rédigé un journal très précieux pour l'histoire de Murat, et nous aurons souvent l'occasion d'en citer des extraits. Il fut mêlé comme acteur ou comme témoin aux actes les plus décisifs du Roi de Naples, reçut ses confidences aux heures les plus tragiques et fut un des amis fidèles qui l'accompagnèrent jusqu'à Toulon en 1815.

2875. — MURAT A NAPOLÉON

[Finkenstein], le 10 avril 1807.

SIRE,

Monsieur le major général vient de me prévenir que Votre Majesté avait rapporté sa décision sur la formation d'une compagnie polonaise qui devait être mon escorte; tout en applaudissant aux motifs qui l'ont déterminé, je ne puis m'empêcher de mettre sous vos yeux la situation des officiers de cette compagnie qui vont se trouver sans emploi et qui certainement auraient été proposés pour officiers dans les chevau-légers qui doivent faire partie de la garde. Je réclame pour eux votre bienveillance.

Guerre.

2876. — NAPOLÉON A MURAT [1]

Finkenstein, le 10 avril 1807.

Mon Frère, mon intention n'est pas de rapporter la mesure que j'avais ordonnée pour la formation de votre compagnie. Je le ferai lorsque mes chevau-légers [2] seront formés. Si la formation de ce corps réussit, je donnerai suite au projet que j'ai eu de vous donner une compagnie polonaise.

Cette lettre n'étant à autre fin...

Archives du prince Murat. D. 461. 12.

2877. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 11 avril 1807.

SIRE,

Permettez-moi de solliciter de vos bontés le grade de général de

[1] Lettre inédite.

[2] Napoléon ordonna en mars 1807 la formation d'un régiment de chevau-légers polonais destinés à faire partie de la garde impériale. Ce régiment eut pour noyau une garde d'honneur de nobles polonais qui avait été envoyée à l'Empereur lors de son arrivée en Pologne. Le régiment fut recruté presque exclusivement parmi la petite noblesse polonaise qui lui assura une composition d'élite. Son effectif fut fixé à 1 000 hommes. (C[t] BALAGNY, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. I, p. 40.)

brigade pour Mr Aymé[1]. Cet officier, adjudant-commandant depuis quatre ans, s'est distingué par sa bravoure et par ses talents en Egypte et en Italie et je puis assurer Votre Majesté qu'il a déployé beaucoup de zèle et de dévouement dans cette dernière campagne qu'il a faite auprès de moi. Il pourrait servir utilement Votre Majesté dans le grade que je sollicite en sa faveur et qui serait une récompense de ses anciens et bons services.

Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et le très obéissant serviteur et le très affectionné frère.

Archives du prince Murat. D. 100. 48.

2878. — NAPOLÉON A MURAT[2]

Finkenstein, le 12 avril 1807.

Mon Frère, indépendamment des 1 400 hommes que j'ai envoyés en Silésie pour y être montés, le Prince Jérôme me mande qu'il peut sans difficulté en monter 1 500 autres, dont 500 cuirassiers. Proposez-moi une organisation de ces 1 500 hommes et les régiments d'où il faut les tirer. Le Prince Jérôme m'assure qu'ils seront montés dans le courant de mai.

D. 461. 14.

2879. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 19 avril 1807.

Sire,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté le désir qu'exprime Mr le général Carra St-Cyr d'obtenir son frère, Mr Carra Devaux, pour troisième aide-de-camp. Ce général serait extrême-

[1] Sur cette lettre, l'Empereur a écrit de sa main : « *J'envoye à Dantzick, où il méritera, le grade que le Grand-Duc demande pour lui.* » Deux jours plus tard, le prince de Neufchâtel renvoyait à Murat sa lettre avec la note suivante : « Je pense, mon Prince, qu'il pourra peut-être vous être agréable de conserver la décision de la main de l'Empereur, portée sur la lettre ci-jointe, je vous l'envoie. » Cependant Charles-Jean-Louis Aymé ne fut créé maréchal de camp que le 21 février 1816 et lieutenant-général le 3 juin 1818 (*Chronologie des maréchaux et généraux publiée par le Ministère de la Guerre.*)

[2] Lettre inédite.

ment sensible à cette faveur, et je supplie Votre Majesté de vouloir bien la lui accorder.

Je suis...

Guerre.

2880. — LE PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI A MURAT

Varsovie, le 19 avril 1807.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir de la part de S. A. I. le major général l'avis que la formation de la compagnie destinée pour la garde d'honneur de Votre Altesse Impériale n'aurait plus lieu et qu'il serait affecté pour cet objet une compagnie de chevau-légers de la Garde Impériale. En remplissant le devoir d'en rendre compte à Votre Altesse Impériale, je m'empresse de lui présenter l'hommage de ma reconnaissance pour la confiance flatteuse qu'Elle a bien voulu me témoigner dans cette occasion et l'expression de mon regret de n'avoir pû lui donner une preuve de mon dévouement et du zèle que j'apporterai toujours à remplir ses ordres.

Il m'est d'autant plus pénible de me voir dans ce cas qu'ayant déjà rassemblé 90 jeunes gens et environ 40 chevaux, ainsi qu'une partie des fournitures nécessaires, je me faisais un plaisir de ménager une surprise à Votre Altesse Impériale, en lui envoyant sa garde d'honneur à la fin de ce mois et, par conséquent, quinze jours avant le terme que j'avais fixé.

Votre Altesse Impériale trouvera ci-jointe l'assignation du général Songis pour les sabres et pistolets. Je n'en avais pas encore fait usage, car attendant d'un jour à l'autre un transport des mêmes armes, je me proposais de les employer pour la garde.

Le départ de M. Rozniecki pour le quartier général de S. M. l'Empereur me fournit une occasion dont je m'empresse de profiter, pour parler à Votre Altesse Impériale de ce brave militaire. Elle n'ignore point qu'il est excellent officier de cavalerie, et c'est sur lui que j'ai fondé l'espérance de pouvoir remédier au désordre extrême résultant de l'irrégularité de la première formation de celle que nous avons sur pied. Je lui destine la place d'inspecteur de cette arme, et mon dessein est de le charger de suite de faire une tournée générale pour opérer dans cette arme une réorganisation dont elle a si fort besoin, et à laquelle, vu la résistance décidée de la part des généraux divisionnaires, il m'est impossible de parvenir

autrement. Cette unique ressource me serait enlevée si le général Rozniecki était d'abord employé devant l'ennemi, et c'est pour ne point le perdre, que j'ose supplier Votre Altesse Impériale de faire usage de son crédit pour qu'il puisse suivre les fonctions que je voudrais lui attribuer. Dans la désorganisation actuelle de la cavalerie polonaise, cet officier ne saurait être, en campagne, que d'une utilité très secondaire, tandis qu'il peut procurer un avantage majeur et général, en travaillant à introduire dans la cavalerie l'ordre si nécessaire pour le succès de toute espèce d'opérations.

Daignez agréer, Monseigneur, etc...

Joseph, prince Poniatowski.

Archives du prince Murat. D. 162. 5.

2881. — NAPOLÉON A MURAT[1]

Finkenstein, le 20 avril 1807.

Mon Frère, je vous envoie un rapport sur le dépôt de Rawa. Donnez les ordres nécessaires. Il me paraît qu'il y a 100 hommes du 21e de chasseurs et 174 du 10e d'hussards. Il est vrai qu'ils ont tous des chevaux, cependant vous pouvez autoriser les commandants de ces régiments à envoyer dix hommes de chacun de ces deux dépôts à Breslau, au dépôt que commande le général Fauconnet où ils prendront des chevaux.

Je vois qu'il y a 177 chevaux en état de partir, il faut qu'ils partent; 85 en état de partir au 1er mai et 249 au 15 mai; 131 à réformer. Donnez des ordres pour autoriser cette réforme et écrivez pour cela au major qui commande le dépôt.

Sur ce...

Archives du prince Murat. D. 461. 15.

2882. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 21 avril 1807.

Sire,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté l'état

[1] Lettre inédite.

des hommes montés qui sont en route pour rejoindre les escadrons de guerre, venant des différents dépôts de cavalerie.

Je suis...

Guerre.

2883. — LE SÉNAT DE HAMBOURG A MURAT

Hambourg, le 24 avril 1807.

Monseigneur,

Les marques précieuses que Votre Altesse Impériale a daigné nous donner de sa bienveillance et de l'intérêt qu'Elle veut bien prendre à notre ville, nous ont pénétrés de la plus vive et plus respectueuse reconnaissance. Daignez nous permettre, Monseigneur, de vous en offrir l'expression, ainsi que l'hommage de tous les sentiments qui sont dûs à Votre Altesse Impériale.

Votre intérêt, Monseigneur, toujours précieux pour nous est d'un prix infini pour notre ville, dans un moment où accablée des maux qu'a attirés sur elle une guerre, à laquelle elle est tout à fait étrangère, elle ne peut attendre des adoucissements dans sa malheureuse position que du héros qui tient entre ses mains les destinées de l'Europe et auquel Votre Altesse Impériale est attachée par tant de liens. Nous osons supplier Votre Altesse Impériale de vouloir nous accorder sa puissante intercession auprès de Sa Majesté l'Empereur et de parler en faveur d'une ville dont les moyens sont épuisés et qui est privée de toutes ses ressources. Si Votre Altesse Impériale daigne déférer à notre respectueuse prière, nous nous livrons avec confiance à l'espoir que nos instantes réclamations seront accueillies favorablement par Sa Majesté Impériale et Royale, et le souvenir de vos bontés, Monseigneur, sera à jamais gravé dans les cœurs reconnaissants des Hambourgeois.

Nous saisissons au reste cette occasion pour présenter à Votre Altesse Impériale nos respectueux remerciements d'avoir bien voulu manifester l'intention bienveillante que les intérêts de notre ville soient ménagés dans l'établissement de ses postes. Cette déclaration, ainsi que la magnanimité connue de Votre Altesse Impériale, nous donnent la certitude que ces intérêts n'en souffriront sous aucun rapport.

Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du profond respect avec

lequel nous sommes de Votre Altesse Impériale, les très humbles et très obéissants serviteurs.

Les Bourguemaîtres et Sénat de la ville libre anséatique de Hambourg.

De Graffen, *bourguemaître président.*
C. D. Anderson, *secrétaire du Sénat.*

Donné sous le sceau de notre ville, ce 24 avril 1807.

Archives du prince Murat. D. 448. 4.

2884. — MURAT A BERTHIER

(Finkenstein, 25 avril 1807).

Mon Cousin, j'ai reçu la lettre d'avis du départ de mon régiment que Votre Altesse m'a adressée hier au soir[1]. Je suis enchanté d'une décision qui mettra mon régiment dans le cas de donner à Sa Majesté des preuves non équivoques de son dévouement. Cependant je ne dois pas laisser ignorer que le départ du colonel et des deux chefs de bataillon laissera le dépôt sans commandant et qu'il est de toute nécessité de m'accorder des officiers supérieurs, tant pour commander ce dépôt que pour l'organisation des 3e et 4e bataillons, dont j'ai ordonné la formation. Je vous prie donc, mon Cousin, de demander à Sa Majesté l'autorisation de faire passer à mon service le capitaine Hoffmayer, capitaine au 94e, Soye[2], capitaine de chas-

[1] *Berthier à Murat.* — Finkenstein, 24 avril 1807. — « ... J'ai l'honneur de vous prévenir, mon Prince, que d'après les intentions de l'Empereur, je donne l'ordre au régiment de Votre Altesse de partir de Magdebourg, dès qu'il sera remplacé, pour se rendre au 8e corps d'armée dont il fera partie. Il laissera seulement à Magdebourg un dépôt qui sera composé des hommes non valides. » (D. 100. 51.) Ce régiment, parti de Magdebourg le 5 mai, arriva le 15 du même mois à Anklam.

[2] C'est au brave général Mouton que Murat s'était adressé pour la désignation de ces officiers, comme en témoigne la note suivante. — « Finkenstein, le 23 avril 1807. — M. Soye, capitaine aux chasseurs à pied de la garde impériale, parle l'allemand et le français avec facilité, il est instruit et susceptible de remplir avec fruit les grades les plus élevés. Il est officier de la Légion, ayant obtenu une arme d'honneur; c'est d'ailleurs un jeune homme très présentable et d'une bravoure exemplaire. Il a beaucoup de mœurs. Je lui ai parlé, il a de la modestie et se défie de ses connaissances dans la langue allemande. — Guise, Weiss, Foerch, sont trois hommes sûrs, ayant de l'habitude et tels que je les choisirais, si j'étais chargé de former des troupes allemandes. Ces trois derniers n'ont rien de brillant, mais des qualités militaires. — Le général Mouton. » (Archives du prince Murat. D. 177. 4 *bis.*)

seurs de la garde de S. M., qui sera envoyé major dans un régiment de ligne, Guise, ex-adjudant major au 97e, employé à l'état-major de la place de Braunau, Weiss, capitaine au 92e de ligne, Foersch, capitaine au 3e de ligne. Ce sont des officiers qui mettront mon régiment en état de bien servir S. M.

Archives du prince Murat. D. 177, 4.

2885. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, 25 avril 1807.

Sire, désirant de contribuer de toutes les manières possibles au succès de vos armes, j'ai mis tout en usage pour organiser un régiment d'infanterie qui doit se trouver en ce moment-ci fort d'environ 3 500 hommes. Il ne se trouve encore que deux bataillons d'organisés, faute d'officiers et d'officiers supérieurs, et il m'est impossible de m'en procurer si Votre Majesté ne daigne m'autoriser à en prendre dans son armée. Je prie donc Votre Majesté d'autoriser M. Hoffmeyer, capitaine au 94e de ligne, à passer à mon service. D'après les renseignements que j'ai pris, cet officier se trouve susceptible de faire un bon chef de bataillon. Je demande la même autorisation pour M. Geoffroy Daimer, sous-lieutenant au 39e régiment d'infanterie de ligne. Je n'attends plus que d'avoir un bon chef de bataillon pour en ordonner sur-le-champ l'organisation.

Archives du prince Murat. D. 169. 3.

2886. — CAROLINE MURAT AU CARDINAL FESCH

A Paris, 26 avril 1807

Je viens d'apprendre par maman, mon très cher oncle, et en même temps votre indisposition et votre rétablissement. Je suis bien heureuse de savoir que vous ne souffrez plus. Ménagez-vous, mon très cher oncle, voici le beau temps, vous vous trouvez dans un climat chaud et j'espère que tout cela contribuera à vous faire bien porter. Ma sœur Pauline est aussi fort indisposée, elle vient de quitter Saint-Leu pour loger chez moi à Villiers, j'espère qu'elle se rétablira avec du repos et du bon air.

Mes enfants deviennent grands et jouissent d'une parfaite santé,

ils deviennent forts et le retour de la belle saison leur donne la facilité de pouvoir courir et se promener.

Je n'ai point de nouvelles à vous envoyer, c'est ce qui est la cause que je vous écris aussi rarement, mais aussi, mon cher oncle, comptez sur mon exactitude à vous envoyer toutes celles que je recevrai.

Le Grand-Duc se porte bien, il m'écrit souvent, ce qui me fait grand plaisir, car ses lettres sont la seule consolation que je puisse avoir dans son absence. Je fais des vœux pour que cette absence se termine bientôt, mais il faut se résigner aux décrets de la Providence et (*sic*) dans sa sagesse éternelle.

Adieu, mon cher oncle, pensez un peu à une nièce qui vous est tendrement attachée.

CAROLINE.

Archives du prince Murat, D. 193 *ter*. 2.

2887. — JÉROME NAPOLÉON A MURAT

Breslau, le 29 avril 1807.

Le Prince de Hohenzollern [1], mon cher frère, m'a remis ta lettre; tu auras vu par la mienne du 18 que j'étais loin de t'avoir oublié.

Mlle Letizia, Achille et mes autres neveux m'ont écrit une charmante épitre et ont promis à leur oncle de ne plus rester un siècle sans lui dire qu'ils l'aiment. Caroline m'a fait un charmant cadeau, c'est une bourse qu'elle a travaillée elle-même.

Crois, mon cher frère, que personne ne t'aime plus que moi.

Ton bon frère.

JÉRÔME NAPOLÉON.

Archives du prince Murat. D. 545. 5.

2888. — MURAT A AYMÉ [2]

Le 29 avril 1807.

Mr Aymé, Profitez du courrier du ministre de la Guerre pour m'envoyer tout ce que mon valet de chambre a demandé pour moi; vous pourrez même lui confier vos lettres. Vous m'avez annoncé

[1] Charles de Hohenzollern, aide-de-camp de Murat.

[2] Publiée par M. A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXIV.

que vous seriez bien aise d'une occasion sûre pour m'écrire, vous pouvez lui confier vos lettres... écrivez, écrivez, il est absurde que vous me laissiez sans nouvelles et que vous ne me fassiez pas connaître mes affaires. Votre frère est employé au siège de Dantzig, il y sera fait général de brigade.

Je vous aime.

JOACHIM.

Archives nationales. Dossier Aymé.
F[7]. 65C9. 2694.

2889. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 3 mai 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur de solliciter de Votre Majesté la décoration de la Légion d'honneur, en faveur de Pierre Vauclain[1], chasseur au 21[me] régiment, qui a pris un drapeau ennemi à la bataille d'Iéna.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien accorder la même faveur au brigadier Raoul[2] et au maréchal des logis Demoge[3], qui se trouvent sur l'état des officiers et sous-officiers de la seconde division de cuirassiers qui ont pris des drapeaux. Ces deux braves militaires ont été oubliés dans les dernières nominations. Je joins à ma lettre l'état sur lequel leurs noms se trouvent inscrits, et qui m'a été adressé par M[r] le général Saint-Sulpice.

Je suis...

Archives de la Légion d'honneur : Pièces collectives.

2890. — MURAT A NAPOLÉON

Elbing, le 7 mai 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les quatre divisions de cavalerie qu'elle doit passer en revue, seront sur le terrain demain matin, à 10 heures, sur la route d'Holland ; il a été

[1] Pierre Vauclain ou Vauquelin fut décoré le 6 mai 1807.

[2] Pierre-Antoine Raoult, brigadier au 1[er] cuirassiers, fut décoré le 6 mai 1807.

[3] Charles-Antoine Demoge, maréchal des logis au 5[e] cuirassiers, fut décoré le 6 mai 1807.

impossible de trouver un terrain sur celle de Chrisburg. J'ose espérer qu'elle en sera contente. Je ne puis pas dire à Votre Majesté d'une manière positive le nombre d'hommes à cheval qui lui sera présenté, attendu qu'aujourd'hui il en manquait beaucoup à ma revue et qui se trouveront demain à celle de Votre Majesté. J'ai été agréablement étonné de trouver les troupes aussi belles; elles le sont autant qu'en entrant en campagne. Je prie Votre Majesté de me faire donner ses ordres. Il y aura sur un mamelon, en face du terrain de revue, une tente où Votre Majesté pourrait déjeuner. Je joins à ma lettre un rapport du commandant de la marine [1] de la garde de Votre Majesté.

Guerre et Archives du prince Murat. D. 169. 2.

2891. — LE PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI A MURAT

Varsovie, le 8 mai 1807.

MONSEIGNEUR,

Monsieur l'adjudant-commandant Laczynski me mande que Votre Altesse Impériale l'avait chargé de me faire part que Sa Majesté l'Empereur lui avait dit que je désirais avoir un commandement à l'armée, qu'il suffirait que je le demandasse pour l'obtenir sur-le-champ, et que, dans ce cas, monsieur le général Dabrowski me succéderait dans l'emploi de directeur de la Guerre. Accoutumé à regarder Votre Altesse Impériale comme l'arbitre de mes actions, aimant à me persuader qu'elle veut bien rendre justice à ma bonne foi ainsi qu'à mes intentions, c'est avec une confiance motivée autant sur cette conviction que sur la bienveillance qu'Elle a toujours daigné me témoigner, que j'ose lui exposer ma manière de voir dans cette circonstance, avec la franchise d'un homme qui n'a jamais craint de dévoiler les ressorts les plus secrets de ses actions.

Soldat presque au sortir de l'enfance, une longue suite d'années passées dans l'obéissance du service m'a formé à l'habitude de ne jamais demander pour moi aucune destination, mais de suivre sans la moindre résistance celle que mes supérieurs me jugeraient capables de remplir.

Tels ont été mes motifs en acceptant la place de directeur de la

[1] Bouvier-Destouches.

Guerre pour laquelle je ne me sentais aucun goût. Ce qui acheva de vaincre mes répugnances, ce fut l'idée d'arrêter le désordre que l'on cherchait évidemment à organiser dans la formation de nos troupes, et le désir de rendre utiles pour le service de Sa Majesté l'Empereur comme pour l'honneur du nom polonais, les efforts qu'un noble enthousiasme faisait naître dans ma Patrie. Il fallait d'autres puissants motifs pour m'empêcher de résigner des fonctions dont l'exercice devient de jour en jour plus difficile.

[Exposé à mille désagréments occasionnés sans cesse par la vanité ou l'astuce de ceux qui devraient être les premiers à seconder mes soins, j'aurais depuis longtemps abandonné une carrière semée de tant d'épines, si ces dégoûts n'étaient compensés par la satisfaction de voir de plus en plus ma vigilance donner lieu à des résultats avantageux pour le bien général][1].

Cependant si malgré tout le zèle que j'ai pu déployer pour le service de Sa Majesté l'Empereur, je n'étais point assez heureux pour mériter son approbation, si Elle avait l'espoir de rencontrer dans un autre les talents et les lumières qui peuvent me manquer, mon respect pour ses volontés et l'attente du bien qui pourrait en résulter pour ma patrie, seraient pour moi une raison suffisante pour me prêter sans répugnance à ce dont les circonstances m'imposeraient la loi. Mais mon existence cessant pour lors d'être liée avec la chose publique, et pouvant sans être taxé d'égoïsme avoir quelque égard pour ma convenance personnelle, [je n'accepterais jamais un commandement qui me mettrait sous la dépendance de ceux qui étaient jusqu'ici dans la mienne et dont j'ai trop appris à connaître le caractère pour n'être pas certain que par toutes les chicanes que peut suggérer un esprit tortueux, ils ne manqueraient pas de se venger de mes efforts pour les ramener à l'ordre et à la subordination.]

J'oserais alors supplier Sa Majesté l'Empereur de m'accorder la faveur d'une place à sa suite, et si j'avais le bonheur de l'obtenir, je me consolerais de ne pouvoir être pour le moment utile à ma Patrie, par l'espoir de lui consacrer dans des temps plus heureux les lumières que je tacherais d'acquérir en admirant ses grandes actions et les faits mémorables des héros qui l'entourent.

Voilà, Monseigneur, ma confession de foi; enhardi par les constantes bontés que Votre Altesse Impériale daigne me témoigner,

[1] Les passages entre [ ] ont été publiés par M. Szymon Askenazi (*Joseph Poniatowski*, 1763-1813. Varsovie, 1910. In-8°, p. 276) d'après une copie tirée des Archives de Jablonna.

j'ose la remettre entre ses mains, avec la confiance la plus entière qu'elle en fera un usage aussi analogue à ma position qu'aux sentiments pour lesquels je lui dois déjà tant de reconnaissance. Quel qu'en soit le résultat, je m'estimerai toujours heureux, si en me conservant son estime, Votre Altesse Impériale daigne agréer dans tous les temps l'hommage du respect que je lui ai voué.

Joseph, Prince Poniatowski.

Archives du prince Murat. D. 162. 8.

2892. — CAROLINE MURAT AU CARDINAL FESCH

Ce 9 mai 1808.

Mon cher oncle, pardonnez si je ne vous écris pas moi-même pour vous annoncer mon départ pour la Hollande. Le malheur affreux qui vient d'accabler Louis et Hortense [1] me décide à aller passer quelques jours près d'eux. La maladie de ce pauvre petit Napoléon n'annonçait pas devoir donner d'inquiétude, il a été enlevé au moment où il paraissait être mieux. Maman est vivement affectée et craint pour la santé de Louis que cette secousse ne le rende plus malade; elle est aussi bien tourmentée du départ de Paulette qui mettra vingt-trois jours pour arriver aux eaux; elle était bien faible pour entreprendre un aussi long voyage, elle est partie hier. J'espère que le courage que vous connaissez à maman lui fera supporter toutes ses inquiétudes et que sa santé qui était bonne ne sera pas altérée.

Je suis bien tourmentée moi-même de quitter mes petits enfants, ils jouissent heureusement tous d'une bonne santé et Achille se fortifie de jour en jour.

Caroline.

Je n'ai écouté que mon tendre attachement pour Louis, en fai-

[1] Le 5 mai 1807, le fils aîné de Louis et d'Hortense, Napoléon-Charles, succombait aux atteintes du croup. Dès qu'elle apprit la mort du jeune Prince, Caroline quitta Paris le 9 mai, à 10 heures du soir, pour se rendre auprès de son frère et de sa belle-sœur. « En femme de tête », suivant l'expression de M. Frédéric Masson, la Grande-Duchesse, sans attendre les ordres de l'Empereur, prit toutes les dispositions nécessaires pour adoucir, autant que possible, l'immense chagrin de la reine Hortense et pour la réunir, le 14 mai, à l'impératrice Joséphine, à Lacken. Caroline revint à Paris le 19 mai avec l'Impératrice et la reine de Hollande.

sant ce voyage; je suis un peu souffrante depuis cette affreuse nouvelle et je ne quitterai mon lit que pour monter en voiture.

Adieu, mon cher oncle, recevez les assurances de mes tendres et respectueux sentiments.

Votre nièce.

Archives du prince Murat. D. 193 *ter*. 3.

2893. — CAMBACÉRÈS A CAROLINE MURAT

Lundi, 11 mai 1807, à midi.

J'étais trop empressé de profiter de la permission que Votre Altesse Impériale avait bien voulu me donner, pour être plus de vingt-quatre heures sans lui écrire. Ma lettre était déjà partie pour la poste, lorsque j'ai reçu celle que vous avez eu la bonté de m'écrire de Péronne et qui m'a été remise par un courrier du Roi de Hollande. Ce courrier s'en retourne et apportera à Votre Altesse ma réponse qui lui arrivera plus tôt que ma lettre de ce jour.

Vous désirez, Madame, de savoir l'heure à laquelle l'Impératrice est partie : Sa Majesté s'est mise en route aujourd'hui à cinq heures du matin. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour hier au soir et je l'ai trouvée toujours souffrante et toujours bien affligée.

Depuis soixante heures il n'est point arrivé de courrier de l'Empereur. Lorsque cette lettre parviendra à Votre Altesse Impériale, elle aura déjà vu le Roi, son frère, et la Reine, sa belle-sœur. Votre présence, Madame, aura été pour eux une grande consolation. Achevez votre ouvrage en les amenant à Laken, l'Impératrice y compte; elle compte aussi être peu de temps dans cette résidence. Je souhaite, Madame, que vous ne vous opposiez point à ses projets de retour et que la capitale ne soit pas privée longtemps du bonheur de vous posséder.

Je prie Votre Altesse Impériale d'agréer avec sa bienveillance ordinaire l'hommage de mon dévouement et de mon respect.

L'Archichancelier de l'Empire,

CAMBACÉRÈS.

Archives du prince Murat. D. 464. 7.

2894. — MURAT A PONIATOWSKI[1]

Finkenstein, 11 mai 1807.

M. le Prince, plusieurs officiers polonais et entre autres MM. les généraux Rozniecki et l'adjudant-commandant Laczynski m'ont témoigné le désir que vous aviez de quitter le ministère de la Guerre[2] et de servir activement dans l'armée. J'ai cru, d'après ce qui m'avait été exprimé, seconder vos intentions en faisant part de votre vœu à S. M. l'Empereur et Roi, qui a bien voulu se montrer parfaitement disposé à faire tout ce qui pouvait vous être agréable. Je vois aujourd'hui par votre lettre du 8 mai que vos véritables désirs ne m'étaient pas fidèlement exposés... Croyez, M. le Prince, que je n'ai été dirigé dans la démarche auprès de S. M. que par le désir de vous donner un nouveau témoignage de ma bonne amitié, et que je ne l'aurais pas faite, si j'avais pu croire qu'elle fût contraire à vos vœux. L'Empereur est persuadé que vous lui avez déjà rendu des services essentiels dans l'emploi de directeur de la Guerre et que vous pouvez lui en rendre de très grands encore; vous avez son estime, vous la méritez sous tous les rapports et personne ne pourrait lui offrir plus de zèle, de lumières et de dévouement. Continuez donc, M. le Prince, à le servir dans un poste où vous a appelé la confiance de vos compatriotes et où vous ne cesserez bien certainement de mériter celle de Sa Majesté[3].

Je vous réitère...

2895. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 12 mai 1807

Sire,

Lorsque Votre Majesté nomma le général Roget général de division, elle eut en vue de récompenser ses longs services par ce grade et par un commandement dans l'intérieur. Cependant la maladie

[1] Cette lettre figure parmi les pièces justificatives, à la suite de l'étude de M. Szymon Askenazy, *Jozef Poniatowsky*, 1763-1813, p. 277.

[2] Le 29 avril 1807, Napoléon écrivait à Talleyrand : « ... Les Polonais ne veulent point de Poniatowski. Si l'on pouvait mettre Dabrowski au ministère de la Guerre et appeler Poniatowski à l'armée, ce serait bien... »

[3] Le 22 juillet 1807, Napoléon accordait à Poniatowski l'aigle d'or de la Légion d'honneur.

du général Klein laissant sa division sans commandant, vous lui donnâtes provisoirement pour successeur le général Roget. J'ignore si l'intention de Votre Majesté est de le laisser à cette division au moment d'entrer en campagne, et je ne sais pas s'il pourrait remplir les fonctions de cette place importante. Je ne dois pas laisser ignorer non plus à Votre Majesté que les généraux de brigade Millet et Boyer désirent un commandement dans l'intérieur et que les généraux Boussart et Marisi sont absents de leur poste pour cause de maladie; je sais que le général Boussart regrette de ne pas s'être rendu au poste qui lui avait été assigné en France. Le général Laplanche me paraît aussi un peu âgé. Le général Digeon n'est pas totalement rétabli de ses blessures. Sire, voilà les généraux sur lesquels j'ai cru devoir fixer l'attention de Votre Majesté. Il me reste à lui indiquer les généraux qui restent disponibles et susceptibles de remplacer ceux qu'elle jugera à propos d'appeler à d'autres commandements. Ce sont les généraux de brigade Bron, Pajol, Carrié, Barthelemi; le général Rigaud[1] n'est pas encore rétabli de ses dernières blessures.

Je suis...

Archives du prince Murat. D. 169. 8 et Guerre.

2896. — DE SÉGUR A CAROLINE MURAT

Paris, 12 mai 1807.

MADAME,

Je crains bien que le voyage de Votre Altesse Impériale ne se prolonge, puisqu'il paraît certain que la Reine va se rendre à Lacken et que le Roi restera en Hollande, c'est du moins ce qu'on disait et croyait, la veille du départ de l'Impératrice. Dans une circonstance si douloureuse, vos soins sont bien nécessaires au Roi votre frère, je le sais, mais Votre Altesse trouvera sans doute naturel que les personnes qui restent à Paris et qui lui sont attachées, ressentent quelque chagrin d'être privées du bonheur de la voir. Un malheur pareil à celui du Roi n'est pas susceptible de consolation, mais d'adoucissement, il en recevra par votre amitié et peut-être aussi pourrez-vous lui faire éprouver quelque douce émotion au milieu de tant d'amertume, en lui faisant observer combien il est franchement et généralement aimé et à quel point on partage sa douleur en

[1] La minute porte : le général Girard.

Hollande et en France. Faire aimer si promptement la royauté par de vieux républicains, c'est un noble prix de ses sacrifices, de ses vertus et de sa bonté.

J'ai reçu des lettres de l'armée du 30 avril et du 2 mai, elles ne contiennent pas de nouvelles, mais elles en font attendre de grandes; le siège de Dantzig tire à sa fin, il assure beaucoup de gloire aux assiégés et aux assiégeants. L'Empereur est en parfaite santé, il s'amuse à des revues en attendant des batailles. L'armée est grandie, grossie, embellie, elle est dans un état à faire tout ce que son illustre chef voudra et paraît déjà s'ennuyer du repos, comme si elle avait oublié toutes ses fatigues. On parle toujours ici un peu de paix, mais je n'y croirai qu'après une grande victoire; je suis persuadé que l'Empereur veut terminer cette guerre de manière à ôter à ses ennemis toute tentation et toute possibilité de la recommencer de longtemps.

Paris est d'une tristesse à mourir, la dispersion de la Cour, le triste évènement qui en est la cause, l'attente de grandes nouvelles, le départ de tout le monde pour la campagne rendent ce moment très mélancolique.

Dimanche, on nous annonce une grande cérémonie, on portera en grande pompe les trophées de l'Empereur et l'épée de Frédéric aux Invalides [1], je ne sais si l'ordre en a été donné par Sa Majesté, mais il me paraît que le cortège est un peu trop pompeux pour une marche dont le Souverain ne fait pas partie. Notre archichancelier aime un peu la représentation, il aura ce jour-là toute satisfaction.

Je supplie Votre Altesse Impériale de me donner de ses nouvelles et d'agréer avec bonté l'hommage de mon respectueux dévouement.

L.-P. Ségur.

Archives du prince Murat. D. 168. 1.

---

[1] Le comte de Ségur, Grand-Maître des Cérémonies, fut toujours un ami sûr et un correspondant fidèle de Caroline Murat. M. Jean Hanoteau a trouvé dans les Archives de Mme la duchesse de Broglie, née d'Armaillé, et publié dans le *Gaulois* des 4 et 18 juin 1910, la suite des lettres que la reine Caroline adressa, de Naples à M. de Ségur, du 2 octobre 1808 au 20 février 1813.

2897. — CAMBACÉRÈS A CAROLINE MURAT

Paris, 12 mai 1807.

A. S. A. I. Madame la Princesse Caroline, Grande-Duchesse de Berg, au château de Laken.

Madame,

Il m'est arrivé hier plusieurs lettres de Sa Majesté l'Empereur et Roi, les unes datées du 1er mai et les autres du 2 et du 3. Je prie Votre Altesse Impériale de faire quelque attention à cette dernière date. Jamais les courriers n'avaient fait une aussi grande diligence. Ce qu'il y a de singulier, c'est que depuis hier au soir le bruit court qu'il y a eu le 3 une bataille sanglante. J'engage Votre Altesse Impériale à n'en rien croire. Si l'on se fût battu ce jour-là, l'Empereur n'aurait point écrit et si l'on eût dû se battre prochainement, sa lettre me l'aurait fait pressentir. J'ai d'ailleurs diverses lettres du quartier général qui n'en disent rien. Elles m'annoncent que l'ambassadeur de Perse y est toujours[1] et qu'on attend le prince de Bénévent. Dantzick est vivement attaqué. Le *Moniteur* de ce jour contient la suite des opérations du siège.

Rien de nouveau dans la capitale. J'ai été hier au théâtre Feydeau voir une pièce nouvelle appelée *Le Rendez-vous bourgeois*[2]. La pièce n'est pas bonne, mais on y rit : et c'est là un mérite pour moi et une qualité à laquelle Votre Altesse Impériale attache quelque prix.

Madame de Chambeaudoin m'a fait dire qu'elle avait eu (je ne sais par où) des nouvelles de madame la Princesse Pauline qui était toujours très souffrante.

Je vous adresse, Madame, cette lettre au château de Laken, attendu que je présume que le séjour de Votre Altesse à La Haye

[1] Le schah de Perse, Feth Ali, avait envoyé à Napoléon un ambassadeur extraordinaire, Mirza Riza Rhan, qui arriva à Finkenstein le 26 avril 1807. L'Empereur était décidé à une alliance formelle avec la Perse et un traité fut conclu le 4 mai. (Voir Driault, *la Politique orientale de Napoléon*, p. 170 et s.)

[2] Les *Rendez-vous bourgeois*, opéra-bouffon en un acte, paroles de Hoffman, musique de Nicolo, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 9 mai 1807.

aura été court et que vous n'aurez point différé à vous rendre auprès de Sa Majesté l'Impératrice.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'hommage du respect de votre fidèle serviteur,

L'Archichancelier de l'Empire,

CAMBACÉRÈS.

Archives du prince Murat. D. 464. 9.

2898. — LE PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI A MURAT

Varsovie, le mai 1807.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu le bonnet que Votre Altesse Impériale a eu la bonté de m'envoyer, avec toute la reconnaissance que doit m'inspirer une marque aussi flatteuse de son souvenir. Mais ce qui surtout met à cette grâce un prix que je sçais mieux sentir qu'il ne m'est pas possible de l'exprimer, ce sont les témoignages de bienveillance dont elle l'a accompagnée, et le soin que Son Altesse Impériale madame la Princesse Caroline a daigné prendre dans cette circonstance.

Il est parmi nous un usage qui, sans me donner la hardiesse de croire que je puisse jamais prouver à Votre Altesse Impériale les sentiments que je lui ai voués, me permet au moins de faire voir combien j'en ai le désir. Conservant religieusement les armes des grands hommes qui jadis illustrèrent la Pologne, nous nous faisons un devoir de les remettre à ceux que l'aveu général place au même rang, c'est à ce titre, Monseigneur, que j'ose supplier Votre Altesse Impériale d'accepter le sabre que je prends la liberté de lui offrir. Propriété des derniers rois de Pologne, il servit autrefois à Etienne Batory, un de nos plus vaillants souverains, et fut témoin de ses plus éclatantes victoires. Placé dans les mains de Votre Altesse Impériale, il reprendra après des siècles la route glorieuse qu'il a déjà parcourue et combattra peut-être encore pour la Patrie.

Agréez, Monseigneur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Joseph, Prince PONIATOWSKI.

Archives du prince Murat. D. 162. 9.

2899. — MURAT A LOUIS NAPOLÉON, ROI DE HOLLANDE

(14 mai 1807).

A S. M. le Roi de Hollande.

Mon cher frère, un coup affreux vient de vous frapper, en même temps vous, la famille entière, la France et la Hollande, nous venons de voir tomber cette jeune fleur à peine éclose et avec elle se sont évanouies nos plus chères espérances, le jeune Napoléon que mon cœur se plaisait à appeler du plus tendre nom, n'est plus [1], sa perte m'a plongé dans la plus vive douleur; oui, je le regretterai toute ma vie, oui, toute ma vie je sentirai vos douleurs. Que j'aime la Princesse Caroline, que son zèle empressé me l'a rendue encore plus chère, qu'elle est bien plus heureuse que moi, elle pleurera avec vous, elle essayera de vous consoler, et moi, frappé comme de la foudre, je ne puis que souffrir, mais j'essaye cependant de consoler l'Empereur profondément affligé.

Adieu, mon cher frère, croyez à toute la part que mon cœur prend à votre affliction.

Votre affectionné.

Je n'écris pas à la Reine, parce que je sais qu'elle est en France.

Archives du prince Murat. D. 169. 10.

2900. — MURAT A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

(14 mai 1807).

MADAME,

J'ai appris avec le plus profond chagrin la perte que le Roi et la Reine de Hollande viennent de faire du jeune prince leur fils aîné. Ce funeste évènement m'a affecté comme s'il m'eût été personnel, et j'y ai été d'autant plus sensible que je sais combien il a dû pénétrer d'affliction le cœur de Votre Majesté.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de la vive douleur que j'en ai ressentie; veuillez croire qu'après avoir partagé la ten-

[1] La nouvelle de la mort du prince Napoléon-Charles dut parvenir à Murat en même temps qu'à l'Empereur, le 14 mai 1807.

dresse que vous portiez à cet aimable et précieux enfant, je partage du fond de mon âme les regrets que vous éprouvez de sa perte.

Archives du prince Murat. D. 169. 10.

2901. — MURAT AU GÉNÉRAL BEAUMONT

14 mai (1807), 1 heure après midi.

Monsieur le général Beaumont partira sur le champ pour se rendre à Furstenwerder. Il passera la rivière avec la brigade de dragons du général Doulembourg et un bataillon d'infanterie que le général Albert est chargé de diriger sous ses ordres. Il se fera soutenir par deux pièces de canon de la 1re division de dragons qui doivent être à Furstenwerder. Il fera en sorte que son passage soit effectué à la pointe du jour et qu'il tâche d'enlever par une attaque brusque et inopinée le corps qui marche de Pillau sur Dantzick par la langue de terre. Il fera garder ses flancs de manière à n'être pas inquiété dans sa marche par les bateaux qui sont sur le Frische-Haff et qui pourraient débarquer du monde sur ses derrières. Le général Beaumont trouvera dans la presqu'île des Polonais à pied et à cheval du corps du maréchal Lefebvre, qu'il réunira, s'il le juge convenable, à son détachement. Il est également autorisé à se faire soutenir par un des régiments de cavalerie les plus près de Furstenwerder. S'il parvient à surprendre et à repousser l'ennemi, il pourra le poursuivre jusque sur Pillau par les hommes les mieux montés, qu'il aurait soin de placer en échelons tout le long de la route. Il faut absolument que le général Beaumont fasse quelques prisonniers, afin d'avoir des nouvelles de l'ennemi et de pénétrer ses projets.

Un officier d'état-major part à l'instant pour se rendre à Furstenwerder, pour me rapporter des nouvelles du général Beaumont qui me fera connaître l'heure à laquelle ses troupes auront passé, ce qu'il augure de son expédition par les nouvelles qu'il pourra avoir de l'ennemi, et qui transmettra enfin tous les renseignements qu'il aura pu obtenir.

L'expédition du général Beaumont ne doit pas durer plus de trente-six heures et son détachement devra rentrer dans ses cantonnements.

Le général Beaumont recommandera de ma part au général Las-

salle, à son passage à Elbing, de faire garnir de troupes légères le bord de la rivière, depuis l'embouchure du Frische-Haff jusqu'à Furstenwerder. Je n'ai pas besoin de recommander à M^r le général Beaumont qu'il doit apporter dans son expédition prudence et détermination.

D. 177. 9.

2902. — MURAT AU GÉNÉRAL LASALLE

15 mai (1807). 11 heures du soir.

Monsieur le général, on me rend compte que le général Schram qui avait poussé des postes jusque sur Pillau avait été attaqué et repoussé sur Dantzick, ce qui me donnerait quelques craintes sur la cavalerie que vous pouvez avoir cantonnée de l'autre côté de la rivière, depuis l'embouchure du Frische-Haff jusqu'à Furstenwerder. Tirez-moi bien vite d'inquiétude et envoyez-moi sur-le-champ tous les renseignements que vous pourrez avoir des mouvements de l'ennemi de Pillau sur Dantzick, dont je devrais déjà être prévenu, si vous avez ordonné, comme je dois le penser, aux commandants de ces troupes de se garder militairement. L'Empereur est autorisé à croire que vous avez l'air de dormir à Elbing. Faites tous les jours courir la ligne de la Nogat jusqu'à son confluent dans la Vistule, et ordonnez à tous les postes que vous avez sur le Nehrung, d'avoir des reconnaissances sur Pillau et sur Dantzick, et d'avoir un certain nombre de bateaux sous la main pour repasser, en cas d'une attaque par des forces supérieures. En un mot, vous devez exiger un rapport journalier de ces postes et me les transmettre régulièrement.

Envoyez-moi votre réponse par le retour de mon aide-de-camp. Le général Beaumont est chargé d'attaquer l'ennemi qui se serait jeté de Pillau sur Dantzick et il a dû vous communiquer ses instructions qui portaient que vous deviez le faire soutenir, s'il le jugeait nécessaire, par votre cavalerie légère. Faites-moi connaître les dispositions que vous aurez prises à cet égard. Parcourez vous-même la ligne, établissez vos postes et tâchez de les placer de manière à ce qu'ils ne puissent être surpris par l'ennemi.

D. 177. 14.

2903. — MURAT A SA FILLE LÆTITIA[1]

Finkenstein, ce 20 mai 1807.

J'ai reçu votre jolie lettre, ma belle et tendre Laetitia. Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à votre papa, et de lui avoir écrit d'aussi jolies choses. Je vois avec plaisir vos progrès ; votre tendresse fait mon bonheur. Il me tarde bien de vous revoir et de vous embrasser. Adieu, ma chère Laetitia, je vous embrasse ; embrassez Lucien pour moi ; dites-lui qu'il me tarde bien qu'il puisse m'écrire, afin que je puisse lui envoyer aussi des lettres.

Bibliothèque de Bologne

2904. — MURAT AU GÉNÉRAL DAMAS

21 mai 1807.

Monsieur le général, le dépôt de mon régiment qui était à Magdebourg vient de recevoir l'ordre de se rendre à Düsseldorf où doivent être organisés les 3e et 4e bataillons. Vous devez vous en occuper sur-le-champ, au moyen d'une nouvelle levée que je vais ordonner. M. le major Soye et les deux chefs de bataillon Hoffmayer et Foerch sont des officiers de mérite, ils vous seconderont parfaitement, j'espère, dans ce travail. Les déserteurs prussiens que vous aviez pris ont très mal tourné, il ne vous en rentrera peut-être aucun, nous devions nous y attendre. Mon intention est d'établir dans le duché le même mode de conscription qui existe en France, en un mot, je veux mettre en vigueur pour mon état militaire les mêmes lois et règlements que pour les armées françaises. Faites-les traduire en allemand et que l'on s'en tienne régulièrement à leur exécution. L'habillement et l'équipement doivent être fournis à Magdebourg et l'armement à Wesel, les ordres seront donnés en conséquence.

Le général Marx doit être arrivé à Düsseldorf, qu'il parte sur-le-champ pour Münster et faites partir avec lui toute ma gendarmerie à cheval, ainsi que les jeunes volontaires que j'ai demandés pour entrer dans le régiment de cavalerie que je veux organiser[2]. Le

[1] Publiée par M. Guido Biagi (Nozze Benzoni-Martini) et par A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXV.

[2] Le 6 mai 1807, Berthier écrivait à Murat : « J'ai l'honneur de vous prévenir que l'Empereur vous autorise à former à Brunswick le régiment de cavalerie dont Votre Altesse va faire la levée ; je viens d'en prévenir le général Rivaud, gouverneur du pays de Brunswick. » (Archives du prince Murat. D. 100. 55.)

général m'enverra un projet pour son habillement, son armement et son équipement, ainsi que pour l'harnachement des chevaux. Je veux un uniforme de troupes légères pour faire la guerre, c'est-à-dire à la hussarde : le *dolman cramoisi* et la *pelisse ventre de biche* avec les tresses blanches, ainsi que les boutons. J'envoie le modèle des schakos. Je vous préviens que vous êtes exclusivement chargé, en votre qualité de conseiller d'Etat, du travail de la conscription.

Archives du prince Murat. D. 177. 10.

2905. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

Finkenstein, le 21 mai 1807.

Monsieur le ministre, M. le chef de bataillon Foerch reçoit l'ordre de se rendre à Düsseldorf pour y être employé dans son grade et y commander le 4e bataillon de mon régiment, aussitôt qu'il y aura assez de monde pour le former. Comme on ne peut décidément avoir aucune confiance dans les déserteurs prussiens, ni dans les prisonniers de cette nation, mon intention est d'établir dans mon Grand-Duché le même mode de conscription qui existe en France, et de mettre en vigueur pour mon état militaire les lois et règlements de l'armée française. Vous les ferez traduire en allemand et vous en ordonnerez la stricte exécution. Faites établir de suite les contrôles pour la conscription, le général Damas, conseiller d'Etat, doit être chargé de cette partie.

Le général Marx doit être arrivé à Düsseldorf. Donnez-lui l'ordre de partir sur-le-champ pour Münster, où sera formé le régiment. Faites-moi connaître sur-le-champ si les jeunes officiers au service d'Autriche ont pris décidément un parti et s'ils veulent oui ou non passer à mon service, j'en ai besoin pour l'organisation de ce régiment. Mon intention est de placer officiers dans ce corps des jeunes gens du Duché, faites-moi connaître le nom de ceux qui désirent y entrer et que vous croirez propres à remplir les fonctions.

L'Empereur me donne environ une centaine d'hommes montés, ainsi vous voyez qu'il sera très facile d'organiser ce régiment ; je nommerai votre fils, mon aide-de-camp, major dans ce corps, j'y placerai convenablement Gelsheim et les autres qui sont au service d'Autriche. Ne perdez pas une minute, je veux que ce corps soit promptement organisé. Le général Marx est chargé de m'envoyer un projet d'habillement, faites-vous le remettre et envoyez-le moi

de suite. Faites cesser toute espèce de recrutement étranger, c'est autant d'argent perdu, on n'en conserve aucun. Je m'attends à des réclamations, quant à la conscription, mais je dois être grand et ce n'est que par ce moyen que nous parviendrons à être quelque chose et que l'Empereur se décidera à faire quelque chose pour nous, ainsi j'attends de prompts résultats de ma détermination qui est dictée par l'amour que je porte au bien-être de mes sujets, qui doivent concourir avec tout le monde à forcer un ennemi implacable à faire la paix. Je veux que la gloire de nos armes rejaillisse aussi sur mon Duché, ainsi que les bienfaits de Sa Majesté. Rendez-moi compte par un courrier des mesures que vous aurez prises pour l'exécution des dispositions de cette lettre.

Vous ferez faire sur-le-champ quatre drapeaux aux couleurs et aux armes du Grand-Duché avec cette légende : *Dieu, la Gloire et les Dames*. Vous les ferez bénir solennellement et vous m'en enverrez, immédiatement après, deux pour être envoyés aux deux premiers bataillons qui vont arriver sous Dantzick.

Vous trouverez ci-joint une lettre du major-général de l'armée pour le gouverneur de Münster, ainsi qu'un arrêté par lequel je nomme M. Foerch, chef de bataillon dans mon régiment. Vous y trouverez également l'arrêté sur l'organisation de mon régiment de cavalerie dont la solde doit être la même que celle de mon infanterie. Je ferai une haute paye pour la compagnie d'élite qui sera soldée comme la garde de Sa Majesté. Ce régiment portera le nom de *Régiment de la Grande-Duchesse*. Entendez-vous avec le ministre des Finances pour les fonds à faire pour la formation de ce régiment.

D. 172. 13.

2906. — MURAT AU GÉNÉRAL SAHUC [1]

(Finkenstein, 21 mai 1807).

Monsieur le général, je reçois votre lettre. L'Empereur en vous faisant remplacer dans une division active au moment d'entrer en

[1] Louis-Michel-Antoine Sahuc, né à Mello (Oise) le 7 janvier 1755, cavalier au régiment Royal-Lorraine le 2 août 1772, lieutenant en 1789, chef de brigade le 20 messidor an II, général de brigade le 4 fructidor an VII, membre du Tribunat le 1er germinal an X, général de division le 24 décembre 1805, commandant la 4e division de dragons à la Grande Armée le 11 juin 1806, nommé à la demande de Murat au commandement de la 19e division militaire le 20 mai 1807. Il fut remplacé dans le commandement de sa division à la Grande Armée par le général de division Lahoussaye.

campagne, a craint que votre santé ne vous permît pas de l'entreprendre ou de l'achever, et en vous confiant une division dans l'intérieur, il a voulu vous donner une preuve de son estime et de son intérêt, et les moyens de vous rétablir. Quant à moi, je regrette beaucoup que cet événement me prive d'un officier aussi distingué sous tous les rapports; et soyez persuadé que dans toutes les occasions, vous me trouverez disposé à vous donner des preuves de mon estime et de ma considération.

JOACHIM.

P. S. — J'ai pensé que le climat de Lyon conviendrait parfaitement à votre santé.

Archives du prince Murat. D. 169. 11,
et Bibliothèque municipale de Coulommiers.

2907. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

(Fin mai 1807.)

Mon régiment de cavalerie va s'organiser à Brunswick. Donnez l'ordre au général Marx de s'y rendre aussitôt qu'il sera arrivé. Vous donnerez également l'ordre de s'y rendre à toute ma gendarmerie à cheval, ainsi qu'aux cent jeunes gens que vous m'avez annoncé devoir entrer à mon service. Cent Français montés s'y rendront aussi de leur côté. Ce qui me donne environ 300 hommes. Alors il me sera facile d'achever l'organisation du 1er régiment de cavalerie.

Je vous enverrai incessamment cette organisation, ainsi que l'uniforme que j'aurai décrété. Brunswick sera très commode, on y trouvera des casernes et des écuries pour loger les hommes et les chevaux du régiment. J'espère que l'Empereur fournira l'équipement et l'habillement de ce corps.

Le ministre des Finances m'a fait connaître le libelle du baron de Lillien. J'ordonne que ce calomniateur que j'avais comblé d'égards sorte de mon Duché. La Chambre de commerce est très criminelle à mes yeux, elle a manqué de confiance envers son souverain, et surtout elle ne devait pas s'adresser à un étranger pour obtenir justice.

Je croyais déjà avoir assez fait pour prouver au commerce en général combien je portais d'intérêt à sa prospérité. J'ai été très blessé de

cette conduite. Le baron de Lillien s'est trop pressé d'ajouter foi à quelques bruits plus que mensongers et de donner si tôt l'alarme contre les opérations de mon gouvernement. L'armée russo-prussienne est encore sur la Pregel, tandis que nous sommes encore maîtres de presque toute la Prusse royale, et nous espérons que dans peu, ceux qui ont pu faire parler ainsi M. le baron de Lillien changeront de langage.

M. le Ministre, ne souffrez pas de commérages dans mon Duché, éclairez l'opinion publique et faites arrêter tous les mauvais propos dès leur source. [Je désire savoir si votre fils qui est au service d'Autriche et les autres officiers, mes sujets, sont décidés à rentrer dans mes États [1].]

Donnez l'ordre à M. le comte de Nesselrode, mon aide-de-camp, et à M. le Baron de Schild de partir sur-le-champ pour me rejoindre.

Vous ne devez faire aucune dépense pour l'armement, l'habillement et l'équipement des conscrits qui vont rejoindre mon régiment, ils doivent être dirigés sur Magdebourg, où ils seront équipés et habillés à neuf. Hâtez-vous de porter mon régiment à 4 000 hommes. Mon régiment de cavalerie complètera le contingent que je dois fournir.

D. 173. 5 *bis*.

2908. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Écrire au major général pour le prier de me faire donner par Sa Majesté pour mon régiment des chevau-légers [2] les chevaux de remonte que doit fournir le premier gouvernement conquis, à compter sur les contributions, et aussi pour rendre compte que je forme une compagnie d'artillerie, et que je prie Sa Majesté de mettre à ma disposition un train complet d'artillerie de douze pièces de canon avec triple approvisionnement, à prendre dans la réserve ou bien dans les arsenaux prussiens.

D. 177. 1.

---

[1] [ ] Passage raturé.

[2] « Le 21 mai 1807, Murat avait décidé la création d'un régiment de chevau-légers du duc de Clèves, dont il avait confié l'organisation au général Marx. On mit un an à organiser ce régiment qui ne figura qu'en avril 1808 dans l'état militaire de l'Empire. » (Charles Schmidt, *le Grand-Duché de Berg*, p. 151).

2909. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 24 mai 1807.

SIRE,

Je prie Votre Majesté de vouloir bien accorder la décoration de la Légion d'honneur au Sr Fabre, maréchal des logis au 6e régiment de dragons. Ce brave militaire a pris un drapeau à la gendarmerie royale de Prusse, le 27 octobre 1806, à l'affaire de Boitzenbourg.

Je suis...

Guerre.

2910. — MURAT A NAPOLÉON

Finkenstein, le 24 mai 1807.

SIRE,

J'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien m'accorder pour le régiment de cavalerie que je vais lever : mille carabines, mille pistolets, mille sabres, mille ceinturons de sabre, mille gibernes, à prendre dans les magasins de Potsdam ou de Spandau.

Je suis...

Guerre.

2911. — MURAT A NAPOLÉON

Elbing, le 25 mai 1807.

SIRE,

Je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté des différentes revues que j'ai passées, et desquelles j'ai été on ne peut pas plus satisfait. Les divisions que j'ai vues ne laissent rien à désirer pour la tenue et le bon esprit qui les anime, et bien peu de chose pour leur instruction. Elles ne soupirent qu'après le moment de donner de nouvelles preuves de leur dévouement à Votre Majesté. Les divisions des généraux Nansouty, La Tour-Maubourg[1] et Lasalle coucheront encore ce soir dans les environs d'Elbing, et je crois avoir besoin d'un ordre de Votre Majesté pour les renvoyer dans

[1] Le général Latour-Maubourg, promu général de division par décret du 14 mai 1807, avait remplacé le général Klein à la tête de la 1re division de dragons, il avait été remplacé lui-même dans la division Lasalle par le général de brigade Pajol.

leurs anciens cantonnements; je vous prie de me le faire transmettre par l'officier porteur de ma dépêche.

Le général Chasseloup fera mieux connaître à Votre Majesté que je ne le pourrais moi-même l'état des fortifications de Marienbourg, il les a visitées ce matin. Il paraît que l'on a beaucoup travaillé aux fossés de la place, mais on n'a pas encore commencé les ouvrages extérieurs que Votre Majesté avait ordonnés.

Demain matin, je compte aller visiter le Frische-Haff et revenir coucher à Marienbourg. Je demande à Votre Majesté la permission de pouvoir aller après-demain voir les ouvrages de Dantzick, où je présume que Votre Majesté pourra se rendre elle-même. J'attendrai néanmoins ici les ordres de Votre Majesté pour le mouvement des troupes.

Je suis...

Guerre.

2912. — MURAT AU GÉNÉRAL LATOUR-MAUBOURG

(26 mai 1807).

Monsieur le général, renvoyez votre cavalerie dans ses anciens cantonnements et ordonnez au général Doulenbourg de faire faire des patrouilles sur les derrières de la garnison de Dantzick qui commence à défiler aujourd'hui [1] et de suivre son arrière-garde jusqu'à ce qu'elle soit arrivée près de Pillau. M^r^ le général Doulenbourg chargera un officier de cavalerie intelligent de prendre une note exacte de tout ce qui passera. Vous m'enverrez son rapport dès qu'il vous sera parvenu.

Archives du prince Murat. D. 177. 15.

2913. — MURAT A NAPOLÉON

Dantzick, le 28 mai 1807.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de mon arrivée ici. J'ai couché à Furstenwerder, où j'ai passé la Vistule et d'où

[1] La garnison de Dantzig, forte de 22 000 hommes et commandée par Kalckreut, avait opposé aux Français une résistance opiniâtre. Le siège, commencé par le maréchal Lefebvre au mois de mars, s'était terminé le 24 mai par une capitulation, la garnison avait obtenu les honneurs de la guerre et s'était engagée à ne pas servir pendant un an contre la France. La ville devait payer une contribution de guerre de 20 millions.

j'ai gagné le Nehrung pour me rendre à Dantzick, ayant visité chemin faisant tous les ouvrages que le maréchal Lefebvre a fait construire sur cette langue de terre. A deux heures, je suis monté à cheval et ai été visiter avec Mr Lacoste et le général Chasseloup tous les ouvrages de Bischofswerder et de Halsberg et fait le tour de la place. Demain j'irai visiter le Weichselmunde, l'arsenal et les autres ouvrages que je n'ai pas encore vus. Sire, je ne me permettrai pas de prononcer aucun avis sur ce qui a été fait, mais je dois cependant avouer à Votre Majesté que l'on a beaucoup travaillé. La ville a un grand développement et est dans un état de défense très respectable.

Le maréchal Lefebvre désire obtenir de Votre Majesté la permission d'aller lui présenter ses hommages, il m'a paru qu'il désirerait aussi pouvoir profiter de la saison des eaux pour rétablir sa santé. Il m'a paru un peu affecté d'une lettre de Mr le major général, je l'ai tranquillisé. La place avait encore des munitions pour 20 jours, d'après tout ce que tout le monde vient de me dire.

J'aurai l'honneur d'adresser demain à Votre Majesté une note des ressources de la place, en attendant je crois pouvoir vous annoncer qu'elles paraissent immenses. Il y a 260 mille quintaux de blé, cent mille bouteilles de rhum et autant d'eau-de-vie de France.

Je joins à ma lettre une note de ce qui est passé aujourd'hui sur le Nehrung de la garnison de Dantzick. Il n'est parti pour l'armée que 60 hommes de celle de Weichselmunde. Je compte partir après-demain, à moins que je n'apprenne que Votre Majesté doit arriver ici. J'aurai l'honneur d'écrire demain à Votre Majesté d'autres détails.

Je suis...

JOACHIM.

Je suis si pressé par Mr le maréchal que je n'ai pas le temps de mettre plus d'ordre dans ma lettre.

Guerre.

2914. — ORDRE DE MURAT

AUX GÉNÉRAUX SAINT-SULPICE, GROUCHY ET MILHAUD

Dantzick, le 28 mai 1807.

Messieurs les généraux et colonels du corps d'armée ne pourront se rendre à Dantzick que sur l'autorisation du Grand-Duc de Berg,

d'après la demande qui en sera faite par Mrs les généraux de division.

Mrs les généraux de division pourront permettre à un officier par régiment de venir à Dantzick pour les besoins des corps, ils enverront à l'état-major les noms des officiers auxquels ils auront donné l'autorisation et qui ne pourra pas être pour plus de trois jours de résidence à Dantzick, sans un ordre du Grand-Duc de Berg.

Guerre.

2915. — MURAT A NAPOLÉON

Dantzick, le 30 mai 1887.

Sire,

J'allais monter en voiture quand Mr de Tournon m'a remis la lettre de Votre Majesté; ainsi d'après vos ordres je resterai ici jusqu'au commencement de la semaine prochaine, et alors, à moins d'ordre contraire, je m'empresserai de me rendre à Finckenstein. Il me tarde déjà beaucoup de rejoindre Votre Majesté, la privation de ne plus vous voir se fait déjà vivement sentir, je serais malheureux si elle se prolongeait.

J'ai vu hier les cuirassiers saxons et le 23e régiment de chasseurs à cheval, je les ai fait manœuvrer, ils sont superbes. Les Saxons figureront à merveille dans une division de cuirassiers.

Les ouvrages de Weichselmunde et du camp retranché sont dans le meilleur état possible, mais ce dernier est d'un bien grand développement. Je pense qu'il serait à propos de faire armer les ouvrages qui défendent l'embouchure de la Vistule, je crois même que déjà on en a donné l'ordre.

Je me suis convaincu sur les lieux que l'ennemi serait parvenu à secourir la place, sans la prise de l'île.

La confiance commence à naître, les belles dames commencent à sortir.

Sire, Votre Majesté jugera peut-être utile de permettre qu'on mette quelques pièces de drap pour les officiers, en circulation dans le commerce, ainsi que quelques bouteilles de vin; tous les colonels, généraux et maréchaux des corps d'armée qui sont sur la Passarge, ont envoyé ici pour s'en procurer. Je sais qu'on se plaint et qu'on a véritablement besoin. Au reste, j'oserais assurer que les ordres de Votre Majesté ont été rigoureusement exécutés, et que rien n'a encore été vendu. Je fais faire des recherches pour les

besoins de la cavalerie, et alors je solliciterai vos bontés pour elle.

Le vin qu'on a trouvé jusqu'ici se monte à dix-huit cent mille bouteilles et on espère en trouver encore. On a commencé déjà des envois de grains pour Elbing, et d'artillerie pour Graudenz. Je n'entre dans aucun détail à cet égard, parce que je sais qu'on en adresse régulièrement des états à Votre Majesté. Le maréchal Lefebvre paraît un peu mécontent, il avait des projets que les ordres de Votre Majesté ont paralysés; il est froid avec le général Rapp, qui m'a prié de vous assurer que toutes vos intentions seront ponctuellement exécutées et qu'il ne sera pas gaspillé pour vingt-cinq louis. Je suis persuadé qu'il tiendra parole.

On peut cuire ici cinquante mille rations de pain par jour et moudre cinq cents quintaux par jour. Le commissaire ordonnateur opère avec un zèle et une activité dignes d'éloges.

Mr le maréchal Lefebvre prie Votre Majesté de donner l'ordre à l'inspecteur aux revues Lacroix de faire comprendre dans la distribution des dix francs accordés aux hommes qui ont été employés à la tranchée les malades et les blessés, comme l'ayant plus mérité que les autres. Comme je pense que Votre Majesté ne veut pas priver ces braves gens de ses bontés, j'ai engagé Mr le maréchal à en écrire à Votre Majesté.

Les Français ont d'abord vu avec peine la garnison de Dantzick destinée aux Badois, parce que les soldats sont bien nourris chez les bourgeois, mais on leur a fait sentir qu'on ne laissait pas les braves troupes dans les dépôts, et les plaintes n'ont pas eu de suite.

Sire, j'ai vu au fort de Weichselmunde les soldats de la Légion du Nord, ils sont dans un état affreux, sans habits et sans chemises; j'ai osé dire que Votre Majesté, qui était satisfaite de leur conduite, avait donné des ordres pour leur habillement; ils se sont très bien battus.

Je suis...

Archives du prince Murat, D. 169. 6 et 6 *bis*, et Guerre.

2916. — NAPOLÉON A MURAT[1]

Finkenstein, le 30 mai 1807.

Mon Frère, je vous ai mandé hier que je désirais que vous restassiez à Dantzig, d'autant plus que je ne tarderai pas moi-même à

[1] Lettre inédite.

m'y rendre. Je donne ordre que le général Bron se rende à Dantzig pour y prendre le commandement d'un dépôt de cavalerie, qui sera composé de tous les hommes à pied des divisions Lasalle, Latour-Maubourg, Nansouty, Saint-Sulpice, Espagne et Grouchy.

Je donne ordre également qu'on lève à Dantzig mille chevaux de cavalerie et qu'on fasse confectionner 2 000 selles, 2 000 manteaux, 2 000 paires de bottes ; que les cent chevaux que le maréchal Mortier a à son quartier général soient distribués à la cavalerie légère, et que les 300 qu'il attend du Mecklembourg soient, sur-le-champ, envoyés à Dantzig.

J'ai donné ordre que des fonds fussent faits au général Laroche pour l'achat de 500 chevaux de dragons du côté de Posen, afin qu'il puisse remonter promptement les hommes qu'il a à son dépôt. Veillez à l'exécution de toutes ces dispositions et prenez toutes les mesures pour les accélérer, afin qu'il ne reste aucun homme à pied aux régiments.

J'ai vu à la division Grouchy des régiments qui avaient encore 90 hommes à pied, il faut, quoiqu'il en coûte, remonter promptement tout cela. Aidez de votre autorité le général Bron et causez de tout cela avec M. Faviers. La division Grouchy manque de fers pour les chevaux, procurez-lui en.

Je suppose que vous avez passé la revue du 19e et du 23e de chasseurs; pourquoi le 19e est-il si faible? Passez la revue des Badois et faites-les promptement remonter tous.

Sur ce...

Archives du prince Murat. D. 461. 17.

2917. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

(Juin 1807).

Au ministre de l'Intérieur du Duché de Berg.

Monsieur le ministre, j'ai reçu et lu avec beaucoup d'attention la convention qui avait été conclue par M. Dupreuil avec les États de Hanovre. Ce traité est inadmissible et vos observations m'ont paru toutes fondées. Vous ferez connaître à Mr Dupreuil qu'il serait impolitique, et que ce serait même préjuger les intentions de l'Empereur sur le Hanovre, de faire un traité quelconque avec son administration, car ce traité ne pourrait être exécuté que pendant la guerre, tandis qu'à la paix définitive, son gouvernement serait cer-

tainement bien libre de le rompre. En faisant connaître ma décision à M. Dupreuil, vous l'informerez que je suis bien content de son zèle, mais que l'on gâte souvent les choses en voulant trop se presser.

J'ai reçu le libelle du baron de Lillien. Il faut être bien impudent pour avoir osé l'écrire au sein de mes États. Votre Chambre de commerce ne me paraît pas moins coupable, j'ai peine à concevoir cet oubli de sa part. Vous lui ferez connaître tout mon mécontentement, ses membres sont criminels de s'être adressés à un étranger pour obtenir justice, ils devaient savoir que si un ministre n'avait pas voulu la leur rendre, ils pouvaient s'adresser directement à leur Souverain qui leur a donné assez de preuves de bienveillance et de l'intérêt qu'il porte à la prospérité du commerce du Grand-Duché. Quant au baron de Lillien vous le ferez appeler à la police comme calomniateur, vous le forcerez à s'expliquer sur la violation du secret des lettres, vous ferez prendre par écrit ses déclarations, après quoi vous lui ordonnerez de sortir dans 48 heures de mes États. Vous lui ferez sentir qu'il n'était pas encore temps de sonner le tocsin, que l'armée russo-prussienne n'est pas encore sur les bords du Rhin pour l'autoriser à parler et à déclamer d'une manière aussi indécente. Ces armées sont encore sur la Pregel, tandis que nous sommes debout sur nos champs de victoire. Vous lui ferez déclarer en outre qu'il n'a pas le droit de prendre le titre de « Directeur des Postes Fédératives ». Je vous autorise à adresser une note au ministre du Prince Primat pour lui dénoncer ce fait et lui demander s'il est vrai que le Prince de la Tour et Taxis ait été autorisé par la Confédération rhénane à donner à son établissement le nom de « Postes fédératives », ce qui annoncerait de la part des princes de la Confédération une cession que je suis loin de vouloir consentir.

Je vous renverrai incessamment le travail que vous m'avez adressé sur les douanes, il est sous les yeux de Sa Majesté.

Ne souffrez point de commérages dans mes États et surtout à Düsseldorf. Jamais l'armée n'a été si belle, jamais elle n'a été plus brillante et n'a montré plus d'impatience de marcher à l'ennemi. On ne fut jamais plus sûr d'obtenir des succès.

Deux bataillons de mon régiment ont dû quitter Magdebourg pour se rendre au 8e corps dont ils doivent faire partie. Le troisième bataillon va les suivre. Vous trouverez ci-joint le premier ordre du jour que je leur ai adressé, rendez-le public.

Je désire savoir confidentiellement si les jeunes officiers de mon Duché qui sont au service d'Autriche et ont demandé à passer au

mien, persistent dans cette intention, et à quelle époque ils seront rendus à Düsseldorf, ainsi que le nombre des jeunes gens de mon Duché que je pourrai... (*La fin manque.*)

D. 172. 1.

2918. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER [1]

Finkenstein, le 5 juin 1807.

Mon Cousin,

D'après les intentions de l'Empereur, j'ai ordonné à tous les généraux et officiers d'état-major employés dans les divisions de grosse cavalerie de prendre la cuirasse. Je vous adresse un projet d'uniforme tant pour l'habillement que pour l'armement, le casque et la cuirasse, que je vous prie de soumettre à Sa Majesté, car il est indispensable qu'il y ait uniformité pour tous. Les généraux n'attendent que cette décision pour les faire faire.

Votre affectionné cousin.

Joachim.

Guerre et Archives du prince Murat. D. 177. 3.

2919. — MURAT AUX GÉNÉRAUX ESPAGNE ET NANSOUTY

(Juin 1807).

Monsieur le général, portez-vous rapidement sur Christburg, où vous vous établirez en avant de cette ville, au bivouac, sur la route de Saalfeld. Vous n'attendrez point pour faire ce mouvement que votre division soit réunie. Vous vous mettrez demain matin de très bonne heure en route avec les régiments que vous avez sous la main, et vous ferez en sorte de gagner la tête du corps du maréchal Lannes qui se porte demain de très grand matin sur Christburg. Vous ferez distribuer du biscuit et vous emporterez le plus de vivres qu'il vous sera possible en pain, viande, eau-de-vie et avoine; il est défendu d'emporter du fourrage. Envoyez chercher du biscuit et de l'eau-de-vie à Marienwerder et Dantzick. Faites-moi connaître par un aide-de-camp l'heure de votre arrivée à Christburg.

Archives du prince Murat. D. 177. 7.

---

[1] Publiée par A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXVII, d'après le *Carnet de la Sabretache*.

2920. — MURAT AU GÉNÉRAL LATOUR-MAUBOURG

(Juin 1807).

Monsieur le général, vous avez déjà dû recevoir l'ordre de réunir votre division et de vous tenir prêt à marcher. Portez-vous rapidement demain matin avec les troupes que vous aurez sous la main sur Holland, où vous vous établirez dans un bivouac et ferez faire la soupe aux dragons. Vous m'enverrez un aide-de-camp pour me faire connaître l'heure à laquelle vous vous rendrez à cette destination. Je donne au général Lasalle le même ordre. Emmenez avec vous le plus de vivres que vous pourrez en pain, biscuit, viande, eau-de-vie et avoine. L'Empereur ordonne qu'on n'emporte point de fourrages. Vous marcherez avec votre artillerie, vous ferez distribuer des cartouches aux dragons. Voici le moment où la division que vous commandez doit cueillir de nouveaux lauriers; elle s'est distinguée sous votre prédécesseur, elle doit se couvrir de gloire sous vos ordres.

Je suis persuadé que vous allez justifier aux yeux de l'armée l'opinion que j'ai donnée de vous à l'Empereur.

D. 177. 7.

2921. — MURAT AU GÉNÉRAL LASALLE

(Juin 1807).

M. le général, vous avez dû recevoir l'ordre de réunir votre division et de vous tenir prêt à marcher[1]. Portez-vous rapidement demain matin de très bonne heure sur Holland avec les régiments

[1] Le 6 juin 1807, les opérations militaires recommencèrent contre l'armée russe. Le 10 juin, eut lieu la sanglante bataille d'Heilsberg, où Murat dut s'exposer encore plus que de coutume pour entraîner la cavalerie. (Voir les LXXIXe et LXXXe Bulletins de la Grande Armée et les *Souvenirs de guerre du Bon Pouget*, p. 104, etc.) Nous publions ici un extrait du Journal inédit du général Rossetti, qui accompagnait alors Murat en qualité d'aide-de-camp.

6 *juin* 1807. — Le quartier général impérial quitta Finkenstein, l'Empereur s'arrêta à Saalsfeld, le prince Murat se porta à Deppen sur la Passarge. L'ennemi attaqua le 6e corps dans sa position de Deppen, il fut repoussé par le maréchal Ney...

9 *juin* 1807. — L'Empereur se porta sur Guttstadt avec les corps des maréchaux Ney, Davout et Lannes, toute sa garde et la réserve de cavalerie. Le prince Murat, après des manœuvres fort habiles, débusqua successivement l'ennemi de toutes ses positions. Le prince de Monaco, aide-de-camp du prince

qui sont aux environs d'Elbing et ordonnez à ceux qui sont encore dans l'île de la Nogat de venir vous y joindre.

Murat, fut blessé d'un coup de bayonnette au bras. Le soir, à 8 heures, nous entrâmes de vive force dans Guttstadt.

10 *juin* 1807. — L'armée française se dirigea sur Heilsberg, elle enleva les divers camps de l'ennemi. Un quart de lieue au delà de ces camps, l'arrière-garde de l'ennemi se montra en position, elle avait 15 à 18 000 hommes de cavalerie et plusieurs lignes d'infanterie. Les cuirassiers de la division d'Espagne, la division des dragons de Latour-Maubourg et les brigades de cavalerie légère entreprirent diverses charges et gagnèrent du terrain. A deux heures, le corps du maréchal Soult arriva sur le terrain; toute l'armée russe se trouvait alors à Heilsberg, couverte par trois redoutes, elle alimenta ses colonnes et fit de nombreux efforts pour se maintenir dans ses positions en avant de la ville. Plusieurs divisions russes furent mises en déroute et à 9 heures du soir, nous arrivâmes sous les retranchements ennemis.

Le Grand-Duc de Berg eut deux chevaux tués sous lui; le chef d'escadron Ségur, l'un de ses aides-de-camp, a eu le bras droit emporté par un boulet à neuf heures du soir. J'ai eu mon cheval tué d'un coup de feu au pied de la redoute de droite.

11 *juin*. — L'armée passa la journée sur le champ de bataille. L'Empereur plaça son armée pour donner une bataille qui fût décisive, toute l'armée russe étant réunie. Elle avait à Heilsberg tous ses magasins, elle occupait une superbe position que la nature avait rendue très forte et que l'ennemi avait encore fortifiée par un travail de quatre mois.

A quatre heures après midi, l'Empereur ordonna au maréchal Davout de faire un changement de front par son extrémité de droite, la gauche en avant. Ce mouvement le porta sur la basse Alle et intercepta complètement le chemin d'Eylau Les Russes restèrent toute la journée rangés en colonnes, au milieu de leurs retranchements farcis de canons. A dix heures du soir, ils commencèrent leur retraite sur la rive droite de l'Alle.

12 *juin*. — A la pointe du jour, nous entrâmes dans Heilsberg, nous trouvâmes dans les magasins plusieurs milliers de quintaux de farine. Les maisons d'Heilsberg et celles des villages voisins étaient remplies de blessés. L'Empereur quitta Heilsberg à 5 heures du soir.

13 *juin, Eylau*. — L'Empereur se mit à la poursuite de l'ennemi, le prince Murat avec sa cavalerie et le corps d'armée du maréchal Soult se présenta devant Kœnigsberg.

14 *juin, Tarreau*. — Vers le milieu de la journée, deux colonnes ennemies se présentèrent pour entrer dans Kœnigsberg. Six pièces de canon et 4 000 hommes qui composaient cette troupe restèrent en notre pouvoir. Tous les faubourgs de la ville furent enlevés. L'Empereur donnait ce jour-là la bataille de Friedland.

15 *juin, Jérusalem près de Kœnigsberg*. — Le prince Murat alla rejoindre l'Empereur sur le champ de bataille à Friedland. Je fus chargé de porter au maréchal Soult une lettre de l'Empereur dans laquelle S. M. lui annonçait la victoire remportée à Friedland et lui ordonnait de s'emparer de Kœnigsberg. (*Journal du général Rossetti*, t. II, p. 19).

Emmenez avec vous le plus de vivres que vous pourrez en pain, biscuit, viande, vin, eau-de-vie et avoine; l'Empereur ordonne qu'on n'emporte point de fourrages. Mettez le plus grand ordre dans l'emplacement de vos brigades, qu'il n'y ait point de confusion entre elles, placez-vous en avant de Holland, une brigade à droite, une autre à gauche et deux au centre, et réunies dans des bivouacs. Vous ordonnerez que les fourrages se fassent dans le plus grand ordre. Faites-moi connaître si le régiment italien a rejoint votre division. Envoyez-moi un aide-de-camp pour me faire connaître l'heure de votre arrivée à Holland. Faites rompre le pont de Furstenwerder et descendre les bateaux sur Dantzick. Envoyez une forte reconnaissance sur Braunsberg, afin de contenir les partis ennemis qui en déboucheraient, si ce poste avait été levé, ce qui n'est pas présumable. Vous ordonnerez à l'officier qui commandera ce détachement de rendre compte au général Moulin, à Elbing, de tous les mouvements que l'ennemi pourrait faire sur cette ville, afin qu'il soit en mesure.

Ordonnez qu'on fabrique le plus qu'il sera possible de pain à Elbing et qu'il soit dirigé sur Holland et Saalfeld. S'il n'y avait point de pain ou de biscuit à Elbing, envoyez des voitures en prendre à Dantzick ou Marienwerder. Faites distribuer des cartouches à tous vos régiments avant leur départ d'Elbing.

D. 177. 7.

2922. — MURAT A NAPOLÉON

Preusch-Eylau, le 11 juin 1807,
à 4 heures du soir.

SIRE,

Je viens d'arriver à Eylau. L'avant-garde en a chassé un escadron d'hussards prussiens; une centaine d'hommes d'infanterie russe en étaient partis à deux heures se dirigeant sur Königsberg. Je fais établir le général Lasalle à Lampash, occupant Schmoditten Althof, Serpallen, Becharten (?) et Strobenhen (?) poussant des reconnaissances sur Bartenstein, Domnau, Königsberg, Zinten et Kreuzbourg. Ma grosse cavalerie sera en seconde ligne à Eylau pour soutenir ces différents points que je fais occuper par la cavalerie légère. Comme il est constant que l'armée est à Bartenstein et probable qu'elle se retirera snr Schipenbeil, je ne ferai point de grands mouvements sans les ordres de Votre Majesté, je me contenterai de

pousser des partis sur Königsberg pour avoir des nouvelles de l'ennemi et savoir ce qui peut se trouver dans cette place. Je vais questionner, prendre des renseignements et je les ferai passer à Votre Majesté. Je n'ai point encore des nouvelles du 1er corps.

Je suis...

Guerre.

2923. — MURAT A NAPOLÉON

Preusch-Eylau, le 11 juin 1807,
à 6 heures.

Beaucoup de monde prétendent que l'ennemi veut se retirer sur Königsberg, cependant les deux lettres ci-jointes et qui ont été interceptées, sembleraient indiquer le contraire. Je vais avoir des renseignements de Lampack et Domnau, ainsi que de Mulhausen, je m'empresserai de les adresser à Votre Majesté.

J'y joins un rapport du colonel Montjoye.

Je suis...

Guerre.

2924. — MURAT A NAPOLÉON

[11 juin 1807] [1].

SIRE,

J'adresse à Votre Majesté le domestique de Frauenberg qu'on croit être Montjoie, adjudant-général de Dumouriez, parti hier au soir de Königsberg à sept heures. Il pourra donner à Votre Majesté beaucoup de renseignements. Il annonce en outre que l'expédition anglaise n'étant pas arrivée à temps pour secourir Dantzig, qu'on croyait qu'elle s'effectuerait sur Stralsund. Le 21 avril, l'expédition n'était pas encore prête à partir.

Hier la consternation se répandit dans Königsberg, chacun se préparait à partir. La Reine a quitté hier Königsberg pour aller à Memel. Il paraît constant que l'armée ne se retire pas sur Eylau et

[1] Cette lettre est écrite au crayon; la date du 11 juin mise à l'encre est douteuse. La réponse de l'Empereur à Murat est datée du 12, à quatre heures moins un quart. Napoléon était le 12 à Heilsberg, Murat était arrivé le 11 juin à Preuss-Eylau à 4 heures du soir, il a dû écrire le billet ci-dessus le 12 à 2 heures moins un quart du matin et l'Empereur a répondu aussitôt après l'avoir reçu.

Königsberg. Le parti que j'ai poussé sur Landsberg a rencontré quelques dragons prussiens. J'envoie un régiment pour le soutenir et chasser ce qui se trouve; de là on enverra par duplicata les ordres au premier corps.

Il est deux heures moins un quart. La tête de l'infanterie de M. le maréchal Davout arrive à Eichhorn.

Guerre.

2925. — MURAT A NAPOLÉON

Grosslauth, le 13 juin 1807,
à 11 heures et demie.

Sire,

J'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître par un officier que j'avais rencontré le corps du général Lestocq et que nous échangions quelques coups de canon en avant du village de Golau. Malgré toute l'envie que j'en avais, je ne me serais certainement pas décidé à l'attaquer, si la lettre de Votre Majesté, de 3 heures 1/2, ne m'avait tranquillisé sur les mouvements des Russes; par ma droite j'étais même déjà en marche pour aller prendre position à Tarau, lorsque je l'ai reçue. Après avoir reconnu avec M. le maréchal Davout la position de l'ennemi, je me suis aussitôt déterminé à marcher à lui et à le tâter vigoureusement. Après avoir fait mes dispositions, une charge a eu lieu par la division Milhaud qui a culbuté tout ce qu'elle a rencontré devant elle et forcé le reste de la cavalerie à se replier sous la protection de son infanterie et de son artillerie; la canonnade s'est alors engagée de part et d'autre à portée de mitraille, elle a été des plus vives et de l'avis des généraux d'artillerie, l'ennemi nous a démasqué cinquante pièces de canon. Je n'ai eu que trois hommes de blessés et une douzaine de chevaux tués. Je me suis décidé à faire cesser le feu et à aller faire prendre position, voyant qu'il me serait impossible de forcer l'ennemi dans sa position et que j'étais exposé à perdre du monde inutilement.

Des déserteurs et des prisonniers assurent qu'il n'y a pas de Russes à Königsberg. Le corps de Lestocq est arrivé ce matin à 9 heures, il avait couché à Zinten; ils ne le disent fort que de 6 régiments de cavalerie, 8 bataillons d'infanterie prussienne, et de 2 bataillons russes avec 50 pièces de canon. Tous les mouvements de l'ennemi sont bien extraordinaires. Comment aurait-il osé

mettre 50 pièces de canon en batterie à une lieue et demie de Königsberg sous la seule protection de 10 bataillons d'infanterie? Au reste, s'il n'est que de cette force et que Votre Majesté veuille le faire attaquer, sa position n'est pas tenable et sera certainement enlevée sans aucune difficulté, pouvant être tournée par les routes d'Uderwangen et Vittenberg et ne pouvant pas résister à des forces aussi supérieures que celles que je puis lui opposer, demain matin, par le secours des corps de MM. les maréchaux Davout et Soult.

L'ennemi doit avoir perdu du monde, nous avons fait une vingtaine de prisonniers dans une seule charge, notre artillerie doit leur avoir fait beaucoup de mal. Tous les rapports confirment la retraite de l'ennemi par Friedland. J'en reviens toujours aux 50 pièces de canon qu'on a démasquées sur nous, cette conduite n'est concevable que dans la supposition où la tête de l'armée russe serait déjà entrée dans cette place, ce qui n'est pas probable.

Voici la situation des troupes.

Une brigade légère de Lasalle à Vittenberg; une division de dragons et deux de cuirassiers à Tarau, la division Gudin en avant de Jesau, faisant occuper Vittenberg; la division Friand, sur les hauteurs de Grosslauth et en arrière de Jesau. La division Morand est restée à Eylau aux ordres de Votre Majesté.

J'ai fait connaître à Mr le maréchal Soult ma position et celle de Mr le maréchal Davout. Je crois que la sienne est en avant de Krisburg.

J'attendrai avec bien de l'impatience les ordres de Votre Majesté pour demain.

Le général Lasalle enverra sur la Pregel, pour tâcher d'y ramasser quelques bateaux.

Je suis...

JOACHIM.

Par la position que nous occupons, nous sommes très en mesure de nous porter sur la Pregel afin d'y effectuer un passage, tandis qu'on pourrait amuser l'ennemi dans sa position à Golau, quoiqu'il soit présumable que l'ennemi rentrera dans la place.

JOACHIM.

Je prie Votre Majesté de lire le rapport ci-joint d'un prisonnier russe pris à Domnau.

Guerre.

2926. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Du bivouac entre Eylau et Domnau,
ce quatorze (juin), à neuf heures du matin.

Au Grand-Duc de Berg.

L'Empereur me charge de vous prévenir, mon Prince, que l'ennemi est en très grande force à Friedland; le corps du maréchal Lannes, celui du maréchal Ney, du maréchal Mortier, les divisions Grouchy et Nansouty sont devant Friedland. L'intention de Sa Majesté est que vous, mon Prince, et le corps du maréchal Davout, gardiez bien les débouchés de votre droite, car il serait possible que la tête de l'ennemi se présentât pour filer sur Königsberg.

L'Empereur pense que le maréchal Soult suffit pour s'opposer aux seuls Prussiens qui sont devant Königsberg. S. M. désirerait donc que vous manœuvriez de manière à appuyer autant que possible la gauche de notre corps d'armée qui est en avant de Domnau sur Friedland, avec votre cavalerie et le corps du maréchal Davout, et empêcher en même temps l'ennemi de gagner Königsberg, si c'était son intention.

S. M. se rend à Domnau.

Le major général :
Mal A. BERTHIER.

Archives du prince Murat. D. 100. 68 *ter*.

2927. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Au bivouac devant Friedland,
le 14 juin, à 9 heures du soir.

A S. A. I. le Grand-Duc de Berg.

Victoire complète à Friedland, mon Prince! Six mille hommes restés sur le champ de bataille et l'ennemi culbuté partout. Nous sommes maîtres de Friedland. L'Empereur espère que vous le serez de Königsberg. Il y a un corps d'armée coupé qui se trouve sur la rive gauche de l'Alle; ce corps peut vous tomber dans les mains.

Enfin emparez-vous de Königsberg [1], donnez des ordres en conséquence au maréchal Soult.

Je vous embrasse de bon cœur, mon cher Prince. C'est un bel anniversaire de Marengo!

Le major général :

M[al] A. BERTHIER.

Archives du prince Murat. D. 100. 69.

2928. — MURAT A NAPOLÉON

Uderwangen, le 15 juin [1807],
à 7 heures et demie du matin.

SIRE,

J'étais ici à cinq heures, en marche pour me porter sur Friedland, lorsque j'ai reçu la lettre du major général de 10 heures hier au soir, qui m'annonce la victoire complète que Votre Majesté vient d'obtenir. D'après cette heureuse nouvelle j'ai cru devoir suspendre ma marche et demander des ordres de V. Majesté, car je dois le répéter, le maréchal Soult n'est pas assez en force pour entrer à Königsberg, où se trouvent toute la garnison russe de Weichselmunde, deux régiments russes venant de Heilsberg et six régiments de cavalerie; le développement de la place est immense, et le général Belliard, qui arrive à l'instant, me rend compte qu'elle est très forte comme fortifications de campagne. Le général Belliard a parlé à Kaminski qui a répondu qu'il allait porter mes propositions au général Rüchel et qu'il rendrait réponse dans la journée, c'était celles de Dantzick. Sire, je crois que le corps du maréchal Davout doit concourir à la prise de la place, et pour la forcer, il faut absolument jeter un pont sur la Pregel, et la ville capitulera sur-le-champ. Il est facile de se procurer tous les bateaux nécessaires, je vais me porter moi-même sur Jérusalem, afin de recevoir la réponse du général Rüchel, et faire totalement cerner la place sur la rive gauche, sans cela la plaine serait bientôt inondée de cavalerie.

Je viens d'envoyer Lasalle à Geuslaken, route de Wehlau à Königsberg, avec ordre de ramasser des bateaux pour y jeter un pont.

[1] « Pendant le temps que les armées françaises se signalaient sur le champ de bataille de Friedland, le Grand-Duc de Berg, arrivé devant Kœnigsberg, prenait en flanc le corps d'armée du général Lestocq. » (LXXX[e] Bulletin, Tilsit, 19 juin 1807.)

Le corps du maréchal Davout attendra ici vos ordres, je le répète, je pense qu'on doit le jeter sur la rive droite de la Pregel. Le maréchal Soult ouvrira ici mes dépêches et exécutera les ordres qui le concerneront, et un adjudant commandant, ceux qui concerneront la cavalerie.

Je suis...

JOACHIM.

P. S. — Kaminski ne savait pas où se trouvait l'armée et a paru fort étonné lorsqu'on lui a dit qu'elle se retirait sur Grodno. Il est instant, je pense, de passer la Pregel pour empêcher l'armée russe de revenir sur Königsberg par la rive droite.

Guerre.

2929. — MURAT A NAPOLÉON

Uderwangen, le 15 juin 1807, à midi.

SIRE,

A cinq heures du matin j'ai eu l'honneur de vous rendre compte par M. Piré, aide-de-camp de M. le major général, et à six heures par mon aide-de-camp Exelmans, de ma marche sur Friedland, ainsi que me l'avait ordonné de la part de Votre Majesté M. le major général; à sept heures, ayant reçu la nouvelle de la grande victoire que Votre Majesté a remportée à Friedland, je vous ai écrit que j'arrêterais mon mouvement à Uderwangen et je vous demandais des ordres, pouvant penser que la déroute de l'ennemi rendait plus nécessaire ma présence sur Königsberg qu'à l'armée... Il est midi et je n'ai point encore reçu d'ordre, ce qui doit me faire présumer que les officiers que j'ai envoyés à Votre Majesté ne l'ont point rencontré à Friedland et qu'elle est à la poursuite de l'ennemi, qui doit avoir fui sur Wehlau. Je me détermine à me porter sur Tapiau, où j'ai dirigé dès ce matin le général Lasalle; de cette position je serai en mesure d'exécuter les mouvements que Votre Majesté pourra ordonner sur Königsberg, de seconder les mouvements de la Grande Armée sur Wehlau et de m'opposer aux tentatives que pourrait faire l'armée russe pour rentrer à Königsberg, en passant la Pregel, pour me placer derrière la Deime, enfin je serai plus près de la Grande Armée sur Tapiau qu'à Friedland. Je désire beaucoup que Votre Majesté approuve ma détermination.

Je suis...

Guerre.

2930. — MURAT A NAPOLÉON

Linkehnen, le 15 juin 1807.
à 10 heures du soir.

Sire,

J'ai prévenu Votre Majesté de ma marche sur Genslaken, avec deux divisions de grosse cavalerie et le corps de Mr le maréchal Davout. Toutes nos troupes viennent d'arriver et ont pris poste ainsi qu'il suit : une division d'infanterie à Genslaken, la deuxième division de grosse cavalerie est établie avec elle. La deuxième division d'infanterie est établie à Gauleden, ayant un régiment à Linkehnen, où je suis établi ; la troisième division de cuirassiers est avec cette division à Gross-Lindenau.

Je me mettrai en marche demain dès trois heures du matin, je me porterai droit sur Wehlau et j'agirai, ou d'après les ordres que j'attends cette nuit de Votre Majesté, ou suivant le bruit du canon qui m'indiquera la position des deux armées. Si l'affaire s'engageait à hauteur d'Allenbourg, je crois que notre marche sur Wehlau et une tête de colonne que l'on présenterait sur Gross-Juglau produiraient le meilleur effet. C'est certainement ce que nous ferons, si je ne reçois pas cette nuit d'instruction de Votre Majesté.

J'ai été fort surpris en arrivant ici de ne pas y trouver le général Lasalle, auquel j'avais donné des ordres précis de s'y rendre, et je ne saurais à quoi attribuer la non-exécution de mon ordre, si je n'avais été informé que Votre Majesté avait envoyé différents officiers pour ordonner à tous les corps de cavalerie qu'ils rencontreraient de se porter sur Wehlau.

L'ennemi fort d'environ deux mille hommes et de huit pièces de canon occupe un camp à Cremiten, à portée de canon de mon quartier général ; ces troupes qui sont venues de Königsberg en ont relevé hier d'autres qui se sont portées sur Wehlau, elles y étaient depuis quatre jours. Il y a déjà une redoute de faite, et une autre presque achevée. Quoiqu'on nous dise que l'ennemi a huit pièces de canon, nous n'avons pu en apercevoir qu'une en batterie. Mr le maréchal Davout va envoyer quelques compagnies de voltigeurs pour occuper deux maisons qui sont en face du bac, pour tâcher de s'en emparer, ainsi que de quelques barques qui s'y trouvent. En attendant, il a donné des ordres de rassembler, s'il était possible, assez de bois pour faire un radeau, afin d'essayer un coup de main contre ce poste qui paraît être en très grande sécurité, n'ayant

aperçu que notre cavalerie, cela ne retardera point notre marche sur Wehlau.

J'adresse à Votre Majesté un rapport d'un déserteur prussien, sorti hier de Königsberg à cinq heures du soir. D'après les rapports que j'ai reçus, l'ennemi n'occupe point Tapiau; on le dit en force à Wehlau, où on le croit retranché. Dès que les chevaux auront mangé, je ferai pousser une forte reconnaissance sur Wehlau et une autre sur Gross-Juglau.

Je m'empresserai de faire parvenir à Votre Majesté tous les renseignements que je pourrai recueillir.

Mes troupes étaient en marche sur Genslaken, lorsque j'ai reçu les ordres de Votre Majesté de me porter sur Wehlau; je suis bien aise d'avoir prévenu les intentions de Votre Majesté; sans cela je me serais exposé à faire beaucoup de chemin inutile et à ne pas me trouver à l'affaire de demain.

La cavalerie légère de Mr le maréchal Davout étant en presque totalité réunie à Neuendorf et destinée à observer la Pregel depuis Tapiau jusqu'à Königsberg, et me trouvant par conséquent sans cavalerie légère, Votre Majesté trouvera sans doute nécessaire de diriger quelques partis de hussards pour se lier avec moi et me faire connaître la position de l'armée.

Je suis...

Guerre.

2931. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Wehlau, 16 juin 1807.

Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à V. M. que le même jour qu'elle portait le dernier coup à l'armée russe, je jetais le corps du général Lestocq et celui de Kamenski et quelques bataillons venus d'Heilsberg dans Koenigsberg, que la cavalerie, principalement la division de dragons Milhaud, s'était distinguée, en chargeant et culbutant infanterie et cavalerie, en prenant 14 pièces de canon et faisant 2 000 prisonniers, dont 600 de cavalerie, qui par la rapidité de nos mouvements se trouvèrent coupés de la ville. Voilà, Sire, le rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire de Koenigsberg; hier j'ai fait ma jonction avec l'armée, et ce soir j'ai fait exécuter plusieurs charges de cavalerie. Il est malheureux pour moi

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCCLXXXIV.

de ne pas m'être trouvé avec V. M. le jour de la bataille, et que ma conduite n'ait pas été remarquée. Je crois que jamais, dans aucune campagne, je n'ai déployé plus de zèle et d'activité que dans celle-ci. Je ne me plains pas, Sire; j'expose seulement au cœur paternel de V. M. mon affliction qui est plus grande que je ne puis le dire...

Je suis de Votre Majesté le très humble et très affectionné frère.

Guerre.

2932. — MADAME MÈRE A MURAT

Paris, le 16 juin 1807.

Vous direz sans doute, mon cher fils, que je ne vous écris jamais que pour vous recommander quelqu'un; cela peut être vrai, mais vous auriez tort d'en conclure que je ne pense jamais à vous. Vous occupez ma pensée et mon cœur dans toutes les circonstances et je ne puis être indifférente ni à votre gloire, ni à vos dangers. Il me tarde de pouvoir vous dire tout ce que je sens pour vous, comme il me tarde de vous voir jouir d'un repos que vous aurez si bien mérité.

La note ci-jointe vous indiquera que je prends intérêt à M. Porcher [1], fils du sénateur de ce nom, et vous m'obligerez beaucoup de lui donner des témoignages de votre bienveillance comme un effet de ma recommandation.

Caroline et vos enfants se portent bien. Je viens de recevoir des nouvelles de Paulette [2] qui prend les eaux de Gréaux, en Provence, et qui en éprouve du soulagement.

Mon frère est ici et vous fait mille tendres compliments.

[1] Gilles-Charles Porcher Dupleix, né à la Châtre (Indre) le 22 mars 1752, médecin puis procureur du Roi à la Châtre. Député de l'Indre à la Convention, puis au Conseil des Anciens. Membre du Sénat conservateur après le 18 brumaire. Créé comte de Richebourg, par lettres patentes du 26 avril 1808, mort à Paris le 10 avril 1824. De son mariage avec Jeanne-Éléonore Robin de la Londe, il avait eu un fils, Jean-Baptiste Porcher Du Pleix, né le 17 décembre 1784, qui fut aide-de-camp de Masséna, adjudant-commandant le 15 mai 1815 et qui remplaça son père le 14 juin 1824 à la Chambre des Pairs; mort à Paris le 17 janvier 1857.

[2] « L'intimité où Madame vivait avec son frère s'était encore naturellement resserrée depuis que le cardinal Fesch, ayant définitivement quitté Rome, donnait à Paris la plus grande partie de son temps. Il résidait peu à Lyon où il trouvait son palais délabré et insuffisant. » (Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 413 et s.) Sur le séjour de Pauline Borghèse à Gréoux, voir également *Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 431 et s.

Vous aurez su que j'ai vu ici, trois jours seulement, le Roi de Hollande[1]. Il est parti pour les eaux dont sa santé a le plus grand besoin, je n'ai pas encore reçu de ses nouvelles depuis son départ.

Adieu, mon cher fils, croyez à toute la tendresse de votre bonne mère.

(De la main de Madame Mère.) Vostra affma madre.

Archives du prince Murat. D. 533. 3.

2933. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Popelken, le 18 juin 1807, à 6 heures du matin.

Mon cousin,

J'ai reçu votre lettre d'hier au soir 11 heures. Je vous prie de dire à Sa Majesté que c'est bien à tort qu'il vous ordonne de me gronder, qu'il soit bien persuadé que jamais personne ne mettra plus de zèle à faire exécuter ses ordres. Ceux qu'il m'a transmis hier ont été ponctuellement exécutés. Le général Grouchy a reçu l'ordre de se porter sur la route de Labiau à Mecluken, Bruyère de remonter la rive gauche de la Pregel, et vous verrez par le rapport du général Lahoussaye que j'avais de plus fait reconnaître Sollau.

Je ne puis comprendre d'où sont venus les cosaques qui ont inquiété l'Empereur et qui ont enlevé des hommes près Wehlau. Des déserteurs me firent le rapport qu'il y avait des cosaques dans les bois qui devaient se trouver coupés, mais il était impossible à la cavalerie de pénétrer dans cette forêt. C'est l'affaire de l'infanterie. Vous me dites qu'un régiment d'infanterie devait remonter la rive gauche de la Pregel, Sa Majesté ne m'en a point donné l'ordre. Je n'ai point encore de nouvelles du général Grouchy, cependant un de mes aides-de-camp est en marche depuis trois heures du matin avec un régiment, avec ordre de se lier à lui. J'enverrai son rapport aussitôt qu'il me sera parvenu. Ma route de Labiau à Tilsit a [été] interceptée, tout ce qu'il y avait de troupes en était parti hier à trois heures. Le rapport que je joins ici ne me dit pas si ces troupes venaient de Königsberg. Au reste, nous ne trouverons l'en-

[1] Le roi de Hollande, parti du Loo le 30 mai, était arrivé à Saint-Leu, le 3 juin; il s'était rendu ensuite aux Eaux-Bonnes. La reine Hortense, de son côté, s'était rendue à Bagnères puis à Cauterets. Les deux époux se rejoignirent le 11 août à Toulouse. (Voir Lucien Perey, *la Reine Hortense*, revue *la Vie contemporaine*, 1er février 1894.)

nemi que derrière le Niemen, vous pouvez l'assurer à Sa Majesté. Les reconnaissances poussées sur la route de Tilsit ne sont point rentrées, preuve que l'ennemi est loin. Je ne ferai point de mouvement sans ordre.

Je joins ici un rapport du général Lahoussaye. Je suis ici passablement mal, on a arrêté mes équipages au point, ce qui me met à l'abri d'une indigestion pour cette nuit.

Votre affectionné cousin.

P.-S. — Ici-joint le rapport des avant postes.

Guerre.

2934. — MURAT A NAPOLÉON

Popelken, le 18 juin 1807,
à 7 heures du matin.

Sire,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que le maréchal Davout est arrivé à Alt Mehlauken avec le général Grouchy et qu'il a fait deux mille prisonniers. Je fais monter à cheval, ne recevant aucun ordre, je vais marcher sur Tilsit.

Je suis...

Mon aide-de-camp me rapporte que le maréchal Davout se porte sur Tilsit.

Guerre.

2935. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Schirau, 18 juin 1807.

L'intention de l'Empereur, mon Prince, est que vous poussiez votre cavalerie jusqu'au village de Pareisgirsen, point d'intersection de Insterburg. Vous pousserez même jusqu'au village de Schillupisken, sur la petite rivière de Schillup.

Le corps du général Victor, qui est derrière vous, ne fera aucun mouvement sans nécessité absolue, et dans ce cas, il ne marcherait que vers les trois ou quatre heures.

Le maréchal Davout qui est à Lapiau doit y rester, il a l'ordre de pousser une seule de ses divisions jusque sur la route de Tilsitt où elle se mettra en position. Les autres corps d'armée restent

dans les positions où ils se trouvent jusqu'à nouvel ordre. Le maréchal Ney et le général Beaumont à Instersbourg; les corps des maréchaux Lannes, Victor et Mortier, en arrière de vous, sur la route de Taplacken.

Archives du prince Murat. D. 100.

2936. — MURAT A NAPOLÉON

Schillupischken, le 18 juin 1807,
à 3 heures et demie du soir.

SIRE,

D'après les ordres de Votre Majesté que m'a transmis M. le major général, j'ai dû m'arrêter au village de Schillupischken, après avoir vigoureusement poussé devant moi au moins dix mille hommes de cavalerie et fait exécuter différentes belles charges par les 5e et 7e régiments d'hussards et la brigade Durosnel, j'aurais pu arriver ce soir sur le Niemen [1].

Le général Lasalle gardera la ligne Schillup, depuis Klein Statiguren jusqu'à Schillikojen, il occupera ce dernier endroit ainsi [que] Gross Statiguren comme avant-garde, tout le restant de ma cavalerie sera en arrière de lui pour le soutenir, occupant Kruplaucken, Szemlauken, Jaecksten et les villages intermédiaires entre la Schillup et l'Ossa; j'aurai mon quartier général à Jaecksten, où je prie Votre Majesté de m'adresser ses ordres.

Toute l'armée ennemie sera vraisemblablement ce soir derrière le Niemen; il paraît, d'après le camp que j'ai vu, qu'elle a couché sur les hauteurs de Schillupischken. Je ferai pousser des reconnaissances sur Zillzen, route d'Insterburg à Tilsit, sur celle de Tilsit à Schillupischken, j'aurai six compagnies de grenadiers à mon quartier général.

Il me sera facile de rectifier ma position, quand je connaîtrai celle des différents corps d'armée.

Je suis...

Guerre.

---

[1] Le Grand-Duc de Berg, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie légère, des divisions de dragons et de cuirassiers, a mené battant l'ennemi ces trois jours derniers et lui a fait beaucoup de mal. (LXXXe Bulletin, Tilsit, 19 juin 1807.)

2937. — MURAT A NAPOLÉON

Friedlauchen, le 18 juin 1807,
à 7 heures du soir.

Sire,

Lorsque j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je ferais occuper tous les villages depuis l'embranchement des routes d'Insterburg et de Mulauken à Tilsit, je ne savais pas le mouvement qu'avait fait le 1er corps. Quand je l'ai connu, je me suis déterminé à garder la position que j'avais, lorsque j'ai reçu l'ordre de ne pas passer la Schillup. J'occupe le pays entre l'Ossa et la Schillup depuis Waimazlaucken jusqu'à Schillupischken, et quelques villages en avant comme grande garde. Je suis établi de ma personne au bivouac, à la ferme de Friedlauken.

Dans les différentes charges qui ont eu lieu, on a tué une cinquantaine de cosaques, il y a eu une grande quantité de blessés. Nous avons eu quelques blessés, dans le nombre est mon aide-de-camp Piéton.

Je suis...

Le général Grouchy vient d'arriver, son corps s'est établi en arrière de Waimazlaucken.

Guerre.

2938. — MURAT A NAPOLÉON

Friedlauchen, le 19 juin 1807,
à 4 heures du matin.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de situation de mon artillerie des cinq divisions qui se trouvent réunies, un rapport d'un déserteur russe et enfin celui du général Lasalle qui m'annonce que l'ennemi se retire et qu'il le fera suivre et observer.

Toute la cavalerie est prête à monter à cheval. J'attends les ordres de Votre Majesté.

Je suis...

Guerre.

2939. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Au quartier général de Tilsit,
le 20 juin 1807.

Mon cousin,

L'artillerie des divisions de la cavalerie des réserves n'a point encore été relevée par celle du 1er corps, ainsi que vous m'aviez fait espérer hier au soir de l'ordonner; les divisions pouvant faire un mouvement d'un moment à l'autre, il est nécessaire, pour qu'il ne soit point retardé, qu'elles aient avec elles leur artillerie. Je vous prie de donner des ordres au général Victor de la faire relever dans la journée.

Votre affectionné cousin.

Guerre.

2940. — MURAT A SA FILLE LETITIA

1807.

J'ai reçu votre jolie lettre, ma belle et tendre Laetitia, vous êtes bien aimable d'avoir pensé à votre papa et de lui avoir écrit d'aussi jolies choses, je vois avec plaisir vos progrès, votre tendresse fait mon bonheur, il me tarde bien de vous revoir et de vous embrasser.

Adieu, ma bien chère Laetitia, je vous embrasse. Embrassez Lucien pour moi.

Archives du prince Murat. D. 169. 11.

2941. — MURAT A SON FILS ACHILLE

1807.

Mon cher Achille, j'ai été charmé de recevoir de vos nouvelles. Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir, vos progrès m'enchantent, écrivez-moi souvent, soyez bien sage, faites tout ce que vous dira Mme de Roquemont, aimez moi bien, contentez bien la tendre maman[1].

[1] La Grande-Duchesse de Berg surveillait d'une façon très suivie l'éducation et l'instruction de ses enfants. Le 20 juin 1808, Mme de Laplace écrit à Elisa Napoléon : « Mme la Grande-Duchesse m'a parlé de sa charmante famille dont elle s'occupe d'une manière particulière. Le jeune prince Achille fait de grands progrès et marque beaucoup d'esprit, il parle déjà plusieurs

Dites à Lucien que je lui écrirai quand il sera en état de me répondre.

Je vous embrasse et je vous aime bien. Embrassez Louise.

Archives du prince Murat. D. 169. 11.

2942. — CAROLINE MURAT A AGAR

A Paris, 21 juin 1807.

Je n'avais pas oublié, Monsieur, la bourse ni mes promesses, je vous envoie l'une et vous pouvez compter sur les autres.

Ne me trouvant pas encore établie dans mes États et ignorant ce qui s'y fait, je trouve peu convenable de m'occuper ici de la broderie des drapeaux, je vous prie donc d'éviter que le ministre de l'Intérieur m'écrive. M. de Nesselrode peut suivre les ordres du Grand-Duc et les faire exécuter. Mme Michel s'est sans doute mal expliquée, car je ne pouvais fixer un temps déterminé pour mon départ; seulement j'avais témoigné le désir de faire un voyage à Düsseldorf et l'espoir de le réaliser bientôt. Veuillez donc, Monsieur, ne pas accréditer un pareil bruit qui ne fait qu'augmenter mes regrets de ne pouvoir me rendre aux vœux des bons habitants de Düsseldorf.

langues. Sa jeune mère me dit que ses amis favoris étaient MM. Monge et Humboldt. J'ai vu par les détails qu'elle me donna combien elle s'intéresse à l'instruction de ses enfants et combien elle y participe par sa raison et sa sagesse. »

D'après une autre lettre de Mme de Laplace, nous savons qu'en plus de la gouvernante Mme de Roquemont, il y avait deux sous-gouvernantes, Mme de Mirbel et Mlle Paravicini. « Elles ont 6 000 francs d'appointements, écrit Mme de Laplace le 3 août 1807, Mlle Paravicini est logée dans le palais, mais elle fait son service par semaine. Ce service consiste à coucher dans l'appartement des enfants, à ne les quitter jamais et à leur donner les leçons du bas âge Le prince Achille a un précepteur pour commencer ses études. Mlle de Mirvault est attachée à Mlle Antoinette, nièce du Grand-Duc, elle loge au Palais, ne quitte jamais Mlle Antoinette que lorsqu'elle entre chez la Princesse pour y dîner, revient après dîner dans l'appartement. Elle dîne à la table de Mme la gouvernante avec les sous-gouvernantes, le précepteur et la lectrice de la Princesse. Les jeunes princes et princesses sont servis seuls. »

(*Lettres de Mme de Laplace à Élisa Napoléon*, publiées par M. Paul Marmottan. Paris, A. Charles, 1897, pp. 51 et 127.)

Si vous venez à Paris, Monsieur, vous pouvez compter sur tout le plaisir que j'aurai à vous voir.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CAROLINE.

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2943. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Tilsit, le 21 juin [1807].

SIRE,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le général Beaumont se trouve à Sommerau. J'ai également l'honneur de prévenir Votre Majesté que le général Lasalle est ici malade et qu'il ne pourra se rendre à sa destination; en attendant, j'ai donné des ordres aux généraux de brigade qui doivent remonter le Niemen, conformément à vos instructions.

Je suis...

Guerre.

2944. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

Tilsit, le 22 juin 1807.

Après dix jours de combats et de victoires, l'armée russe complètement battue, dispersée et poursuivie, se vit forcée de repasser avec précipitation le Niémen et de recourir à la modération du vainqueur. Une cession d'armes sera probablement conclue sous peu de jours et on peut espérer que la paix s'ensuivra immédiatement. Faites part de cette bonne nouvelle à mes sujets. Je désire qu'il soit chanté un *Te Deum* solennel dans toutes les villes de mon Grand-Duché en actions de grâces pour les victoires de Sa Majesté.

Journal de l'Empire, 9 juillet 1807.

---

[1] Par décret du 3 juillet 1807, l'Empereur nommait membres de la Légion d'honneur le chef d'escadron Fittermann, les capitaines de Monaco et La Vauguyon, les lieutenants Rochambeau, Faudoas et Bonnafous, aides-de-camp de Murat, et les capitaines Saint-Elne et Holbec, capitaines-adjoints à son état-major; en même temps l'Empereur désignait les généraux Durosnel, Wattier, Pajol, Defrance, Grouchy et le chef d'escadron Piéton pour les décorations mises à sa disposition par les Rois de Bavière et de Wurtemberg.

2945. — LE GÉNÉRAL SÉBASTIANI A MURAT

Constantinople, le 29 juin 1807.

MONSEIGNEUR,

J'aurais entretenu plutôt (*sic*) Votre Altesse des événements qui ont placé Sultan Mustapha sur le trône, si dans les premiers moments de cette révolution, j'avais pu vous donner des résultats positifs. Mais le système de la Porte était alors incertain. Lorsque le Gouvernement eut repris son assiette, il sentit que les événements intérieurs qui l'avaient agité ne devaient influer en rien sur les relations de la Turquie avec la France [1]. Il vit que dans l'état de crise où se trouvait l'Empire, il n'avait d'autre soutien que l'amitié de Sa Majesté et qu'il pouvait attendre tout de cette amitié. Aussi la Sublime Porte s'est liée à la France plus que jamais. Sultan Mustapha a ordonné à son ministre plénipotentiaire de conclure sans retard un traité avec Sa Majesté. Les armées ont ordre de pousser la guerre avec vigueur et la diversion s'opèrera. Chaque jour les armées ottomanes obtiennent des succès sur le Danube et

[1] En juin 1806, quand Napoléon résolut de renouer avec la Turquie et d'envoyer un ambassadeur à Constantinople, il choisit le général Sébastiani, qui, après avoir fait la campagne de 1805 avec Murat, venait d'épouser M[lle] de Coigny. M. Édouard DRIAULT a consacré à l'ambassade du général Sébastiani une sérieuse étude intitulée *la Politique orientale de Napoléon. Sebastiani et Gardane*, 1806-1808. « Nul agent, écrit-il (p. 76), ne mit moins d'enthousiasme à l'accomplissement de sa tâche, et si elle avait été moins heureuse, on serait en droit de lui en faire quelque reproche. Il avait comme la nostalgie de la Grande Armée, il n'avait pas foi dans le succès de sa mission, il se croyait dans un poste sacrifié, chargé d'un devoir sans éclat, loin de l'attention de l'Empereur, surtout il n'avait que du mépris pour le Gouvernement auprès duquel il était accrédité... »

Dès son arrivée à Constantinople, le 9 août 1806, Sébastiani acquit la plus grande influence auprès du Sultan Selim; la Porte poussée par lui déclara la guerre à la Russie le 24 décembre 1806, et au mois de février, Sébastiani dirigea victorieusement la défense de Constantinople contre les attaques d'une flotte anglaise. Le 31 mai 1807, une révolte des janissaires amena la chute du sultan Selim et son remplacement par le sultan Mustapha. La nouvelle de la révolution survenue à Constantinople parvint à Napoléon au moment des négociations du traité de Tilsit. « La Révolution avait été accueillie avec enthousiasme par tous les ennemis de l'influence française en Turquie, écrit M. Driault (p. 204), les Français en maints endroits avaient été insultés... Les premières dépêches de Sébastiani irritèrent Napoléon, tout en lui fournissant le prétexte dont il avait besoin pour se délier de ses engagements avec la Porte. »

en Géorgie, la flotte russe qui est en station à Ténédos ne fait rien et les Anglais ont été écrasés en Égypte.

L'esprit des provinces est fort bon, la guerre réunit tous les chefs, la haine que les Turcs portent aux Russes a suspendu tout autre sentiment.

Sultan Mustapha vient de défendre les marchandises anglaises sous peine de mort, ainsi que l'avait fait son prédécesseur.

Votre Altesse voit que les affaires de Sa Majesté sont ici en fort bon état, celles de l'Empire ottoman prospèrent. Au milieu de ces résultats satisfaisants, je me trouve dans une position cruelle qui ne fera que s'aggraver pendant que je serai dans ce pays. Je demande tous les soirs à Sa Majesté de m'en ôter. Outre que les souvenirs pénibles dont je suis entouré me rendent ce séjour insupportable [1], mes affaires particulières exigent impérieusement ma présence ailleurs. J'ai déjà demandé à Votre Altesse son intérêt pour moi auprès de Sa Majesté, je lui renouvelle cette demande.

Je prie Votre Altesse Impériale d'agréer avec bonté mon dévouement absolu à sa personne et mon profond respect.

Horace SEBASTIANI.

Archives du prince Murat. D. 543. 1.

2946. — LE CARDINAL FESCH A MURAT

Paris, le 11 juillet 1807.

MON TRÈS CHER NEVEU,

Je dînais chez votre chère Caroline, lorsque le courrier arriva qui me remit votre lettre du 28 juin de Tilsitt. Vous ne doutez pas du plaisir qu'elle me fit [2]. Personne plus que moi prend une plus grande part à vos succès et à la gloire immortelle que vous avez acquise et mon silence ne vient que de la persuasion où vous devez être de mon attachement pour vous. Je n'avais rien à vous dire de votre famille, puisque vous en receviez journellement des nouvelles. Il me suffisait de vous savoir bien portant et de demander au Ciel

[1] Mme Sébastiani, qui était accouchée d'une fille le 15 avril 1807, avait été emportée le 15 mai par une fièvre puerpérale.

[2] La paix entre Napoléon, l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse avait été conclue et signée à Tilsit le 9 juillet 1807. Murat avait reçu de l'empereur Alexandre le grand cordon de Saint-André.

de vous couvrir de son égide. Je n'ai jamais été inquiet sur votre compte.

Vos enfants sont charmants. Caroline engraisse toujours, elle est toujours bonne, elle vous attend avec impatience.

Ma sœur vous embrasse. J'espère que cette lettre vous rencontrera sur le chemin de Paris et je vous prie de croire à ma tendresse et à mon attachement avec lequel je suis

Votre très affectionné oncle.

J. Card. Fesch.

Archives du prince Murat. D. 534. 2.

2947. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Königsberg, le 12 juillet 1807.

Mon cousin,

Je vous prie de demander à Sa Majesté qu'il me soit délivré des magasins de Spandau ou de tout autre de l'armée, le plus rapproché de mon Duché, deux mille fusils avec leur bayonnette, autant de carabines, de pistolets et de sabres avec la buffleterie, pour 2 000 hommes [1].

Votre affectionné cousin.

Guerre.

2948. — ORDRE DU JOUR DE MURAT

[Königsberg, juillet 1807 (du 8 au 12)].

Le Grand-Duc de Berg ne veut pas s'éloigner des braves [2] qu'il a si souvent guidés dans les combats, sans leur témoigner toute sa

[1] L'Empereur a écrit en marge : Accordé.

[2] Murat partit le 13 juillet de Königsberg avec l'Empereur et rentra avec lui à Paris le 29 juillet 1807. « L'Empereur n'était accompagné à son retour que de S. A. I. le Grand-Duc de Berg. S. M. était sans escorte et n'avait qu'un seul courrier devant sa voiture, les postillons étaient couronnés de lauriers. » (*Journal de l'Empire*, 29 juillet 1807.) L'aide-de-camp Rossetti avait accompagné Murat, il note dans son *Journal*, t. II, p. 28 :

« Paris. — Je pris mon service d'aide-de-camp auprès de S. A. (le Grand-Duc de Berg) au Palais de l'Elysée Bourbon. Les aides-de-camp avaient la table et un petit appartement pour le vestiaire au Palais de l'Elysée ; nous étions deux de service tous les jours, l'un pour accompagner S. A., l'autre pour remplir les missions ; nous avions quatre uniformes de la plus grande richesse. Nos appointements étaient comme ceux de la garde impériale et

satisfaction sur leur bravoure, leur discipline et particulièrement sur cet amour de la gloire qui les a rendus dans ces trois campagnes la meilleure, la première cavalerie du monde. Généraux, officiers et soldats! Napoléon le grand, en plaçant sa cavalerie sur la même ligne que son infanterie, a déclaré à la France, à l'Europe, que vous avez fait votre devoir, que vous êtes dignes de son amour. Les récompenses déjà reçues, celles qui vous attendent, attesteront à la postérité les services étonnants que vous venez de rendre à la Patrie.

La paix est signée, tout en garantit la durée. Rentrez dans vos quartiers, travaillez à votre instruction, mettez-vous en état de soutenir dans la première guerre la brillante réputation que vous vous êtes acquise sous les yeux de votre Empereur. N'oubliez jamais la fameuse journée de Wertingen d'où date votre gloire; rappelez-vous toujours celles de Hoff, d'Eylau et de Friedland, dont on ne parlera jamais sans faire l'éloge de la cavalerie française.

Ayez toujours le même esprit d'ordre et d'union qui fait votre force; maintenez constamment parmi vous une noble émulation, je le répète, le même amour de la gloire, et vous serez toujours ce que vous fûtes dans toutes les affaires de ces trois mémorables campagnes.

Guerre.

---

nous recevions en outre une gratification de mille francs par mois, payée sur la caisse du Prince. Nos frais de poste nous étaient payés en raison de 24 francs par poste.

« Toutes les fois que le Prince se rendait aux Tuileries, soit au lever, soit au petit cercle, il était accompagné par quatre aides-de-camp. Au lever du dimanche et aux fêtes de la Cour, il était suivi par tous ses aides-de-camp; nous avions nos entrées dans le salon de la Paix; le plus élevé en grade des deux de service le suivait dans la salle du Trône.

« Dans les grandes cérémonies, nous nous rendions au Château dans les voitures de S. A.

« Aux parades et aux revues, tous les aides-de-camp devaient monter à cheval, mais les deux de service seulement montaient les chevaux des écuries de S. A. Il en était de même pour les chasses, mais le nombre des aides-de-camp se réduisait à quatre.

« Nous mangions à la table de service avec les dames du Palais de la Princesse, Mme de Roquemont, gouvernante des enfants, l'écuyer de service et le préfet du Palais. Lorsque des personnages de distinction dînaient avec le Prince, les officiers de leur suite dînaient à la table de service, qui était toujours présidée par l'aide-de-camp le plus élevé en grade Dans les fêtes et grandes réunions chez le Prince, c'étaient les aides-de-camp qui faisaient les honneurs au nom de LL. AA. »

2949. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Kœnigsberg, le 17 juillet 1807.

Vous recevrez cette lettre à Paris, mon Prince. Vous êtes heureux d'avoir accompagné l'Empereur, vous l'êtes d'avoir retrouvé vos affections. Qui plus que vous, par la bonté de votre cœur, est fait pour jouir du vrai bonheur !

L'armée est dans l'enthousiasme de tout ce que l'Empereur a fait pour elle, chacun ne peut se défendre d'exprimer sa sensibilité, il a tous les cœurs, comme il peut disposer de toutes les vies.

Vous verrez que je n'ai pas oublié ce qui vous intéresse.

J'espère vous embrasser vers le 12.

Mes hommages respectueux à la Princesse.

Archives du prince Murat. D. 100. 78.

2950. — LE PRINCE DE LA TOUR ET TAXIS A MURAT

A Tischingen, le 15 juillet 1807.

MONSEIGNEUR,

C'est avec la plus vive satisfaction que je viens d'apprendre que la négociation entamée à Francfort entre les commissaires respectifs a été terminée par une convention provisoire, qui règlant le mode de liquidation des comptes arriérés, fixe en même temps les bases des rapports des deux offices, jusqu'à l'époque où on pourra statuer définitivement sur ces différents objets.

Je ne doute pas, Monseigneur, que par le compte qui se rend à Votre Altesse Impériale du produit de ses Postes, elle ne soit à même d'apprécier la perte considérable que je fais dans mes revenus et qui circonscrit tellement mes moyens, que je me trouve forcé à retirer à une quantité d'anciens serviteurs, leurs veuves et orphelins, des pensions que je leur avais accordées comme une juste récompense des services rendus à ma Maison.

J'ose donc réitérer, Monseigneur, la prière que j'ai pris la liberté de faire à Votre Altesse Impériale par mes précédentes de vouloir bien interposer en ma faveur ses bons offices auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi et l'engager à m'accorder une indemnité en possessions territoriales, qui me replacent au rang dont ma Maison a joui avant la médiatisation et qui lui assurent une existence et considération politique. Mon conseiller, le S[r] Treitlingen, que je charge

de présenter cette lettre à Votre Altesse Impériale est à même de développer tout ce qui pourra avoir quelques rapports à cet objet et il se trouve autorisé à accéder à telles conditions et renonciations que les circonstances pourraient exiger de ma part.

Je connais trop les sentiments nobles et généreux de Votre Altesse Impériale pour ne pas espérer qu'Elle voudra bien accueillir avec bonté les sollicitations que je me permets de réitérer aujourd'hui et agréer l'assurance du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...

Le Prince de la Tour et Tassis.

D. 448. 16.

2951. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Elbing, le 20 juillet 1807.

Je vous envoie, mon cher Prince, une petite lettre dont l'auteur est dans vos bras, n'importe, les lettres sont toujours chères. J'espère bientôt vous embrasser. Pardon! vous voyez que j'ai encore la familiarité des camps. Après le Rhin, je reprends l'étiquette, mais jamais, soit dans ce monde ou dans l'autre, si on y est quelque chose, je ne changerai ma tendre et constante amitié pour vous.

Rappelez-moi au souvenir de la Princesse.

Archives du prince Murat. D. 100. 79.

2952. — LE MARÉCHAL BERTHIER [1] A MURAT

Berlin, le 1er août 1807.

Mon Prince, on s'accoutume aux choses qui font plaisir et j'étais heureux des marques de votre amitié. On sent plus vivement ce qui fait de la peine et j'en ai de n'avoir pas reçu un petit mot de Dresde. Je crois à la constance de votre amitié. J'y compte pour la vie, la mienne, Monseigneur, est à toute épreuve, comme mon respect pour Votre Altesse.

Le P. de N. Mal Alex. Berthier.

Archives du prince Murat. D. 100. 80.

---

[1] Par décret du 9 août 1807, l'Empereur nomma le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel et ministre de la Guerre, à la dignité de vice-connétable, et le général de division Clarke, conseiller d'Etat, au ministère de la Guerre.

GRAND-DUCHÉ DE BERG

2953. — MURAT A CHAMPAGNY

Paris, le 12 août 1807.

Au Ministre des Affaires étrangères [1].

Monsieur le ministre, j'ai reçu le 3 de ce mois de M. le prince de Bénévent, votre prédécesseur, une lettre par laquelle il m'annonce que S. M. l'Empereur et Roi désire régler définitivement tout ce qui tient aux intérêts du Grand-Duché de Berg et à ses rapports avec l'Empire français. J'ai l'honneur de prévenir V. E. que mon intention est de remettre à mon ministre des Finances, M. Agar, membre du Corps législatif de France, des pleins pouvoirs pour négocier, conclure et signer tous les actes, conventions et traités qui seront jugés nécessaires à cet effet. Je vous prie de vouloir bien prendre le plus tôt possible les ordres de S. M. pour me faire connaître la personne à laquelle les mêmes pouvoirs seront délégués, et les objets de la négociation, afin que je puisse donner des instructions en conséquence.

Archives des Affaires étrangères.

2954. — DE SÉGUR A MURAT [2]

Paris, 21 août 1807.

J'ai demandé aujourd'hui à l'Empereur sa décision formelle rela-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCCLXXXIX.

[2] M. Frédéric Masson (*Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 97) a publié une partie de cette lettre, d'après la copie faite sur le registre des Cérémonies. Nous n'avons pu retrouver la réclamation adressée directement par Murat à l'Empereur, et à laquelle celui-ci répondit aussitôt par la lettre datée de Saint-Cloud le 21 août 1807, que nous publions ci-après. Cette discussion sur les préséances avait lieu à l'occasion des cérémonies du mariage du prince Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg.

tivement au rang que doit occuper Votre Altesse Impériale et Royale.

J'ai dit à Sa Majesté qu'il y avait deux décisions contraires à cet égard. La première qui donne à Son Altesse Monseigneur le Prince Borghèse le rang de la Princesse, son épouse; la seconde qui se trouve dans le traité et qui accorde aux Grands-Ducs de la Confédération du Rhin le rang et les honneurs royaux.

J'ai ajouté que c'était comme souverain que Votre Altesse réclamait la préséance et qu'il m'était indispensablement nécessaire de connaître l'intention définitive de Sa Majesté, et après l'avoir directement reçue, d'être autorisé à la faire connaître à Votre Altesse.

L'Empereur m'a dit qu'il persistait dans sa décision, qu'en famille, Monseigneur le Prince Borghèse aurait le rang de la Princesse son épouse, et qu'ainsi je devais le placer avant Votre Altesse.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Impériale et Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

L. P. Ségur.

Archives du prince Murat. D. 168. 3.

2955. — NAPOLÉON A MURAT[1]

Saint-Cloud, le 21 août 1807.

Mon frère, je reçois votre lettre du 21 août, je n'en comprends pas le contenu. Votre rang autour du trône est fixé par votre dignité et les dignités tiennent rang entre elles à la date de leur nomination. Votre rang dans mon palais est fixé par le rang que vous avez dans ma famille, et votre rang dans ma famille est fixé par le rang de ma sœur; ses aînés doivent passer devant elle. Je ne puis vous accorder d'avoir dans ma Cour le rang de prince étranger. Un prince étranger n'est jamais à Paris que par occasion et n'y réside point habituellement. Je le veux d'autant moins que si vous étiez traité comme Grand-Duc, vous y perdriez, vu que j'ai décidé que l'usage établi de tous les temps en France serait suivi et que les frères et sœurs de l'Empereur passeraient avant les Grands-Ducs

[1] La lettre originale ne figure plus dans les Archives du prince Murat, nous la publions d'après la copie des lettres de Napoléon faite sur un registre spécial par ordre de Murat lui-même.

et les Grandes-Duchesses. Une décision différente serait contraire aux prérogatives de la France et à la dignité de ma Couronne.

Les Grands-Ducs ont remplacé les Électeurs et les Électeurs passaient toujours après la Famille royale. D'ailleurs, selon les circonstances de politique, pour un voyage que faisait quelque puissant Électeur dont on avait besoin, on faisait pour lui un règlement particulier. La considération que je dois au Prince Primat, son titre d'étranger et la circonstance de ce qu'il est venu sur ma seule demande, m'ont porté à régler pour lui un cérémonial particulier, sans que cela tire à conséquence.

Vous êtes trop attaché à la gloire de ma famille pour ne pas sentir combien il serait choquant pour les Français de voir la Grande-Duchesse de Hesse-Darmstadt, le Grand-Duc de Wurzbourg, le margrave de Bade passer à Paris avant ma famille. Cela est tellement absurde que jamais cette prétention n'est entrée dans la tête de personne et le titres de « Frère » et « Sœur » que je leur donne n'est qu'une assimilation qui les fait passer après les véritables. Quant aux variations que vous avez éprouvées dans votre étiquette, c'est votre faute. Vous devez connaître mieux que personne le rang qui vous est dû et vous ne devez jamais vous placer devant les personnes qui doivent être devant vous. Vous êtes l'homme le plus heureux de la terre sous tous les points de vue, vous gâtez vous-même votre bonheur, vous ne savez pas assez que pour rendre tout le monde content et commander la considération, il faut, en fait de rang, ne demander que ce qui vous est dû. Cette lettre n'étant pas à autre fin...

Archives du prince Murat.

2956. — LE GÉNÉRAL SÉBASTIANI A MURAT

Constantinople, le 23 août 1807.

MONSEIGNEUR,

Les affaires de la Turquie deviennent maintenant d'un si faible intérêt que je n'en entretiendrai point Votre Altesse. Elle pourra d'ailleurs s'instruire facilement à Paris de ce qui concerne ce pays. Je veux seulement rappeler à Votre Altesse tout le respect et l'attachement que j'ai pour sa personne. Je veux la prier encore de me donner des preuves de sa bienveillance en contribuant à m'obtenir de Sa Majesté la plus grande faveur que j'aurai jamais reçue d'elle,

si elle me l'accorde. Cette faveur est la permission de quitter ce pays. Je rends compte à M. de Talleyrand de tous les motifs qui me le font désirer avec passion : ce sont l'état déplorable dans lequel se trouve ma santé, la situation tout aussi mauvaise de mes affaires [1].

Je prie instamment Votre Altesse de les faire valoir. J'attache plus de prix à ce que je demande dans ce moment à Sa Majesté qu'à toute autre faveur, quelque grande qu'elle pût être.

Mes sentiments pour Votre Altesse, mon dévouement absolu à sa personne lui sont connus.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect...

Horace SEBASTIANI.

Archives du prince Murat. D. 543. 2.

2957. — MURAT AUX PRINCES DE SCHAUMBOURG-LIPPE, DE WALDECK, DE REUSS-GREITZ, DE REUSS-SCHLEITZ ET GERA, A LA PRINCESSE DE LIPPE

27 août 1807.

Mon Cousin, j'ai appris avec une joie bien sincère la nouvelle que vous m'avez donnée de votre accession à la Confédération du Rhin. Je vous prie d'être bien convaincu de la satisfaction que j'éprouve dans cette circonstance, et de l'empressement avec lequel je saisirai toutes les occasions qui s'offriront de vous donner des preuves de ma constante affection. Prince, mon Cousin, je prie Dieu, etc.

Archives du prince Murat. R. X, p. 85.

2958. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

27 août 1807.

A monsieur le Ministre de l'Intérieur du Grand-Duché de Berg.

Monsieur le ministre, mon intention est de mettre enfin un terme à l'opposition trop longtemps soufferte et à la conduite peu

[1] Archives des Affaires étrangères. Correspondance de Turquie. Sébastiani à Talleyrand, 28 juin et 23 août 1807.

décente de Mr le comte de Bentheim [1]. Vous lui ferez notifier à son château de Steinfurt, l'ordre de se rendre à Düsseldorf le vingt unième jour après le vote de la notification, sous peine de séquestration de ses biens, pour prêter entre vos mains le serment de fidélité qu'il me doit. Je vous nomme à cet effet par la présente, commissaire spécial pour recevoir ce serment; la formule sera celle usitée pour les États et les fonctionnaires publics. Vous ordonnerez en même temps à Mr le conseiller provincial de Steinfurt d'appeler devant lui dans les vingt-quatre heures, toutes les personnes qui prennent quelques titres de conseiller ou receveur au service du Comte ou qui sont chargés de quelques parties d'administration de ses biens ou de sa Maison; il leur fera prêter entre ses mains le serment auquel ils sont tenus comme mes sujets. Ceux qui refuseraient d'obéir seront contraints de sortir sur-le-champ de mes Etats. Vous emploierez d'ailleurs les moyens que vous avez en mains pour faire exécuter, dans toutes les parties de l'arrondissement de Steinfurt, ainsi que partout ailleurs, les lois et réglements d'administration. Sur ce, Monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Archives du prince Murat. R. X, p. 85 et D. 172. 2.

2959. — MURAT A NAPOLÉON [2]

Fontainebleau, le 31 septembre 1807 [3].

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, V. M. ayant daigné me faire connaître qu'Elle était dans l'intention qu'il fût conclu, entre Elle et moi, un traité relativement à divers objets qui intéressent la France et le Grand-Duché de Berg, je me suis empressé, pour me conformer à ses vues, de nommer

[1] Le comté de Bentheim renfermait 25 000 habitants, le comté de Steinfurt 3 000, tous deux appartenaient au comte de Bentheim-Steinfurt. Au début de 1809, la noblesse du Grand-Duché de Berg faisait des vœux secrets pour le succès de l'Autriche, se persuadant que la défaite de Napoléon amènerait nécessairement le retour de tous les anciens privilèges, et M. Sschmidt (*le Grand-Duché de Berg*, p. 189) signale le comte de Bentheim parmi les plus exaltés.

[2] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CXC.

[3] Après avoir donné le 20 septembre une grande fête au palais de l'Élysée, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Berg étaient partis de Paris le 25 septembre, pour se rendre auprès de l'Empereur à Fontainebleau.

un ministre plénipotentiaire, chargé d'entrer en négociation sur tous les points à régler, avec celui que V. M. Impériale et Royale jugera convenable de désigner. C'est à M. Agar, mon ministre des Finances, que j'ai confié cette mission. J'espère que V. M. aura la bonté d'agréer ce choix. J'ose la prier d'accueillir mon ministre avec la bienveillance qu'Elle me fait l'honneur d'accorder à ce qui m'intéresse.

Sire, les stipulations que vous voudrez faire ne sauraient rencontrer aucune difficulté; il vous appartient de décider sur tout ce qui me concerne, je ne puis attendre de V. M. que des dispositions bienfaisantes et jamais je ne regarderai comme contraire à mes intérêts ce qui sera conforme à ceux de V. M.

Archives des affaires étrangères.

2960. — PLEINS POUVOIRS DONNÉS PAR MURAT A AGAR[1]

Septembre 1807.

Joachim, par la grâce de Dieu Grand-Duc de Berg, Prince et Grand Amiral de France.

Nous confiant entièrement dans la fidélité à notre personne et le zèle pour notre service de M. Agar, membre du Corps Législatif de France et notre ministre des Finances, avec l'autorisation de S. M. l'Empereur et Roi, nous lui avons donné et donnons par ces présentes, plein et absolu pouvoir, commission et mandement spécial pour, en notre nom, et avec telle personne également munie de pleins pouvoirs en bonne et due forme de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin, négocier, arrêter, conclure et signer tels traités, conventions et articles qu'il avisera bon être; promettant de tenir ferme et stable, accomplir et exécuter ponctuellement tout ce que le dit plénipotentiaire aura promis, stipulé et signé en vertu des présens pouvoirs et conformément aux instructions qu'il a reçues, comme aussi d'en faire expédier des lettres de ratification et de les faire délivrer pour être échangées dans le temps dont il sera convenu.

Affaires étrangères. France. 1797. 157.

---

[1] Publié par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CLXXXV.

2961. — AUDIENCE ACCORDÉE PAR L'EMPEREUR NAPOLÉON A AGAR, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE JOACHIM, GRAND-DUC DE BERG

(*Notes autographes d'Agar, comte de Mosbourg.*)

Pendant la campagne de Prusse, en 1807, l'Empereur avait promis au Grand-Duc de Berg d'agrandir ses États, en lui donnant la souveraineté des Principautés de Münster et de Siegen, des comtés de La Marck, de Tecklenbourg et de Lingen, il l'avait même autorisé à prendre possession de ces pays avant la fin de la guerre.

Après la paix de Tilsitt, l'Empereur en réalisant sa promesse, exigea que le Grand-Duc cédât à la France la ville de Wesel, afin qu'elle eût sur ce point une entrée libre en Allemagne, une route facile sur la Hollande.

Murat voulait conserver la seule place forte qu'il possédât et ce fut un sujet de vive discussion entre les deux Princes. La volonté de Napoléon devait prévaloir, il manifesta l'intention que je fusse accrédité près de lui pour conclure un traité. La Cour était alors à Fontainebleau.

Le jour fixé pour la remise de mes lettres de créance, je me rendis au palais et je passai près de trois quarts d'heure dans le salon qui précédait celui où je devais être reçu.

J'avais eu autrefois plusieurs entretiens avec l'Empereur pendant le Consulat, soit chez son beau-frère, soit aux Tuileries. Plusieurs fois depuis son avènement à l'Empire, il m'avait dit et j'avais pu lui dire quelques mots, à ses audiences du dimanche et dans les cercles où j'avais été invité; dans deux ou trois occasions, pendant la campagne d'Austerlitz, il m'avait interrogé et j'avais pu satisfaire à ses questions, mais jamais je ne m'étais trouvé seul en face de ce grand homme, avec un rôle officiel. Mon cœur battait fortement et sans éprouver aucun sentiment qui ressemblât à la crainte, j'étais agité. Je me défiais de moi plus que je ne redoutais l'Empereur. Il s'était montré à la vérité fort mécontent, parce que le Grand-Duc de Berg avait refusé assez longtemps d'exécuter l'acte de navigation du Rhin, qui attribuait à la France la moitié des droits établis sur ce fleuve, tandis qu'auparavant les péages de Düsseldorf appartenaient en entier au Duché de Berg; mais cette petite querelle était terminée depuis deux mois. Je la croyais déjà loin de la mémoire de Napoléon et je n'y pensais pas, persuadé qu'il me parlerait uniquement de la négociation dont j'étais chargé.

Au moment où je fus introduit dans le salon impérial, mon

trouble fut extrême, mais à peine mon nom eut été prononcé par le chambellan de service; à peine la porte eut été refermée derrière moi que je repris la plus complète assurance. Je me sentis libre, parce que j'étais sans témoins, et m'avançant avec une attitude respectueuse vers l'Empereur, je lui présentai mes lettres de créance.

« Monsieur, me dit-il, d'un ton assez brusque, ce n'est pas à moi que vous devez remettre vos pouvoirs; vous n'êtes que chargé d'affaires, vous avez dû justifier de votre titre devant mon ministre des Relations Extérieures ». — « Sire, j'ai l'honneur d'être accrédité auprès de Votre Majesté comme ministre plénipotentiaire; Mr de Champagny a bien voulu donner la formule des lettres de créance et Mr le Grand-Maître des Cérémonies m'a écrit que je devais les présenter aujourd'hui à Votre Majesté. » — « Puisqu'il en est ainsi, je les reçois... mais, Monsieur, ajouta-t-il d'un ton sévère, vous ne voulez donc pas me laisser jouir de mes droits en Allemagne. » — « Sire, je ne pense pas qu'il y ait en Allemagne aucune Puissance disposée à contester les droits de Votre Majesté, ni même ses volontés. » — « Cependant vous n'ignorez pas que le Grand-Duc n'a pas exécuté comme il l'aurait dû, l'acte de navigation du Rhin, et je sais très bien qu'en pareilles matières, il suit toujours les avis de ses ministres : n'est-ce pas vous dont les conseils lui ont inspiré les résolutions dont je me plains?... » L'attaque était directe, vive, imprévue et il ne fallait pas hésiter... Heureusement pour moi, un sentiment confus, une sorte d'instinct m'avertit sans doute qu'en acceptant la responsabilité dont l'Empereur me chargeait, j'attirerais sur moi un grand orage, et qu'en cherchant à l'écarter, je jetterais tous les torts sur le Grand-Duc, ce qui eût été un oubli de mes devoirs et en quelque sorte une lâcheté. Je répondis : « Sire, lorsque Monseigneur le Grand-Duc m'a fait l'honneur de m'interroger sur ses affaires, je lui ai toujours dit mon avis, avec une entière franchise; mais en sortant de son Conseil, je ne me suis jamais souvenu que de ses ordres. » A ces mots, Napoléon, relevant sa tête, me lança un regard de feu dont je fus ébloui, je détournai les yeux et je ne saurais dire encore quelle fut l'expression de ce regard extraordinaire... Après un court moment de silence, il m'adressa coup sur coup avec la plus grande rapidité, vingt questions auxquelles je répondis de même. Quelle est la population actuelle du Grand-Duché? Quelle est celle des pays de Münster, La Marck, Tecklenbourg, Lingen, Siegen? Quels en sont les revenus? Quelle est la nature des contributions? Quelle est celle des droits féodaux? Quels sont ceux de ces droits dont on peut

immédiatement prononcer la suppression? Et ceux dont il faut autoriser le rachat? En quoi consiste l'industrie du Duché de Berg? Quel est le produit des mines de Siegen? etc., etc.

A la fin, les interrogations furent moins pressées, l'Empereur me demanda si je connaissais bien l'esprit de l'Allemagne et en particulier celui du Grand-Duché et des contrées limitrophes. Je répondis avec une grande circonspection, exposant sous des formes dubitatives ce que j'avais cru voir, l'année précédente, pendant la guerre contre l'Autriche, et ce que j'avais pu observer plus attentivement depuis que j'étais à Düsseldorf.

Je m'aperçus alors que j'étais écouté avec bonté et même avec bienveillance, sans que cependant aucune expression directe manifestât ces dispositions. Je n'éprouvais plus aucun embarras, et j'aurais souhaité la prolongation de mon audience, lorsque l'Empereur, par un léger mouvement de tête, accompagné d'un geste obligeant de la main, me congédia et se dirigea vers son cabinet. Je le suivais de l'œil; il entr'ouvre la porte et tout à coup se retournant vers moi : « Souvenez-vous, me dit-il, que je veux être obéi, il faut que mes ordres s'exécutent sans discussion et sans délai, s'il en est autrement, je m'en prendrai à vous, messieurs les ministres... » En cessant de parler, il ferma vivement la porte. Il avait disparu et je regardais, j'écoutais encore... Enfin, je sortis et je me rendis chez le Grand-Duc qui m'attendait avec impatience.

Quand je lui répétai les dernières paroles que je venais d'entendre, il s'écria : « Comment!... l'Empereur veut que je sois souverain pour obéir, pour recevoir des ordres! C'est impossible [1]; il y a là une

[1] Nous verrons plus tard Murat, devenu roi de Naples, développer très souvent cette idée. Malheureusement nous n'avons pu retrouver la fin de la conversation qu'Agar eut après l'audience de l'Empereur avec le Grand-Duc de Berg. Par contre, au séjour que fit Agar à Paris (octobre-décembre 1807) se rattache un autre souvenir personnel qu'il a pris soin de noter également. « Un soir en 1807, écrit-il, j'accompagnai Mme Murat, alors Grande-Duchesse de Berg, chez Madame, mère de l'Empereur, qui occupait rue Saint-Dominique l'hôtel actuel du Ministère de la Guerre. Nous la trouvâmes dans le premier salon, jouant une partie de piquet avec le général Casabianca. Une seule dame de compagnie était auprès d'elle, un livre à la main. Deux bougies brûlaient sur la cheminée et deux sur la table de jeu. La pièce, tendue en soie verte ou bleue, était sombre.

« Mme Murat, après avoir embrassé sa mère, après avoir causé quelques moments avec elle, lui dit en riant : Maman, vous n'êtes pas trop bien éclairée; en vérité, vous êtes fort économe!... — Fort économe, répondit Mme Bonaparte, sans se détourner de son jeu, vous me trouvez fort économe! Mais savez-vous que peut-être un jour j'aurai cinq ou six rois ou reines sur

étrange contradiction. Que ne me laissait-il colonel ou général de brigade! Je ne me serais pas dégradé en obéissant... »

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2962. — MURAT A LA COMMISSION
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DU ROYAUME DE WESTPHALIE[1]

Septembre 1807.

A MM. les généraux et conseillers d'État composant la Commission du Gouvernement provisoire du Royaume de Westphalie.

Messieurs les généraux et conseillers d'État composant la commission du Gouvernement provisoire du Royaume de Westphalie, mon conseiller d'Etat, directeur général des Postes de mon Grand-Duché vous remettra cette lettre. Les changements survenus dans les pays entre l'Elbe et le Rhin, et avec lesquels mes postes avaient des relations réglées, nécessitent de régler de nouveau, au moins provisoirement, ces mêmes relations; afin que les rapports de ces contrées et de tant d'autres ne soient pas ralentis ou empêchés. Je charge donc M. Dupreuil de vous proposer et de conclure, s'il y a lieu, tous les arrangements qui pourront concilier les intérêts des postes du Royaume de Westphalie, avec les intérêts de mes postes, désirant bien vivement que les liens qui m'unissent au Roi de Westphalie multiplient entre nos pays et nos peuples tous ceux de l'amitié et du bon voisinage, etc.

Archives du prince Murat. R. X, p. 86 et D. 176. 1.

---

les bras; comment les ferai-je vivre? Alors, ma fille, on ne me reprochera pas mes économies. » Ces paroles excitèrent beaucoup de gaieté. On les regardait comme une ingénieuse plaisanterie, on en badina longtemps. Moi, que poursuivait l'idée d'une catastrophe plus ou moins prochaine, j'y vis une réflexion juste et profonde. Elles ne s'effacèrent pas de ma mémoire, et souvent elles se présentèrent à mon esprit de 1812 à 1815. Je les avais quelquefois rappelées à la reine de Naples, durant le cours de ses prospérités, mais depuis la campagne de Russie, je ne lui en parlai jamais. »

[1] Jérôme, créé roi de Westphalie par le traité de Tilsit, était revenu à Paris le 27 juillet avec l'Empereur. Le 19 août l'Empereur avait annoncé au Sénat par un message le mariage de son frère avec la princesse Catherine de Wurtemberg; le même jour il avait envoyé à Jérôme le projet de Constitution pour le nouveau royaume et nommé une régence qui devait administrer la Westphalie jusqu'au 1er octobre.

2963. — LE GÉNÉRAL SÉBASTIANI A MURAT

Constantinople, le 18 octobre 1807.

MONSEIGNEUR,

J'envoie à Paris six chevaux arabes, dont trois de la plus grande beauté. Votre Altesse sait que je mettrai mon bonheur à lui offrir tous ceux qui pourront lui être agréables. Sa Majesté ayant daigné de m'accorder mon rappel, j'attends l'époque de mon retour en France pour mettre aux pieds de Son Altesse Impériale Madame la Grande-Duchesse de Berg quelques schals auxquels j'ai mis tous mes soins. Je supplie Votre Altesse de daigner dire un mot pour hâter mon départ de Constantinople où toutes les affaires sont terminées [1]. J'ose assurer Votre Altesse qu'Elle s'intéressera à une personne qui lui [est] entièrement et respectueusement dévouée.

Je suis...

Horace SÉBASTIANI.

Archives du prince Murat. D. 543. 3.

2964. — MURAT A DE CHAMPAGNY [2]

Fontainebleau, le 3 novembre 1807.

A monsieur A. M. de Champagny, ministre des Relations extérieures.

Monsieur le ministre, S. M. l'Empereur et Roi vient de me témoigner son étonnement de ce que le traité dont les articles avaient été arrêtés entre V. E. et mon ministre des Finances n'était pas encore signé. S. M. a semblé penser que ce retard devait m'être attribué et même a eu la bonté d'observer qu'il m'était préjudiciable. V. E. n'aura pas perdu de vue que, dès le moment où elle eut communiqué la rédaction du traité, mon ministre lui déclara avoir ordre de se conformer à tout ce qui était présenté comme l'expression des intentions de l'Empereur et que la signature ne fut suspendue que d'après les ordres que vous annonçâtes avoir reçus de S. M.. Je dois croire, en ce moment, qu'aucune difficulté ne s'oppose plus à cette signature, et après

[1] Le général Sebastiani ne devait obtenir son rappel que six mois plus tard, par une lettre de Champagny, en date du 17 mars 1808; il quitta Constantinople le 27 avril 1808 et arriva à Paris le 12 juin.

[2] Publiée par M.A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° CXCI.

avoir renouvelé mes ordres à mon ministre des finances, j'invite V. E. à vouloir bien y procéder.

Archives des Affaires étrangères.

2965. — MURAT A GODOÏ, PRINCE DE LA PAIX

(Fontainebleau, 3 novembre 1807)

Mon Cousin, quoiqu'il dût m'être pénible de présenter à Sa Majesté des plaintes contre un parent de S. M. l'Impératrice, j'ai cru cependant devoir n'écouter que mon attachement aux intérêts de l'Empereur, et j'ai mis sous ses yeux la lettre que Votre Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de m'adresser [1]. Je ne crois pas pouvoir mieux vous instruire de l'effet qu'a produit votre juste réclamation qu'en vous répétant les propres expressions de l'Empereur, après qu'il eut pris communication de votre lettre. « *Il est bien étonnant,* a dit Sa Majesté, *que M. de Beauharnais se permette de tels procédés, lorsqu'il a reçu des ordres formels et réitérés de ne rien faire qui ne pût être agréable à S. M. C. et au Prince de la Paix.* » Je ne doute point, d'après cette réponse, que V. A. S. n'apprenne bientôt un résultat conforme au désir qu'elle m'a exprimé, et si S. M. l'Empereur et Roi, par l'importance et la multiplicité de ses occupations, pouvait perdre un instant de vue cette affaire, je profiterais de

[1] Le 27 octobre 1807, le Prince de la Paix avait écrit à Murat une longue lettre pour se plaindre des agissements de M. de Beauharnais, ambassadeur de France à Madrid. « M. de Beauharnais, écrivait-il, oubliant sans doute le devoir de sa mission, semble avoir pris à tâche de troubler notre bonne harmonie... Dès son arrivée en Espagne, il n'a cessé de me chercher querelle et de me pousser à bout, quoique mes procédés envers lui ont été les plus propres pour lui inspirer des sentiments fort différents. Sa maison est devenue le point de réunion de plusieurs intrigants, gens sans aveu qui par leurs sourdes menées se plaisent à aigrir les esprits. C'est devant ces affidés que M. de Beauharnais se permet les propos les plus décriants et les plus séditieux, sans épargner la personne sacrée de S. M. le Roy mon maître, dont il parle avec très peu de ménagement. Les rumeurs les plus alarmantes sont débitées d'après son autorité par ces émissaires. On dit qu'on me refusera le commandement de l'expédition du Portugal, que je suis haï de S. M. I. et R., de même, que toute la Maison de Bourbon, que l'expédition du Portugal n'est qu'un prétexte pour s'emparer de toute l'Espagne, à l'exemple de ce qui est arrivé en Étrurie... Par égard aux connexions de M. de Beauharnais, avec S. M. l'Impératrice, S. M. C. veut éviter tout éclat et lui épargner la honte d'une mesure violente. Dans cette vue, j'ai été autorisé pour prier V. A. I. d'avoir la bonté de chercher et de proposer à S. M. I. et R. quelque expédient pour le faire rappeler sans bruit... » (Archives du prince Murat. D. 555. 10.)

toutes les occasions qui me rapprochent de sa personne pour la lui rappeler. Croyez, Prince, que dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui pourront se présenter, je n'omettrai rien pour vous prouver combien je suis heureux de vous servir.

Je joins à ma dépêche une lettre de la Princesse Caroline à S. M. la Reine d'Espagne, votre auguste souveraine. S. M. la Reine y trouvera l'expression de toute la satisfaction que la Grande-Duchesse a ressentie à la réception de son ordre royal, et le témoignage de sa reconnaissance et de son sincère attachement. Je vous prie de vouloir bien exprimer à Sa Majesté, en lui remettant cette lettre, combien j'ai été sensible à toutes les choses aimables qu'Elle a bien voulu dire de moi dans celle qu'Elle a écrite à la Princesse. Le suffrage d'une aussi grande souveraine m'a été infiniment précieux.

L'Empereur a été très satisfait d'apprendre que les chevaux qu'il avait désirés sont maintenant en route. Lorsque je vous ai écrit que j'en avais donné deux à Sa Majesté, il était bien loin de mon intention d'en solliciter deux autres. Je n'en suis pas moins sensible à l'envoi qui m'en est fait et je les recevrai avec plaisir. Je suis également très reconnaissant du précieux présent que vous voulez bien me faire de moutons d'Espagne, [je vous prie cependant de ne pas prendre trop de peine à ce sujet[1]], rien ne presse et je serais fâché que cela pût vous distraire, ayant d'autre ouvrage à faire, de soins plus importants.

J'avais oublié dans ma dernière dépêche de remplir auprès de V. A. S. une commission dont m'avait chargé la Princesse Caroline. Elle vous prie de vouloir bien lui envoyer du quinquina, celui que nous avons à Paris n'étant pas ordinairement de la meilleure qualité.

V. A. S. connait l'intérêt que je prends à l'affaire de Mr Michel, je vous prie de nouveau de vouloir bien lui continuer vos bonnes grâces; j'apprendrai avec bien du plaisir qu'il devra son succès à votre amitié pour moi.

Si je pouvais vous être plus particulièrement utile dans les circonstances qui vont s'offrir, je serais infiniment flatté de vous donner des témoignages réels de l'inaltérable amitié que je vous ai vouée.

Je prie V. A. S. d'agréer une nouvelle assurance de mon sincère attachement.

Votre affectionné cousin.

JOACHIM.

Archives du prince Murat. D. 175. 5.

---

[1] [ ] passage raturé.

2966. — CAMBACÉRÈS A MURAT

Montpellier, le 12 novembre 1807.

Prince,

En prenant congé de Votre Altesse Impériale, elle m'a témoigné le désir d'avoir quelquefois de mes nouvelles pendant le cours de mon voyage; aujourd'hui que je suis à peu près à moitié de ma route, je lui écris ces lignes, dans l'espoir qu'elle les lira avec bonté.

Depuis Paris jusqu'à Montpellier, j'ai recueilli des témoignages multipliés de l'attachement qu'ont les Français pour notre auguste Empereur. Les autorités, les habitants, tous se pressaient autour de moi pour me demander si on ne le verrait pas bientôt, car il est bon de dire à Votre Altesse Impériale que le bruit d'un voyage de Sa Majesté dans les contrées méridionales[1] s'est généralement accrédité.

Les ministres avaient écrit par les ordres de l'Empereur de remplir à mon égard les dispositions du décret du 24 messidor an XII. L'empressement du public a été beaucoup plus loin, et si je m'étais arrêté partout où l'on a voulu me retenir, à peine serais-je à Lyon. J'ai trouvé dans cette dernière ville un esprit excellent.

De là, jusqu'à Montpellier, j'ai fait mon voyage au bruit de la mousqueterie, au milieu des cris de « Vive l'Empereur » et en recevant à chaque instant des harangues simples et par conséquent plus flatteuses.

Votre Altesse jugera qu'à mon arrivée en Languedoc, les anciens souvenirs que j'ai laissés dans cette province se sont associés aux dispositions générales. A Nîmes et à Montpellier, j'ai été accueilli avec des transports d'allégresse dont je suis infiniment touché. Toutes les nuances d'opinion ont disparu, tous les partis et les souvenirs de nos dissensions civiles ont cessé d'exister et j'ai vu avec plaisir que de toutes parts on applaudissait, lorsque dans mes réponses aux harangues et dans mes conversations publiques, je

[1] L'Archichancelier Cambacérès avait été désigné par l'Empereur pour présider à Bordeaux le collège électoral de la Gironde. Parti de Paris le 1er novembre 1807, Cambacérès se rendit d'abord à Dijon, puis à Lyon, Nîmes, Montpellier et Toulouse, il n'arriva à Bordeaux que le 18 novembre, et il rentra à Paris le 6 décembre. Le *Journal de l'Empire* du 19 novembre 1807 publie le récit de la réception triomphale faite à Cambacérès par la ville de Montpellier.

disais qu'il ne devait plus y avoir en France qu'une seule opinion, comme il n'y avait qu'un seul souverain.

Hier, les habitants de Montpellier m'ont donné une fête superbe à la salle de spectacle; j'ai compté plus de cinq cents dames vêtues magnifiquement.

L'Empereur a raison de vouloir que les grands personnages de l'État voyagent. Le mouvement occasionné par ma présence a été singulièrement profitable à l'industrie et à la société.

Je pars demain pour Toulouse d'où les habitants m'ont envoyé une députation pour m'annoncer qu'ils avaient meublé un hôtel et préparé une fête. Je m'arrête le moins qu'il m'est possible chez les fonctionnaires publics, mais je crois remplir les intentions de S. M. I. et R. lorsque je réponds à l'empressement des corps et des habitants.

Veuillez, Prince, mettre aux pieds de S. A. I. Madame la Princesse, votre épouse, l'hommage de mon fidèle respect. En arrivant ici, je me suis occupé des commissions qu'elle a bien voulu me donner et elle recevra incessamment des dragées que l'on fabrique exprès et qui seront bonnes, puisqu'on sait qu'elles sont destinées à Son Altesse.

La pêche du thon n'a point rendu ces jours-ci. Aussitôt qu'il arrivera de ce poisson, le meilleur cuisinier de la ville a reçu l'ordre de faire un pâté. A l'égard de l'eau de Portugal, je n'ai pu découvrir jusqu'ici à qui la Princesse avait transmis ses volontés, mais je dois aller aujourd'hui au magasin qui porte encore le nom du fameux *Riban*, et je donnerai les ordres conformes aux intentions de la Princesse.

Tous ces envois seront remis au courrier de la malle, à l'adresse de M. de Lavalette.

Accueillez, Prince, avec bonté cette longue lettre et permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien me donner des nouvelles de Leurs Majestés, des vôtres et de celles de la Princesse pendant mon séjour à Bordeaux, où je compte arriver le 18 de ce mois.

Agréez, Prince, l'hommage sincère de votre dévoué serviteur.

L'Archichancelier de l'Empire,
CAMBACÉRÈS.

A S. A. I. Mgr. le Prince Joachim, Grand-Duc de Berg, Grand Amiral de France.

Archives du prince Murat. D. 464. 11.

2967. — JÉROME NAPOLÉON A MURAT

16 novembre 1807.

Je te prie, mon cher frère, de remettre cette lettre à l'Empereur, je lui parle de Mr Hainguerlot que je ne verrai et avec lequel je n'aurai jamais de communication tant que l'Empereur ne me le permettra, mais je t'assure que j'en souffre. Tu sais aussi bien que moi quelle a été sa conduite depuis huit ans que je le connais, tu pourras le dire à Sa Majesté qui ne pourrait rien faire qui me fût plus agréable que de me permettre de l'appeler auprès de moi, sans titre, ni emploi, persuadé qu'il peut me rendre des services et qu'il ne peut jamais être dangereux; d'ailleurs l'Empereur ne serait-il pas certain qu'au premier mot je le renverrais, s'il n'en était pas content.

Je pars dans trois jours, je t'embrasse.

Jérome Napoléon.

Archives du prince Murat. D. 545. 6.

2968. — NAPOLÉON A MURAT[1]

Au palais de Milan[2], le 23 novembre 1807.

Mon Cousin, je désire que vous vous rendiez demain à Lodi pour y passer la revue des escadrons des 6e, 7e et 8e régiments

[1] Lettre inédite.

[2] D'après le *Journal inédit du général Rossetti* (t. II, p. 30), Murat qui avait accompagné l'Empereur à Fontainebleau revint le 18 novembre à Paris, il retourna à Fontainebleau le 19 au matin et partit le soir pour Milan et Venise avec l'Empereur. « Le 20 novembre, je reçus l'ordre, écrit Rossetti, d'aller le rejoindre et je partis en poste, à onze heures du soir, avec mon collègue, le chef d'escadron Dupin. Dans la rue de Charenton, des filous montèrent derrière notre voiture et ouvrirent la vache au-dessus de laquelle était placé un habit de gala que nous portions au Grand-Duc. Le postillon s'en aperçut et arrêta la voiture. Nous sautâmes en bas et les voleurs prirent la fuite sans rien emporter. »

Rossetti ne donne pas de détails concernant particulièrement Murat pendant ce voyage en Italie; à la date du 23 décembre 1807, il note simplement : « *Turin*. Je fus logé dans le palais du Roi, et dans une partie de l'appartement destiné au prince Murat. 25 *décembre*. Le Prince arriva à Turin à 11 heures du soir et descendit à l'hôtel de Londres, sur la place Saint-Charles, il me fit chercher et j'appris que sa santé ne lui permettait pas de rester à Turin pen-

de cuirassiers, ainsi que du 23e de dragons qui s'y trouvent, et que vous entriez dans tous les détails sur la manière dont on soigne leur instruction et sur celle dont on pourrait en tirer parti.

Sur ce...

D. 361. 80.

2996. — GODOÏ, PRINCE DE LA PAIX, A MURAT

A l'Escurial, ce 18 novembre 1807.

PRINCE,

Une maladie douloureuse qui me força à garder mon lit pendant huit jours, a été la cause qui m'attira les justes et aimables reproches dont V. A. I. m'honore dans sa chère lettre du 11 courant. Oui, Prince, c'est sans doute en moi une omission presque impardonnable que de ne pas vous avoir mis au fait de l'événement affreux qui venait d'éclater à la Cour [1], mais à présent que je me trouve en état de reconnaître ma faute, je m'empresse à remplir envers V. A. I. un devoir que me prescrit la sincère amitié dont elle m'honore.

Malheureusement accoutumé le Prince des Asturies aux instigations de la feue Princesse son épouse, il mit sa confiance dans un prêtre, dont les conseils lui offrant des idées flatteuses, l'ont exposé à des erreurs sans nombre. Il débuta par la séduction de quelques personnes de caractère, et quand il en compta un nombre suffisant pour déployer ses idées, il commença par écrire des libelles infamatoires (*sic*) contre la Reine, sa mère, et contre moi, libelles dont le brouillon lui étaient présentés par l'ecclésiastique qui avait soin de les brûler aussitôt que le Prince en avait fait la copie, et libelles qui ont été trouvés dans un bureau de S. A qui avoua le fait, et les complices ou séducteurs.

Peu satisfaits d'une telle atrocité, par le moyen de laquelle et de l'argent distribué dans le peuple bas pour acheter des applaudissements pour sa personne au mépris du Roy, son père, ils lui ont

dant le séjour de l'Empereur et qu'il allait se mettre en route pour Paris. S. A. me permit de rester quelque temps à Turin dans ma famille et il partit à deux heures du matin. »

Le Grand-Duc de Berg rentra à Paris le 30 décembre 1807 et l'Empereur le 2 janvier 1808.

[1] Pour le détail des événements qui se passèrent à la Cour d'Espagne en octobre et novembre 1807, nous renvoyons à l'ouvrage de M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, *l'Espagne et Napoléon*, chap. IV. Le procès de l'Escurial.

fait signer un décret, se supposant Roi, par lequel le Prince confiait le commandement en chef des troupes à un de ses conjurés. Ce décret était sans date, mais il était cacheté sur de cire noire. Tout est porté dans les déclarations et constaté par des documents. Mais craignant bientôt d'être découverts et déjoués dans leurs projets, ils ont conçu d'autres trames pour s'en assurer le résultat.

Ce fut alors que le prêtre[1] chercha à s'insinuer dans la confidence de l'ambassadeur de S. M. I. et R., mais S. E., se méfiant de lui, demanda à s'assurer par un signalement positif s'il était autorisé par S. A. à cet effet. Le Prince lui en a donné celui-ci : « *A la Cour, je demanderai à l'ambassadeur s'il a été à Naples*, *et en même temps je tirerai mon mouchoir.* » Cela fait, le prêtre se vit introduit, par le moyen duquel le Prince a suivi une intime correspondance selon que S. A. elle-même a déclaré, mais n'ayant pas pu trouver aucune de ces lettres, j'en ignore l'objet.

Voilà, Prince, le précis d'un événement si malheureux. V. A. I. doit sans doute connaître quelle en sera l'affliction de Leurs Majestés, quels leurs justes soupçons, d'autant plus que les complices en sont en grand nombre et du premier rang.

Cependant et malgré tous ces crimes, le Roi guidé par ses sentiments d'amour et cédant aux prières de la Reine et aux miennes, rendit la liberté au Prince. S. A. en demanda pardon à Leurs Majestés et promit de se corriger. Elle a continué à déclarer le tout volontairement et m'a voué une amitié constante. Je ne sais pas si les impulsions de l'honneur lui feront tenir sa parole, mais je n'ai pas une grande confiance en quiconque une fois me porte des injures, et je crois que V. A. I. en sera de mon avis.

Je viens de m'acquitter d'un devoir envers V. A. I.. Je la prie d'en faire part à S. M. I. et R. si elle le croit à propos et de me faire l'honneur de me rendre un témoignage de la sincérité de mon exposition, comme d'un fait prouvé et constaté. Comme je ne puis pas douter de la bienveillance de S. M. I. et R. et de l'intime amitié qu'elle porte à mon souverain, c'est à V. A. I. que je prie pour toute faveur d'interposer sa médiation pour qu'elle veuille bien ne pas se départir de ses sentiments.

Veuillez, Prince...,

Archives du prince Murat. D. 555. 11.

---

[1] Don Juan de Escoïquitz, né en 1772, chanoine de la cathédrale de Saragosse, ancien précepteur du prince des Asturies.

2970. — MICHEL JEUNE A MURAT

De l'Escurial, le 24 novembre 1807.

Mon Prince,

D'après la longue conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Altesse Impériale et Royale, la veille de mon départ de Paris, je me suis rendu en diligence auprès du Sérénissime Prince de la Paix. Je crois être parvenu à lui rendre un compte exact de tout ce que vous m'aviez communiqué et lui avoir fidèlement exprimé tous les sentiments d'affection et d'estime que vous m'avez ordonné de lui témoigner.

Je ne me permettrai pas de vous entretenir de ce qui est relatif au Prince des Asturies, le Sérénissime Amiral vous instruit lui-même fort exactement, m'a-t-il dit, de tout ce qui s'est passé jusqu'ici et se propose de continuer à le faire. Je vous dirai seulement que le Duc de l'Infantado et quelques autres sont encore arrêtés et qu'on donne suite à l'instruction de la procédure dirigée contre eux. Le Prince ne m'a pas paru entièrement satisfait de la réserve que S. M. I. et R. garde sur une portion de son projet. Cette réticence le jette dans une sorte de perplexité qui, j'ose le dire, est partagée par la majorité de l'Espagne. La quantité des troupes françaises qui occupent maintenant le territoire espagnol inspire des doutes, des incertitudes. On sait bien que pour marcher vers le Portugal, une armée de 40 000 Français n'était pas nécessaire et cependant les Espagnols voient encore chaque jour arriver sur leurs frontières et en franchir les limites, de nouveaux régiments qui doivent renforcer cette armée déjà formidable, tandis que 16 000 hommes de troupes espagnoles qui auraient pû être employées à l'expédition contre le Portugal, sont éloignées de plusieurs centaines de lieues. Le Prince de la Paix connaissant la parfaite confiance que l'Empereur accorde à Votre Altesse, sent bien que ce mystère encore caché à tous les yeux sera dévoilé à Votre Altesse avant de l'être à tout autre, il sollicite de votre amitié quelques communications à cet égard. Son inviolable attachement à votre personne Impériale lui donne quelque droit à cet épanchement, et c'est réellement l'instant de lui prouver votre véritable estime en lui ouvrant votre cœur et le retirant de l'incertitude dans laquelle il se trouve.

Conformément à ce que vous m'aviez prescrit, j'ai représenté au Prince de la Paix qu'il était dans les convenances que S. M. le Roi de Westphalie reçût l'hommage de la Toison d'or, puisque cette

décoration était déjà conférée au Prince Eugène. Le Grand Amiral m'a observé que l'intention première de Leurs Majestés Catholiques avait été d'offrir le dernier cordon au Roi de Westphalie, mais que sa destination avait été changée à la sollicitation de M. de Beauharnais, qui dirige autant qu'il peut les honneurs vers sa famille et qui ne sent pas assez que la priorité doit être accordée à celle du Grand Napoléon. Pour remplir cependant l'intention de V. A. I. et R. le Prince de la Paix a sur-le-champ disposé d'un nouveau cordon que vous trouverez renfermé dans la boîte ci-jointe, qu'il désire que vous remettiez au pouvoir de l'Empereur, afin que de ses mains Impériales, il en décore le Roi, son frère.

La rapidité avec laquelle je suis parti ne m'a pas permis de m'occuper de ce dont vous m'aviez fait l'honneur de m'entretenir touchant S. M. le Roi de Westphalie, cependant, mon Prince, soyez intimement convaincu qu'un désir exprimé par vous sera toujours pour moi une loi sacrée, et recevez l'assurance que je cherche même en ce moment les moyens de satisfaire à votre demande. Croyez qu'il me sera bien doux de donner à la fois à S. M. et à vous, mon Prince, une preuve de plus de mon fidèle attachement et de ma soumission à vos volontés.

Monsieur de Beauharnais suit un projet qui paraît être formé dès longtemps et qui, sans doute, vous est connu, mon Prince : c'est l'alliance de l'héritier du trône espagnol avec une nièce de S. M. l'Impératrice [1]. Ce projet goûté et nourri par M. l'ambassadeur a déjà été discuté auprès de LL. MM. CC. qui, absolument parlant, n'en sont point fort éloignées, mais il serait une alliance vers laquelle ils pencheraient plus volontiers, ce serait celle qui les rapprocherait davantage de vous, mon Prince, ce serait dans votre propre famille et d'après le choix de Vos Altesses Impériales et Royales, que l'on trouverait avec plus de plaisir la compagne que l'on veut donner au Prince des Asturies [2]. Tous les vœux seraient comblés si l'on voyait briller en elle les vertus qui vous distinguent, et par cela même qu'elle vous appartiendrait, elle en deviendrait plus chère à tous les Espagnols qui vous portent dans leur cœur. Vous jugez, mon Prince, que je ne me permets point une ouverture

[1] Marie-Rose-Françoise-Stéphanie Tascher de la Pagerie, cousine germaine de l'Impératrice, née à Fort-de-France en 1788.

[2] Quelques jours auparavant, d'après BIGNON, *Histoire de France sous Napoléon*, le 8 novembre 1807, le Roi de Portugal envoyait à Paris le marquis de Marialva pour proposer le mariage du prince de Beïra, son fils, avec l'une des filles du Grand-Duc de Berg.

aussi délicate sans y être autorisé suffisamment. Prononcez-vous donc et en manifestant votre opinion sur cette idée de haute importance, mettez-nous à même de la développer plus amplement.

Le même courrier est porteur de la provision de quinquina que S. A. la Grande-Duchesse avait paru désirer. S. A. S^{me} a prélevé cette portion sur sa propre provision, parce que depuis longtemps, il n'en est point venu des colonies. Il assure être trop heureux d'offrir à la Grande-Duchesse quelque chose qui était destiné pour lui-même. Ce Prince a eu la bonté de me témoigner l'intérêt qu'il daigne mettre à mes affaires [1], il m'a promis qu'il donnerait les ordres nécessaires, afin qu'on prît des mesures pour qu'une portion au moins fût mise à ma disposition; l'état actuel de l'Espagne ne permettant guère de remplir la totalité. Aussitôt que ces promesses s'effectueront, j'aurai l'honneur d'en donner avis sur-le-champ à Votre Altesse à laquelle j'offre très humblement l'hommage du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Altesse Impériale et Royale le très obéissant et dévoué serviteur

MICHEL jeune.

Le Cordon ne part pas par le courrier par une formalité à remplir par la Secrétairerie de la Toison d'or, elle sera apportée par le premier extraordinaire qui ne sera retardé que de deux jours, du Cabinet du Prince du même jour.

Archives du prince Murat, D. 554. 1.

---

[1] En décembre 1805, la Compagnie Vanderberghe et Ouvrard, chargée du service des subsistances des armées de terre et de mer de l'Empereur Napoléon et des immenses payements que la Caisse de consolidation d'Espagne avait à effectuer dans Paris, avait été considérablement gênée pour faire face aux échéances ; à ce moment l'escompte des meilleurs effets se montait à 2 pour 100 par mois. Le ministre du Trésor public Barbé-Marbois avait alors demandé au banquier Marc-Antoine Michel d'avancer à la compagnie Ouvrard une somme de 11 050 000 francs; en échange, ce banquier recevait d'Ouvrard 441 traites acceptées par Manuel Sixto Spinosa, contador général de la consolidation, se montant ensemble à 45 704 410 réaux de vellon. Cette créance, reconnue le 30 juillet 1807 par le ministre des Finances espagnol, M. de Soler, fut ratifiée par Charles IV le 10 septembre 1807, et en échange des anciennes traites, d'autres traites payables sur le Mexique, suivant d'autres délais, furent délivrées au banquier Michel. Les événements de 1808, l'insurrection espagnole, la prestesse avec laquelle on envoya de Séville des ordres dans toutes les colonies espagnoles, empêchèrent au Mexique l'acquittement de ces traites et, à la fin de 1809, Michel réclamait en vain au roi Joseph une nouvelle reconnaissance de la dette contractée par le Trésor espagnol.

2971. — MICHEL JEUNE A MURAT

L'Escurial, le 25 décembre 1807.

Mon Prince,

Souffrez que j'aie l'honneur de vous rappeler dans son entier contenu la lettre que je vous adressai de ce lieu le 24 du mois dernier, l'objet en était assez important par lui-même pour attirer toute votre attention. Celle que Son Altesse S^me^ vient de recevoir de votre main et dont ce même courrier doit porter la réponse, lui a procuré le calme dont il avait besoin et a versé un baume salutaire sur les maux que lui causait son incertitude. Ce Prince a eu la bonté de me communiquer vos dépêches dont il a été infiniment reconnaissant. Il m'a confirmé, dans un entretien fort intéressant, ce que déjà j'ai eu l'honneur de vous dire, que toute la famille royale paraît disposée à recevoir avec affection, empressement et de préférence à toute autre, une Princesse désignée par Vos Altesses dans votre propre famille.

L'envoi de la boite contenant le cordon de la Toison d'or destiné à S. M. le Roi de Westphalie avait été retardé par la nouvelle que Votre Altesse venait de quitter Paris; aujourd'hui ce cordon va partir, ainsi que celui que vous avez paru désirer pour le Grand Maréchal du Palais. S. A. S^me^ s'est fait un vrai plaisir d'en disposer sur votre indication.

Je suis arrivé ici au moment où le Prince de la Paix venait d'achever ses dépêches pour vous; dans le même instant, Son Altesse reçoit un courrier du général commandant les troupes espagnoles en Portugal, celui-ci s'y plaint que le général Junot semble conserver contre le Prince des dispositions peu amicales [1]. Voici, m'a dit le Prince, le sujet de la froideur du général français.

Au retour de son ambassade à Lisbonne, le général Junot demanda à Son Altesse le grand-cordon de l'ordre de Charles III. Le Prince lui répondit qu'il n'en pouvait disposer que sur la demande de l'Empereur. Cette espèce de refus jeta dès lors dans l'âme du général une semence d'inimitié contre le Prince Grand Amiral, et il paraît que ce germe, loin de s'éteindre avec le temps, n'a fait que se développer. Si quelques insinuations désavantageuses au

[1] Le général Junot était parti de Paris le 9 août 1807 pour prendre le commandement de l'armée de Portugal réunie à Bayonne, avec le titre d'ambassadeur de S. M. I. et R. près la Cour de Lisbonne.

Prince de la Paix, parties de cette source, atteignaient jusqu'au trône de S. M. I. et R., vous, mon Prince, qui connaitriez d'avance la cause du mécontentement du général, vous opposeriez aux mauvais effets qu'elles pourraient produire. Ceux qui ont le bonheur de connaître le Prince de la Paix, ceux qu'il a daigné honorer de quelque confiance et admettre à lire son âme avec une sorte d'intimité, rendront tous de lui ce témoignage juste : il n'est point de Prince plus attaché à l'Empereur que lui; il n'en est point aux Cours étrangères sur le dévouement desquels il puisse davantage compter; son caractère personnel doit encore ajouter à cette confiance, laborieux, actif, pénétrant, tout son temps est employé aux augustes fonctions qui le réclament; jamais un moment de plaisir, de distraction, ne le détourne de ses importantes occupations; il est enfin de ce petit nombre d'hommes que l'Empereur doit estimer, parce qu'il sait que lui qui tient le timon de l'Etat, doit se sacrifier entièrement au bonheur des autres.

Pardon, mon Prince, de m'être livré à un mouvement d'effusion; ce que je viens de vous dire part du cœur et le dernier entretien que vous m'avez accordé m'a appris que je pouvais sans crainte vous ouvrir le mien. Je me flatte que depuis longtemps vous y avez lu tout mon dévouement et tout l'attachement respectueux que vous a consacré pour la vie, mon Prince, de Votre Altesse Imp[le] et Roy[le] le très humble et très obéissant serviteur

MICHEL jeune.

Si Votre Altesse ne croit pas convenable de remettre la lettre du Prince de la Paix à S. M. I. et R., il vous prie de la garder.

Archives du prince Murat. D. 554. 2.

2972. — CAROLINE MURAT A AGAR

Paris, 28 décembre 1807.

Monsieur le ministre des Finances, j'ai reçu vos deux lettres ainsi que l'envoi que vous m'annoncez, je vous ai envoyé une lettre du Grand-Duc, et d'après ses ordres, je vous prie d'accélérer la remise des deux cent mille francs pour le cardinal Fesch et le restant de l'argent pour la liquidation de la dette; je me repose, du reste, Monsieur le ministre, sur votre zèle et votre exactitude.

Je vous remercie des recherches que vous avez faites pour les

ciseaux et les autres objets en acier, mais comme je ne désire que ce qui est fabriqué dans le Duché, je vous prie de ne m'envoyer que des percales et des ciseaux.

J'apprends avec plaisir, Monsieur le ministre, que vous êtes heureux [1] et soyez persuadé de mon constant intérêt pour tout ce qui aura rapport à votre bonheur.

Recevez, Monsieur le ministre des Finances, l'assurance de ma haute considération.

CAROLINE.

Archives du prince Murat. Papiers de Mosbourg.

2973. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

Paris, 3 janvier 1808.

A Monsieur le ministre de l'Intérieur du Grand-Duché.

Monsieur le ministre, j'ai reçu vos différentes dépêches concernant le régiment du duc de Clèves; comme tous les militaires français ne sont entrés à mon service qu'avec promesse d'être employés dans ma garde, vous devez les y faire recevoir tous, et la compléter par eux. S'il se trouvait un excédent, il servirait de noyau pour une deuxième compagnie de la garde, étant décidé à avoir un escadron.

Vous trouverez ci-joint l'état nominatif des officiers qui doivent servir dans cet escadron. Tous les brigadiers français ont dû être faits maréchaux-des-logis en entrant au régiment et tous les maréchaux-des-logis, sous-lieutenants, c'est avec peine que je vois qu'on s'est éloigné de cette disposition, et je ne puis reconnaître pour officiers ceux qui n'ont point été nommés par moi, ou qui ne sortent point des troupes françaises. Tous les sous-officiers de l'escadron de la garde doivent également sortir des troupes françaises, en conséquence Mr de Witzleben sera employé dans l'infanterie avec son grade, M^r de St Aubin, idem [2].

Mr Ludwig (Frédéric) idem, en observant qu'il est Hessois et doit passer au service du Roi de Westphalie, et cesser de faire partie de mes troupes.

[1] Agar venait d'épouser une cousine de Murat.

[2] M. de Saint-Aubin, ancien chef de chouans, avait été en surveillance à Rouen en l'an IX et X, au moment où Beugnot était préfet de la Seine-Inférieure. M. SCHMIDT (*le Grand-Duché de Berg*, p. 167) a raconté l'étrange carrière qu'il parcourut dans le Grand-Duché de Berg et en Westphalie.

Mr Darbaud, comme aide-de-camp fait partie de l'état-major de mes troupes, Mr Aubri, idem, Mr Blanchard (idem), cet officier conserverait sa place dans la cavalerie, s'il en restait après la nomination de tous les maréchaux-de-logis français.

J'espère que par l'organisation de la nouvelle compagnie, tous les sous-officiers français seront placés et auront obtenu l'avancement qu'on leur avait promis.

A compter du premier janvier prochain, l'infanterie et la cavalerie auront la même solde que les troupes françaises et on se conformera de point en point aux principes de l'administration française.

Vous renverrez les trois sous-officiers qui sont désignés au bas de l'état, comme auteurs de la révolte qui a eu lieu dans le premier détachement qui est arrivé de Kœnigsberg.

Mr le général Marx s'occupera sans délai de l'organisation définitive de mon régiment et m'enverra immédiatement après un état nominatif des officiers et sous-officiers de chaque compagnie, d'après la nouvelle formation [1], en y indiquant les grades vacants. Ce travail devra me parvenir d'ici au 5 novembre [2]. A l'avenir il ne sera fait aucune promotion, et il ne sera reçu aucun officier dans mes régiments, tant d'infanterie que de cavalerie, que d'après mon approbation, toute autre nomination serait regardée comme nulle. Il ne me sera plus proposé à l'avenir de sujets sortant de l'infanterie pour passer dans la cavalerie.

P.-S. — Vous trouverez ci-joint les noms des officiers que je désigne pour commander l'escadron de la garde. Vous ferez rece-

[1] *Berthier à Murat.* — Tilsitt, 29 juin 1807. — « Je vous envoie, mon Prince, un tableau bien fait pour servir à la formation de votre régiment de chevau-légers. Il est conforme à la formation d'un régiment de chasseurs, d'après la dernière organisation. » (D. 100. 73.)

[2] On comptait à Düsseldorf, à la fin de novembre, sur une nouvelle visite du Grand-Duc de Berg dans ses États. — *Dusseldorf, 24 novembre* 1807. « On a ordonné de grands préparatifs pour la réception de S. A. le Grand-Duc. Cependant l'arrivée de ce prince dans ses États ne paraît pas être très prochaine, puisqu'il accompagne S. M. l'Empereur en Italie. Il y a différentes promotions dans les grandes charges du Grand-Duché. S. E. M. le comte de Westerhold Gysenberg est nommé grand écuyer et chevalier d'honneur de S. A. I. la Grande-Duchesse ; M. Brogelmann, colonel de la garde nationale, propriétaire de la célèbre filature de coton de Cromford, est nommé capitaine des chasses ; M. le baron de Trips, ci-devant grand veneur, est nommé directeur et M. de Neufville, inspecteur général des eaux et forêts du Grand-Duché. » (*Journal de l'Empire*, 30 novembre 1807.)

voir dans les régiments tous les sous-officiers français qui vous ont été adressés par le général Belliard, quoique leurs commissions ne vous soient pas parvenues. Faites compléter le plus promptement possible à 1 000 hommes par la conscription le 3eme bataillon d'infanterie qui est à Düsseldorf.

Archives du prince Murat. R. X, p. 86 et D. 172. 6.

2974. — MURAT A CHAMPAGNY [1]

Le 3 janvier 1808.

A Monsieur le ministre des Relations extérieures de France.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une lettre de mon ministre de l'Intérieur qui m'annonce l'arrivée à Düsseldorf du commissaire de S. M. le roi de Hollande chargé de réclamer la mise en possession des villes de Huysen, Savenaer et Malbourg. Je joins à cette pièce copie d'une lettre du ministre de l'Intérieur de Hollande qui demande au nom du Roi la remise desdits territoires, et en attendant, la suspension de la conscription pour le Grand-Duché de Berg à Huysen, Savenaer et Malbourg. Je ne crois pas que l'intention de S. M. l'Empereur et Roi soit de me priver de la possession de ces districts et du droit de souveraineté, avant la confirmation du traité par lequel S. M. veut bien me donner les pays de La Marck et Münster en échange de Huysen, Savenaer et Malbourg et des ville et citadelle de Wesel. Je vous prie en conséquence de soumettre à S. M. les pièces ci-jointes, ainsi que mes réclamations. Je vous serai également obligé de me faire connaître la décision qu'elle aura prise, afin que je puisse donner le plus promptement possible des ordres à ce sujet.

Je crois devoir ajouter que la remise des territoires dénommés à la Hollande me paraît ne devoir pas être effectuée avant que les différents intérêts qui subsistent entre la Hollande et mon Grand-Duché ne soient définitivement réglés.

Affaires étrangères. France. 1797. 192
et Archives du prince Murat. R. X, p. 88 et D. 171. 1.

---

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CXCII.

2975. — MURAT A CHAMPAGNY[1]

Paris, le 5 janvier 1808.

A Monsieur de Champagny, ministre des Relations extérieures.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une convention conclue le 8 décembre dernier, par laquelle la ville hanséatique de Hambourg me cède le droit exclusif d'avoir un bureau de poste dans cette ville[2]. En suivant cette négociation, mon objet principal a été de servir les intérêts de S. M. l'Empereur, et la presque totalité de la correspondance des Isles britanniques avec le continent se trouve maintenant entre les mains de la France. S. M. m'avait permis de lui parler du projet que j'avais conçu à ce sujet, et elle avait daigné m'exprimer son consentement. Je vous prie de vouloir bien lui soumettre la copie ci-jointe du traité, que je ne regarderai comme définitif que lorsqu'il sera muni de son approbation formelle.

Archives des affaires étrangères.

2976. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

7 janvier 1808.

Au ministre de l'Intérieur du Grand-Duché.

Monsieur le ministre, je vous ai déjà demandé de Milan un rapport circonstancié sur l'habillement, l'armement et l'équipement de mon régiment de chevau-légers. J'espère le recevoir bientôt, et alors je solliciterai de S. M. de disposer de ce corps; ce sera le moyen d'en faire des militaires et de soulager mes Caisses.

Par votre dernière lettre, je vois qu'il y a plusieurs sous-lieutenants surnuméraires, mais qu'il y a beaucoup de places de capitaines et de lieutenants vacantes. Désirant terminer cette organisation le plus promptement possible, vous donnerez l'ordre au général Marx de prendre parmi les meilleurs lieutenants pour en faire des capitaines, et les meilleurs sous-lieutenants pour en faire des lieutenants; par ce moyen l'organisation se trouvera

[1] Publiée par A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CXCIII.

[2] Le 13 janvier 1808, la Poste du Grand-Duc de Berg achetait à Hambourg le superbe hôtel du land-maréchal comte de Hahn pour la somme de 120 000 marks; toutes les postes de Hambourg devaient s'y trouver réunies. (*Journal de l'Empire*, 22 janvier 1808.)

terminée, et j'espère qu'il n'y aura plus d'officier surnuméraire.

Mr de Westzleben conservera sa place de capitaine dans le régiment des chevau-légers si les renseignements sont bons sur cet officier du Comté de La Marck, vous pourrez le recevoir dans le grade qu'il occupait au service de Prusse. Je dois penser que le général Marx fera un bon choix, et qu'il ne se laissera nullement influencer par aucune espèce de considération; la place de chef d'escadron ainsi que celle de colonel resteront vacantes. On fera entrer dans l'escadron de ma garde Mr de ...[1]. J'espère que vous aurez fait partir pour le régiment qui est en campagne les 400 conscrits que je vous ai écrit d'envoyer aux bataillons de guerre.

Je vous autorise à faire bénir les drapeaux[2] et à en envoyer deux à l'armée, faites également faire un étendart pour chaque escadron du régiment des chevau-légers. Pressez l'habillement de tout ce qui existe au corps, afin que tout puisse partir, si le régiment venait à recevoir l'ordre de faire un mouvement.

Vous ferez comprendre dans le travail de l'organisation de la gendarmerie les officiers qui sont dans le régiment des chevau-légers et qui ont servi dans cette arme.

Rien ne doit s'opposer à la levée de la conscription dans les districtsd'Huysen et Savenaer; si jamais ce pays est réuni au royaume de Hollande, ils seront échangés contre ceux de mes sujets qui sont au service de cette puissance. Ceux des Français qui par leur mauvaise conduite ont mérité d'être renvoyés de mon service, seront renvoyés purement et simplement, avec un congé absolu, sans armes ni chevaux, on ne leur laissera que ce qu'on laisse aux soldats français qui obtiennent le même congé.

Pressez l'arrivée des députations qu'on m'annonce être en route pour Paris, ce sera un moyen d'obtenir plus promptement une détermination sur leur sort.

Vous devrez me faire passer le travail du Général Marx sur l'organisation définitive aussitôt qu'elle sera terminée. Ce rapport comprendra l'Etat nominatif des officiers, de leurs différents grades et des notes de M. le général Marx.

Vous m'adresserez trois fois par semaine un rapport de police

[1] Nom en blanc.

[2] La cérémonie de la bénédiction des drapeaux du régiment d'infanterie du Grand-Duc avait eu lieu à Düsseldorf le 6 janvier; le comte de Nesselrode, ministre de l'Intérieur, avait remis solennellement, au général Damas, au nom du Grand-Duc, quatre drapeaux que S. A. I. et R. donnait à son 1er régiment d'infanterie. » (*Journal de l'Empire*, 15 janvier 1808.)

sur l'esprit public et tout ce qui pourrait se passer d'intéressant dans mon Grand-Duché. Je n'ai pas besoin d'avoir une police, si on croit inutile de me faire connaître ses rapports.

Archives du prince Murat. R. X, p. 88, et D. 172. 7.

2977. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

3 janvier 1808.

Au ministre de l'Intérieur.

Monsieur le ministre, j'ai reçu vos différentes dépêches, et je vous renvoie ci-joint les décrets que vous m'avez adressés, revêtus de ma signature. Je ne puis qu'approuver la conduite que vous avez tenue envers le commissaire Hollandais qu'effectivement vous ne pouviez reconnaître avant d'avoir reçu mes instructions formelles. Les demandes qu'il était chargé de faire n'auront aucune suite en ce moment, Sa Majesté l'Empereur et Roi ayant bien voulu, sur ma réclamation, ordonner au Roi de Hollande de suspendre toutes les démarches commencées à ce sujet.

Vous me ferez connaître comment il se fait que 55 individus prévenus de crime ne puissent obtenir leur jugement, et ce qui peut causer ainsi les lenteurs de la jurisprudence criminelle.

Je consens à ce que la démission du sieur Lance soit regardée comme non avenue, il peut rester au corps, mais vous le préviendrez qu'il ne pourrait plus en faire partie, s'il tombait une seconde fois dans de pareils excès.

Vous rédigerez un projet de gendarmerie tant à pied qu'à cheval, suffisante pour tout le Grand-Duché. Ce rapport que je désire avoir très prochainement devra faire mention de la force de cette gendarmerie, de ce qu'elle coûtera par jour et par an, ainsi que de son habillement.

Archives du prince Murat. R. X, p. 90, et D. 172. 5.

2978 — MURAT A AGAR

7 janvier 1808.

Au ministre des Finances.

Monsieur le ministre, l'Empereur par sa lettre du 7 de ce mois [1],

[1] *Napoléon à Murat.* — Paris, 7 janvier 1808. — « Je vous préviens que

me prévient qu'il passe beaucoup de lettres venant d'Angleterre par mes bureaux de Hambourg. Donnez à Mr Dupreuil les ordres les plus positifs pour satisfaire les volontés de l'Empereur par toute espèce de moyens qui sont en son pouvoir. Il doit m'adresser par courrier extraordinaire ou estafette toutes les lettres qu'il ferait arrêter, ou bien les garder et m'en envoyer copie. Dans tous les cas, il est de toute nécessité qu'il cherche à prendre connaissance de toutes les lettres qu'il jugera venir d'une source suspecte, ou adressées à des personnes que l'on pourrait supposer agents de l'Angleterre, ou enfin qui pourraient donner des renseignements positifs sur l'opinion des Anglais et sur ce qui se passe en Angleterre. Faites-lui sentir que la cession des bureaux de la ville de Hambourg nous a suscité de nombreux ennemis; le seul moyen de les écraser et de détruire victorieusement les torts que l'on pourrait nous donner, c'est de servir fidèlement l'Empereur, et de ne rien laisser ignorer de tout ce qu'il pourra tirer directement des correspondances étrangères.

Archives du prince Murat. R. X, p. 92, et D. 173. 1.

2979. — MURAT A AGAR

7 janvier 1808.

Au ministre des Finances.

Monsieur le ministre, j'ai reçu vos différentes dépêches. Je ne puis qu'approuver la conduite que vous avez tenue envers le commissaire du Roi de Hollande relativement à la demande qu'il faisait au nom de son souverain de la remise des villes et territoires de Huyssen, Sevenaer et Malbourg. La mission dont il était chargé à ce sujet ne peut avoir de suite en ce moment, Sa Majesté l'Empereur ayant bien voulu, d'après mes réclamations, ordonner au Roi de Hollande de suspendre toutes les démarches commencées. Quant à la demande qui vous a été faite par un second commissaire hollandais d'entrer en négociation pour l'échange de quelques portions de territoire nécessaires à l'arrondissement de la Hollande, et le réglement de quelques points d'intérêt communs, je ne vois aucun inconvénient à recevoir ses premières ouvertures. Vous pourrez l'engager à vous remettre une note contenant ses propo-

par vos bureaux de Hambourg, il passe beaucoup de lettres venant d'Angleterre, donnez des ordres positifs là-dessus. »

sitions, et vous me ferez passer de suite cette note avec un rapport.

Mr Scitivaux a reçu l'autorisation de Mr Maurienne de faire passer à Paris les fonds de mon Grand-Duché, ainsi il ne peut plus y avoir de difficultés pour l'envoi des sommes que vous aurez à m'adresser.

J'approuve la réponse que vous avez faite aux membres de la Régence de Salm-Salm, et vous leur ferez connaître que je ne puis rien changer aux déterminations que j'ai prises sur les douanes et que vous leur avez fait connaître.

J'attends avec impatience votre budget de l'an 1808 et le compte-rendu de l'an 1807, comme je vous l'ai écrit de Milan.

J'ai le projet de faire adopter le Code Napoléon dans le Duché. Sondez l'opinion sur cette mesure et dites-moi la vôtre, faisant entendre que pour ce qui concerne les fidéi-commis, je me réserverai le droit de faire les exceptions que je voudrai en faveur de telle ou telle famille. Vous me ferez connaître également votre opinion sur l'adoption du réglement monétaire français.

Faites-moi connaître ce qui reste de disponible sur les fonds qui avaient été accordés sur le budget de l'an 1807 pour dépenses extraordinaires, ayant le projet de le répartir en gratifications à ceux qui par leur travail et leur application y ont le plus de droit. Faites-moi connaître où se trouve M. Dupreuil et écrivez-lui, s'il n'est pas à Düsseldorf, de me faire connaître quel est le cadeau que je dois faire au ministre de France à Hambourg, ainsi qu'aux deux bourgeois de Hambourg, pour qui ce même ministre demande des indemnités. Dites-lui que je l'autorise à faire des démarches pour l'établissement de mes bureaux à Stralsund et à Dantzick, s'il y voit quelque avantage.

Archives du prince Murat. R. X, p. 90, et D. 173. 1 *bis*.

2980. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER [1]

Paris, 14 janvier 1808.

Monsieur le ministre, M. Piéton, mon aide-de-camp et colonel du 22e régiment de chasseurs à cheval, désirerait obtenir un congé

[1] Publiée par M. A. Chuquet, dans les *Feuilles d'histoire*, n° 12, p. 555.

d'un mois pour se rendre auprès de moi et régler des affaires de famille. Il m'annonce que son régiment en garnison à Gand est dans le meilleur état et peut se passer pendant quelques temps de sa présence. Je vous prie de vouloir bien lui accorder la permission qu'il demande et que je désire.

Sur ce...

2981. — MURAT A MONTALIVET [1]

15 janvier 1808.

Mr le conseiller d'État [directeur des Ponts et chaussées], mon ministre des Finances me transmet un ordre du contrôleur principal des Droits Réunis de l'arrondissement de Clèves qui, en vertu des ordres du directeur du département de la Roer, enjoint à mon fermier du pont volant établi sur le Rhin devant Wesel, de cesser toute exploitation à partir de la réception du dit ordre et que le lendemain l'administration française rentrera en possession de la perception des droits de passage sur ce point. N'ayant aucune connaissance du décret impérial du 17 octobre dernier sur lequel se fondent les dispositions faites par le contrôleur des Droits Réunis, je vous prie de vouloir bien m'en faire donner connaissance, l'Empereur ne voulant sans doute pas entrer en jouissance d'une branche des revenus de Wesel, sans avoir pris possession de la ville entière, qui est encore à ma disposition.

Archives du prince Murat. D. 174. 1.

2982. — MURAT A CHAMPAGNY [2]

Paris, 15 janvier 1808.

Au ministre des Relations Extérieures.

Monsieur le ministre, je vous adresse copie d'un ordre donné par le contrôleur principal des Droits Réunis de l'arrondissement de Clèves que vient de me faire passer mon ministre des Finances.

[1] Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet, né à Neukirch, près de Sarreguemines, le 5 juillet 1776, conseiller au Parlement de Grenoble en 1785, volontaire en 1792, préfet de la Manche en 1801, préfet de Seine-et-Oise le 31 mars 1804, directeur général des Ponts et Chaussées le 3 mai 1806.

[2] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CXCV.

Je vous prie pour la dernière fois et je suis fâché de tous les embarras que je vous donne et du dégoût que mes démarches réitérées peuvent occasionner à S. M., de faire finir une fois pour toutes, les réclamations qui pourraient s'élever au sujet de Wesel, d'Huyssen et de Sevenaer. On s'empare successivement des différentes branches des revenus de Wesel, et je ne pense pas que ce soit là l'intention de Sa Majesté, puisque la cession de Wesel, avec tous ses droits, tient à un traité qui n'est pas encore ratifié par elle.

Les commissaires de Hollande sont encore à Düsseldorf, ils insistent sur la réunion de Huyssen et Sevenaer, en disant que le traité de cession a été ratifié par S. M.. Comme cette cession tient à un traité qui n'est pas encore ratifié, je réitère les ordres pour qu'on n'entre en aucune espèce de négociation avec ces commissaires. Les députés de Münster, Lamarck et Lingen que S. M. avait autorisés à se rendre à Paris, viennent d'y arriver pour implorer la clémence de Sa Majesté et pour le prier de faire cesser toutes les incertitudes. Selon les diffèrents bruits qui courent chez eux, ils doivent appartenir à la Hollande, à la Wesphalie, au Grand-Duché de Berg. Cet état d'incertitude entrave toute espèce d'opérations et de spéculations commerciales, m'empêche d'arrêter mon budget pour 1808, arrête la marche de la conscription et me met dans l'impossibilité de solder un régiment de cavalerie de 400 hommes que je n'ai levés que sur la promesse formelle de Sa Majesté que ces pays m'appartiendraient. Si cet état de choses durait plus longtemps, je me verrais forcé de licencier ce corps. Il m'est si pénible de revenir si souvent sur ces affaires que je vous prie de déclarer à S. M. que c'est pour la dernière fois qu'il en entendra parler.

Affaires étrangères. France. 1797. 196-197
et Archives du prince Murat. D. 174. 1.

2983. — MURAT A AGAR

15 janvier 1808.

Je renvoie aujourd'hui au ministre de France, Bourienne, à Hambourg, le traité des postes, muni de ma ratification. Écrivez à M[r] Dupreuil de chercher à négocier une semblable cession et pour un plus long temps, s'il est possible, avec les villes de Lubeck et de Brême.

D. 173. 2.

2984. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

15 janvier 1808.

Écrivez au ministre du Roi de Hollande que vous avez ordre exprès de ma part de ne fournir que le logement aux troupes de S. M. H., et qu'en conséquence vous l'invitez à envoyer des commissaires pour procurer des vivres et des fourrages aux troupes et qu'à moins d'ordres contraires de moi, il veuille les prévenir qu'il ne doit rien leur être fourni que le logement.

D. 173. 2.

2985. — MURAT A AGAR

15 janvier 1808.

Je viens de réclamer contre la prise de possession des droits de péage du pont volant devant Wesel, me fondant sur ce que cette cession ne doit avoir lieu qu'avec celle de la ville de Wesel, qui ne doit être faite qu'à la ratification d'un traité qui a été fait à cet égard.

J'ai également écrit au ministre des Relations Extérieures sur les instances de la Hollande pour la prise de possession de Malbourg, d'Huyssen et Sevenaer.

Les députés de La Marck sont arrivés. Je viens d'écrire au ministre des Relations Extérieures de les recevoir et d'engager enfin Sa Majesté à faire cesser les malheurs de la guerre qui pèsent, même au milieu de la paix, sur ce malheureux pays. J'espère que toute cette affaire sera bientôt terminée. J'ai vu avec peine figurer parmi ces députés M. d'Elberfeld et de Dawstein. Ces deux messieurs sont mes sujets. Que voulez-vous qu'on pense de les voir ici au milieu d'une députation, qui peut-être vient m'offrir deux pays qui leur sont étrangers!

Il faut enfin que tous les sujets de différents pays soumis à différents princes se prononcent et déclarent leur domicile et le prince sous les lois duquel ils veulent vivre. Il est ridicule de voir des sujets du Comté de La Marck siéger aux États de Berg, ayant ensuite le droit d'aller siéger parmi les États des autres souverains.

D. 173. 2.

2986. — MURAT A AGAR

15 janvier 1808.

Je reçois avec votre lettre du 9 janvier la note de l'envoyé de Hollande sur la demande qu'il a formée pour les échanges de quelques pays voisins de la Hollande. Vous avez bien fait de ne pas lui en accuser réception par écrit. Cet envoyé aurait dû commencer par vous donner communication de ses pleins pouvoirs et d'une lettre du Roi annonçant sa mission auprès de moi. Si ses pleins pouvoirs sont en règle, vous m'en enverrez copie, mais en attendant, je vais réitérer que le ministre des Relations Extérieures a ordonné de la part de Sa Majesté au ministre de Hollande à Paris de faire suspendre toute espèce d'entrave pour la prise de possession de Huyssen et Sevenaer. Vous aurez à lui faire connaître cette décision.

D. 173. 2.

2987. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

15 janvier 1808.

Au ministre de l'Intérieur.

Monsieur le ministre, je n'ai pu que voir avec une très grande surprise que Mr d'Elberfeld se trouvait au nombre des députés de La Marck et de Münster qui se rendent à Paris. Il y avait certainement dans ces deux pays assez de personnes distinguées pour former une députation, sans y introduire un de mes sujets; on pourra croire que les nobles de Münster et de La Mark ne sont venus qu'avec répugnance, ou que j'ai eu recours à ce moyen pour compléter une députation et lui donner plus d'éclat; on pourra croire enfin que le vœu qu'ils viennent déposer aux pieds de Sa Majesté n'est pas réellement le vœu volontaire et unanime des habitants de ces pays.

Vous ferez passer dans l'escadron de mes gardes en qualité de lieutenant Mr Charinet, déjà sous-lieutenant dans le corps.

Vous aurez soin qu'à l'avenir on ne donne aucun congé et que l'on ne fasse aucune promotion sans mon ordre exprès. Vous en donnerez avis aux bataillons de guerre.

Par votre lettre du 8 du courant, vous m'envoyez la liste de plusieurs officiers de Münster, La Mark et Tecklembourg qui demandent à entrer à mon service; je vous autorise à recevoir tous ceux

d'entre eux qui n'ont pas plus de quarante ans. Le plus ancien des deux officiers d'artillerie sera chargé d'organiser une compagnie de canonniers de cinquante hommes dont les dix-huit qui sont, tant aux bataillons de guerre qu'à Düsseldorf, formeront le noyau. On choisira, pour compléter cette compagnie, dans la conscription les hommes les plus robustes et les plus aptes à cette arme. Les officiers qui demandent à passer dans l'infanterie serviront à complèter les officiers des 3e et 4e bataillons, et si l'organisation du régiment des chevaux-légers est achevée, les trois officiers qui demandaient à y entrer, remplaceraient les officiers qui sortent de la gendarmerie; et que je destine à y entrer lorsque vous m'aurez envoyé le projet d'organisation de cette arme que je vous ai demandé. Aucun de ces officiers ne pourra y entrer qu'avec le grade qu'ils ont maintenant.

Monsieur le général Marx vous remettra un état de tous les capitaines avec des notes de leurs services, de leur conduite et de leurs talents militaires. Je vous autorise à faire prendre pour la remonte du régiment des chevaux-légers les dix-huit chevaux qui ont déjà été signalés. Le remboursement en sera opéré dans mes caisses par la caisse des remontes, d'après l'estimation qui en a été faite.

Vous m'avez souvent demandé des ordres pour la vente de quelques vieux chevaux. Je suis étonné que Mr le général Marx, officier de cavalerie consommé, vous ait proposé une semblable mesure. Demandez-lui avec quels chevaux il dressera ses recrues, et leur donnera les premières leçons? ne lui faut-il pas de vieux chevaux? Si le corps était obligé de faire une longue route, quels seraient les chevaux, des vieux ou des jeunes, qui y résisteraient le plus; ainsi qu'il ne soit donc plus question de vente de chevaux de réserve, jusqu'à nouvel ordre.

Je désire que vous donniez des lances à tout mon régiment, d'après le modèle qu'a dû rapporter de Koenigsberg Mr le major du régiment.

Je viens de lire un des derniers numéros du *Courrier du Bas-Rhin;* son rédacteur rend compte de l'ouverture d'une académie de musique; il s'exprime en ces termes : « Les ministres et *leurs illustres familles* l'ont honorée de leur présence. » Je vous prie de lui demander de quels termes il se servira lorsque la famille Grand-Ducale assistera à cette cérémonie. Je suis fort étonné que Mr Hazzi qui doit être le censeur des gazettes permette de semblables inconvenances.

Vous me rendrez compte des emplois vacants des différents grades dans le régiment d'infanterie.

Je viens d'écrire aux différents ministres pour rétablir l'ancienne route d'étape.

R. X, p. 92.

2988. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

15 janvier (1808).

Mon Cousin, sur l'avis que je donnai à Finkenstein à Votre Altesse que, sans votre ordre, on s'était permis de changer les lieux d'étape de Münster sur Wesel, vous ordonnâtes qu'ils seraient rétablis comme ils avaient existé, depuis que l'armée avait passé le Rhin. Votre décision a été exécutée jusqu'à ce jour.

Je viens d'être informé à l'instant que le gîte de Dorsten (pays d'Arenberg) venait d'être fixé sur Schornbeck (Grand-Duché de Berg) où il n'existe aucune espèce de magasin et où cependant les habitants sont obligés de nourrir les militaires qui passent. Ce bourg, me rend-on compte, est si petit et si pauvre que pour peu que cet état de choses continue, les habitants seront réduits à la mendicité, tandis que par une disposition bienfaisante de Sa Majesté, annoncée par le directeur de l'administration de la Guerre, l'étape devrait leur être fournie à Dorsten, ville extrêmement commode, et où, par conséquent, ils n'auraient pas été à la charge des habitants. Je prie donc V. A. de donner des ordres pour que le gîte de Dorsten soit maintenu, et que l'ancienne route d'étape, telle que vous l'avez ordonnée, soit suivie.

Je dois fixer votre attention et vous prie d'invoquer l'autorité de l'Empereur sur un article non moins important pour mon pays. On vient d'annoncer comme très prochain le retour de l'armée de Hollande, elle doit traverser mes États. Mon ministre de l'Intérieur s'est adressé au ministre de la Guerre de S. M. H. pour le prévenir que le pays était dénué de subsistances et hors d'état d'en fournir, et qu'en conséquence, il l'invitait à envoyer sur les lieux de passage des troupes hollandaises, des commissaires chargés d'assurer les vivres et les fourrages. Ce Gouvernement a répondu d'une manière évasive, et comme il ne peut pas entrer dans l'intention de S. M. de me forcer à nourrir les troupes du Roi de Hollande, et que je n'y suis pas disposé, je vous prie de prendre les ordres de S. M. et de faire écrire au Gouvernement hollandais qu'il doit se procurer les

vivres pour le retour de l'armée sur le territoire du Grand-Duché de Berg.

Je vous préviens qu'en attendant votre réponse, je donne ordre de ne fournir que le logement aux troupes hollandaises. Il serait fort extraordinaire que le Roi de Hollande voulût me forcer à nourrir ses troupes, tandis que l'Empereur des Français m'a fait rembourser les dépenses faites pour les troupes françaises. De quel droit et depuis quand le Roi de Hollande voudrait-il me forcer à nourrir ses troupes?

D. 177. 2.

2989. — JOSEPH NAPOLÉON A LETITIA MURAT

Persano, le 17 janvier 1808.

Ma chère Letizia, je reçois ta lettre et je suis bien content que tu te rappelles de moi qui t'aime bien, parce que ton papa m'a dit à Venise que tu étais toujours aussi sage que lorsque j'étais à Paris. Nononcle l'Empereur m'a dit que tu étais bien jolie et qu'il t'aimait bien. J'ai été très content de tout cela, je le serai bien aussi si tu penses quelquefois à moi, si tu aimes tes cousines Zenaïde et Lolotte autant que moi qui suis ton parrain et qui ai vu ta maman aussi petite qu'elle t'a vue. T'aime. Je veux aussi que tu embrasses bien pour moi Achille, Lucien et Louise, et que tu leur dises que je les aime bien, et que quand j'arriverai à Paris, je les embrasserai et leur apporterai de jolis joujoux.

Ton oncle,

JOSEPH.

Archives du prince Murat. D. 529 *bis*. 1.

2990. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

20 janvier (1808).

Au ministre de l'Intérieur de Berg.

Monsieur le ministre, je vous renvoie revêtus de ma signature les projets de décrets que vous m'avez envoyés pour les villes.

Etant sur le point de terminer la cession de Wesel à la France, si vous n'avez pas encore organisé la cession de cette ville à la France, vous la suspendrez.

Vous ne donnerez aucune suite à l'événement qui a eu lieu au bal du Casin. C'est une affaire malheureuse qu'il faut faire en sorte d'éteindre le plus tôt possible.

J'ai reçu votre demande sur la réclamation de Mr Smith, je crois devoir ajourner toute décision jusqu'à la nouvelle organisation du territoire du Grand-Duché.

D. 172. 2 *bis.*

2991. — MURAT A CHAMPAGNY

Paris, le 20 janvier 1808.

Monsieur le ministre, j'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien m'annoncer que S. M. l'Empereur et Roi vous permet de signer le traité dont il avait daigné approuver le projet. J'ai l'honneur de vous adresser M. le comte de Westerholt, mon grand-écuyer, auquel je viens de faire délivrer des pleins pouvoirs à cet effet. Le comte de Westerholt est l'une des personnes les plus distinguées et les plus recommandables de mon Grand-Duché; j'espère que le choix que j'ai fait de lui dans cette circonstance sera agréable à Sa Majesté.

Je vous remercie du soin que vous avez bien voulu prendre pour accélérer l'issue de cette négociation et je vous prie de croire à toute ma gratitude.

Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Affaires étrangères. France. 1797. 199
et Archives du prince Murat. D. 171. 3.

2992. — MURAT AU COMTE DE WESTERHOLT[1]

Paris, 20 janvier 1808.

A monsieur le comte de Westerholt.

Nous confiant entièrement dans la fidélité à notre personne et le zèle pour notre service de M. le comte de Westerholt, notre grand-écuyer, nous lui avons donné et donnons par les présentes, plein et absolu pouvoir et mandement spécial pour, en notre nom et avec

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CXCVII.

telle personne également munie de pleins pouvoirs en bonne et dûe forme de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, négocier, arrêter, conclure et signer tels traités, conventions et articles qu'il avisera bon être; promettant de tenir ferme et stable, accomplir et exécuter ponctuellement tout ce que le dit plénipotentiaire aura promis, stipulé et signé en vertu des présents pouvoirs, et conformément aux instructions qu'il a reçues, comme aussi d'en faire expédier des lettres de ratification et de les faire délivrer pour être échangées dans le temps dont il sera convenu.

Donné à Paris, le vingt janvier de l'an 1808.

Affaires étrangères, France. 1797.

2993. — MURAT A NAPOLÉON[1]

18 janvier 1808.

Sire, lorsque je fis exécuter les ordres de V. M. de rendre au Prince Primat les revenus de l'octroi du Rhin, il fut fait entre lui et moi un traité, basé sur le Recès de l'Empire, pour m'indemniser de cette perte. Depuis cette époque le Prince Primat s'est refusé à payer l'indemnité convenue, parce qu'il voulait être payé de ce qui lui revenait pendant le temps que j'avais joui seul du revenu de l'octroi. Il avait raison, mais je dois penser que M. Agar, en se refusant à payer, a jugé qu'il remplissait les ordres de V. M. en faisant acquitter successivement ce qui est dû au Prince Primat par des retenues qu'on exercera sur le quart des produits de l'octroi qui m'est accordé comme indemnités. Si tel a été le motif qui a dicté sa conduite, il paraîtra moins condamnable aux yeux de V. M.

Sire, les ordres que vous m'avez donnés hier au soir vont être exécutés, mais permettez-moi de vous prier de me donner des ordres positifs : 1° Je demande que les sommes qui ont été perçues dans le Grand-Duché de Berg, et dont la moitié revient à la France, soient acquittées jusqu'à fin de paiement sur le quart du revenu de l'octroi qui me revient d'après le traité, et du moment que je me serai acquitté, ce quart me sera exactement payé d'après les stipulations du même traité; 2° J'ai besoin de savoir si V. M. entend aussi

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CLXXIX.

me faire rembourser la moitié de ce qui a été perçu dans le duché de Clèves. Si V. M. l'ordonne, votre ordre sera exécuté; mais je ne le pense pas, puisque le roi de Prusse n'avait jamais consenti à se dessaisir de ce revenu, et n'avait jamais reconnu jusqu'à mon arrivée les articles du Recès de l'Empire concernant l'octroi de navigation. Le Prince Primat n'y a donc droit que du moment où, en vertu de vos ordres, je m'en suis dessaisi. Je n'attends que la décision que je sollicite de V. M. pour faire partir mon courrier.

Affaires étrangères. France. 1797. 173.

2994. — MURAT A AGAR

20 janvier 1808.

Au ministre des Finances.

M. le ministre, je reçois votre lettre du 15 janvier. Je ne puis qu'approuver votre proposition de faire verser dans les caisses de M. Scitivaux, trois mois à l'avance, les fonds qui seront destinés pour mon service. Mais je préférerais par-dessus tout l'arrangement que vous me proposez avec quelques banquiers du Grand-Duché, dût-il m'en coûter plus qu'avec le Trésor de France, parce que ce moyen mettrait fin à l'exportation du numéraire. Faites tout votre possible pour arriver à ce but.

Écrivez de ma part à M. Dupreuil et faites-lui sentir de nouveau l'importance de négocier la cession du bureau des villes de Brème et de Lubeck. Dites-lui qu'il aura incessamment une nouvelle organisation à faire pour le pays de La Mark, Münster, Tecklemburg et Lingen; qu'il continue à empêcher avec le plus grand soin toute correspondance avec l'Angleterre.

J'espère pouvoir vous annoncer, sous peu de jours, la conclusion du traité qui réunit au Grand-Duché Münster etc.

J'ai reçu votre rapport sur le travail de la commission relativement à la liquidation de l'octroi. J'ai lieu d'être surpris des difficultés nouvelles que font naître les agents du Prince Primat pour l'exécution du traité qui a été conclu à Fontainebleau.

J'en ai déjà parlé au comte de Ben... qui n'a pas encore votre lettre à ce sujet, en lui disant que j'étais persuadé que S. A. E. ne signait des traités que pour les exécuter. Je vais écrire au ministre de l'Intérieur pour l'acceptation des 40 000 francs que nous doit la

caisse du Prince Primat en complément de celle que nous devons nous-mêmes à la caisse française. Cela me paraît devoir être si indifférent pour la caisse française, la créance du Prince Primat offrant assez de garanties, que j'espère que ce ministre ne fera plus de nouvelles difficultés.

Continuez à négocier avec le commissaire hollandais pour la cession des districts qu'ils désirent acquérir, mais que rien ne soit écrit et tout verbalement. Vous m'enverrez néanmoins le résultat de toutes vos conférences et je vous autoriserai à conclure définitivement, lorsque le moment favorable sera arrivé.

X. ont banque (*sic*). Cela devrait vous amener naturellement à la création d'une banque à Düsseldorf. Consultez à cet égard les négociants et s'il doit en résulter de grands avantages, vous baserez un projet de décret sur celui qui existe en France pour le même établissement, Mont de Piété, Chambre de commerce, etc. Je désire une loterie, envoyez un projet de décret sur cet établissement.

Sur ce... etc.

Les 600 000 francs que vous m'annoncez ne suffiront pas pour payer les anciennes dettes, et en second lieu, vous n'envoyez pas la somme mensuelle pour les dépenses courantes, conformément au budget. Vous la ferez donc payer, ainsi qu'une somme de 300 000 francs, dans le courant de février, pour achever d'éteindre toutes mes dettes anciennes.

Archives du prince Murat. D. 173. 3.

2995, — MURAT A CRETET

21 janvier 1808.

Au ministre de l'Intérieur de France.

Monsieur le ministre, mon ministre des Finances vous a exposé que par le résultat de la liquidation terminée entre mes commissaires et la caisse spéciale de l'octroi de navigation du Rhin, il restait dû à la France la somme de 118 231 fl. 5. 3. et il vous a proposé pour le paiement de cette somme, celle de 77 871 fl. 24. 3. dont je suis redevable envers la caisse générale et celle de 40 359 fl. 40 que S. A. le Prince Primat a reçue de trop depuis le moment où les bureaux de l'octroi lui ont été remis. J'apprends avec surprise que par la réponse que vous avez bien voulu faire à cette proposition, vous avez demandé que je payasse seul ce qui

reste dû à la caisse générale. Quand la créance du Prince Primat ne serait pas aussi solide qu'elle l'est effectivement, je ne pense pas, d'après les termes de la convention qui régit l'octroi, que je puisse jamais être obligé à l'acquitter, et d'ailleurs les intérêts de la France, ceux de S. A. et les miens étant irréparablement unis dans cette affaire, je ne puis me libérer et régler des comptes définitifs avec une des parties sans y faire intervenir la troisième et établir ainsi une décharge générale. Je vous prie de vouloir bien aplanir cette difficulté qui n'aurait pas dû exister et de prendre pour le complément de la somme qui reste dûe, celle dont le Prince Primat reste redevable. Cette mesure n'offre aucun inconvénient pour la France et lève entièrement des difficultés que nous sommes tous également intéressés à voir cesser.

Archives du prince Murat. D. 170. 1.

2996. — MURAT A AGAR

22 janvier 1808.

Au ministre des Finances.

Monsieur le ministre, j'attends le travail que je vous ai demandé, quoique je doive présumer que peut-être vous aurez différé jusqu'à la prise de possession du pays de Münster, etc. qui doit avoir lieu au 1er mars.

Je désire que vous vous procuriez la constitution du royaume de Westphalie, qu'il en soit donné connaissance à mon Conseil d'État et qu'il en soit adopté tout ce qui peut convenir au Grand-Duché, comme, par exemple, la formation des États, la conscription, la noblesse, le Code civil, le système monétaire, la division territoriale, le clergé, l'organisation des tribunaux, etc [1].

[1] « Ce serait commettre une erreur, écrit M. Schmidt (*le Grand-Duché de Berg*, p. 62), et se laisser éblouir par l'illusion des mots, que de parler gravement des réformes de Murat, des idées de Murat. Murat personnellement, on l'a vu, n'avait pas d'idées précises sur les besoins des pays qui lui étaient confiés, ni sur les réformes qu'il serait nécessaire d'y introduire. » Il semble, d'après les lettres inédites que nous publions ici qu'il faille atténuer un peu la rigueur de ce jugement; et Murat peut revendiquer pour lui une part des louanges que Beugnot adressait à Agar en 1809, en reconnaissant qu'il avait, dans le Grand-Duché de Berg, « abondamment semé le germe de tout bien. »

Vous sentirez, ainsi que le Conseil d'État, qu'il nous importe de nous mettre en harmonie avec la constitution des royaumes qui nous environnent.

Je désire que vous me présentiez d'après ces bases un projet de constitution additionnel, et cela le plus promptement possible, désirant la faire publier en même temps que je prendrai possession de mes nouveaux États.

Vous m'enverrez pour le 25 mars prochain 150 mille francs destinés à acquitter des dépenses extraordinaires.

D. 173. 4.

2997. — MURAT A NAPOLÉON

23 janvier 1808.

SIRE,

Permettez-moi de mettre sous les yeux de Votre Majesté un rapport qui vient de m'être adressé par le ministre de l'Intérieur de mon Grand-Duché sur les fatales conséquences du décret qu'elle a rendu à Turin le 28 décembre 1807. Elle y verra que la mesure qu'elle a adoptée relativement à la prohibition dans son royaume d'Italie des objets de coton manufacturés ailleurs qu'en France, cause inévitablement la ruine de tous les fabricants de mes États et le désespoir de toutes les classes. Si Votre Majesté ne daignait écouter ma réclamation et les justes prières de tous les habitants du Grand-Duché, un pays qui est honoré de sa protection spéciale, qui fait partie de son empire, qui compte autant d'admirateurs et de zélés sujets que d'habitants, serait réduit à la plus déplorable misère.

Je vous en conjure, Sire, veuillez rendre l'existence et le bonheur à un nombre considérable de pères de famille et d'ouvriers qui, à l'exemple du Souverain que vous leur avez donné, vous comblent chaque jour de bénédictions et rivalisent tous d'amour pour votre personne.

Je viens d'adresser une lettre plus étendue à ce sujet à M. Aldini, votre ministre secrétaire d'État, qui demandera à Votre Majesté la permission de lui présenter un rapport sur cette affaire, dont dépend le sort de mon Grand-Duché.

Je suis avec un profond respect, etc.

D. 169. 7.

2998. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

23 janvier 1808.

Au ministre de l'Intérieur de Berg.

Monsieur le ministre, je viens de recevoir votre lettre du avec le rapport sur le décret de Sa Majesté concernant la défense d'importer dans le royaume d'Italie des toiles de coton de mon duché. Je me suis pénétré sans peine de l'affliction qu'a dû occasionner dans les places de fabrication de mon duché la nouvelle de cette mesure. Je me suis empressé d'écrire au ministre d'État d'Italie et à Sa Majesté, je ferai connaître leur réponse aussitôt qu'elle me sera parvenue.

Sur l'état de formation du régiment je ne vois pas les noms des officiers qui sortent de la gendarmerie. Dites-moi positivement si c'est parce que je vous ai mandé que je les destinais à rentrer dans leur arme qu'il n'en est pas fait mention. Je vous autorise à choisir cent hommes propres à l'arme de la cavalerie parmi les conscrits que vous êtes occupé de lever, que vous ferez entrer dans le régiment des chevau-légers.

Comme il va être frappé une réquisition de chevaux dans toutes les provinces conquises, à compte sur les contributions, je vais faire mon possible pour obtenir de Sa Majesté que ceux qui devraient être fournis par La Mark, Münster, etc. soient donnés à mon régiment; par ce moyen je n'aurais plus besoin d'acheter des chevaux de remonte.

D. 173. 14.

2999. — MURAT A ALDINI

(23 janvier 1808.)

M. le ministre secrétaire d'État, S. M. l'Empereur et Roi, par son décret daté de Varsovie le 12 janvier 1807 avait daigné assimiler les produits des fabriques de mon Grand-Duché à ceux des manufactures françaises, et en permettre la libre importation dans son royaume d'Italie. J'ignore quels motifs ont pu décider S. M. à révoquer cette bienfaisante disposition et à prohiber par son décret du 28 décembre 1807 l'entrée dans ses États d'Italie des objets de coton manufacturés ailleurs qu'en France. Un coup plus funeste ne pouvait être porté au commerce de mes États, et si l'Empereur qui m'a accoutumé à ses bontés, se refusait aujourd'hui d'écouter

les réclamations que je vous prie de lui présenter en mon nom, les manufactures de mon Grand-Duché se verraient sous peu de jours totalement ruinées, et des milliers d'ouvriers seraient réduits à la mendicité. Les fabricants de mes Etats pleins de confiance dans le décret favorable que Sa Majesté avait bien voulu accorder à mes sollicitations et à leurs besoins, avaient redoublé de zèle et d'activité, perfectionné leur industrie et augmenté considérablement leurs travaux. Si le seul débouché qui restait à leurs produits est fermé, la classe la plus intéresssante et l'une des plus nombreuses de mes sujets est réduite à la misère et au désespoir. J'ajoute qu'il y a dans ce moment pour près d'un million de marchandises en route et que si elles sont obligées de rétrograder, il en résultera des pertes immenses pour les fabricants et infailliblement des banqueroutes considérables. Je réclame donc tout votre intérêt dans une circonstance aussi importante pour mon Grand-Duché et je vous prie de présenter le plus tôt qu'il vous sera possible mes justes réclamations à Sa Majesté. J'ose espérer de son inépuisable bienveillance qu'elle daignera adoucir une mesure qui porte un coup mortel au commerce de mes Etats.

Peut être que le rapport du décret de Sa Majesté du 28 décembre 1807 a été provoqué par les réclamations du commerce de la Suisse qui a allégué que les matières premières des objets manufacturés dans mes Etats étaient d'origine étrangère. Certainement les cotons ne croissent pas dans mon Grand-Duché, mais je ne vois pas pourquoi le gouvernement italien, d'après cette allégation et les réclamations des Suisses, a pu vouloir priver mes sujets d'une faveur que leur avait accordée Sa Majesté. Mes Etats sont plus particulièrement que la Suisse sous la protection de l'Empereur et l'honneur que j'ai de le servir et de faire partie de sa famille peut décider Sa Majesté à m'accorder des grâces spéciales que ne partageraient point des nations seulement alliées.

Sur ce, je prie..., etc.

D. 171. 4.

3000. — TRAITÉ CONCLU ENTRE L'EMPEREUR NAPOLÉON ET JOACHIM, GRAND-DUC DE BERG

(Paris, 23 janvier 1808.)

Napoléon, par la grâce de Dieu et les Constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du

Rhin, ayant examiné le traité conclu, arrêté et signé à Paris, le 21 janvier 1808, par M. Jean-Baptiste Nompère de Champagny, notre ministre des Relations Extérieures, en vertu des pleins pouvoirs que Nous lui avons conférés à cet effet, avec M. le comte Maximilien de Westerholt-Gisenberg, Grand Ecuyer de Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg, également muni de pleins pouvoirs, duquel traité la teneur suit :

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, voulant disposer pour le plus grand avantage de la France et au profit de Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg de quelques unes de ses conquêtes en Allemagne, des plénipotentiaires ont été nommés de part et d'autre, savoir :

Par Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin,

M. Jean-Baptiste Nompère de Champagny, ministre des Relations Extérieures, Grand Aigle de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne de fer, Grand Croix de l'ordre de la Fidélité de Bade et de Saint-Joseph de Wurtzbourg;

Et par Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg, M. le comte Maximilien de Westerholt-Gisenberg, son Grand-Ecuyer, chevalier de l'ordre de St-Georges de Bavière.

Lesquels après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants :

Article premier.

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, voulant faire une chose gracieuse et avantageuse pour la Princesse Caroline, sa sœur, voulant aussi reconnaître les services qui lui ont été rendus par Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg et de Clèves, donne en toute propriété et souveraineté à sa dite Altesse, pour être réunies à son Grand-Duché et possédées au même titre :

1° Les seigneuries d'Elten, Essen et Werden;

2° Le comté de La Marck avec la partie des ville et territoire de Lippstadt, ayant appartenu à Sa Majesté le Roi de Prusse;

3° La Principauté de Münster avec Cappenberg;

4° Les comtés de Teklenbourg et de Lingen;

5° Le comté de Dortmund.

A l'exception toutefois des territoires, occupations de territoires et des domaines, s'il y en a, qui ayant appartenu aux Principautés et Comtés susdits, en seraient entièrement séparés et se trouve-

raient situés dans les pays soumis à la souveraineté d'autres États confédérés du Rhin.

Art. 2.

Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg sera mis en possession des dites Principauté, Comtés et Seigneuries par des commissaires de Sa Majesté Impériale et Royale, le premier mars de cette année; mais toutes les contributions extraordinaires frappées sur lesdits pays par l'intendant-général de l'armée, ainsi que les contributions ordinaires, à compter du premier jour de l'occupation par les troupes de Sa Majesté Impériale et Royale, jusqu'au jour de la remise, devront être préalablement acquittées, ou il devra être donné des sûretés suffisantes pour leur payement.

Art. 3.

Sa Majesté l'Empereur et Roi se réserve la moitié des domaines ayant appartenu au précédent possesseur des pays donnés par le présent traité, et généralement de toute propriété quelconque, qui, quoiqu'annexée à la Souveraineté, ne peut être séparée et possédée à titre privé.

Consent néanmoins Sa Majesté l'Empereur et Roi à ce que Son Altesse Impériale et Royale puisse, si Elle le préfère, fournir, comme équivalent de la moitié réservée, des domaines rapportant un revenu net annuel de deux cent cinquante mille francs, libres de toute hypothèque et de toutes charges autres que celles de l'impôt qu'ils supportent maintenant.

Art. 4.

Les dits domaines seront, en conséquence, exceptés de la mise en possession et administrés par des agents français jusqu'à ce que Sa Majesté en ait disposé.

Art. 5.

Son Altesse Impériale et Royale exercera sur les possessions de Bentheim Tecklenbourg et Rheda tous les droits de souveraineté, conformément à l'Acte de Confédération du douze juillet 1806.

Art. 6.

Sa Majesté l'Empereur Napoléon promet de compenser au Prince de Lippe-Detmolt la partie des ville et territoire de Lippstadt qu'il possède, afin d'en obtenir la cession en faveur de Son Altesse Impériale et Royale.

Art. 7.

Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg cède en

toute propriété et souveraineté à Sa Majesté l'Empereur Napoléon la ville de Wesel, avec un territoire de trois mille mètres autour de son enceinte, ainsi que les domaines et propriétés publiques que les dites ville et territoire renferment.

ART. 8.

Son Altesse Impériale et Royale s'engage à exécuter les stipulations des traités conclus entre la France et la Prusse le vingt-trois mai mil-huit-cent-deux et entre la France et la Hollande le quatorze novembre de la même année, concernant les territoires d'Huysen, Savenaer et Malbourg, que Sa Majesté le Roi de Hollande doit posséder aux termes desdits traités. Son Altesse Impériale et Royale promet en conséquence de nommer sans délai des commissaires qui se rendront à Wesel pour procéder avec ceux que Sa Majesté le Roi de Hollande désignera de son côté, au règlement des limites et aux arrangements qui doivent avoir lieu entre les deux États, suivant le traité du quatorze novembre mil huit cent deux. La tradition définitive des districts cédés sera effectuée aussitôt que ces arrangemens seront terminés, et dans tous les cas, dans trois mois au plus tard, à compter du jour de la signature du présent traité.

ART. 9.

Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Berg se conformera au traité de Tilsitt par lequel il est obligé de payer au chef actuel de la maison de Nassau Orange et après le décès de ce Prince, à la Princesse son épouse, si elle survit, un traitement annuel et viager de soixante mille florins de Hollande.

ART. 10.

Le contingent du Grand-Duché de Berg sera à l'avenir de sept mille hommes de toutes armes.

ART. 11.

Le présent traité qui doit rester secret sera ratifié le plus tôt possible et les ratifications en seront échangées à Paris dans le délai de huit jours, ou plus tôt si faire se peut.

Fait double à Paris, le vingt-un janvier mil huit cent huit.

Signé : CHAMPAGNY, MAXIMILIEN COMTE DE WESTERHOLT.

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus en tous et cha-

cun des articles qui y sont contenus, déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé et promettons qu'il sera inviolablement observé [1].

En foi de quoi nous avons donné les présentes signées de notre main, contresignées et munies de notre sceau impérial.

A Paris, le 23 janvier 1808, de notre règne le 4e.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :
Le ministre secrétaire d'État,
Hugues MARET.

Le ministre des Relations Extérieures,
CHAMPAGNY.

Vu par Nous Vice Grand Electeur Grand Chambellan, faisant les fonctions d'Archi-Chancelier d'État.

Archives du prince Murat. Traités, II.

3001. — MURAT A CHAMPAGNY [2]

Paris, le 24 janvier 1808.

Monsieur le ministre, je reçois la lettre par laquelle vous m'annoncez que, conformément au désir que je vous avais exprimé, vous avez bien voulu soumettre à l'approbation de l'Empereur la convention que j'ai conclue pour les postes de Hambourg. Vous m'informez en même temps que S. M. n'a pas cru devoir prononcer sur cet objet, jugeant nécessaire d'attendre qu'il puisse être statué sur les affaires générales de l'Allemagne. Je m'empresse de vous prévenir qu'aux termes de cette convention, je devais entrer en jouissance au 1er janvier de cette année, et qu'en conséquence je ne pouvais laisser passer l'époque fixée, sans envoyer ma ratification au Sénat de Hambourg. J'ai donc fait passer cette convention signée et scellée à Hambourg, et elle a obtenu de suite son entière exécution. Je n'ai pu croire qu'il y eût aucun inconvénient à terminer définiti-

[1] Cette pièce est écrite sur vélin et enfermée dans une reliure en velours vert, qui porte sur les plats un encadrement de broderies d'or et d'argent, aux quatre coins des aigles couronnées portant la foudre, et au centre l'initiale N entourée de palmes et d'étoiles, le tout brodé en or sur fond d'argent. Grand sceau de l'Empire pendant sur double cordon, enfermé dans une boîte en vermeil.

[2] Publiée par M. A. LUMBROSO, *Correspondance de Murat*, n° CXCVIII.

vement cette affaire, S. M. l'Empereur à qui j'en rendis compte m'ayant donné verbalement son consentement.

Archives des affaires étrangères.

3002. — MURAT A AGAR

28 janvier 1808.

Au ministre des Finances de Berg.

Monsieur le ministre, vous trouverez ci-joint le traité qui réunit au Grand-Duché de Berg les pays de Münster, La Mark, etc. dont je dois prendre possession au 1er mars. Des commissaires de Sa Majesté vont être nommés pour son entière exécution, cependant de votre côté, faites prendre tous les renseignements nécessaires pour qu'à cette époque, je puisse mettre en activité dans les pays réunis l'administration et la constitution du Grand-Duché, avec les changements que je vous ai chargé de puiser dans la Constitution de Westphalie et que vous devez m'adresser d'ici au 15 février. Je vous le répète, ces changements devront se porter sur une nouvelle division territoriale en départements et districts, sur les bases de celle établie en France et en Westphalie, bien entendu que le territoire et la population seront moindres qu'en France et de manière à ne former que six ou sept départements, sur l'adoption du Code Napoléon, du système monétaire, du système judiciaire, sur la noblesse, la conscription, les États et les clergés, en un mot pour tout ce qui peut en convenir au Duché de Berg. Je vous autorise pour cet effet à appeler au Conseil d'Etat quelques-uns des conseillers provinciaux de Münster, La Marck, Teklenbourg et Lingen pour avoir leur avis; ils n'auront au Conseil d'Etat que voix consultative. Je voudrais quelque article qui déclarât qu'en cas de mort et de minorité des enfants, la Grande-Duchesse serait régente.

Par ce traité, je cède à Sa Majesté 250 mille livres de rentes en domaines, libres de toute hypothèque, excepté de l'impôt. Prenez dès ce moment des mesures pour faire désigner tacitement des propriétés en capital de faire cette somme, de manière qu'au moment de la prise de possession, il n'y ait qu'à en faire la déclaration. Faites désigner le moins possible de grandes propriétés. Vous ne devez désigner que les propriétés isolées et de peu de conséquence.

Je suis informé que depuis l'entrée des Français dans le pays de

Münster, etc., on a suspendu les payements des employés et des pensionnaires et qu'on a employé les fonds qui étaient dans les caisses pour cet effet à une autre destination. Écrivez à l'intendant du 1[er] Gouvernement à Münster, faites-lui connaître le traité et faites-lui sentir combien il serait injuste de laisser plus longtemps ces employés et ces pensionnaires sans être payés, et que je suis étonné qu'il ait donné aux fonds faits pour cet objet une autre destination. Ecrivez-lui en termes flatteurs et que je compte beaucoup sur ses soins obligeants pour mettre fin à d'aussi justes réclamations et pour faire cesser entièrement celles qui sont élevées par les collecteurs de Tecklenbourg et de Lingen sur les 300 000 francs qui leur ont été imposés, au profit de la province d'Osnabruck qui a passé au royaume de Westphalie.

Prenez des informations sur toutes les branches des revenus et d'administration, ainsi que sur les différents employés prussiens. Vous sentez que je serais fort embarrassé, si je ne trouvais pas parmi eux des personnes que je pusse employer sur-le-champ et si j'étais obligé de recourir à des étrangers.

Jusqu'à ce moment vous avez dû suspendre le versement dans la caisse générale des pensions à Münster, des fonds destinés au payement des pensions des anciens employés de l'évêché de Munster, par les comtés de Horstmar, de Rheina et de Steinfurt. Je désire que vous leviez tout obstacle et que vous versiez votre quote-part. Ce bienfait disposera les esprits en ma faveur au moment de ma prise de possession.

J'espère qu'à présent vous n'éprouverez plus de difficultés pour l'envoi des dix jeunes gens que je destine à être mes pages et que vous en trouverez facilement dans les pays réunis, ainsi que des jeunes gens pour compléter l'escadron de ma garde.

Envoyez-moi la formule d'une lettre à écrire au chapitre d'Elten pour lui annoncer la nomination de la Princesse Letitia, ma fille, dans laquelle il sera dit que j'ai voulu donner à cette abbaye une preuve toute particulière de mon intérêt et de ma haute protection. Vous me désignerez un commissaire pour en faire prendre possession au nom de la Princesse [1].

Le traité que je vous adresse, ainsi que vous le verrez à la fin, doit être secret. Vous devrez vous borner à faire connaître à mon

[1] On trouvera, dans le *Journal de l'Empire* du 25 mars 1808, le récit de la prise de possession de l'abbaye d'Elten au nom de la princesse Letitia, par le conseiller provincial baron de Sensfeld d'Aspel, le 15 mars 1808.

Conseil d'État la cession pure et simple des Pays réunis à mon Grand-Duché, sans parler des conditions. J'attendrai avec impatience tout le travail que je vous ai demandé.

Si les commissaires du Roi de Hollande se trouvent encore à Wesel, vous pouvez leur dire qu'ils sont autorisés à se rendre à Düsseldorf pour y traiter définitivement de cet... (*La fin manque.*)

D. 173. 5.

3003. — MURAT A GODOÏ PRINCE DE LA PAIX

Paris, le 2 février (1808).

Mon Cousin, je profite du départ de Mr le Duc de Frias pour répondre aux dernières lettres que vous m'avez adressées. Depuis plus de quinze jours, je me suis constamment occupé de prendre les informations que vous désirez avoir, sans avoir pu parvenir à obtenir une réponse décisive. Enfin hier je profitai de l'instant du dîner de famille pour demander à Sa Majesté l'Empereur et Roi si Elle avait daigné s'occuper des affaires d'Espagne. S. M. me répondit *que* « *tout* [*était terminé et que le travail*] *avait été expédié* ». [1] Je vous répète littéralement les expressions de l'Empereur et je ne doute pas que les choses ne soient réglées au gré de V. A. S.

Sa Majesté daigna en même temps me charger de vous remercier de sa part des beaux chevaux que vous lui avez envoyés [et de vous exprimer combien elle était sensible à toutes vos attentions] [2].

Comme parmi les huit chevaux que vous envoyiez, il s'en est trouvé deux, les isabelles, que l'on n'a pas cru devoir offrir à l'Empereur, je les ai remplacés par deux des miens, et ainsi votre aimable présent n'a pas cessé d'être complet.

Je me fais un plaisir de saisir cette circonstance pour vous dire tout le bien que je pense de Mr le Duc de Frias. C'est un homme très aimable, plein de franchise et de loyauté, et qui s'est acquitté de sa mission à la satisfaction de S. M.. Je l'ai souvent vu pendant son séjour à Paris et il m'a inspiré une estime particulière.

Je vous prie, mon Cousin, de croire aux sentiments inaltérables d'attachement que vous m'avez inspirés et à mon désir constant de faire ce qui pourra vous être agréable.

Votre affectionné cousin.

D. 175. 4.

[1-2] [ ] passages raturés.

3004. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

(2 février 1808).

Au ministre de l'Intérieur du Duché de Berg.

M. le Ministre, je vous préviens que le traité qui réunit au Grand-Duché de Berg la principauté de Münster, vient d'être signé et les ratifications échangées, que je dois en prendre possession au 1er mars. Je charge le ministre des Finances de convoquer le Conseil d'État, de lui soumettre la constitution de Westphalie, d'en extraire tout ce qui peut être appliqué au Grand-Duché de Berg, et je lui désigne les articles sur lesquels je désire qu'il appelle plus particulièrement l'attention du Conseil. J'espère que les habitants du Grand-Duché verront dans cet agrandissement une nouvelle preuve de l'intérêt et de la bienveillance de Sa Majesté.

J'espère que maintenant vous n'éprouverez plus de difficultés pour trouver les dix jeunes gens que je destine à être mes pages, occupez-vous d'eux le plus tôt possible et faites-les partir pour Paris. Ils devront se conformer aux conditions qui ont été déjà prescrites. Vous trouverez également quelques jeunes gens de famille qui viendront augmenter mon escadron de la garde.

J'attends avec impatience le travail que je vous ai demandé sur l'organisation de la gendarmerie, envoyez-le moi le plus tôt possible.

Vous recevrez incessamment ma décision sur les nominations qui m'ont été soumises pour mon régiment d'infanterie, pressez vivement l'habillement des 3e et 4e escadrons du régiment de chevau-légers [1].

D. 172. 3.

3005. — MURAT AU PRINCE ANTOINE DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN [2]

5 février 1808.

Mon Cousin, je vous annonce avec une joie bien sincère le mariage du Prince d'Hohenzollern-Sigmaringen, votre fils, avec la

[1] *Catalogue Charavay*, juillet 1898, n° 288. — *Joachim Murat à Berthier*. Paris, 1er février 1808. — « ... Il le prie de demander à l'Empereur des chevaux de remonte pour son régiment de chevau-légers ainsi qu'un train complet d'artillerie de 12 pièces de canon. »

[2] Publiée en partie par le Cte MURAT, *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, p. 80.

Princesse Antoinette Murat, ma nièce [1]; je suis assuré que Votre Altesse partagera toute la satisfaction que j'en ai ressentie. J'ai été véritablement affligé de ne pouvoir vous exprimer l'année dernière combien j'étais sensible à la proposition que vous me faisiez d'une alliance entre nos maisons, mais je dus alors m'interdire de rien décider sans l'autorisation de S. M. l'Empereur et Roi, et je ne pus que prier le Prince, votre fils, de vous transmettre mes sentiments. La campagne qui s'ouvrit peu de temps après, éloigna encore un évènement que je désirais autant que Votre Altesse me témoignait le désirer elle-même. Il m'est bien agréable de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que cette heureuse union est conclue, et que Sa Majesté a bien voulu l'honorer de son approbation et de sa présence. Je ne doute point du bonheur de ma nièce, les heureuses qualités du Prince, votre fils, vos bontés que je vous demande pour elle et que vous ne lui refuserez pas, me sont un sûr garant de sa félicité future.

J'ai de mon côté l'assurance que par son attachement à ses devoirs, sa douceur, sa déférence pour vos conseils et son respect pour vos vertus, elle méritera votre estime et votre tendresse, et qu'elle fortifiera de plus en plus les liens intimes qui doivent désormais exister entre nos deux familles.

Je serai particulièrement flatté que vous me présentiez des occasions de vous témoigner le sincère attachement et la constante affection que je ne cesserai jamais de conserver pour Votre Altesse.

Votre affectionné cousin.

Archives du prince Murat. D. 175. 3.

3006. — MURAT A SON FRÈRE ANDRÉ MURAT

Paris, 9 février 1808.

Mon frère, je vous annonce que le mariage de ma nièce Antoinette avec le Prince héréditaire de Hohenzollern vient d'être célébré, j'adresse à M. Bastit la note de plusieurs pièces nécessaires

[1] *Journal de l'Empire.* — 8 février 1808. — « ... Jeudi dernier (4 février) S. A. Antoinette Murat, nièce du Grand-Duc de Berg et déclarée princesse la veille, épousa le prince de Hohenzollern. Il y eut à cette occasion au palais du Grand-Duc un bal magnifique que LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont honoré de leur présence. Cette fête, une des plus élégantes qui aient été données, offrait un coup d'œil enchanteur. On ne peut porter plus loin la bonté, la grâce et l'aimable obligeance de LL. AA. II. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Berg. »

pour compléter les actes de ce mariage. Vous vous entendrez avec lui pour que tous ces papiers soient en règle et qu'ils me parviennent le plus tôt possible. La mère d'Antoinette n'aura qu'à signer son consentement que j'envoie tout rédigé.

Antoinette est très heureuse et elle se fait aimer dans sa nouvelle famille. L'Empereur m'avait donné un témoignage bien précieux de sa bienveillance, en la nommant princesse avant son mariage.

M. Bastit vous fera connaître mon désir sur la conduite que vous devez tenir, ainsi que mes sœurs; vous me désobligeriez plus que je ne puis dire, si vous vous écartiez en la moindre chose de ce qu'il vous dira de ma part. Je ne veux absolument pas que personne de ma famille s'adresse directement ni indirectement aux ministres ou autres fonctionnaires publics pour leur faire des recommandations. Dites avec politesse à tous ceux qui s'adresseront à vous pour en obtenir, que vous ne pouvez rien faire par vous-même et que vous me ferez passer leur demande. Tous mes parents doivent répondre exactement la même chose.

Vos enfants se portent bien.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse ainsi que mes frères.

JOACHIM.

Archives de Mme la comtesse Murat.

3007. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

11 février 1808.

Au ministre de l'Intérieur du Duché de Berg.

Monsieur le ministre, j'ai reçu votre lettre du 17 janvier avec le tableau de la formation et organisation définitive de mon régiment proposées par le général Marx. Je vous les renverrai avec les changements que j'aurai cru devoir y opérer.

Je n'ai jamais dit au général Marx que je donnerais aux officiers qui entreraient dans mes troupes un grade supérieur à celui qu'ils occupaient au service des puissances étrangères. Ils doivent être fort heureux d'y être reçus avec le grade qu'ils apportent, ainsi M. de Thelosen qui était lieutenant en second, ne doit être que sous-lieutenant, et Mr de Nesselrode ne peut être reçu que lorsque les sept sous-lieutenants que vous me proposez comme surnuméraires seront devenus titulaires. Cet officier ne doit pas avoir longtemps à attendre, désirant prendre beaucoup d'officiers des chevau-légers pour les faire entrer dans la gendarmerie que je vais

organiser. M. de Rhech ne pourra être reçu lieutenant que sur la présentation de son brevet de ce grade. Il ne sera plus à l'avenir proposé à aucun emploi dans la cavalerie avant que les sept sous-lieutenants qui se trouvent à la fin de l'état, soient titulaires.

M. le maréchal Bessières m'a informé qu'on avait envoyé au général Marx toutes les lois et règlements concernant l'organisation et la solde des chasseurs de la garde, vous ferez payer mon escadron de la garde, ainsi que toutes mes troupes, sur le pied français, à compter du 1er janvier, comme je vous l'ai ordonné ; bien entendu que l'escadron de ma garde le sera, de cette époque, sur le pied des chasseurs à cheval de la garde de l'Empereur.

Je vous renvoie revêtu de mon approbation l'avancement demandé par le colonel Geither; les autres emplois vacants seront remplis par les officiers qui se trouvent dans mes nouveaux États et qui voudront entrer à mon service. Ils seront admis avec le même grade qu'ils avaient en Prusse, sur la présentation de leurs brevets, mais aucun ne sera reçu passé quarante ans. Je me réserve, jusqu'à nouvel ordre, la nomination à tous les emplois vacants, tant dans la cavalerie que dans l'infanterie.

Je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises pour maintenir le bon ordre au Casino, ainsi que votre détermination pour vider les prisons.

Je reçois avec plaisir la nouvelle que vous me donnez de l'arrestation de la bande de faux monnayeurs, qu'il en soit fait bonne et prompte justice.

J'écrirai au général Belliard et je lui ordonnerai de renvoyer au régiment Mr de Reinach et les huit chevau-légers qu'il a avec lui.

J'approuve le projet de la nouvelle route de Mulheim à Deutz, je désire qu'on s'en occupe sur-le-champ.

Faites connaître à Mr Hazzi mon mécontentement sur les articles peu convenables et déplacés qu'il se permet de faire insérer dans les journaux. J'ai trouvé surtout fort ridicule celui qui concerne la restauration du Casino.

Je vous adresse le nommé Villemain, ancien chasseur à mon service, vous le ferez entrer dans la gendarmerie que je vais organiser.

Je suis informé que des militaires se permettent de se marier sans avoir obtenu préalablement mon consentement, je vous préviens et vous ferez connaître que je renverrai de mes troupes tous ceux qui viendraient à se marier, sans avoir rempli cette obligation à mon égard.

Archives du prince Murat. D. 173.

3008. — MURAT A FRANÇAIS, DE NANTES

12 février (1808).

Monsieur le conseiller d'État, directeur des Droits Réunis, je m'empresse de vous faire passer copie d'un rapport que je viens de recevoir de mon ministre des Finances. Vous ne serez sans doute pas moins étonné que moi de l'injustice qui a dicté l'ordre de saisir le bac d'Emmerick avec ses agrès, si le fermier de ce bac ne remettait une partie de ce revenu. Vous sentirez sans doute combien il est inconvenant que des ordres supérieurs soient communiqués dans mon Grand-Duché par des agents subalternes français. Il me semble, et je vous connais assez pour être persuadé que vous serez de mon avis, que c'est par les chefs d'administration que tous les ordres de l'Empereur, ou les mesures prescrites par lui, doivent être communiqués dans mon Grand-Duché.

M. le conseiller d'État, il me répugne de penser que S. M. ait pu prescrire une mesure semblable, elle serait injuste si elle portait que la France a le droit de percevoir une partie des droits des bacs établis sur la rive droite et qui ont des communications avec la rive gauche, si vice versa elle ne prescrivait pas en même temps que le même droit serait exercé dans le Grand-Duché sur les bacs de la rive gauche qui ont des communications avec la rive droite.

Je vous prie donc, M. le Conseiller d'État, de me faire connaître positivement les intentions de Sa Majesté à cet égard, et d'ordonner à vos subordonnés dans le département de la Roer de ne plus faire communiquer les volontés de l'Empereur par leurs agents subalternes, car il me serait alors permis de ne pas les reconnaître.

D. 174. 2.

3009. — MURAT A AGAR

12 février 1808.

Au ministre des Finances.

Je viens de recevoir vos dépêches du 7. Avant d'avoir l'entrevue que vous désirez avec le Prince Primat, je désire que vous me fassiez passer le traité qui a été conclu à Fontainebleau avec ce Prince. Je pense qu'en le soumettant à la ratification de Sa Majesté en sa qualité de Protecteur de la Confédération, ce sera mettre fin à

toutes les petites tracasseries qui nous sont suscitées à cet égard.

Je viens d'écrire au conseiller d'État Français de Nantes, relativement au bac d'Emmerich, j'espère que cette affaire sera bientôt terminée.

Je viens d'écrire aussi au ministre des Relations Extérieures pour le prier de me faire connaître si Sa Majesté a nommé son commissaire pour prendre possession de la ville de Wesel et pour lui dire que je ne pense pas qu'il pût entrer dans les vues de l'Empereur de faire opérer cette prise de possession avant le 1er mars, époque où les indemnités pour la cession de cette place devaient m'être données. Dans tous les cas, je nomme M. de Sensfeld, conseiller privé de Clèves, mon commissaire pour la cession de cette place.

Il n'est jamais entré dans mes intentions d'exclure de mes pages les fils des premiers fonctionnaires de mon Duché. Vous pourrez donc m'envoyer tous ceux qui d'ailleurs réunissent les qualités exigées pour y entrer. Je vous observe que quatre ne suffisent pas, qu'il faut au moins en envoyer huit.

J'approuve les mesures que vous me proposez pour l'habillement des postillons des postes du Grand Duché.

Par votre lettre du 29 janvier, vous me prévenez que dans le courant de février, 950 000 francs seront versés dans les caisses de Mr Scitivaux. Vous pouvez supprimer, s'il en est temps encore, l'envoi des 150 000 francs que je vous avais demandés pour dépenses extraordinaires. Les fonds à fournir par mon Grand-Duché pour mon budget ont été fixés à 1 500 000 francs, il faudra donc envoyer une somme mensuelle de 125 000 francs. Au moyen des 300 000 que vous devez m'envoyer pour éteindre l'ancienne dette, je dois trouver les 50 000 francs pour parfaire celle de 125 000 pour les deux mois de janvier et février et couvrir les dépenses extraordinaires de 150 000 que je vous demandais pour le 25 du mois prochain.

A l'avenir vous adresserez vos lettres de change à Mr Lechat [1],

[1] Jean-Claude Lechat, fils d'un intendant et secrétaire du duc de La Vauguyon, né en 1762, entrait à 27 ans à la Direction de la Correspondance des Grandes Gabelles, où il resta de 1768 à 1791. Il fut ensuite liquidateur de la Dette des Émigrés jusqu'en 1800, et en 1803 chef de division à la préfecture de la Seine. (*Nouvelle revue rétrospective*, décembre 1900-mars 1901. Communication du Vte de Grouchy, qui a publié le *Journal de Lechat*.)

Lechat remplaçait Aymé en qualité d'intendant général de la Maison du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Berg. Aymé, qui avait rempli ces délicates fonctions depuis le 1er vendémiaire an XIII, présentait le 31 décembre 1807 à Murat un rapport sur sa gestion et demandait son quitus. Il ressort de ce

mon intendant. Nous avons déjà reçu la somme de 200 000 francs que vous m'annonciez avoir versés dans les caisses de Mr Scitivaux.

Par votre lettre du 31 janvier, vous m'annoncez l'arrivée de mon courrier. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de deux commissaires pour prendre possession des pays qui doivent m'être cédés, un seul doit vous suffire. Je donne approbation à la nomination du comte de Golstein et si deux étaient absolument indispensables, vous pourrez nommer le baron de Beveren.

J'attends aujourd'hui le retour de mon courrier.

J'ai parlé à Sa Majesté d'un traité de commerce, comme elle ne m'a point paru disposée de permettre un transit, il serait à désirer que vous puissiez m'adresser ici les bases sur lesquelles on pourrait traiter.

Rappelez-vous que dans aucun cas, vous ne devez remettre Huysen et Sevenaer à la Hollande qu'après avoir mis à compter du jour de la signature du traité, et que lorsque toute l'année de contributions sera rentrée.

Je donne mon approbation à la nomination du comte de Willich pour traiter avec le commissaire du roi de Hollande.

Toutes les observations que vous pensez devoir faire sur les dangers qu'il peut y avoir d'introduire sur-le-champ des innovations dans la constitution du Grand-Duché, telles que le code Napoléon etc., ne me paraissent pas fondées, c'est au contraire pour prévenir de grands inconvénients que je vous ai demandé un travail sur l'adoption de tout ce qui pourrait être extrait de la Constitution Westphalienne comme convenable à mes États. Qui vous a dit que S. M. n'ordonnera point dans mon Duché la Constitution Westphalienne telle qu'elle existe?

Je vous adresse un rapport et projet de décret sur l'organisation définitive de mes haras, il a été soumis aux inspecteurs des haras français; vous verrez les observations en marge. Je désire qu'il soit discuté sur-le-champ en conseil d'État et rédigé un projet de décret que vous me renverrez avant le 11 mars.

Archives du prince Murat. D. 173. 6,
et Archives de Düsseldorf.

---

document que pour l'année 1806 les recettes du Grand-Duc de Berg s'élevaient à 3 245 082 fr. 46 et les dépenses à 3 037 820 fr. 08; pour l'année 1807, les recettes se montaient à 4 838 339 fr. 07 et les dépenses à 4 617 196 fr. 65. (Archives du prince Murat. R. XLIII.)

Par décret du 30 janvier 1808, Aymé et Lechat furent nommés chambellans du prince Murat. (*Bulletin des Lois.*)

3010. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

12 février (1808).

Au ministre de l'Intérieur du Duché de Berg.

Monsieur le ministre, vous écrirez à M. le préfet de la Roer que vous allez me soumettre la proposition qu'il vous a faite de permettre une collecte dans les communes du Grand-Duché en faveur de l'Église réformée de Burschein et que vous lui ferez connaître ma décision quand elle vous sera parvenue. Mon intention formelle est de ne la point permettre.

Je consens à l'admission à mon service de M. de Warendorf, mais il n'y sera reçu qu'autant qu'il n'aura pas plus de quarante ans, et avec le grade qu'il justifiera avoir occupé dans les troupes prussiennes.

J'apprends avec peine les difficultés que l'on a rencontrées pour la levée de la conscription pour les comtés de Steinfurt et de Bentheim, et je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises pour amener ces comtés à l'obéissance.

J'ai reçu avec votre lettre du 24 janvier le rapport que je vous ai demandé sur l'organisation de la gendarmerie. Je crains que la somme de 246 150 francs soit insuffisante, attendu que dans la récapitulation de la dépense, il n'est nullement question des avances à faire pour l'habillement et la remonte de ce corps, et que vous ne me dites point si les 228 sous-officiers et gendarmes sont pour tout le Grand-Duché, y compris les pays réunis de Münster, etc.

Je viens de nommer le lieutenant colonel Fildemer, mon aide-de-camp, pour commander et organiser sous votre direction et celle du général Marx, ma gendarmerie. Il va partir incessamment, muni de toutes les lois et règlements sur l'organisation de cette arme, ce n'est donc que lorsque vous l'aurez entendu, que vous pourrez m'adresser définitivement le budget pour cette nouvelle dépense.

Je ne puis pas encore arrêter le projet d'organisation de mon régiment de chevau-légers que vous m'avez adressé, attendu que je prendrai plusieurs officiers de ce corps pour les faire entrer dans la gendarmerie.

Vous allez toucher au moment de pouvoir compléter le régiment d'infanterie, celui de chevau-légers et la compagnie d'artillerie, avec la conscription de 1807 que vous lèverez sur les pays réunis ainsi que sur l'ancien territoire. Si le nombre des conscrits surpassait l'état

des hommes nécessaires, l'excédent sera mis en réserve et tenu à ma disposition quand j'en aurai besoin, de manière que dans 24 heures, on puisse les appeler sous les drapeaux.

La Princesse de Hesse Philippstadt continuera à jouir des revenus de son canonicat dans le Duché de Westphalie, je suis bien aise de donner en cela à son oncle une preuve de satisfaction pour ses services.

Je suspends jusqu'à nouvel ordre les nominations aux places vacantes dans les tribunaux, attendu qu'il pourrait bien se faire que la justice reçût une nouvelle organisation.

Il n'est plus question de s'occuper de l'organisation de la municipalité de Wesel, la cession de cette place nous en dispense.

Je pense comme vous que l'Université sera beaucoup mieux à Münster qu'à Duisburg. Occupez-vous de suite de son organisation, je désirerais qu'elle pût être en activité vers le commencement du mois d'avril, occupez-vous de la monter de bons professeurs étrangers, je désire que votre travail soit basé sur l'organisation des plus célèbres Universités de l'Allemagne. Occupez-vous aussitôt que vous le pourrez, de l'organisation de la Chambre de commerce [et du] Mont de piété. Je vous annonce que monsieur le conseiller d'État Collin donne des ordres pour suspendre toute poursuite contre le bateau appartenant à Mr Ditger.

Je vous autorise à recevoir à mon service le capitaine Keller, il pourra être employé à l'état-major du général Damas.

Il est hors de tout doute que les pièces de canon, ainsi que les chevaux qui étaient à Münster, m'appartiennent.

D. 172. 1.

3011. — MURAT A CHAMPAGNY [1]

Paris, le 12 février 1808.

Monsieur le ministre, je suis informé que S. M. a ordonné à son préfet du département de la Roer de faire prendre possession de la ville de Wesel ainsi que de son territoire. Quoique je ne doive pas penser que cette prise de possession puisse avoir lieu avant ma mise en possession des États qu'on me donne en indemnité, et sans la nomination des commissaires de la part de la France et du Grand-Duché, pour déterminer les limites du territoire que je dois

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CC.

céder, conformément au traité, je vous prie néanmoins de me faire connaître si telle est la volonté de l'Empereur que cette prise de possession ait lieu avant l'époque fixée par le traité, et sans la nomination des commissaires.

Archives des Affaires étrangères.

3012. — MURAT A AGAR

(16 février 1808).

Au ministre des Finances.

Je vous adresse une espèce de convention conclue ce matin entre le Prince Primat et moi. Vous verrez qu'il fera acquitter ici, sous quinze jours, les 40 359 francs dont il est débiteur. Ainsi rien ne s'oppose plus à ce que vous fassiez verser dans la caisse française la somme de 118 000 francs. La somme qui me sera remise par le Prince Primat me servira à acquitter un cadeau que je fais au ministre des Relations Extérieures, ainsi vous la porterez sur le budget des fonds assignés à mon ministre secrétaire d'État pour dépenses de son ministère. Ce Prince m'a dit qu'il n'avait élevé des difficultés sur le paiement de cette dette que parce qu'il n'avait pas à cette époque de fonds disponibles.

Je sais bien que c'est lui donner beau jeu par l'article IIe relativement aux pensions, mais cet article est arrangé, je pense, de manière à ce que je suis plus maître que lui de différer le moment de conclure un arrangement définitif. Je n'ai pas cru d'ailleurs devoir insister davantage, puisque vous sembliez vous-même m'engager à quelques sacrifices. Quant au IIIe article, il ne paraît pas entraîner d'inconvénient. Au reste le but principal est rempli, puisque le Prince confirme la convention de Fontainebleau par une troisième convention. Faites-moi néanmoins part de vos observations sur cet arrangement que nous avons conclu à l'amiable.

J'ai reçu vos dépêches, je vais m'en occuper. Rien ne nous empêchera, je pense, d'adopter le projet de Constitution dès ce moment, en y ajoutant un article portant qu'elle sera mise en activité dans le courant de 1808, de manière qu'au commencement de 1809 tout s'opère d'après cette Constitution. Il devra être pris une détermination particulière et également favorable aux intérêts de tous mes sujets relativement au servage.

Mon intention n'a pas été qu'il fût question quant à présent de

liste civile; je me prononcerai sur cet article plus tard, je veux laisser les choses sur le pied où elles sont à présent. Je désire qu'il y ait un article qui porte qu'en cas de mort la Grande-Duchesse sera régente, pendant la minorité de mes enfants, ainsi que cela a été expliqué pour la Reine d'Hollande. Je veux supprimer tout le reste, et puis je dois soumettre ce projet à Sa Majesté, il pourra bien s'expliquer.

Je vous adresse aussi une lettre que je viens de recevoir du conseiller d'État, Français, relativement au bac d'Emmerich, j'espère que ces tracasseries ne se renouvelleront plus.

Archives du prince Murat. D. 173. 7.

3013. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

18 février 1808.

Au ministre de l'Intérieur du Grand-Duché de Berg.

Nous donnons bien volontiers notre consentement au mariage de M. Blanheim avec Mlle Bru..., il jouira du traitement de 2 000 écus d'appointements, à condition qu'il continuera à remplir les fonctions de secrétaire général de votre ministère.

Je viens d'écrire au ministre de Naples relativement au décret qu'il a rendu contre les marchandises du Grand-Duché de Berg.

D. 173. 8.

3014. — MURAT A AGAR

(18 février 1808.)

Envoyez-moi un projet de lettre pour dégager du serment la ville de Wesel, et celles de Huyssen et Sevenaer, que l'on remettra aux nouvelles administrations, lors de la remise de ces pays.

D. 173. 8.

3015. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

(18 février 1808.)

Au ministre de l'Intérieur du Grand-Duché de Berg.

M. le ministre, j'ai reçu avec votre compte-rendu de 1807 vos différentes dépêches. Recevez d'abord le témoignage de ma satisfac-

tion pour l'ordre, l'économie et l'amélioration que j'ai remarqués dans votre administration.

Je compte qu'au 1er mai prochain toutes mes troupes devront être mises sur le pied de paix et payées en conséquence. Mon régiment de chevau-légers, à compter de cette même époque, cessera d'être à charge à la Principauté de Münster. Toutes les dépenses devront être supportées par les caisses de votre ministère. J'espère cependant que ce régiment pourra recevoir incessamment une nouvelle destination.

Vous trouverez ci-joint une ordonnance de 10 000 francs à votre profit comme gratification, à prendre sur l'économie de vos dépenses extraordinaires et de frais de bureau.

J'approuve les dispositions contenues dans votre lettre du 16 janvier relativement aux gratifications à accorder.

Le ministre des Relations vient de me dire qu'il venait d'écrire à mon ministre de l'Intérieur de faire nommer un commissaire pour la prise de possession de Wesel. Je désire que vous fassiez part à ce ministre du choix que j'ai approuvé du conseiller provincial Hunfeld pour la remise de cette place et pour la fixation des nouvelles limites.

Quant aux militaires de Huyssen, Sevenaer, qui sont à mon service, vous ne les rendrez à la Hollande que lorsque le Roi m'aura fait remettre ceux de mon Grand-Duché qui sont à son service.

D. 173. 8.

3016. — MURAT A AGAR

18 février (1808).

Au ministre des Finances du Grand-Duché de Berg.

Monsieur le ministre, je viens de soumettre à l'approbation de Sa Majesté le budget de 1808, ainsi que le projet de Constitution que vous m'avez adressé. Je vous les renverrai incessamment. En attendant, je vous renvoie le budget pour les douanes. Ne voulant point déroger à mon décret du 6 mai 1807, je ne puis accorder au directeur de mes douanes les 500 écus qu'il demande pour frais de bureau.

J'ai reçu l'état sommaire que vous m'avez rendu de toutes les recettes et dépenses depuis le mois de mars 1806 jusqu'au 1er janvier 1808. Je désire que dans le compte définitif que vous m'adresserez, il soit fait mention de chaque nature de recette, c'est-à-dire

qu'elles soient divisées en chapitres, comme par exemple les douanes, les postes, le timbre, les domaines, les contributions, etc., etc. ont rapporté tant et supporté tant de dépenses. De cette manière je pourrai lire plus clairement le compte-rendu que vous m'annoncez.

Je ne puis au reste que vous témoigner toute ma satisfaction pour l'ordre et l'amélioration sensible que j'ai remarqués dans l'administration qui vous est confiée.

Le ministre Champagny qui sort de chez moi, m'a dit que Sa Majesté avait donné des ordres pour la nomination des commissaires pour la prise de possession de Wesel.

Envoyez-moi un projet d'instructions pour le baron de Willich que j'ai nommé mon commissaire pour traiter avec celui du Roi de Hollande. Vous seul pouvez en poser les bases, d'après les renseignements et les connaissances que vous pouvez vous procurer sur les intérêts différents qui nous restent à traiter avec ce royaume. Je désire surtout qu'il en soit donné pour conclure un traité de postes.

Je pense que je recevrai aussi incessamment le budget du timbre et des postes.

Je laisse subsister le principe de la division en départements, mais j'ajourne son exécution. Il suffit pour le moment de fixer le nombre des districts qui continueront à être administrés par des conseillers provinciaux.

Vous me ferez connaître, aussitôt que vous le pourrez, les revenus nets et de toute nature des pays qui vont être réunis à mon Grand-Duché.

Concertez-vous avec le ministre de l'Intérieur pour m'adresser le plus promptement possible une liste des candidats pour les conseillers provinciaux de mon Duché et des Pays réunis.

D. 173. 8.

3017. — MURAT A NAPOLÉON

18 février 1808.

Sire, lorsque Votre Majesté fit publier la constitution du Royaume de Westphalie, j'ordonnai au ministre présidant mon Conseil d'État de l'assembler extraordinairement, à l'effet de rédiger un projet de Constitution pour mon Grand-Duché, basé sur celle que vous veniez de donner à la Wesphalie. Mon Conseil s'est occupé de ce travail et je m'empresse de le soumettre à l'approbation de Votre Majesté.

3018. — MURAT A NAPOLÉON [1]

18 février 1808.

Sire, je viens de recevoir le budget de mon Grand-Duché pour l'année 1808, je demande à Votre Majesté la permission de le soumettre à son approbation. J'aurai l'honneur de lui présenter bientôt le compte-rendu du budget de 1807 qu'elle daigna approuver l'année passée.

Archives nationales. AF^{IV}. 1225.
et Archives du prince Murat. D. 169. 9.

3019. — MURAT AU ROI JOSEPH NAPOLÉON

Paris, le 19 février 1808.

Mon cher Frère, j'ai appris avec bien de l'étonnement que vous veniez de défendre l'importation dans votre royaume des objets manufacturés dans mon Grand-Duché. Je ne puis concevoir pourquoi l'on vous a proposé une mesure qui m'assimile aux ennemis de la France, et qui est en même temps si funeste aux États que l'Empereur m'a donnés. Par un de ses décrets rendus à Varsovie en 1807, S. M. l'Empereur a bien voulu mettre les marchandises du Grand-Duché de Berg sur le même pied que les marchandises françaises et leur accorder les mêmes droits d'importation dans son royaume d'Italie, et je ne crois pas que le décret rendu à Turin ait rien changé à ces favorables dispositions. J'ai la confiance que vous ne permettrez pas que les produits de mes fabriques soient traités plus rigoureusement dans vos États.

Je vous prie en conséquence, mon cher Frère, de vouloir bien revenir sur une mesure qui a déjà répandu les plus vives alarmes parmi les commerçants de mon Grand-Duché. J'espère de vos sentiments pour moi cette nouvelle preuve d'amitié, j'en ai reçu bien souvent des témoignages et vous ne me refuserez pas celui que je réclame aujourd'hui de vous pour le bonheur d'une portion nombreuse et estimable de mes sujets.

La Princesse Caroline me charge de vous exprimer son sincère attachement et de la rappeler à votre bon souvenir. Mes enfants

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCI.

vous disent tous les choses les plus aimables, ils se portent à merveille.

Recevez, mon cher frère, la nouvelle assurance de mon bien sincère attachement.

Votre affectionné frère.

D. 175. 1.

3020. — MURAT A SALICETI[1]

Paris, 19 février 1808.

Mon cher Saliceti, j'écris aujourd'hui au Roi de Naples, mon frère, relativement au decret qu'il a rendu le 9 janvier dernier, par lequel il défend l'importation dans ses États de toutes marchandises de coton, autres que celles fabriquées en France ou dans le royaume d'Italie. Je vous avoue que j'ai été extrêmement affligé en apprenant une mesure aussi funeste au commerce de mon Grand-Duché, mais j'ai la plus grande confiance dans l'amitié que le Roi m'a toujours témoignée, et j'espère qu'il voudra bien faire une exception en faveur de mes fabriques. Un decret rendu à Varsovie assimile les marchandises de mon Grand-Duché aux marchandises françaises pour l'importation dans le royaume d'Italie, et je pense que cette grâce de l'Empereur n'est point révoquée par le decret qu'il a rendu à Turin. Les avantages qui résultent pour mes États de ces favorables dispositions seraient bien affaiblis si le Roi de Naples me refusait l'exception que je lui demande.

Je recommande à toute votre obligeance et à votre attachement pour moi cette affaire qui est de la plus grande importance pour le commerce de mes États. Sa ruine serait complète, s'il pouvait se faire que l'on mît mes manufactures sur la même ligne que celles des pays que la France regarde comme étrangers ou comme ennemis.

D. 175. 2.

---

[1] Christophe Saliceti, ministre de la Police et de la Guerre du royaume de Naples.

MURAT

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR

EN ESPAGNE

3021. — CLARKE A MURAT [1]

Paris, le 20 février 1808.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que Sa Majesté l'Empereur et Roi vous a nommé son lieutenant-général pour commander toutes les troupes qui sont en Espagne.

[1] Sur *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne,* nous renvoyons à l'excellent ouvrage du comte MURAT, et à l'étude plus générale de M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, *l'Espagne et Napoléon*. Au début du chapitre V consacré plus particulièrement au rôle de Murat, M. de Grandmaison fait justement remarquer que dans toute cette affaire d'Espagne, Murat ne fut jamais qu'un instrument. « Sur sa vaillance et son dévouement, on comptait sans réserve; de confidence, il n'en reçut jamais. Lourde faute, car à ne rien savoir, on peut tout compromettre, et un agent d'exécution, suivi de 50 000 hommes, ne saurait bien transmettre des ordres dont la portée lui échappe. Cette dissimulation fut extrême et quasi puérile. Le 20 février 1808, le Grand-Duc de Berg avait été aux Tuileries faire sa cour, Napoléon échangea des paroles de politesse banale, sans un mot de politique. Le soir, Murat reçut du ministre de la Guerre un pli qui, lui annonçant sa nomination de lieutenant de l'Empereur en Espagne, l'invitait à partir pour Bayonne dans la nuit même. On ne commande guère autrement à un sergent de prendre la garde. La discipline était si forte, l'obéissance si absolue que ce prince souverain monta sur l'heure en voiture, sans rien dire, sans rien demander, sans revoir son impérial beau-frère... » (GEOFFROY DE GRANDMAISON, *l'Espagne et Napoléon*, p. 130.)

Nous avons retrouvé et nous publions ci-après les lettres que Murat écrivit aussitôt après avoir reçu les ordres de l'Empereur à ses ministres du Grand-Duché de Berg. Le secret de sa mission fut bien gardé. Le 23 février le *Journal de l'Empire* annonçait son départ de Paris pour se rendre dans le Grand-Duché de Berg. « On assure que S. A. I. va prendre possession de la Principauté de Münster, des Comtés de La Marck, Tecklenbourg et Lingen, qui lui ont été donnés en échange des villes qu'il a cédées à la France. » Murat arriva à Bayonne dans la nuit du jeudi 25 février 1808.

L'intention de Sa Majesté est que Votre Altesse Impériale parte cette nuit pour porter son quartier général à Bayonne. Sa Majesté désire que Votre Altesse soit rendue dans cette place le 26 et au plus tard le 27 février.

Sa Majesté a désigné le général Belliard pour chef d'état-major de Votre Altesse, je lui donne l'ordre de se rendre à cet effet à Bayonne et en attendant qu'il y arrive, j'ordonne à l'adjudant-commandant Bailly de Monthion de s'y rendre sur-le-champ, pour en remplir provisoirement les fonctions.

Le général Lariboisière est nommé commandant en chef de l'artillerie; j'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Altesse Impériale l'officier général que Sa Majesté s'est réservé de désigner pour commander le génie, ainsi que l'inspecteur aux revues ou l'ordonnateur qui sera nommé pour remplir les fonctions d'intendant-général.

L'intention de Sa Majesté est que M. le maréchal Moncey, commandant en chef le corps d'observation des Côtes de l'Océan, dont le quartier général est à Burgos, M. le général Dupont, commandant en chef le corps d'observation de la Gironde, dont le quartier général est à Valladolid, le général Duhesme, commandant la division de réserve des Pyrénées-Orientales, dont le quartier général est à Barcelone, et le général commandant la division de réserve des Pyrénées-Occidentales, dont le quartier-général est à Pampelune, soient sous les ordres de Votre Altesse Impériale, et lui rendent tous les jours des comptes. Je leur donne, à cet effet, les ordres nécessaires. Votre Altesse Impériale commandera aussi la partie de la garde impériale qui se trouve à Bordeaux et qui a l'ordre d'être rendue du 1er au 3 mars à Bayonne.

Votre Altesse Impériale est autorisée, Monseigneur, à donner dans tous les cas imprévus des instructions et des ordres pour assurer la tranquillité et la sûreté de ses troupes. Le général commandant la 11e division militaire, ainsi que l'ordonnateur et les directeurs de l'artillerie et du génie de cette division, seront sous les ordres de Votre Altesse qui pourra en tirer tout ce qu'elle jugera convenable.

En attendant que Votre Altesse Impériale puisse recevoir les états de situation de ces corps d'armée et divisions, j'en joins ici un état sommaire qui fera connaître leur force à Votre Altesse.

J'ai l'honneur...

Archives du prince Murat. D. 180. 1.

3022. — MURAT A AGAR

(Paris, 20 février 1808.)

Monsieur le ministre, outre les 200 000 francs que vous adressez à Mr Lechat pour prêter à mon oncle le cardinal Fesch, vous m'enverrez de suite 100 000 francs qui doivent me suivre. Je vous ferai connaître plus tard la somme mensuelle que vous devrez m'envoyer.

Envoyez-moi dorénavant vos dépêches à Bayonne où je vais me rendre.

Le budget est entre les mains de Sa Majesté, et comme je présume qu'il n'aura pas pu y donner son approbation avant mon départ, je l'approuve tel que vous me l'avez envoyé.

Le major général a dû écrire à l'intendant général pour recevoir pour comptant de ce que nous nous trouverons lui devoir au 1er mars, ce qui est dû aux employés et pensionnaires de l'État.

Vous trouverez ci-joint l'état des sommes que Mr Aymé a reçues de vous. Il paraît qu'il ne se trouve pas d'accord avec celui que vous m'avez adressé. Voyez d'où vient l'erreur.

D. 172. 14.

3023. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

Paris, 20 février 1808.

Monsieur le ministre, complétez les deux premiers escadrons de mon régiment de cavalerie à deux cents hommes chaque et faites-les partir de suite pour Aix-la-Chapelle. Comme je présume que les lances ne sont pas finies, ils emporteront les carabines. Ils seront nourris en France par la France, et si je ne peux prévoir le cas où ils ne seraient pas payés par elle, vous ferez remettre au quartier-maître trois mois de solde.

Mr le major en prendra le commandement. Nommez le chef d'escadron Golstein à celui des deux escadrons restants que vous compléterez de suite à 40 hommes.

Je désire que les quatre compagnies qui vont partir soient commandées, la 1re de la garde par M. La Nougarède, la 2e par M. de Reinach, les deux autres par MM. Lampiere et Rolin. Tous les lieu-

tenants et sous-lieutenants des deux escadrons partants devront avoir fait la guerre.

Je vous renvoie le tableau de l'organisation définitive que vous m'aviez adressé, avec mon approbation. Vous y ferez seulement les changements que je demande, c'est-à-dire vous tirerez les officiers qui auront fait la guerre des escadrons restants pour les faire entrer dans les escadrons partants.

Supposé que mon escadron de la garde ne formât que cent hommes, vous le complèterez en deux cents, prenant toujours de préférence les plus beaux hommes de ceux qui ont servi.

Le chef d'escadron Fitterman se rend auprès de vous, ainsi que je vous l'ai annoncé, pour organiser la gendarmerie, faites-le reconnaitre comme commandant de ce corps dans le Grand-Duché.

Mr de Ségur, l'un de mes aides-de-camp, se rend à Düsseldorf pour aller s'établir de là à Dillenburg, car je l'ai nommé sous-directeur de mes haras. Écrivez au comte de Backer que je lui recommande cet officier, en lui disant que je ne serais pas fâché que l'on trouvât le moyen de lui donner le logement, cependant je ne veux pas m'y engager.

Je pars cette nuit pour Bayonne, vous m'adresserez dorénavant toutes vos dépêches dans cette ville.

Pressez la conscription que je vous ai ordonnée, de manière à compléter à 3 000 hommes le régiment qui est à l'armée ; pressez de même la gendarmerie et les escadrons des chevau-légers à 400 hommes.

D. 272. 14.

3024. — MURAT AU COMTE DE NESSELRODE

20 février 1808.

Du moment que vous aurez fait l'itinéraire de la marche du régiment à Aix-la-Chapelle, vous l'adresserez au ministre de la Guerre à Paris, afin qu'il puisse lui donner des ordres pour continuer sa route.

Si par hasard le général Belliard passait par Düsseldorf, dites-lui de ne pas s'y arrêter un moment et de continuer sa route pour Paris et pour Bayonne.

D. 272. 14.

3025. — MURAT AU GÉNÉRAL DARMAGNAC

Bayonne, le 26 février 1808.

A monsieur le général Darmagnac,
commandant la division des Pyrénées occidentales.

Monsieur le général, je vous annonce mon arrivée à Bayonne[1] où je vais provisoirement fixer mon quartier-général. L'Empereur m'ayant nommé son lieutenant pour commander ses armées en Espagne, et votre division en faisant partie, vous voudrez bien à l'avenir correspondre directement avec moi, et m'adresser chaque jour votre rapport. Vous me ferez passer par le retour de l'aide-de-camp, porteur de ma lettre, l'état de situation de votre division et de ses cantonnements, si elle en occupe. Je désire savoir si vos douze pièces d'artillerie sont arrivées et quel est leur approvisionnement, de quelle manière vous vivez, si vous êtes bien vu des habitants du pays, quelle est la distance de Pampelune à Sarragoce et à Almazan, ainsi que les ressources que l'on peut trouver en vivres sur ces routes.

On m'annonce ici que vous êtes maître de la citadelle de Pampelune. Si cela est, vous y établirez pour garnison un détachement de six à sept cents hommes. Je pense que vous pourriez y employer les trois plus petits bataillons que vous avez dans votre division. Il faudra nommer un commandant, y placer un commissaire des guerres, un officier du génie, un officier d'artillerie et une demie compagnie d'artillerie, pour procéder sans ostentation à l'armement de la citadelle, et la mettre hors de danger de surprise et en état d'en imposer au pays.

[1] Le général Darmagnac envoyait dès le 27 février, en réponse à Murat, un long rapport sur la façon dont il s'était emparé le 16 février de la citadelle de Pampelune. « Depuis, nous sommes tranquilles. Je fais le service en ville avec le peu de troupes espagnoles; nous commençons d'être fort amis avec les habitants qui promettent bien qu'à Pampelune, il ne se passera rien. Avec tout cela, il faut se méfier. En général, ils sont dans une incertitude accablante, ils désireraient savoir la fin des évènements politiques. Le prince de la Paix y est détesté, le Gouvernement n'a pas de gens qui lui soient fort attachés... J'ai appris que l'on était fort mécontent de ce que je n'avais pas pris plus tôt possession de la citadelle, cela me fait bien de la peine. Sa Majesté peut être bien persuadée qu'elle n'a pas un serviteur qui lui soit plus attaché que moi, que ma position était bien critique. Si je brusque l'opération, toute la Navarre est soulevée, je n'avais pas une pièce de canon, quarante coups à tirer par homme, voilà tout, les communications avec Saint-Jean fermées à cause de la neige, enfin j'étais réduit à mes 2 000 hommes... » (Archives du prince Murat. D. 185. 1.)

Vous me ferez connaître les noms des différents officiers que vous aurez employés à cet effet.

Renvoyez-moi ces renseignements par le retour de l'aide-de-camp du général Hullin; quant à ceux que je vous demande sur Vittoria et sur les autres points éloignés, vous me les enverrez du moment que vous aurez pû vous les procurer.

Si vous n'étiez point maître de la citadelle, je vous préviens que je ferai des dispositions pour m'en emparer de vive force. Il faut faire entendre au Vice-Roi de la Navarre que faisant cause commune avec le Roi d'Espagne, et étant obligé pour arriver au but que les deux Cours se sont proposé, de pénétrer dans l'intérieur des Espagnes, il doit sentir combien il nous est nécessaire et indispensable de nous assurer au moins nos derrières et nos communications avec la France. Du reste, continuez à bien vivre avec les Espagnols, et déclarez-leur que l'Empereur, quelque événement qu'il puisse arriver, sera le premier à maintenir l'intégrité de tous leurs privilèges. Votre correspondance avec les gouverneurs espagnols doit toujours être amicale. Je n'ai pas besoin de vous dire combien il est important de faire observer à vos troupes la plus sévère discipline.

Faites-moi connaitre où en est la solde, et quels sont en général tous les besoins de votre division.

Envoyez-moi une bonne carte d'Espagne, s'il vous est possible de vous en procurer une, le plan de la citadelle de Pampelune, et l'état des forts et forteresses qui se trouvent depuis Pampelune à Burgos.

Envoyez-moi aussi les nouvelles que vous pouvez avoir de la division de réserve des Pyrénées-Orientales dont le quartier-général est à Burgos.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 1.

3026. — MURAT AU GÉNÉRAL DROUET [1]

Bayonne, 26 février 1808.

A monsieur le général Drouet,
commandant la 11e *division militaire à Bordeaux.*

Monsieur le général, je suis informé par le ministre de la Guerre, que les deux régiments que vous avez ordre d'organiser de cinq

[1] Jean-Baptiste Drouet, comte d'Erlon, né à Reims en 1765, général de brigade le 25 juillet 1789, général de division le 27 août 1803, maréchal de France le 9 avril 1843.

bataillons doivent être commandés par le général Manigault Gaulois [1]. Vous regarderez en conséquence comme non avenu l'ordre que je vous avais donné de faire partir successivement les bataillons à mesure qu'ils seraient organisés, pour ne les faire partir que réunis sous les ordres de ce général. Je ne saurais trop vous recommander en même temps de presser cette organisation, et comme je présume que les deux régiments ne pourraient voyager ensemble, rien ne s'oppose au départ pour Bayonne du premier, aussitôt qu'il sera complété. Vous aurez soin de me faire connaître d'avance son itinéraire.

Je vous prie de me faire adresser tous les jours l'état de mouvement des troupes qui passeront par Bordeaux.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 3,

3027. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Bayonne, 26 février 1808, à 3 heures du soir.

A monsieur le maréchal Moncey, à Burgos.

Monsieur le Maréchal, je viens de vous annoncer il y a quelques instants mon arrivée à Bayonne et le départ d'un de mes aides-de-camp pour votre quartier-général.

Quoiqu'on donne ici pour certain l'occupation de la citadelle de Pampelune par nos troupes, n'en ayant aucun avis officiel, je viens d'envoyer au général Darmagnac un officier, pour connaître sa véritable situation et lui annoncer la résolution où je suis de m'emparer de vive force de cette place, dans le cas où il n'en serait pas encore maître. Les Espagnols ne doivent nullement être alarmés de l'occupation de cette place; elle n'a d'autre but que d'assurer nos derrières et nos communications avec la France. Au retour de cet officier, je vous donnerai des ordres de mouvement pour votre 3e division qui est à Vittoria. Elle y sera remplacée par la Garde impériale qui est en marche de Bordeaux pour Bayonne, où selon toutes les apparences, elle sera arrivée du 1er au 4 mars pour continuer sa route sur Vittoria.

Vous devez avoir 300 000 rations de biscuit à Vittoria, ce qui vous donne encore des vivres pour votre corps, pour 15 jours. Donnez sur-le-champ l'ordre que ce biscuit soit transporté à Burgos,

[1] Joseph-Yves Manigault, dit Gaulois, général de brigade le 29 août 1803.

et que de plus on continue à en confectionner, afin que votre corps ait toujours ses quinze jours de vivres bien assurés, c'est-à-dire en réserve. Je vais prendre des mesures pour que la même ressource soit assurée au corps de monsieur le général Dupont.

Je charge l'aide-de-camp qui vous remettra ma dépêche de pousser une reconnaissance jusqu'à Aranda, sur le Douro, afin de s'assurer par lui-même de la nature des routes, des différentes positions, des montagnes et des ressources qu'offre le pays, depuis Burgos jusqu'à Aranda et Madrid. Je vous prie en attendant de m'adresser les renseignements que vous pourrez avoir sur ce même pays, ainsi que l'itinéraire d'Aranda à Valladolid, de Burgos à Aranda et d'Aranda à Madrid. Vos communications avec les commandants espagnols doivent continuer à être amicales, et vous ne devez donner pour motif de l'occupation des forteresses que le besoin d'assurer mes derrières.

Un ordonnateur en chef, un payeur général, un commandant en chef du génie me sont annoncés et doivent arriver très prochainement à Bayonne. 150 000 francs sont déjà arrivés ce matin. Le général Lariboisière doit commander en chef l'artillerie des armées en Espagne; je l'attends d'un moment à l'autre.

Plusieurs détachements tant d'infanterie que de cavalerie sont en marche pour venir renforcer les douze premiers régiments provisoires de votre armée [1].

Adressez-moi, ainsi que je viens de vous l'écrire, l'état de situation de votre corps d'armée, celui de ses cantonnements et celui de vos besoins, c'est-à-dire un rapport bien détaillé de votre corps d'armée, afin de me mettre à même de connaître à fond votre véritable position. Je profiterai de mon séjour en cette ville pour activer le départ de tout ce que vous attendez.

On m'ordonne de vous adresser des instructions en cas d'événement imprévu; ceci est assez difficile; pourquoi ne connaître pas les véritables intentions de l'Empereur, ni ses projets ultérieurs? Cependant vous devez sentir que votre premier soin et toute votre

[1] « L'armée du maréchal Moncey, note Castellane, composée de corps provisoires formés de compagnies de différents régiments et organisée à la hâte avec des conscrits jeunes, faibles et malingres, peupla promptement les hôpitaux. Ces enfants mal instruits ne pouvaient guère par leur contenance en imposer aux Espagnols... Chaque régiment était commandé par un major et formé de compagnies de divers corps, chacune avait sa comptabilité particulière, apportait son esprit et ne prenait aucun intérêt au régiment. Ce système des corps provisoires est détestable. » (*Journal du maréchal de Castellane*, t. I, p. 10.)

sollicitude doivent se porter sur la sûreté de vos troupes, et que vous devez employer dans les circonstances tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour l'assurer, après avoir néanmoins épuisé toutes les protestations d'amitié, d'harmonie et de bonne intelligence qui existent entre les deux gouvernements, et rendant responsables des événements et des suites les commandants Espagnols.

Je ne puis avant d'avoir connu la position de votre armée vous en prescrire de nouvelles. Je vous prie de remettre au général Merle l'ordre ci-joint de se rendre à Pampelune, pour y prendre le commandement de la division des Pyrénées occidentales.

Vous seriez bien aimable si vous pouviez me procurer une bonne carte d'Espagne, car nous en manquons absolument.

Les correspondances devenant de jour en jour plus fréquentes avec Burgos, vous demanderez aux différents gouverneurs d'établir dans chaque relais depuis votre quartier général jusqu'à la frontière, quinze ou vingt mules, de manière à ce que les officiers porteurs de dépêches ne soient pas retardés dans leur marche.

Je désire beaucoup connaître l'esprit des habitants du pays, celui de la Cour d'Espagne, et surtout celui des habitants de la capitale.

Je dois présumer que vos troupes communiquent avec celles du général Dupont.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 4.

3028. — MURAT AU GÉNÉRAL MERLE

Bayonne, 26 février 1808.

A monsieur le général Merle, à Burgos.

Monsieur le général, l'Empereur vous ayant désigné pour commander la division des Pyrénées occidentales[1] à Pampelune, vous voudrez bien vous rendre de suite à cette nouvelle destination. Le général de brigade Darmagnac continuera à être employé en cette qualité sous vos ordres.

Je vous annonce qu'une nouvelle brigade forte de 3 000 hommes, commandée par le général Manigault-Gallois, s'organise à Bordeaux d'où elle se mettra incessamment en marche pour Pam-

[1] D'après l'état de situation des troupes au 1er mars 1808, la division des Pyrénées-Occidentales comptait 2 809 hommes.

pelune. Vous trouverez en arrivant dans cette ville des instructions que j'ai adressées au général Darmagnac et qu'il a ordre de vous remettre.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 8.

3029. — MURAT AU GÉNÉRAL DUHESME

Bayonne, 26 février 1808.

A monsieur le général Duhesme, à Barcelone[1].

Monsieur le général, le ministre de la Guerre a dû vous annoncer que S. M. m'avait nommé son lieutenant-général pour commander ses armées en Espagne. Je vous préviens que je viens d'arriver à Bayonne où j'établis provisoirement mon quartier-général. Vous voudrez bien à l'avenir correspondre directement avec moi, et m'adresser vos rapports journaliers. J'ai besoin d'avoir le plus promptement possible un état bien détaillé de votre division, celui de ses cantonnements, de sa solde et de tous ses besoins.

On m'ordonne de vous adresser des instructions en cas d'événement imprévu; ceci est assez difficile, pourquoi ne connaître pas les véritables intentions de l'Empereur, ni ses projets ultérieurs? Cependant vous devez sentir que votre premier soin et toute votre sollicitude doivent se porter sur la sûreté de vos troupes, et que vous devez employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour l'assurer, après avoir néanmoins épuisé toutes les protesta-

[1] Dès le 24 novembre 1807, l'Empereur avait, de Milan, ordonné au prince Eugène de faire partir des troupes pour Avignon; un mois après, il ordonnait la formation de la division d'observation des Pyrénées-Orientales. Le 19 janvier 1808, 7 000 hommes étaient réunis à Perpignan sous le commandement du général Joseph Lechi. Le 28 janvier, l'Empereur donna au général Duhesme le commandement en chef de cette division, avec l'ordre d'entrer en Espagne le 9 février. Le 13 février 1808, Duhesme entrait à Barcelone avec ses troupes, mais le capitaine général de Catalogne, le lieutenant général comte d'Ezpeleta, avait réservé aux troupes espagnoles la citadelle et le Monjuich. Le général Duhesme, moitié par ruse, moitié par force, s'empara de ces deux positions, le 29 février, après avoir reçu une lettre de Clarke, dans laquelle ce ministre communiquait une phrase de l'Empereur volontairement ambiguë : « Je suppose qu'il (le général Duhesme) est maître des forts et de la citadelle. » Nous renvoyons, pour tout ce qui a trait à l'occupation de la Catalogne, à l'étude de M. Pierre Conard intitulée *Napoléon et la Catalogne, la Captivité de Barcelone*, 1808-1814. Paris, F. Alcan, 1910, particulièrement au chap. II : Les Catalans et l'intrusion française.

tions d'amitié, d'harmonie et de bonne intelligence qui existent entre les deux gouvernements, et rendant responsables des événements et des suites les commandants Espagnols.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 8,
et Archives de la Guerre.

3030. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Bayonne, 26 février 1808.

A monsieur le général Dupont, à Valladolid.

Monsieur le général, je m'empresse de vous annoncer mon arrivée à Bayonne où je viens prendre le commandement des armées de S. M. en Espagne, en qualité de son lieutenant. Je vous adresse un de mes aides-de-camp auquel je vous prie de remettre un état de situation bien détaillé de votre corps d'armée, celui de ses cantonnements et de ses besoins en général. Je désire que vous me fassiez connaître le véritable esprit du pays, celui de la Cour et surtout celui des habitants de la capitale, la nature des routes de Valladolid à Madrid, à Burgos et à Aranda, les positions, les ressources que présente le pays depuis cette première ville jusqu'aux trois points indiqués, enfin combien il y a de jours de marche de troupes entre ces différentes villes.

Vous me renverrez tous les renseignements que je vous demande par le retour de mon aide-de-camp, ainsi que ceux que vous pourrez vous procurer sur les provinces voisines.

L'Empereur m'a prévenu que vous deviez avoir 300 000 rations de biscuit; faites-en confectionner de manière à ce que vous les ayez toujours en réserve en cas de mouvement.

Vos communications avec les différents commandants espagnols doivent continuer à être très amicales. On m'assure ici que nous occupons la citadelle de Pampelune. Si cette occupation n'avait pas encore eu lieu, je suis décidé à m'en emparer de vive force. Vous devez donner pour motif des différentes occupations des forteresses le besoin d'assurer nos derrières et nos communications. Faites-moi connaître les places fortes ou châteaux que vous occupez, car il est essentiel que nous soyons les maîtres de tout ce qui se trouve depuis Valladolid et Aranda jusqu'à nos frontières.

Je présume que vos troupes sont en communication avec celles de M. le maréchal Moncey.

On m'ordonne de vous adresser des instructions, ceci est assez difficile. Pourquoi ne connaître pas les véritables intentions de l'Empereur, ni ses projets ultérieurs? Cependant vous devez sentir que votre premier soin et toute votre sollicitude doivent se porter sur la sûreté de vos troupes, et que vous devez employer dans les circonstances tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour l'assurer, après avoir néanmoins épuisé toutes les protestations d'amitié, d'harmonie et de bonne intelligence qui existent entre les deux Gouvernements et rendant responsables des évènements et des suites les commandants espagnols.

La garde impériale est en route pour se rendre à Vittoria où je pense qu'elle sera arrivée du 8 au 10 mars.

Vous m'adresserez à Bayonne vos rapports journaliers. Vous sentez combien il est important que je sois au courant de votre position, et de tout ce qui se passe dans le pays et dans les environs.

Je ne puis avant d'avoir connu la position de votre division vous en prescrire de nouvelles.

Monsieur le général, je suis enchanté de me trouver encore une fois réuni avec vous. Je compte sur le concours de votre amitié et de vos talents pour m'aider à remplir la mission importante dont m'a chargé l'Empereur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 9.

3031. — MURAT A TINSEAU

Bayonne, 26 février 1808.

A monsieur Tinseau, officier du génie à Bayonne.

Monsieur l'officier du génie, vous partirez sur-le-champ pour Saint-Sébastien, à l'effet de reconnaître dans quel état se trouve ce fort [1], de quelle utilité peut en être l'occupation pour assurer nos derrières, si enfin il vaut la peine d'être occupé, et dans ce cas combien de monde il pourrait contenir. Vous tâcherez d'en avoir

[1] *Darmagnac à Murat.* — Pampelune, 27 février 1808. — « ... D'ici à Bayonne, il n'y a d'autre fort que Saint-Sébastien qui bat la mer et la terre, il y a en garnison un bataillon du régiment du Roy et un autre de celui d'Afrique, mais ils ne sont pas complets. Le gouverneur de la province est tout nouveau, il vient d'être envoyé, il s'appelle le duc de Mahon; il y a d'ici à Saint-Sébastien, 15 lieues de pays. » (D. 185. 1.)

le plan que vous me rapporterez. Je désire connaître aussi quel est son approvisionnement en tout genre et son armement, quelles sont les ressources que l'on pourrait tirer du pays, et la nature des routes.

Archives du prince Murat. R. XIII, p 11.

3032. — MURAT AU GÉNÉRAL EXELMANS

Bayonne, le 27 février 1808.

A monsieur le général Exelmans, à Bayonne.

Monsieur le général, rendez-vous à Burgos auprès du maréchal Moncey. Vous lui remettrez mes dépêches, et vous pousserez de là une reconnaissance jusqu'à Aranda pour connaître la nature de la route, les positions, la nature des montagnes, les ressources que l'on peut tirer en vivres et en transports tant sur cette route que des pays qui l'avoisinent. Vous devrez me rendre compte aussi combien il y a de journées de marche pour un corps de troupes qui aurait ordre de se rendre de Burgos à Aranda. Il faudra aussi vous informer de la population de chaque ville et village qui se trouvent sur la route. Vous chercherez aussi à connaître l'esprit du pays, et surtout l'effet que produisent le séjour de nos troupes en Espagne et le bruit de mon arrivée pour en prendre le commandement. Vous répondrez à tous ceux qui vous demanderont pourquoi nous occupons les forts et forteresses : que cette conduite est toute simple, qu'on n'a jamais vu un corps d'armée pénétrer dans un pays sans assurer ses derrières et ses communications.

A Aranda, vous vous informerez de la distance qu'il y a de là à Valladolid, à Madrid, à Pampelune et à Sarragoce, et vous chercherez à avoir sur ces quatre routes les mêmes renseignements que je vous ai prescrit de prendre sur celle de Burgos à Aranda.

De retour auprès du maréchal Moncey, vous donnerez à ce maréchal tous les renseignements qu'il pourra vous demander sur votre reconnaissance, et après avoir reçu ses dépêches, vous reviendrez de suite me rejoindre. Renouvelez au maréchal Moncey la demande que je lui ai faite de faire placer à chaque relais quinze ou vingt mules de trait, depuis la frontière jusqu'à Burgos.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 11.

3033. — MURAT A MANHÈS

Bayonne, 27 février 1808.

A monsieur le chef d'escadron Manhès.

Monsieur Manhès, partez sur-le-champ pour vous rendre auprès du général Dupont dont le quartier général est à Valladolid. Vous prendrez toutes les informations possibles sur les distances de cette ville à Madrid et à Aranda, sur la nature de ces deux routes, leurs positions, la nature des montagnes, les ressources qu'on peut y trouver en vivres et en transports, combien il y a de marches de troupes, quelle peut être la population des villes et villages que l'on y rencontre. Vous devez me faire connaître à votre retour de quelle manière vivent les troupes du corps d'armée de M. le général Dupont, comment elles vivent avec les habitants, de quel œil elles y sont vues, quel est l'esprit du pays, et si nos troupes sont bien tenues. Vous vous informerez sur la route si elles se sont bien conduites à leur passage, et enfin de l'effet qu'aura produit le bruit de mon arrivée pour prendre le commandement des armées en Espagne.

Après avoir reçu les dépêches de M. le général Dupont, vous reviendrez à mon quartier-général.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 13.

3034. — MURAT A CLARKE

Bayonne, 27 février 1808.

A monsieur le ministre de la Guerre.

Monsieur le ministre, je vous annonce que je suis arrivé ici le 25 au soir, et que déjà j'ai envoyé des ordres et des instructions aux commandants des différents corps d'armée dont S. M. m'a confié le commandement. J'ai reçu vos dépêches du 22 et 23 février, les dispositions qu'elles contiennent seront remplies. Je ne saurais trop vous recommander d'accélérer l'envoi d'un payeur et d'un ordonnateur en chef. Il est déjà arrivé ici 150000 francs par l'aide-de-camp du général Hullin; cet argent a été depuis chez le payeur de la division. Je vous prie de me faire connaître sur quels fonds je dois prendre ceux destinés aux frais de course des officiers d'état-

major et des courriers, et de plus les frais extraordinaires de mon chef d'état-major ainsi que les miens. Vous sentirez sans doute que cette mesure est indispensablement nécessaire. Je vous prie donc de prendre le plus tôt possible les ordres de S. M. à ce sujet.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 14.

3035. — MURAT A CLARKE

Bayonne, 27 février 1808.

Monsieur le ministre, je vous demande monsieur Armand Gobert, lieutenant au 7ème régiment de hussards comme aide-de-camp. Ce militaire, neveu de l'intendant militaire de la Grande Armée, a fait la dernière campagne auprès de moi, et je n'ai que les plus grands éloges à faire de la conduite qu'il y a tenue. Je vous demande encore pour mon aide-de-camp, Charles Lameth, aide-de-camp de M. le maréchal Soult, qui m'a témoigné toujours le plus grand désir de m'être attaché.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 14.

3036. — MURAT A DEJEAN

28 février 1808.

Monsieur le ministre, je vous adresse un rapport de M. le sous-préfet de Bayonne relativement à de vieux souliers qui existent ici en magasin, depuis la dernière guerre avec l'Espagne. On a dû vous proposer d'en disposer gratis d'une paire pour chaque soldat voyageant isolément et se rendant aux armées d'Espagne ou de Portugal, et qui ont été obligés jusqu'à ce moment-ci de les payer 2 francs. Je ne puis qu'appuyer cette proposition et vous prie d'envoyer le plus promptement possible l'autorisation nécessaire.

L'Empereur par sa lettre du 24 m'annonce l'envoi de 12 400 paires de souliers, avec ordre d'en faire délivrer une paire à chaque soldat de passage. Ces souliers ne sont pas encore arrivés. Il m'ordonne, en même temps, de faire diriger sur Burgos les 20 000 paires que M. le maréchal Moncey a fait confectionner à Bayonne, l'envoi sera terminé les premiers jours de mars. 15 000 sont déjà parvenues depuis longtemps, et comme S. M. me prévient qu'on ne saurait trop en avoir, et que d'un autre côté, l'on m'a

rendu compte que les souliers français étaient de très-bonne qualité, j'ai ordonné au sous-préfet de passer un marché pour 20 000 autres paires et aux mêmes conditions, le fournisseur s'est de plus engagé à nous les livrer dans 15 jours. J'ai rendu compte de cette disposition à l'Empereur. Je vous prie de votre côté d'envoyer l'autorisation nécessaire, et d'envoyer les fonds pour les payer. Je vous prie de prendre en même temps les ordres de S. M. pour savoir si on doit continuer à en faire confectionner.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 15.

3037. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Bayonne, 28 février 1808.

A Sa Majesté l'Empereur

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. un extrait de lettre que vient de me remettre le sous-préfet de Bayonne. Cette lettre vient de son frère, j'en ai lu l'original, il paraît certain qu'elle [est] l'expression de l'opinion générale en Espagne.

Archives nationales, AF^IV 1605. 6.

3038. — MURAT A DEJEAN

Bayonne, 29 février 1808.

Monsieur le ministre, l'Empereur m'a prévenu qu'il allait envoyer un commissaire ordonnateur et un inspecteur aux revues, pour faire les fonctions d'intendant près les armées en Espagne. Cet administrateur n'est pas encore arrivé; sa présence néanmoins est ici de la plus indispensable nécessité. Je dois vous prévenir aussi que je n'ai point de poste aux lettres à la suite du quartier-général, on ne peut s'en passer. Je vous prie de donner les ordres les plus prompts pour la nomination et l'arrivée d'un directeur chargé de l'organisation de ce service.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 16.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCIV.

3039. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Bayonne, le 29 février,
à 11 heures du soir, 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens enfin de recevoir des nouvelles officielles de Pampelune et je m'empresse d'adresser à V. M. copie du rapport du général Darmagnac qui est dans la désolation, se voyant disgracié de V. M. par l'envoi du général Merle, pour commander cette division. L'aide-de-camp qui m'a apporté sa dépêche, m'a dit que nos troupes commençaient à bien vivre avec les habitants, mais qu'il ne fallait pas trop se fier à cette apparente amitié et qu'un rien pourrait amener un soulèvement général dans toute la Navarre. Jusqu'à la prise de la citadelle, on voyait les Français en Espagne sans étonnement et sans crainte; mais on a éprouvé l'un et l'autre à la nouvelle de l'occupation de cette forteresse, et la consternation a été générale dans toute l'Espagne. On rapporte ici un propos du Prince de la Paix, lorsqu'il en reçut le rapport : « Eh bien, puisque les Français agissent ainsi, nous n'avons qu'à les regarder comme ennemis et nous préparer à combattre. » Il est cependant difficile de croire le Prince de la Paix capable d'une telle imprudence, mais ce qu'il y a de bien constant, c'est qu'il est généralement détesté ainsi que la Reine. Le Roi est un être nul, et n'inspire que du mépris.

Je n'ai aucunes nouvelles de M. le maréchal Moncey, ni de Mrs les généraux Dupont et Duhesme.

J'ai passé hier la revue de tous les dépôts qui se trouvent ici appartenant aux différents corps d'armée d'Espagne et du Portugal. J'ai désigné 260 hommes d'infanterie et 60 hommes de cavalerie qui partiront demain. On fera partir successivement et par détachements tout ce qui arrivera. Je ne souffrirai pas qu'on laisse encombrer Bayonne. Le chef d'état-major fera demain la visite de l'hôpital et désignera également pour partir tout ce qui est en état de faire route. Il est étonnant d'y voir 300 galeux. J'ai ordonné que tous ceux qui n'auraient point de gale compliquée fussent dirigés vers leurs corps pour y être traités avec les autres galeux.

L'artillerie destinée à la division des Pyrénées Occidentales est arrivée hier soir; elle ne partira que demain, ayant eu besoin d'un jour pour se réparer; elle sera arrivée à sa destination vers le 6 de mars.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCV.

Un convoi d'artillerie partira d'ici le 3 mars pour le corps de M. le maréchal Moncey : j'aurai l'honneur d'en envoyer l'état à V. M. au moment de son départ.

Le payeur général est arrivé hier soir. D'après les renseignements que j'ai pris, il paraît que la solde est assurée dans tous les corps jusqu'au 1er mars. M. le général Lariboisière, l'ordonnateur en chef et le commandant du génie ne sont pas encore arrivés.

L'intendant espagnol qui est établi à Irun pour les subsistances des troupes françaises de passage, demande qu'il soit extrait de France environ 80 mille rations d'avoine. J'ai cru pouvoir permettre l'exportation de 40 mille, après m'être assuré qu'il n'en avait pas déjà été donnée par les généraux en chef qui m'avaient précédé. J'ai prescrit au surplus toutes les mesures de précaution pour qu'on n'abusât point de cette autorisation. Cette quantité m'a paru suffisante pour le moment.

V. M. trouvera ci-joint l'état de situation de la place, ainsi que celui de ses mouvements.

Je reçois à l'instant le rapport de l'officier du génie que j'avais envoyé à Saint Sébastien, ainsi qu'une espèce de croquis de la place et du fort; il m'a paru assez mal fait, de manière qu'il serait difficile d'après lui de prendre un parti. Cependant on croit généralement qu'il serait utile de la faire occuper, et je l'aurais déjà fait, si j'avais des troupes à ma disposition dans le voisinage. Au reste V. M. décidera de son importance à son arrivée et donnera des ordres pour son occupation. C'est une ville qui offre des ressources et c'est un point essentiel à observer relativement à la mer. M. Bataille, aide-de-camp du vice-roi d'Italie, qui arrive à l'instant de Portugal, m'assure avoir laissé ce pays dans la plus grande tranquillité. La contribution imposée par V. M. a paru un peu forte, et l'on croit généralement qu'il est impossible qu'elle soit payée. Les Espagnols en ont conçu pour leur compte une grande peur, « car, disent-ils, si l'Empereur impose cent millions sur le Portugal, combien en imposera-t-il sur l'Espagne? »

Je n'ai point de poste aux lettres à la suite du quartier général : V. M. sentira sans doute la nécessité d'en établir une. Je la prie de vouloir bien donner des ordres en conséquence.

Le duc de Frias est arrivé hier soir ici venant de France, mais il doit y séjourner encore trois jours pour partir avec Isquierdo qui lui a écrit de Paris de l'attendre.

Archives nationales, AFIV 1605, 8.

3040. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Bayonne, le 1er mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, la garde de l'Empereur doit être rendue vers le 10 ou 12 mars à Vittoria. Je vous prie en conséquence de porter votre division à Burgos, afin que cette garde trouve Vittoria absolument désencombrée. Vous laisserez néanmoins des escortes de cavalerie depuis la frontière jusqu'à Burgos, car il serait possible que je porte bientôt mon quartier-général en Espagne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 17.

3041 — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Bayonne, 1er mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, le ministre de la Guerre par sa lettre du 26 février m'informe qu'un régiment provisoire de marche parti d'Orléans, arrivera ici le 23 mars, d'où je lui ferai continuer sa marche sur Vittoria, c'est-à-dire sur votre corps d'armée où il devra être dissous et incorporé dans la 4e compagnie de son corps qui fait partie du 12me premier régiment provisoire. L'intention de l'Empereur est que vous reteniez les officiers supérieurs et autres pour remplacer les officiers malades, vous êtes même autorisé à conserver le cadre de la compagnie et à avoir ainsi cinq compagnies du même corps formant un bataillon d'un régiment provisoire, soit à le fondre dans les quatre compagnies; cependant vous ne conserverez le 5me cadre qu'autant que les 4 compagnies primitives auront plus de cent dix hommes présents sous les armes, et que la 5e compagnie arrivant soit de la même force. Le ministre me mande vous avoir écrit de lui adresser les procès-verbaux de l'inspecteur des différents détachements.

Vous trouverez ci-joint, en cas que vous ne l'ayez pas encore reçu, l'état des détachements des troupes à cheval en marche d'Orléans pour Bayonne, où ils arriveront le 23, et ils continueront leur marche pour votre corps d'armée et celui de M. le général Dupont. Ils doivent être incorporés à leur arrivée dans les compa-

gnies auxquelles ils appartiennent. Mon chef d'état-major vous fera connaître le jour de l'arrivée de ces divers détachements soit à Vittoria, soit à Burgos. Au surplus le ministre de la Guerre me mande vous avoir prévenu de ces différents mouvements.

Archives du prince Murat, R. XIII, p. 17.

3042. — MURAT A L'ADJUDANT-COMMANDANT DE MONTHION

Bayonne, 1er mars 1808.

A monsieur de Monthion.

Monsieur le chef d'État-Major, écrivez à M. le directeur des douanes de Bayonne que j'autorise la sortie, pour l'Espagne, par terre, par le pas de Behobie, pour la subsistance des troupes françaises de passage dans la Biscaye, de deux mille conques d'avoine, que la maison de M. Mathieu Chegaray, de cette ville, est chargée d'expédier. Vous lui recommanderez toutes les mesures de précaution pour qu'on n'abuse point de cette permission. Prevenez en même temps de cette disposition M. Lahore, consul d'Espagne à Bayonne, en lui disant qu'on donnera d'autres permis lorsqu'il sera assuré de l'arrivée de cette quantité d'avoine expédiée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 18.

3043. — MURAT AU GÉNÉRAL DARMAGNAC

Bayonne, 2 mars 1808.

A monsieur le général Darmagnac.

Monsieur le général, j'ai reçu votre rapport, avec l'état de situation de la division que vous commandez. Comme je dois présumer qu'il est le même que celui que vous avez envoyé au ministre de la Guerre, je crois pouvoir vous annoncer que l'Empereur en aura été satisfait. Je ne pense pas que vous soyez fondé à regarder comme une disgrace la nomination du général Merle au commandement de votre division, cette mesure tient au plan général de l'organisation de l'armée, et non au mécontentement auquel vous croyez avoir donné lieu. Vous êtes maître de la citadelle; il faut vous y maintenir, et chercher, ainsi que je vous l'ai dit, à la faire fortifier[1]. Votre

[1] *Darmagnac à Murat.* — Pampelune, 2 mars 1888. — « ... Le Vice-Roi

constante sollicitude doit être pour la sûreté de vos troupes, et vous devez employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour l'assurer, en cas d'événements extraordinaires, après avoir néanmoins épuisé toutes les protestations d'amitié, d'harmonie et de bonne intelligence qui doivent exister et qui existent entre les deux Gouvernements, et rendre responsable des événements et des suites les commandants espagnols. Je ne puis qu'approuver la conduite que vous avez tenue dans l'insurrection des étudiants. Il partira d'ici demain des fonds pour votre division. Dès que les mulets que l'Empereur a ordonné d'acheter seront arrivés, j'en emploierai une partie pour servir aux transports de la division. Pour le moment, je n'ai pas un seul homme de cavalerie dont je puisse disposer pour vous. Mandez-moi si vous avez une poste aux lettres, profitez des beaux jours pour l'instruction de vos troupes; faites soigner les galeux si vous en avez, rendez-moi compte si votre armement et votre habillement sont en état. L'artillerie de votre division est partie hier d'ici pour Pampelune. Tenez-moi au courant de tout ce que vous aurez de nouveau et sur l'esprit du pays et dans votre division.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 19.

3044. — MURAT AU GÉNÉRAL MORLOT [1]

Bayonne, 2 mars 1808.

A monsieur le général Morlot, à Vittoria.

Monsieur le général, je viens de donner l'ordre à M. le maréchal Moncey de porter votre division à Burgos, afin que Vittoria soit absolument libre le 8 où doit y arriver la garde de l'Empereur. Je vous préviens en conséquence que vous devez faire toutes vos dispositions pour en partir au plus tard le 7, quand bien même à

m'a écrit aujourd'hui pour me demander pourquoi j'armais la citadelle, je lui ai répondu qu'ayant des canonniers qui avaient besoin d'instruction, j'avais ordonné d'armer plusieurs pièces des différents calibres, mortiers, obusiers, que cela ne devait porter nul ombrage et que du reste, j'allais vous rendre compte de ses observations; les poudres étant dans un magasin à une lieue d'ici, il faudra bien casser les vitres pour les avoir. » (Archives du prince Murat. D. 185. 4.)

[1] Antoine Morlot, général de brigade, le 20 septembre 1793, général de division, le 28 janvier 1794.

cette époque vous n'auriez pas reçu l'ordre du maréchal Moncey que je préviens de cette disposition.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 20.

3045. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Bayonne, 2 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, dans la crainte que l'ordre que je vous ai adressé de porter votre 3me division à Burgos ne vous arrive trop tard, j'ordonne au général Morlot d'être parti le 7 de Vittoria afin que la garde ne trouve aucun Français dans cette place à son arrivée.

Je vous prie de faire venir de suite pour Pampelune un officier du génie, un d'artillerie et un commissaire des Guerres afin d'approvisionner la place, de s'occuper sans ostentation de la mettre à l'abri d'une surprise et en état d'en imposer au pays. Ces officiers rentreront à votre corps d'armée aussitôt que ceux qui sont annoncés par le ministre de la Guerre y seront arrivés.

Je pense que vous allez profiter du retour de la belle saison pour l'instruction de nos jeunes soldats. Je désirerais bien qu'il vous fût possible de me désigner par grade le nombre des officiers qui manquent à votre corps d'armée. J'ai cru m'apercevoir au premier coup d'œil que j'ai jeté sur votre état de situation qu'il vous en manque beaucoup, ainsi que des officiers d'état-major.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 21.

3046. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Bayonne, le 2 mars 1808, à 5 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V. M. que l'infanterie de sa garde est arrivée hier à Bayonne, et que les chasseurs à cheval, les mamelouks, et les chevau-légers polonais y sont arrivés aujourd'hui. Les dragons, les grenadiers et la gendarmerie d'élite y arri-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat,* n° CCVI.

veront demain avec les marins. Ils combineront leur route d'ici pour Vittoria dans le même ordre, après avoir séjourné deux jours ici. Enfin la garde entière de V. M. sera rendue du 10 au 12 à Vittoria, ainsi que j'ai eu l'honneur de lui annoncer. Cette Garde arrive ici en très bon état et en très bon ordre. Toute la ville court pour la voir et admirer sa belle tenue. M. le colonel Frédéric m'a dit n'avoir laissé que deux hommes en arrière, de Bordeaux à Bayonne. Le régiment des chevau-légers polonais n'a perdu que deux chevaux.

Les chevaux de V. M. sont arrivés hier ici en très bon état. M. de Canisy, votre écuyer, exécutera pour sa marche ultérieure les ordres qui lui ont été transmis par M. le maréchal Duroc. Il ne partira d'ici qu'après demain, ayant besoin de faire faire quelques réparations.

V. M. ordonne que ses chevaux aillent jusqu'à Burgos, et je n'ai aucun ordre pour le départ des miens. Je croyais avoir mérité un peu de confiance de la part de V. M.; je n'aurais peut-être pas dû m'attendre à me trouver ici, sans savoir jusqu'à un certain point les préparatifs que je dois faire pour les mouvements militaires qui s'exécutent et auxquels je suis destiné à prendre part. Car il n'est pas facile ici d'organiser les équipages et les transports, et ensuite je ne sais de quelle nature ils doivent être composés, si c'est pour une longue expédition ou pour une de quelques jours. A la distance où je me trouve de Paris, il ne me sera pas facile de tirer de ma maison les ressources que je ne puis me procurer ici.

L'état de situation que j'ai reçu hier soir de M. le maréchal Moncey est le même qui m'avait été remis chez le ministre de la Guerre; mais il m'annonce qu'il en fait dresser un que je m'empresserai de faire passer à V. M. du moment qu'il me sera parvenu. Deux aides-de-camp que j'avais envoyés sur le Douro ne sont pas encore de retour. Les généraux commandant les différents corps d'armée en Espagne n'ont pas encore été prévenus de mon arrivée pour en prendre le commandement, et cependant le ministre dans les instructions qu'il me donna à mon départ de Paris, m'informait qu'il allait les en prévenir.

Le sous-préfet de Bayonne m'a annoncé ce matin qu'il venait d'être informé qu'on délibérait dans ce moment-ci en Biscaye et dans la Navarre si on ne m'enverrait pas une députation pour me prier de faire parvenir aux pieds de votre trône le vœu qu'ils forment de devenir vos sujets. Je ne puis que confirmer à V. M. les rapports que je lui ai déjà faits sur l'esprit qui règne en Espagne.

Le Prince de la Paix y est si détesté, que si on ne le croyait pas soutenu de V. M., il ne se maintiendrait pas vingt-quatre heures.

Isquierdo a passé hier soir ici en toute hâte, et a dit être chargé d'une mission importante de V. M. auprès de sa Cour; et comme il s'est empressé de montrer son passeport qui doit servir pour l'aller et le retour, et que celui de M. de Lima était conçu dans les mêmes termes, on augure très mal de sa mission. Il m'a paru à moi fort alarmé.

Je suis avec un profond respect, etc.

P.-S. — Ayant reçu l'ordre de V. M. de ne point correspondre sans autorisation avec le Gouvernement espagnol, je n'ai pas cru devoir répondre à deux lettres particulières reçues du Prince de la Paix.

Archives nationales, AF^IV 1605, 10.

3047. — MURAT AU GÉNÉRAL DROUET

Bayonne, 3 mars 1808.

A monsieur le général Drouet,
commandant la 11e *division militaire à Bordeaux.*

Monsieur le général, je vous ai déjà demandé par ma lettre du... l'état des mouvements journaliers de la place où l'organisation des 5èmes bataillons des quatre premières légions serait achevée, l'état des hommes des compagnies départementales déjà arrivées à Bordeaux, ainsi que celui des troupes de marche qui vous sont annoncées. Cependant voilà huit jours que je suis ici, et je n'ai encore reçu qu'une seule fois de vos nouvelles. Veuillez, je vous en prie, me répondre au reçu de ma lettre sur tous les objets ci-dessus.

Je vous prie de faire parvenir la lettre ci-jointe à M. le général Lariboisière, commandant en chef l'artillerie des armées de S. M. en Espagne. Si par hasard l'ordonnateur en chef et le commandant en chef du génie se trouvaient à Bordeaux, vous m'obligeriez aussi de leur dire de ma part que je désire qu'ils en partent sur-le-champ pour Bayonne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 22.

3048. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE [1]

Bayonne, 3 mars 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, l'Empereur me mande que vous devez déjà être rendu à Bordeaux, et m'ordonne de vous prescrire de venir me rejoindre sur-le-champ. Je vous prie en conséquence, si ma lettre vous trouve encore à Bordeaux, de vous mettre en route pour Bayonne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 22.

3049. — MURAT A NAPOLÉON [2]

Bayonne, le 3 mars 1808, à 9 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu hier soir la lettre de V. M. du 25 février. Le général Lariboisière n'est pas encore ici; je viens conformément à vos ordres de lui écrire de partir de suite de Bordeaux pour me rejoindre. Dès mon arrivée ici, je me suis empressé de recueillir tous les renseignements possibles sur la situation de l'Espagne et sur celle des corps d'armée dont vous m'avez confié le commandement, et de vous les transmettre. Tous ceux que je reçois chaque jour sur l'Espagne confirment ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous en écrire, c'est-à-dire qu'il s'y opérerait une insurrection, si les habitants n'étaient pas dans l'intime persuasion que V. M. changera l'administration. Les Bayonnais désirent aussi un changement en Espagne, mais ils redoutent en même temps qu'il n'arrive pour ce royaume ce qui est arrivé pour le Portugal, relativement aux possessions d'Amérique. Ils ne dissimulent pas que la perte du Brésil leur a été très nuisible.

Ayant demandé aux colonels de la garde de V. M., si elle pouvait continuer sa route sans trop de fatigue, et d'un autre côté voyant que votre ordre portait qu'elle fût toute rendue du 8 au 10

[1] Jean-Ambroise Baston, comte de Lariboisière, général de brigade, le 29 août 1803, général de division, le 3 janvier 1807.

[2] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCVIII.

à Vittoria, j'ai fait mettre en marche ce matin, après en avoir passé la revue, l'infanterie, les chasseurs, les mamelouks, les chevau-légers et l'artillerie. Cette cavalerie arrivera le 8 à Vittoria, et l'infanterie le 9. Les dragons, les grenadiers, la gendarmerie d'élite et les marins y arriveront le 10. On a laissé quelques hommes des plus fatigués pour escorter 1 500 paires de souliers que j'ai fait délivrer à l'infanterie, et d'autres objets qu'ils ont dû se procurer à Bayonne. Ainsi les ordres de V. M. se trouveront ponctuellement remplis le 10. Les chevaux de V. M. partent demain. J'ai fait donner à Canisy, votre écuyer, un piquet de gendarmerie d'élite qu'il m'a demandé.

Je ne puis pas encore rendre à V. M. un compte exact sur la situation de ses armées, les renseignements que j'ai demandés ne m'étant pas parvenus; mais je ne saurais me lasser de lui demander de presser la nomination et l'envoi d'un commissaire ordonnateur pour organiser les différents services. On me demande des fonds de tous côtés; je ne sais où en prendre, et je ne connais pas les dispositions qui sont arrêtées sur les fonds qui existent chez le payeur. Il serait donc nécessaire, si V. M. tardait encore à arriver, qu'elle fît faire une distribution de fonds pour chaque service. Cette mesure est indispensable.

Le général Darmagnac demande s'il doit s'emparer des magasins à poudre, prendre possession des différents arsenaux, et disposer des armes qui s'y trouvent. Je vais lui répondre de mettre des gardes partout, de manière à en être le maître, sans pour cela déclarer qu'il en prend possession, et d'éluder toute demande qui lui serait faite de la part du Vice-Roi de les lui restituer. Je donnerai les mêmes ordres pour Saint-Sébastien, aussitôt que nous l'aurons occupé. Il y a à Pampelune 232 bouches à feu en bronze, 15 de différents calibres sont déjà sur leurs affûts, et ont dû être mises en batterie. Douze mille fusils se trouvent aussi dans l'arsenal, ainsi que des balles de fusil au moins pour toute l'armée; ce sont les expressions du général Darmagnac. J'adresse à V. M. l'itinéraire de Pampelune à Sarragoce et à Almazan. Il se trouve aussi à Pampelune quelques déserteurs de l'armée française, qui se trouvaient dans les prisons de la citadelle avant l'arrivée de nos troupes. Je vais ordonner qu'ils soient reconduits à leurs corps respectifs. Je prie V. M. de me faire dire si on peut accorder en gratification une paire de souliers à chaque soldat de cette division, le général Darmagnac me rendant compte que leurs masses en linge et chaussures sont insuffisantes pour pouvoir leur en procurer. Ce général

demande aussi un adjudant et des officiers pour le 70e régiment qui n'en a qu'un par compagnie, ce bataillon ayant plus particulièrement besoin d'instruction que les autres. Il demande que ce bataillon soit renforcé, ainsi que celui du 15e et le troisième du 47e qui sont très faibles.

Il est bien essentiel que les officiers de toute arme qui sont annoncés arrivent; plusieurs bataillons en manquent. Presque toutes les divisions se trouvent sans chef d'état-major et officiers d'état-major. Il n'y a presque pas d'officiers du génie, ainsi que V. M. pourra le voir par l'état approximatif ci-joint.

La comptabilité des différents corps d'armée offre de grandes difficultés, puisque chaque compagnie en a une particulière, ce qui la rend extrêmement difficile et compliquée. Il est bien à désirer que V. M. daigne s'en occuper, et l'assimiler à celle de tous les régiments réguliers.

Il serait nécessaire que V. M. donnât des ordres pour faire rétablir la route de Bordeaux à Bayonne. Cette communication est trop importante pour la laisser plus longtemps dans un aussi mauvais état.

Le général Drouet ne m'a point encore fait connaître où en était l'organisation des cinquièmes bataillons des quatre premières légions. Je crains bien que les hommes des compagnies départementales qui doivent servir à les compléter, ne soient pas tous arrivés.

Instruit que les dépôts des différents corps d'armée seraient très bien à Saint-Sébastien que j'ai jugé à propos de faire occuper, j'ai fait prévenir ce matin le duc de Mahon [1], gouverneur de cette place, que j'y envoie quelques dépôts. Saint-Sébastien nous offrira d'ailleurs des locaux pour un établissement d'hôpital; le voisinage de la mer en rend l'air extrêmement sain. Les Français y seront parfaitement bien, et en outre, c'est un point essentiel à garder. Les dépôts établis à Saint-Sébastien ne coûteront rien à V. M.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 12,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 23.

---

[1] Les lettres originales de Murat au duc de Mahon, ainsi que tous les ordres relatifs à l'occupation de Saint Sébastien par les troupes françaises se trouvent aujourd'hui conservées chez M. le marquis de Grammont. (*Inventaire des Archives des ducs de Crillon*, publié par J. Cordey. Paris, H. Champion, 1908. In-8°, p. 210 et s. Reg. EE. fol. 19 et s.) Le duc de Crillon Mahon était le gouverneur de la province de Guipuzcoa et commandait la place forte de Saint-Sébastien. Il accepta plus tard de l'Empereur les fonctions de vice-roi de Navarre et de gouverneur de Tolède.

3050. — MURAT AU GÉNÉRAL LEPIC

Bayonne, 3 mars 1808.

A monsieur le général de la garde, Lepic.

Monsieur le général, faites arrêter à Irun l'infanterie de la garde ainsi que les chasseurs à cheval, mameloucks et chevaux-légers là où ils se trouvent. Cette mesure ne doit pas empêcher vos grenadiers et vos marins de partir demain.

Archives du prince Murat, R. XIII, p. 23.

3051. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Bayonne, le 3 mars 1808, à 9 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, au moment où ma dépêche allait partir, M. Barbeau l'aîné, commandant la gabarre française *la Réjouie*, à Saint-Sébastien, est venu exprès pour m'avertir de la part de l'agent de France que le gouverneur venait de recevoir l'ordre de repousser les Français par la force, s'ils se présentaient pour occuper cette place. Je fais partir sur-le-champ un officier pour m'assurer jusqu'à quel point le rapport de l'officier de marine est fondé. La garnison n'est forte que de 1 500 hommes; je promets à V. M. d'en faire bonne raison en cas de refus. Je donnerai demain soir par estafette à V. M. des nouvelles positives.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 1, 11,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 26.

3052. — MURAT A NAPOLÉON [2]

Bayonne, le 4 mars 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. la réponse de M. le duc de Mahon, gouverneur de la province de Guipuzcoa. Elle semble

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCVII.
[2] *Id.*, *ibid.*, n° CCIX.

confirmer jusqu'à un certain point le rapport de l'officier de marine que je vous ai fait connaître hier. Je charge le général Exelmans de se rendre auprès de lui pour lui remettre une lettre par laquelle conformément à vos instructions, j'insiste pour que les dépôts des différents corps d'armée qui sont en Espagne soient reçus dans la place et le fort de Saint-Sébastien. Je lui fais observer que des dépôts, des malades et des magasins ne sauraient être en sûreté dans des villages où ils seraient exposés à des mouvements populaires que la malveillance pourrait faire naître, et qu'ils ne peuvent être hors d'atteinte que derrière des murailles et sous la protection des canons. Je lui fais sentir que ce n'est pas quand les Français occupent Barcelone, Pampelune, qu'ils sont établis sur le Douro, qu'ils ont pénétré en Espagne du consentement de S. M. C., qu'ils y ont été reçus et y sont traités en alliés, qu'on peut refuser un asile aux malades, qu'on est obligé de renvoyer sur les derrières; que Saint-Sébastien d'ailleurs nous est nécessaire pour la sûreté et le maintien de nos communications avec la France. Je le rends responsable des suites d'un refus qui peut compromettre le succès des projets concertés entre les deux Gouvernements, ou altérer l'amitié qui les unit. S'il persiste dans son refus, je verrai si je ne ferai pas marcher la Garde de V. M. qui se trouvera presque entièrement réunie après-demain sur Couani qui n'est qu'à une lieue de St-Sébastien. Je ne prendrai cependant ce parti qu'à la dernière extrémité; je serais au désespoir de contrarier les projets de V. M., mais d'un autre côté je dois exécuter ses ordres qui portent qu'après Pampelune je dois occuper Saint-Sébastien et les autres forts qui se trouvent entre Valladolid, Pampelune et la France. J'aurai le temps de suspendre le départ de la 3e division du corps du maréchal Moncey qui ne doit quitter Vittoria que le 7. Au reste ce coup de main ne peut durer longtemps; ce ne sera que l'affaire de quelques jours, d'après le rapport que l'on m'a fait que la place était très-mal armée, et qu'il n'y avait que 600 hommes de garnison. L'artillerie qui se rend au corps du maréchal Moncey, se trouvera fort à propos réunie à la garde de V. M. après-demain à Couani.

Mes aides-de-camp que j'avais envoyés aux corps du maréchal Moncey et du général Dupont viennent d'arriver, et je ne perds pas un instant pour vous adresser les états de situation et les différents renseignements qu'ils m'ont rapportés. V. M. verra que ses troupes n'occupent ni le plus beau ni le plus fertile des pays, on y est généralement assez mal pour les fourrages; et combien les états-majors et les administrations sont loin d'être organisés! Un plus

long séjour des troupes dans les mêmes cantonnements peut compromettre les subsistances.

M. le maréchal Moncey aurait désiré conserver le général Merle; il eût mieux aimé voir partir pour sa destination le général Gobert, officier du génie, qui, dit-il, aurait mieux convenu à Pampelune. Le général Merle lui eût été plus utile pour l'instruction des troupes.

Le général Dupont réclame comme une grande faveur l'autorisation de former des compagnies de grenadiers et de voltigeurs dans les légions. Une heureuse émulation de bravoure, de tenue et de discipline militaire sera, dit-il, le résultat de cette mesure, qui est vivement sollicitée par tous les chefs des corps. Le travail relatif à cette formation est tout prêt; elle ne nécessitera point la création de nouvelles compagnies. Il fera passer dans les première et huitième compagnies de chaque bataillon les hommes choisis pour être grenadiers et voltigeurs. Comme je présume l'arrivée de V. M. prochaine, je ne donnerai point d'autorisation.

La nouvelle des gratifications que V. M. vient d'accorder aux officiers de sa garde leur a été communiquée aujourd'hui. Si elle a porté la joie et le bonheur à ceux qui doivent en jouir, elle a consterné les officiers des marins, qui n'en sont pas pour cela, m'ont-ils dit, moins dévoués à votre service. J'ai osé répondre et prendre sur moi-même de les assurer qu'il était impossible que V. M. eût voulu les priver de cette récompense. J'ai donné la même assurance à Olivier, lieutenant des grenadiers à cheval, que je puis citer comme un des plus braves officiers de la garde.

L'estafette qui porte à V. M. les dépêches de Bayonne est pressée de partir; j'aurai l'honneur de lui écrire demain plus longuement.

Archives nationales, AF^IV 1605, 13,
et Archives du prince Murat. B. XIV, p. 27.

3053. — MURAT AU DUC DE MAHON

4 mars 1808, à minuit.

A monsieur le duc de Mahon, gouverneur du Guipuscoa,
à Saint-Sébastien.

Monsieur le Duc, mon chef d'état-major vient de me communiquer la réponse que vous avez faite à la demande qu'il vous a adressée, d'après mes ordres, de recevoir dans Saint-Sébastien quelques dépôts appartenant aux différents corps d'armée en Espagne.

Elle a lieu de me surprendre, puisque votre refus semblerait indiquer des ordres de votre Cour contraires à la bonne harmonie, si heureusement existante entre la France et l'Espagne, et qu'en mon nom particulier je m'efforcerai toujours de maintenir de tout mon pouvoir. Vous avez demandé, dites-vous, des ordres à votre Gouvernement, il est bien surprenant que vous n'en ayez pas apporté avec vous, puisque vous arrivez tout récemment de Madrid pour prendre le gouvernement général de la province, et qu'à l'époque de votre départ, des demandes d'occupation de places et de forts avaient déjà été faites sur d'autres points. Vous devez donc savoir dès à présent à quoi vous en tenir. Quant à moi, monsieur le Duc, je suis résolu à insister sur cette occupation. Quoi qu'il me soit pénible d'arrêter le cours des opérations définitivement concertées entre les deux Cours d'Espagne et de France, je fais donc suspendre la marche de quelques troupes qui avaient une autre destination. Je ne puis me décider à laisser des dépôts dans des villages; ils n'y seraient point en sûreté. Qui les garantirait eux et leurs magasins des mouvements populaires que la malveillance pourrait faire naître? Qui me garantirait la sûreté de la route de Vittoria sur Bayonne? Rien. Ils ne peuvent être hors d'atteinte que derrière des murailles, sous la protection du canon. Je vous réitère donc moi-même la demande de recevoir les troupes de S. M. l'Empereur dans Saint Sébastien; et c'est à regret que je me vois forcé d'insister sur ce point, et de vous rendre responsable des suites d'un refus qui peut compromettre ou retarder le succès des projets qui intéressent si essentiellement les deux Gouvernements, ou altérer l'amitié qui les unit si étroitement. Réfléchissez; j'attendrai dans la journée de demain votre dernière résolution; après-demain j'aurai pris la mienne. Songez que quand les Français sont maîtres de Pampelune, de Barcelone, qu'ils sont sur le Douro, qu'ils occupent le Portugal, on est autorisé à les recevoir dans Saint Sébastien. Les troupes de S. M. l'Empereur et Roi sont en Espagne du consentement de S. M. Catholique; on les y a reçues en amies, on continue de les traiter en alliées, et vous êtes le premier à les regarder comme ennemies, par le refus que vous faites de les accueillir dans votre place, le seul asile pour des malades, des dépôts et des magasins.

La Cour d'Espagne a eu plus d'un gage de mes sentiments pour ses intérêts, et on ne pourra pas m'en attribuer d'autres dans cette circonstance. Je crois même qu'elle en est si persuadée, que vous ne sauriez vous refuser à ma demande, sans courir le risque d'en être vivement blâmé. Je suis fâché que les ordres de votre Cour me

privent du plaisir que j'aurais eu à vous recevoir, et à faire connaissance avec un des descendants du brave Crillon.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 25.

3054. — MURAT AU GÉNÉRAL DARMAGNAC

Bayonne, 5 mars 1808.

A monsieur le général Darmagnac, à Pampelune.

Monsieur le général, je reçois votre lettre du 2 mars. La mienne du 1er y a répondu déjà en partie. Vous avez bien fait de répondre au Vice-Roi que vous alliez me faire connaître ses observations sur l'armement de la citadelle; c'est ainsi que vous devez chercher à le tranquilliser, et à éluder les obstacles qu'il pourrait vous susciter et qui contrarieraient l'exécution de mes ordres. Vous devez chercher à vous assurer de l'arsenal et de la poudrière, mettre des gardes partout, de manière à en être le maître réellement au besoin; mais il faut le faire sans ostentation, et de façon que l'on ne puisse pas penser que c'est une prise de possession. Cherchez à connaître le but de la mission de l'officier espagnol qui est arrivé à Pampelune. Je pense que les fonds vous sont déjà arrivés; vous savez que le ministre de la Guerre vous a annoncé des officiers du génie et d'artillerie pour être placés dans la citadelle; j'ai écrit également au ministre pour lui demander des inspecteurs aux revues, et pour presser l'organisation de tous les autres services de votre division. Continuez à m'instruire de tout ce que vous apprendrez de nouveau dans Pampelune et dans les environs. Vous remettrez à M. le général Merle, à son arrivée, copie de toutes mes lettres.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 23.

3055. — MURAT AU GÉNÉRAL DROUET

Bayonne, 5 mars 1808.

A monsieur le général Drouet, à Bordeaux.

Monsieur le général, j'ai reçu votre lettre du 2 mars. Il est bien malheureux que les 12400 paires de souliers, annoncés par le ministre pour Bayonne, dans les premiers jours de mars, ne soient pas encore arrivées à Bordeaux. Je vous prie de faire prendre des informations aux diligences et aux douanes pour savoir si elles n'y seraient

pas retenues, et dans ce cas, d'employer des moyens extraordinaires pour les faire expédier. Les obstacles que vous rencontrez pour l'organisation des deux régiments me contrarient beaucoup; faites partir sur-le-champ pour Bayonne le premier qui sera organisé, en me faisant connaître le jour de son arrivée. Je vous prie de continuer à me tenir au courant des mouvements de votre place.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 24.

3056. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Bayonne, 5 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, mon quartier-général sera du 8 au 10 à Vittoria; faites vos dispositions pour être prêt à partir avec votre corps d'armée du 12 au 15 avec quatre jours de vivres et dix jours de biscuit. Votre corps d'armée doit être établi en échelons de Burgos à Aranda, et vous réunirez votre 1re division avec votre cavalerie et 18 pièces de canon sur Gumiel près d'Aranda. Si vous aviez quelques troupes au delà du Douro, vous ne leur ferez point faire de mouvement rétrograde. Vous devez faire en sorte de vous procurer des marmites pour pouvoir bivouaquer par division et par brigade, je vais donner des ordres de faire venir celles qu'on pourra se procurer dans la 11e division militaire. Le reste de l'artillerie qui doit appartenir à votre corps est déjà en route; le général Lariboisière vient d'arriver à Bayonne. J'attends avec bien de l'impatience l'arrivée de l'ordonnateur, lui seul pourra terminer l'organisation des différents services. Mon aide-de-camp m'a remis vos dépêches du 1er mars, ainsi que les états qui y étaient joints. Je n'ai pas perdu une minute pour les transmettre à S. M.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 27.

3057. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Bayonne, 5 mars 1808.

A monsieur le général Dupont, à Valladolid.

Monsieur le général, soyez prêt à partir avec votre corps d'armée du 12 au 15 mars. En conséquence vous devez faire vos dispositions pour qu'il soit réuni le 12 à Valladolid. Vous ne ferez point faire de mouvement rétrograde aux troupes qui sont au delà du Douro sur la

route de Madrid, mais vous devez rappeler tous les autres détachements sur votre quartier-général. Vous devez vous procurer des marmites afin de pouvoir bivouaquer par division et par brigade. Emmenez avec vous tout ce que vous aurez en vivres et en biscuit, mais au moins pour quatre jours de vivres et cinq de biscuit. Employez à ce transport les soixante caissons que vous devez avoir. Procurez-vous pour le reste des charrettes du pays ou des mulets à bât.

Mon quartier général sera du 8 au 10 à Vittoria, ainsi que le payeur. J'ai reçu par mon aide-de-camp votre dépêche du 1er mars, j'ai écrit à S. M. pour lui demander l'autorisation de la création des compagnies de grenadiers et de voltigeurs; si elle tardait trop à me répondre, je vous la donnerai moi-même.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 28.

3058. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Bayonne, 5 mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je dois rendre compte à V. M. que la ville de Bordeaux souffre par la stagnation du commerce; car comme Elle doit le savoir, toutes les caves sont pleines, et on éprouve de l'embarras pour payer les contributions. V. M. sauverait momentanément cette ville si elle faisait acheter pour 3 ou 4 millions de vin, mais il faudrait qu'on sût bien que c'est vous qui voulez par là secourir Bordeaux; je sais positivement que cette mesure produirait le meilleur effet, et gagnerait à jamais à V. M. tous les cœurs; je crois même devoir vous annoncer qu'on ne le demandera pas, mais qu'on désire beaucoup que vous connaissiez ce vœu, et le bien qui résultera de cette faveur, vous prouvera à votre passage combien Bordeaux aura su l'apprécier. M. Dangosse est arrivé ici, et déjà on s'occupe du logement de V. M. qui ne pourra pas être très brillant.

On s'occupe dans ce département de la levée de la conscription; elle est plus difficile ici qu'ailleurs, les jeunes gens graignent [*sic*] de perdre de vue le clocher du village.

La vue d'une compagnie de gardes d'honneur pour V. M. m'a donné l'idée d'en lever une pour suivre le quartier général en Espagne[2]; elle pourra être d'une très grande utilité pour la correspondance dans

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCX.

[2] Le préfet des Basses-Pyrénées, M. de Castellane, avait organisé cette

un pays aussi difficile; le Basque est brave, très agile et très fidèle.

V. M. verra par les rapports de mes aides-de-camp combien il est nécessaire qu'elle ne voyage pas en Espagne sans ses équipages; ces MM. m'ont assuré qu'on ne pouvait se faire une juste idée du pays, tant il ressemble à un vaste désert.

Je ne saurais me lasser de demander l'envoi d'un ordonnateur et une distribution de fonds pour les différents services, et on a aussi un pressant besoin d'officiers; le corps du général Dupont est, à ce qu'on m'a dit, beaucoup mieux que celui du maréchal Moncey; je désire bien pouvoir bientôt m'y rendre, si c'est le projet de V. M., pour activer l'instruction de ces jeunes gens.

Le général Dupont désire beaucoup d'être autorisé à former des compagnies de grenadiers et voltigeurs dans les légions; il espère en tirer un grand parti pour l'émulation, mais je ne crois pas pouvoir la lui donner, attendu votre prochaine arrivée.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 15.

3059. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Bayonne, 6 mars 1808, à midi.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens de recevoir la lettre de V. M. du 2 mars. Je donne

compagnie de gardes d'honneur pour le prochain passage de l'Empereur à Bayonne. Dans les lettres qu'il écrivait chaque jour à son fils (le futur maréchal de France, alors aide-de-camp du général Mouton), il est question du séjour de Murat à Bayonne, et de l'organisation de la compagnie basque. — « Le Grand-Duc de Berg, écrivait il le 3 mars 1808, m'a reçu à merveille; il m'a dit entre autres choses qu'il avait eu un avancement rapide, il m'a demandé de lui lever une compagnie basque et de la faire habiller, je vais m'en occuper incessamment... — *Bayonne, 4 mars* 1808... J'ai dîné avec d'Angosse et beaucoup de militaires chez le Grand-Duc. Celui-ci a déjà écrit à l'Empereur que je lui levais des Basques; il ne croit pas que Sa Majesté arrive de quelques jours... » (*Boniface-Louis-André de Castellane*, 1758-1837. — Paris, Plon-Nourrit, 1901, p. 109.)

La compagnie basque, formée par les soins de M. de Castellane, partit de Bayonne le 22 mars, et se rendit en quinze jours de Bayonne à Madrid. « Elle était composée d'hommes superbes, soldats admirables, d'un elan et d'un ressort à toute épreuve. » (L. Labat, *Napoléon à Bayonne*). Le 18 avril, l'Empereur, à son passage à Bayonne, fit dire au préfet « qu'il ne voulait pas payer la compagnie basque plus cher que le reste de l'armée et qu'il renonçait tout à fait à en avoir d'autre que celle du Grand-Duc. »

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXI.

des ordres en conséquence au maréchal Moncey et au général Dupont. Je serai le 9 à Vittoria; toute la garde de V. M. y sera réunie le 10, à moins que les marins qui m'ont paru très fatigués n'aient fait un séjour en route; mais dans tous les cas ils y seront rendus le 11.

Le duc de Mahon recevra les troupes de V. M. dans la place et citadelle de St-Sébastien[1] qui ne se trouve occupée dans ce moment-ci que par 400 Espagnols. J'y envoie environ 400 hommes des différents dépôts qui se trouvent ici; ils l'occuperont jusqu'à l'arrivée de la brigade que je fais venir de Bordeaux conformément à vos ordres. Le duc de Mahon va rendre compte de cette occupation à sa Cour, et comme il a lieu de présumer que sa conduite sera approuvée, il a eu la confiance de me faire demander, que dans le cas contraire, je lui ferais remettre la place. Comme je n'ai vu dans cette demande qu'un enfantillage, je n'ai pas hésité à la lui faire promettre par mon chef d'état-major.

J'ai pensé que l'essentiel d'abord était l'occupation de la citadelle. Il a sans doute voulu par là faire passer à la postérité le nom de Crillon dans toute sa pureté! Je donne l'ordre au général Lariboisière d'y envoyer provisoirement quelques canonniers. Je vais y nommer un commandant, et j'y enverrai un officier du génie, si V. M. juge à propos de faire armer cette place.

L'aide-de-camp du maréchal Moncey, qui se trouve ici, me rendant compte que son corps se trouve absolument dépourvu de bidons et de marmites et qu'il prévoit l'impossibilité de s'en procurer à Burgos, je donne l'ordre de chercher à s'en procurer à Bayonne.

Sire, je ne me lasserai jamais de demander à V. M. un ordonnateur, un médecin en chef, un chirurgien en chef, un directeur général des postes, un commandant du génie, un inspecteur en chef aux revues, en un mot un chef de chaque service. Sans cela il est bien difficile de faire marcher la machine. J'espère que j'aurai bientôt le bonheur de voir V. M. ; en attendant, je ne négligerai rien pour qu'à son arrivée elle trouve ses armées dans le meilleur ordre.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 17,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 33.

---

[1] Le 3 mars 1808, le Prince de la Paix donnait au duc de Crillon-Mahon, gouverneur de la province de Guipuzcoa, l'ordre de rendre la place de Saint-Sébastien « amigablemente » au Grand-Duc de Berg, s'il se présentait devant cette place. (J. Cordey, *Inventaire des Archives des ducs de Crillon*, p. 208. Registre DD. fol. 64).

3060. — MURAT AU PAYEUR GÉNÉRAL JOSEPH PLAUZOLLES

Bayonne, 7 mars 1808.

A monsieur le Payeur Général.

Monsieur le payeur, j'ai autorisé un marché de 20 mille paires de souliers qui doivent être livrées par tiers, du 1[er] mars jusqu'au 15, on doit les payer comptant.

Je vous prie en conséquence de mettre les fonds nécessaires à ce paiement à la disposition de M. Fourcade, commissaire de la place de Bayonne, sur la présentation qu'il vous fera des procès verbaux de réception. Cette ordonnance sera régularisée à l'arrivée de l'ordonnateur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 29.

3061. — MURAT AU COMMISSAIRE FOURCADE

Bayonne, 7 mars 1808.

A monsieur Fourcade, commissaire de la place de Bayonne.

Monsieur le commissaire, je donne l'ordre à M. le sous-préfet de Bayonne de vous remettre copie d'un marché passé pour la livraison de 20 mille paires de souliers.

Vous en constaterez la livraison qui doit avoir lieu par tiers, d'ici au 15 mars, et vous êtes prévenu que sur la présentation de ce procès-verbal, le payeur a ordre de vous fournir les fonds nécessaires pour les payer. Vous ferez partir les souliers à fur et mesure que vous les recevrez, pour les diriger sur mon quartier-général, en me faisant connaître d'avance le jour du départ et de l'arrivée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 29.

3062. — MURAT A ARMAND-LOM

Bayonne, 7 mars 1808.

A monsieur le sous-préfet de Bayonne.

Monsieur le sous-préfet, je vous prie de remettre à monsieur Fourcade, commissaire des Guerres de service de la place, copie du mar-

ché que vous avez passé pour la fourniture de 20 mille paires de souliers. Je lui donne l'ordre de les recevoir en se conformant aux stipulations qui ont été faites, et je donne l'ordre de mettre des fonds à sa disposition pour les payer.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 30.

3063. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Bayonne, 7 mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens enfin de recevoir des nouvelles du général Duhesme, et je ne perds pas une minute pour adresser en original à V. M. tous ses rapports. La tranquillité ne paraît pas être entièrement établie à Barcelone; on y assassine, à ce qu'il paraît, de propos délibéré les soldats français, et vous pouvez voir par le rapport de la place du 3, qu'au moment du départ du courrier, la garnison y était consignée, les gardes espagnoles et vallones se promenant dans la ville par quarantaines avec un air menaçant, accompagné de provocations. Des pierres lancées et des coups de fusils tirés des fenêtres et des toits des maisons, des cris de mort contre les Français s'y sont fait entendre; ce qui doit justifier aux yeux de l'Espagne et de l'Europe l'occupation de la citadelle et des forts de Barcelone. V. M. verra également que cette division est bien loin d'être organisée; elle réclame des commissaires et des inspecteurs aux revues, elle n'a point encore de payeur français. Le général Duhesme m'annonce qu'il m'enverra ses rapports journaliers, mais comme il peut se passer d'un moment à l'autre en Catalogne des événements extraordinaires, je vais lui ordonner d'en informer en même temps que moi le ministre de la Guerre, afin que V. M. en soit plus promptement instruite, et qu'elle puisse donner ses ordres particuliers.

Le général Duhesme semble attribuer le mécontentement qui se manifeste à la misère dans laquelle sont plongés les ouvriers qui se trouvent sans ressources par la fermeture des manufactures; et je crois fort sage la mesure qu'il propose d'y envoyer de France des grains qui seraient regardés dans ce pays comme un bienfait de V. M.; on ramènerait par là les esprits échauffés par les prêtres, les

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXII.

moines et les officiers espagnols. Je vais lui ordonner de tâcher de s'emparer de Figuère; je ne sais pas si on n'aurait pas dû commencer par là. Je vais également lui réitérer les instructions que je lui ai déjà données de tenir les troupes le plus possible réunies et en mesure contre toute espèce d'émeute populaire.

Je suis désolé d'être aussi loin de lui; par la poste ordinaire, il faut au moins douze ou quatorze jours pour avoir des réponses.

Le maréchal Moncey et le général Dupont ne cessent de me demander les officiers qui manquent à leurs corps.

Le général Dupont en demande surtout pour sa cavalerie; il demande aussi l'envoi des effets et des fonds appartenant aux bataillons de guerre des légions. Cette mesure est indispensable, dit-il, pour leur entretien en campagne; leurs masses restant aux dépôts en France, il leur est impossible de pourvoir aux besoins qu'ils éprouvent et qui deviennent chaque jour plus pressants.

Des députés ont été nommés par les provinces de Guipuzcoa et de Navarre pour venir recevoir V. M. sur leurs frontières, elles se regardent déjà comme françaises, les esprits y sont on ne peut mieux disposés. Cependant le bruit généralement répandu d'une entrevue de V. M. avec S. M. C. à Valladolid, semble depuis deux jours affaiblir l'enthousiasme qui se manifestait partout. On ne peut se dissimuler que le Prince de la Paix n'agisse secrètement contre la France; mais tous ses efforts et son puissant crédit tomberaient avec la nouvelle de sa disgrâce.

J'ai reçu avec plaisir les derniers ordres de V. M. qui semblent indiquer le commencement des opérations. Je crois qu'il pourrait devenir dangereux de laisser plus longtemps à la malveillance le loisir d'agir et de préparer ses moyens contre nous.

Le général Lariboisière est arrivé hier matin, il va se rendre à Burgos. Peut-être reconnaitra-t-il lui-même, en passant, Saint-Sébastien.

Il doit arriver ici le 14 mars un détachement du train d'artillerie de la garde, fort d'environ 72 hommes et 122 chevaux. Je laisserai les ordres pour la continuation de sa route sur l'armée.

On s'occupe ici et dans les départements environnants de la levée des mulets, mais le préfet m'ayant rendu compte qu'il était impossible de se procurer des paniers couverts de toile cirée, je l'ai autorisé sur sa demande à en faire confectionner ici.

Je partirai cette nuit pour Vittoria [1] où je serai rendu le 9. Les

[1] *Bayonne*, 7 *mars* 1808. — « S. A. S. le Grand-Duc de Berg a passé hier

moyens de voyager sont ici très difficiles, très lents et très dispendieux.

P.-S. — Le général Lariboisière croit indispensables les compagnies d'artillerie; de plus n'en ayant que 14 pour 120 bouches à feu, il est obligé d'en mettre dans les différents forts, places ou citadelles que nous occupons et occuperons.

Je joins à ma dépêche une lettre du général Mouton.

Archives nationales, AF^IV 1605, 18,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 34.

3064. — MURAT AU COMMISSAIRE DES GUERRES TRÉMAULT

Vittoria, 10 mars 1808

A monsieur le commissaire des Guerres de la place de Vittoria.

Monsieur le commissaire des Guerres, vous avez dû recevoir il y a longtemps l'ordre d'expédier pour Burgos tout le biscuit qui se trouvait à Vittoria. Je suis cependant informé qu'il n'y est pas encore arrivé. Veuillez me faire connaître les mesures que vous avez prises pour que la totalité des 100 000 rations de biscuit arrive au corps d'armée. Faites-moi connaître le nombre des convois déjà expédiés et de ceux à expédier, ainsi que l'époque présumée de leur arrivée à Burgos. Je vous réitère qu'il est de la dernière urgence que ce biscuit rejoigne le corps d'armée des côtes de l'Océan.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 30.

---

matin en revue la garde d'honneur à pied et à cheval de cette ville, destinée à faire le service près de la personne de S. M.. Son Altesse a paru très satisfaite de la bonne tenue de ce corps. Quelques jours auparavant, le Grand-Duc avait passé la revue de la garde d'honneur basque dont un détachement fait déjà le service auprès de S. A.. Le Grand-Duc a daigné assister à un bal et à un souper qui avaient été donnés en son honneur par le Conseil municipal et il a causé avec plusieurs dames de la ville avec cette bonté et cette affabilité qui caractérisent S. A. » (*Journal de l'Empire,* 15 mars 1808.) Castellane note dans son *Journal* (t. I, p. 13) que le 5 mars, « la ville de Bayonne donna au Grand-Duc de Berg une fête à la salle de spectacle; les planches couvrant le parterre manquèrent et le prince Murat resta seul de la contredanse avec sa danseuse. Il était sur le plancher du théâtre; les six autres figurants furent engloutis, il n'y eut pas d'accident grave. »

3065. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Vittoria, le 10 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le ministre, je suis arrivé ici hier soir. Toute la garde de S. M. y sera réunie aujourd'hui. Je reçois à l'instant vos dépêches des 8 et 9. Il est très malheureux, ainsi que vous me l'observez, que le biscuit ne soit pas encore arrivé à Burgos. Déjà, ce matin j'ai fait appeler le commissaire chargé de ce soin, et je viens de lui écrire afin qu'il prenne des mesures extraordinaires pour que ce qui reste à expédier le soit promptement. Il serait à désirer que vous puissiez vous procurer de la Castille quelques moyens de transports, qui réunis à ceux que l'on se procurerait ici, enlèveraient en quelques jours ce qu'il y a encore de biscuit à vous faire parvenir. Je vous prie de me faire connaître les ressources que vous pouvez vous procurer.

Je vais envoyer à S. M. les renseignements que vous me donnez sur les moyens d'établir des relais depuis Bayonne jusqu'à Burgos et Valladolid.

Dans les dispositions que vous m'annoncez avoir prises, d'après les derniers ordres de mouvement, vous ne me dites point si vous avez pu vous procurer des marmites. C'est néanmoins un point extrêmement essentiel, étant décidé à faire bivouaquer les armées en Espagne. L'ordre, la sûreté, la discipline et l'instruction commandent impérieusement cette mesure, il est temps d'ailleurs et même indispensable d'accoutumer ces jeunes gens aux fatigues du métier. Je vous prie donc de me faire connaître si vous avez déjà des marmites, ou si vous espérez pouvoir vous en procurer à Burgos et à Aranda. Il n'y a point d'inconvénient à ce que votre quartier-général continue à rester à Burgos, mais je pense que vous devez rapprocher le plus que vous le pourrez les cantonnements de la première division de ceux de la seconde, c'est-à-dire que la seconde doit avoir tous ses cantonnements entre les deux rivières d'Arlanza et d'Escueva, et la première entre cette dernière et le Douro, et la troisième le plus rapproché qu'il sera possible de la seconde. De cette manière votre corps d'armée sera en mesure d'exécuter tous les mouvements qu'on pourrait lui ordonner. Votre parc de réserve se trouvera très bien placé à Burgos.

Je ne sais pas encore si votre corps d'armée a ses capotes, ni si

vous avez reçu en totalité les vingt mille paires de souliers qui ont dû vous être expédiées de Bayonne.

Les caissons d'ambulance partis de Bayonne sont-ils rejoints? J'ai laissé des ordres à Bayonne pour que les vingt mille paires de souliers qui doivent être livrées pour le 15 du courant, d'après un marché que j'ai fait passer, soient promptement dirigées sur Burgos. J'ai fait laisser des fonds à Bayonne pour les payer.

Les généraux Casal et Couen ont dû être prévenus, par mon chef d'état-major, que je venais d'envoyer à Pampelune M. Leclerc, chef de bataillon du génie, qui venait de perdre deux doigts de la main, et que toute l'artillerie de la division des Pyrénées occidentales y étant déjà rendue, ils pouvaient rappeler à votre corps d'armée les officiers qu'ils avaient reçu ordre d'y envoyer.

Je vous préviens que le payeur général vient de recevoir de Paris l'ordre de prendre une mesure nécessaire pour porter l'argent de France au pair de celui d'Espagne, c'est-à-dire pour que les officiers et les soldats n'éprouvent aucune espèce de perte dans le change. Du moment que le payeur sera arrivé, je ferai connaître par un ordre du jour les mesures qu'il aura définitivement arrêtées.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 31.

3066. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Vittoria, 11 mars[2] 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse de rendre compte à V. M. de mon arrivée à Vittoria et de l'accueil extraordinairement amical que j'ai reçu, depuis les frontières d'Espagne jusque dans cette ville. Votre lieutenant qui serait venu en Espagne pour en prendre possesion en votre nom, et du consentement de tous les Espagnols, n'y aurait pas été mieux reçu. J'ai trouvé sur la frontière une députation des États du Guipuzcoa, et à l'entrée du territoire de chaque commune les magistrats, qui venaient me porter leurs hommages et l'assurance de leurs sentiments de dévouement et d'admiration pour V. M.. Pour tout dire en un mot, j'ai trouvé sur mon passage, comme bordant

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXV.
[2] Sur le registre de correspondance cette lettre est datée du 10 mars.

la haie, tous les habitants des provinces que j'ai parcourues. La joie qu'ils faisaient éclater tenait du délire; les danses, les cris de *Vive Napoléon* se sont succédés, de village en village, sur toute la route, depuis Irun jusqu'à Vittoria. Partout on attend V. M., et avec elle le bonheur. Jamais peuple ne fut plus malheureux par sa mauvaise administration, et jamais il n'en exista plus digne d'un meilleur sort. Je suis persuadé que ce bon peuple vous intéressera; on se loue partout en général de la bonne conduite de nos troupes, et on est prêt à tout sacrifier pour leur bien-être. J'ai reçu ici le clergé et les députations des différents ordres religieux; je leur ai promis votre protection, et en leur donnant des éloges sur la bonne direction qu'ils ont donnée à l'esprit public, j'ai cru devoir les rendre responsables de tout ce qui pourrait arriver de contraire à la paix et à l'amitié si intimement établies entre les Espagnols et l'armée française.

M. le maréchal Moncey pourra exécuter le 12 les ordres de mouvement qu'on serait dans le cas de lui donner; et pour qu'il soit encore plus en mesure, je viens de lui prescrire de porter en avant de Burgos la partie de la 3e division qu'il avait laissée à Briviesca. La 1re division sera cantonnée entre les rivières du Douro et d'Escueva; la 2me entre cette rivière et l'Arlanza, et la 3me entre Lerma et Burgos; la réserve dans cette dernière ville, où son quartier général continuera d'être fixé.

Je viens d'ordonner des mesures extraordinaires pour le prompt transport du biscuit qui se trouve encore ici; j'ai lieu d'espérer que par ce moyen, il sera arrivé à temps à Burgos pour suivre les mouvements de ce corps d'armée. J'emploie les mêmes moyens pour lui faire parvenir le restant des vingt mille paires de souliers qui se trouvent encore sur la route. Le maréchal Moncey ne cesse de réclamer les officiers d'état-major et officiers des corps qui lui manquent ou qui lui sont annoncés.

Je ferai connaître à V. M. les dispositions que le général Dupont aura faites pour le mouvement qui lui a été ordonné, aussitôt qu'il me les aura fait connaître. Je joins à ma lettre le bulletin de ce général sur l'esprit public de Madrid et de la province qu'il occupe. Il m'annonce par sa lettre du 7, que tout est tranquille dans l'arrondissement de son armée, que le nombre des malades commence à diminuer, que le traitement des hommes atteints de la gale sera terminé cette semaine, que des officiers du génie reconnaissent le cours du Douro depuis Aranda jusqu'à Zamora, et qu'un autre reconnaît la chaîne des montagnes qui se trouvent entre Avila et

Ségovie; il ajoute que ces montagnes offrent des positions extrêmement importantes sur la route de Madrid.

Le général Merle[1] m'annonce de Pampelune que les habitants commencent à s'humaniser, et qu'il n'y aurait à craindre aucune espèce de mouvement, sans l'influence de cinq ou six cents moines qui travaillent les esprits dans tous les sens. Je lui prescris de les faire surveiller soigneusement et de leur faire insinuer qu'ils seraient regardés comme les instigateurs des mouvements qui pourraient avoir lieu, et en même temps de leur promettre la protection de V. M. si le bon ordre continue à régner dans la ville de Pampelune et dans la Navarre. Il se plaint de ce que l'adjudant-commandant Agniel, annoncé à la division du 26 janvier dernier, n'est pas encore arrivé; il ajoute qu'il n'a non plus aucune nouvelle de l'inspecteur aux revues, ni du commissaire des guerres. Il a 211 malades attaqués de fièvres catharrales qui ne sont pas dangereuses, et 600 galeux qu'il va faire traiter. Toute son artillerie est arrivée le 6 à Pampelune en très-bon état.

Je n'ai point de nouvelles de Barcelone depuis mon dernier rapport.

La garde de V. M. est arrivée ici en très bon état; elle aura toutes ses marmites après-demain. Nous sommes ici dans un très grand embarras pour les fourrages; il n'existe en magasin que 7 000 rations de mauvaise paille, et c'est tout ce qu'il sera possible de se procurer. L'avoine et le son ne manquent pas. L'habitant souffre extraordinairement du logement; des familles entières couchent sur le pavé, ayant fourni toutes leurs paillasses et tous leurs matelas pour coucher les soldats. Il serait véritablement impossible de laisser longtemps les troupes séjourner dans les pays qu'elles occupent, où toutes les ressources sont épuisées.

Depuis mon dernier rapport, le duc de Mahon a reçu de son Gouvernement l'autorisation de recevoir les troupes de V. M. dans les ville et forteresse de Saint-Sébastien, que 400 hommes environ ont dû occuper hier. Un hôpital pour 800 malades va y être établi, et c'est là que seront dirigés tous les hommes malades ou fatigués qu'on retenait à Bayonne.

Sire, M. le maréchal Moncey n'a laissé aux différents relais depuis la frontière jusqu'à Burgos, que des escortes de cinq hommes

[1] Le général Merle avait reçu à Burgos, le 2 mars 1808, l'ordre d'aller prendre à Pampelune le commandement de la division des Pyrénées Occidentales, il était arrivé à Pampelune le 7 mars.

qui seraient insuffisantes pour V. M.. Je ne puis que vous indiquer ce qui existe à ce sujet, ne voulant pas commettre une indiscrétion en cherchant à connaître l'époque de votre arrivée. Je dois faire la même observation pour les relais de mules qu'il est indispensable d'ordonner à l'avance. Je joins à cet effet à ma dépêche un rapport de M. le maréchal Moncey, que je lui avais demandé dans les suppositions de la prompte arrivée de V. M.

Le payeur s'occupera à son arrivée des mesures à prendre pour mettre l'argent de France au pair avec celui d'Espagne.

Je ne puis que répéter à V. M. ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire sur l'esprit public en Espagne. Le Prince de la Paix et l'administration actuelle y sont détestés, et s'il entrait dans les projets de V. M. de changer le gouvernement de ce pays, jamais moment n'aurait été plus propre à les exécuter. Le Prince de la Paix a donné des ordres pour faire passer à Cadix les fonds qu'il avait dans les provinces occupées par les Français. Il court une prétendue protestation du Pape contre l'occupation de Rome par vos troupes ; on doit tâcher de me la procurer.

Lorsque la brigade du général Manigault-Gallois sera arrivée à Bayonne, je l'enverrai, conformément à vos ordres, à Saint-Sébastien. Je ferai aussi occuper à cette époque le port du Passage, occupé aujourd'hui par les troupes espagnoles. Il est extrêmement essentiel que nous soyons maîtres de ce port important. Il serait aussi à désirer que l'on pût occuper Bilbao, mais il serait imprudent d'y envoyer un faible détachement.

Le général Lariboisière a envoyé des officiers à Pampelune et à Barcelone pour reconnaître l'état de ces places, et les ressources que l'on en pourra tirer. Il a également l'ordre de faire reconnaître les différents établissements d'armes et les fonderies de canons qui existent dans les provinces occupées par nos troupes.

Archives nationales, AF^IV 1605, l. 19,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 39.

3067. — MURAT AU GÉNÉRAL MERLE

Vittoria, 11 mars 1808

A monsieur le général Merle.

Monsieur le général, je viens de recevoir à Vittoria vos lettres du 8 et du 9. Nos troupes sont entrées dans les citadelle et fort de

Montjuich le 29 février. J'ai fait occuper aussi le 9 mars les place et fort de Saint-Sébastien où j'ai établi les dépôts des différents corps d'armée en Espagne ainsi qu'un hôpital pour 800 malades. Cette place sera à l'avenir sous votre commandement, ainsi que Fontarabie et le port du Passage. Je fais donner l'ordre au général Gallois d'y établir sa brigade ainsi que son quartier-général. Le 1er régiment qui doit composer cette brigade arrivera le 14 à Bayonne, et continuera sa route pour Saint-Sébastien. Donnez-lui l'ordre d'occuper les forts du Passage. Le général d'artillerie y envoie une escouade de canonniers pour mettre quelques pièces en batterie afin d'en imposer au pays. Vous mettrez à la disposition de l'officier qui commandera, des hommes d'infanterie pour pouvoir être exercés à la manœuvre du canon.

J'ai lieu de penser que l'adjudant-commandant Agniel, ainsi que le commissaire des Guerres et l'inspecteur aux revues ne peuvent pas tarder à arriver à Pampelune.

Tenez le plus que vous pourrez les troupes que vous avez à Pampelune réunies; exercez-les souvent, en un mot faites les dispositions nécessaires pour ne jamais être surpris, et pour être en garde contre toute espèce de mouvement populaire.

Tâchez de répandre dans Pampelune et dans la Navarre que nos troupes vivent dans la meilleure intelligence avec les habitants de la Biscaye et du Guipuzcoa. J'ai été reçu à mon passage depuis Irun jusqu'à Vittoria de la manière la plus amicale; les peuples de ces provinces s'étaient portés en foule sur les routes que j'ai parcourues, et y ont fait éclater le plus vif enthousiasme; il faut l'annoncer et le répandre à Pampelune et dans toute la Navarre [1].

Des fonds pour la solde ont été envoyés à votre division; vous devez être sans inquiétude à cet égard ainsi que sur le service des postes qui a dû être organisé. Continuez à me tenir au courant de tout ce qui se passe d'intéressant dans votre division et dans l'arrondissement de votre commandement; faites traiter les galeux; j'espère que le retour de la belle saison diminuera le nombre des fiévreux.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 35.

---

[1] *Le général Merle à Murat.* — Pampelune, 13 mars 1808. — « ... Tous les jours, nous gagnons ici dans l'esprit du public, par la bonne discipline que je fais observer à la troupe. Je vois les prêtres, je leur parle, et depuis que je suis dans cette ville, je leur tiens absolument le langage que Votre Altesse me prescrit. J'ai d'abord jugé combien il était nécessaire de leur faire sentir que l'Empereur avait rétabli la religion en France et que toutes ses actions prouvaient qu'il voulait de plus en plus l'affermir. » (D. 188. 7.)

3068. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Vittoria, 11 mars 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, je désire que vous me donniez un état de situation du personnel et du matériel de l'artillerie attaché aux différents corps d'armée en Espagne, ainsi que du parc général de réserve, avec un rapport de ce qui est en route, en me faisant connaître l'époque de son arrivée à Vittoria.

J'ai fait occuper Saint Sébastien et je donne l'ordre de faire occuper les forts du Passage. Envoyez-y quelques canonniers commandés par un officier qui devra vous faire connaître la situation de ces forts, et les faire armer, s'il le juge nécessaire afin d'en imposer au pays. Le général qui y commandera reçoit l'ordre de mettre à la disposition de cet officier quelques hommes d'infanterie pour être exercés à la manœuvre du canon. Prenez toutes les mesures nécessaires pour parvenir à connaître tous les établissements, manufactures d'armes et fonderies de canons qui existent dans les provinces occupées par nos troupes.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 36.

3069. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Vittoria, 11 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey, à Burgos.

Monsieur le maréchal, je suis informé qu'il y a eu, il y a cinq ou six jours, à Burgos, une émeute populaire, dans laquelle quelques soldats français ont été blessés. Je n'ai pas cru devoir ajouter foi à ce rapport, et j'ai dû penser que vous m'auriez rendu compte de cet événement, s'il avait réellement eu lieu, car je vous ai prié de me tenir soigneusement informé de tout ce qui se passerait d'intéressant dans l'étendue de votre commandement.

J'ai demandé à S. M. l'autorisation de pouvoir organiser des compagnies d'élite de grenadiers et de voltigeurs; je ne me dissimule pas l'heureux résultat que doit produire une semblable organisation dans des corps tout composés de jeunes gens. Je vous prie en conséquence de faire un travail préparatoire, de manière à ne rien changer à l'organisation actuelle des régiments; mon intentiou

serait de former ces compagnies des meilleurs sujets qui seraient tirés pour cet effet de tous les régiments.

La poste de Madrid arrive deux fois par semaine et peut-être plus souvent à Burgos, il est important que vous cherchiez à connaître les nouvelles apportées de cette capitale aux différents particuliers, afin de déjouer tous les bruits inquiétants que la malveillance doit chercher à répandre. Je désire que vous me fassiez connaître tout ce que vous parviendrez à apprendre à ce sujet.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 37.

3070. — MURAT AU GÉNÉRAL MOUTON

Vittoria, 11 mars 1808.

A monsieur le général Mouton, aide-de-camp de S. M., à Burgos.

Monsieur le général, j'ai reçu votre lettre. Je savais bien que vous étiez à l'armée des Côtes de l'Océan, mais je vous déclare que j'ignorais absolument la mission dont vous étiez chargé auprès d'elle; je vous remercie de me l'avoir fait connaître.

Je propose à S. M. l'organisation de compagnies d'élite de grenadiers et voltigeurs. Dites-moi si vous ne pensez pas que cette organisation puisse être d'une très grande utilité dans des régiments composés de jeunes gens, dont il faut chercher à stimuler le zèle et la bravoure en y créant des moyens d'émulation.

Je vous prie de me tenir au courant de l'esprit du pays, des nouvelles que vous apprendrez de Madrid et des progrès de l'instruction dans ce corps d'armée des Côtes de l'Océan. Cela ne doit point interrompre votre correspondance avec l'Empereur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 38.

3071. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Vittoria, 11 mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai l'honneur d'adresser à V. M. le bulletin que je reçois de Valladolid; il me semble assez important pour vous être envoyé

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXVI.

par estafette, d'autant plus que les nouvelles qu'il contient s'accordent parfaitement avec celles que je reçois de Bayonne, où elles ont été apportées par des lettres particulières, par le dernier courrier arrivant de Madrid. Au reste, je promets sous peu de jours à V. M. des rapports bien positifs et bien circonstanciés sur tout ce qui se passe à Madrid, ayant chargé le général Solignac de faire quelques jours de séjour en cette ville, afin de recueillir tous les renseignements sur les projets du Prince de la Paix et sur l'esprit public. D'ailleurs il ne paraît pas vraisemblable que le Prince de la Paix ait résolu d'opposer de la résistance, quand le gouverneur du Guipuzcoa a reçu l'ordre de recevoir les troupes françaises dans Saint Sébastien.

Je vais chercher à établir avec Barcelone des communications plus directes que par Bayonne; mais dans tous les cas, elles seront extrêmement lentes, et je pense bien que V. M. fera donner directement à cette division tous les ordres de mouvement; car à la distance où je m'en trouve, ils ne pourraient lui arriver que très tard par mon intermédiaire. Au surplus, j'espère que les mouvements de cette division seront combinés avec ceux des autres corps d'armée, il me sera bien plus facile de correspondre lorsqu'elle se sera portée sur l'Ebre, où elle se trouverait alors en ligne avec les autres corps de l'armée.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 20,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 47.

3072. — MURAT AU GÉNÉRAL DUHESME

Vittoria, le 12 mars 1808[1].

A monsieur le général Duhesme, à Barcelone.

Je vous annonce que mon quartier général vient d'être établi à Vittoria où vous devez à l'avenir m'adresser vos rapports. Par le dernier, vous m'annoncez que les soldats espagnols de la garnison de Barcelone se promènent par 300 hommes avec un air de provocation. Je suis impatient d'apprendre le résultat de ces premiers germes de troubles. J'ai appris surtout avec plaisir la nouvelle de l'occupation de la citadelle et du fort de Montjuich. Il faut l'armer sans ostentation, de manière à se mettre à l'abri de toute surprise et en état d'en imposer aux malveillants du pays.

[1] Sur le registre de correspondance, cette lettre porte la date du 11 mars.

Appelez chez vous les curés, faites-leur entrevoir un meilleur avenir, promettez-leur la protection de l'Empereur, dites-leur combien leur condition est au dessous de leur travail et des services qu'ils rendent à la religion, rappelez-leur que c'est l'Empereur qui a rétabli la religion en France, qu'ils doivent le prêcher et le redire sans cesse au peuple, afin de le prémunir contre les perfides insinuations des malveillants. Dites au contraire aux moines que vous êtes informé de leurs sourdes menées tendant à exaspérer l'esprit des habitants contre vos troupes, promettez-leur la protection de l'Empereur s'ils veulent changer de langage et prêcher la bonne harmonie et l'amitié qui doivent exister entre les deux nations, mais annoncez-leur que dans le cas contraire, vous les rendrez responsables de tous les troubles qui pourraient arriver en Catalogne. Tenez le plus possible vos troupes réunies, exercez-les souvent, ne souffrez pas que les soldats se promènent dans la ville en armes, enfin prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter l'assassinat de vos soldats. Je m'en rapporte au reste à votre fermeté et à l'amour que je vous connais pour l'Empereur et pour le bien du soldat. En cas d'événements extraordinaires, vous en instruirez le ministre de la Guerre en même temps que moi.

Rendez-moi compte de la situation de Figuières et commencez préalablement par en demander l'occupation, si vous croyez ce poste assez important pour assurer vos derrières et vos communications avec Perpignan. Dans ce cas, vous le feriez occuper et je ne sais pas si vous n'auriez pas dû commencer par là avant d'arriver sur Barcelone.

Je viens de faire occuper Saint Sébastien. La Cour de Madrid avait autorisé le gouverneur du Guipuzcoa à y recevoir les troupes françaises lorsqu'elles se présenteraient. J'aime à croire que les mêmes ordres ont été donnés relativement aux forts de Montjuich et de Figuières.

Le général en chef d'artillerie Lariboisière a fait partir un officier de cette arme pour Barcelone, afin d'y reconnaître la citadelle et les forts, ainsi que les ressources qu'elle offre en armes et munitions de guerre.

Le payeur général a fait partir de Bayonne un payeur avec 250 000 francs pour la solde de votre troupe. Soyez sans inquiétude à ce sujet, les précautions sont prises pour que la solde vous soit toujours assurée.

Sur ce...

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 33, et Guerre

3073. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Vittoria, 12 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je suppose que vous avez exécuté les ordres de mouvement que j'ai prescrits par ma lettre du 10. Faites en sorte que votre première division soit toute réunie le 14 à une marche en avant d'Aranda sur la route de Madrid ; la seconde à Aranda, et la troisième sur Gumiel, de manière à ce que ces deux divisions soient à une demie marche de la première. Votre cavalerie devra marcher réunie à la tête de la 1re division ; enfin soyez en mesure de vous emparer au premier ordre des montagnes qui séparent Aranda de Madrid, et si vous appreniez positivement la marche de quelques troupes espagnoles de Madrid ou de quelqu'autre point, pour s'en emparer avant vous, vous ne devez pas hésiter à marcher, à les prévenir et à chercher à vous en emparer le premier. Soyez rendu de votre personne le 14 à Aranda ; faites en sorte que votre quartier général y soit rendu le même jour. Vous devrez diriger votre parc d'artillerie de manière à l'avoir au besoin sous la main. Vous devez faire bivouaquer votre corps d'armée ; j'espère que vous vous serez procuré des marmites et tout ce qui vous est nécessaire pour cela. Je suppose que le biscuit et les vivres que je vous ai ordonné d'avoir marcheront avec vous.

Si le transport avait commencé à l'époque où j'en ai donné l'ordre, et non pas le 7 de mars, il y a longtemps qu'il serait rendu à Burgos. Le commissaire ordonnateur est entièrement coupable de n'avoir pas exécuté les ordres que vous avez dû lui donner. J'espère que celui que je vous avais ordonné de faire fabriquer à Burgos suppléera à celui qui ne vous est pas encore parvenu de Vittoria.

J'ai dû être étonné que les escortes que je vous avais prié de placer sur la route de Bayonne à Burgos ne fussent composées que de quatre hommes et d'un brigadier ; cette escorte est sans doute suffisante pour ma sûreté, mais elle est peu digne de mon rang. J'aurais ensuite dû penser que vous auriez pu deviner que ces escortes pouvaient avoir pour objet d'escorter un personnage encore bien au-dessus de moi. Aujourd'hui que je reçois l'ordre de composer ces escortes de 30 hommes chacune, je suis fort embarrassé, ne sachant où prendre de la cavalerie pour cela, et presqu'assuré que celle que vous avez dû réunir à Aranda ne serait pas placée à temps, et ne devant pas me servir de la cavalerie de la garde impériale. Je me vois donc forcé de vous prier de renvoyer de suite les 42 hommes

de gendarmerie que vous avez à Burgos pour former les escortes de Villa Réal, Mondragone et Vittoria. Employez le restant de la cavalerie que vous avez à Burgos, pour former celles depuis Vittoria jusqu'à Burgos. Faites que je trouve dans cette dernière ville 50 hommes de cavalerie pour moi, et qu'en outre, il y ait des escortes à toutes les postes pour assurer le service des courriers et la correspondance. J'arriverai demain dans la journée à Burgos pour suivre le mouvement de votre corps d'armée.

Vous devez donner des ordres à Burgos, pour qu'on continue à y fabriquer du biscuit et à préparer les vivres pour la garde de S. M., qui y arrivera le 14.

Je vous prie de me faire connaître les dispositions que vous avez faites pour l'exécution de celles que je vous prescris par ma dépêche.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 39.

3074. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Vittoria, 12 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, tenez-vous prêt à partir le 14. Vous pouvez porter votre première division sur le Douro, sur la route de Madrid. Vous devez faire marcher avec cette division votre cavalerie et 18 pièces d'artillerie. Vous ferez bivouaquer votre corps d'armée; je suppose que vous vous serez procuré des marmites et tout ce qui vous est nécessaire pour cela. Il est temps d'accoutumer nos jeunes gens aux fatigues du métier. Je pense que vous aurez fait distribuer des cartouches à vos troupes, pour être prêtes à tout événement. Mon quartier général sera demain soir à Burgos, d'où je vous transmettrai de nouveaux ordres. Je vais faire partir en poste des fonds suffisants pour aligner la solde de votre corps d'armée jusqu'au 1er mars.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 41.

3075. — MURAT AU GÉNÉRAL MERLE

Vittoria, 12 mars 1808.

A monsieur le général Merle, à Pampelune.

Monsieur le général, mon chef d'état-major vous enverra des ordres; en attendant que vous les receviez, vous devez exécuter les

dispositions suivantes. Demandez les clefs de la poudrière qui est hors de la citadelle; donnez l'ordre à un officier du génie de la faire fermer, et mettez-y une garde assez forte, de manière que vous en soyez toujours le maître. Une demi-compagnie d'artillerie reçoit l'ordre de partir de Bayonne pour venir prendre garnison dans la citadelle de Pampelune; elle sera commandée par un chef de bataillon. Vous la ferez armer et approvisionner. Votre hôpital devra être en ville, de manière que la garnison puisse se défendre isolément dans la citadelle en cas de besoin, et que votre division puisse devenir disponible. Vous nommerez un bon commandant de la citadelle, avec deux adjudants de place; que toutes ces dispositions soient exécutées de manière à ne pas effrayer les habitants.

Vous devez être ainsi que je vous l'ai mandé, maître de toutes les armes. Mon quartier-général sera demain à Burgos. Rendez-moi compte des mesures que vous aurez prises pour l'exécution des dispositions que je vous prescris.

Archives du prince Murat R. XIII, p. 42.

3076. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Vittoria, le 12 mars 1808,
à 6 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je ne reçois qu'à l'instant copie de la lettre du 6 de V. M., avec celle du 8, dix heures du matin. Je donne tous les ordres qui me sont prescrits.

La garde de V. M. sera rendue le 14 à Burgos, ainsi que vos chevaux. Les marins sont bien fatigués.

La Ire division du corps du maréchal Moncey sera le 14 à une marche en avant d'Aranda, sur la route de Madrid, avec sa cavalerie et 18 pièces d'artillerie, les deux autres divisions à une demi-marche de la première, son parc de réserve toujours à portée de lui. Il fera suivre tous les vivres et biscuits que les moyens de transport lui permettront d'emporter. Je lui prescris de faire reconnaître les positions qui se trouvent sur la chaîne des montagnes de Ségovie, sur la route d'Aranda à Madrid, et d'être en mesure de

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXVII.

s'en emparer, s'il apprenait la marche de quelques corps espagnols pour les occuper.

La première division du corps du général Dupont sera le 14 sur le Douro, sur la route de Madrid, avec sa cavalerie et dix-huit pièces de canon. Les deux autres divisions seront à Valladolid. Je ne suis pas en peine de ce corps; il est prêt à marcher et sera pourvu de tout ce qui lui est nécessaire.

Le général Lariboisière envoie à Pampelune le chef d'escadron Roquefer; le chef de bataillon du génie Leclerc y est déjà arrivé. Je ferai connaître à V. M. le nom du commandant et des deux adjudants de place, aussitôt que le général Merle les aura nommés. V. M. verra par le rapport de ce général[1] que la citadelle a déjà 50 pièces de canon en batterie, mais que les munitions n'y sont pas suffisantes. Elle trouvera jointe à sa lettre la protestation du Pape contre l'occupation de Rome. Si le bruit de la marche des troupes espagnoles du Portugal sur Madrid se confirme, je tâcherai de les prévenir dans quelques bonnes positions, afin de leur en imposer et de paralyser par quelque mouvement rapide et hardi les projets du Prince de la Paix.

Je ne dois pas dissimuler à V. M. que nos jeunes gens ne sont pas trop en état, et qu'ils sont en général mal commandés, c'est-à-dire que la composition des officiers est généralement mauvaise; mais j'espère que nous y suppléerons par d'autres moyens.

Je suis embarrassé pour le biscuit de la garde impériale. J'ordonne néanmoins qu'elle en prenne pour dix jours ici, mais les moyens de transport sont bien difficiles.

Je suis fort inquiet aussi sur les escortes, toute la cavalerie se trouvant à Aranda, et le maréchal Moncey n'ayant laissé, ainsi que je l'ai mandé à V. M., que cinq hommes et un brigadier par poste. Je donne ordre de renvoyer sa propre escorte de Burgos, afin d'assurer celles de Burgos à Tolosa; les autres seront formées, de Bayonne à Tolosa, par un détachement de cavalerie de la garde, croyant que V. M. désire de l'avoir réunie, car c'est la seule troupe à opposer dans des événements extraordinaires.

Les officiers généraux qui se trouvent à Bayonne ou en route reçoivent l'ordre de se rendre à Burgos; il n'en est encore arrivé

[1] *Le général Merle à Murat.* — Pampelune, 11 mars 1808 — « ... La tranquillité continue à régner dans cette ville, les habitants ont d'abord témoigné quelque surprise de voir armer la citadelle, mais ils s'habituent à ces mouvements. Les Espagnols sont d'un caractère vif et emporté, mais ils s'apaisent aussi promptement qu'ils s'exaltent. » (D. 188. 5.)

aucun et les corps d'armée en manquent. J'en laisserai un à Burgos pour commander les provinces depuis le Douro jusqu'à la frontière. Je suis moi-même fort embarrassé, n'ayant personne avec moi; tous mes aides-de-camp sont à pied, et mes chevaux ne seront peut-être pas rendus à temps.

Le payeur a déjà fait passer des fonds au corps du général Dupont; je n'ai pas rendu compte à V. M. que la solde du corps du maréchal Moncey fût arriérée, c'est celle du corps du général Dupont; mais par le moyen que j'ai prescrit, la solde sera alignée pour les deux corps jusqu'au 1er mars.

Arrivé à Burgos, j'écrirai des lettres que V. M. m'ordonne d'adresser aux différents intendants des provinces.

P.-S. — Je joins à ma dépêche les renseignements que m'envoie de Madrid le général Solignac, ainsi qu'une dépêche de l'ambassadeur de V. M.

Archives nationales, AFIV 1605, 23,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 50.

3077. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Burgos, 13 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey, à Aranda.

Monsieur le maréchal, je viens d'arriver à Burgos; j'ai reçu en route vos dépêches du 13. Il n'y a point de doute que les 18 pièces d'artillerie doivent marcher avec votre 1re division. Vous attacherez deux pièces de 7 et un obusier à la division de cavalerie; les autres quinze resteront à la division, cette organisation devra rester la même jusqu'à nouvel ordre. J'espère que tout le biscuit qui est en route de Vittoria sur Aranda suivra d'assez près les mouvements que vous serez dans le cas de faire.

J'ai trouvé en route l'officier qui commande la gendarmerie; j'espère qu'au moyen des mesures ordonnées à Bayonne et des détachements que je trouve ici, les escortes de l'Empereur seront assurées.

Je vous adresse ci-joint copie d'une lettre que je viens d'écrire aux intendants et aux États des provinces de la Vieille Castille, d'Alava, de Guipuzcoa et de Biscaye. Je vous prie d'en faire tirer plusieurs exemplaires en forme de bulletin, et de les faire mettre

dans les gazettes, si on en imprime une à Aranda. Il n'y aurait pas même d'inconvénient de la communiquer à l'alcade d'Aranda; j'espère que les Espagnols y verront une nouvelle preuve de l'intérêt que l'Empereur leur porte.

Vous m'annoncez que la division de cavalerie est établie en avant de votre 1re division, il faut recommander au général Grouchy de ne pas trop s'en écarter.

Comme vous allez être plus près de la capitale, je vous prie de me tenir au courant des nouvelles que vous en recevrez.

Toute la garde de l'Empereur sera rendue ici demain dans la journée.

Pouvant me rendre à Aranda d'un moment à l'autre, je vous prie de m'y faire désigner un logement.

Vu les mouvements qui vont commencer, il ne peut plus être question pour le moment de compagnies de grenadiers et de voltigeurs.

Je dois supposer que vous avez fait faire une distribution de cartouches à votre corps d'armée. Si vous ne l'aviez pas fait, vous en feriez faire de suite une distribution dans la proportion que vous jugerez nécessaire, en donnant un ordre sévère pour qu'elles ne soient ni avariées ni perdues.

Vous me dites dans votre lettre que vous ne laissez à Pancorbo que 60 hommes; certes j'approuve fort cette mesure; c'est un poste qu'il est essentiel de conserver, ainsi que la poudrière qui contient les cartouches. Mais je dois vous faire observer que le commandant que j'ai vu hier à mon passage, m'a dit, autant que je m'en rappelle, avoir deux compagnies fortes d'environ 260 hommes. Si cela est ainsi, donnez l'ordre au surplus des soixante hommes destinés à cette garnison de rejoindre.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 42.

3078. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Burgos, 13 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, je viens d'arriver à Burgos; j'espère que vous avez maintenant reçu mes ordres du 12, que je vous ai adressés par mon aide-de-camp, et que vous serez en mesure de marcher quand vous en recevrez l'ordre.

Continuez à faire fabriquer du biscuit. Faites-moi connaître quelle est votre ressource en souliers.

Je vous fais passer une lettre que j'adresse aux États de la Vieille Castille à Valladolid. S'il n'y avait point d'États de cette province dans cette ville, vous la remettrez à l'intendant de la province de Valladolid. Je joins à ma dépêche une traduction de cette lettre.

Continuez à m'adresser vos bulletins.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 45.

3079. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Burgos, le 13 mars 1808, à 8 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'arrive à l'instant à Burgos, et je m'empresse d'adresser à V. M. un rapport que je reçois de Madrid du général Solignac. Le courrier étant fort pressé, je l'envoie en original, n'ayant pas le temps d'en faire un extrait.

Tous les ordres préparatoires de mouvement que m'a adressés V. M. sont exécutés et le 15 au matin, je puis me mettre en mouvement. La 1re division et la cavalerie du maréchal Moncey ont pris position et bivouaqueront en avant d'Aranda à Fresnillo de la Fuente, la 2me division à Aranda, et la 3me à Gumiel. Son parc de réserve à Lerma. Tous les biscuits nous suivent. La garde de V. M. sera toute réunie ici demain 14, excepté les marins qui n'arriveront que le 15.

On continue à fabriquer du biscuit ici et à Valladolid.

J'ai recueilli sur la route de Vittoria à Burgos les mêmes démonstrations d'enthousiasme que de la frontière à Vittoria. On attend partout V. M. avec une impatience qui tient du délire. Je suis entré ce matin en ville dans la voiture de l'évêque qui était venu à quelques lieues au-devant de moi, avec l'intendant et tous les magistrats de Burgos.

Je rendrai compte demain à V. M. de l'effet qu'aura produit la lettre que j'adresse aux intendants des provinces, ainsi que l'ordre du jour que j'adresserai à l'armée.

Archives nationales, AFIV 1605, 27,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 54.

---

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXIX.

3080. — MURAT A NAPOLÉON [1]

(S. l. n. d. 13-14 mars 1808 [2].)

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je ne perds pas une minute pour adresser à V. M. tous les rapports qui m'arrivent de toutes parts, ainsi qu'une lettre très pressée de l'ambassadeur à Madrid. Il est temps d'agir pour déconcerter les projets du Prince de la Paix. V. M. verra par les renseignements que je lui adresse, que les troupes sont en mouvement, mais je suis loin de penser qu'elles sont destinées à agir contre nous: je suppose que le Prince de la Paix les a fait approcher de Madrid pour en imposer à la capitale, prête à se soulever contre lui, et pour lui faciliter les moyens de gagner quelque port, ainsi que pour sauver ses immenses trésors qu'il fait évacuer nuit et jour. Au reste, V. M. peut être tranquille; au besoin je soulèverai toute l'Espagne contre lui et j'opposerai les prêtres aux moines. Comptez, Sire, sur mon dévouement, sur ma fermeté et la promptitude de mes déterminations au besoin.

Je suis au désespoir de ne pas avoir et mes chevaux et les officiers d'état-major.

Archives nationales, AF^IV 1605, 24.

3081. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Burgos, 14 mars 1808.

A monsieur l'ambassadeur de France, à Madrid.

Monsieur l'ambassadeur, j'envoie mon aide-de-camp Lavauguyon à Madrid, afin de me procurer une bonne carte d'Espagne. Il aura l'honneur de vous voir et de vous assurer de tous mes sentiments. Je vous prie de l'accueillir avec la même bonté que vous marquez à ceux que je vous ai adressés jusqu'à ce moment.

Je suis informé que le général espagnol Solano a dû quitter la rive gauche du Tage pour se porter sur Badajoz où il a dû être arrivé le 10. Vous sentirez facilement, monsieur l'ambassadeur,

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXVIII.
[2] Cette lettre autographe doit avoir été écrite dans la nuit du 13 au 14 mars, elle n'a pas été transcrite sur le registre de correspondance.

combien il m'importe de connaître les mouvements ultérieurs de ce corps, et de savoir si de Badajoz, il a pris la route de Madrid ou celle de Cadix. Je vous prie donc de me faire connaître par la voie la plus prompte et par mon aide-de-camp, ce que vous aurez appris de positif à cet égard. En attendant, ne négligez rien pour tâcher de connaître positivement les projets de ce général ou ceux de la Cour à ce sujet. Je vous le répète, il est de la dernière importance que j'en sois promptement instruit, ainsi que de tout ce qui pourrait arriver d'extraordinaire à Madrid ou à Aranjuez. Que la communication que je vous demande ne vous empêche pas de faire connaître en même temps ces mêmes événements à l'Empereur.

Je serai le 16, avec mon quartier-général, à Aranda, et conséquemment nos moyens de correspondance seront plus prompts.

Informé que le régiment espagnol de cavalerie qui se trouvait ici en garnison, avait reçu l'ordre d'en partir pour se porter dans la Manche, je viens de prier M. l'intendant de suspendre son départ et d'arrêter la marche d'un détachement parti d'hier. Comme il est vraisemblable que l'armée soit obligée de passer par ces provinces pour se porter sur Gibraltar ou Cadix, la prudence exige que je prenne toutes les précautions nécessaires, d'un côté pour ménager toutes les ressources des pays que je dois parcourir, et de l'autre pour conserver dans ce pays-ci assez de troupes espagnoles pour en faire la police et y maintenir le bon ordre. Je ne vois pas d'inconvénient que vous en parliez dans ce sens au Prince de la Paix, en l'engageant à confirmer la décision que je viens de demander à M. l'intendant de la province.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 45.

3082. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Burgos, le 14 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, mettez-vous en mouvement avec votre cavalerie, votre artillerie et vos deux premières divisions de manière d'être rendu le 19 à l'intersection des chemins de Ségovie et de Saint Ildefonse avec celui de Madrid. Vous attendrez dans cette position de nouveaux ordres de moi. Vous laisserez votre 3e division à Valladolid pour observer le corps espagnol qui est en Galice. Il est nécessaire que le général qui la commande cherche à se procu-

rer des renseignements positifs sur le lieu où se trouve ce corps, et qu'il me tienne soigneusement informé de tout ce qui viendrait à sa connaissance. Mon quartier général sera le 16 à Aranda, le 17 à Fresnillo de la Fuente, enfin je passerai le 19 et le 20 la montagne de la Somo-Sierra. C'est sur ce point que vous devez marcher dans le plus grand ordre, en faisant observer la plus sévère discipline et respecter les propriétés. Vous devez marcher d'un air assuré, et n'annoncer aucune intention hostile. Vous diriez que les armées marchent sur Cadix et Gibraltar. Vous enverriez sur Burgos, Vittoria et Bayonne au devant de l'Empereur les personnes considérables qui pourraient vous être envoyées par la Cour d'Espagne, fussent le Prince de la Paix et même le Prince des Asturies.

Le général espagnol Solano a quitté la rive gauche du Tage, pour se porter sur Badajoz où il doit être arrivé le 10. Envoyez-moi tous les renseignements que vous pourrez vous procurer sur la marche ultérieure de ce corps.

Si les troupes espagnoles qui se trouvent à Valladolid avaient reçu l'ordre de se porter sur Madrid, ou dans les provinces de l'Estramadure ou de la Manche, demandez formellement la suspension de leur départ, jusqu'à ce que vous ayez reçu des ordres de moi, que vous leur direz que vous allez demander. Vous ferez sentir au gouverneur général que devant parcourir ces provinces, nous devons chercher à en ménager les ressources et à ne pas trop les encombrer de troupes. Vous lui ferez sentir aussi que les armées de l'Empereur se portant sur Cadix ou Gibraltar, la présence des troupes espagnoles est nécessaire dans la Vieille Castille pour y maintenir l'ordre et une bonne police.

Voici dans quel ordre vous devez marcher : la division de cavalerie en tête avec six pièces d'artillerie légère. Vous en attacherez trois à chaque brigade. Votre 1re division avec douze pièces d'artillerie; la seconde avec l'artillerie qui lui est déjà affectée. Vous réunirez d'abord ces trois divisions. Vous marcherez avec votre 1re division d'infanterie.

Vous ferez camper vos troupes par brigades, et en échelons, de manière qu'il n'y ait pas plus de quatre lieues de France de votre 1re brigade d'avant-garde jusqu'à la dernière brigade de votre seconde division. Chaque soldat doit être muni de cinquante cartouches, être bien habillé, bien armé et pourvu de tout.

Vous devrez emmener avec vous des vivres en tout genre, au moins pour quinze jours, en biscuit ou pain frais. Faites suivre des bœufs pour avoir vos quinze jours de viande.

Faites-moi connaître si la solde est enfin alignée jusqu'au 1er mars.

Continuez à m'adresser tous vos rapports. Il serait essentiel de suspendre pour quelque prétexte plausible le départ des courriers qui pourraient être expédiés à Madrid par le capitaine général, ou par qui que ce soit, sur la marche de vos troupes.

Je vous adresse ci-joint plusieurs exemplaires de l'ordre du jour que vous aurez soin de faire répandre, mais sans affectation. Faites-moi connaître par le retour de l'estafette votre marche et où vous comptez établir tous les soirs votre quartier-général, afin que je puisse au besoin vous faire passer des ordres.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 47.

3084. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Burgos, 14 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey, à Aranda.

Monsieur le maréchal, mon quartier général sera le 16 à Aranda. Voici dans quel ordre vous vous mettrez en mouvement le 17, pour vous porter sur la montagne de Somo-Sierra.

La division de cavalerie avec trois pièces d'artillerie légère à chaque brigade; votre 1re division avec ses 12 pièces d'artillerie; votre 2e division avec laquelle vous marcherez en personne; et enfin la 3e avec laquelle je marcherai moi-même.

Votre parc d'artillerie devra suivre le mouvement de votre corps d'armée, à une demi-distance de la 3e division.

Vous marcherez et vous ferez camper tout votre corps d'armée par brigade et en échelons, chaque brigade à une lieue de France de distance, de manière qu'il n'y ait pas plus d'une marche de la dernière brigade de votre corps d'armée à la première brigade de son avant-garde.

Vous ferez distribuer 50 cartouches à chaque soldat qui devra être bien armé, bien habillé et généralement pourvu de tout, et enfin le plus grand ordre et la plus grande discipline doivent être observés pendant la marche.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 49.

3084. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Burgos, le 14 mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je reçois à l'instant la dépêche de V. M. du 9. M. Bongars qui doit m'apporter celle du 7 n'est pas encore arrivé. Je ne crois pas recevoir avant 48 heures les ordres de mouvement qui doivent m'être apportés par un officier de l'état-major du prince de Neufchâtel. Je n'en viens pas moins de faire toutes les dispositions pour en assurer l'exécution aux époques prescrites par V. M.. Mon quartier général sera le 16 à Aranda.

J'adresse à V. M. le dernier bulletin que je viens de recevoir de Valladolid ; il semblerait assez m'indiquer que le corps du général Solano se rapproche de Madrid. Je fais partir à l'instant pour Madrid mon aide-de-camp La Vauguyon, avec une lettre pour l'ambassadeur de V. M., sous le prétexte de s'y procurer une carte. Je prie M. de Beauharnais de me faire connaître tous les renseignemens qu'il pourrait avoir sur les mouvements du corps du général Solano, et sur ceux de la garnison de Madrid.

Instruit que les troupes espagnoles qui se trouvent dans la Vieille Castille, avaient reçu l'ordre directement du Prince de la Paix d'en partir pour se porter dans la Manche, j'ai fait demander à M. le capitaine général de suspendre leur départ jusqu'à ce que j'eusse une réponse de la Cour de Madrid. J'ai cru devoir lui faire observer que les armées de V. M. pouvant se porter sur Cadix et Gibraltar, je devais chercher à ménager toutes les ressources des provinces qu'elles devaient parcourir, et qu'en même temps la présence de ces troupes espagnoles en Castille me semblait nécessaire pour y maintenir le bon ordre ; enfin que rien ne devait s'opposer à ce que je lui demandais, puisque les deux nations étant en paix et vivant dans la meilleure harmonie, il ne devait pas être pressé d'aller occuper ou défendre quelque poste important. Ces divers mouvements paraissant coïncider avec ceux dont me parle V. M. du corps du général Solano, et avec le bulletin ci-joint de Valladolid, j'ai cru prudent de chercher à empêcher le départ du peu de troupes qui se trouvent dans la Vieille Castille.

Le général Dupont m'annonce un grand malheur, la mort du gé-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXX.

néral Malher, tué à la manœuvre par la maladresse d'un soldat qui avait laissé sa baguette dans son fusil. C'est une grande perte dans cette circonstance où nous n'avons presque pas de généraux.

J'ai fait rétrograder la cavalerie de la garde de V. M., pour assurer ses escortes, ainsi qu'elle me l'ordonne.

V. M. doit être informée qu'il manque au moins dix-mille capotes au corps du maréchal Moncey; je ne crois pas que l'habillement y soit dans le meilleur état possible. Je tâcherai d'en passer le 16 une revue.

P.-S. — J'adresse à V. M. la traduction de la réponse que m'a faite l'intendant de la province de Castille.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 30,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 58.

3085. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Burgos, 15 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je partirai ce soir pour Aranda, où je serai rendu vraisemblablement demain de très-bonne heure. J'aurai beaucoup de plaisir à vous revoir.

Vous trouverez ci-joint plusieurs exemplaires d'un ordre du jour que vous ferez connaître à l'armée et que vous ferez répandre sans affectation.

Le biscuit marche à force sur Aranda; des bœufs vous suivent; aussi j'espère que vous serez grandement pourvu de vivres, au moins pour quinze jours. Profitez de la journée de demain et après pour faire faire une revue des armes. Il faut faire distribuer au moins cinquante cartouches à chaque soldat. Si quelque régiment avait des habits à sa suite, il faut les faire délivrer à la troupe; il faut que le soldat soit bien en tout point.

Il est arrivé un malheur dans le second corps; le général Malher a été tué dans un exercice à feu d'un coup de baguette qui avait été laissée dans un fusil. Si ce général que nous devons regretter à tant de titres, s'était tenu à sa place de bataille, cet accident ne fût pas arrivé. Je fais donner un ordre du jour pour recommander que chaque officier général et officier particulier, dans les manœuvres à feu ou non, soit à sa place de combat. Tenez la main à son exécution.

La solde de l'armée est assurée; le payeur vient à marche forcée, et je lui ai fait donner l'ordre d'envoyer en poste des fonds pour la 1re quinzaine de mars. Les officiers seront exactement payés.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 50.

3086. — MURAT AU GÉNÉRAL LEPIC

Burgos, 15 mars 1808.

A monsieur le général Lepic.

Monsieur le général, l'intention de S. M. est que vous restiez ici avec le restant de la garde, et que vous y attendiez de nouveaux ordres. Profitez de votre séjour ici pour vous réparer.

Vous ferez continuer la fabrication du biscuit, de manière à ce que vous ayez pour vous à votre départ de quoi en prendre pour dix jours, et qu'on puisse au besoin nous en expédier à l'armée. Je n'ai pas besoin de vous recommander de faire observer le bon ordre; la garde impériale n'a pas besoin de cette recommandation; elle est la troupe la mieux disciplinée comme la plus brave.

Faites filer sur l'armée tous les détachements à fur et mesure qu'ils arriveront. Envoyez-moi tous les jours vos rapports; je vous ferai connaître nos marches.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 51.

3087. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Burgos, le 15 mars 1808,
à 11 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse de faire passer à V. M. les renseignements que je reçois à l'instant du maréchal Moncey : je saurai demain positivement à quoi m'en tenir sur ce qui se passe à Madrid, par le retour de mon aide-de-camp Lavauguyon que j'ai expédié pour cette ville.

Pour ce qui regarde les fusils dont il est fait mention, je fais donner l'ordre au général Merle de prendre tous les renseignements possibles sur la direction de ces armes et de les arrêter en disant

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXI.

qu'elles étaient envoyées pour nous, sur la demande qui en avait été faite à la Cour d'Espagne, mais que les corps d'armée ayant changé leur route, elles devaient lui être confiées pour les leur faire parvenir; j'ai cru, dans les circonstances actuelles, ce parti indispensable, persuadé que ces armes sont envoyées pour armer les Aragonais en cas de soulèvement, et que peut-être n'attendait-on que leur arrivée pour le leur ordonner.

Si le rapport de la réunion des forces sur Madrid se trouve fondé, je rallierai le corps du général Dupont et je marcherai en masse pour les combattre; dans ce cas la garde impériale et le général Merle recevront l'ordre de se tenir prêts à marcher.

Sire, je ne sais pas jusqu'à quel point sont fondés les bruits qui circulent sur les différents mouvements et préparatifs ordonnés par le Prince de la Paix, mais il est certain qu'on prend des mesures, car s'il en était autrement, pourquoi appeler dans la Manche les troupes de la Castille qui s'arrêteraient sans doute chemin faisant à Madrid? Et le recrutement pour ainsi dire général qui se fait en ce moment, et l'enlèvement de fonds que fait faire le Prince de la Paix?

Dans tous les cas, que V. M. s'en rapporte à ma prudence, à la bravoure et à l'amour de ses soldats.

L'ordre du jour que j'ai fait imprimer et répandre, produit partout le meilleur effet.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 39,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 59.

3088. — MURAT AU CAPITAINE CONSTANTIN

Burgos, 15 mars 1808.

Ordre à monsieur le capitaine du génie Constantin.

Monsieur Constantin partira sur-le-champ et en poste pour Aranda, et de là il poussera une reconnaissance jusqu'à Buitrago, de l'autre côté de Somo-Sierra. Il tâchera de connaître quelles sont les ressources locales en vivres et fourrages, la nature des routes, des montagnes, et me rendra compte surtout de la position de Somo-Sierra. Il tâchera en même temps de reconnaître les endroits les plus propres à faire camper un corps d'armée par brigades, en échelons sur la route, de manière qu'il n'y ait pas plus de quatre lieues de France de distance de la dernière brigade du corps d'armée à la première de son avant-garde, en supposant que le

corps d'armée parte d'Aranda, qu'il aille coucher le 1er jour à Fresnillo de la Fuente, le 2e jour à Castillejo, le 3e à Somo-Sierra, et le 4eme à Buitrago. Il choisira surtout les endroits où on pourrait facilement se procurer du bois et de l'eau, et autant que possible à la proximité de quelque ville et village, pour avoir de la paille.

Il me rapportera un croquis de la route d'Aranda jusqu'à Buitrago, en y indiquant les villages, et la distance qu'il y aurait des uns aux autres.

Il fera en sorte d'être de retour le 17 au matin à Aranda. Il fera cette reconnaissance en voyageur, et sans y mettre aucune espèce d'affectation.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 52.

3089. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Lerma, 15 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, portez votre 1re et 2e divisions à mi-chemin de Fresnillo de la Fuente et votre 3e à Aranda. La division de cavalerie ne fera point de mouvement. Voici à l'avenir dans quel ordre devra marcher votre corps d'armée.

La division de cavalerie aura six pièces d'artillerie légère, c'est-à-dire trois à chaque brigade; votre 1re division aura 12 pièces d'artillerie; votre seconde en aura six. Vous marcherez de votre personne avec cette division. Je marcherai moi-même avec la 3me qui aura aussi six pièces d'artillerie. Votre parc de réserve à une demi-journée de cette 3e division.

L'armée devra camper par brigade et en échelons à la distance d'une lieue, et à une distance de 6 à 7 lieues, c'est-à-dire d'une marche, entre la dernière brigade de l'armée et son avant-garde.

Vous ferez distribuer cinquante cartouches à chaque soldat. J'espère que l'armement est en bon état, et que votre armée est abondamment pourvue de tout. Le reste du biscuit marche nuit et jour et vous aura rejoint le 17.

Ainsi commencez dès demain à faire camper vos divisions d'après cet ordre, de manière qu'à l'avenir cette organisation soit conservée dans toutes les marches ultérieures, à moins d'un ordre contraire.

Je vous ferai passer demain des ordres de mouvement pour le 17.

J'espère être arrivé avant votre départ à Aranda où je vous prie

de me faire connaître les endroits de campement de toute votre armée. J'emmène avec moi quatre cents hommes de cavalerie de la garde, avec trois pièces d'artillerie légère.

Ayant pris le parti de renvoyer de la cavalerie de la garde impériale pour escorter l'Empereur, faites donner l'ordre de faire rentrer à leurs régiments respectifs toutes les escortes de cavalerie que vous aviez laissées depuis la frontière jusqu'à Aranda. Peut-être est-il nécessaire d'y laisser le gendarme, et de le charger de la police du service des postes.

J'ai envoyé jusqu'à Buitrago un de mes aides-de-camp, officier du génie, pour reconnaître les endroits les plus convenables et qui offrent le plus de ressources pour faire camper votre corps d'armée dans les marches qu'il va faire. Il vous verra à son retour et vous donnera tous les renseignements qu'il aura recueillis.

Le général Dupont a commencé aujourd'hui son mouvement sur Medina.

Je vois par l'état de situation qu'il y a trois généraux de brigade dans la 3e division, faites-en passer un dans la 1re où il n'y en a qu'un.

J'ai reçu votre rapport de ce matin; j'espère que nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. Mon aide-de-camp Lavauguyon que j'ai envoyé à Madrid, nous donnera des nouvelles positives de tout ce qui se passe. Je pense que mon ordre du jour fera prendre un parti au Prince de la Paix.

Pour ce qui concerne l'envoi des fusils, j'ai donné des ordres au général Merle qui doit être arrivé demain à Vittoria, de prendre tous les renseignements possibles sur la direction de ces armes et de s'en emparer, en disant que ces armes étaient envoyées pour nos troupes, sur la demande que nous en avions faite à la Cour de Madrid.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 53.

3090. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Aranda, 16 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, j'ai reçu en route votre lettre du 15, par laquelle vous m'annoncez que vous serez rendu le 19 à Olmedo. Il faut que je me sois mal expliqué dans les instructions que je vous

ai adressées, car Olmedo est bien la jonction de la route de Ségovie et de Madrid, mais n'en est pas l'intersection par rapport à un corps de troupes qui devrait se porter de Madrid sur Ségovie, Saint-Ildefonse et Valladolid. C'est Guadarrama qui est le point de l'intersection des routes ci-dessus. Marchez donc de manière à ce que vous soyez maître de cette position le 19. Ayez en même temps un poste à Aspedrette, ou Bexenil ou Navacenada, à votre choix, qui se trouvera à une petite lieue sur votre gauche, sur la route directe de Madrid à Saint Ildefonse. La tête de la colonne du corps d'armée du maréchal Moncey arrivera du 20 au 22, et plus tôt s'il était nécessaire, à Cavanillas qui se trouve presque à la hauteur de Guadarrama.

Je vous recommande de nouveau qu'il est de la dernière importance que le plus grand ordre et la plus grande discipline soient observés pendant votre marche.

D'Olmedo envoyez un officier du génie reconnaître la route d'Olmedo à Ségovie, et celle de Ségovie à Saint-Ildefonse; cet officier devra vous rendre compte s'il existe une communication de Ségovie et Saint-Ildefonse avec Buitrago et Cavanillas. Il devra aussi vous faire un rapport sur la position de Ségovie et de Saint Ildefonse. Il s'informera aussi si on n'a pas envoyé des canons et des armes à Madrid, mais tous ces renseignements devront être pris avec prudence.

Vous m'adresserez dans votre marche tous vos rapports sur la route de Buitrago à Fresnillo de la Fuente où je coucherai demain soir.

Si vous manquez de moyens de transport, faites faire une distribution de biscuit pour six jours. Cette distribution ne chargera pas trop le soldat, et vous facilitera le moyen de faire suivre le reste. Prévenez le général que vous laissez à Valladolid qu'on m'assure qu'il a été fait un envoi de 100 000 fusils de Palencia sur l'Aragon, et que ces armes sont dans ce moment-ci en route. Ordonnez-lui de prendre tous les renseignements possibles pour découvrir ce convoi, et de s'en emparer, en disant qu'elles sont expédiées pour nous par la Cour de Madrid à laquelle nous les avons demandées.

Vos troupes devront occuper Guadarrama mais non pas la dépasser. Enfin vous occuperez cette position.

Vous devez surtout faire respecter l'Escurial, et empêcher qu'aucun soldat ne se porte dans cette maison royale.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 55.

3091. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Aranda de Douro, le 16 mars 1808,
à 9 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je ne perds pas un instant pour faire passer à V. M. une lettre que je reçois de son ambassadeur à Madrid. Je présume qu'elle contient les renseignements qu'il m'adresse à moi-même sur le départ du Roi, du Prince de la Paix et de la famille royale. Un officier qui arrive à l'instant de Madrid, m'assure qu'il est positif que le Prince de la Paix a dit qu'il enlèverait le Roi, s'il s'obstinait à ne vouloir pas partir. J'en serai instruit certainement demain par le retour de mon aide-de-camp Lavauguyon, qui m'a écrit hier de Buitrago, qu'il était arrivé depuis deux jours à Somo-Sierra un brigadier et quatre hommes de la garnison de Madrid, et qu'il était arrivé en même temps à Guadarrama un détachement venant également de Madrid. Il ajoute qu'il a appris que le Prince de la Paix avait envoyé l'ordre au capitaine général du Ferrol de faire sortir immédiatement deux bricks de guerre pour le port de Bilbao, et d'en donner le commandement à un homme de toute confiance qui serait chargé d'une commission de la plus haute importance. Une frégate anglaise croise constamment depuis quelque temps dans ces parages.

Je m'empresse de vous faire passer aussi un rapport que j'ai reçu du général Solignac, qui confirme la marche du corps de Solano sur Madrid; dans tous les cas, je serai maître des positions de Somo-Sierra et de Guadarrama avant les Espagnols.

Tout semble confirmer les différents rapports que j'ai l'honneur d'adresser à V. M.. Le Prince de la Paix ne peut se sauver qu'en ne séparant point sa cause de celle du Roi; et les différents mouvements de troupes ne peuvent avoir d'autre but que celui de couvrir et de protéger le départ et de chercher en même temps à insurger les provinces. Je doute qu'il puisse y parvenir.

Pour ce qui concerne l'envoi des 120 mille fusils, des ordres sont donnés sur tous les points pour les intercepter. On a arrêté ici un envoi de plomb venant de Madrid; je vais prendre des informations par qui et sur quel point il était dirigé.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat,* n° CCXXII.

V. M. trouvera ci-joint un bulletin du général Dupont de Valladolid.

Demain tout le corps du maréchal Moncey se mettra en mouvement sur la montagne de Somo-Sierra; et, ainsi que vos ordres le prescrivent, il sera entièrement réuni le 21 à Buitrago; et celui du général Dupont, excepté la 3me division qui restera à Valladolid, le sera à Guadarrama le 18, intersection des routes de Ségovie et de Saint Ildefonse avec celle de Madrid, ayant un poste à Alpedrette. Ce village n'est éloigné de Guadarrama que de trois quarts de lieue. Si j'apprends que la garnison de Madrid soit disposée à s'y défendre, et que la Cour soit partie, je n'hésiterai pas, ainsi que V. M. me l'ordonne, de me réunir avec le corps du général Dupont, et de me porter en avant.

J'ai cru devoir accélérer mon mouvement, d'après le rapport du général Solignac qui m'annonce la marche des troupes espagnoles sur Madrid.

Sire, si j'apprends que la Cour se retire à Cadix ou sur quelque autre point, dois-je la poursuivre? J'espère que ma lettre vous parviendra assez tôt pour recevoir assez promptement des instructions plus positives que celles que j'ai reçues jusqu'à ce moment. Si, arrivé à Madrid, je n'en ai pas encore reçu, je me conduirai selon les circonstances et les renseignements que je recevrai sur les mouvements de la Cour et des troupes espagnoles.

Je n'ai pas encore reçu les ordres de mouvement que V. M. m'annonce être partis le 9 à 6 heures du soir. M. Bongars, officier d'ordonnance de V. M., n'est pas non plus arrivé.

Je dois prévenir V. M. qu'il est indispensable de me faire adresser par estafette copie des ordres adressés par des officiers; par ce moyen, je les recevrai 50 heures plus tôt.

J'ai passé aujourd'hui la revue d'une partie de la 3eme division du corps du maréchal Moncey; j'en ai été assez satisfait.

J'envoie un officier d'état-major jusque sur Burgos, pour presser la marche de tout ce qui se trouve en arrière. Enfin, j'espère que je serai en mesure et prêt à tout événement.

J'ai reçu depuis Burgos jusqu'à Aranda les mêmes témoignages de joie que depuis la frontière. Partout on accueille les troupes de V. M.; elles continuent à se très bien conduire.

J'ai reçu la lettre de V. M. du 10. Je n'ai point ordonné positivement au général Duhesme de s'emparer de Figuière, mais d'en demander l'occupation, et d'y jeter une centaine d'hommes, si ce poste en valait la peine. Comme ma lettre lui parviendra par la

poste, il ne l'a certainement pas encore reçue. Je lui ai précédemment écrit de tenir ses troupes réunies.

Archives nationales AF^{IV} 1605, 40,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 66.

3092. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Aranda, 17 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, mettez demain votre corps d'armée en mouvement et organisez sa marche de manière que le 21, il se trouve réuni à une marche au delà de la montagne, c'est à-dire sur Buitrago, ayant un piquet de cavalerie à Cavanillas. Vous êtes prévenu que le général Dupont occupera le 19 Guadarrama, embranchement des routes de Madrid, de Saint-Ildefonse, de Ségovie et de Valadolid. Vous devez suivre l'ordre de campement que je vous ai prescrit par ma lettre.

Mon quartier général sera demain à Fresnillo de la Fuente. Faites-moi connaître tous les soirs les campements de vos différentes divisions et le lieu où vous aurez votre quartier-général.

Le commissaire ordonnateur a reçu l'ordre de faire réunir de l'autre côté de la montagne les moyens de transport suffisants pour porter votre biscuit et pouvoir renvoyer les charrettes qui l'auront apporté jusque là. Ordonnez de votre côté toutes les mesures possibles pour que votre biscuit suive votre mouvement; mais s'il arrivait que vous ne puissiez vous procurer des chariots pour tout emporter, faites faire une distribution de six jours de biscuit, avec défense sévère d'y toucher. Ordonnez dès aujourd'hui au général Grouchy de faire distribuer le biscuit qu'il traîne à la suite de sa division, et de renvoyer sur-le-champ les charrettes. J'espère qu'au moyen de cette mesure, il vous sera facile d'emmener avec vous le restant du biscuit qui n'aura pas été distribué.

Il faut dès aujourd'hui que vous ayez des bœufs à la suite de votre corps d'armée, de manière à faire faire des distributions de viande tous les jours ou tous les deux jours au soldat. Tâchez de tirer des marmites, des gamelles et des bidons de Ségovie, de Sepulveda et de Pedranza. Vous les ferez payer comptant; c'est un moyen sûr d'éviter le désordre

Dans la route, vous ferez former des commissions militaires

dans chaque division; nous ne serons pas obligés, j'espère, d'en faire usage, mais elles serviront de frein et d'épouvantail pour les mauvais sujets.

J'espère que le séjour d'aujourd'hui ralliera beaucoup de détachements qui étaient restés en arrière. Des officiers ont été envoyés à Lerma et à Burgos pour accélérer la marche de tout ce qui n'aurait pas rejoint. Il est de la plus grande importance que tout votre corps soit réuni le 21, qu'il n'y ait point de traîneurs, qu'il soit abondamment pourvu de tout, de manière à pouvoir faire de grandes marches, s'il venait à en recevoir l'ordre.

Je fais accélérer aussi la marche de votre ambulance, et le commissaire ordonnateur a ordre de réunir les différents employés des divers services.

Je désirais qu'il vous fût possible de vous procurer des cartouches pour faire exercer, au premier séjour, votre corps d'armée à l'exercice à feu.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 57.

3093. — MURAT AU GÉNÉRAL DUHESME

Aranda, 17 mars 1808.

À monsieur le général Duhesme.

Monsieur le général, je vous ai écrit le 11, de demander l'occupation de Figuières, et de chercher à vous en emparer si ce poste vous paraissait de quelque importance.

D'après les renseignements que j'ai pris sur ce poste, il ne me paraît pas assez important pour mériter que vous fassiez un détachement. Tenez au contraire votre division constamment réunie.

Il est bien surprenant que ce soit seulement à Barcelone que les Français ne soient pas bien accueillis, tandis que nous le sommes dans tous ces pays en frères, en amis et en véritables alliés. Je vous adresse différents exemplaires de mon ordre du jour. Répandez-le sans affectation; il a produit dans ce pays-ci sur les esprits le meilleur effet. Il ne peut manquer d'en produire un semblable en Catalogne.

Je présume que mon courrier ne vous trouvera pas à Barcelone, et que vous aurez reçu directement de l'Empereur des ordres de mouvement. Continuez néanmoins à m'adresser tous vos rapports. Je serai du 20 au 22 aux environs de Madrid.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 59.

3094. — MURAT AU COMMISSAIRE ORDONNATEUR DUCREST

Aranda, le 17 mars 1808.

A monsieur l'ordonnateur du corps de monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur l'ordonnateur, mon intention est que les convois de biscuit ne soient point déchargés à Aranda, et qu'ils continuent à être transportés par les mêmes voitures, jusqu'à ce que vous en ayez trouvé d'autres pour les remplacer. Donnez l'ordre pour que sous quelque prétexte que ce soit, il n'en soit déchargé ni à Aranda, ni avant la montagne de Somo-Sierra, et prenez toutes les mesures possibles pour réunir de l'autre côté de la montagne des charrettes pour relever celles qui arriveront jusque-là. A cette condition vous leur donnerez la liberté de revenir sur les derrières. Il faut absolument ne relever aucun chariot avant qu'il n'ait été remplacé par un autre. Je vous rends personnellement responsable de l'exécution de cette mesure.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 60.

3095. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Aranda, 17 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, vous trouverez ci-joint des instructions qui vous sont adressées par le major-général; je vous prie de vous y conformer et de me faire connaître laquelle des deux routes vous aurez prise ou celle de Ségovie ou celle de Madrid. Regardez l'ordre que je vous avais donné de vous porter sur Guadarrama, comme non avenu.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 60.

3096. — MURAT AU MARÉCHAL BERTHIER

Aranda, 17 mars 1808.

A monsieur le major-général Prince de Neufchâtel.

Mon Cousin, je reçois à l'instant votre dépêche du 9 [1]. En con-

[1] Le 9 mars 1808, l'Empereur après avoir écrit à Murat une lettre particulière (*Correspondance de Napoleon*, n° 13632) avait dicté au prince de

séquence de celle que j'avais reçue 48 heures auparavant de S. M., j'avais déjà fait toutes les dispositions que vous me prescrivez. Au reste, monsieur le maréchal Moncey et le général Dupont vous rendront compte directement, d'après les instructions que vous leur avez fait passer, des mesures qu'ils auront prises pour assurer l'exécution des ordres que vous leur adressez. Je croyais avoir déjà assez prouvé que je savais comprendre les instructions qu'on me donnait et les faire exécuter; je vois avec le plus grand regret que je m'étais trompé.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 61.

3097. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Fresnillo de la Fuente, 18 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Je me propose de porter demain mon quartier général à Somo-Sierra. Il eût été à désirer que vos 2e et 3e divisions eussent pu camper plus près de Fresnillo de la Fuente. Je désire passer demain la revue de votre 2e division à son passage ici. Donnez des ordres en conséquence.

Les commandants des régiments devront me donner un état de tous les officiers et sous-officiers qui manquent à leurs régiments. Faites-moi connaître où sera demain soir votre 3ème division. Je ferai en sorte de me trouver à son arrivée dans son bivouac pour en passer la revue. Donnez en conséquence les mêmes ordres pour cette division. On m'annonce qu'une partie de la garnison de Madrid est partie pour Aranjuez.

L'Empereur désire que vous donniez au général Grouchy le commandement de votre avant-garde, qui doit se composer de votre division de cavalerie et de votre première division d'infanterie.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 61.

Neufchâtel douze pages d'instructions destinées à être envoyées à Murat; les ordres les plus minutieux y sont donnés au sujet de la marche de l'armée française sur Madrid, et l'Empereur a relu lui-même la lettre du prince de Neufchâtel en la couvrant d'adjonctions et de corrections autographes. (Archives du prince Murat. D. 381. 1.)

3098. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Fresnillo de la Fuente, le 18 mars 1808,
à 8 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse de faire connaître à V. M. les divers renseignements que je reçois de Madrid et par mon aide-de-camp Lavauguyon et par un officier d'état-major du Prince de la Paix, qui avait été dirigé vers le maréchal Moncey, parce qu'on me croyait à Valladolid. La proclamation ci-jointe du Roi, qui annonce qu'il ne quittera pas l'Espagne, a calmé les esprits, et tous les préparatifs de départ ont été contremandés. Il ne reste plus à Madrid que les deux régiments suisses; le surplus de la garnison est parti pour Aranjuez. Le corps du général Solano est à Tolède et à Talavera de la Reyna; on prétend que le Prince des Asturies lui a envoyé l'ordre d'aller reprendre sa position en Portugal. Un autre corps est à Séville. Celui de Galice s'est retiré de Porto sur Tuy et Santiago où il est en ce moment. Les dames Tudo, maîtresses du Prince de la Paix, sont parties hier dans la nuit de Madrid; elles ont été insultées par le peuple.

L'état-major général avait écrit avant-hier de Madrid au Prince de la Paix que le seul moyen de tranquilliser les esprits était la présence du Roi dans la capitale. Le prince a répondu qu'il était très disposé à y ramener Sa Majesté, mais que l'état de la santé du Roi le retenait à Aranjuez. Il paraît que le peuple avait déclaré hautement qu'il s'opposerait au départ du Roi.

Cet officier d'état-major est venu pour s'informer si l'armée française devait entrer dans Madrid, ou si elle devait cantonner dans les environs; et pour s'entendre également sur les moyens de faire fournir des vivres et tout ce qui serait nécessaire aux troupes. Enfin les troupes de V. M. seront reçues à bras ouverts par tous les habitants de la capitale.

Je vais continuer mon mouvement de manière à être le 22, avec tout le corps du maréchal Moncey réuni, entre Buitrago et Sant'-Agostino. Je présume que je ne tarderai pas à recevoir des renseignements de l'ambassadeur de V. M.; je ne perdrai pas une minute pour les lui faire parvenir. En attendant, voilà le véritable état des choses à la Cour et à Madrid.

Le Prince de la Paix a-t-il fait faire cette proclamation pour

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXIII.

calmer le peuple, et en profiter pour enlever le Roi; et le général Solano est-il venu pour favoriser ce départ? C'est ce que j'ignore, mais ce que nous ne tarderons pas à savoir.

J'aurai demain, 19, mon quartier général à Somo-Sierra, où j'espère que je recevrai vos dernières instructions pour ma conduite à tenir dans l'occupation de Madrid. Je voudrais bien savoir surtout si je dois établir quelques relations avec la Cour de Madrid ou faire quelques démarches auprès d'elle J'ai cru devoir m'en abstenir jusqu'à ce moment, et je m'en abstiendrai jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres de V. M.

Je joins aussi à ma dépèche deux lettres que je reçois de M. l'ambassadeur de France à Madrid : mais je fais observer à V. M. qu'elles sont antérieures au départ de l'officier espagnol.

Je passerai demain la revue des 1re et 2eme divisions du corps du maréchal Moncey. Il fait très mauvais temps; les nuits sont très froides. Le nombre des malades augmente considérablement [1].

Le pays depuis Burgos jusqu'à Madrid est réellement affreux; il n'offre aucune espèce de ressource, excepté du vin, en un mot c'est une espèce de désert. J'espère qu'au moyen de mesures ordonnées à Ségovie, à Guadalaxara et à Madrid, les troupes recevront des vivres jusque dans la capitale, sans être obligées de toucher au biscuit qui continue à suivre notre mouvement.

Aucun des officiers généraux et des officiers d'état-major qui m'ont été annoncés, n'est encore arrivé, et je doute qu'ils puissent me rejoindre avant Madrid.

Je suis obligé d'employer des bœufs pour traîner l'artillerie de la réserve.

Archives nationales, AFIV 1605, 41,
Archives du prince Murat. R. XIV, p. 72.

3099. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Fresnillo de la Fuente, 18 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je reçois votre lettre de ce jour. Le rapport que vous me faites sur l'indiscipline des troupes m'afflige [2]. Il

[1] D'après les notes journalières remises à Murat, il y avait environ 2 000 malades et ce chiffre se maintint jusqu'au mois de mai.

[2] Le général Belliard écrivait le 30 mars au major-général : « L'armée

est temps de mettre un terme au désordre et de livrer impitoyablement aux commissions militaires ceux qui déshonorent l'armée et qui se montrent indignes du nom francais. Celui que vous me faites sur les subsistances me rassure, et d'après les moyens que doit nous fournir Madrid, j'espère que tous les vivres seront assurés sur la route. Ainsi défendez expressément qu'on touche au biscuit.

La division de cavalerie et votre 1re division qui forment l'avant-garde doivent, ainsi que l'Empereur l'ordonne, camper par brigades. Vous êtes le maître du choix pour l'emplacement, mais il est expressément défendu de porter jusqu'à nouvel ordre aucune troupe en avant de Cavanillas. Placez les généraux de division avec leurs divisions, en arrière de Buitrago. Enfin, je vous le répète, je désire que tout votre corps d'armée se trouve le 21 réuni par brigades et en échelons depuis Rotregardo jusqu'à Cavanillas.

Vous devez être instruit par l'officier que vous m'avez adressé que tout est tranquille à Madrid et qu'on y attend l'armée. Je viens de faire demander à Madrid d'assurer les vivres sur la route. Ainsi vous devez être tranquille sur les subsistances.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 62.

3100. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Castillejo, le 19 mars 1808,
à 11 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. le bulletin que l'ambassadeur a adressé au maréchal Moncey.

Je ne puis dissimuler à V. M. toute ma douleur. Je prévois que

peut être considérée comme un corps sans âme, surtout l'Armée d'observation des côtes de l'Océan (commandée par le maréchal Moncey).

« C'est vraiment *une pétaudière* et il est plus que temps qu'on s'occupe de lui donner une organisation, si on ne veut pas la voir crouler sous son propre poids. Je regarde, monseigneur, qu'il est indispensable de former des régiments, de leur donner une désignation et un numéro, d'y mettre des chefs, de les fournir d'officiers, de les faire administrer d'une manière régulière et de leur donner un même uniforme, autrement tout est de pièces et de morceaux. Cela produit un mauvais effet dans le pays et cela nous enlève la force morale qu'il faut conserver... » (Général Derrécagaix. *Le Lt Gal Cte Belliard*, p. 390 et s.). C'est en vain que Murat et Belliard appelaient l'attention de l'Empereur sur les vices de l'organisation de l'armée d'Espagne, ils ne recevaient en réponse que des reproches.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXIV.

le sang peut couler et l'Europe ne manquera pas de dire que c'est la France qui l'a ordonné, puisqu'on semble avoir attendu la présence de vos armées pour le faire; que l'ambassadeur semble ne pas y être étranger [1]. Sire, je commande vos armées, je représente ici V. M., et certes personne en Europe ne croira que je suis à leur tête, sans connaître vos projets, et si Madrid vient à être agité et que des têtes tombent, n'importent lesquelles, que dira-t-on? Quel jugement en portera et la génération présente et la génération future? V. M. peut tout par la puissance seule de son génie et de sa gloire; qu'elle ordonne et les factieux disparaîtront devant sa volonté. Je réponds de tout et même de la tranquillité. V. M. ne peut pas vouloir employer d'autre moyen, soit qu'elle veuille prolonger ou affermir, ou renverser la dynastie des Bourbons, ou affranchir les Espagnes du joug du Prince de la Paix. Quel exemple l'Espagne ne peut-elle pas donner à la France? Pardonnez, Sire, mon épanchement; c'est le résultat de mon dévouement à votre personne et surtout à votre gloire; ma loyauté souffre et c'est la première fois de ma vie que je regrette de ne pas savoir comment servir dignement V. M. dans une circonstance aussi critique.

Je vais faire connaître mon ordre du jour à Madrid; puisse-t-il y produire tout l'effet que je désire. V. M. m'a ordonné de lui adresser le Prince de la Paix et même le Prince des Asturies; je vais faire pressentir votre volonté à ce sujet par l'ambassadeur. Si je parviens à déterminer ces personnages à ce voyage, je crois avoir tout sauvé.

J'espère que j'aurai reçu des ordres positifs avant mon arrivée devant Madrid. Je réponds et j'assure V. M. que dans aucun cas on ne parviendrait à soulever la nation contre vos armées; je le répète, V. M. peut tout faire ici, tout ce qu'elle voudra; on n'attend que ses ordres. C'est la gent des Bourbons qui s'agite à Madrid; il y a aussi un faubourg S[t]-Germain, qui semble aussi très-bien s'entendre avec celui de Paris.

Je continue ma route sur Somo-Sierra.

Archives nationales, AF[IV] 1605, 48,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 75.

---

[1] Dans la nuit du 17 au 18 mars une insurrection populaire avait éclaté à Aranjuez, contre le Prince de la Paix; le roi Charles IV effrayé lui avait enlevé ses emplois et ses charges. Godoï, réduit à se cacher dans les combles de son hôtel, avait été découvert, blessé, et emmené prisonnier à la caserne des gardes du corps; le 19 mars, Charles IV remettait son abdication à son fils, le Prince des Asturies. Voir Geoffroy de Grandmaison, *l'Espagne et Napoléon*, p. 147, et C[te] Murat, *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, p. 132 et s. et pièces justificatives, n° 9.)

3101. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Castillejo, le 19 mars 1808, à midi.

A monsieur le général Dupont, à Villa Castin.

Monsieur le général, portez-vous sur Guadarrama, et soyez-y rendu le 21. Conformez-vous aux ordres que je vous donne à ce sujet. Je serai demain soir à Buitrago, l'avant-garde du maréchal Moncey sera à Saint'Agostino. Je vous adresserai à Guadarrama de nouveaux ordres. Le Prince de la Paix est parti; la Cour est restée, et tout est prêt à Madrid pour la recevoir.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 63.

3102. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Buitrago [1], 19 mars 1808.

A monsieur l'Ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai reçu ce matin en route votre dépêche, ainsi que le bulletin des événements d'Aranjuez; il est peut-être malheureux que les choses aient été poussées aussi loin, ne croyez-vous pas qu'on dise que la France y est pour quelque chose, puisqu'on a semblé attendre la présence des armées de l'Empereur pour soulever le peuple. Sans doute l'Empereur n'avait pas besoin de ce moyen pour renverser le Prince de la Paix, si tel avait été son dessein. Un seul ordre devait suffire, et je suis d'autant plus autorisé à penser qu'il ne le voulait pas, que dans une de ses dernières dépêches, il me disait en propres termes : *Rassurez le Prince de la Paix, rassurez tout le monde;* il ajoutait ensuite dans une autre phrase : *Adressez-moi le Prince de la Paix, s'il vient au devant de vous, adressez-moi aussi le Prince des Asturies, s'il faisait la même démarche.* » Cela semble-t-il indiquer qu'il voulût renverser le Prince de la Paix? Vous en savez sans doute plus que moi; vous devez avoir reçu des instructions, puisque vous n'avez pas cherché à l'empêcher.

[1] « Le 19 mars, le Grand-Duc de Berg se rendit de sa personne à Buitrago, vilain bourg où le quartier général s'établit le 20. Ce Prince avait un véritable costume de théâtre, des cheveux longs, bouclés, tombant sur ses épaules, un shako cramoisi et des pelisses magnifiques. » (*Journal de Castellane,* t. I, p. 13.)

Je vous adresse ci-joint un de mes ordres du jour de l'armée, ainsi qu'une circulaire que j'ai eu ordre d'adresser aux différents États et intendants des provinces. S. M. m'avait ordonné de les faire insérer dans les gazettes, ou bien à défaut de ce moyen, d'en faire des bulletins à la main que j'avais ordre de faire répandre sans affectation. C'est ce que j'ai fait, parce qu'il n'y avait point de gazettes à Burgos et à Vittoria. Je vous prie, pour faire connaître mes véritables intentions au peuple espagnol, de faire insérer l'un et l'autre demain ou après-demain dans toutes les gazettes de Madrid.

D'après le désir que l'Empereur m'a témoigné de voir le Prince de la Paix ou le Prince des Asturies, peut-être penserez-vous qu'il est convenable que le Prince des Asturies fasse ce voyage, et si tel est votre avis, vous pouvez insinuer à la Cour qu'elle doit cet hommage à l'Empereur.

J'ai fait annoncer au Gouvernement par l'officier d'état-major qu'il était nécessaire que des vivres en tout genre fussent envoyés pour cinquante mille hommes : vingt-cinq mille sur la route de Somo-Sierra à Madrid, et vingt-cinq mille depuis Madrid pour Guadarrama jusqu'à Villacastin, et pour environ trois mille rations de fourrages sur ces deux points, à chaque endroit d'étape. J'ai demandé aussi des marmites, bidons et gamelles pour pouvoir faire bivouaquer les troupes, ainsi que de la paille. Je vous prie, Monsieur l'ambassadeur, d'appuyer ces demandes auprès du Gouvernement, et de faire en sorte que tout ce que j'ai demandé soit expédié. Je compte que tout le corps du maréchal Moncey sera réuni le 22 à Sant' Agostino, et tout le corps du général Dupont à Guadarrama. Je vous recommande Monsieur le général Exelmans, mon aide-de-camp, qui vous remettra cette lettre.

Quant à l'état des officiers généraux et autres officiers que vous me demandez, je vous le ferai adresser, quand j'aurai décidément arrêté le jour de mon entrée à Madrid, ainsi que celui des troupes qui devront y séjourner.

Je vous prie, Monsieur l'ambassadeur, de continuer à m'adresser vos bulletins.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 63.

3103. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Buitrago, le 20 mars 1808,
à 11 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, V. M. doit avoir reçu le bulletin des événements d'Aranjuez. Une lettre que je reçois de Madrid de l'ambassadeur, me dit qu'on ne sait positivement rien sur la retraite du Prince de la Paix, mais on le croit chez le Roi ou la Reine, où il continue à exercer son influence.

J'ai questionné hier plus particulièrement l'officier espagnol qui avait été envoyé, et étant parvenu à lui inspirer de la confiance, je lui parlai en ces termes : « Dites-moi franchement quels moyens on a employés pour soulever le peuple contre le Prince de la Paix? » Il m'a répondu : « On lui a fait croire que le Prince de la Paix avait appelé les Français en Espagne contre le peuple. » — « Mais, lui ai-je dit, comment concilier cette opinion avec l'attitude hostile qu'il venait de prendre contre nous? S'il avait été d'accord avec l'Empereur, pourquoi aurait-il cherché à fuir avec le Roi et la famille royale, et aurait-il appelé des troupes pour favoriser son projet d'évasion? » — « Il n'y aurait eu aucun doute à ce sujet, m'a-t-il répondu, s'il avait pris de grandes mesures; mais c'est précisément cette demi-mesure de n'avoir appelé que le corps de Solano, qui a fait croire qu'il agissait dans les vues de l'Empereur. » J'ai répliqué : « L'on n'a donc demandé sa tête que parce qu'il était l'ami des Français? » Il n'a su que répondre. J'ai continué : « Il n'y a aucune probabilité dans ce que vous dites, puisque dans sa fureur, le peuple a fait entendre les cris de « Vive l'Empereur, vive l'ambassadeur. » — « On a fait crier au peuple : Vive l'Empereur, a-t-il répondu, parce que d'après les expressions de votre ordre du jour de Burgos, on lui a fait croire que le Prince de la Paix était abandonné de l'Empereur des Français. » — « Dites-moi, ai-je ajouté, la vérité sur la proclamation qu'il fit, il y a deux ans, sur le recrutement de l'armée, et contre qui il prétendait armer? Puisque vous avouez être son ennemi, vous me déclarerez si elle avait été faite contre nous. » — « Je vous réponds, sur mon honneur, m'a-t-il dit, que cette proclamation n'était point dirigée contre la France; dans la plus exacte vérité, elle ne fut faite que dans le dessein de

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXVII.

s'opposer à une descente des Anglais en Portugal; car à cette époque le bruit était fort répandu que les Anglais et les Maures, secondés des Portugais, avaient le projet de faire une invasion en Espagne. Ce serait une atrocité de laisser peser plus longtemps sur le Prince de la Paix ce soupçon odieux. »

Voilà, Sire, ce que j'ai pu connaître de plus positif sur les événements d'Aranjuez; je désire qu'ils n'aient pas été amenés pour contrarier les projets de V. M.. Mais il paraît assez vraisemblable que le Prince de la Paix n'a été sacrifié que parce qu'on l'a cru entièrement dévoué aux intérêts de V. M.. Personne n'ignore qu'elle n'avait pas besoin de faire venir ici ses armées pour le renverser; qu'elles n'y venaient que pour un motif plus important, et les ennemis du Prince de la Paix n'ont sans doute voulu que traverser vos projets. Je sais de science certaine que le Prince de la Paix n'a pris le parti de se sauver que lorsqu'il s'est cru abandonné de vous, et que ce ne fut que lorsqu'il apprit mon arrivée à Burgos et ma marche sur la capitale, qu'il prit définitivement cette détermination. Il a dû raisonner ainsi : « Le Grand-Duc ne me fait rien dire, c'est qu'il n'a rien de bon à m'annoncer; et son ordre du jour qui ne parle ni du Roi ni de son gouvernement, annonce positivement ma chute et celle des Bourbons. Maintenant mes ennemis oseront exécuter contre moi ce qu'ils n'ont osé, il y a quatre mois. »

C'est ce que l'événement vient de justifier. V. M. va arriver, et elle se convaincra que c'est là ce qu'il y a de plus vraisemblable dans ce qui vient d'avoir lieu.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 51,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 77.

3104. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Buitrago, 20 mars 1808.

A monsieur de Beauharnais, ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai reçu votre lettre du 19 cette nuit. Monsieur le général Exelmans, mon aide-de-camp, vous a remis à l'heure qu'il est, celle dont je l'ai chargé pour vous.

L'officier espagnol qui est parti ce matin pour Madrid, m'a dit qu'il serait possible de nous procurer des tentes pour camper environ 6 000 hommes, et on vient de m'assurer à l'instant qu'il serait

facile de s'en procurer pour vingt-cinq mille avant quinze jours. Ayant le projet de faire camper les différents corps d'armée, je vous prie de demander à l'intendant-général des approvisionnements des tentes pour camper vingt-cinq à trente mille hommes. L'instruction, la discipline et la santé du soldat commandent impérieusement cette mesure. Veuillez me faire connaître si je puis espérer que ma demande soit accueillie.

Je passerai vraisemblablement encore ici la journée de demain. Je vous prie de me faire connaître si les troupes du général Solano se sont éloignées de Tolède, et ont été reprendre leur ancienne position au Portugal.

Je vous prie de me tenir au courant de ce qui se passe à Madrid ou à Aranjuez.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 66.

3105. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Buitrago, le 20 mars 1808, à 11 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je reçois à l'instant la dépêche de M. l'ambassadeur de France, de ce matin, qui m'annonce de nouveaux événements qui peuvent amener des résultats extrêmement malheureux. Ce que je craignais le plus est enfin arrivé; la populace se porte aux plus affreux excès, et ce qui m'afflige le plus, c'est que tous ces désordres se commettent aux cris de « Vive le Roi, vive l'Empereur, vive l'ambassadeur de France! » Je suis persuadé que V. M. en sera également peinée. Je porte demain tout le corps d'armée au delà de Sant'Agostino. Puisse sa marche et son approche de la capitale en imposer et contribuer au rétablissement de l'ordre. Je crois qu'il est de mon devoir et de la gloire du nom français de réprimer, de faire cesser ces horreurs, d'ôter par là tout prétexte à la malveillance qui ne manquerait pas de dire que c'est nous qui les avons suscitées, et d'empêcher d'un autre côté que ces événements ne tournent contre nous. Car une lettre particulière adressée au maréchal Moncey s'exprime en ces termes : « Il y a deux jours que l'armée française aurait été accueillie à Madrid avec enthousiasme; je ne saurais trop assurer qu'il en fût de même aujourd'hui. » Ce qui

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXVI.

paraîtra sans doute extraordinaire à V. M., c'est que la Cour n'ait encore envoyé personne au-devant de moi, ni ne m'ait rien fait dire. J'espère cependant qu'elle me fera donner quelques signes de vie dans la journée de demain. J'aime à penser que le Prince des Asturies ne changera point le système de bonne harmonie avec la France, qu'il manifeste dans la lettre par laquelle il annonce à l'ambassadeur de France son avènement au trône. S'il en était autrement, il lui serait bien plus facile qu'à son père d'exciter un soulèvement, non parce qu'on a un véritable attachement pour lui, mais parce qu'il devient nécessaire dans cette circonstance, et que dans toutes les révolutions on a besoin d'un nom puissant.

Dans tous les cas, V. M. peut être tranquille, et compter que je viendrai à bout de rétablir l'ordre, par la force s'il est nécessaire, ou à maintenir la bonne harmonie par la prudence que j'apporterai dans toutes mes déterminations. J'attends toujours avec la plus grande impatience les ordres de V. M. sur ma conduite à tenir avec la Cour d'Espagne, et ceux relatifs à l'occupation de la capitale. Suivant les nouvelles des événements de demain, j'appellerai à moi le général Dupont qui doit être à Guadarrama, s'il était nécessaire d'employer la force armée. Mais j'ose l'assurer, je ne crois pas qu'il pût parvenir à insurger le peuple contre nous, puisqu'il n'agit que parce qu'on lui persuade que c'est votre volonté qu'il exécute, et que vos armées ne venaient ici que pour renverser le Prince de la Paix, et tant on y révère votre nom et votre gloire.

Mes aides-de-camp le général Exelmans et Lavauguyon sont arrivés aujourd'hui à Madrid, à 11 heures du matin. Je leur donne l'ordre de revenir me joindre dans la journée de demain; je rendrai compte à V. M. des détails qu'ils me donneront sur ce qui s'est passé à Madrid.

Je n'envoie point copie de la dépèche que m'adresse M. l'ambassadeur, parce que je suis persuadé qu'il rend compte de tout à V. M. dans celle qu'il lui envoie.

P.-S. — Je compte faire occuper Ségovie; c'est un poste dont il est important de s'assurer; il contient des vivres et des munitions, il servira d'appui aux troupes sur Madrid, et de communication aux troupes de Valladolid et de Villacastin.

Archives nationales, AF^IV 1605, 52,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 81.

3106. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Buitrago, le 20 mars 1808,
à 3 heures après midi.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, l'avant-garde du corps du maréchal Moncey est à Cavanillas; sa 2me division vient d'arriver ici, sa 3me arrivera aujourd'hui à Somo-Sierra; elle sera demain à Buitrago, et après-demain 22, tout ce corps d'armée sera campé sur Sant'Agostino, en avant et en arrière de ce village, de manière à être rendu, si j'en reçois l'ordre, le 23 à Madrid.

Le corps du général Dupont qui, d'après les ordres du ministre de la Guerre, devait être rendu le 19 à Villacastin, a reçu l'ordre d'être rendu à Guadarrama du 21 au 22. Par ce moyen il se trouvera à une journée de Madrid, et en mesure en même temps que le corps de M. le maréchal Moncey. Les vivres sont assurés par ces deux routes.

Présumant que V. M. pourrait approuver de faire camper la plus grande partie de ses troupes, et les bois manquant absolument aux environs de Madrid pour construire des barraques, j'ai fait demander des tentes. Je pourrai en avoir sur-le-champ pour camper une division, et on m'assure qu'on pourra m'en procurer pour 25 mille hommes avant quinze jours. Lorsque je les aurai, et si je n'ai pas d'ordres contraires de V. M., je n'hésiterai pas à faire camper les différents corps d'armée. Je ne crains pas que cette mesure soit improuvée, car V. M. en connaît trop bien les résultats pour l'instruction, la discipline et la santé du soldat.

Il est à désirer que les vingt mille paires de souliers que j'ai fait faire à Bayonne, nous arrivent promptement; la chaussure a beaucoup souffert dans la route. Il manque beaucoup de capotes et de schakos. Nous touchons au moment, j'espère, où nous pourrons nous procurer tous ces objets.

V. M. trouvera ci-joint un rapport d'un officier de génie sur Ségovie. Le général Lariboisière a dû vous faire passer celui sur Pampelune, ainsi que sur les autres établissements ou manufactures d'armes qu'il a fait reconnaître. Les fusils espagnols ne sont pas tout à fait du calibre français. Il y a dans cette citadelle six millions de balles.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXVIII.

Je suis informé que le général Belliard et l'intendant-général ont passé par Bayonne [1]; j'espère qu'ils seront bientôt arrivés. Je vais faire payer la première quinzaine de mars; et conformément à vos ordres, je ferai payer le 30 la perte du change.

Aucune députation ne m'a encore été envoyée de Madrid. Je ne suis pas encore informé du résultat des assurances que j'ai fait donner, d'après vos ordres, au Roi, à la famille royale et au Prince de la Paix. S'il eût été possible que V. M. eût pu me parler un peu plus clairement, un seul mot sur ses véritables projets eût suffi, et j'aurais répondu sur ma tête de leur entière exécution. Si mon ordre du jour a été fait dans le dessein de déterminer le départ du Roi, V. M. ne s'était pas trompée dans ses conjectures : et si au contraire l'ambassadeur de France a reçu des instructions pour l'empêcher, je puis déclarer à V. M. que ses intentions ont été entièrement remplies.

Archives nationales, AF^IV 1605, 56,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 79.

3107. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Buitrago, le 20 mars à minuit.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, de nouveaux événements viennent d'avoir lieu; les scènes d'Aranjuez se sont renouvelées à Madrid. Les maisons du frère du Prince de la Paix, de sa mère, de tous ses parents ont été pillées, et les meubles brûlés et brisés dans les rues. Le désordre continuait encore aujourd'hui à 3 heures, et l'on craignait que la nuit fût orageuse. Le Roi a abdiqué, et le Prince des Asturies a été proclamé Roi.

Demain tout le corps du maréchal Moncey sera réuni sur Sant'Agostino. Je vous ai écrit hier soir et aujourd'hui de vous porter sur Guadarama. J'espère que le courrier vous joindra assez à temps pour que vous puissiez diriger votre seconde division sur Ségovie que vous ferez occuper. Vous donnerez l'ordre au général qui la commandera de former des magasins et de faire construire des fours pour ses approvisionnements. Il sera votre point de communication avec votre 3eme division qui doit rester à Valladolid.

[1] Belliard était parti de Dusseldorf le 3 mars et de Paris le 9, il rejoignit Murat le 21 mars à El Molar.

Vous continuerez votre mouvement avec votre division de cavalerie et votre 1re division sur Guadarama où vous camperez en échelons par brigades sur la route de Guadarama à Ségovie, interceptant comme je vous l'ai déjà prescrit, la route de St Ildefonse, et communiquant avec des postes de cavalerie avec le corps du maréchal Moncey. Vous ne devez pas dépasser Guadarama de plus d'une lieue. J'aurai demain mon quartier-général à El-Molar, à une lieue de Sant'Agostino. Donnez-y moi de vos nouvelles.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 66.

3108. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

El Molar, 21 mars 1808.

A monsieur l'Ambassadeur de France.

Monsieur l'Ambassadeur, ne recevant pas de réponse à ma lettre de Buitrago, par laquelle je vous priais de faire assurer les subsistances des armées de l'Empereur qui marchant sur Cadix doivent séjourner à Madrid, je vous prie de me faire connaître le résultat de vos démarches, et si je puis compter sur les promesses que vous a fait le Gouvernement.

J'aurai demain mon quartier-général à Foncarral ou El Pardo où toute l'armée sera réunie, c'est là que je ferai définitivement mes dispositions pour l'entrée de l'armée de S. M. dans Madrid.

J'ai lieu d'être étonné que le Gouvernement espagnol n'ait envoyé aucune personne au-devant du général en chef des armées de l'Empereur pour s'entendre avec lui relativement à leur entrée dans la capitale.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 69.

3109. — MURAT A LA REINE MARIE-LOUISE

El Molar, 21 mars 1808.

A Sa Majesté la reine Marie-Louise.

Madame et chère sœur, je reçois à l'instant la lettre de V. M.[1].

[1] Cette lettre de Marie-Louise a été publiée par le Cte MURAT (*Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, p. 162).

« La fille de Charles IV, écrit d'autre part M. Geoffroy de Grandmaison, la reine d'Étrurie, revenue auprès des siens le mois précédent, avait assisté

J'ai appris avec indignation les événements d'Aranjuez; j'en suis d'autant plus peiné qu'ils ont forcé S. M. C. à abdiquer sa couronne, et que j'avais l'ordre de l'Empereur de rassurer le Roi, la famille Royale, et tout le monde. J'aurais certainement cherché à les empêcher si j'avais été à portée de le faire, et j'espère que la présence d'une armée alliée qui sera demain sous les murs de Madrid, en imposera, et que l'ordre et le calme seront rétablis. Agréez, Madame, mes regrets de ne pouvoir me rendre auprès de V. M. Mes devoirs me retiennent à la tête de l'armée de l'Empereur, et je me vois privé avec douleur du plaisir que je me promettais à voir LL. MM. CC. et à leur renouveler l'assurance des sentiments que je leur porte. Tout paraît calme maintenant à Madrid; j'aime à croire que les excès qui ont eu lieu dans cette capitale ne se renouvelleront plus. Vous m'annoncez dans votre lettre des craintes pour les jours de LL. MM. CC.. Je vous prie d'être mon interprète auprès de vos augustes parents, et de leur offrir un asile au milieu de mon armée.

Archives du prince Murat, R. XIII, p. 68.
et Archives nationales AF^{IV} 1680.

3110. — MURAT A NAPOLÉON[1]

El Molar, le 21 mars 1808,
à 9 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. copie de la lettre que je

plus morte que vive à l'émeute d'Aranjuez. S'autorisant de vagues relations avec le Grand-Duc de Berg, elle vit en lui un sauveur... elle lui envoya un homme déguisé, le suppliant de venir auprès de son père et de sa mère qui allaient partir... Pendant que François de Beauharnais s'aventurait maladroitement et prenait parti à l'étourdie pour Ferdinand VII, Murat comprenait l'utilité du rôle opposé... De lui-même, il prit donc le chemin que Napoléon devait lui montrer et affecta de tenir pour non avenue l'abdication d'Aranjuez. Son aide-de-camp, Monthyon, homme de confiance et de tête, courut à franc étrier les huit lieues qui les séparaient d'Aranjuez, avec la mission d'amener Charles IV à l'une des deux solutions que Murat ménageait habilement : reprendre son abdication (et les choses restaient au point où elles étaient la veille); se rendre au camp français (et c'était fournir un otage précieux). » Nous ajouterons seulement que Marie-Louise connaissait le Grand-Duc de Berg de longue date, puisque de 1801 à 1803, en sa qualité de commandant en chef de l'Armée d'observation du Midi, Murat avait eu avec le roi et la reine d'Étrurie de fréquents rapports.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXIX.

reçois à l'instant de la ci-devant reine d'Étrurie, par courrier extraordinaire, qu'elle a été obligée de faire partir à minuit, déguisé, pour sortir d'Aranjuez, ainsi que copie de ma réponse. J'ai chargé M. Bailly de Monthion de la lui porter, et je lui ai donné des instructions, afin de savoir d'une manière positive et sûre les motifs et les auteurs de tout ce qui s'est passé à Aranjuez. Sire, j'ai cru surtout entrer dans vos intentions en offrant à Leurs Majestés Catholiques un asile au milieu de votre armée, et en les assurant que là leurs jours ne courraient aucun danger. Quelque détermination que ma lettre leur fasse prendre, elle ne saurait influer sur les événements actuels, ni contrarier les projets de V. M.. S'ils arrivent au milieu de l'armée, c'est un ôtage qui nous assure la tranquillité des Espagnes. Le front du Roi dépouillé de sa couronne inspirera de l'intérêt, même contre son fils que l'on ne pourrait s'empêcher de regarder comme un fils rebelle, s'il est vrai, comme la lettre de la Reine semble le prouver et comme on le croit généralement, qu'il ait forcé son père à abdiquer le trône. S'il se rend à mon quartier général, je l'enverrai à V. M., et alors l'Espagne se trouverait véritablement sans Roi, puisque le père aura abdiqué, et que vous serez le maître de ne pas reconnaître le fils que l'on peut regarder comme usurpateur [1]. Enfin mon offre montrera à l'Europe entière la grandeur de votre générosité et en imposera dans toutes les hypothèses à la malveillance.

Sire, je suis à 6 lieues de Madrid, et le Gouvernement n'a encore envoyé personne au-devant de moi. L'ambassadeur n'a pas encore obtenu de réponse sur les demandes que je l'avais prié de faire pour assurer les subsistances de l'armée. Cependant les autorités locales, depuis ici jusqu'à Madrid, ont reçu l'ordre d'y pourvoir.

Demain tout le corps du maréchal Moncey sera réuni entre Alcovendas, Foncarral et El Pardo, campant ainsi que vous l'avez prescrit par brigades et en échelons. Le 23, si je n'ai pas reçu d'ordres de V. M., je ferai occuper Madrid par ce corps.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à V. M. par ma lettre d'hier soir, la 1re division du général Dupont et sa cavalerie camperont sur Guadarama, et sa 2e division sera établie à Ségovie. Je disposerai de ces troupes suivant les événements.

J'ai reçu ce matin la dépêche du 14 de V. M.; je me conformerai

[1] M. Geoffroy de Grandmaison fait justement remarquer que « c'était tout le plan de Bayonne que Murat traçait à l'avance ; une ambition surexcitée comme par un trait de lumière avait fait trouver ces finesses à ce soldat, moins adroit que retors. » (*L'Espagne et Napoléon*, p. 149.)

en tout point aux dispositions qu'elle renferme. Les instructions qui me sont annoncées du major-général par une estafette, et pour duplicata par un officier, ne me sont pas encore arrivées. J'espère qu'elles me prescriront la manière dont je dois occuper Madrid. En attendant, je donne des ordres pour l'établissement de différents hôpitaux et magasins sur Aranda, Buitrago et Ségovie.

Sire, je ne puis pas vous dissimuler que le corps du maréchal Moncey est dans un très mauvais état; il n'y a pas deux mille hommes qui n'aient la gale. La marche en a fait périr quelques-uns et renvoyé beaucoup aux hôpitaux. Nous aurions véritablement besoin d'un séjour de trois semaines pour faire un traitement à tout ce corps. Je prie V. M. de me dire si je puis le faire commencer.

J'ai écrit à l'ambassadeur pour le prier de s'informer si le nouveau Roi avait donné des ordres au corps du général Solano, de s'éloigner de Tolède et de rentrer en Portugal.

Mon aide-de-camp Exelmans arrive de Madrid. Lorsque je lui ai demandé pourquoi le capitaine général de Madrid ne s'était pas servi des troupes pour contenir le peuple et empêcher le pillage, il m'a répondu que ce capitaine général avait donné l'ordre au colonel du régiment suisse de n'opposer aucune résistance au peuple, de le laisser agir, de le laisser entrer dans leurs casernes, prendre les armes, les chevaux, les drapeaux mêmes s'il les demandait. M. l'ambassadeur m'avait déjà transmis hier le même rapport. Le Prince des Asturies a dû se rendre aujourd'hui à Madrid; et c'est sans doute son départ qui a jeté l'alarme dans la famille royale, qui a dû penser que les factieux profiteraient de son absence pour massacrer le Prince de la Paix et par suite le Roi et la Reine. Voilà sans doute ce qui a donné lieu à la lettre de la reine d'Étrurie.

Je crois que je ne dois reconnaître le Prince des Asturies comme Roi, que quand V. M. l'aura reconnu elle-même. J'espère qu'il ne se présentera aucune occasion où je sois forcé de m'expliquer.

Sire, je désire vivement votre arrivée. Il y a bien longtemps que je suis séparé de V. M., et elle sait que je ne suis heureux qu'auprès d'elle, que je ne sais agir que par elle, et combien je serais malheureux si dans les circonstances délicates où je me trouve, je venais à commettre quelque erreur. Mon cœur certainement n'y serait pour rien; mon zèle et mon dévouement pour votre service auraient tout fait. Mais, représentant de l'Empereur des Français, je ne puis tenir qu'une conduite noble, généreuse, digne enfin de V. M.

P.-S. — Je reçois à l'instant une lettre de l'ambassadeur, que

je joins à la mienne. Le calme paraît momentanément rétabli. J'ai lieu d'être surpris que mon ordre du jour n'ait pas été inséré dans les gazettes, et qu'on n'ait pas encore répondu à la demande que j'ai faite des vivres.

Le premier acte du Prince des Asturies a été de confisquer tous les biens du Prince de la Paix et d'appeler aux premières fonctions de l'État tous ceux qui avaient été exilés comme complices de sa conspiration contre le Roi son père.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 64,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 84.

3111. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

(El Molar) 21 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je désire que vous réunissiez demain 22 tout votre corps d'armée entre Foncarral, El Pardo et Alcovendas; votre première ligne appuiera sa droite derrière le petit ravin qui se jette à Fuente de la Reina dans la rivière de Tejada. Les autres brigades seront placées derrière en échelons, d'Alcovendas et d'El Pardo sur Foncarral où sera établi mon quartier-général; le village sera exclusivement réservé pour la garde de l'Empereur. Les grands-gardes de la 1re ligne ne laisseront passer qui que ce soit, enfin donnez l'ordre que personne ne puisse se rendre à Madrid sans un ordre signé de moi.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 69.

3112. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Chamartin, 22 mars 1808.

A monsieur l'Ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, je viens de recevoir votre lettre de ce jour; j'envoie le général Belliard, mon chef d'état-major, à Madrid pour y faire le logement de mon état-major, celui du maréchal Moncey ainsi que de son corps, consistant en vingt-cinq mille hommes et pour s'entendre avec l'intendance pour assurer les vivres et les différents services de ce corps. Je n'ai point vu de députation du Prince des Asturies.

Je viens d'être informé à l'instant que le corps espagnol de Galice et le corps de Solano que vous m'avez annoncé se retirer en Portugal, marchent chacun de leur côté sur Madrid. Je vous prie de passer sur-le-champ une note au Gouvernement espagnol pour vous assurer si celà est vrai, et dans le cas de l'affirmation, de demander formellement que ces troupes fassent halte où elles se trouvent, pour rétrograder ensuite dans les cantonnements qu'elles occupaient primitivement; il est nécessaire que vous ayez une réponse catégorique avant demain soir, afin que moi-même, je puisse faire mes dispositions en conséquence et d'après les ordres que donnera la Cour à cet égard.

Je pouvais espérer, monsieur l'Ambassadeur, que vos affaires vous auraient permis de venir au-devant de l'armée de l'Empereur, j'aurais été enchanté de vous voir. Cette démarche était peut-être nécessaire pour les intérêts du service de l'Empereur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 70.

3113. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Chamartin, 23 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je vous préviens que j'ai nommé commandant de Madrid, monsieur le général Grouchy. Donnez-lui l'ordre de s'y rendre sur-le-champ et de s'entendre avec le capitaine général espagnol pour l'établissement des troupes et l'organisation du service. La première division et la division de cavalerie entreront dans la ville et l'occuperont militairement. La seconde division remplacera la première dans la position qu'elle occupe aujourd'hui. Vous établirez la troisième sur les hauteurs et en avant du village de Chamartin, à l'endroit que nous avons reconnu hier ensemble. Vous aurez votre parc d'artillerie à Foncarral; cherchez un endroit convenable pour faire déposer le biscuit à Foncarral ou dans les environs. Les six pièces attachées à la cavalerie seront attachées au service de la place. Les douze pièces de la première division parqueront avec l'artillerie de la troisième division. Vous ferez garder les postes de Foncarral et d'Araujuez. Deux pièces de canon seront placées à la porte de Foncarral; les quatre autres sur la place d'armes. On devra fournir une garde à l'ambassadeur de France.

Les intendants de Madrid ont promis de faire fournir du bois

pour baraques, de la paille, des tentes, des vivres. Donnez l'ordre à votre ordonnateur de s'entendre avec eux, et de presser l'envoi de tout ce qui est nécessaire à l'armée. Je désire que les tentes soient employées pour la 3e division.

Vous recevrez un ordre du jour dont je vous prie d'assurer l'exécution.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 71.

3114. — MURAT AU COMTE DE NEGRETTE

Chamartin, 23 mars 1808.

A monsieur le capitaine-général de la Castille.

Monsieur le capitaine-général, je suis informé que le Prince de la Paix est transféré dans ce moment d'Aranjuez à Madrid. Il n'y a point de doute que ce ministre ne soit insulté, et que sa présence dans la capitale ne ramène encore les désordres qui ont eu lieu ces jours derniers. Je ne veux point que l'armée de l'Empereur que j'ai l'honneur de commander, en soit le témoin ; je ne veux pas que l'Europe puisse l'accuser de complicité, et comme je ne pourrais m'empêcher d'employer toutes les forces que je tiens à ma disposition pour assurer l'ordre et la tranquillité, je vous prie, Monsieur le capitaine-général, de suspendre l'entrée du Prince de la Paix dans Madrid, jusqu'à ce que j'aie reçu une décision de votre Gouvernement à qui je viens d'en faire la demande formelle. Je ne veux être témoin que de l'allégresse publique, et donner aux Espagnols, nos fidèles et loyaux alliés, des preuves de l'intérêt et de l'attachement qui unissent les deux nations. Monsieur le capitaine-général, vous commandez la force armée, et je vous rends personnellement responsable aux yeux de votre Roi, si la tranquillité publique venait à être troublée.

Archives nationales, AF^IV 1605. I. 63,
et Archives du prince Murat. R. XIII, p. 72.

3115. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Chamartin, 23 mars 1808.

A monsieur l'Ambassadeur de France.

S. A. I. adresse à monsieur l'Ambassadeur de France une lettre dans le sens de la précédente. Il le prie d'obtenir du Gouvernement

espagnol la suspension jusqu'à nouvel ordre, de la translation du Prince de la Paix, d'Aranjuez à Madrid. S. A. I. l'invite à se rendre de suite à Aranjuez pour obtenir du Gouvernement espagnol une décision prompte et conforme au vœu qu'il exprime.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 73.

3116. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 24 mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, l'armée de V. M. a occupé hier Madrid[2]; elle y a été reçue comme dans toutes les provinces qu'elle a parcourues, avec toutes les démonstrations de la plus vive amitié, et aux cris de « Vive l'Empereur ». La plus grande tranquillité a régné depuis notre entrée; les habitants de toutes les classes ont offert des vivres aux soldats. On me rend compte que le commerce a offert un dîner aux officiers. J'avais réuni tout le corps d'armée dès dix heures du matin, sur les hauteurs qui dominent la ville, par divisions et en échelons, de manière que le terrain qui forme une espèce d'amphithéâtre présentait le plus bel appareil militaire possible. J'en ai passé la revue; j'ai été on ne peut plus satisfait de sa tenue. J'espère profiter du séjour que nous ferons ici pour m'occuper de son instruction.

Ayant appris par des rapports de ce matin que la cavalerie avait produit hier un grand effet sur les habitants de Madrid, je me suis déterminé à faire venir les cuirassiers et les carabiniers du général Dupont. Avec ces troupes-là, Sire, des canons et nos jeunes conscrits, je réponds de tout. Je serais bien désolé que V. M. eût pris quelques déterminations d'après les premiers rapports qu'elle aura reçus sur les événements d'Aranjuez, et qu'elle pût concevoir quelques craintes sur notre position. V. M. me dit que Tournon devait me faire connaître l'état des choses à Madrid; il n'était pas rassurant selon lui. Les rapports qu'il avait faits au maréchal Moncey l'avaient presque désorienté. Mais ils ne pouvaient produire

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXI.

[2] « L'Empereur avait écrit à Murat : « Je compte que vous serez le 23 mars « à Madrid » et il y entrait au jour fixé, à l'heure dite, ayant en un mois parcouru cette route longue, difficile et périlleuse; son esprit militaire jouissait de cette ponctualité. » (Geoffroy de Grandmaison. *L'Espagne et Napoléon*, p. 152.)

le même effet sur moi ni sur le général Grouchy, quoiqu'il voulût persuader à ce général qu'il ne pouvait se maintenir sans infanterie sur les hauteurs de Somo-Sierra. Il s'est beaucoup amusé de sa peur et de ses observations.

Nous avons encore pour nos dix jours de biscuit; il est déposé en magasin. J'ordonnerai cependant qu'on en fabrique ici. Je vais demander de la poudre pour faire des cartouches pour l'exercice à feu, et je ferai venir de Bayonne des moules à balles, car V. M. sait que nous n'avons pas plus de 50 cartouches par homme. Je vais demander au Gouvernement espagnol cinq ou six cents mules qui me manquent pour le transport de l'artillerie, étant obligé d'atteler des bœufs.

J'ai occupé Madrid avec toute l'avant-garde, c'est-à-dire avec la division de cavalerie du général Grouchy, les cuirassiers et la 1ère division d'infanterie du maréchal Moncey et dix pièces de canon. Les 2ème et 3ème divisions du maréchal Moncey sont campées sur les hauteurs de Chamartin, et à l'embranchement des routes de Foncarral et de Valladolid. Un courrier qui arrive de Lisbonne assure avoir rencontré les troupes de Solano à Talavera, rentrant dans leurs positions en Portugal.

Un incident préparé et amené aurait indubitablement troublé l'allégresse qu'ont fait paraître les habitants à l'entrée de l'armée de V. M.. Le Prince de la Paix, parti hier matin d'Aranjuez, devait entrer à Madrid par une porte, en même temps que j'entrerais par une autre. Il n'y a pas le moindre doute que le peuple, rassemblé pour notre réception, ne se fût porté avec fureur sur ce ministre disgracié, et ne l'eût mis en pièces; il était encore échauffé par les pillages des jours précédents. Heureusement que j'en ai été informé une heure avant qu'il entrât dans la ville. Pénétré de cette infamie qui n'avait pour but que de nous rendre témoins de quelque scène scandaleuse, de nous forcer à le défendre, et par là de nous rendre odieux à la populace si bien disposée en notre faveur, ou bien de nous rendre pour ainsi dire ses complices, en ne nous y opposant pas, j'ai cru devoir prendre le parti d'écrire la lettre dont je joins ici copie, à M. le capitaine-général de Castille, pour empêcher le Prince de la Paix d'entrer dans Madrid. Ma lettre a produit tout l'effet que je devais en attendre; le Prince de la Paix a été arrêté à deux lieues de Madrid, où il est encore, en attendant la détermination que doit prendre la Cour à son égard. J'écrivis en même temps à M. l'ambassadeur qui s'était rendu à Aranjuez, de demander également qu'on arrêtât l'entrée de ce Prince dans Madrid.

A mon arrivée, le gouvernement de Madrid s'est rendu chez moi avec tous les officiers de la garnison ; ils ont été reçus de manière à ce qu'ils se soient retirés satisfaits.

Pourrait-on imaginer qu'on ait pu me manquer d'égards au point de m'avoir logé au Retiro, dans les appartements démeublés et saccagés de la maîtresse du Prince de la Paix! J'aurais craint d'alarmer la Cour en me retirant dans le camp; j'ai dissimulé. J'y ai passé deux heures, jusqu'à ce qu'enfin on s'est décidé à me recevoir au Palais de l'Amirauté.

Je n'ai encore reçu que le capitaine-général, le gouverneur et les officiers; aucune des autorités civiles et ecclésiastiques ne m'ont encore fait demander à m'être présentées.

Le Prince des Asturies m'envoya le 22 au soir à Chamartin, 4 heures après mon arrivée, le duc del Parque, grand d'Espagne, pour me complimenter. Il était porteur de trois lettres : la 1re m'annonçait son avènement au trône; la 2eme ses compliments sur mon arrivée en Espagne et sur la bonne discipline des troupes; la 3eme enfin, du roi Charles IV, m'annonçait son abdication. Je n'ai pas cru devoir répondre à aucune, ne me jugeant pas autorisé à le faire avant que V. M. ne l'ait formellement reconnu. Cependant voulant lui faire donner toutes les assurances des sentiments d'amitié et de bonne harmonie que V. M. désire maintenir entre les deux nations, je chargerai l'adjudant-commandant de Monthion, dont le voyage à Aranjuez avait un autre but, ainsi que je le dirai plus bas à V. M., de se présenter de ma part chez le Roi, chez la Reine et chez le Prince des Asturies, pour leur faire tant au nom de V. M. qu'au mien tous les compliments d'usage.

J'ai adressé le 21 à V. M. copie de la lettre que j'avais reçue de la reine d'Étrurie, avec copie de ma réponse. Je vous adresse aujourd'hui la réponse que j'en ai reçue. V. M. y verra la situation de cette famille, qu'il ne leur a pas même été permis d'exprimer toute entière par écrit, mais qu'ils ont fait connaître verbalement à M. de Monthion; elle est affreuse, Sire : le Roi a déclaré formellement que ce n'a été que pour sauver sa vie et celle de la Reine, qu'il a abdiqué, qu'il avait la certitude d'être assassiné dans la nuit. Il m'a fait prier d'obtenir de la générosité de V. M., dont il avait si souvent ressenti les effets, la permission d'acheter en France une métairie où il pût finir tranquillement ses jours ainsi que la Reine.

Pénétré de l'horrible état où ils sont réduits, et cherchant d'un autre côté à aplanir toutes les difficultés que V. M. pourrait ren-

contrer pour arriver au but de son système politique sur l'Espagne, voulant enfin profiter des heureuses dispositions où je voyais ces malheureux personnages de s'abandonner entièrement à la généreuse protection de V. M., j'ai imaginé de faire protester le Roi contre l'événement d'Aranjuez, de lui faire déclarer qu'il avait été forcé, et enfin de lui faire abdiquer le trône en faveur de V. M., pour en disposer en faveur de qui elle voudrait. Intimement convaincu que c'était agir conformément aux projets que V. M. peut avoir sur l'Espagne, je fis remettre sous les yeux du Roi et de la Reine le projet de lettre dont je joins ici une copie. Elle a été accueillie avec transport, et la reine d'Étrurie doit me l'envoyer aujourd'hui revêtue de la signature du Roi, ou me l'apporter elle-même, avec une protestation contre l'abdication, et une abdication en forme en faveur de V. M.. Si M. de Monthion n'avait pas craint de paraître suspect en restant trois ou quatre heures chez le Roi, temps qui était nécessaire pour écrire toutes ces pièces, je l'aurais déjà reçue hier soir. Je l'ai beaucoup blâmé d'être revenu sans me les apporter, mais il m'assure que je puis regarder cette affaire comme terminée.

Le Roi et la Reine ont observé qu'il était de la plus haute nécessité de garder le secret, qu'il y allait de leur vie, que si on venait à le découvrir, ils seraient certainement massacrés.

Sire, je cherche à aller plus loin. J'ai décidé votre ambassadeur à se rendre à Aranjuez, à y voir le premier ministre, afin de décider le Prince des Asturies à renvoyer en Portugal, sous les ordres du général Junot, les deux corps d'armée de Galice et d'Estramadure, l'engager à différer son entrée solennelle à Madrid, fixée à ce jour 24 mars, et enfin à partir pour aller au-devant de V. M. L'ambassadeur devait être de retour hier soir à 11 heures; il en est dix du matin, et je n'ai pas encore de ses nouvelles. Cependant une gazette annonce que l'entrée se fera aujourd'hui.

Si le Prince des Asturies ordonne, ainsi que je l'ai sollicité, le départ des troupes pour le Portugal, j'écrirai au général Junot que, sous quelque prétexte plausible, il devra insensiblement, sans laisser pénétrer le véritable but de cette mesure, disloquer ces corps d'armée, et les fondre par régiments dans les divisions françaises. Alors il n'y aura véritablement plus d'armée espagnole, et V. M., munie de l'abdication, pourra disposer de l'Espagne.

Si le Prince des Asturies se détermine à aller au-devant de V. M. et à différer son entrée dans Madrid, ce seront deux nouvelles difficultés de plus de levées pour V. M.. M. l'ambassadeur qui, d'après

le bruit général et la déclaration formelle du Roi, n'est pas étranger à tous les événements qui ont eu lieu, doit employer toute l'influence qu'il m'a dit avoir sur le Prince des Asturies pour lui faire faire tout ce que je demande, et j'ai déterminé ce ministre à faire lui-même cette démarche auprès du Prince, en feignant d'applaudir à sa conduite[1]. Je lui ai dit : « Tout ce que vous avez fait jusqu'à ce moment paraît à merveille, puisque par le fait l'Espagne est sans Roi aux yeux de l'Empereur, l'un ayant abdiqué, et l'autre n'étant pas reconnu. Mais vous risquez de gâter tout, si vous faites ou si vous faites faire au Prince un pas de plus. Car qui peut vous assurer, si vous n'aviez pas reçu l'ordre d'empêcher le départ du Roi, ainsi que vous me l'assurez, que vous ayez agi dans le sens politique de l'Empereur? Qui peut enfin vous faire présumer que l'Empereur reconnaîtra le Prince des Asturies, et qu'il consentira surtout à ce mariage qui seul a produit tout l'intérêt que l'Espagne porte à ce Prince; car vous savez qu'il ne date que de l'instant où l'on a conçu l'espoir que l'Empereur pourrait consentir à lui donner une de ses nièces, parce qu'alors ce serait l'Empereur qui véritablement gouvernerait l'Espagne? » Sire, il est incontestable que cette espérance a fait naître quelque intérêt de la part de la masse éclairée de la nation, et que d'un autre côté, les partisans des Bourbons y ont vu un moyen infaillible de conserver encore cette dynastie. J'ai fait sentir à l'ambassadeur combien il était important pour le Prince des Asturies de chercher par toute espèce de moyen à se rendre agréable à V. M., et que je pensais que le plus sûr moyen d'y parvenir, c'était d'abord d'éloigner les troupes qui semblaient annoncer des intentions hostiles de sa part, et ensuite la démarche qu'il ferait en allant au-devant de vous. Il a semblé applaudir à mes vues, et il est parti par Aranjuez en m'annonçant la ferme résolution de les faire réussir.

N'ayant pas écrit à V. M. ni le 22 ni le 23, je m'empresse de vous expédier cette lettre pour vous tranquilliser sur la suite des événements. J'en expédierai une seconde aussitôt l'arrivée de l'ambassadeur et la réception des pièces que j'attends du Roi.

Sire, il me paraît d'après vos dernières lettres qu'on a pu vous inspirer quelques craintes sur la possibilité d'un soulèvement en Espagne. Je le garantis impossible, et, s'il se manifeste jamais

[1] « M. de Beauharnais avait servi la Révolution en faveur de Ferdinand, croyant agir dans les intérêts de l'Empereur : il s'était trompé; ce petit ambassadeur était fort peu capable. » (*Journal de Castellane*, t. I, p. 15.)

quelque germe d'insurrection, ce ne sera que dans la Manche ou dans l'Andalousie, enfin dans les pays que nous n'avons pas parcourus. Je le répète à V. M., c'est l'intérêt seul de la dynastie des Bourbons qui a dicté la plupart des rapports qui vous ont été faits. V. M. est admirée et adorée dans toute l'Espagne et c'est d'elle qu'on attend un plus heureux sort.

Sire, si je m'étais trompé dans toutes mes démarches, je serais bien malheureux; mais, je le répète, j'ai cru bien faire, et je n'ai écouté que mon zèle pour la gloire et le service de V. M.. Accoutumé à être dirigé par elle, je sais aujourd'hui plus que jamais combien j'aurais besoin de ses bontés et de ses conseils paternels dans une circonstance aussi délicate.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 61,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 90.

3117. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 24 mars 1808,
à 2 heures après midi.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, il est midi, l'ambassadeur de France n'est pas de retour, il ne m'a encore rien fait dire, et cependant le Prince des Asturies vient d'entrer en ville. Une proclamation bien sotte avait été publiée ce matin pour engager les habitants à rester tranquilles et à ne pas crier lorsqu'il passerait dans les rues. Je puis assurer à V. M. que ses ordres ont été bien exécutés. Il m'a envoyé sur-le-champ complimenter, et presque tous les Grands d'Espagne m'ont été présentés. J'ai remercié le Prince des Asturies des offres qu'il m'a fait faire; j'avais déjà envoyé un de mes aides-de-camp chez lui pour le féliciter sur son arrivée. Je lui ai fait témoigner mes regrets de ce que je ne pouvais le voir; mais qu'il n'ignorait pas que j'avais besoin pour cela d'être autorisé par V. M.. Cet incident de ne pouvoir le voir sans votre autorisation refroidit bien du monde. On se demande : Sera-t-il reconnu? S'il ne l'était pas, qu'arrivera-t-il?

A peine arrivée, la reine d'Étrurie, que j'ai eu soin d'envoyer complimenter par M. de Monthion, m'a envoyé par cet officier la lettre que je venais d'annoncer à V. M.. Je lui adresserai demain ou après-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXII.

demain l'abdication et la protestation en forme. Ils avaient cru que la lettre servirait de l'une et de l'autre; je ne l'ai pas pensé ainsi, et j'ai demandé un acte de protestation et d'abdication en espagnol, d'après le protocole. En attendant, je vous envoie copie conforme de celle que j'ai reçue, signé Charles. Si ce matin j'avais été muni de cette pièce, je ne sais pas si je ne me serais pas opposé formellement à l'entrée du Prince à Madrid, et je ne sais pas si je n'aurais pas dû l'empêcher de publier aucun acte de souveraineté. Votre armée n'a-t-elle pas été autorisée à entrer à Madrid sur la demande et l'ordre de Charles IV? Qui aurait pu imaginer que l'ambassadeur que j'avais envoyé à Aranjuez pour prier le Prince des Asturies à suspendre son entrée, et qui devait être de retour à minuit, non seulement ne m'a rien fait dire, mais même ne m'a pas fait prévenir de l'arrivée de ce Prince à Madrid, que je n'ai connue qu'un quart d'heure avant? Je devais être tranquille, car je devais penser qu'elle ne pouvait avoir lieu sans que l'ambassadeur me l'eût fait dire. Il est arrivé une heure après le Prince, et dans le feu de la narration des démarches que je l'avais chargé de faire, il a commencé tout bonnement par me déclarer qu'il avait fait réveiller le Prince hier à 10 heures, et que les premières paroles qu'il lui avait adressées avaient été celles-ci : « Quoi, Prince, vous n'êtes pas encore sur la route de Madrid? » Voyant sa gaucherie, il s'est arrêté, craignant de se trahir, mais il n'était plus temps, je l'avais deviné. Ce qui a achevé de confirmer mes soupçons, c'est la réponse qu'il a faite à la demande que je lui adressais : « Pourquoi n'avez-vous pas engagé le Prince à différer son entrée à Madrid? » — « Mais je ne devais pas lui en parler ». — « Cependant, ai-je répondu, vous y avez été en partie pour cela ». — « Ma foi, a-t-il dit, je me suis occupé du plus pressant, c'était d'obtenir l'éloignement des troupes, et j'y ai réussi ».

Sire, un autre fait positif vient confirmer que le parti du Prince des Asturies avait compté sur le secours ou le consentement de l'armée pour renverser le Roi et faire abdiquer Charles IV. L'ordonnateur en chef arrivé à Lerma, proposa au maréchal Moncey d'établir un hôpital dans le château du duc de l'Infantado. Le maréchal lui répondit : « Gardez-vous en bien, ce duc sera dans peu de temps plus puissant que jamais[1] ». Hier au milieu de la rue, un officier des

[1] Don Pedro de Toledo, duc de l'Infantado, né en 1771, faisait partie des amis intimes du Prince des Asturies qui le nomma en effet après la révolution d'Aranjuez, colonel de ses gardes.

gardes vallones, aide-de-camp du prince de Castelfranco, s'approcha du maréchal Moncey et lui demanda : « Nous sommes trois officiers députés pour vous demander si l'on peut faire entrer demain le Roi en sûreté dans Madrid ». Surpris de cette demande que j'entendis de mes propres oreilles, je lui demandai ce que cela signifiait. Cet officier me répondit : « Nous sommes envoyés pour savoir s'il n'y a point de danger à faire arriver demain le Roi ». Le général Belliard avait rencontré avant-hier chez l'ambassadeur ce même officier qui lui dit : « Comment! Est-il bien vrai que le Grand-Duc de Berg veuille entrer demain dans Madrid? », et sur la réponse du général Belliard, qu'il n'y avait sur cela aucune espèce de doute, il fut entièrement déconcerté! Enfin le roi Charles lui-même déclare que c'est l'ambassadeur qui a tout dirigé. Sire, je dissimule avec tout le monde ; ils ne se doutent pas même que je puisse avoir la moindre connaissance de tous ces faits. Je finis ma lettre pour faire partir le courrier. J'espère vous donner de plus amples renseignements ; je suis à la découverte.

Archives nationales, AF^IV 1605, 65,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 95.

3118. — MURAT AU GÉNÉRAL WATHIER

Madrid, 25 mars 1808.

A monsieur le général Wathier.

Monsieur le général, la cavalerie ne pouvant être toute logée dans Madrid, et pouvant recevoir l'ordre d'un moment à l'autre de nous porter sur Cadix, vous irez vous établir à Aranjuez où vous tiendrez toute votre brigade réunie. A votre arrivée vous demanderez à être présenté au Roi et à la Reine, vous leur offrirez une garde d'honneur, et vous assurerez LL. MM. CC. que vous êtes absolument à leurs ordres et à leur disposition, que tels sont les ordres du Grand-Duc, d'après ceux de S. M. l'Empereur lui-même. Je suis informé que LL. MM. doivent partir, je vais demander formellement qu'ils prolongent leur séjour dans Aranjuez, jusqu'à ce que l'Empereur qui m'a ordonné de les protéger, m'ait fait connaître ses intentions sur les événements du 17. Si vous vous aperceviez des préparatifs de départ, vous m'en rendriez compte par courrier extraordinaire, et vous chercheriez en attendant à en éluder les effets par quelque prétexte plausible, en attendant ma réponse. Tous vos propos et

ceux de la troupe doivent être pacifiques; vous devez dire que vous ne pouvez reconnaître d'autre roi que Charles IV, avant que l'Empereur ait reconnu lui-même son successeur; que c'est Charles IV qui a consenti à l'entrée des armées françaises en Espagne, qu'il a permis l'occupation de Madrid, en un mot que nous ne pouvons reconnaître encore que lui. Il faut chercher adroitement à faire naître de l'intérêt sur le sort de ce bon et brave Charles IV, qui a constamment fait le bonheur de ses sujets, et qui depuis longtemps est le plus fidèle allié de la France. Il faut chercher à rendre odieuse la conduite du Prince des Asturies, qui devait attendre la mort de son père pour porter la couronne d'Espagne; que ce prince a violé à la fois les devoirs de la nature et la majesté du Trône, et qu'il s'est rendu par là indigne d'une alliance à laquelle l'Empereur des Français aurait peut-être consenti, sans la conduite odieuse qu'il vient de tenir. Si enfin on voulait user de violence pour faire partir le Roi et la Reine, vous déclareriez que vous avez ordre formel de vous y opposer, que leurs personnes sont sacrées, que l'armée les prend sous sa protection. Je serai en mesure de vous aider à soutenir ce ton de fermeté dans le cas où vous seriez forcé de le prendre.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 74.

3119. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Madrid, 25 mars 1808.

A monsieur l'Ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, la cavalerie se trouvant trop à l'étroit dans Madrid, ne voulant pas être à charge à l'habitant et pouvant recevoir d'un moment à l'autre l'ordre de me porter sur Cadix, je viens d'envoyer une brigade de cavalerie légère à Aranjuez où elle sera en mesure d'exécuter tous les ordres ultérieurs de mouvement. Je ferai même incessamment occuper Pinto et les autres villages d'ici à Aranjuez. Je vous prie d'en prévenir le général espagnol, afin qu'il donne les ordres nécessaires pour leur logement et leurs vivres. La brigade du général Wathier arrivera cette nuit à Aranjuez; j'ai été obligé de la faire partir de suite, une partie de la cavalerie ayant couché dehors la nuit passée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 75.

3120. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 25 mars 1808,
à 7 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse d'adresser à V. M. une note écrite de la propre main de la Reine, que la reine d'Étrurie [2], sa fille, a été chargée de me remettre hier soir. V. M. y verra qu'elle désire ardemment que vous lui donniez un asile quelque part, et que le Roi ni elle n'ont plus envie de régner.

Leurs Majestés ayant accepté l'asile que je leur offrais au milieu de l'armée, j'ai cru devoir faire occuper Aranjuez, afin de les préserver de toutes les violences que l'on pourrait exercer envers elles pour les forcer à s'éloigner. J'ai donné des instructions secrètes au général Vathier qui s'y rend avec sa brigade légère. Il a ordre de leur offrir en votre nom protection et sûreté et de s'opposer à leur départ si on voulait les y contraindre. La reine d'Étrurie que j'ai vue hier soir, m'a répété ce que j'ai déjà eu l'honneur de dire à V. M. que le Roi a été forcé d'abdiquer, et que sur son refus, il aurait été massacré dans la nuit. Le Prince des Asturies cherche à se rendre populaire par tous les moyens possibles, et ceux qu'il emploie pourraient lui réussir, si je le laissais faire. Il a permis par exemple à tous les paysans de détruire tout le gibier des parcs royaux; et comme on doit présumer qu'il s'est saisi des trésors du Prince de la Paix, il vient de faire payer tous les rentiers et les pensionnaires de l'État qui ne l'avaient pas été depuis six mois; il répand beaucoup d'argent. On commence néanmoins à murmurer tout bas contre sa conduite; on commence à dire qu'il ne s'est pas contenté d'enlever la couronne à son père, mais qu'il veut encore l'envoyer en exil. Charles IV est généralement plaint; son fils a été assez mal reçu hier; son palais a été parfaitement illuminé dans la soirée, mais je suis sûr qu'il n'y a pas eu dix maisons dans la ville qui l'aient été. On voulait tirer du canon pour sa réception; j'ai fait sentir que cela ne pouvait être, parce qu'on pourrait par là occasionner de l'alarme. Il me serait difficile de rendre à V. M. les

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXIII.

[2] Du 21 mars au 20 avril, Murat reçut dix-sept lettres de Marie-Louise, six de la reine d'Étrurie, deux de Charles IV ; la plupart ont été publiées par le Cte Murat (*Murat en Espagne*, p. 162 et s.).

transports de joie qu'ont fait éclater hier généralement tous les habitants de Madrid à une revue que j'ai passée des cuirassiers; toute la ville s'y était rendue. La rue du palais que j'occupe est constamment remplie de monde, et toutes les fois qu'on m'aperçoit aux croisées, ce sont des « Viva » qui ne finissent pas. Est-ce là du mécontentement? Et ces cris universels de joie peuvent-ils faire présumer un soulèvement contre les Français? Non, Sire, je le répète pour la cinq ou sixième fois à V. M., il est impossible; V. M. est attendue comme le Messie; ses décisions quelles qu'elles soient seront des oracles et seront regardées comme l'assurance du bonheur futur. Toute l'Espagne sait qu'il n'y a qu'un gouvernement de votre façon qui puisse la sauver; et je le redis à V. M., cela est d'autant plus vrai qu'on ne porte de l'intérêt au Prince des Asturies que parce qu'on persuade au peuple que vous devez lui donner une de vos nièces, et que par là vous gouvernerez réellement les Espagnes. Mais ceux qui connaissent la magnanimité de V. M. et qui veulent le Code Napoléon, répondent que vous êtes trop grand pour vous allier par les liens du sang avec un Prince qui vient de se rendre indigne de cette faveur par sa conduite envers son père.

M. l'ambassadeur m'a remis hier une note en réponse à la demande qu'il avait faite de renvoyer en Portugal les troupes de Galice et de Solano, et comme il n'était pas dit positivement qu'elles étaient sous les ordres du général Junot, il vient d'en remettre une nouvelle à cet effet. Je vais envoyer différents officiers qui suivront les mouvements de ces troupes jusqu'en Portugal. Je vais également en envoyer un autre sur Gibraltar, pour savoir ce que devient l'expédition anglaise que l'on dit y être débarquée. Ayant donc acquis la certitude que ces troupes rentraient en Portugal, je viens de faire venir sous Madrid la 1ère division d'infanterie du corps du général Dupont; je ferai même venir tout son corps pour avoir la facilité de faire occuper par une division du maréchal Moncey Aranjuez et peut-être Tolède. Mais j'attendrai avant de prendre ce dernier parti des ordres de V. M., ou que les circonstances m'y aient forcé. Comme je dois présumer que V. M. aura pris définitivement un parti sur l'Espagne à la nouvelle des événements d'Aranjuez, et que je ne peux pas tarder à recevoir des instructions positives sur ma conduite politique, j'attendrai dans tous les cas encore quelques jours avant de faire d'autres mouvements. Au besoin la 2me division du général Dupont serait rendue ici en deux petites journées; et par là je n'ai vu aucun inconvé-

nient à faire venir la 1re sous Madrid; elle était sans aucune ressource à Guadarama. Je me déterminerai peut-être demain à aller voir le Roi et la Reine, et je rendrai compte à V. M. de l'effet qu'aura produit cette première visite, qui ne peut, je pense, en produire que de très bons.

J'ai reçu aujourd'hui toutes les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques; toutes m'ont témoigné le plus vif désir et un ardent besoin de voir V. M.; elles m'ont payé par anticipation tous les tributs qu'elles vous doivent d'admiration et de dévouement. Je ne saurais me lasser de le dire à V. M., il n'y a que vous qui puissiez les sauver. Cette opinion est dans toutes les têtes, ce langage est dans tous les cœurs. Venez donc, Sire, venez bien vite; on ne saurait laisser plus longtemps l'Espagne dans l'incertitude de son sort.

Sire, n'ayant aucun fonds à ma disposition et étant obligé à de grandes dépenses pour le service de V. M., je viens de faire prendre cent mille francs dans la caisse du payeur général. Si V. M. n'approuvait pas cette mesure indispensable, je la prie de la considérer comme un prêt que m'aura fait son trésor.

Je vais organiser une police et demander une autorisation de faire traduire et imprimer à Madrid une gazette française. Je suis persuadé que la nouvelle des distinctions héréditaires que V. M. vient de créer y produira le meilleur effet.

Comme il est à craindre que quelques-uns de mes courriers ne soient interceptés, j'aurai soin désormais de numéroter mes lettres à commencer de celle d'hier.

Archives nationales, AFIV 1605, 67,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 98.

3121. — MURAT AU GÉNÉRAL JUNOT

Madrid, 26 mars 1808.

A monsieur le général Junot, à Lisbonne.

Monsieur le général en chef de l'armée de Portugal, je vous ai annoncé dernièrement en deux mots le résultat des événements d'Aranjuez et de Madrid. Cette révolution a été ourdie et exécutée par le parti des Bourbons, et le Roi Charles IV et le Prince de la Paix n'ont été sacrifiés que parce qu'ils étaient regardés comme les amis de l'Empereur. Charles IV a donc été forcé d'abdiquer; il eût été massacré dans la nuit du 17 au 18, s'il ne se fût démis de sa

couronne. L'aide-de-camp qui vous remettra ma lettre, vous instruira plus particulièrement de tous les moyens qui ont été employés pour renverser les projets que l'on supposait à l'Empereur de détruire la dynastie des Bourbons.

J'occupe Madrid avec quatre mille hommes de cavalerie et la 1ère division du corps du maréchal Moncey. Ses autres divisions vont être campées sur la route de Foncarral sur les hauteurs qui dominent cette ville. Une brigade de cavalerie légère occupe Aranjuez. La 1ère division du général Dupont qui est à Guadarama va occuper le château d'El Pardo. Sa seconde division occupe Ségovie et sa 3e est à Valladolid. La garde et la division des Pyrénées-Occidentales sont à Burgos. L'Empereur a été obligé de laisser un corps d'observation sur Valladolid, pour l'opposer d'un côté au corps espagnol de Galice, et d'un autre maintenir nos communications avec la France. De votre côté vous avez dû envoyer une division à Almeida pour se réunir au besoin au corps de Valladolid contre celui de Galice, et une autre à Elvas pour l'opposer à celui du général Solano. J'espère que les ordres que j'ai sollicités et obtenus du Gouvernement espagnol de faire rentrer le corps de Galice dans les cantonnements qu'il occupait à Porto, et celui du général Solano dans les cantonnements qu'il occupait sur la rive gauche du Tage, et d'y être l'un et l'autre absolument sous vos ordres, vont rendre ces précautions inutiles et me donner la faculté de disposer de tout le corps du général Dupont pour les opérations ultérieures dans le midi de l'Espagne. J'ai fait connaître à l'Empereur toutes ces dispositions, en lui annonçant que j'allais vous les faire connaître à vous-même, en vous insinuant de disloquer ces deux corps, sous quelque prétexte plausible, et de les disséminer par régiment dans les divisions françaises; que par ce moyen il n'y aurait véritablement plus d'armée espagnole, et que l'Empereur pourrait ainsi, si tel était son projet, disposer du Trône espagnol vacant par l'abdication du père et par la non reconnaissance du fils. C'est à vous maintenant à juger si vous croyez la chose utile aux intérêts de l'Empereur, et si vous pensez pouvoir trouver un moyen sûr de désorganiser les armées espagnoles lorsqu'elles seront sous vos ordres. En attendant, je ne puis que vous prier de vous assurer, en envoyant des officiers au-devant de ces deux corps de Galice et du général Solano, si les ordres dont je viens de vous parler reçoivent leur exécution. Je vous prie de m'informer soigneusement de tout ce que vous apprendrez sur leurs mouvements et de me faire connaître, si vous le jugez convenable, la position des troupes qui sont

sur les frontières d'Espagne. Je vous tiendrai constamment au courant de toutes mes opérations ultérieures.

L'armée de l'Empereur a été reçue ici avec les démonstrations de la plus vive amitié; Madrid jouit de la plus grande tranquillité. On attend avec impatience la détermination de l'Empereur sur tout ce qui est arrivé; tout le monde se demande : « l'Empereur reconnaîtra-t-il le Prince des Asturies? » On est généralement étonné de ce que je ne l'ai pas reconnu moi-même, de ce que l'armée française n'a pas pris les armes à son entrée dans Madrid, de ce que je l'ai empêché de tirer du canon. On commence à plaindre le Roi détrôné, à accuser la déloyauté du fils qui, non content de lui avoir ôté la couronne, veut encore l'envoyer en exil. Enfin on attend l'Empereur comme le Messie; lui seul, disent les Espagnols, peut nous rendre le bonheur et la tranquillité.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 76.

3122. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, 26 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, il faut décidément que votre division soit campée dans la journée d'aujourd'hui et de demain. Vous avez déjà à votre disposition pour camper 3 500 hommes; il vous en arrivera ce soir et cette nuit pour camper 6 500, ce qui fera 10 000, et conséquemment assez pour camper les troupes de votre corps qui ne sont pas en ville. Voici de quelle manière je désire que les camps soient placés : celui de la seconde division sur le terrain où j'ai passé la revue de votre première division, appuyant sa gauche à la route de Foncarral, sa droite à celle d'El Pardo, afin d'être à proximité de la rivière; celui de votre 3e division sur les hauteurs que nous reconnûmes ensemble en avant de Chamartin. Donnez l'ordre pour que dans la journée d'aujourd'hui et demain matin, on envoie au bois pour faire des piquets. Je désire que vos deux divisions soient campées dans la journée de demain; cette mesure est indispensable et ne peut tarder plus longtemps à recevoir son exécution. Faites reconnaître le Retiro; je veux absolument le faire occuper. Ce poste me rend maître de Madrid; n'étant pas meublé, il suffira de faire porter des matelas. Envoyez aussi reconnaître Pinto, Jetafé, Leganes, que je désire faire occuper par

la cavalerie, sachez combien ces villages peuvent en contenir.

Je compte faire camper la 1ère division du général Dupont à l'embranchement des routes de l'Escurial et de Ségovie, à la hauteur des vôtres, appuyant sa gauche à la rivière du Mançanarés. Je ferai établir sa seconde qui est à Ségovie, à El Pardo. Celle-ci sera remplacée à Ségovie par sa 3e que je ferai venir à Valladolid. De cette manière les armées seront réunies et prêtes à agir suivant tous les événements, et suivant les ordres de mouvement que je pourrai recevoir de l'Empereur.

Je suis informé que des officiers et des généraux même se font nourrir chez leurs hôtes, et sont même quelquefois exigeants. Je désire que vous les réunissiez chez vous et que vous leur disiez qu'ils n'ont rien à exiger que ce qui est prescrit par les réglements militaires, que l'orgueil national souffre de voir des officiers français s'oublier à ce point. Il faut leur faire sentir ce qu'ils se doivent à eux-mêmes et à la nation Française.

Il m'a aussi été rendu compte qu'il a été rencontré des officiers dans un état d'ivresse qui faisait tourner en ridicule l'armée française. Cette conduite est indécente, indigne du militaire français. Il faut les rappeler à leur devoir et faire punir sévèrement tous ceux qui à l'avenir tomberaient dans de semblables excès.

Je vous prie de me faire savoir si la solde est exactement payée. Faites cependant préparer les états de la seconde quinzaine de mars, pour que je puisse la faire payer, ainsi que les appointements des officiers, les premiers jours d'avril.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 79.

3123. — MURAT AU GÉNÉRAL MOUTON

Madrid, 26 mars 1808.

A monsieur le général Mouton.

Monsieur le général, l'Empereur m'ordonne de vous donner le commandement de la 3e division du corps du général Dupont. Je préviens ce général de cette disposition; je vous prie de me faire connaître le jour de votre départ pour cette destination, afin que je puisse vous donner des instructions.

Archives du prince Murat. R. XIII. p. 81.

3124. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Madrid, 26 mars 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, je n'ai pas encore reçu l'état de situation de l'artillerie que je vous ai demandé depuis longtemps. Je vous prie de me l'envoyer le plus tôt possible. Faites reconnaître le couvent de Foncarral, et si le local est convenable, faites-y votre établissement d'artillerie. Adressez-moi un état-général de tous vos besoins, afin que j'en fasse la demande au Gouvernement espagnol. Ne perdez pas une minute pour faire arriver les moules à balles, de la poudre, du papier, et généralement tout ce qui vous est nécessaire pour la confection des cartouches ; vous savez que nous en avons le plus pressant besoin. Écrivez au général Merle qui doit être à Burgos qu'il vous fasse connaître l'état de son artillerie. Faites-vous rendre compte si la garde impériale qui est également à Burgos, a ses six pièces de canon. Ecrivez au général Verdier qui a le commandement de la seconde division des Pyrénées-Occidentales et qui doit être arrivé à Vittoria, s'il a ses douze pièces de canon.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 81.

3125. — MURAT AU GÉNÉRAL MERLE

Madrid, 26 mars 1808

A monsieur le général Merle.

Monsieur le général, j'ai reçu vos lettres des 19 et 21. Donnez l'ordre au général Darmagnac qui est à Pampelune, de venir rejoindre votre division, aussitôt que le général qui doit le remplacer sera arrivé. Vous aurez été informé que le général Verdier doit être rendu le 25 à Vittoria avec sa première division, et le général Lagrange avec les quatre premiers régiments provisoires de marche de cavalerie arrivera le 28 à Vittoria et le 2 avril à Burgos ; et le général Gallois avec sa brigade forte de 2 000 hommes y sera rendu le 30, ce qui portera votre corps, au 30 mars, à 10 000 hommes, y compris la cavalerie de la garde et 20 pièces de canon, ce qui sera plus que suffisant, avec la division du général Dupont qui reste à

Valladolid, pour s'opposer aux troupes de Galice et garantir vos communications avec la France. Concertez-vous avec le général Mouton qui va prendre le commandement de la 3e division du général Dupont à Valladolid, pour observer le corps de Galice. Faites-moi connaître tout ce que vous apprendrez sur ses mouvements. Je viens d'obtenir du Gouvernement espagnol l'ordre pour que le corps de Galice rentre en Portugal, sous les ordres du général Junot. Envoyez un officier de votre état-major, pour en suivre le mouvement. Cet officier ne vous rejoindra que lorsque ce corps sera rentré définitivement en Portugal. J'avais donné l'ordre à mon départ de Burgos, au commandant de cette place, de m'envoyer tous les jours ses états de situation et de mouvement. Il n'en a rien fait. Veuillez lui ordonner, ainsi qu'à tous les commandants d'armes qui sont dans l'étendue de votre commandement, de me les envoyer soigneusement tous les quatre jours. Adressez-moi aussi un état de situation de vos troupes et de tout ce qui se trouve à Burgos.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 82.

3126. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 26 mars 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens de recevoir les deux lettres de V. M. du 19. Je désire bien que V. M. n'ait point pris de résolution définitive sur l'Espagne d'après le rapport qu'aura pu lui faire M. de Tournon, ainsi qu'elle paraît me l'annoncer par sa lettre; car les événements qui se sont succédés feront peut-être prendre à V. M., lorsqu'elle les connaîtra, un parti contraire.

Sire, j'ai vu ce soir le secrétaire intime du Prince de la Paix, qui m'a dit m'avoir écrit dix lettres de suite, depuis que ce Prince a su que j'étais à la tête de votre armée; pas une ne m'est parvenue, pas même celle dont était porteur M. Isquyerdo qui ne me l'a pas remise en passant. Dans toutes il me demandait à connaître positivement les vouloirs de V. M., afin de s'y conformer en tout point, il m'annonçait qu'il allait partir pour venir au devant de moi, du moment qu'il saurait mon arrivée à Burgos. En ce moment même, du fond de sa prison, et dans le délire que lui occasionnent ses

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCXXXIV.

vingt-et-une blessures, le nom de V. M. et celui du Grand-Duc de Berg sont constamment dans sa bouche. Lorsque V. M. sera ici, elle verra que ce Prince a été sacrifié comme l'homme de V. M.

Je m'empresse de vous adresser copie d'un rapport sur les événements d'Aranjuez qui m'a été remis par la reine d'Étrurie et qui est écrit de la main de la Reine. Il est, Sire, de la plus exacte vérité. On continue à plaindre de plus en plus le Roi détrôné, et le Prince des Asturies perd tous les jours dans l'opinion publique. Tout son parti est extrêmement embarrassé; ils commencent à craindre d'être improuvés par V. M.. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour populariser le Prince, ils lui font rétablir les combats de taureaux; on parle d'ouvrir des canaux et des grandes routes. On rit de tout cela, en disant : « Quoi, voudrait-il déjà singer l'Empereur des Français? Ce Prince vient d'appeler auprès de lui son instituteur; c'est lui qui avait déjà ourdi la conspiration de l'Escurial. Il fonde tout son espoir en lui, ainsi que tout le parti. Mais comme cet homme a plus d'esprit qu'eux tous, et qu'il prévoit ce qu'il peut en résulter, si V. M. n'approuve pas leur conduite, il craint de se mettre en avant. Ce qui les déconcerte surtout, c'est ma juste mesure, et ma ferme résolution de ne pas reconnaître le Prince des Asturies avant les ordres de V. M.

Le secrétaire du Prince de la Paix m'a dit qu'il devait remettre demain tous les papiers de ce Prince et en me parlant de l'impossibilité où était le Gouvernement de se soutenir, il m'a ajouté : « Prince, c'est par miracle qu'il a marché jusqu'à ce moment-ci, car il n'y a pas ombre d'administration, pas la moindre base, et pas un homme capable. Il n'y a enfin que l'Empereur qui puisse sauver l'Espagne, en nous donnant un gouvernement de sa façon ».

Je crois enfin être parvenu à faire décider le Prince des Asturies à aller au-devant de V. M.. Il est déja résolu à aller à quelques lieues de Madrid pour recevoir V. M.; mais j'espère que ce même instituteur qui a tant d'influence sur lui, et qui veut se faire pardonner l'affaire de l'Escurial, doit travailler cette nuit à le décider à aller au-devant de vous, fût-ce jusqu'à Paris. Dans ce cas, j'organiserai ses escortes jusqu'à Burgos, et de là les escortes de la garde de V. M. l'accompagneront jusqu'à Bayonne, où V. M. aura le temps de faire donner des ordres pour ses escortes jusqu'à Paris, supposé qu'elle ne le trouvât pas à Bayonne. Je le ferai en outre accompagner par un officier général.

Je reçois à l'instant une lettre du Roi et de la Reine que je m'empresse de faire passer en original à V. M.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 75,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 105.

3127. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 27 mars 1808,
à une heure du matin[2].

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, l'intendant général de l'armée est arrivé ce soir; demain il prendra connaissance des différents services. Il m'a parlé d'un décret de V. M. pour organiser les régiments provisoires en régiments permanents. Sire, cette mesure était indispensable; l'administration de ces corps était trop compliquée.

L'habillement est dans un mauvais état; il n'y a point d'uniformité. Nous avons des bataillons en habit blanc et des bataillons en habit bleu, les uns avec des chapeaux et les autres avec des schakos. Cette bigarrure est d'un très mauvais effet. La chaussure est très mauvaise. J'espère que maintenant on parera à ces inconvénients avec les masses et les indemnités des corps. Nous travaillons sans relâche à nous établir; j'espère que demain au soir les 2me et 3me divisions du maréchal Moncey seront sous la tente.

J'ai reçu des nouvelles du 21 du général Duhesme. Tout est tranquille à Barcelone; nos soldats vivent dans la meilleure intelligence avec tous les habitants. Il me rend compte que l'importation du blé, permise en Catalogne, y a produit le meilleur effet. Je suis bien éloigné de ce général pour pouvoir correspondre avec lui et lui transmettre mes instructions.

Nous continuons à être très-bien ici avec les habitants, nous avons eu cependant hier de tué un soldat qui ne voulait pas se laisser arrêter par une patrouille espagnole. Il faisait tapage dans une maison de filles, et étant parvenu à désarmer un des soldats de la patrouille, il en assomma cinq ou six des autres, et les aurait tous mis en déroute, sans le coup de fusil qui le jeta par terre. Néanmoins sur ma demande, toutes les cartouches ont été retirées aux

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXV.

[2] Sur le registre de correspondance, cette lettre est copiée, sans solution de continuité, à la suite de celle du 26 mars, minuit.

soldats espagnols, et à l'avenir on ne fera arrêter les soldats français que par des patrouilles françaises.

V. M. vient de faire bien des heureux; je veux parler des officiers généraux qui ont déjà reçu leurs gratifications.

Je joins à ma lettre quelques réponses du Gouvernement espagnol et le rapport du jour de la place.

Ce matin une vingtaine de sous-officiers du régiment suisse de Reding sont venus, disaient-ils, au nom de leur régiment, me déclarer qu'ils voulaient quitter le service d'Espagne et passer à celui de V. M.. Je vous prie de me dire si je puis les recevoir, si telle est aussi la volonté des officiers, comme tout semble l'annoncer. Aussi a-t-on eu soin de faire sortir les deux régiments suisses de Madrid, une heure avant notre entrée dans cette ville.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, p. 78,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 107.

3128. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 27 mars 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, la tranquillité la plus parfaite continue à régner dans Madrid et dans tous les endroits occupés par les troupes de V. M. Chaque jour amène de nouveaux témoignages d'allégresse publique. Les habitants de la capitale les ont fait éclater aujourd'hui d'une manière bien unanime; dans toutes les rues où j'ai passé pour me rendre à la messe à laquelle a assisté une grande partie des troupes, j'ai été accueilli aux cris de « Viva », et le délire est devenu général au moment où la parade a défilé. Tout Madrid était au Prado, et les mêmes cris m'ont accompagné et se sont fait entendre aux croisées, lorsque j'ai traversé la ville pour revenir à mon palais. Sire, je vous puis assurer que jamais les troupes de V. M. n'ont été reçues nulle part avec autant de cordialité. Le Prince des Asturies au contraire fait vainement chaque jour de nouveaux efforts pour se populariser; à peine fait-on attention à lui quand il paraît en public; chaque jour il perd de son influence. V. M. seule peut la lui rendre; elle n'éprouverait pas de grandes difficultés pour la lui ôter tout à fait. Sire, j'ignore les rapports qui vous sont faits de

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCXXXVI.

Madrid, mais je puis affirmer à V. M. qu'elle peut tout sur l'opinion de ce pays, et qu'on bénira la détermination qu'elle prendra sur l'Espagne, quelle que puisse être cette détermination. Sire, retirez-moi à jamais votre confiance et votre estime si je ne vous dis pas la vérité.

Tous les soirs le parti du Prince des Asturies s'assemble chez lui, et la reine d'Étrurie vient de me dire que l'ambassadeur de France s'y rendait chaque nuit en bourgeois. Ces messieurs sont fort embarrassés et paraissent fort décontenancés. Le public s'en aperçoit et on dit hautement que V. M. ne reconnaîtra pas le Prince des Asturies. Si vous avez des projets sur ce pays, jamais circonstance ne fut plus favorable pour les exécuter.

Nous commençons à nous établir; nos traineurs nous rejoignent, nous recevons beaucoup d'hommes qui sortent des hôpitaux. Sire, il est indispensable que les régiments provisoires deviennent régiments définitifs; qu'ils aient leur conseil d'administration et leur comptabilité comme les autres régiments; et alors je promets à V. M. que ses armées d'Espagne seront aussi belles que ses armées d'Allemagne.

Le corps du général Dupont continue à occuper ses mêmes positions. Les corps de Solano et de Galice sont décidément en route pour retourner en Portugal; il serait peut-être à désirer que V. M. les eût dirigés sur la France. J'ose déclarer à V. M. que ces régiments recevraient avec plaisir cet ordre, tant toutes les lettres qui leur arrivent de leurs camarades de l'armée d'Allemagne [1] sont satisfaisantes. Tous ceux qui écrivent disent qu'ils ne veulent plus revenir en Espagne, de manière que tous les militaires à qui j'ai parlé ici, ne me dissimulent pas combien ils seraient heureux de les aller rejoindre.

Il me tarde bien de savoir si nous devons faire un long séjour à Madrid; il est indispensable que je fasse commencer le traitement de la gale.

On attend d'un moment à l'autre V. M., et je crois que c'est parce qu'on avait cru qu'elle arriverait aujourd'hui que la foule a été si considérable à la revue.

Je joins à ma lettre copie d'une nouvelle note écrite de la main de la Reine.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 79,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 108.

---

[1] Au commencement de 1807, sur la demande de l'Empereur, un corps espagnol de 16 000 hommes avait été envoyé en Hanovre sous les ordres du général marquis de La Romana, pour servir contre les Anglais.

3129. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 28 mars 1808[2],
à 11 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, la tranquillité la plus parfaite continue à régner dans Madrid; nos soldats vivent dans la plus intime harmonie avec les habitants. La confiance devient tous les jours plus grande; les prêtres et les moines semblent être nos meilleurs amis. Le Prince des Asturies est sorti aujourd'hui deux fois dans la ville, le matin à 10 heures et le soir à 5 heures; sa présence ne fait plus aucune sensation; à peine quelques personnes lui ôtent le chapeau. A présent que tout est calme, on continue à raisonner, et le parti qui l'a égaré commence à faire de sérieuses réflexions. Comme on semblait avoir oublié le Prince de la Paix, la malveillance est venue nous conter ce matin que les Anglais étaient entrés dans Ceu a, et que ce Prince leur en avait fait ouvrir les portes. Si cela était, le consul en serait instruit; il n'a rien appris qui annonçât cette occupation. Sire, nous attendons avec bien de l'impatience votre première détermination à la nouvelle des événements d'Aranjuez; quelle qu'elle soit, je le répéterai toujours, elle n'éprouvera aucune espèce d'obstacle dans son exécution. Si V. M. le jugeait à propos, j'adresserais au général Duroc, à Paris, le secrétaire intime du Prince de la Paix; il m'a dit être absolument à vos ordres, et très disposé à faire connaître toutes les affaires d'Espagne depuis un an.

J'ai reçu aujourd'hui M. Cevallos[3], secrétaire d'Etat. Il a été convenu qu'il serait nommé une commission chargée exclusivement des

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXVII.

[2] Le Cte Murat et M. Geoffroy de Grandmaison, les derniers historiens de Murat en Espagne, ont tous deux exposé clairement les raisons qui leur font déclarer apocryphe une lettre de Napoléon à Murat, datée du 29 mars 1808; nous partageons entièrement leur avis, en ajoutant que la lettre originale ne figure pas dans les Archives du prince Murat. De plus, si Murat l'eût reçue, il l'eût certainement fait copier sur les registres spéciaux où figurent toutes les lettres de l'Empereur Napoléon, même celles dont les originaux ont disparu.

[3] Don Pedro de Cevallos, né en 1764, secrétaire d'ambassade en 1784, avait épousé une cousine de Godoï et était devenu en 1800 premier secrétaire d'État. Rallié à Ferdinand en avril 1808, il l'accompagna à Bayonne, puis revint en Espagne avec Joseph, qu'il abandonna en publiant à la fin de 1808 la brochure intitulée : *Exposé des moyens employés par Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne.*

subsistances et des besoins de l'armée. Il m'a demandé si V. M. était entrée en Espagne, ou quand elle devait y entrer, le Prince des Asturies devant aller au-devant de vous. Je lui ai dit que tout ce que je savais, c'était que vous étiez en route, et je lui ai beaucoup conseillé de faire partir ce Prince pour aller au-devant de V. M., dût-il aller jusqu'à Paris. Je ne sais précisément l'effet qu'aura produit le conseil que je lui ai donné. Je lui ai aussi demandé l'épée de François Ier, en lui disant que c'était une galanterie que l'Espagne devait à la France, et que le Prince des Asturies ne pouvait rien faire qui fût plus agréable à V. M.. J'espère que cette demande sera favorablement accueillie.

Je suis informé que définitivement les troupes espagnoles de Galice et de Solano rentrent en Portugal pour y être sous les ordres du général Junot. Je prie V. M. de me faire connaître si elle approuve l'idée que je lui ai donnée de dissoudre cette armée par régiments dans les divisions françaises. Dès aujourd'hui la 3eme division du général Dupont devient disponible.

Sire, tout est fort cher à Madrid; les officiers généraux et les officiers ne vivent que très difficilement; V. M. sentira sans doute qu'il est de toute justice que ses armées d'Espagne soient traitées comme celles du Portugal et d'Italie. Il serait réellement impossible qu'ils pussent exister plus longtemps sans une indemnité.

J'adresse à V. M. de nouvelles lettres que j'ai reçues du roi et de la reine d'Espagne et de la reine Marie Louise.

Nous tirons de tous côtés des poudres, tant pour l'exercice à balle que pour l'exercice à feu. V. M. trouvera ci-joint un rapport de son officier de correspondance Bongars sur les forts de la Conception et de Ciudad-Rodrigo. Je crois qu'il serait important de faire occuper ces deux points qui paraissent renfermer beaucoup d'artillerie et de munitions, et qui rendraient par là plus difficile la jonction que voudraient tenter les corps de Solano et de Galice.

On continue à exporter des armes de Placencia vers les ports du midi de l'Espagne. Le rapport de l'officier d'artillerie en fait monter le nombre jusqu'à 120 mille. Je vais faire demander au Gouvernement de suspendre tous ces mouvements d'armes.

Des lettres que je reçois à l'instant du 25 de Barcelone annoncent que la plus grande tranquillité règne dans cette ville.

Archives nationales, AF^IV^ 1605, 81,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 110.

3130. — MURAT A CONSTANTIN

Madrid, 29 mars 1808.

A Mr Constantin, aide-de-camp de S. A. I. le Grand-Duc de Berg.

Monsieur l'officier du génie, partez en poste pour vous rendre à Cadix et au camp de St Roch sous Gibraltar. A Cadix vous verrez le consul français et vous lui remettrez la lettre ci-jointe de ma part. Vous verrez aussi le commandant de nos forces navales; vous recevrez d'eux tous les renseignements sur les mouvements et la position des flottes anglaises, sur l'opinion publique relativement aux derniers événements politiques qui viennent d'avoir lieu à Madrid. Arrivé au camp de St Roch, vous vous approcherez autant que vous le pourrez de Gibraltar, et vous me ferez un rapport circonstancié sur cette place.

Vous prendrez une note exacte de toutes les forces espagnoles, de leur position, du nom des généraux qui les commandent, et de leur esprit, tant sur ce qui vient de se passer que sur notre arrivée; vous me ferez un rapport sur la nature des routes d'ici à Cadix et d'ici à Gibraltar, sur les ressources du pays en vivres et en moyens de transport, sur la nature des positions, des montagnes, des rivières; enfin, vous devez reconnaître militairement tous les pays que vous parcourrez. Vous devez être de retour avant le 10 avril.

Archives du prince Murat. R. XIII. p. 83.

3131. — MURAT A LEROI

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur Le Roi, consul général de France à Cadix.

Monsieur le consul général, je vous adresse un de mes aides-de-camp, monsieur Constantin, qui doit aller reconnaître St Roch et Gibraltar, enfin faire une reconnaissance militaire dans le midi de l'Espagne. Je vous prie de l'accueillir avec bonté et de lui fournir tous les renseignements dont il pourra avoir besoin pour remplir la mission dont il est chargé.

Vous aurez appris l'entrée des troupes de l'Empereur dans Madrid, et avant, les événements politiques d'Aranjuez. Il serait difficile de vous rendre l'enthousiasme qu'ont fait éclater les habi-

tants de Madrid à notre entrée dans cette ville, et combien depuis cette époque on continue à nous y traiter avec cette bienveillance que nous devions attendre de nos bons et fidèles alliés. Quant aux événements politiques, l'enthousiasme qu'ils avaient d'abord produit commence à s'affaiblir, ou pour mieux dire il est éteint, car on s'aperçoit déjà qu'un parti a voulu régner sous le nom du Prince des Asturies, comme le Prince de la Paix l'avait fait sous Charles IV, sur le sort duquel on commence à s'apitoyer. On aime à se rappeler la douceur de son gouvernement, on accuse seulement sa faiblesse; mais on le verrait avec plaisir remonter sur le Trône avec d'autres ministres que celui qu'il avait. Enfin toutes les haines contre son gouvernement ont disparu avec la chûte du Prince de la Paix que l'on n'a sacrifié que parcequ'on l'a cru la créature et l'homme de l'Empereur. On n'a empêché le départ de Charles IV, que parce qu'on croyait que ce ministre l'emmenait par ordre de l'Empereur, pour qu'il trouvât le trône vacant et pût en disposer à son gré, et tous les événements d'Aranjuez n'ont eu pour but que de traverser ce projet. On n'eût même jamais osé tenter cette révolution, si d'un autre côté on n'avait pas persuadé au peuple que l'armée de l'Empereur ne venait que pour renverser le Prince de la Paix et faire régner le Prince des Asturies, en le mariant à une des nièces de l'Empereur.

Les moyens qui ont été employés dans cette circonstance sont infâmes, c'est la garde qui devait protéger le Roi qui l'a renversé; on a vu des Grands d'Espagne, on a vu des officiers des gardes déguisés conduisant la populace au massacre et au pillage, en désignant les maisons du Prince de la Paix, de ses parents et de ses partisans.

Je ne vous en dis pas davantage, j'imagine que vous devez connaître aussi bien que moi tous les détails de cette catastrophe; j'ai dû la voir avec d'autant plus de peine que j'avais ordre de protéger Charles IV et son gouvernement, et qu'il est à craindre qu'on ne dise en Europe que nous y sommes pour quelque chose, puisque l'on a semblé attendre la présence des armées de l'Empereur pour l'opérer.

Je vous prie de me tenir au courant de tous les mouvements des flottes anglaises, de l'opinion publique sur les événements politiques d'Aranjuez, et sur la présence de nos armées en Espagne.

Je suis bien aise que cette circonstance me mette à même d'avoir des relations avec un des plus estimables fonctionnaires publics de S. M., pour lequel j'ai eu toujours moi-même dans tous les temps la plus haute considération.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 84.

3132. — MURAT AU CONTRE-AMIRAL ROSILY[1]

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur le contre-amiral commandant l'escadre française à Cadix.

Monsieur l'amiral, je charge mon aide-de-camp Constantin que j'envoie à Cadix et à Gibraltar de vous voir, et de vous faire part de notre situation à Madrid. Je vous prie de me tenir au courant des mouvements des flottes anglaises, et de l'opinion publique, tant sur les événements politiques d'Aranjuez que sur la présence de nos armées en Espagne. Faites-moi connaître aussi ce que vous pourrez savoir des projets des Anglais sur Ceuta.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 87.

3133. — MURAT AU GÉNÉRAL PRIVÉ[2]

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur le général Privé, à Pinto.

Monsieur le général, je vous adresse ci-joint sous cachet volant une lettre à l'adresse du Prince de la Paix; tâchez de la lui faire parvenir secrètement. Essayez de le voir, mais sans avoir l'air d'y attacher de l'intérêt. Si vous parveniez à le voir, dites-lui que ses jours sont en sûreté, et que si la lettre dont Isquierdo était chargé pour moi, m'avait été remise, tout ce qui est arrivé n'aurait pas eu lieu. Dites-lui que vous êtes un général jouissant de ma confiance, et qu'il peut tout vous révéler, s'il a quelque chose d'important à me communiquer.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 87.

3134. — MURAT AU GÉNÉRAL WATHIER

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur le général Wathier.

Je vous ai écrit hier soir, et aujourd'hui je vous annonce que le général Privé avec sa brigade va occuper Pinto, Jetafé et Leganes.

[1] François-Étienne, comte de Rosily-Mesros, né à Brest en 1748, lieutenant de vaisseau en 1778, contre-amiral en 1793, vice-amiral en 1796, commandait l'escadre française à Cadix depuis 1805.

[2] Ithier Sylvain Bon Privé, général de brigade le 14 mai 1807.

Mettez-vous en communication avec lui, et continuez à me tenir au courant de tout ce qui se passera de nouveau à Aranjuez.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 87.

3135. — MURAT AU GÉNÉRAL JUNOT

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur le général Junot.

Monsieur le général en chef, je reçois à l'instant votre lettre du 22 mars, vous en recevrez une de moi du 26, qui vous aura fait connaître d'une manière différente les événements politiques d'Espagne, car je présume que vous en aurez déjà été informé par notre ambassadeur. Les troupes de S. M. continuent à être vues ici avec le plus grand enthousiasme; la plus grande harmonie règne entre les habitants et elles.

Je connais déjà les mouvements rétrogrades des corps espagnols de Galice et du général Solano. Je vous adresse aujourd'hui copie des ordres qui ont été expédiés à ces différents corps pour qu'ils retournent en Portugal et sous vos ordres. C'est à vous maintenant à décider dans votre prudence si vous suivrez ce que je vous ai proposé relativement à la dislocation de ces corps. Je vais faire donner des ordres pour que les vivres et les logements soient préparés pour les troupes portugaises que vous m'annoncez devoir arriver à Valladolid, du 10 au 15 avril.

Je vous tiendrai au courant de la position des armées que je commande en Espagne, ainsi que des événements qui pourront y avoir lieu. Je vous prie de votre côté de me donner souvent de vos nouvelles.

Animés l'un et l'autre du même désir de servir l'Empereur, nous ne pouvons que très-bien nous entendre et faire de la bonne besogne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 88.

3136. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, j'arrive de Chamartin; je ne puis vous dissimuler combien j'ai été peiné de la situation dans laquelle j'ai trouvé ce camp. Depuis quatre jours, il n'a pas été fait la moindre

distribution de bois aux soldats, et le peu de genêt que l'on doit à vos soins, est bien insuffisant pour remplacer la paille que la troupe est en droit d'exiger. Le soldat vit donc avec du pain, puisqu'il n'y a point de bois pour faire cuire la mauvaise viande qu'on lui donne. Les hôpitaux se rempliraient, si on laissait plus longtemps le soldat sans paille et sans couvertures, dans une saison où les nuits sont encore très-froides. Je suis persuadé, monsieur le maréchal, qu'il n'y a nullement de votre faute, et que vous avez fait toutes les démarches possibles à cet effet; mais vos ordres n'ont pas été exécutés; il faut les réitérer, car il est nécessaire que le soldat reçoive de la paille, du bois et des couvertures. Je vais écrire à l'intendant-général pour le même objet.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 89.

3137. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 29 mars 1808.

A monsieur Denniée, intendant-général de l'Armée.

Monsieur l'intendant-général, j'arrive du camp, où j'ai vu avec la plus grande peine que les soldats étaient sous la tente sans paille et sans couvertures, et que depuis quatre jours il ne leur avait pas été fait de distribution de bois. Il faut absolument que ces fournitures soient faites dans la journée de demain. Faites de suite des démarches auprès du Gouvernement à cet effet; je ne saurais laisser plus longtemps des soldats sans capote, et pendant des nuits très-froides, sous la tente, sans paille et sans bois. Faites-moi connaître les dispositions que vous aurez faites pour assurer l'exécution de cet ordre.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 90.

3138. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 29 mars 1808,
à 11 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'adresse à V. M. une lettre que je reçois à l'instant du roi Charles IV, et copie de sa protestation.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXVIII.

Demain l'épée de François Ier me sera remise par une députation. Je l'adresserai à V. M. par un officier que je chargerai en même temps des pièces originales que j'ai cru par prudence garder par devers moi, et dont je vous ai adressé les différentes copies.

Le général Junot m'annonce, sous la date du 22, que les troupes portugaises qui, d'après les ordres de V. M., doivent se rendre à Valladolid, arriveront à Alcantara et à Ciudad-Rodrigo du 10 au 15 avril. Je viens de demander au Gouvernement de leur faire préparer les vivres et le logement jusqu'à leur destination.

Les ordres ont été définitivement donnés pour que les troupes espagnoles rentrent en Portugal sous les ordres du général Junot; je l'ai fait connaître à ce général. Les officiers suivent les mouvements de ces troupes.

Un de mes aides-de-camp, officier du génie, est parti ce matin pour Cadix et le camp de St-Roch; j'ai écrit par lui au consul général de France pour qu'il me tienne au courant des mouvements des Anglais devant Cadix et de l'esprit des habitants de cette ville. Il doit reconnaître militairement Gibraltar et les routes de Cadix à Madrid et de Cadix à Gibraltar. Il doit me faire un rapport sur l'effet qu'auront produit les événements d'Aranjuez, sur les ressources en vivres de la Manche, de l'Andalousie et de l'Estramadure, ainsi que sur les moyens de transport.

J'arrive du camp de Chamartin près Foncarral. J'ai vu avec bien de la peine que le soldat était sous la tente sans paille, sans couvertures, et la plupart sans capotes, couchant sur la terre, et sans bois pour faire leur soupe. Je viens d'écrire à M. le maréchal Moncey et à l'intendant général, en leur déclarant qu'il fallait que dans la journée de demain toutes ces fournitures leur fussent faites; qu'il serait trop dangereux de laisser plus longtemps dans cet état de misère des jeunes soldats, qui iraient bientôt remplir les hôpitaux. C'est bien ici le cas de dire à V. M. que je ne serais pas sans quelque inquiétude si l'armée devait conserver longtemps sa même position sur Madrid. Les campagnes sont tout à fait découvertes; on ne trouve pas un arbre à 3 ou 4 lieues à la ronde, et à peine peut-on s'y procurer de la paille pour la nourriture des chevaux. Aussi j'attends avec impatience la détermination que V. M. aura prise sur le sort de l'Espagne et sur les opérations ultérieures de l'armée. Cependant la commission des approvisionnements sera poussée vigoureusement, et nous ferons arriver sur Madrid les approvisionnements de toutes les provinces.

A compter d'aujourd'hui, d'après une décision du Gouvernement espagnol, la monnaie française sera échangée sans perte au Trésor espagnol. D'ici aux cinq premiers jours d'avril la solde et les appointements des officiers seront alignés jusqu'au 1er avril, et la perte du change depuis l'entrée de l'armée en Espagne sera remboursée. Aucune retenue ne sera exercée sur la solde, mais on emploiera la gratification ou indemnité, pour acheter aux soldats des effets de première nécessité.

La tranquillité la plus parfaite continue à régner à Madrid et dans les environs. Les chasseurs de la garde sont tous logés au couvent des Bénédictins où ils sont nourris eux et leurs chevaux par les moines. On leur donne une bouteille de vin par repas, du bouilli, du rôti, des entrées; en un mot ils y sont traités comme les véritables enfants de la maison.

Un événement malheureux a eu lieu le 27 mars à Aranda. Nous avons eu plusieurs personnes de blessées, entre autres le commandant de la place. C'était un jour de fête, les paysans étaient ivres. La rixe s'est établie entre eux et quelques soldats qui ont été assaillis à coups de pierres et de couteaux. Nous devons des éloges aux magistrats et à tous les gens honnêtes de la ville qui se sont conduits à merveille dans cette circonstance. Je viens de faire écrire au Gouvernement espagnol; un commissaire va être envoyé sur les lieux pour faire arrêter et punir sévèrement les coupables. J'espère que ce premier exemple de sévérité en imposera à l'avenir à ceux qui seraient tentés de les imiter.

Le Prince des Asturies a écrit aujourd'hui à l'ambassadeur de France qu'il était décidé à aller au-devant de V. M. pour la complimenter.

Il est temps que V. M. se prononce; je sais de bonne source que le parti du Prince des Asturies, jaloux des bons sentiments que généralement tous les habitants de Madrid manifestent si hautement en notre faveur, cherche sourdement à agiter le peuple. Mais, je le répète encore à V. M., tous ses efforts seront inutiles; et parce que ce parti sait qu'on désire vivement ici V. M., il affecte depuis hier de répandre qu'elle ne viendra pas et qu'elle est indisposée. Il faut que l'ambassadeur Masserano l'ait écrit ainsi, puisque je le tiens de M. Cevallos, secrétaire d'État. Des lettres particulières le disent aussi. J'espère qu'il n'en est rien, puisque la princesse Caroline ne me l'a pas écrit.

Le général Verdier est arrivé à Vittoria; je pense que V. M. lui aura fait donner l'ordre d'arriver jusqu'à Burgos. Alors le général

Merle se trouverait avoir 14 ou 15 mille hommes, et je pourrais par ce moyen disposer de la 3e division du général Dupont.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 86,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 117.

3139. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 29 mars 1808,
à 11 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, serait-il bien vrai que V. M. fût malade? On affecte de le répandre; on l'écrit de Paris; de grâce daignez me faire rassurer; Yvan, à qui j'avais demandé des nouvelles de votre santé, n'a pas répondu et Caroline ne me dit rien.

Il me tarde bien, Sire, de recevoir vos ordres, et de connaître votre détermination sur l'Espagne; je sais qu'Isquyerdo est arrivé le 20, nous avons des nouvelles du 22 qui annoncent que les affaires d'Espagne se traitent et seront bientôt terminées; mais il est à présumer qu'elles changeront à la nouvelle des événements politiques d'Aranjuez.

Sire, le maréchal Moncey tourmente tous ses généraux et ses officiers; tout le monde se plaint et le soldat n'est pas bien; il faut qu'ils soient aussi patients pour supporter l'état de misère dans lequel ils se trouvent. Il n'y a pas deux mille hommes qui n'aient la gale; ce corps n'est pas organisé, c'est une pétaudière, chacun y commande; le général Mouton a dû le dire à V. M.[2]. Quelle différence de son corps à celui de Dupont. Le traitement de la gale est fini, il ne voit que le bien du soldat et il ne craint pas de se faire haïr des Espagnols, il se fait fournir et cependant personne ne crie; il est vrai qu'il est moins courtisan; mais son corps, je le répète, est fort bien.

M. l'ambassadeur, que je comble d'égards, est un peu leste avec

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXXXIX.

[2] « En février, note Castellane (*Journal*, t. I, p. 11), le général Mouton passa avec une imperturbable patience la revue des régiments provisoires (du corps du maréchal Moncey), la plupart en très mauvais état. Nous nous rendions sur le terrain à 7 heures du matin, nous y restions jusqu'à la nuit, par un temps froid mêlé de neige. Le général Mouton a vu avec le même soin le dernier coin de giberne du dernier homme du corps d'armée que celui du premier, besogne utile et non amusante. »

moi ; V. M. aura pu s'en apercevoir par le ton et les formes de sa correspondance. Je ne vois que le service de V. M., et je lui pardonne tout, si du reste il vous sert bien.

On répand que le maréchal Lannes est disgrâcié, que le maréchal Brune est au Temple avec Bourrienne et que le ministre Fouché ne tardera pas à y être envoyé; on dit le général Junot rappelé, etc.; nous commentons tous ces bruits.

Le Roi et la Reine d'Étrurie m'accablent de lettres; je les fais passer toutes à V. M.

Je le dis et le répète, V. M. peut disposer de l'Espagne comme elle le voudra; vous êtes adoré de la nation; les nobles vous admirent et vous craignent, mais ils préfèrent les Bourbons.

Ici-joint un rapport que je reçois à l'instant d'Aranjuez.

Archives nationales. AF^{IV} 1605, 87.

3140. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur Denniée, intendant-général de l'Armée.

Monsieur l'intendant-général, l'Empereur ordonne que les magasins d'Aranda et de Buitrago soient parfaitement approvisionnés et qu'il y ait sur chacun de ces deux points deux cent mille rations de biscuit ou farine avec trois fours pour faire du pain, j'ai déjà donné des ordres à ce sujet, le commissaire ordonnateur du corps du maréchal Moncey était chargé de leur exécution. Envoyez quelques uns de vos agents sur les lieux afin de vous assurer que les intentions de l'Empereur soient remplies; ils doivent vous rapporter un état de situation de ces magasins, vous me ferez connaître les mesures qu'ils auront prises pour cet approvisionnement. Faites-vous rendre compte du lieu où a dû être déposé le biscuit du corps du maréchal Moncey, faites remplacer celui qui aura été avarié, enfin donnez tous les ordres nécessaires, afin qu'à tout événement nous ayons pour 15 ou 20 jours de biscuit en réserve; prenez les mêmes mesures à l'égard du biscuit du corps du général Dupont et des divisions de réserve des Pyrénées Occidentales dont le quartier général est à Burgos, enfin mettez tout en activité à Madrid, à Burgos, à Vittoria et Barcelone, afin que chacun de ces divers corps d'armée ait au moins pour quinze jours de vivres assurés à l'avance.

Il n'est pas moins urgent de songer à la chaussure et à l'habille-

ment de l'armée, faites-vous rendre compte de l'état dans lequel ils se trouvent, et faites-moi connaître quelles sont vos ressources à cet égard.

Il faut aussi donner aux corps d'armée, des marmites, bidons et gamelles, il leur faut des capotes, les nuits sont encore trop froides, le soldat ne peut s'en passer, procurez-lui en attendant des couvertures. J'espère que la paille et le bois auront été fournis aujourd'hui. Je veux maintenir la discipline et pour cela je veux que le soldat ait tout ce qu'il est dans le droit d'avoir.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 90.

3141. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je reçois votre lettre du 29. Un ordre du jour va être donné pour prévenir et arrêter les désordres dont vous me parlez; les fournitures de campement arriveront en partie dans la journée au camp, donnez l'ordre de renvoyer sur-le-champ toutes les voitures qui ont servi à porter les biscuits ou bagages de votre corps d'armée. Je donne l'ordre à l'intendant-général pour qu'il assure à votre corps d'armée une réserve de quinze jours de biscuit, et pour qu'il y ait à Aranda et Buitrago deux cent mille rations de biscuit ou farine avec trois fours pour faire du pain; faites connaître aux généraux de votre corps d'armée qu'il ne doit y avoir de logés à Madrid que ceux de la première division, que les autres doivent avoir leur quartier-général auprès de leur division.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 92.

3142. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur l'intendant-général Denniée.

Monsieur l'intendant-général, je vous prie de faire mettre à ma disposition par le payeur-général 100 000 francs pour les dépenses secrètes et extraordinaires de l'armée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 92.

3143. — MURAT AU GÉNÉRAL DUHESME

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur le général Duhesme.

Monsieur le général, monsieur le ministre de la Guerre, par sa lettre du 21, me fait connaître les dispositions qu'il a prescrites pour votre corps d'armée. Mon chef d'état-major vous en envoie une copie. Veuillez me faire connaître l'arrivée à Barcelone des troupes qui vous sont annoncées, ainsi que des généraux et officiers d'état-major. J'espère d'après cela que vous vous trouverez avoir douze mille hommes vers le 5 ou le 6 du mois d'avril, et conséquemment en état de vous soutenir de toutes les manières dans un état respectable, et d'en imposer à la Catalogne, si par suite des événements politiques elle voulait montrer quelque opposition aux volontés de l'Empereur. J'ai occupé Madrid le 23; cinquante mille hommes sont aux environs de cette ville. L'armée de l'Empereur y a été reçue avec enthousiasme; la tranquillité publique n'a pas été un instant troublée et les liens d'une bonne harmonie se fortifient de jour en jour. Nos soldats vivent véritablement en frères avec les habitants de Madrid.

J'ignore de quel œil l'Empereur aura vu les changements politiques de la Cour d'Espagne; je n'ai pu encore reconnaître le Prince des Asturies comme Roi. La couronne qu'il porte semble avoir été enlevée par force; son père Charles IV paraît avoir été forcé d'abdiquer. Tout le monde plaint le Roi, et on n'a renversé le Prince de la Paix que parce qu'on a cru que l'armée française venait en Espagne pour protéger la chûte de ce ministre. Mais des renseignements plus positifs m'ont prouvé qu'on ne l'avait attaqué que comme l'ami et l'instrument de l'Empereur. Continuez à faire observer une bonne discipline, à tenir des propos pacifiques, à vivre en bonne intelligence avec les habitants; mais soyez prêt à tout événement. Faites-moi connaître la couleur que l'on a donnée aux événements d'Aranjuez, l'effet qu'ils ont produit, et quel résultat on pense qu'ils auront.

Ayez une réserve de biscuit pour quinze jours; envoyez-moi un état de situation.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 92.

3144. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, je vous adresse une réclamation que vient de m'apporter un député de la ville de Ségovie. Veuillez bien donner des ordres pour réprimer les abus dont on se plaint; il est impossible que vous ayez douze mille hommes à Ségovie, puisque vous n'y avez qu'une division. Donnez de suite l'ordre de faire renvoyer toutes les voitures qui ont servi au transport de votre biscuit et de vos bagages, afin que les bœufs et les hommes soient rendus à l'agriculture. Faire régulariser les distributions; qu'on ne prenne pas plus de rations qu'il n'en est prescrit par la loi. Sans cette précaution, nous serions exposés à la famine. Donnez les mêmes ordres pour les autres divisions de votre corps d'armée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 94.

3145. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Madrid, 30 mars 1808.

A monsieur l'ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, je recevrai demain à 11 heures monsieur le comte d'Altamira, le comte de Lima et la députation du Portugal. Comme je serais fâché de vous donner de l'embarras pour toutes les demandes de cette nature qui pourraient vous être faites à l'avenir, je vous prie de prévenir ceux qui seraient dans le cas de vous en faire une, que c'est à mon chambellan de service que l'on doit s'adresser pour toutes les demandes d'audience ou de présentation.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 95

3146. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 30 mars 1808,
à 11 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le rapport ci-joint de la place fera connaître à V. M. que nous

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXL.

continuons à jouir de la plus grande tranquillité, et que nos troupes vivent dans une harmonie parfaite avec les habitants de la capitale.

J'ai reçu la lettre de V. M. du 23 courant. Je suis heureux de penser que j'ai rempli le but que désirait le plan de V. M., celui d'arriver à Madrid sans hostilités. Je le redis à V. M. ; j'y suis dans une juste mesure de pouvoir y faire exécuter vos volontés quelles qu'elles soient. Le roi Charles IV est absolument à ma disposition ainsi que le Prince des Asturies. Le parti de ce dernier m'a encore fait dire ce matin que je n'avais qu'à donner tous les jours une note de ce que je désirais que l'on fît, et que tous mes ordres seraient exécutés. J'ai répondu que je ne demandais rien, et que je n'avais rien à demander avant d'avoir connu la détermination de V. M. sur tout ce qui s'était passé. Je continuerai à être bien avec le père et avec le fils.

Nous éprouvons les plus grandes difficultés pour nous procurer les fournitures de casernement et de campement, et je crois que ces difficultés naissent de ce qu'on sait que nous avons la gale. Cependant à force d'instances nous recevons tous les jours quelque chose.

J'ai réitéré les ordres pour l'approvisionnement des places de Buitrago, d'Aranda, de Burgos, de Miranda et de Vittoria. Des agents vont faire la visite de ces différents magasins. Enfin des ordres très précis sont donnés pour faire faire du biscuit, de manière que les différents corps d'armée qui se trouvent en Espagne aient au moins quinze jours de vivres de réserve.

Je ne dois pas dissimuler à V. M. que les pays que nous avons occupés sont déja épuisés, et qu'il est prudent, pour ne pas dire indispensable, de faire venir des grains de France pour former quelques magasins. D'après la lettre de V. M., le maréchal Bessières doit être à Burgos; je vais le prévenir de faire occuper Valladolid, ayant le projet d'en retirer la 3ème division du général Dupont, pour la placer à Avila, où elle doit trouver des ressources. De ce point elle sera à même d'observer les mouvements du corps espagnol qui est à Porto, et sera en même temps réunie aux autres divisions du corps du général Dupont. Elle ne fera point éprouver de retard pour l'exécution des ordres de mouvement que je pourrai recevoir pour le midi de la France. Je puis d'autant plus faire ce mouvement sans inconvénient que la rentrée des troupes de Galice en Portugal sous les ordres du général Junot, ne me laisse plus aucune crainte pour nos communications, et que Valladolid va être occupée par les troupes portugaises.

Le général Wathier continue à être tranquille à Aranjuez. Le

général Privé est établi avec sa brigade à Pinto, Jetafré et Leganés. L'occupation de Pinto inquiète de plus en plus les Espagnols. Le parti du Prince des Asturies craint que je n'aie voulu me mettre en mesure de reprendre le Prince de la Paix, si V. M. ne reconnaît pas le nouveau roi.

Le corps du général Dupont est également très tranquille dans ses différentes positions.

Le fameux chanoine Scoeti [1], précepteur du Prince des Asturies, est enfin arrivé. Il doit se réunir ce soir dans une maison avec quelques autres personnes. On vient d'écrire à Lavauguyon de se trouver à cette réunion ; je lui ai fait sa leçon, c'est de chercher à tout connaître et de se tenir sur la défense, en disant que je ne désire ni ne veux me mêler de rien avant d'avoir reçu vos instructions. Ce Scoeti était attendu ici comme le Messie ; c'est sur lui que se fondent toutes les espérances du Prince des Asturies et de son parti ; et comme c'est un homme de beaucoup d'esprit, je ne crois pas qu'il soit disposé à se mêler d'affaires avant d'être bien sûr qu'il ne sera pas improuvé de V. M.

Ce n'est que demain à midi que l'on me remettra l'épée de François Ier.

Sire, il est impossible que l'administration du corps du maréchal Moncey puisse marcher si on ne fait pas des régiments provisoires des régiments définitifs ; c'est absolument l'avis de tout le monde, et si je n'apprends pas sous peu de jours que V. M. est en route, je me déciderai à adopter cette mesure. Mon chef d'état-major en écrit d'une manière plus détaillée au major-général.

J'adresse à V. M. une nouvelle lettre du Roi et de la Reine. Ces malheureux sont sur les épines ; ils craignent à chaque instant qu'on ne vienne leur arracher la vie. La reine d'Étrurie est surtout en horreur au Prince des Asturies.

J'ai cru devoir faire annoncer dans les gazettes que la Russie avait déclaré la guerre à la Suède, qu'une armée russe était entrée en Finlande, et que bientôt une armée combinée russe et française se trouvera réunie sous Stockolm. Sire, j'ai dû me déterminer à cela pour détruire les bruits que l'on répandait adroitement que l'horizon politique s'obscurcissait pour nous vers le nord, qu'un agent anglais était à Pétersbourg, très influent auprès de l'Impératrice mère [2], et que la guerre pourrait bien recommencer. Aujour-

[1] Escoïquiz.

[2] Sur sir Robert Wilson et ses intrigues à Saint-Pétersbourg, voir Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre*, t. I, p. 153.

d'hui on répand qu'il y a des mouvements d'insurrections dans toute l'Italie. Tous ces bruits alarmants sont répandus par le parti du Prince des Asturies, c'est-à-dire par les nobles, car nous n'avons que ceux-là en Espagne pour ennemis.

J'avais fait demander que l'on fît approvisionner Ceuta et ren forcer sa garnison. La lettre ci-jointe de l'ambassadeur fera con naître à V. M. que tous les ordres ont été donnés à ce sujet.

J'adresse ci-joint l'état des principaux effets d'artillerie qui ont été trouvés à Barcelone. Cette place offre des ressources immenses.

Les gales rentrées nous donnent beaucoup de malades; V. M. verra par l'état ci-joint que depuis six jours il en est entré 731 à l'hôpital.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 91,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 122.

3147. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES[1]

Madrid, 31 mars 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal, je reçois votre lettre de Vittoria du 29 mars; j'avais été prévenu par l'Empereur que vous deviez être rendu le 26 à Burgos pour y prendre le commandement des deux divisions de réserve des Pyrénées Occidentales et de la Garde, enfin de tout ce pays entre le Douro et la frontière de France[2]. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'éprouve d'avance des nouvelles relations qui vont avoir lieu entre nous. L'Empereur ne pouvait confier ce commandement important à quelqu'un qui en fût plus digne, et quelqu'un que je visse avec plus de plaisir arriver en Espagne. Je charge mon chef d'état-major de vous adresser l'emplacement des troupes qui doivent faire partie de votre commandement, de celles qui sont en route pour s'y rendre, ainsi que les différentes instructions qui ont été données aux généraux Merle et Verdier, qui de leur côté ne manqueront sans doute pas de vous les communiquer.

[1] Les lettres originales de Murat au maréchal Bessières ont été léguées aux Archives nationales par le Bon Bessières, mort le 25 novembre 1908.

[2] *Bessières à Murat.* — Victoria, le 29 mars 1808. — « ... J'ai fait tout ce que j'ai pu pour être rendu le 26 à Burgos, comme j'en avais reçu l'ordre, mais cela m'a été impossible, j'arriverai demain à ma destination. » (Archives du prince Murat. D. 184. 1.)

Je vous préviens que je donne l'ordre au général Dupont de faire partir pour Avila sa 3me division qui est à Valladolid. Vous jugerez sans doute nécessaire de faire occuper ce point, qui n'est plus néanmoins aujourd'hui aussi important, depuis que les troupes espagnoles de Galice sont rentrées en Portugal sous les ordres du général Junot. Le poste est toujours important à garder, quand ce ne serait que pour la sûreté des malades que nous y laisserons. Je vous prie de renvoyer à Madrid tout ce qui appartient aux deux corps du maréchal Moncey et du général Dupont. Il est nécessaire de faire surveiller surtout Aranda où quelques rixes assez sérieuses ont eu lieu. Je fais prescrire au commandant de cette place de prendre vos ordres. Le ministre désire que vous y ayez cent mille rations de biscuit. Je vous prie aussi de renvoyer la garnison de Pancorvo, si elle n'en était pas encore partie, ainsi que tous les détachements tant de cavalerie que de gendarmerie qui avaient été d'abord placés aux différents relais de postes. L'un des régiments provisoires amené par le général Lagrange se trouve sans major; je désire que vous en donniez provisoirement le commandement à monsieur le chef d'escadron Menou, aide-de-camp du général Reille, jusqu'à l'arrivée de ce général. Vous donnerez le commandement d'une des brigades qu'amène ce général, au général Caulaincourt. Je vous préviens que le général Cavrois doit arriver à Valladolid et y attendre les ordres de l'Empereur.

Je vous prie de me donner le plus souvent possible de vos nouvelle, et de me faire connaître l'arrivée de la 2me brigade du général Verdier et de son artillerie qu'il avait dû laisser à Bayonne faute de chevaux. Envoyez-moi aussi un état de situation de votre corps d'armée, celui de son habillement, de son armement et généralement de ses besoins. Faites fabriquer du biscuit à force à Vittoria, Burgos et Valladolid. Faites construire trois ou quatre fours dans chaque endroit; enfin, ayez en cas de mouvement, pour dix ou quinze jours de biscuit ou vivres en tout genre, en réserve. Si votre corps d'armée a la gale, ordonnez-en le traitement.

Vous demandez à être informé des événements politiques de Madrid, je vous envoie un bulletin qui vous mettra au courant de tout ce qui s'est passé. Je n'en garantis pas tout à fait l'exactitude et la vérité, les opinions sur ce point sont partagées. La mienne est que le Roi a été forcé d'abdiquer, et que le Prince de la Paix, généralement haï de la nation, a été renversé par la noblesse qu'il avait humiliée, et que dans le fond il ne l'a été que parce qu'on l'a cru la créature de l'Empereur et entièrement dévoué à ses intérêts. Je

n'ai pas cru devoir me prononcer dans ces circonstances; j'attends les ordres de l'Empereur pour les démarches que je dois faire auprès du Prince des Asturies. Je n'ai pas dû le reconnaître avant que l'Empereur ne l'ait reconnu lui-même. J'attends; je ne me mêle de rien, je m'occupe seulement de faire vivre l'armée, d'y maintenir l'ordre et la discipline, et une bonne harmonie entre les deux nations.

Je crois que dans les circonstances actuelles vous devez en faire de même, jusqu'à nouvel ordre, dans l'étendue de votre commandement. Le Prince de la Paix est à Pinto, gardé par les gardes du corps.

P.-S. — J'espère que tu accompagneras l'Empereur dans son voyage, j'aurai beaucoup de plaisir à t'embrasser.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 95,
et Archives nationales.

3148. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 31 mars 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, la tranquillité la plus parfaite continue à régner. Aujourd'hui la commission espagnole d'approvisionnement a été définitivement constituée; le Gouvernement lui a donné des pleins pouvoirs pour donner des ordres aux intendants des différentes provinces. Ayant demandé à l'intendant général de l'armée un rapport sur l'approvisionnement pour la consommation journalière de la ville de Madrid, il lui a été répondu qu'on vivait pour ainsi dire au jour le jour; qu'on avait à la vérité quelques ressources en grains dans quelques provinces voisines; mais que Madrid se trouvant situé de manière à n'avoir ni canaux ni rivières, pour l'arrivage des subsistances, et n'ayant conséquemment d'autres moyens de transports que les mules et les bœufs, qui dans ce moment-ci étaient employés pour la plupart aux transports de l'armée, on pouvait d'un moment à l'autre se trouver exposé à de grands embarras. J'ai demandé un rapport plus détaillé que j'adresserai demain à V. M.

J'ai arrêté aujourd'hui l'administration des différents services,

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLI.

ainsi que le mode d'indemnité de la perte du change depuis l'entrée des corps d'armée en Espagne, j'ai également déterminé l'administration des régiments provisoires. Je ferai passer demain toutes ces pièces à V. M. Il est indispensable, je ne cesserai de le répéter, de faire de ces régiments provisoires des régiments définitifs.

Tout est fort tranquille à Aranjuez et à Pinto. Le Roi, la Reine et la Reine d'Étrurie sont continuellement dans les alarmes. V. M. verra par la lettre ci-jointe que le Prince des Asturies a refusé à sa sœur d'aller voir son père et sa mère ; il lui a fait cette défense en lui disant qu'elle n'avait rien à faire à Aranjuez, et en ajoutant avec vivacité : « Quel motifs avez-vous de faire ce voyage? » C'est ici le cas de dire à V. M. qu'aujourd'hui l'ambassadeur de France lui a fait une semblable scène, en lui demandant d'un ton très peu respectueux : « Madame, vous avez reçu le Grand-Duc de Berg ; vous avez écrit à l'Empereur ; vous avez fait des démarches. Que vous a dit le Grand-Duc? Combien de temps est-il resté chez-vous? Doit-il revenir? ». C'est enfin un interrogatoire qu'il lui a fait subir. Je ne puis concevoir cette conduite. Voudrait-on aussi me faire passer moi-même pour Anglais, comme on s'efforce de le persuader du Prince de la Paix, du Roi et de la Reine et de leurs partisans? C'est là leur unique moyen de défense, et il paraît évidemment faux. Le Gouvernement a reçu aujourd'hui un courrier d'Isquyerdo adressé au Prince de la Paix. Depuis ce moment ils sont tous dans la consternation, et le fameux Scoeti[1] demande à me voir. Son but serait de me faire faire un voyage à Aranjuez, de me faire trouver chez le Roi avec le Prince des Asturies, et de lui faire déclarer en ma présence qu'il n'a pas été forcé d'abdiquer. Cela m'expliquerait assez la conduite du Prince des Asturies et de l'ambassadeur envers la Reine d'Etrurie.

Aurait-on quelque connaissance de la protestation que j'ai adressée à V. M.? Je ne le crois pas; ils ne peuvent avoir que des soupçons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils tremblent et ils ne seront rassurés que lorsque V. M. se sera prononcée ; et il est bien à désirer qu'on ne soit pas longtemps sans connaître votre détermination sur l'avènement au trône du Prince des Asturies. La noblesse, c'est-à-dire le parti de ce Prince, ne cesse de dire qu'il y aurait un soulèvement général en Espagne si l'Empereur ne voulait pas reconnaître le Prince des Asturies. On le dit trop haut pour que ce ne soit pas la crainte qui fasse tenir ce langage. Dans le fait

[1] Escoïquiz.

personne ne bougera, et on n'est si inquiet que parce que l'on voit que la nation généralement croit que l'Empereur ne veut plus de Bourbons. Au reste M. l'adjudant-commandant Monthion qui part à l'instant pour remettre à V. M. l'épée de François Ier qui m'a été apportée ce matin avec beaucoup de pompe, vous dira toute la vérité sur l'état des choses à Madrid, ainsi que sur la cause des événements d'Aranjuez et sur la situation actuelle des deux Cours.

J'adresse ci-jointe à V. M. une lettre que je reçois actuellement de la Reine et de la Reine d'Étrurie.

Le Prince de la Paix est toujours à Pinto. Nous avons grand soin de ne jamais parler de lui ; il est véritablement détesté de la nation.

Archives nationales, AFIV 1605, 95, et au Musée AE, 11, 1532, et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 127.

3149. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 31 mars 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai l'honneur d'envoyer à V. M. par M. de Monthion l'épée de François Ier ; elle m'a été apportée ce matin avec pompe par le duc d'Altamira, grand écuyer ; il était escorté par un piquet des gardes du corps, ayant trois [sic] quatre voitures de suite. Je l'ai reçu environné de tous les généraux de l'armée ; M. l'ambassadeur s'y trouvait avec toute la légation et l'ambassadeur de Hollande ; j'ai répondu en la recevant le peu de mots ici-joints[2]. Le peuple accom-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLII.

[2] En recevant l'épée de François Ier, Murat avait prononcé l'allocution suivante :

(3149 *bis*). — « Messieurs, je reçois, je touche avec un saint respect l'arme d'un brave. Si la journée de Pavie mit en votre pouvoir ce trophée de la gloire de vos ancêtres, elle ne peut ternir celle du nom français. Si ce jour vit triompher les phalanges espagnoles, c'est que la fortune a ses caprices.

« Cette arme qui combattit les Espagnols doit désormais reposer au Temple de Mémoire, au sein de la capitale d'une grande nation de braves.

« Elle y rappellera aux siècles à venir le siècle du grand Napoléon, le siècle de Charles-Quint. Puisse-t-elle devenir un gage sacré d'une constante amitié et consolider pour toujours les liens de la bonne harmonie si heureusement existante entre deux nations amies.

« Rapportez, messieurs, à votre Gouvernement les sentiments de l'Empereur,

pagnait le cortège par des « vivats ». Les différentes musiques de la ville, et je crois de la campagne, n'ont pas quitté ma porte.

J'ai reçu ce matin à 4 heures la lettre de V. M. du 25, à 9 heures du matin. J'ai parfaitement marché dans le sens de vos instructions; je suis (comme je l'ai mandé hier à V. M.) très-bien avec tout le monde, je n'ai manifesté aucune opinion, je me suis tenu dans une juste mesure, on ne trouve nullement extraordinaire que je ne reconnaisse pas le nouveau Roi; tout le monde sait que je ne puis le faire qu'après des ordres de V. M. Du reste, tous les honneurs sont rendus au Prince des Asturies quand il passe devant nos postes; je tiens toujours un langage rassurant; ainsi, que V. M. soit parfaitement tranquille, ce n'est qu'à elle seule que je me suis permis de m'expliquer si fortement; et quand on me demande ce que je désire, je réponds : « Des vivres, des fournitures, voilà par quel moyen vous prouverez à l'Empereur que vous êtes ses bons alliés ».

J'ai fait connaître le Moniteur qui contient la déclaration de la guerre de la Russie à la Suède; elle a produit un très bon effet, et ferme la bouche à ceux qui disaient que les affaires du nord se brouillaient, etc.

Sire, la conduite de l'ambassadeur est bien extraordinaire; avant de venir dîner chez moi il était passé chez la Reine d'Étrurie, et s'était permis de lui demander ce que j'avais été faire chez elle; si elle avait fait quelques démarches auprès de V. M., qu'elle prît garde à moi, quel but avaient mes visites, etc., etc. Le parti du Prince, c'est-à-dire quelques nobles et la garde du corps, tremblent; il se tient des conciliabules toutes les nuits. Le courrier d'Isquyerdo les a désolés, on est désolé de ne pas me voir prononcer; on craint les suites; il y a du repentir; tous les nobles viennent chez moi, et il m'est aisé de m'apercevoir de leur lâcheté. La nation a cru que l'armée venait pour renverser le Prince de la Paix, sans cela on n'aurait jamais remué; et je suis persuadé que le maréchal Moncey et autres l'ont cru de même. On pense assez généralement que V. M. veut mettre sur le trône un de ses frères; c'est l'opinion de la saine partie de la nation.

Je prends la liberté de recommander à V. M. l'adjudant-commandant Monthion; c'est un brave officier, plein d'honneur et de

ce sont ceux de la nation, ce sont les nôtres et ceux de l'armée que je commande. » (Archives nationales, AF^iv. 1605, t. I, 96.) (Publié par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLIII.)

dévouement à V. M.; il a des moyens, il y a longtemps qu'il est adjudant-commandant; il ferait un bon général de brigade.

Il me tarde bien de vous voir arriver; je suis ici bien inquiet; je ne me suis jamais trouvé dans un moment si difficile, j'aimerais bien mieux me battre[1]. Arrivez bien vite, Sire, et je serai encore le plus heureux des hommes.

Archives nationales, AF^{IV} 1605.

3150. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

1er avril 1808.

A monsieur l'ambassadeur de France.

Monsieur l'ambassadeur, je vous ai fait connaître que S. M. m'avait écrit que vous aviez dû recevoir l'ordre de me communiquer tout ce qui pourrait intéresser ma mission en Espagne et la sûreté des troupes de S. M.. Comme dans les circonstances présentes, il m'importe essentiellement d'être autant que possible au courant des on dit et de l'opinion publique, que nouvellement arrivé dans cette ville, je n'ai pu encore y organiser mes moyens de surveillance, je vous demande une copie du bulletin que vous adressez tous les jours à Paris. Je préviens S. M. que je vous fais cette demande conformément à ses ordres.

Il est à désirer et j'aime à le croire que rien ne s'opposera à la communication que je vous demande.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 98,
et Archives nationales, AF^{IV} 1680.

---

[1] Murat se rendait bien compte que malgré tous ses efforts pour contenter l'Empereur, il était toujours exposé à être blâmé et désavoué. « Ce fut le double tort de la conduite de l'Empereur dans les affaires d'Espagne, écrit très justement M. de Grandmaison, de diriger de loin ses hommes d'État comme ses hommes de guerre, sans tenir compte des circonstances et par des ordres impératifs, partis trop tôt, arrivés trop tard. Il connaissait son but mais ne divulguait à personne ce qu'il ne se confessait guère à lui-même. » (*Correspondance du comte de La Forest*, t. I, p. XXVII.)

3151. — MURAT AU GÉNÉRAL WATHIER

1er avril 1808.

A monsieur le général Wathier, à Aranjuez.

Monsieur le général, j'ai reçu votre rapport. J'approuve votre prudence; mais cependant il est temps que l'on cesse de nous insulter. Madrid a été agité aujourd'hui; il y avait peut-être un peu de notre faute, mais enfin je ne veux plus permettre de rassemblement. Le Gouvernement va faire une proclamation pour inviter le peuple à avoir pour l'armée française les égards que l'on doit à des alliés que l'on a appelés et reçus au sein du Royaume, et pour lui annoncer de justes châtiments s'il venait encore à l'outrager. Je viens de déclarer que je rendais le capitaine-général responsable de la tranquillité de Madrid; lui seul sera chargé de la police. J'attends un bon effet des mesures que le Gouvernement va prendre; mais si elles demeuraient sans effet, je saurais moi-même forcer cette populace au respect qu'elle nous doit. Ne vous laissez plus jeter la pierre. Dites au Roi et à la Reine qu'ils doivent prendre patience et dissimuler. Dites-leur que le Prince des Asturies doit leur faire une visite demain ou après-demain.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 99.

3152. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

2 avril 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je passerai demain une revue de rigueur de la 3e division de votre corps d'armée; je vous prie de donner des ordres en conséquence. On devra me présenter un état de situation bien détaillé, outre l'état que devront me présenter les chefs de corps, les capitaines devront en avoir un de leur compagnie. On devra faire mention sur l'état de situation que je demande, de l'habillement, de l'équipement et surtout de la chaussure. Vous ne conserverez en ville de canon qu'au Retiro; je vais faire retirer les deux pièces qui sont à ma porte; elles devront se réunir à celles de la division à laquelle elles appartiennent.

En cas d'alarme, et la générale battant, les troupes devront se

réunir au Retiro et au Prado sous ce château, couvrant les routes de Foncarral et d'Alcala, et prêtes à se porter partout où besoin serait. Dans ce cas le général Grouchy devrait envoyer un poste suffisant pour garantir l'hôpital.

La garde à cheval de l'Empereur a ordre de se réunir devant le quartier des Polonais; je me charge de la diriger moi-même. Les 2ème et 3ème divisions de votre corps d'armée prendraient les armes et marcheraient sur Madrid; dans ce cas, il leur serait envoyé des instructions pour leur direction, avant d'entrer en ville. Le général Dupont ferait aussi marcher sur Madrid sa 1re division avec ses cuirassiers. Le général Privé recevrait aussi l'ordre de se porter sur Madrid, et le général Wathier resterait en observation; je lui ferais indiquer dans ce cas un point intermédiaire où il devrait se porter. J'ai lieu de penser qu'avec ces précautions nous sommes en mesure contre tout événement. Cependant il faut donner de nouveau l'ordre aux troupes d'avoir le plus grand égard pour les habitants, et d'éviter de leur donner aucun prétexte de plainte contre nous.

Il faut absolument que votre corps-d'armée soit pourvu d'effets de campement et de casernement. Chargez un officier d'état-major de suivre la livraison de ces fournitures. Je désire avoir tous les soirs l'état de ce qui aura été fourni.

Je vous prie de me faire connaître si tout votre biscuit est arrivé, et où il est déposé. Faites compléter la réserve pour quinze jours, que S. M. demande.

Veuillez me faire connaître les ordres et instructions que vous aurez donnés pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 99.

3153. — MURAT A CEVALLOS

Madrid, 2 avril 1808.

Monsieur le secrétaire d'État.

Monsieur le ministre, j'ai reçu la note que vous avez eu ordre de me communiquer hier au soir, relative au voyage de l'Infant don Carlos pour aller au devant de S. M. l'Empereur et Roi. Je suis sensible à cette communication, et je m'empressai dès hier soir d'annoncer à S. M. le départ de ce Prince, je suis persuadé d'avance qu'il ne pourra que lui être très-agréable. S. M. me mande

sous la date du 26 qu'elle se met en route, et que monsieur de Tournon, son chambellan, a ordre de partir en poste de Burgos, pour se rendre à Madrid à l'effet d'y préparer son logement. Le restant de sa garde qui était resté à Burgos, ses pages, ses équipages ont dû partir hier en poste de Burgos pour se rendre ici, ce qui fait présumer que l'époque de l'arrivée de S. M. ne peut être éloignée. Je vous donne tous ces détails dans la persuasion qu'ils vous seront agréables.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 101.

3154. — MURAT AU GÉNÉRAL GROUCHY[1]

Madrid, 2 avril 1808.

A monsieur le général Grouchy.

Monsieur le général, je vous préviens que le restant de la garde impériale est parti de Burgos pour se rendre à Madrid. Veuillez lui faire désigner un quartier. Sa force est à peu près de deux mille huit cents hommes tant infanterie que cavalerie. Il est à désirer que le quartier soit près du château.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 102.

3155. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 2 avril 1808.

A monsieur l'intendant-général.

Monsieur l'intendant, l'Empereur m'ordonne de nouveau de réapprovisionner l'armée, de manière à avoir toujours quinze jours de vivres ou biscuit en réserve. Faites-moi connaître dans le jour le résultat des démarches que vous avez dû faire auprès du Gouvernement. Il faut absolument que l'approvisionnement demandé soit fait, et que l'Empereur qui va arriver nous trouve en mesure d'exécuter les ordres de mouvement qu'il serait dans le cas de nous donner. Faites-moi connaître aussi où en est la livraison des effets de campe-

[1] Emmanuel de Grouchy, né en 1766, officier des gardes du corps en 1785, colonel en 1792, général de brigade en 1792, général de division en 1795, gouverneur de Madrid en 1808.

ment et de casernement. Il faut que le soldat soit bien et ne manque de rien. Pressez, agissez, enfin réussissez dans vos démarches.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 102.

3156. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 2 avril 1808,
à 2 heures du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, ma vie a été très agitée aujourd'hui; le peuple s'est attroupé; peu s'en est fallu que je n'aie été obligé d'employer la force pour dissiper le rassemblement. Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Un soldat d'un de nos piquets a donné lieu au mécontentement, son cheval ayant marché sur le pied d'un homme du peuple. J'adresserai demain à V. M. un détail plus circonstancié sur cette affaire. Ce matin il y avait déjà eu un rassemblement au sujet de deux soldats français, qui avaient été condamnés à la prison pour avoir volé quelques livres de viande chez un boucher au moment de la distribution. Le boucher, ayant été remboursé, s'est mis à crier : Grâce! ce qui a donné lieu à un attroupement qui s'est porté à la caserne ou étaient les soldats arrêtés. La garde a pris les armes; le commandant a d'abord montré beaucoup de fermeté; mais à la fin craignant d'être obligé de faire feu, il s'est décidé à faire sortir les deux coupables que le peuple a amenés sous mes croisées en répétant les mêmes cris de grâce. M'étant informé du délit qu'avaient commis ces soldats, et ignorant ce qui s'était déjà passé au quartier, je me suis montré à la croisée et leur ai répondu que je pardonnais. Alors cette populace en délire a embrassé ces soldats au milieu des « viva », et les a promenés longtemps en triomphe. Je n'ai pu m'empêcher d'applaudir à cette conduite qui nous donnait la juste mesure de leurs sentiments pour nous. Je ne me lasserai pas de le dire à V. M., la nation est pour nous, et nous n'avons contre nous que le parti régnant, parce qu'il craint le retour de l'autorité du père. Il est donc de la dernière importance que V. M. se prononce, car ce parti travaille sourdement les esprits, et il attribue au soi-disant parti du Prince de la Paix, ou au parti anglais qui est synonyme pour lui, ses propres menées. Comment ose-t-on dire que le Prince de la Paix a un parti, quand il est constant qu'il est généralement abhorré de tout le monde?

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLV.

Ce mouvement a mis la Cour sens dessus dessous; elle va faire une proclamation, prendre des mesures; mais je crains bien que tout cela n'ait pour but d'exaspérer les esprits; car pourquoi donner de l'importance à ce qui n'en mérite pas?

Le duc de l'Infantado et le capitaine général se sont rendus ce soir chez moi. Je leur ai dit : « Voilà un premier effet du mouvement populaire que vous avez excité pour les événements d'Aranjuez. Craignez-en les suites; il n'est pas toujours facile d'arrêter le peuple, quand une fois on l'a excité à la sédition. Quant à moi, je suis résolu à ne pas souffrir qu'on insulte les soldats que je commande, et je déclare que j'aurai recours à la force toutes les fois qu'il leur sera jeté une pierre, ou qu'il leur sera fait une insulte, M. le gouverneur, prenez des mesures pour que la tranquillité ne soit plus troublée; je vous en rends responsable ».

L'ambassadeur m'a demandé par la lettre ci-jointe à recevoir le chanoine Escoïquitz, ancien précepteur du Prince des Asturies. C'est un homme d'esprit, et qui paraît vouloir absolument diriger le nouveau Roi dans les intérêts de V. M.. Il m'a avoué avec une franchise qui m'a étonné, que s'il avait applaudi à la chute du Prince de la Paix, s'il y avait travaillé, ce n'avait été que pour sauver la dynastie, mais qu'il avait été loin d'approuver les moyens dont on s'était servi pour y parvenir. Il m'a demandé des conseils sur la conduite qu'ils avaient à tenir. Je lui ai répondu que j'étais trop jeune pour en donner à un homme aussi consommé que lui; et qu'il devait bien voir que si je me tenais dans cette circonstance dans une juste mesure de neutralité, c'était pour ne pas faire quelque faux pas; que je m'occupais uniquement de l'armée, du maintien de l'ordre et de la bonne harmonie qui reste heureusement entre nous. Comme le nouveau Roi ne peut se sauver qu'avec l'appui de V. M., j'ai dû le croire de bonne foi dans tout ce qu'il m'a dit dans le sens des intérêts de la France. Ils doivent envoyer décidément au-devant de V. M. un des frères du Roi.

J'adresse à V. M. la gazette extraordinaire de ce jour; c'est elle qui très-certainement a causé l'effervescence de ce jour. Le duc de l'Infantado est convenu qu'ils s'étaient trop pressés de remettre cette affaire sous les yeux de la nation. Il est convenu surtout que leur première imprudence avait été de faire venir le Roi à Madrid. Il m'a avoué que leurs véritables craintes étaient la présence de mes troupes dans la même ville où se trouvait le Prince de la Paix, que le peuple en concevait de l'ombrage, qu'il croyait qu'elles étaient là pour l'enlever. Il a fini par me demander de la part du Roi, si je

ne m'opposais pas à ce qu'il fût transféré dans un château. J'ai cru devoir lui répondre que cela ne me regardait nullement, et que j'étais persuadé qu'il entendait trop bien ses intérêts pour permettre qu'il arrivât quelque chose à ce Prince. Il m'a dit qu'il en répondait sur sa tête. J'ai consenti à tout cela parce que V. M. m'a recommandé de rester étranger à toute espèce de faction.

Le rapport du général Wattier que je joins à ma lettre et celle du Roi et de la Reine convaincront sans doute V. M. que la nouvelle Cour sonde les dispositions des esprits pour savoir sur quoi compter, si elle n'était pas approuvée par V. M.. J'ai écrit au général Wattier de ne plus souffrir qu'on lui jette la pierre.

Sire, que le détail que je viens de faire à V. M. ne vous donne aucune inquiétude; il n'y a de mauvais que quelques centaines de coquins qu'il nous sera facile de réduire à la raison; car je dois vous faire observer qu'aujourd'hui, au plus fort du tumulte, les honnêtes gens des croisées et des rues n'ont cessé de donner des démonstrations de bonne amitié aux généraux et officiers français qui passaient, en criant des « viva » et en ôtant leurs chapeaux. Il sera nécessaire peut-être de faire charger quelques patrouilles de cuirassiers sur le premier rassemblement qui se fera; c'est le seul moyen de rendre raisonnable une populace à qui on a accordé pour quelques instants de droits de souveraineté, c'est-à-dire de pillage.

V. M. m'ayant fait connaître que son ambassadeur avait ordre de me donner tous les renseignements qui pourraient m'intéresser, je lui ai demandé aujourd'hui communication des bulletins qu'il envoyait à Paris, n'ayant pas encore eu le temps d'organiser les moyens de connaître et d'observer l'opinion publique. J'adresse à V. M. sa réponse. Je ne suivrai pas le conseil qu'il me donne d'évacuer la ville.

Le nouveau Roi me fait prévenir officiellement que son frère Don Carlos va partir pour aller au-devant de V. M.. Je le ferai accompagner, s'il le désire, par un de mes aides-de-camp.

J'attends dans la nuit ou demain au plus tard de connaître l'opinion de V. M. sur les événements d'Aranjuez. J'attends vos ordres avec la plus grande impatience. Nous éprouvons de plus en plus de grandes difficultés pour les effets de campement, et en ville nous avons encore des soldats qui couchent sur le pavé. Nous allons être aussi aux expédients pour les subsistances; comme j'ai eu l'honneur de le mander à V. M., il n'existe pas le moindre magasin, on vit au jour le jour. L'intendant-général propose de conclure avec des négociants des marchés qu'il fera approuver par la commission

des approvisionnements. C'est le seul moyen de nous tirer d'affaire.
Le temps est toujours froid. Le nombre de nos malades augmente considérablement. Il nous manque au moins dix mille capotes, et l'habillement n'est pas dans un très bon état. Je ne saurais me déterminer à faire commencer le traitement de la gale qui dévore l'armée, sans connaître positivement si nous devons rester à Madrid assez de temps pour cela.

Tout était fort tranquille le 27 à Barcelone.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, I, 98,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 129

3157. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 2 avril 1808,
à 4 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'adresse à V. M. le rapport de la place sur les rassemblements qui ont eu lieu hier. Tout semble rentré dans l'ordre, et le Gouvernement paraît prendre des mesures vigoureuses pour le maintenir. Des patrouilles de gardes du corps circulent dans la ville. Néanmoins il y a beaucoup d'inquiétude, et si je tardais encore quelques jours à être autorisé à faire des démarches tendantes à faire croire que V. M. a reconnu ou reconnaîtra le nouveau Roi, je pourrais bien être forcé de tirer quelques coups de canon ou de donner quelques coups de sabre. Mais que V. M. soit tranquille; je n'aurai recours à ce moyen qu'à la dernière extrémité. Je suis parfaitement dans la mesure que V. M. me prescrit, c'est-à-dire bien avec tout le monde, et la nouvelle Cour trouve très raisonnable que j'aie différé à me prononcer jusqu'à ce que j'aie pu recevoir des ordres de V. M.. Votre logement est préparé; on va s'occuper aussi à désigner un quartier près du palais pour la garde impériale qui doit arriver de Burgos. Nous talonnons tant que nous pouvons le Gouvernement pour la fourniture des effets de campement et de casernement qui ne sont pas encore entièrement reçus. J'éprouve un autre genre d'inquiétude, ce sont les vivres. Je le répète pour la troisième fois à V. M., il est inconcevable que dans une ville comme celle-ci on vive au jour le jour. Le ministre des

1. Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLVI

Finances, que j'ai vu ce matin, m'assure néanmoins que les vivres ne manqueront pas. L'intendant-général reçoit l'ordre de nouveau de s'occuper à rassembler la réserve de biscuit ou vivres pour cinq jours en cas de départ. Un officier doit suivre cette opération, et me rendra compte tous les soirs de ce qui entrera en magasin.

L'ordre du jour ci-joint a beaucoup contribué à ramener la tranquillité [1]. On attend V. M. comme le sauveur de l'Espagne, et j'ose vous le dire, il serait dangereux que vous n'arrivassiez pas. Il est très constant qu'on travaille le peuple, on me rend compte à l'instant que beaucoup de paysans des campagnes et des provinces voisines rentrent tous les jours dans la ville, et que des femmes et des hommes achètent aujourd'hui beaucoup de poignards; quelques-uns de la poudre et des balles. Je vais faire connaître ce rapport au Gouvernement et l'engager à prendre des mesures. On fait craindre au peuple que dans le cas où V. M. ne reconnaîtrait pas le nouveau Roi, il serait sévèrement puni des excès auxquels il s'est porté dans les événements d'Aranjuez et de Madrid. Ou ce peuple est bien docile, ou le duc de l'Infantado exerce une grande influence sur lui, puisqu'hier il suffit de sa présence pour dissiper l'attroupement.

J'espère recevoir cette nuit la réponse à ma lettre qui vous annonçait l'abdication de Charles IV, et savoir enfin si je dois recon-

[1] (3157 *bis*) Nous donnons ici, d'après le comte MURAT (*Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, p. 454), l'ordre du jour du Grand-Duc de Berg, du 1er avril 1808, relatif à cette affaire :

« Soldats, l'arrivée de l'Empereur a été retardée de quelques jours par les affaires générales de la Suède. Maintenant les armées combinées de France et de Russie marchent sur Stockholm et doivent s'y réunir.

« L'Empereur ne tardera pas à paraître à la tête de ses armées en Espagne; il faut s'occuper de l'instruction, il faut se mettre en état de manœuvrer devant S. M. et de mériter son approbation... Le Grand-Duc espère qu'il n'aura que des éloges en tout genre à donner à S. M. sur le compte des troupes.

« Soldats, je vois avec plaisir le bon ordre et la sévère discipline qui règnent dans les corps, et surtout la bonne harmonie qui existe entre l'armée française, l'armée et la nation espagnoles. Je vous en témoigne ma satisfaction. La nation espagnole mérite d'autant plus d'attachement de l'armée française, qu'elle ne cesse de nous donner des preuves de son intérêt et de son affection. Ce matin, un soldat s'était mis dans le cas d'être puni. Il allait être livré à la justice, les habitants de Madrid se sont empressés de demander sa grâce. Je l'ai accordée. Que ce soit la dernière grâce qu'on me demande!

« Soldats, redoublez de soin envers les habitants et cimentez de plus en plus l'amitié qui doit vous unir. »

naître le Roi. Cette seule démarche et la nouvelle de l'arrivée de V. M. fera disparaître toute espèce d'inquiétude.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 105,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 136.

3158. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 3 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin, à 4 heures, la lettre de V. M. du 27; elle a été pour moi un baume salutaire. Que je suis heureux de m'être renfermé dans la juste mesure dans laquelle je me trouve, et que V. M. semble me prescrire! Je suis bien avec tout le monde je n'ai pas reconnu le nouveau Roi, et je me comporte comme si l'ancien régnait toujours.

Conformément aux ordres de V. M., j'ai appelé ce matin chez moi votre ambassadeur pour lui dire qu'il devait faire cesser et assoupir entièrement le procès qui se poursuit contre le Prince de la Paix. J'ai ajouté : « Vous devez user de toute votre influence pour tâcher en même temps d'éloigner le nouveau Roi de Madrid; c'est le seul moyen de réparer la sottise qui a été commise de le laisser venir. Sa présence a fait diversion à la joie que les habitants de Madrid ont montré à notre arrivée, et a donné lieu aux intrigues. Vous êtes convaincu qu'il a fallu toute ma fermeté pour en imposer au Gouvernement et le forcer à prendre des mesures répressives. ». Il m'a répondu qu'il était assuré d'obtenir tout ce que je demandais, et qu'il allait se rendre de suite chez le Roi. Il paraît effectivement qu'il n'avait pas trop présumé de son influence, car ayant été faire une visite ce soir chez la Reine d'Etrurie, à peine étais-je entré dans son appartement, que le nouveau Roi y est venu, et la première parole qu'il m'a dite a été celle-ci : Je vous annonce une bonne nouvelle; je pars pour aller au-devant de l'Empereur. J'espère que S. M. sera sensible à cette démarche et à cette preuve de mon absolu dévouement. » Ce Prince s'était jusqu'ici refusé à cette démarche, et son frère Don Carlos devait partir demain. Ayant annoncé à V. M. le projet où j'étais dès le commencement de décider ce Prince à ce voyage, j'espère que je connaîtrai vos inten-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCXLVII.

tions à ce sujet avant son départ. Je regarde comme un grand bonheur son éloignement de cette ville; mais je ne dois pas dissimuler que je crains ce voyage sous un autre point de vue; il peut exciter de l'enthousiasme dans les pays qu'il parcourra. Il est vrai qu'il a si peu de moyens...

La tranquillité continue à régner, et je vois sur toutes les figures les mêmes symptômes du plaisir que les habitants éprouvent à nous voir, car le dernier rassemblement n'était composé que de gens payés, et qui voulaient encore voler et piller. Aujourd'hui tous ceux qui ont quelque chose à perdre sont pour nous, et au moyen de la proclamation que j'ai fait faire au Gouvernement, il faut espérer que ces scènes ne se renouvelleront plus. Sire, il n'y a aucun doute que le dernier rassemblement avait été excité par la nouvelle Cour qui avait cru voir sa perte dans les acclamations qui nous avaient suivi, il y a aujourd'hui huit jours, à la messe et à la parade. V. M. ne peut se faire une idée de cet enthousiasme. Le dernier rassemblement semble avoir donné quelque confiance et même donné de la méchanceté au nouveau Roi; il vous sera facile de le voir dans la lettre originale adressée à son père qui vient de me la faire passer. Que celui qui a décidé le nouveau Roi à venir à Madrid est coupable!

J'ai passé aujourd'hui la revue de la 2e division du corps du maréchal Moncey. J'ai été content de la tenue des hommes; mais je dois le dire avec regret à V. M., ce corps n'est nullement organisé. Il y a des bataillons qui n'ont que trois officiers; la plupart des soldats n'ont que la paire de souliers qu'ils ont aux pieds, et encore sont-ils en mauvais état. Le superbe bataillon irlandais n'a pas cent habits; nous manquons de fusils, nous en avons de mauvais, et point d'armuriers pour les réparer. Il en coûte très cher de les faire réparer en ville. Je suis fâché d'avoir à donner à V. M. d'aussi mauvais détails. J'ai vu cette division avec le plus grand soin; j'en adresserai demain le rapport à V. M.. La 1re division va commencer demain son traitement pour la gale. Le nombre des malades augmente, et on me fait craindre qu'il n'augmente encore aux premières chaleurs. J'ai envoyé l'ordre à la 3e division du général Dupont de venir à Ségovie; sa 1ère campera demain sur les hauteurs, à une demi-lieue de Madrid, sur le Mançanarès; elle trouvera dans cette position l'eau, quelques genets et quelques arbres pour barraquer. Je tirerai de Ségovie sa 2e qui viendra remplacer la 1re à Guadarama et à l'Escurial.

Nous avons du biscuit pour dix ou douze jours; on en fabrique

cinq mille rations par jour à Madrid, on en fabriquera davantage dans quelques jours. Le logement pour la garde de V. M. est préparé dans le voisinage du château.

On a transporté cette nuit le Prince de la Paix de Pinto à Villa-Viciosa; il sera là plus en sûreté. J'ai lieu de penser qu'on ne poursuivra plus son procès, et que cette affaire sera assoupie.

J'adresse encore quelques lettres du Roi et de la Reine à V. M.; ils écrivent toujours à peu près la même chose, tant ils sont dans les alarmes. Je les ferai rassurer adroitement.

Je ne cesserai de le répéter à V. M. : vous n'avez qu'à ordonner, et vos volontés seront exécutées ici quelles qu'elles soient. L'ancien Roi nous en fournirait tous les moyens, et si on pouvait cesser de craindre le retour de l'autorité du Prince de la Paix et de la Reine, tout Madrid demanderait demain Charles IV. Si jamais V. M. se décidait à prendre ce parti, il suffirait d'annoncer que la Reine se retirerait dans un couvent, que le Prince de la Paix ne serait plus rien et que V. M. donnera un gouvernement de sa façon.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 110,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 136.

3159. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, 4 avril 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal, j'ai été informé par l'Empereur que le restant de la garde qui se trouvait à Burgos devait en partir pour se rendre à Madrid, et vous m'avez déjà annoncé qu'elle était déjà en route pour cette destination, son logement est déjà préparé.

Le général Merle m'a prévenu qu'il avait cru devoir envoyer la brigade de Gallois à Aranda, pour être en mesure d'appuyer les troupes de Valladolid. Je vous ai prévenu que j'allais en retirer la 3e division du corps du général Dupont et qu'il était nécessaire d'y avoir quelques troupes, ne fusse que pour garantir nos malades, et alors la brigade du général Gallois eût été plus avantageusement placée à Valladolid, qu'il n'est plus aujourd'hui si important d'occuper, depuis que le corps espagnol de Galice a dû rentrer en Portugal. Il vous sera facile de diriger d'Aranda sur Valladolid les troupes que vous jugerez convenable d'y envoyer, la division Dupont quitte cette ville demain.

Les troupes portugaises sont en route pour se rendre à Valladolid. Ce corps est fort d'environ huit mille hommes, mais le général en chef Junot me mande qu'il ne pense pas qu'il en arrive plus de quatre mille; elles arriveront par bataillon et à un jour de distance, du 10 au 15 avril, sur les points Ciudad-Rodrigo et Alcantara, pour continuer leur route sur Valladolid, les ordres sont donnés pour la fourniture de leurs vivres et de leur logement.

J'ai été informé que par votre ordre cent mille et quelques rations de biscuit destinées pour le corps du maréchal Moncey avaient été arrêtées à Aranda. Comme ces vivres appartiennent à ce corps et qu'ils font partie de sa réserve ordonnée par l'Empereur, je vous prie de donner des ordres pour nous les faire arriver à Madrid. L'Empereur, il est vrai, a bien ordonné qu'il y eût cent mille rations de biscuit à Aranda, mais c'est du biscuit qu'il faut que vous fassiez confectionner soit à Burgos soit à Aranda, au moyen des fours qu'il faut y faire construire.

Nous avons eu ici, il y a quelques jours, un rassemblement populaire assez considérable qui m'a donné un instant quelques inquiétudes. Mais il a suffi de quelques mesures pour le dissiper, depuis ce temps, nous jouissons de la plus parfaite tranquillité, et les troupes de l'Empereur sont vues ici avec la plus grande bienveillance de la part de tous les honnêtes gens. Ce mouvement avait été indubitablement fait par le parti régnant qui avait été justement alarmé de l'accueil et de l'enthousiasme extraordinaire des habitants de Madrid. Il faut le dire, je n'ai jamais vu les Français reçus et traités comme nous l'avons été ici.

Je crois que le Roi va se mettre en route pour aller au devant de l'Empereur, fait-il bien, fait-il mal? C'est ce que j'ignore.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 103,
et Archives nationales.

3160. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 4 avril 1808,
à 11 heures et demie du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, nous jouissons toujours de la même tranquillité; les Espagnols nous voient toujours avec le même plaisir et le même enthou-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat,* n° CCXLVIII.

siasme, malgré les efforts d'un certain parti qui ne peut dissimuler ses alarmes sur l'influence que prennent chaque jour les Français sur l'opinion, et qui d'un autre côté redoute l'improbation de V. M. sur tout ce qui s'est passé. L'infant Don Carlos doit partir demain à trois heures du matin, pour arriver en quatre jours à Bayonne. Les trois personnes qui l'escortent se sont présentées ce soir chez moi; je les ai reçues avec la même bienveillance que je témoigne à tous leurs compatriotes. L'Infant ne s'est pas présenté. La Reine mère paraît très alarmée de ce voyage, mais surtout de ceux qui l'accompagnent. On ne parle plus aujourd'hui du départ du Prince des Asturies. C'est aujourd'hui qu'on attendait le retour du courrier expédié à Paris pour annoncer l'avènement du nouveau Roi. Les inquiétudes augmentent chaque jour.

J'adresse à V. M. le rapport de la place et copie d'un rapport qu'a dû envoyer il y a quelques jours M. de Beauharnais. Je prends ce parti, parce qu'il serait possible qu'il se fût égaré ou qu'il eût été tronqué. Il m'a paru très sage et rédigé dans un excellent esprit.

M. de Beauharnais, qui devait me faire connaître hier soir le résultat de ses démarches pour empêcher de poursuivre le procès du Prince de la Paix, et pour assoupir cette affaire, ne m'a encore rien fait dire. Cependant je sais qu'on continue les poursuites. On attend toujours V. M. avec une impatience que je ne saurais vous rendre. Puissiez-vous enfin ne pas tarder à arriver.

J'ai passé aujourd'hui une revue de rigueur de la 3ème division du maréchal Moncey; j'en ai été on ne peut plus satisfait. Cette division ne laisse à désirer qu'un peu plus d'instruction; tenue, discipline, santé, j'ai trouvé tout en elle, malgré qu'il y ait plusieurs bataillons sans capotes. L'espèce d'hommes est superbe. Cette division est celle qui a le moins de galeux; le traitement va commencer dans tout le corps d'armée. Lorsque j'aurai passé en revue la première division de ce corps, j'en adresserai un rapport détaillé à V. M. Les conseils d'administration ont reçu l'ordre de faire faire des souliers, en un mot tout ce qui leur manque. Mais je dois observer que tout est plus cher du double à Madrid que partout ailleurs. Nous pressons la Commission pour tous nos besoins; on fait des cartouches à poudre pour l'exercice à feu, on confectionne des capotes, des habits, des schakos; en un mot on s'occupe de pourvoir à tous les besoins de l'armée. La présence de V. M. sera un bienfait pour elle; puisqu'elle seule peut prendre des mesures promptes et efficaces, et la plus salutaire de toutes est sans

contredit la formation des régiments définitifs. Alors dans six mois V. M. aura en Espagne une armée qui ne le cédera en rien à ses armées d'Allemagne.

M. de Tournon[1] est arrivé ce soir; il aura trouvé le logement de V. M. tout fait[2].

J'apprends à l'instant par un officier d'état-major que j'avais chargé de visiter les hôpitaux, que sur les 1 400 malades qui sont à Madrid, il en sortira près de la moitié sous trois ou quatre jours. J'ordonne dès demain une distribution de vinaigre; ce sera un préservatif, car depuis quelques jours nous éprouvons des chaleurs.

Nous aurions besoin d'au moins trente mille chemises, pour les deux corps du maréchal Moncey et du général Dupont. Il est presque impossible de se les procurer ici, elles coûtent le double plus qu'en France. On m'assure que V. M. pourrait nous en faire envoyer de Bayonne de très bonnes, très belles et à très bon marché. C'est un objet important que je prie V. M. de prendre en très grande considération.

Un aide-de-camp du général Junot, qui se rend auprès de V. M. à Burgos, a vu à Badajoz il y a quatre ou cinq jours le général Solano qui lui a dit qu'il attendait pour retourner en Portugal des ordres de son Gouvernement. Il lui a tenu, m'a-t-il dit, des propos peu rassurants, et qu'on ne pouvait pas prendre pour ceux d'un général allié. Il fera à ce sujet un rapport plus détaillé à V. M., mais comme le Gouvernement a dit positivement avoir donné l'ordre à ce général de rentrer en Portugal, je lui ferai demain dire que ce général est toujours à Badajoz. Le général Merle qui a envoyé deux officiers, l'un à la Corogne, l'autre à Porto, pour suivre les mouve-

[1] Claude Philippe, comte de Tournon-Simiane, né en 1775, sous-lieutenant au régiment de Condé, chambellan de l'Empereur en 1805, officier d'ordonnance de l'Empereur en 1807. « M. de Tournon, fait remarquer M. de Grandmaison, en un poste subalterne a joué un rôle très grave dans les affaires espagnoles, trois voyages l'ont mêlé plus que personne à ce drame de la péninsule. » (*L'Espagne et Napoléon*, t. I, p. 112 et 157.)

[2] L'Empereur avait écrit au maréchal Bessières « qu'il ne serait pas trop effrayé d'aller à franc étrier depuis Burgos jusqu'à Madrid ». Bessières écrivait à Murat le 2 avril, de Burgos : « Je ferai ce qu'il dépendra de moi pour l'en détourner, mais pour cela, il faut le faire aller en voiture le plus vite possible » et le 3 avril, il ajoutait : « Tout continue à être tranquille dans ce pays-ci, mais je vous parle franchement, j'ai écrit à l'Empereur que nous désirions beaucoup qu'il ne fît pas le voyage de Madrid. Il sera moins bien reçu qu'il ne l'aurait été il y a huit jours, l'enthousiasme est bien tombé et partout on est inquiet sur les événements ultérieurs. » (Archives du prince Murat. D. 184. 4.)

ments du corps de Galice, me mande qu'ils ne sont pas encore de retour.

La garde de V. M. commence à arriver demain. Je fais placer des escortes de cavalerie pour V. M. depuis Aranda jusqu'à Madrid. Il y aura aussi des piquets d'infanterie dans les montagnes à Somo-Sierra et à Buitrago.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 112,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 141.

3161. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 6 avril 1808,
à 2 heures du matin[2].

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin la lettre de V. M. du 30; elle m'a rendu bien heureux, puisqu'elle m'a apporté la certitude que dans la circonstance la plus délicate où je me sois trouvé de ma vie, ma conduite avait été approuvée de V. M.. Sire, les ordres que vous me donnez seront exécutés sans doute; mais je ne dois pas dissimuler qu'ils n'auraient rencontré aucun obstacle le jour de mon entrée dans Madrid, ni six jours après, ni jamais, si on n'avait pas forcé le Prince des Asturies à venir à Madrid. Enlever le Prince de la Paix n'est pas chose difficile, mais ce sont les résultats que je dois considérer. C'est un homme qu'on a su rendre odieux à la nation, et ce n'est qu'en le noircissant tous les jours davantage, et en parlant chaque jour de son supplice, que le parti qui l'a renversé cherche à établir sa puissance sur l'esprit public. Je persiste à penser, ainsi que je l'ai déclaré à V. M., qu'en séparant sa cause de celle du Roi, rien ne sera plus facile que de remettre le gouvernement entre les mains de Charles IV. Il est bien malheureux pour moi d'être obligé de ne prendre conseil que de moi dans une semblable conjoncture, et de ne pouvoir pas même me fier à votre ambassadeur. J'ai été obligé de le faire appeler ce matin pour connaître le résultat des démarches que je l'avais prié de faire avant-hier pour arrêter le procès du Prince de la Paix, parce que je venais d'être informé par la reine d'Étrurie qu'on avait dû commencer hier ce procès. Effectivement depuis hier matin on lui avait mis les fers au pieds, et un

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° 249.
[2] Cette lettre porte sur le registre de correspondance la date du 5 avril.

juge s'était transporté dans sa prison pour l'interroger. L'ambassadeur le savait, il me le cachait, et ce n'est que lorsque je lui ai témoigné ce matin mon étonnement de ce qu'il n'était pas venu me rendre compte de la conversation qu'il avait eue avec le nouveau Roi, et du commencement du procès du Prince de la Paix, quand il avait dû demander qu'on assoupît cette affaire, qu'il m'a répondu qu'en effet il en avait été informé, mais qu'il attendait de recevoir des renseignements plus positifs avant de m'en rendre compte. Enfin je l'ai décidé à faire de nouvelles démarches ; je lui ai dit : « Si vous n'obtenez pas que cette affaire se finisse, c'est que vous ne le voulez pas ; car vous m'avez dit vingt fois que vous aviez toute influence sur l'esprit du nouveau Roi et de tout ce parti. Je vous préviens que je vais rendre compte à l'Empereur que je vous ai parlé en ces termes ». Il a été chez le Prince des Asturies ; une heure après il est rentré chez moi et m'a rendu compte : 1° que le Prince des Asturies partirait au plus tard demain dans la nuit pour aller au-devant de V. M. ; 2° qu'il ne serait plus question du procès du Prince de la Paix ; 3° que décidément le général Solano allait recevoir l'ordre de passer en Portugal sous les ordres du général Junot.

Sire, je suis autorisé à penser que rien de tout cela ne sera exécuté ; mais enfin si le Prince des Asturies se met en route, le lendemain je fais venir à Madrid Charles IV, et je déclarerai que j'ai ordre de le regarder comme Roi, jusqu'à ce que vous ayez reconnu son successeur. Je suis sûr de réussir à le faire recevoir favorablement de la capitale, surtout quand on le verra paraître sans la Reine, que je me charge de décider à aller dans un couvent, parce qu'on craindrait sa vengeance ; et dans dix jours, si V. M. le désirait, on pourrait faire reparaître la Reine et le Prince de la Paix. Mais je persiste à croire qu'il serait très impolitique de laisser entrevoir la possibilité de leur rendre le pouvoir. Enfin si le Prince des Asturies ne part pas, j'exécuterai vos ordres ; j'enlèverai de vive force le Prince de la Paix de sa prison et je l'enverrai à Bayonne. D'ici après-demain je continuerai à bien traiter le capitaine général qui commande à Madrid, et j'ose espérer qu'il me secondera dans mon projet. V. M. verra par le rapport que je lui adresse du général Wattier, que les troupes qui sont à Aranjuez paraissent encore disposées en faveur de Charles IV. Je puis déjà compter sur les deux régiments suisses qui sont aux environs de Madrid.

Sire, je joins à ma dépêche un rapport de l'ambassadeur de Hollande à son frère sur les événements qui se sont passés. Aujourd'hui que les ambassadeurs alliés de la France ont entrevu qu'il serait

possible que V. M. ne reconnût pas le Prince des Asturies et craignant de s'être trompés en ayant suivi l'impulsion donnée par l'ambassadeur de France, qu'ils croyaient autorisé par V. M. à amener les événements qui ont eu lieu, ils viennent pour ainsi dire de l'abandonner, et semblent vouloir se rattacher à moi. C'est sans doute ce motif qui a amené ce soir chez moi l'ambassadeur de Hollande. Il s'est exprimé à peu près en ces termes : « Je vous ai parlé dernièrement des événements d'Aranjuez; mais je ne vous ai pas dit mon opinion sur les principaux meneurs de cette journée ». — « Eh bien, lui ai-je répondu, il faut me les nommer aujourd'hui ». — « Il m'en coûte, m'a-t-il répliqué, puisqu'il s'agit de vous parler de l'oncle de ma souveraine; mais je suis dévoué à mon Roi et à l'Empereur, et je vous déclare que nous avons cru que l'ambassadeur avait ordre d'amener l'abdication, puisque c'est lui qui déjà avait voulu le tenter à l'Escurial, et qui enfin l'a exécuté le 19 mars ». Il a ajouté qu'il avait souvent été indigné des propos de l'ambassadeur contre le favori et surtout contre le Roi et la Reine : qu'enfin il s'était aliéné tous les autres ambassadeurs par sa morgue, faisant sentir qu'il était le beau-frère de l'Impératrice. Ce soir il y a cercle chez lui; l'ambassadeur de Russie n'y paraîtra pas, parce qu'hier il lui avait fait dire d'y venir en frac, et que ce soir il lui a fait dire d'y venir en habit habillé. Aucun des officiers généraux de votre armée n'a été invité à ce cercle. J'ai fait inviter à dîner demain chez moi l'ambassadeur de Russie avec les ambassadeurs de Hollande et de Danemarck. J'ai engagé celui de Hollande à faire ce rapport à son frère; V. M. peut l'ouvrir et en prendre connaissance.

Un officier du génie, déguisé, reconnaîtra demain Villa-Viciosa, où est détenu le Prince de la Paix. Cependant si d'un côté je suis autorisé à penser que ce Prince en mon pouvoir pourrait indisposer la nation contre les Français, de l'autre il serait possible que sa présence en imposât encore une fois à la nation, et la fît rentrer dans son état d'asservissement. Il a encore beaucoup de monde pour lui; tous ceux qui se sont élevés sous son gouvernement, et qui craignent de se voir dépouillés et abattus. Car depuis que le Prince des Asturies gouverne, on ne s'occupe qu'à rechercher les amis du Prince de la Paix et à les faire piller par le peuple. Cadix vient d'en donner l'exemple. D'un autre côté le maréchal Bessières m'a fait passer le rapport d'un des officiers que le général Merle avait envoyés en Galice, qui annonce que tous ces pays ont été consternés de la chute du Prince de la Paix. Toutes les armes dont se servent aujourd'hui ses ennemis pour le perdre tendent à

le faire paraître aux yeux de V. M. comme le partisan des Anglais.

Demain je ferai connaître définitivement à V. M. le parti que j'aurai pris; j'espère que mon dévouement pour V. M. me fera choisir le meilleur.

J'apprends que M. Laforêt a passé par Bayonne; il me tarde bien de le voir arriver. Ce sera un homme capable, dévoué, à qui je pourrai me fier, et qui ne pourra me donner que de bons conseils.

J'ai été aujourd'hui faire la visite de l'hôpital; c'est un des plus beaux établissements qui existent en Europe. V. M. apprendra sans doute avec étonnement qu'il ne se soutient qu'au moyen des aumônes. Nos soldats y sont très bien traités; les vivres y sont bons. J'ai recueilli tant en allant qu'en revenant les applaudissements accoutumés; et étant obligé de passer sur la promenade où se trouvait le Prince des Asturies, toute la foule s'est portée à ma suite avec des « viva », tandis que pas un seul homme ne suivait les voitures de la Cour.

On est extrêmement occupé au palais; on y est en conseil depuis ce matin, et je ne serais pas étonné que ce fût pour juger le Prince de la Paix, et qu'on ne le fît étrangler dans sa prison. Mais si, comme l'a fait espérer la reine d'Étrurie, j'en suis informé à temps, je saurai bien l'empêcher. J'ai fait dire au Roi et à la Reine de demander à venir à l'Escurial; j'espère qu'ils y seront rendus après-demain; s'ils restent à Aranjuez, j'y ai assez de troupes pour répondre d'eux.

Demain toute la garde de V. M. qui était à Burgos sera rendue ici; ce qui m'assure l'exécution des ordres de V. M.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 116,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 143.

3162. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 6 avril 1808, à 11 heures après-midi,

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le Prince des Asturies vient de partir pour Aranjuez; on m'assure toujours qu'il doit se mettre en route cette nuit pour aller au-devant de V. M.; on croit qu'il est allé prendre congé du Roi son père. Un de mes aides-de-camp est allé à Aranjuez, il observera

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCL.

les mouvements, et j'espère en être instruit assez tôt pour prendre les mesures convenables aux circonstances; on pourrait supposer au Prince des Asturies d'autres projets, puisque je le crois déjà informé depuis hier soir que V. M. ne voulait pas le reconnaître. M. de Beauharnais reçut hier soir l'ordre de ne plus passer aucune note à ce Gouvernement, aussi depuis ce matin on répand toutes sortes de nouvelles; elles ont pour but de me dépopulariser. On dit, par exemple, et cela circule dans le public, que j'ai demandé la suspension du procès du Prince de la Paix, parce que j'y étais impliqué, qu'il existait un traité secret entre le Prince et moi, en vertu duquel je devais régner en Espagne et lui au Mexique... que je suis aux arrêts chez moi, que j'ai reçu plusieurs millions du Prince de la Paix... que la Reine s'est précipitée d'une croisée et s'est cassé le col... qu'un pharmacien s'est empoisonné et a déclaré en mourant qu'il se punissait d'avoir fourni du poison pour donner la mort à la Princesse des Asturies, et qu'il devait en fournir pour les autres princes de la famille... on ajoute que l'ambassadeur a reçu un courrier lui apportant la nouvelle que V. M. avait été très contente de la conduite qu'il a tenue dans toutes ces circonstances... etc., etc. Il n'y a pas de doute qu'on ait été prévenu du mécontentement de V. M. et que tous ces méchants bruits n'en soient le résultat... J'espère que demain soir j'aurai pu déclarer que V. M. m'ordonne de ne reconnaître que Charles IV jusqu'à son arrivée; enfin le Prince des Asturies ne gouvernera plus!

Les deux premières divisions du corps du général Dupont seront demain réunies sous Madrid avec sa cavalerie. La 3me sera le 10 à Ségovie. Nous éprouvons tous les jours de plus grandes difficultés pour les subsistances; on répond qu'on n'a pas d'argent.

Archives nationales, AFIV 1605, 122,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 147.

3163. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, le 7 avril 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, je désire que vous donniez des ordres aux généraux des 2ème et 3ème divisions de se tenir prêts à prendre les armes aux premiers ordres qu'ils recevront; le même ordre doit être donné à la garnison de Madrid, tous les officiers qui se trouvent

logés en ville doivent passer la nuit avec leurs troupes, donnez vos ordres en conséquence.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 105.

3164. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

7 avril 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, donnez l'ordre à votre première division et à la division de cuirassiers d'être prêtes à prendre les armes à 8 heures du soir. J'espère que votre seconde division sera rendue demain de bonne heure à l'Escurial.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 105.

3165. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, le 7 avril 1808.

Monsieur le maréchal, faites passer de suite un des régiments des fusiliers de la garde qui se trouvent à Burgos; il m'est indispensable ici.

Je n'ai point encore pris de détermination définitive relativement au Prince de la Paix. Je vous en informerai assez à temps, pour que vous puissiez exécuter les ordres de l'Empereur.

L'infant d'Espagne Don Carlos doit être à Burgos. Surveillez les démarches des personnes qui l'ont accompagné. Ces gens-là ne sont pas de nos amis. Tenez-vous en général sur vos gardes, et soyez toujours prêt contre tout événement. Que le général Verdier et tout ce qui se trouve sous vos ordres se tienne également sur ses gardes. Je ne tarderai pas à faire connaître la volonté de l'Empereur; je suis décidé à la faire exécuter. Je vous informerai par le courrier de demain de ma détermination. Le général Savary vient d'arriver.

P.-S. — J'espère que vous faites continuer à fabriquer du biscuit, et que les vivres qui avaient été ordonnés pour Aranda, Burgos et Vittoria sont assurés.

Archives nationales,
Don Bessières, reg. II, f° 58.

3166. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 7 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai eu l'honneur d'écrire hier à V. M. que demain le Prince des Asturies ne gouvernerait plus. Toutes mes mesures étaient prises, j'allais agir[2]. Le général Savary est arrivé; il m'a fait connaître sa mission. Les ordres de V. M. seront remplis, mais je me vois forcé maintenant de travailler sur un autre plan. M. Hervaz[3] a

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCLI.

[2] « A la pointe du jour, écrit le comte Murat (*Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, p. 204), un détachement de l'armée française devait escorter le Roi et la Reine au Palais de l'Escurial, le duc de l'Infantado, le chanoine Escoïquitz, les principaux agents de la Révolution d'Aranjuez eussent été arrêtés, les gardes du corps désarmés. Déjà Murat rédigeait la proclamation qui instruisait les Espagnols de ce coup de théâtre et qui devait être imprimée dans la nuit. « Braves Espagnols, y lit-on, sur une minute corrigée de la main même du Grand-Duc, votre bon Roi fut forcé d'abdiquer la couronne le 19 mars; il dut choisir entre la mort et l'abdication; il descendit du trône.

« Un fils égaré et séduit par des ambitieux qui voulaient régner sous son nom, se saisit de l'autorité; et depuis cette époque malheureuse pour les Espagnes, son gouvernement, qui avait annoncé le bonheur, s'occupe de vengeances particulières. Enfin, les auteurs de la conspiration de l'Escurial remplissent les premières places de l'État.

« Le bon Charles, abandonné de sa propre garde, menacé par les habitants d'Aranjuez également égarés, ne vit de salut que dans le camp des armées de son auguste allié l'Empereur des Français; il implora mon assistance, et j'offris à votre Roi malheureux un asile sacré sous ma tente, contre un parti qui venait d'outrager à la fois les lois de la nature et la majesté du trône.

« Des troupes furent envoyées à Aranjuez. Je fis connaître à l'Empereur la situation de cet infortuné père, ainsi que la confiance qu'il mettait dans la loyauté de son plus fidèle et plus ancien allié.

« Braves Espagnols, l'Empereur a entendu le récit des événements malheureux d'Aranjuez; il a entendu la supplication d'un Roi, son ami et son allié; il a appris avec indignation que les factieux avaient osé se servir de son nom pour renverser le trône des Espagnes et se livrer à d'affreux pillages. Il m'ordonne de ne reconnaître jusqu'à son arrivée que Charles IV; il m'ordonne de lui prêter secours et assistance. Espagnols, serez-vous moins généreux que vos alliés, et cette nation, le berceau et l'exemple de la chevalerie, abandonnerait-elle son Roi quand il est si malheureux?...

« L'Empereur a déjà quitté sa capitale pour se rendre à Madrid. L'impatience que décèlent tous les visages montre les espérances que l'on a fondées sur sa protection. Elles ne seront pas trompées. Son arrivée sera le terme de vos malheurs. Je vous garantis en son nom le bonheur des Espagnes. »

[3] Hervas, fils de Jose Martinez Hervas, qui avait été créé marquis d'Al-

vu le secrétaire d'État Cevalos, qui, croyant parler à un Espagnol, lui a dit des horreurs contre nous. Le général Savary doit le voir demain, ainsi que le duc de l'Infantado et le Prince des Asturies. Je lui ai fait connaître ma situation et le véritable état des choses; j'espère que les conversations qu'il aura demain ne les changeront pas.

Le Prince des Asturies, qui devait partir cette nuit, en a été, dit-on, empêché par son conseil; il ne veut se mettre en route que lorsqu'il saura V. M. arrivée à Bayonne. Le défaut de pouvoir se procurer des relais a retardé le départ du Roi d'Aranjuez pour l'Escurial; j'espère cependant qu'il y arrivera demain. Le chanoine Escoïquitz doit se rendre demain matin à neuf heures chez moi pour me faire décidément connaître la résolution qu'aura prise le Prince des Asturies. Ce n'est donc que demain soir que je pourrai informer V. M. du parti définitif que je prendrai.

Au milieu de tout cela, la tranquillité la plus parfaite règne; mais la noblesse agite sourdement la canaille. Les gens honnêtes qui ont quelque chose à perdre continuent à nous voir avec plaisir et demeurent tranquilles. Je vais donner l'ordre au maréchal Bessières de m'envoyer un des régiments des fusiliers de la garde qui sont à Burgos, il pourrait se faire que j'en eusse besoin et comme ce seraient les troupes seules qui auraient fait la guerre, elles serviraient ici plus utilement.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 124,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 149.

3167. — MURAT AU GÉNÉRAL WATHIER

Madrid, 8 avril 1808.

A monsieur le général comte Wathier.

Monsieur le comte, je vous préviens que M. le général comte Dupont arrivera demain au soir à Aranjuez avec sa première division et sa division de cavalerie légère. Vous recevrez l'ordre d'en partir après-demain pour aller remplacer le général Privé qui viendra à Madrid. Vous établirez votre quartier-général dans un endroit qui vous sera le plus convenable. Cependant si

menara par Charles IV, et dont la fille avait épousé le général Duroc le 9 août 1802.

cela était nécessaire, vous partirez demain pour faire place au général Dupont.

Archives du prince Murat R. XIII, p. 105.

3168. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Madrid, 8 avril 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, portez demain votre première division à Aranjuez où vous établirez votre quartier-général; vous emmènerez avec vous votre parc, votre division de dragons et de chasseurs. Vous laisserez votre division de cuirassiers à Aravaca. Donnez l'ordre à votre 3e division de s'établir à l'Escurial. Vous en ferez partir la 2ème pour venir occuper la position de la 1ère sous Madrid. Lorsque la 3e arrivera, vous enverrez reconnaître et faire le logement à Tolède pour dix mille hommes. Faites-moi connaître les dispositions que vous aurez prises pour assurer l'exécution de ces mesures.

Si à votre arrivée à Aranjuez, le Roi et la Reine d'Espagne s'y trouvent encore, vous aurez pour LL. MM. tous les égards dûs à leur rang. Vous leur rendrez les honneurs, et vous les traiterez comme s'ils étaient toujours rois d'Espagne. Si par un cas extraordinaire, on voulait les violenter et les forcer de quitter Aranjuez, vous vous y opposeriez de toutes vos forces. Enfin je les mets sous votre sauve-garde.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 106.

3169. — MURAT AU GÉNÉRAL WATHIER

Madrid, 8 avril 1808.

A monsieur le général Wathier.

Monsieur le général, vous escorterez le Roi et la Reine d'Espagne jusqu'à Pinto; le général Privé les escortera de Pinto jusqu'à l'Escurial. Je vous autorise à accompagner de votre personne LL. MM. jusqu'à l'Escurial, si elles le désirent. J'attends demain de vos nouvelles de Pinto sur la manière dont LL. MM. auront quitté Aranjuez.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 107.

3170. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

9 avril 1808, 3 heures et demie du matin.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal, l'Empereur est parti le 2 d'Orléans à minuit et me mande qu'il sera le 6 à Bayonne. Le Prince des Asturies partira d'ici après-demain avec le général Savary pour se rendre à Bayonne. Comme les honneurs à rendre au Prince héréditaire ou au Roi sont à peu près égaux, vous ne trouverez sans doute pas d'inconvénient à le faire escorter. J'espère vous envoyer très prochainement le Prince de la Paix, mais n'en dites rien à personne. Tout continue à être calme et tout me porte à croire que la tranquillité ira croissant [1]. Savary qui vous verra à son passage vous fera connaître le véritable état des choses. Tâchez de faire conduire promptement le Prince des Asturies à Bayonne. Hâtez son arrivée de tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

J'espère que le régiment des fusiliers de la garde est en route pour Madrid. Je vous serai obligé de me faire adresser un état de situation des troupes qui sont sous vos ordres, ainsi que celui de leur armement, habillement et équipement, et de tous leurs besoins, si vous avez déjà pû vous les procurer.

Archives du prince Murat R. XIII, p. 107,
et Archives nationales.

---

[1] Le maréchal Bessières se montrait beaucoup moins optimiste que Murat. De Burgos, le 5 avril 1808, il adressait à celui-ci une longue lettre pour lui rendre compte de l'effervescence qui commençait à régner et des mesures rigoureuses qu'il était forcé de prendre pour réprimer les mouvements séditieux, et il ajoutait de sa main : « Il est temps que tout ceci se déroule, plus cela sera retardé, plus il y aura d'opposition. Je donnerais bien bonne chose de pouvoir causer une heure avec Votre Altesse et de la voir à mon aise. » Le 7 avril, il écrivait de nouveau : « Il me tarde beaucoup d'avoir de vos nouvelles et de savoir ce qui aura été fait pour remplir les intentions de l'Empereur... Le général Savary a dû vous voir aujourd'hui, *l'objet de sa mission est bien autre chose*. A tout événement, je vous prie de compter sur mon zèle et mon dévouement. Je n'ai rien de nouveau à vous apprendre des troupes, ni du pays où nous sommes. Il y a eu de l'effervescence dans les têtes à l'arrivée de ce jeune Prince, mais la populace des villes est partout la même, on en fait ce que l'on veut en la châtiant ; cependant le parti régnant augmente tous les jours de puissance, il se dépêche de déplacer ou de changer les gouverneurs... » (Archives du prince Murat. D. 184, 5 et 6.)

3171. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 9 avril 1808 [2],
à 3 heures et demie du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin à 4 heures la lettre de V. M. du 1er avril, et ce soir à 6 celle d'Orléans. Je présume que V. M. est maintenant à Bayonne.

J'annonçais hier soir à V. M. que le Conseil de Castille avait empêché le départ du Prince des Asturies. Le fait est qu'il attendait de savoir positivement le départ de V. M. de la capitale pour se décider à ce voyage. Il m'a donc suffi ce matin de faire lire au chanoine Escoïquitz la ligne de la lettre de V. M. qui m'annonçait qu'elle serait le 6 à Bayonne, pour faire cesser toutes les irrésolutions. Le Prince des Asturies partira donc décidément après-demain avec le chanoine Escoïquitz, son précepteur, que je crois un homme pur, le duc de l'Infantado, le secrétaire d'Etat et les ministres des Finances et de la Justice. L'infant Don Antonio [3] reste président du conseil du gouvernement. J'essaierai demain dans la journée de faire sentir qu'il est convenable qu'on me donne le commandement des troupes espagnoles pendant l'absence du Prince des Asturies. Cette demande leur sera présentée sans affectation et sans importance, en leur faisant sentir qu'il est nécessaire qu'on adopte cette mesure dans le cas d'un débarquement des Anglais. Si on donne dans le piège, j'en profiterai, si V. M. le désire, pour envoyer beaucoup de ces troupes en France, et alors je serai véritablement maître des Espagnes.

Cependant le roi Charles IV et la Reine arriveront demain soir à l'Escurial; des escortes françaises ont été, à leur demande, placées sur la route. V. M. verra par copie ci-jointe de leur lettre que si vous le désirez, Leurs Majestés suivront de près le Prince des Asturies. De manière qu'il est très probable qu'avant dix jours toute la famille royale pourrait être à Bayonne.

Le Prince de la Paix me sera très certainement remis de bon gré par le Gouvernement dans la nuit de demain ou après-demain.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLIII.

[2] Sur le registre de correspondance, cette lettre porte la date du 8 avril, minuit.

[3] Frère du roi Charles IV, né en 1755. Il fut enfermé à Valençay avec ses neveux Ferdinand VII et Don Carlos. Il mourut en 1817.

La plus grande tranquillité règne à Madrid. On m'accueille toujours avec bienveillance, malgré tous les efforts que l'on a faits pour me dépopulariser, sous le prétexte que j'étais l'ami du Prince de la Paix. Tout le monde dit et répète que c'est par loyauté et surtout par amour-propre que je le protège. Enfin la seule certitude de l'arrivée de V. M., en calmant toutes les inquiétudes, a fait hausser les fonds publics de huit pour cent.

Je passerai aujourd'hui à 6 heures du matin la revue de la 1re division du général Dupont; elle couchera demain à Pinto, et après-demain 10 à Aranjuez, avec une brigade de chasseurs et une de dragons, 18 pièces de canon et son parc. Le général Dupont portera le 12 son quartier général à Tolède. Sa 2me division, que je laisse à l'Escurial pour y garder le Roi et la Reine, sera établie à Aranjuez aussitôt que la 3ème, qui est partie de Valladolid, sera arrivée à l'Escurial; elle y sera rendue le 11, conséquemment la 2me division sera le 13 à Aranjuez. A cette époque le corps du général Dupont sera ainsi placé : le général Dupont avec sa 1re division et une brigade de cavalerie et son parc à Tolède; sa 2me à Aranjuez et sa 3me à l'Escurial; ses cuirassiers sous Madrid.

Le logement de V. M. sera fait au Pardo. MM. Canisy et Tournon que j'y ai envoyés ce matin m'ont dit que V. M. y serait très bien. Ce logement contiendra toute votre maison et toute votre garde. Le Pardo est éloigné de Madrid comme St-Cloud l'est de Paris.

Nous pressons l'administration espagnole tant que nous pouvons, pour en obtenir des capotes, des habits, des chemises, etc. etc. Nous obtenons tous les jours quelque chose.

Tout le corps du maréchal Moncey passe dans ce moment-ci aux remèdes; la saison est très favorable. J'espère que dans huit jours tout sera fini, et alors l'instruction qui avait été suspendue par ce traitement sera reprise avec la plus grande activité.

Je dirigerai sur Bayonne, ainsi que V. M. me l'ordonne, le Prince de la Paix aussitôt qu'il m'aura été remis. Le Roi, la Reine, la Reine d'Étrurie le suivront de près, à moins que V. M. ne m'en donne l'ordre contraire.

Le général Savary partira avec le Roi; il n'a pas peu contribué à déterminer la nouvelle Cour à nous quitter[1], et Hervaz ne nous a pas été du tout inutile. La peur y a été aussi pour beaucoup. Le général Savary et Hervaz m'ont trouvé finissant de rédiger la pro-

[1] Le comte Murat (*Murat en Espagne*, p. 212) a établi très nettement le rôle joué par Savary auprès de Ferdinand pour l'engager à se rendre à Bayonne.

clamation dont je joins ici copie. Elle devait être imprimée dans la nuit; les ducs de l'Infantado et de San Carlos, Escoïquitz et le secrétaire d'Etat auraient été arrêtés, et à la pointe du jour, toute l'armée sous les armes, elle aurait été publiée; tandis que les deux brigades de dragons et de hussards du corps du maréchal Moncey auraient escorté le Roi et la Reine à l'Escurial. Je n'avais différé de deux jours à prendre ce parti, ainsi que je l'ai annoncé à V. M., que parce que le Prince des Astruries m'avait donné sa parole, à moi parlant, qu'il partirait pour aller au-devant de V. M.. Je ne voulais agir qu'après son départ, persuadé que je trouverais beaucoup moins d'obstacles. J'aurais fait nommer un ministre des nôtres; j'aurais décidé la Reine à déclarer qu'elle allait entrer dans un couvent, que le Prince de la Paix ne serait plus rien. Je faisais désarmer les gardes du corps, le Roi aurait annoncé qu'il allait être composé une nouvelle garde, et que tous les corps de l'armée seraient appelés à fournir leur contingent; et que toute l'armée elle-même allait être sur le pied français à compter du 1er mai. Tout ce projet qui paraît d'abord offrir de grandes difficultés n'en aurait rencontré aucune. Cependant je m'estime heureux d'avoir été dispensé d'en faire usage. A la tournure que prennent les choses, j'entrevois un succès plus certain; la nation n'aura point l'air d'être conquise, ne sera point humiliée, et se prêtera conséquemment à tout ce que V. M. voudra. Pendant l'absence du Prince des Asturies, l'armée française reprendra toute son influence; la présence de ce Prince ne nous fera plus diversion.

V. M. verra par la copie ci-jointe d'une lettre du général Junot au général Solano, que ce dernier avait décidément reçu l'ordre de son Gouvernement de prendre les ordres du général Junot qui lui répond qu'il attendra ceux de V. M.

Un des mes aides-de-camp est parti la nuit dernière en poste par Badajoz, afin de connaître ce qui se passe.

Archives nationales, AFIV 1605, 1, 127,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 151.

3172. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 9 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens de recevoir la lettre de V. M. du 5 de Bordeaux.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLIV.

Une partie des ordres qu'elle renferme sont exécutés; les autres le seront très prochainement. Le Roi et la Reine sont enfin arrivés ce soir à l'Escurial; ils sont là absolument en notre pouvoir, et on vient de me promettre de me livrer le Prince de la Paix qu'il faudra faire voyager incognito et qui arrivera très promptement auprès de V. M.. Le Roi et la Reine et la Reine d'Étrurie me pressent pour partir de même. Ils ne veulent sous aucun prétexte rester désormais en Espagne.

Le Prince des Asturies partira décidément demain matin à 9 heures; il m'a promis de faire grande diligence pour arriver auprès de V. M. Ainsi toute cette famille pourra, si V. M. le désire, être réunie avant dix jours à Bayonne. Nous continuerons à jouir de la plus grande tranquillité et j'espère profiter de l'absence du Prince des Asturies pour reprendre en peu de temps notre influence et faire renaître l'enthousiasme que notre arrivée avait excité.

Sire, il est absolument indispensable que V. M. empêche la sortie de Bayonne d'aucun courrier espagnol pour l'Espagne, car il est sûr que si le Prince des Asturies recevait en route l'avis que vous n'avez pas reçu ses envoyés, ou que vous n'avez pas vu avec plaisir tout ce qui s'est passé, il ne sortirait pas de l'Espagne, et n'arriverait pas à Bayonne. J'ai cru même devoir lui faire pressentir que V. M. ayant été informée par moi de son départ, il était probable que vous ne recevriez pas ses députés et que vous ne prendriez aucune décision avant son arrivée. Il a profité d'une visite que j'ai faite ce soir à la Reine d'Étrurie pour venir prendre congé de moi et me dire combien il lui tardait de se mettre aux pieds de V. M.! Cette entrevue qu'on ne manquera pas de publier produira un très bon effet dans le public. Au reste, le général Savary, qui voyagera avec lui, sera absolument le maître de sa personne, puisqu'il sera escorté par nos troupes, et que le maréchal Bessières et le général Verdier lui fourniront tous les moyens de le faire arriver.

Laforêt[1] vient d'arriver; je l'ai vu un moment avant mon dîner. Je le verrai demain plus longuement.

[1] Le comte de La Forest avait quitté l'ambassade de France à Berlin le 6 octobre 1806. En août 1807, M. de Champagny lui avait fait offrir l'ambassade à Saint-Pétersbourg, qu'il avait refusé d'accepter. Le 24 mars 1808, Champagny l'avait averti, sous le sceau du secret, que l'Empereur l'envoyait à Madrid. Sur son rôle à Madrid auprès de Murat et de Joseph, nous renvoyons à sa correspondance, publiée par M. Geoffroy de Grandmaison, et à l'excellente notice qui la précède.

Demain dimanche, je passerai la revue de la garde impériale, de la brigade de cuirassiers et de la 1re division du général Dupont, que j'ai déjà vue ce matin, et dont j'ai été on ne peut pas plus satisfait. En un mot, j'ai cru voir une division de la Grande Armée. Quelle différence de ce corps à celui du maréchal Moncey! J'espère néanmoins parvenir à le rendre dans peu aussi beau, si V. M. se décide à en former des régiments définitifs. J'ai cru devoir retarder d'un jour le départ de cette division, pour l'avoir à ma disposition en cas d'événement, à cause du départ du Prince des Asturies, ce que je ne crois pourtant pas possible.

J'adresse à V. M. copie d'une lettre de la Reine d'Espagne et la traduction d'un autre du Prince des Asturies à son père. J'ai cru devoir écrire à la Reine que le Roi pouvait donner la lettre que son fils lui demandait; qu'il suffirait que V. M. fût informée, et qu'ils pouvaient être tranquilles. Le Prince des Asturies parti, j'espère que les Français seront avant quinze jours aussi bien vus en Espagne qu'en France.

J'aurai quelques réunions; j'enverrai mes jeunes gens chez les dames, car c'est ici comme à Berlin; ce sont elles qui cherchent à indisposer tout le monde contre nous; et j'espère qu'elles s'humaniseront bientôt. Du reste, toujours les mêmes marques de bienveillance toutes les fois que nous paraissons en public.

Le maréchal Moncey a déjà demandé au ministre de la Guerre l'autorisation pour le général Ruby[1] d'aller reprendre son commandement dans l'intérieur; ce général étant toujours malade, et ayant des généraux de brigade de trop, je prie V. M. d'accueillir favorablement la demande, dont je joins ici copie, du maréchal Moncey.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 129,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 154.

3173. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, le 10 avril 1808,
à 10 heures du matin.

Mon cher maréchal, le Prince des Asturies est enfin parti, il arrivera, je pense, à Burgos après-demain. Je n'ai pas besoin de vous recommander les mesures de précaution nécessaires; il faut qu'il aille à Bayonne. Vous verrez Savary, et vous vous concerterez avec

[1] Sébastien Ruby, général de brigade le 23 mars 1798.

lui. L'Empereur était le 5 à Bordeaux; il vous envoie trois régiments provisoires superbes. Tout est parfaitement tranquille, nous avons montré les dents et cela a suffi.

Archives nationales,
Don Bessières, reg. II, f° 60.

3174. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

10 avril 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal, je vous prie de me faire adresser le plus tôt possible l'état détaillé que je vous ai demandé de votre corps d'armée.

Je donne l'ordre au général Lariboisière de faire confectionner des cartouches à Vittoria, Burgos, Saint-Sébastien et Pampelune, tenez la main à ce que cet ordre soit exécuté.

L'Empereur était encore le 6 à Bordeaux.

Nous jouissons ici de la plus grande tranquillité; les habitants nous y voient toujours avec le même plaisir. Le départ du Prince des Asturies n'a fait ici aucune espèce de sensation, il n'y avait pas cinquante personnes aux portes de son palais, quand il est monté en voiture. Cependant on affectait de répandre que toute la ville et toute la campagne s'opposeraient à ce départ.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 108,
et Archives nationales.

3175. — MURAT A FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Madrid, 10 avril 1808.

A monsieur de Beauharnais, ambassadeur.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai trouvé dans ma lettre, que je n'ai pas eu le temps de lire entièrement, la réponse que S. M. m'adressait à la demande que je lui avais faite de votre part si vous pouviez aller à sa rencontre. L'Empereur s'exprime en ces termes : « M. de Beauharnais doit venir au devant de moi à Bayonne; il pourra m'y donner des renseignements utiles; il laissera son secrétaire comme chargé d'affaires pendant son absence. »

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 108.

3176. — MURAT A NAPOLEON[1]

Madrid, le 10 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je viens de recevoir les deux lettres de V. M. de Bordeaux du 6 avril. J'espère que V. M. a déjà vu l'adjudant-commandant Monthion, qui a dû lui donner tous les renseignements qu'elle semble désirer. J'ai dit à M. de Beauharnais que vous consentiez à ce qu'il allât au-devant de vous à Bayonne, et que pendant son absence, il pouvait laisser ici son secrétaire comme chargé d'affaires. J'ai fait connaître que V. M. était le 2 à Orléans, le 5 à Bordeaux, qu'elle serait vraisemblablement le 8 à Bayonne.

La division Chabran doit être en ce moment arrivée à Barcelone. Lorsque le général Belliard a adressé au prince de Neufchâtel son état de situation, il n'en avait pas reçu de plus exact des différents corps d'armée et des différentes divisions. A cette époque, le général Verdier n'était pas arrivé et nous ignorions la force de sa division. Le prince de Neufchâtel a dû en recevoir depuis de plus exacts.

Je vais faire donner un guidon à chaque régiment provisoire. L'organisation que V. M. vient de donner à ces régiments, et surtout sa détermination de faire verser ici dans les caisses des bataillons ce qu'ils ont laissé à la caisse des masses de linge et chaussures à leurs dépôts, vont nous assurer de grandes ressources. Les ordres vont être donnés pour faire arrêter définitivement leurs livrets, et faire verser des fonds.

Demain vingt vélites tirés des bataillons de la garde vont être envoyés dans les différents régiments provisoires comme sous-lieutenants. J'attends avec impatience les cent que V. M. m'annonce. Les conseils d'administration font faire force de souliers; l'intendant général va adresser à M. le major général l'état de ce que le maréchal Moncey a fait faire, de ce que le ministre Dejean a envoyé, et de ce qui a été distribué. Le traitement de la gale n'empêche pas que l'on n'exerce deux fois par jour. On va tirer à la cible. On fait des cartouches, 50 milliers de plomb nous seront délivrés dans la journée de demain, et 150 milliers doivent nous être délivrés des places frontières du Portugal. Des dépôts de cartouches vont

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLV.

être établis à Burgos, Vittoria, St-Sébastien et Pampelune. Les cent voitures que V. M. nous annonce de Bayonne nous seront d'un grand secours, car, comme je l'ai déjà annoncé, nous n'avons pas 50 cartouches par homme. Mais maintenant que nous avons du plomb, de la poudre et surtout des moules à balles, on va s'occuper à en confectionner. Le général Couin m'en promet cent mille par jour, mais nous serons embarrassés pour les transports, car sur les 500 mulets que j'ai demandés ici à mon arrivée, il n'en a été fourni que dix. Ils disent toujours que les fonds manquent, et on ne veut les livrer qu'argent comptant.

Je pars demain matin à 6 heures pour aller voir le Roi et la Reine à l'Escurial. J'en ai reçu ce matin une lettre par laquelle ils me demandent d'aller au-devant de V. M.; ils déclarent qu'ils ne peuvent plus rester en Espagne, que ce pays leur fait horreur. J'attendrai encore deux ou trois jours avant de prendre le parti de les envoyer à V. M., c'est-à-dire que le Prince des Asturies ait passé Burgos. La Reine d'Etrurie veut absolument être du voyage.

Le départ du Prince des Asturies s'est effectué ce matin sans résistance. Il n'y avait certainement pas 50 personnes réunies à la porte de son palais; il était cependant dix heures lorsqu'il est monté en voiture. Il s'est fait en 48 heures une métamorphose complète dans l'opinion publique.

Aujourd'hui j'ai passé la revue de la garde de V. M., de la 1re division du général Dupont, de ses cuirassiers, d'une brigade de dragons, d'une brigade de chasseurs et du superbe bataillon de Westphalie, le tout formant un corps de 10 à 12 mille hommes. Tout Madrid s'y trouvait réuni et a vu sa belle tenue avec admiration. C'était véritablement imposant. Le peuple a montré la même bienveillance; la nouvelle Cour en partant semble avoir emmené avec elle tous les caquets et tous les propos. J'ai emmené ce soir avec moi, au camp de Chamartin, M. Laforêt[1]; j'ai été extrêmement satisfait de

[1] « Le Grand-Duc de Berg logeait à Madrid au palais du Prince de la Paix qui est très près de celui du Roi. Le service de Madrid se faisait par les troupes espagnoles Les troupes françaises formaient deux camps, à deux lieues de Madrid. Le général Grouchy avait sa division au Retiro; quatre escadrons de cavalerie et deux bataillons de la garde impériale occupaient une caserne derrière le Palais occupé par le Grand-Duc. Des marins de la garde et une compagnie de basques amenée de Bayonne faisaient le service du Palais.

« Le Grand-Duc travaillait toute la matinée avec le général Belliard et M. de La Forest, il donnait ses audiences de midi à trois heures, et à six heures du soir, il montait à cheval et se rendait au camp des troupes françaises. Les dimanches, il se rendait avec tout l'état-major à la messe militaire à Ste Marie

la santé des soldats et de la tenue du camp. Le général qui le commande m'a dit avoir reçu dans la journée la visite de tout Madrid. M. Laforêt n'a pu s'empêcher de dire : « J'avoue que je ne croyais pas trouver autant d'enthousiasme pour nous dans les habitants de Madrid ». Je ne me lasserai jamais de le répéter : V. M. peut prendre telle détermination qu'elle voudra, ses volontés seront exécutées sans opposition. Le peuple espagnol ne veut pas être conquis, mais il se donnera.

J'aurai demain dans la nuit de gré ou de force le Prince de la Paix; c'est toujours là l'affaire la plus délicate. Aussi ferai-je répandre qu'il est conduit en France comme prisonnier, et qu'il y sera jugé. Il me tarde bien de voir le Roi et la Reine hors d'Espagne.

Le duc d'Abrantès m'écrit sous la date du 5 avril qu'il n'a pas de vivres pour plus de 15 jours, et que sa situation est vraiment affligeante. Il demande des secours de l'Espagne. Je ne crois pas qu'elle puisse lui en donner, puisque nous ne sommes pas trop rassurés pour nous-mêmes. Néanmoins il désirerait avoir deux régiments du général Dupont à Oporto, pour contenir les troupes de Galice. Il sollicite aussi une autorisation en forme du Roi d'Espagne pour commander les trois divisions de Carafa, Solano et Taranco. Du reste il m'assure que tout est fort tranquille. Je ne ferai aucune démarche à ce sujet, d'après ce que m'a dit le général Savary de l'intention où était V. M. de faire passer le plus possible de troupes espagnoles en France.

Le contre-amiral Rosily me mande du 3 avril que deux bricks de guerre sont partis le 30 mars de Gibraltar, ayant une chaloupe canonnière à la remorque, et qu'ils ont fait route vers Ceuta; qu'on leur a jeté à la hâte beaucoup de marins à bord, et qu'on soupçonne qu'ils ont ordre d'aller s'emparer de l'île Pevejil, située à deux lieues dans l'est de Ceuta; et quoique l'intention des Anglais ne paraisse pas être d'attaquer en ce moment cette place, s'ils étaient maîtres de cette position, ils gêneraient beaucoup les moyens d'Algésiras pour approvisionner cette forteresse. Cependant ils ne peuvent le faire sans s'entendre avec les Maures, parce que ceux-ci les chasseraient facilement de cette île, étant presque à portée de fusil de terre. Comme nous sommes en paix avec l'empire du Maroc, on pourrait obtenir de ce Gouvernement de ne pas les y souffrir.

d'Atocha, il y avait ensuite parade au Prado. » (*Journal inédit du général Rossetti*, t. II, p. 38.)

Mon aide-de-camp Constantin, officier du génie, arrive de sa reconnaissance de Cadix et du camp de St-Roch. J'adresserai demain son rapport à V. M.

V. M. m'accuse de ne pas lui donner assez de détails, et de la laisser dans l'obscur sur tout. J'assure V. M. que je ne néglige rien pour lui donner tous les renseignements qu'elle peut désirer, et qu'il n'y a pas de ma faute si je ne lui en donne pas de plus positifs.

J'ai certainement adressé à V. M. l'état des troupes espagnoles qui se trouvaient à Madrid et à Aranjuez; j'en adresserai demain un nouveau à V. M.

Il est sorti hier 313 malades des hôpitaux.

Archives nationales, AF^IV 1605, 130,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 156.

3177. — MURAT AU GÉNÉRAL SAVARY

Madrid, 11 avril 1808.

A monsieur le général Savary.

Monsieur le Duc, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Buitrago; je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles. Lorsque vous m'en donnerez de Burgos, vous aurez déjà passé Vittoria, ainsi rien ne s'opposera à ce que j'insiste sur les demandes que l'Empereur m'a chargé de faire relativement au Prince de la Paix.

Je vous préviens que ce soir on demande au Prince des Asturies, par un courrier extraordinaire, l'autorisation de pouvoir me remettre ce Prince, ne se croyant pas suffisamment autorisé sans avoir pris des ordres supérieurs. Ainsi, si on vous en parle, dites que c'est avoir beaucoup pris sur moi que d'avoir différé jusqu'à ce jour à exécuter les ordres de l'Empereur. Cependant si ma demande devait arrêter le voyage, répondez que vous allez m'écrire et que vous prenez encore sur vous de me faire différer de quelques jours.

J'ai été aujourd'hui à l'Escurial, on veut absolument voir l'Empereur. J'attendrai encore quelques jours avant de prendre un parti. Ecrivez-moi tous les jours par l'estafette.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 109.

3178. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 11 avril 1808,
à 11 heures et demie du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'arrive de l'Escurial; il me serait bien difficile de rendre à V. M. l'accueil que j'ai reçu du Roi et de la Reine d'Espagne. J'ai cru que je ne pourrais jamais me débarrasser des bras du Roi qui m'a véritablement intéressé. Le Roi et la Reine n'ont cessé de me parler de V. M., de la sincérité de leur attachement, de leur fidélité, et surtout du désir qu'ils éprouvent de vous voir. Tous leurs préparatifs sont faits: ils veulent absolument partir pour Bayonne, ils veulent aller se mettre sous votre protection. Ils ne peuvent plus rester en Espagne. Je leur ai répondu que j'avais déjà fait connaître leur vœu à ce sujet à V. M., que j'en attendais une réponse demain ou après-demain, et que je m'empresserais de la leur faire connaître. Je leur ai offert les relais et les escortes de V. M.. Ainsi je compte les faire partir le 14, parce qu'à cette époque le Prince des Asturies sera arrivé à Tolosa et même rendu à Bayonne, avant qu'il ait pu être instruit de leur départ. Comme je présume que cette lettre trouvera V. M. à Bayonne, et que je puis en avoir une réponse en 80 heures, il me serait facile, si vous n'approuviez pas ce voyage, de les arrêter à une journée ou deux de Madrid.

Quant au Prince de la Paix, je l'ai encore demandé ce soir au ministre de la Guerre qui a dîné chez moi; il m'a répondu que l'infant Don Antonio allait en écrire au Prince des Asturies; et comme il serait dangereux de faire changer la détermination de ce Prince, MM. Laforêt et Savary avaient été d'avis de ne pas trop insister jusqu'à ce qu'il eût au moins quitté la Vieille Castille. Au reste, si V. M. n'approuvait pas les motifs qui m'ont fait différer le départ du Prince de la Paix, un seul mot suffira et je le ferai enlever.

Nous continuons à jouir de la plus grande tranquillité. Tout est rentré dans l'ordre accoutumé; il n'y a pas même le moindre propos ni nouvelles de parti. Les officiers des gardes du corps doivent donner à dîner aux officiers de la garde de V. M.; les soldats des

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat,* n° CCLVI.

deux nations commencent à se familiariser; nous ne pouvons que gagner à cela.

Informé qu'il existait ici à Madrid et même à Cadix des agents anglais, je viens de demander leur départ. J'attends la réponse du Gouvernement.

On me rend compte que le général Thévenot a fait occuper les forts du Passage.

On continue le traitement de la gale; j'espère que dans cinq à six jours tout le corps du maréchal Moncey en sera quitte.

On commencera demain l'exercice à feu et à tirer à la cible. Les deux bataillons irlandais et prussiens seront habillés pour dimanche. Les généraux du corps du maréchal Moncey commencent à se remuer, et depuis qu'ils ont vu celui du général Dupont, et que je leur ai dit que V. M. en passerait bientôt la revue, ils semblent être nuit et jour à leur affaire; et je les surveillerai si bien que j'espère que V. M. sera contente de son armée à son arrivée. Le nombre des malades diminue.

On va travailler à force à faire des cartouches et du biscuit tant à Madrid qu'à Burgos, Vittoria, Pampelune et St-Sébastien. Nous sommes sûrs d'obtenir tout le plomb et la poudre nécessaires.

C'est le général O'Farrill[1] qui paraît être ici le meneur du Conseil.

M. de Beauharnais partira demain soir dans la nuit; M. Belloc[2], son secrétaire de légation, sera chargé d'affaires pendant son absence.

V. M. trouvera ci-joint le rapport qu'elle m'avait demandé sur le service de l'artillerie.

Archives nationales, AF^IV 1605, 136,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 161.

---

[1] Don Gonzalo O'Farrill, né à la Havane en 1753, élevé en France à Sorrèze, lieutenant-général en 1795. Ambassadeur d'Espagne à Berlin en 1800, chargé par Ferdinand de la secrétairerie de la Guerre. « C'est l'homme du ministère actuel d'Espagne qui a le plus de tête, le plus d'instruction et qui connaît le mieux son affaire... Il s'est porté à tout ce qui pouvait éviter un éclat fâcheux et mettre l'Espagne en combustion... Il ne travaille pas facilement, mais il travaille sans relâche et fait toujours ce qu'il promet. » (*Correspondance de La Forest*, t. I, p. 37. Lettre à Champagny du 22 mai 1808.)

[2] Pierre Bellocq, secrétaire interprète à l'Ambassade de Madrid depuis 1796, garda ses fonctions jusqu'en 1823.

3179. — MURAT AU GÉNÉRAL LEPIC

Madrid, 12 avril 1808.

A monsieur le général Lepic.

Monsieur le général, l'Empereur ordonne que vous désigniez vingt vélites ou vieux soldats, capables d'être sous-lieutenants. Envoyez-moi dans la journée leurs noms.

La Garde Impériale verra sans doute dans cette détermination un nouveau témoignage de la bienveillance de l'Empereur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 110.

3180. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, 12 avril 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, on m'annonce que les dépôts des régiments qui ont fourni des bataillons aux régiments provisoires, vont leur envoyer deux compagnies de grenadiers et une de voltigeurs, ce qui portera chaque bataillon à six compagnies. Ainsi chaque régiment provisoire aura quatre bataillons de six compagnies chaque, dont l'effectif sera de huit cent quarante hommes. Je vous annonce que cent officiers tirés des vélites de la Garde sont partis pour se rendre à Madrid, et que le général Lepic reçoit l'ordre de m'en donner vingt que je nommerai de suite sous-lieutenants, et qui seront répartis dans votre corps d'armée.

Donnez à chaque régiment un guidon semblable à ceux que portent les régiments de grenadiers.

Ordonnez que dans les manœuvres chaque compagnie formera une division, et une demi compagnie un peloton, quoique cela soit dans l'ordonnance, l'Empereur veut que vous le répétiez bien à tous vos officiers, afin qu'ils comprennent bien.

Vous devez avoir des souliers, vous en avez fait faire, le ministre Dejean vous en a envoyé; je vous prie de me faire connaître ce qui a été distribué. Outre la gratification qui a été faite par l'Empereur, les corps doivent en outre s'en faire faire sur la masse de linge et chaussure, car enfin, on porte des souliers en Espagne. L'Empereur a accordé en outre une gratification à la masse de linge

et chaussure; il faut mettre tout cela en règle. Les corps, à ce qu'il paraît, n'ont pas emporté de leurs dépôts la masse de linge et chaussure, ils ont apporté leurs livrets, mais ils ont laissé la caisse au régiment. L'Empereur a ordonné qu'on fît, à Paris, la retenue de cette masse aux conseils d'administration des régiments, et qu'en même temps on rétablît les mêmes sommes aux compagnies des régiments provisoires. Je viens de donner l'ordre à l'intendant-général de faire exécuter sans délai cette disposition, et de faire un relevé des livrets par compagnie, qui constate que chaque individu a à la caisse du régiment sa masse de linge et chaussure. L'intendant-général arrêtera l'état définitif et l'enverra au ministre de la Guerre, comme le payeur l'enverra au Trésor Public, et la retenue en sera faite au régiment. Cela mettra quelque aisance dans la masse de linge et chaussure. Il est nécessaire que l'administration des régiments reste séparée par bataillon, puisque c'est le moyen le plus simple de la rattacher à l'administration générale des corps; néanmoins les majors peuvent en avoir la surveillance sur les quatre bataillons du régiment provisoire. Faites distribuer des cartouches pour l'exercice à feu; faites tirer à la cible; que les soldats soient exercés régulièrement une fois par jour; que les généraux soient constamment au milieu d'eux; enfin il faut que votre corps d'armée soit en état de paraître et de manœuvrer devant l'Empereur à son arrivée, la gale ne doit pas être un obstacle.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 110.

3181. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 12 avril 1808

A monsieur l'intendant-général.

Monsieur l'intendant-général, l'Empereur ordonne que l'administration des régiments reste séparée par bataillons, comme le moyen le plus simple de la rattacher à l'administration générale des corps. Cela n'empêche pas que les majors ne puissent continuer à avoir la surveillance sur les quatre bataillons du régiment provisoire. Ainsi nous devons regarder comme non-avenues les dernières dispositions que j'ai arrêtées, si elles étaient contraires à ce principe.

L'Empereur ordonne que vous adressiez au major-général l'état des souliers qu'a fait faire le maréchal Moncey, de ceux que le

ministre Dejean a envoyés et de ce qui a été distribué. S. M. a donné une gratification de souliers; les corps doivent en outre s'en fournir sur la masse de linge et chaussure; ils peuvent s'en faire faire à Madrid, car enfin on porte des souliers en Espagne. Elle a également ordonné une gratification à la masse de linge et chaussure; il faut mettre tout cela en règle. Les corps, à ce qu'il paraît, n'ont pas emporté de leurs dépôts la masse de linge et chaussure. Ils ont apporté leurs livres, mais ils ont laissé la caisse au régiment. L'Empereur vient d'ordonner que l'on fasse à Paris la retenue de cette masse aux conseils d'administration des régiments, et qu'en même temps on rétablisse les mêmes sommes aux compagnies des régiments provisoires. Il faut faire exécuter cette disposition sans délai, et ordonner qu'un relevé soit fait par compagnie qui constate que chaque individu a à la caisse du régiment sa masse de linge et chaussure. Vous arrêterez l'état définitif et vous l'enverrez au ministre de la Guerre, comme le payeur général l'enverra au Trésor public, et la retenue en sera faite aux régiments. Cela mettra quelqu'aisance dans la masse de linge et chaussure.

Rendez-moi compte le plus tôt possible des mesures que vous aurez prises pour assurer l'exécution de ces différentes dispositions.

J'approuverai le marché qui sera passé pour l'habillement des bataillons provisoires et irlandais, aussitôt que vous l'aurez présenté, et je ferai mettre des fonds à votre disposition pour les payer. Pressez vivement la commission pour tout ce que nous avons demandé.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 112.

3182. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Madrid, 12 avril 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, je vous préviens que tous les caissons et les voitures destinés pour le corps du maréchal Moncey doivent être partis de Bayonne. L'Empereur ordonne qu'il soit établi un dépôt d'un million de cartouches à Burgos, et un semblable à Vittoria, St-Sébastien et Pampelune. Donnez des ordres en conséquence, et assurez-vous que cet ordre de l'Empereur sera exécuté, prenez également des mesures pour qu'indépendamment des cartouches qui

ont été distribuées aux différents corps d'armée, il y ait une réserve de cinquante cartouches par homme. Comme le rapport que vous m'avez fait hier sur la revue de l'artillerie a été envoyé hier à l'Empereur, je vous prie de m'en expédier une copie. S. M. a ordonné à Bayonne une réunion d'un parc de cent voitures, parmi lesquelles il se trouve beaucoup de caissons d'infanterie; je les présume aussi en route pour l'armée.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 114.

3133. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 12 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le calme et la tranquillité continuent à régner dans Madrid. Le parti de Charles IV se fortifie de jour en jour, et plus encore depuis le départ du Prince des Asturies, et depuis qu'on sait que le procès du Prince de la Paix a été suspendu. Madrid est rentré dans son état de stupeur et d'asservissement, parce que tout le monde se dit à l'oreille que V. M. n'a pas approuvé la révolution d'Aranjuez, et qu'il est très probable que Charles IV remontera sur le trône. L'enthousiasme du moment a disparu; l'opinion publique s'est arrêtée; chacun attend les événements. C'est le moment de se prononcer. V. M. n'éprouvera pas la moindre résistance, et la nouvelle que le Prince de la Paix est en notre puissance achèvera de paralyser toutes les intrigues, et rendra la consternation générale. Voilà le véritable état des choses aujourd'hui à Madrid. Je n'hésiterais pas un instant à forcer la prison du Prince de la Paix, si le général Savary ne m'avait demandé positivement de ne le faire que lorsque le Prince des Asturies serait sorti de la Castille. Ce Prince a dû coucher ce soir à Burgos, et je n'attends que d'être instruit qu'il a quitté cette ville pour enlever le Prince de la Paix.

Cependant le Roi et la Reine font leurs préparatifs de départ; je compte les faire mettre en route le 14, à moins que je ne reçoive des ordres contraires de V. M.. Ils m'écrivent aujourd'hui qu'on les laisse manquer de tout à l'Escurial, qu'ils n'ont ni chevaux de voiture, ni chevaux de selle, et « qu'on leur donne très mal à manger »; ce sont leurs propres expressions.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCLVII.

J'ai vu ce soir l'infant Don Antonio et la Reine d'Étrurie. Cette dernière est fort malade. Le Régent est un homme nul de toute nullité.

J'ai passé aujourd'hui trois heures au camp de la 2ème division du maréchal Moncey. J'ai trouvé tout le monde sous les armes et faisant l'exercice. J'ai été on ne peut pas plus satisfait du zèle des instructeurs et de la bonne volonté de vos jeunes conscrits. Ils jouissent d'une excellente santé; ils mangent deux fois par jour la soupe, ou pour mieux dire, ces jeunes gens mangent du matin au soir.

J'ai reçu la lettre de V. M. du 8 de Bordeaux. Je suis au désespoir d'avoir déplu à V. M. en faisant annoncer votre voyage en Espagne et en recevant l'épée de François Ier. Je me suis trompé; j'ai cru bien faire. Il n'en est pas moins vrai que tout cela a produit un très bon effet.

L'ambassadeur de France, qui devait partir cette nuit, vient de me dire qu'il ne partira plus sans un ordre positif du ministre des Relations extérieures. Je lui avais annoncé hier soir que V. M. désirait le voir à Bayonne, ainsi que vous me l'aviez ordonné. M. Laforèt est toujours ici à attendre des instructions de V. M.. C'est un homme de beaucoup de sens, qui a absolument la même opinion que moi sur l'esprit public de Madrid.

Je ne sais pas qui a dit à V. M. que tous les généraux étaient logés dans l'intérieur de la ville et dans les meilleurs palais. Sire, nous sommes tous logés aux portes de la ville, ou le long de la promenade au Prado, qui forme les boulevards de Madrid. Que V. M. soit tranquille; qu'elle daigne s'en rapporter à moi; il n'arrivera rien à Madrid. Ma manière de voir sur ce point est invariable.

Je pense que je pourrai recevoir demain une réponse à ma lettre du 5 avril, par laquelle je vous faisais part des motifs qui me faisaient retarder l'envoi du Prince de la Paix.

Le ministre de la Guerre O'Farrill vient de m'adresser un ordre pour faire rentrer en Portugal toutes les troupes espagnoles. Mais comme V. M. ne m'a jamais répondu à ce sujet, et que le général Savary m'a déclaré que vous les verriez arriver avec plaisir en France, je n'ai pas cru devoir insister davantage pour leur rentrée sous les ordres du général Junot.

Archives nationales, AFIV 1605, 140,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 165.

3184. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, 12 avril 1808, à minuit.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal duc, je reçois votre lettre du 10, je pense que le Prince des Asturies couche ce soir à Burgos, et qu'il en partira demain pour continuer sa route sur Bayonne. Aussitôt que j'en aurai reçu la nouvelle, je m'emparerai du Prince de la Paix que je vous enverrai. Il me tarde bien de savoir que le Prince des Asturies vous a quitté; je tremble toujours de savoir qu'il ne change de résolution. Vous me parlez des escortes d'Aranda à Madrid; je crois vous avoir déjà fait connaître qu'il y avait cinquante hommes de cavalerie par relais, et cent hommes d'infanterie dans les montagnes de Somo-Sierra et de Buitrago. Je pense que cela est plus que suffisant. Vous pouvez garder le régiment des fusiliers de la Garde que je vous avais demandé; je n'en ai plus besoin; Madrid est aujourd'hui plus tranquille qu'il ne l'a jamais été. Le parti du Prince des Asturies achève de tomber, et celui de Charles IV se relève. Le bruit que j'ai fait répandre que l'Empereur ne reconnaîtrait jamais la révolution d'Aranjuez, a produit son effet. Tout le monde tremble et craint même de s'être trop prononcé. J'attends de vos nouvelles sur le départ du Prince des Asturies.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 115,
et Archives nationales.

3185. — MURAT AU GÉNÉRAL MOUTON [1]

Madrid, 13 avril 1808.

A monsieur le général comte Mouton.

Monsieur le comte, j'ai reçu votre lettre. Réunissez votre division à l'Escurial, songez que vous répondez à l'Empereur de la personne de LL. MM. Prenez-donc toutes les précautions nécessaires pour prévenir toute sorte d'événement qui pourrait compromettre

[1] Sur le commandement du général Mouton à l'Escurial et sur ses relations avec les souverains espagnols, nous renvoyons au *Journal* du maréchal de Castellane (t. I, p. 15 et s.), qui était alors son aide-de-camp.

ces souverains, faites-vous remettre les noms des villages où le Roi compte passer pour se rendre à El Pardo et envoyez-les moi, j'y mettrai une escorte, dites-leur de s'abstenir de promenades pendant quelques jours.

Donnez-moi tous les jours de vos nouvelles, LL. MM. me témoignent leur regret de ne pas pouvoir vous traiter comme elles le désireraient, je viens de leur répondre que vous vous contentez de tout et que vous savez vous conformer aux circonstances.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 116.

3186. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

13 avril 1808.

A monsieur l'intendant-général.

Monsieur l'intendant, on se plaint que la viande est toujours mauvaise, et que les distributions de vin ne se font pas régulièrement. La 2e division du corps du maréchal Moncey en manque depuis deux jours. Prenez des mesures pour régulariser ce service; il serait surtout nécessaire que vous puissiez faire établir des magasins dans le voisinage des divisions; alors les distributions seraient moins pénibles et les soldats pourraient donner plus de temps à leur instruction. Donnez l'ordre pour qu'à commencer de demain, il soit fait des distributions de vinaigre.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 116.

3187. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

13 avril 1808.

A monsieur le duc de Conegliano, maréchal Moncey.

Monsieur le duc, je désire que vous fassiez camper votre première division dans le parc et dans la position qui avait été désignée pour le corps du général Dupont, faites reconnaître cet emplacement et commencez dès demain la construction des baraques. La division doit camper sur une ligne, la droite à la hauteur de la première petite maison qui s'y trouve, servez-vous des tentes de préférence. Donnez les ordres les plus sévères pour que les soldats

ne chassent pas et ne se répandent point dans les plantations et ne coupent point d'arbres au delà et au midi de la petite maison.

Les trois divisions devront concourir au service de la place, vos dragons et la garde impériale resteront dans Madrid. Je désire que samedi prochain votre première division occupe sa nouvelle position.

Je viens de donner l'ordre pour une distribution de vinaigre, afin qu'à commencer dès demain on en fasse des distributions. Je vous prie d'en surveiller l'exécution.

Donnez l'ordre pour que la garnison soit consignée demain et après-demain.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 117.

3188. — MURAT AU GÉNÉRAL JUNOT

Madrid, 13 avril 1808.

A monsieur le duc d'Abrantès.

Monsieur le duc, voulez-vous recevoir mon compliment sur le nouveau titre qui vient de vous être déféré par l'Empereur. C'est la juste récompense de vos services, et vous trouverez dans cette distinction un nouveau témoignage de l'attachement de S. M.. Vous connaissez celui que je vous porte, et vous ne devez pas douter de la part que je prendrai toujours à ce qui pourra vous arriver d'heureux.

J'ai reçu votre lettre du 5 mars, et celle qui m'a été remise par Van-Berken. Il est probable que l'Empereur puisse avoir des vues particulières sur les corps espagnols de Solano et de Galice. Cependant je vous adresse un ordre au moyen duquel vous pourrez les appeler, si vous le désirez, en Portugal. Je suis bien fâché de ne pouvoir pas disposer des deux régiments du général Dupont que vous désirez pour faire occuper Oporto. La première division de ce corps et sa cavalerie occupent déjà Aranjuez et occuperont dans deux jours Tolède; ses deux autres divisions suivront ce mouvement qui paraît avoir une destination ultérieure sur le midi de l'Espagne. Mais je vois dans l'occupation de Tolède par le général Dupont, un moyen sûr de contenir Solano qui n'osera certainement bouger, quoiqu'il se trouve encore à une grande distance de lui. Dans ce cas il vous serait peut-être facile d'envoyer à Oporto les troupes que vous deviez envoyer à Elvas pour l'observer. Au

reste, il me sera peut-être possible de vous parler plus clairement dans huit jours.

Nous continuons à jouir de la plus grande tranquillité. Le Prince des Asturies est parti depuis trois jours pour Bayonne.

J'avais offert secours et assistance au roi Charles IV. L'Empereur a approuvé ma conduite. Il paraît que les Espagnols verraient avec plaisir ce bon Roi remonter sur le trône. En un mot l'Espagne attend tout de la protection de l'Empereur, et l'attend comme le Messie.

Vous devriez recommander à tous vos courriers de ne pas passer à Madrid sans me voir, car je me propose de vous écrire à l'avenir plus régulièrement, vous me feriez plaisir si vous vouliez m'écrire un mot de temps en temps.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 117.

3189. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 13 avril 1808,
à 11 heures et demie du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin la lettre de V. M. de Bordeaux, du 9. J'attends avec impatience l'arrivée du général Reille, parce que je suppose qu'il m'apportera les dernières volontés de V. M.. Sire, vous vous plaignez de ce que j'attache trop d'importance à l'opinion des habitants de Madrid; je la fais connaître à V. M., mais je ne la crains pas, et si je l'étudie, c'est parce que je pense qu'il en est de Madrid comme de toutes les grandes villes, et que c'est toujours l'opinion de la capitale qui fait l'opinion des villes des provinces. Ce que j'avance est d'autant plus fondé, qu'on répète à Barcelone et à Cadix, etc., tous les bruits qui circulent d'abord dans Madrid. Mais cette opinion est si loin de m'en imposer, que je ne cesserai de répéter à V. M. que votre volonté, quelle qu'elle soit, sera reçue en Espagne sans opposition. Le général Savary m'a fait connaître les intentions de V. M., je connais donc le but vers lequel il faut marcher, et j'espère l'atteindre.

Le Prince des Asturies doit coucher ce soir à Vittoria; je présume qu'il sera après-demain à Bayonne. Le Roi et la Reine

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLVIII.

demandent à se rendre auprès de V. M.. Ils m'ont fait connaître leur itinéraire ; des escortes vont être placées.

Je négocie toujours l'affaire du Prince de la Paix, ne voulant pas en venir à une rupture avant de savoir le Prince des Asturies au moins hors de la Castille. Au reste quelques jours de plus ou de moins, et je réponds que les ordres de V. M. seront exécutés.

Deux Polonais ont été assassinés à Miranda. Leurs assassins, me dit-on, ont été pendus. Un prêtre a assassiné hier au soir à Caramanchel, d'un coup de pistolet, un capitaine qui était logé chez lui. L'assassin s'est enfui ; les ordres les plus sévères ont été donnés pour l'arrêter. Le Gouvernement m'en promet une prompte et sévère justice. J'ai fait venir ce soir le ministre de la Guerre, et je lui ai dit que nous avions l'habitude de faire brûler tous les villages où étaient assassinés des Français ; qu'il devait faire connaître ma résolution à cet égard, en déclarant qu'on devait arrêter les Français qui se conduiraient mal, et les faire conduire à mon quartier général, où ils seraient sévèrement punis. J'espère qu'un exemple de cette nature suffira pour faire cesser tous ces assassinats.

Sire, on n'a point chassé dans les bois de l'Escurial, et les troupes ni les hôpitaux ne sont point dans la ville, mais bien sur les boulevards, car V. M. saura que Madrid n'a point de faubourg. Néanmoins samedi, toute la première division du maréchal Moncey sera campée sur la rive droite du Mançanarès, en face de Madrid. Le service journalier de la ville roulera sur tout ce corps ; la seule garde de V. M. continuera à être casernée ; elle est presque toute réunie derrière mon palais, à une des portes de la ville.

L'espèce de Gouvernement qu'on a laissé ici est absolument sans moyens ; l'Espagne est sans administration depuis le 17 mars. Le jour que V. M. fera cesser les incertitudes des Espagnols, sera la première aurore du bonheur pour l'Espagne.

Le général Duhesme me mande sous la date du 8 avril, que d'après l'avis du général Marescot sur l'importance de Figuière, il s'en était emparé et y avait laissé un bataillon en garnison. Il a mis également des postes au magasin à poudre, et s'occupe à en faire transporter dans la citadelle de Barcelone et dans le fort de Montjuich. Du reste, dit-il, tout est fort tranquille en Catalogne.

J'ai insisté de nouveau sur le renvoi des agents anglais. Je suis sûr que ce sont eux qui cherchent à aigrir les esprits contre nous.

Le temps continue à être beau, et j'espère que dans quatre ou cinq jours nous serons quittes de la gale.

Je suis fâché que M. de Tournon soit parti sans me parler; je lui aurais confié une dépêche dans laquelle j'aurais parlé plus clairement à V. M.. Je crains toujours que l'on intercepte quelqu'un de mes courriers.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 141,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 170.

3190. — MURAT AU GÉNÉRAL MOUTON

Madrid, 14 avril 1808.

A monsieur le général Mouton.

Monsieur le comte, j'ai reçu votre rapport du 13, j'envoie à l'Escurial cinquante carabiniers, cinquante à Las Rosas, et cinquante entre Las Rosas et l'Escurial pour escorter LL. MM. quand elles partiront jusqu'à El Pardo. D'autres escortes seront placées d'El Pardo jusqu'à St-Augustin. J'attends ce soir des ordres de l'Empereur, et il est possible que LL. MM. puissent venir coucher demain à El Pardo. Il faut leur faire entendre de ne pas se faire escorter par les troupes espagnoles, en disant qu'elles vont au-devant de l'Empereur. Veuillez en attendant rassurer LL. MM. et leur dire qu'elles doivent avoir toute confiance dans l'Empereur.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 119.

3191. — MURAT AU GÉNÉRAL JUNOT

Madrid, 14 avril 1808.

A monsieur le duc d'Abrantès.

Monsieur le duc, j'ai reçu ce matin votre lettre du 10 avril, et je me suis empressé de demander au payeur-général des renseignements sur la négociation des deux millions de numéraire qu'il a ordre d'envoyer prendre à Lisbonne. Je vous fais passer toutes les pièces qu'il m'a fournies. Vous vous y convaincrez qu'il ne pouvait pas prendre d'autre parti à moins d'exposer le service de l'armée d'Espagne à manquer, ce qui ne manquerait pas de nous jeter dans le plus grand embarras, et d'amener les résultats les plus fâcheux. Au reste, je ne me crois pas autorisé à entraver l'exécution d'une mesure ordonnée par l'Empereur. Je lui ferai connaître les moyens

employés par monsieur Crochard pour remplir ses instructions, et S. M. saura bien lui faire rendre compte, si elle vient à s'apercevoir qu'on a cherché à servir des intérêts particuliers au détriment de ceux de l'armée. D'un autre côté, annuler les dispositions du payeur-général ne serait pas sans inconvénient, car comment s'arrangerait-on avec les banquiers de Madrid qui ont déjà fait une avance de deux cent cinquante mille francs, et qui doivent faire tous les cinq jours des versements jusqu'à concurrence des deux millions.

Je joins à ma lettre l'ordre pour le général Solano qu'on a oublié d'insérer dans la lettre d'hier.

Un officier d'état-major que j'avais envoyé à Badajoz, me rend compte que Solano est toujours dans cette ville, et que le général Kellermann qu'il a vu dans les environs, lui avait dit qu'on était bien loin de faire venir les troupes espagnoles en Portugal, qu'au contraire il avait l'ordre de s'y opposer à force ouverte. Je présume qu'il aura reçu contre-ordre depuis cette époque.

Je vous enverrai un aide-de-camp d'ici deux à trois jours, qui vous mettra parfaitement au courant des affaires d'Espagne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 120

3192. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 14 avril 1808, à 11 heures du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, l'opinion s'améliore, et nous continuons à jouir de la plus grande tranquillité.

J'ai reçu aujourd'hui à midi la lettre de V. M. de Bordeaux du 10. J'espère que le général Reille arrivera cette nuit ou demain. Cependant j'organise tous les moyens de pouvoir exécuter avec succès tous les ordres de V. M.

J'ai la nouvelle que le Prince des Asturies a couché avant-hier à Burgos, et qu'il devait en partir hier matin pour aller coucher le soir à Vittoria. Dans ce cas, il serait ce soir à Tolosa et demain à Bayonne. Le Roi et la Reine viendront coucher demain à El Pardo; et comme dans la journée de demain, je saurai positivement, ou par le général Reille, ou par la réponse à ma lettre du 7, les intentions

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, nº CCLIX.

de V. M. à l'égard de leur voyage, ils continueront après-demain leur route pour Bayonne, ou bien je les retiendrai à El Pardo sous un prétexte quelconque. Quant au Prince de la Paix, j'attends toujours la nouvelle du départ du Prince des Asturies de Burgos, avant d'insister formellement qu'il me soit remis. C'est là le point délicat, et cependant les ordres de V. M. seront exécutés, et j'obtiendrai un peu plus tard les mêmes résultats.

Sire, permettez-moi de vous faire part d'une idée qui, selon moi, produirait un grand effet, fixerait les incertitudes, réunirait les opinions, ménagerait l'amour propre national et amènerait au but que V. M. veut atteindre. Ce serait une convocation d'une diète espagnole à Bayonne où à Bordeaux; cette diète devrait être composée du clergé, de la noblesse et du tiers-état.

On commence déjà à ouvrir les yeux à Madrid sur le voyage du Prince des Asturies, et on se dit tout bas qu'il a été complètement dupé et qu'on a eu grand tort de le laisser partir.

J'avais annoncé à V. M. que la 1ère division du général Dupont serait le 13 à Tolède, et sa 2me à Aranjuez. Je me suis décidé à laisser le général Dupont à Aranjuez et à garder ici sa 2ème division, pour avoir toutes les troupes concentrées jusqu'à ce que les ordres de V. M. aient été entièrement exécutés.

J'adresse à V. M. un rapport d'un officier qui arrive de Barcelone, sur l'opinion des pays qu'il a parcourus; elle nous est extrêmement favorable. J'y joins une espèce de proclamation du Conseil de régence sur l'assassinat commis par un prêtre sur un capitaine français.

J'adresse aussi un rapport que nous recevons de Cadix, quoique je doive penser que le même est envoyé au ministre des Relations extérieures par l'ambassadeur de France. Les négociants français paraissent avoir quelques craintes et le consul lui-même désirerait beaucoup l'arrivée des Français pour contenir les malveillants et empêcher surtout la contrebande.

On continue à travailler; l'exercice se fait deux fois par jour. Ainsi que je l'ai annoncé à V. M., demain tout le corps du maréchal Moncey sera campé. Que V. M. soit tranquille en cas d'événement, je ne m'enfournerai pas dans les rues. Mes points de ralliement sont très bien choisis, et de là je pourrai canonner dans toutes les rues, et dissoudre tous les rassemblements. Mais je le répéterai toujours à V. M., j'espère que je ne serai pas forcé à en venir là.

Archives nationales, AFIV 1605, 142,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 173.

3193. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 15 avril 1808,
à 11 heures et demie du soir.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le général Reille vient d'arriver; il m'a parlé de ce que j'avais déjà appris par le général Savary. Mais les projets de V. M. sur le Roi et la Reine m'embarrassent un peu, puisqu'il m'a semblé que vous désiriez les mettre à la tête des affaires, pour vous en servir à l'accomplissement de votre système sur l'Espagne. Je ne dois pas taire à V. M. que j'ai cru devoir appeler M. Laforêt et que je lui ai demandé son avis, en lui posant ainsi la question : « Vous connaissez les projets de l'Empereur sur l'Espagne; le Prince des Asturies a déjà quitté la Vieille Castille, il se rend à Bayonne. L'Empereur a le projet de remettre le pouvoir entre les mains de Charles IV et de s'en servir pour arriver à son but. Cependant le Roi et la Reine me tourmentent pour aller joindre l'Empereur. Faut-il les laisser partir? Faut-il les conserver? Je trouve deux grands inconvénients à les conserver, et je trouve que l'Empereur tirera bien plus facilement parti d'eux, les ayant auprès de lui, qu'en les laissant ici. Les deux inconvénients que je trouve en les conservant sont celui de les rétablir, et ensuite celui de les renverser; car on ne peut pas se dissimuler que les deux hypothèses feront une grande sensation, et c'est préparer gratuitement deux obstacles. Leur absence, au contraire, nous donne les moyens de préparer les esprits aux projets de S. M., et l'Empereur les ayant auprès de lui, leur fera bien plus facilement faire tout ce qu'il voudra ». M. de Laforêt, après avoir mûrement réfléchi, a été d'avis qu'il y avait un grand avantage sous tous les rapports dans le départ de Leurs Majestés; ainsi elles vont se mettre en route. Je ferai connaître demain à V. M. leur itinéraire d'une manière plus positive. Je préviendrai le maréchal Bessières, afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour leur sûreté; ils seront escortés par les escortes de V. M.

Cependant des hommes éclairés et sûrs travaillent l'opinion publique dans le sens de V. M.. Déjà des Grands d'Espagne, jaloux du crédit et de la puissance du duc de l'Infantado, nous secondent de bonne foi. La leçon a été faite ce matin dans les deux sens, c'est-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLX.

à-dire pour la noblesse et pour les hommes qui, dans le nouveau système, doivent voir la carrière ouverte à leurs talents, et ce pays-ci n'en manque pas. De manière que je crois pouvoir assurer V. M. que son système sera favorablement accueilli par tous les partis. Outre l'intégrité de la monarchie espagnole, j'ai autorisé à dire qu'il ne serait frappé aucune contribution sur l'Espagne, car c'est une arme puissante dont nos ennemis se servent contre nous. La contribution frappée sur le Portugal a produit ici le plus mauvais effet.

J'adresse ci-joint à V. M. une note de M. Laforêt relative aux possessions espagnoles d'Amérique.

Je rendrai compte tous les jours à V. M. des progrès et des entraves que pourraient éprouver les nouvelles insinuations qui vont dans ce moment-ci occuper les esprits.

La même tranquillité règne toujours dans Madrid. Les Anglais et les émigrés français de leur côté ne cessent de travailler et d'inquiéter les esprits. Il n'y a pas de moyen qu'ils n'inventent pour me dépopulariser. Mais, Sire, ils n'y peuvent réussir, et je continue à rencontrer partout la même bienveillance.

On attend toujours V. M. avec la plus grande impatience.

Nous trouverons beaucoup d'opposition dans le ministre de la Guerre, M. O'Farrill. M. Laforêt va essayer de le convertir. Reille veut bien se charger d'essayer de convertir sa femme qui est une maîtresse femme, qui mène complètement son mari. Je suis bien fâché que Savary ne l'ait pas emmené, ainsi que je le lui avais conseillé.

Sire, tout le monde est généralement d'avis qu'il faut à ce peuple oisif de grandes distractions, qu'il faut enfin chercher à l'amuser. J'ai promis des bals aux femmes pour la semaine prochaine, et je ferai donner pour la ville de Madrid un combat de taureaux, dont je paierai les frais. C'est certainement la chose la plus agréable que l'on puisse faire pour cette ville. Aussi depuis deux jours n'est-il question que de combat, et les femmes ne s'occupent que des préparatifs de leur parure; car il faut que V. M. sache que les dames paraissent à ces fêtes en costume espagnol extrêmement riche. Je leur ferai aussi donner un feu d'artifice. Enfin je veux me ruiner, mais jamais argent ne sera mieux dépensé, si j'ai le bonheur de réussir à remplir les intentions de V. M.

Je serai quelques jours encore sans parler du Prince de la Paix. C'est une affaire extrêmement délicate qui blesse l'orgueil national. Un intérêt si marqué en sa faveur contrarierait singulièrement mes

démarches dans un autre sens. Du reste il est en sûreté, et je l'aurai quand je voudrai.

Archives nationales, AF^IV 1605, 150,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 175.

3194. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

16 avril 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal Duc, j'ai reçu votre lettre[1] du 13 qui m'annonce le départ du Prince des Asturies pour Vittoria, et vos craintes

[1] Le maréchal Bessières écrivait à Murat. — *Burgos, 13 avril 1808.* — « ... Le Prince des Asturies est arrivé hier au soir à cinq heures et est parti ce matin à sept. Il a été reçu ici avec un enthousiasme extraordinaire, la populace a traîné sa voiture jusques à son logement. Je lui ai fait rendre les honneurs militaires et j'ai été lui faire une visite avec les officiers généraux et supérieurs. Il nous a très bien reçus, m'a invité lui-même à dîner avec les généraux de division et nous avons répondu à son invitation. Le général Savary a parlé de départ presqu'aussitôt son arrivée et, comme je me suis aperçu qu'ils avaient l'intention de rester à Burgos quelques jours, j'ai fait sentir au duc de l'Infantado que ce départ ne pouvait pas être différé par des raisons dont il a été très satisfait, et peu de temps après, j'ai reçu un billet du duc de l'Infantado qui m'annonçait que le Prince des Asturies partirait aujourd'hui à sept heures du matin pour Vittoria.

« Je crois que la manière dont je les ai traités ici a servi beaucoup à les rassurer, et il ne fallait rien moins que cela pour les engager à aller plus loin, enfin le voilà parti, mais les mêmes difficultés se renouvelleront à Vittoria.

« J'ai envoyé un officier au général Verdier pour lui faire connaître ma manière de voir, indépendamment de ce que pourra lui dire le général Savary. Les ordres sont qu'on ne doit pas permettre qu'il retourne en arrière et de presser le plus possible son départ pour Bayonne. Le général Savary fera de concert avec le général Verdier tout ce que les circonstances exigeront. Je crois, Monseigneur, qu'il est nécessaire de ne rien précipiter à Madrid, tout sera bien plus facile, quand il aura dépassé la frontière.

« Ce voyage déplaît extrêmement à tout le monde, et il me paraît qu'il est utilisé dans le sens du parti régnant... Un officier que j'avais envoyé à Tolosa et à Saint-Sébastien me rend compte que l'esprit public de toute la Biscaye est on ne peut plus mauvais. La présence de l'Infant a servi de prétexte aux prêtres pour monter toutes les têtes et l'on y dit publiquement que l'Empereur ne viendra pas en Espagne et que leurs princes ne devraient pas aller à Bayonne...

« Dans la situation des choses, permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que je crois essentiel de ne rien précipiter lorsque le moment arrivera, de

qu'il ne veuille pas aller à Bayonne. Je présume que l'adjudant-commandant Monthion vous a déjà remis des instructions de l'Empereur et que vous devez savoir à quoi vous en tenir sur le compte de ce Prince et en général sur ce qui se prépare pour l'Espagne, Je ne puis vous parler plus clairement. Je suis loin d'être de votre avis sur ce que vous me proposez relativement à Charles IV, ce serait se créer deux obstacles : celui de rétablir et celui de détruire. Quant au Prince de la Paix je l'aurai quand je voudrai, le principal c'est que le Prince des Asturies arrive à Bayonne, et vous devez employer toutes vos forces pour l'y contraindre; on jase à Madrid comme à Burgos, leurs discours ni leurs menaces ne m'intimident pas, les Espagnols en général parlent trop pour être à craindre, les volontés de l'Empereur quelles qu'elles soient n'éprouveront en Espagne aucune résistance réelle, toutes les Espagnes sentent la nécessité d'une régénération, partout on demande une nouvelle constitution, et le système de l'Empereur est si bon que tous les partis y trouvent de quoi se contenter : les nobles, de la considération, les honneurs qu'ils n'avaient point sous l'administration passée, la conservation de leurs privilèges et de leurs propriétés, et l'intégrité de la monarchie espagnole; enfin les hommes à talents et les bons Espagnols recevront avec plaisir une constitution libérale qui doit faire le bonheur et la gloire de l'Espagne; les provinces y verront la garantie de leurs privilèges, et tous les ordres de la société la garantie des leurs. Voilà dans quel sens on éclaire ici l'opinion publique, voilà de quelle manière nous répondons ici aux sots propos des émigrés et des Anglais; au reste rien ne bougera, mais, s'il arrivait que quelques factieux voulussent tenter un soulèvement contre nous, le canon m'en fera raison; une Nation qui a rampé dix-huit ans aux pieds d'un homme sans moyens et qui la rendait malheureuse, ne peut recevoir qu'avec enthousiasme les bienfaits que lui offre l'Empereur et ne saurait s'insurger contre une armée qui déjà l'écrase par son influence et sa réputation; quant à l'enthousiasme dont vous me parlez, ce sont les dernières lueurs d'un flambeau qui s'éteint.

Il est probable que vous verrez arriver à Burgos dans trois ou quatre jours le Roi et la Reine d'Espagne; donnez vos ordres en

se servir de l'ancien Roy pour tout comprimer et, d'accord avec lui, faire naître le moment propice de changer l'ordre total des choses; quant au Prince de la Paix, c'est un vieux chêne pourri dont tous les Espagnols se sont plu à couper les branches... » (Archives du prince Murat. D. 184. 10.)

conséquence, car vous en répondrez du moment qu'ils auront passé le Douro. Ne vous laissez pas imposer ni par les meneurs ni par l'enthousiasme du peuple, opposez le fanatisme au fanatisme. Les prêtres, qui n'aiment pas du tout les moines, vous seconderont dans ce sens-là; dans tous les cas, j'imagine que vous saurez tout mettre à la raison par la force et faire exécuter les ordres de l'Empereur.

On vous dit à Burgos que les miliciens d'Aragon sont déjà entrés dans Madrid, comme on nous dit ici que déjà toutes les milices sont rassemblées et marchent pour enlever le nouveau Roi : absurdité que tout cela, les volontaires d'Aragon ne se sont pas levés et les milices ne se lèveront jamais.

Le général Frère peut rester à Aranda, vous avez fait sagement de retenir à Burgos les cuirassiers, c'est une arme qui en impose extraordinairement aux Espagnols, ainsi que la cavalerie en général; il me tarde bien d'apprendre que le Prince des Asturies à quitté Vittoria, je le présume arrivé d'hier soir à Bayonne, s'il a continué sa route.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 121,
et Archives nationales.

3195. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, 16 avril 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal Duc, je viens de vous écrire et je m'empresse de répondre à la lettre que me remet à l'instant votre aide-de-camp, dans laquelle vous m'annoncez que le Prince des Asturies s'est arrêté à Vittoria [1]. Non seulement vous devez l'empêcher de

[1] *Le général de division Verdier au maréchal Bessières.* — Vittoria, le 13 avril 1808. — « ... Le Prince des Asturies est arrivé ici aujourd'hui, à 4 heures, le général Savary est arrivé une demi-heure après, ce dernier m'a communiqué tout ce que vous savez. Le Prince (sans doute d'après un courrier qu'il a reçu de son frère Don Carlos qu'on attend ce soir ici) a déclaré au général Savary qu'il n'irait pas en avant, sans avoir reçu des nouveaux avis de son frère et de l'Empereur. Le général Savary part pour se rendre auprès de l'Empereur, emportant la crainte que le Prince ne fasse ce qui lui sera possible pour s'en retourner vers Madrid. D'après ce que m'a dit le général Savary, sima division était réunie, je m'opposerais à son départ. Mais n'ayant que deux régiments de conscrits et la population étant nombreuse et en pleine fermentation, je crois (et c'est l'avis du général Savary) que je ne dois me porter à aucun acte de violence ; je le laisserai donc partir,

rétrograder, mais vous devez vous assurer de sa personne et de tous ceux qui l'accompagnent. Donnez des ordres en conséquence au général Verdier; envoyez-lui de suite les cuirassiers que vous avez. Déclarez ouvertement que Charles IV règne toujours jusqu'à ce que l'Empereur ait reconnu la révolution. Une fois maître du Prince des Asturies, faites-le conduire à Bayonne.

Cependant tout me porte à croire que le Prince des Asturies est en route pour Bayonne, car s'il s'est arrêté à Vittoria, c'est parce qu'il savait que l'Empereur était encore à Bordeaux; et comme il aura appris depuis qu'il est arrivé à Bayonne le 14, pas de doute que ce Prince ne se soit mis en route pour se rendre de suite auprès de Sa Majesté. C'est peut-être un mal que le général Savary les ait quittés [1]. Au reste, je suspendrai le départ du Roi et de la Reine jusqu'à ce que je sache positivement le parti qu'aura pris le Prince des Asturies. Je vais déclarer officiellement ici que l'Empereur ne reconnaît, et que conséquemment nous ne pouvons reconnaître que Charles IV. Parlez dans les conversations dans le sens de ma lettre ci-jointe.

[Suspendez sous des prétextes quelconques la marche des courriers espagnols, soit qu'ils aillent à Vittoria, soit qu'ils viennent à Madrid. Il nous importe extrêmement dans les circonstances actuelles de rompre toute correspondance entre le Prince des Asturies et Madrid] [2].

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 125,
et Archives nationales.

---

s'il lui en prend l'envie, mais je le suivrai immédiatement à marches forcées, pour me joindre à vous avec tout ce que j'ai de moyens... Le Prince s'est encore servi du prétexte de ce qu'il ne pouvait voyager le jour du Jeudi Saint. »

Le maréchal Bessières, en envoyant à Murat la lettre du général Verdier, ajoutait : « ... Ce que j'avais prévu est arrivé; dans tous les cas, je vous promets qu'il (Ferdinand) ne dépassera pas Burgos, je suis très décidé à m'emparer de lui et de tout ce qui l'entoure... » (Archives du prince Murat. D. 190. 2.)

[1] Pour vaincre les hésitations de Ferdinand qui ne voulait plus continuer sa route sur Bayonne, « Savary, jugeant qu'un appel direct de l'Empereur aurait raison de ces tergiversations, offrit de porter à Bayonne une lettre que lui confierait Ferdinand et d'en revenir avec une prompte réponse ». (Cte Murat, *Murat en Espagne*, p. 218.)

[2] La partie de cette lettre comprise entre [ ] ne figure pas sur le registre de correspondance.

3196. — MURAT AU GÉNÉRAL DUHESME

Madrid, 16 avril 1808.

A monsieur le général Duhesme, à Barcelone.

Monsieur le général, j'ai reçu la lettre que m'a remis votre officier d'état-major, quant à moi j'ai appris avec plaisir l'occupation de Figuières, j'espère que l'Empereur l'approuvera aussi.

Nous continuons à jouir ici de la plus grande tranquillité, on jase ici comme à Barcelone, on doit mépriser les sots propos, ils sont suggérés par les Anglais et les partisans du faubourg St-Germain, ils sont en dernière analyse le résultat de leur incertitude sur les événements qui se préparent pour l'Espagne, elles sont sur le point de finir. L'Empereur que l'Espagne invoque comme son libérateur, ne peut tarder de la régénérer : une constitution libérale lui sera donnée, et son système sera tel que toutes les classes de la société trouveront de quoi se satisfaire, les nobles de la considération et les honneurs qu'ils n'avaient pas dans l'administration passée, l'intégrité de la monarchie espagnole et la conservation de leurs propriétés; les provinces celle de leurs privilèges, et les bons Espagnols une carrière ouverte aux talents et au mérite. Voilà dans quel sens vous devez éclairer l'opinion publique. L'Empereur prendra l'engagement de conserver tous les privilèges des provinces. Faites-leur sentir en même temps à quoi ils s'exposent en s'opposant aux volontés bienfaisantes de l'Empereur, ils seraient traités en pays conquis, et de là les contributions, etc. Tandis que rien de tout cela n'arrivera s'ils ne se laissent pas égarer par l'esprit de malveillance et de faction, et s'ils se montrent les véritables amis des Français. Vous êtes autorisé à dire que l'Empereur ne reconnaît que Charles IV. Écrivez-moi souvent, et tenez-moi au courant de l'opinion publique à Barcelone.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 124.

3197. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 16 avril 1808 [2],
à 2 heures après midi.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le maréchal Bessières m'informe à l'instant que le Prince

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXI.
[2] 16 avril, 11 heures du matin, d'après le registre de correspondance.

des Asturies s'est arrêté à Vittoria. Je lui ordonne d'envoyer au général Verdier les cuirassiers qu'il a à Burgos, avec l'ordre de s'emparer du Prince et de tout ce qui l'entoure, s'il persistait à ne pas vouloir se rendre auprès de V. M.. Cependant tout me porte à croire que ce Prince est déjà rendu auprès de vous, parce que je suis sûr qu'il ne s'est arrêté à Vittoria, que parce qu'il savait que V. M. était toujours à Bordeaux, et qu'il sera parti pour Bayonne du moment qu'il aura appris que V. M. y était arrivée. Dans tous les cas, je suspends le départ du Roi et de la Reine, et je vais déclarer à la commission du Gouvernement que j'ai ordre de ne reconnaître que Charles IV, et que tout acte d'autorité doit à l'avenir se faire en son nom.

La lettre de V. M. que je recevrai cette nuit, répondra à la mienne du 8, dans laquelle j'annonçais que le Roi et la Reine allaient se rendre à Bayonne. Je saurai donc positivement cette nuit si V. M. approuve ce voyage ou veut que je les retienne ici; et tout sera exécuté comme le désire V. M., en attendant qu'elle en ordonne autrement.

Tout continue à être fort tranquille, aux sots propos près que les Anglais et les émigrés ne cessent de répandre.

J'ai interrompu ma lettre pour m'entretenir avec le ministre O'Farrill. Je lui ai déclaré, après l'avoir insensiblement amené à cette ouverture, que V. M. ne pouvait reconnaître que Charles IV, que j'allais l'annoncer officiellement au Conseil, que j'avais voulu lui parler avant pour qu'il l'éclairât sur les véritables intérêts de la nation, et sur les résultats d'une adhésion volontaire ou d'une opposition formelle. Enfin, après de longues discussions, il a fini par me déclarer qu'il pensait que le plus sage parti à prendre, afin d'éviter toute espèce de secousse, serait de faire partir le Roi et la Reine pour Bayonne, que le Prince des Asturies s'empresserait (et qu'il en était sûr) de se démettre de son autorité entre les mains de Charles IV, et qu'alors la nation recevrait à cœur ouvert tout ce que V. M. voudrait faire pour elle, et une constitution quelle qu'elle fût. J'ai répondu que V. M. ayant le projet de venir à Madrid, tout se ferait ici avec bien plus de facilité. Enfin je dois réunir ce soir chez moi MM. Laforêt, O'Farrill et un autre membre du Conseil de la régence. Il y sera certainement décidé que Ferdinand n'a plus l'autorité, et que Charles IV continue à régner; et alors les pouvoirs seraient confirmés à ce nouveau Gouvernement, en y ajoutant un membre ou deux de notre parti; et soit que le Roi parte ou qu'il demeure, tout ne se fera pas moins en son nom.

Je m'empresserai de rendre compte à V. M. de ce qui se sera passé ce soir.

Archives nationales, AF^IV 1605, 154,
et Archives du prince Murat, R. XIV, p. 180.

3198. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 17 avril 1808,
à 4 heures du matin[2].

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je m'empresse de rendre compte à V. M. des résultats de la conférence que je lui ai annoncée ce matin; ces résultats sont à peu près tels que je l'ai écrit. Après une séance de six heures, il a été convenu que Charles IV annoncerait demain à la Régence que le 19 mars il avait été forcé d'abdiquer, que le 21 il avait protesté contre son abdication, qu'enfin il reprenait les rênes de l'État, et qu'il confirmait la Commission de la régence pour gouverner en son nom pendant son absence. Il doit exprimer dans la même lettre le projet qu'il a de se rendre auprès de son auguste allié l'Empereur des Français, et de remettre sa cause et celle de son fils à sa décision. La Commission doit accuser au roi Charles la réception de cette déclaration, et répondre qu'elle l'envoie au Prince des Asturies. Cette Régence s'est engagée à exercer l'autorité au nom du roi d'Espagne sans désigner ni Charles IV ni Ferdinand VII, jusqu'à la décision de V. M. après l'arrivée de Charles IV à Bayonne, ou bien jusqu'à ce que Ferdinand VII leur ait déclaré qu'il s'est démis de l'autorité royale. Elle ne doit plus laisser imprimer dans les gazettes aucune adresse des provinces sur l'avénement de Ferdinand, ni souffrir qu'on y parle de l'enthousiasme qu'a excité sa présence dans les provinces qu'il a parcourues pour aller à Bayonne. Ils donneront seulement le bulletin pur et simple de son voyage sans y attacher aucune espèce de particularité. Je me suis engagé de mon côté à garder sur tout cela le plus absolu secret, jusqu'à ce que V. M. m'ait fait connaître son approbation ou son improbation à ce sujet.

Sire, si je me suis déterminé à adopter ce moyen, c'est pour

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXII.
[2] 16 avril, à minuit, d'après le registre de correspondance.

arriver sans secousse au but que vous vous proposez, c'est pour préparer les esprits aux changements que vous méditez pour l'Espagne. La seule remise du pouvoir par Ferdinand à Charles IV rendra tout facile, et on bénira la main bienfaisante qui va régénérer l'Espagne. J'ai cru entrevoir ensuite par les instructions de V. M. que je ne devais arracher l'autorité au Prince des Asturies et la rendre à Charles IV, que dans le cas où ce Prince ne voudrait pas se rendre auprès de V. M.. Maintenant ou il est arrivé à Bayonne, ou il est arrêté à Vittoria par le général Verdier, s'il n'a pas voulu quitter cette ville. Dans ce dernier cas, Charles IV, par la déclaration que je lui ferai faire demain, sera de droit seul roi d'Espagne. S'il est auprès de V. M., il est inutile de redonner véritablement l'autorité à Charles IV, puisque vous n'avez pas le projet de la lui laisser, et que ce serait se créer gratuitement des obstacles. Sire, voilà ce qui m'a déterminé à prendre ce terme moyen, qui, sans nous exposer à aucune chance, doit donner à V. M. les mêmes résultats. Les deux ministres O'Farrill et d'Azanza veulent comme tout bon Espagnol une constitution de V. M.; ils en sentent tous le besoin, et ce n'est que pour éviter les malheurs de l'Espagne et l'effusion du sang qu'ils ont insisté sur la mesure que nous avons adoptée. Ils m'ont dit : « Que l'Empereur, lorsque nos deux souverains seront auprès de lui, nous fasse connaître ses volontés, qu'il vienne au milieu de nous, et il verra par l'enthousiasme que partout on fera éclater sur son passage, que nous méritons sa protection et ses bienfaits. Les devoirs que nous alléguons sont de pure forme. L'Empereur peut nous conquérir, mais notre affection est indépendante de tout pouvoir; et en opposant de la résistance, nous croyons donner à l'Empereur la plus grande preuve de notre dévouement; nous voulons que l'Espagne le chérisse comme son sauveur, comme son libérateur ». Nous nous sommes convaincus, M. Laforêt et moi, que ces deux ministres parlaient de bonne foi, et nous n'avons pas vu d'inconvénient dans la détermination qui a été arrêtée. Au reste, le roi Charles IV ne partira que lorsque je saurai bien positivement que V. M. ne désapprouve pas ce voyage.

Comme M. Laforêt connaît mieux que moi le protocole, j'ai cru devoir lui laisser le soin de rédiger la formule de l'acte que le Roi doit adresser demain à la Commission de la régence.

Je persiste à penser qu'il faut laisser pendant quelques jours l'affaire du Prince de la Paix dans l'oubli. Il est en sûreté, et je l'aurai quand V. M. l'ordonnera.

J'attends dans la journée d'aujourd'hui l'adjudant-commandant Monthion ; j'espère qu'il pourra me dire si V. M. approuve le voyage de Charles IV pour Bayonne..

Il serait bien à désirer que V. M. fît donner par le duc de l'Infantado l'ordre aux gardes du corps de se rendre à Bayonne pour faire le service. V. M. nous délivrerait de bien mauvais sujets; ce sont eux qui corrompent le peuple et travaillent l'opinion contre nous.

V. M. se trouvant à Bayonne, je recevrai bien plus promptement ses décisions, et il lui sera bien plus facile de me ramener au but où elle tend, si par malheur je m'en étais écarté.

Archives nationales, AF^IV 1605, 155,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 182.

3199. — LE MARÉCHAL BERTHIER A MURAT

Bayonne, le 17 avril 1808.

Je profite, mon cher Prince, du départ de mon aide-de-camp pour me rappeler à votre souvenir et vous exprimer le désir que j'ai de me trouver près de vous et de renouveler nos agréables déjeuners.

Je sais que la Grande-Duchesse se porte bien, elle comble la Princesse de Neufchatel de bontés, on me traite en enfant gâté, mon cher Prince, par tout ce qui vous appartient.

L'Empereur se porte mieux que jamais, S. M. s'occupe beaucoup, et moi je n'ai rien à désirer auprès d'Elle. Je suis dans la position que je préfère à toute autre. Votre amitié ajoute à mon bonheur, mon cher Prince, je suis constant et fidèle à ce sentiment, et je vous donne à cette occasion des nouvelles de mon amie[1] que j'aime toujours, et qui est bien reconnaissante des constantes bontés dont vous et la Grande-Duchesse l'avez honorée.

Adieu, mon Prince, je vous embrasse de tout mon cœur.

Le P. Alexandre.

Archives du prince Murat. D. 181. 10

---

[1] Madame Visconti.

3209. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, 18 avril 1808,
à 1 heure et demie du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin la lettre de V. M. du 13, de Mont-de-Marsan, par laquelle vous m'accusez la réception de ma lettre du 9. Je crains beaucoup que celle du 8 ne vous soit pas parvenue; et si elle était tombée dans les mains du Prince des Asturies, je ne serais plus étonné de la résolution qu'il semble avoir prise de ne pas dépasser Vittoria, quoique je persiste à penser qu'il se rendra à Bayonne du moment qu'il saura V. M. arrivée dans cette ville. Je suppose que ce Prince est dans ce moment auprès de vous, et si, comme nous n'en doutons nullement ici, il s'est démis volontairement de sa couronne envers son père, tous les obstacles ont disparu, et V. M. peut faire connaître sa volonté à l'Espagne qui l'attend avec impatience. Il est temps de faire cesser ces incertitudes : le but où tend V. M. a cessé d'être un mystère pour une partie des Espagnols : et nous pensons tous ici que peut-être il n'est pas nécessaire, pour dévoiler votre système et le mettre à exécution, d'avoir recours à Charles IV, en lui rendant l'autorité pour quelques jours. Nous croyons avoir suivi les intentions de V. M. en faisant déclarer par Charles IV qu'il avait été forcé d'abdiquer et qu'il avait protesté contre l'abdication. Nous avons pensé qu'il suffirait dans les circonstances où nous étions arrivés de faire déclarer par le roi Charles qu'il reprenait les rênes de l'Etat, mais nous avons été d'avis qu'il ne fallait pas les lui rendre effectivement. Il sera bien plus facile de renverser une Commission précaire que de renverser en effet de son trône Charles IV, après l'y avoir replacé. Enfin nous persistons à croire que le système de V. M. peut être donné à l'Espagne sans secousse, en ne brusquant pas une nation qui se donnera, mais qui semble ne pas vouloir se laisser conquérir.

Mon aide-de-camp La Vauguyon, qui est parti ce matin pour l'Escurial, n'en est pas encore de retour. J'espère qu'il arrivera dans la nuit, et qu'il m'en rapportera l'acte que j'ai annoncé la nuit dernière à V. M., et qui sera immédiatement porté à la Commission du gouvernement. Cependant j'apprendrai le parti qu'aura pris le Prince des Asturies. S'il s'est fait arrêter à Vittoria, la

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXIII.

déclaration de Charles IV qui doit rester pendant quelques jours secrète, sera publiée sur-le-champ, et la Commission gouvernera dès ce moment-là au nom du roi Charles. Si au contraire le Prince des Asturies est à Bayonne, tout va bien, je suis en bonne position, et je n'ai qu'à attendre les ordres de V. M.

V. M. se plaint de ce que mes lettres ne sont pas assez claires, que je ne lui ai pas dit de quelle manière le Roi était à l'Escurial, comment il y était arrivé, comment il y était gardé, et quelle sensation cela avait fait sur les meneurs de Madrid. Sire, j'ai rendu compte à V. M. par mes lettres des 8 et 9, que j'avais fait escorter le Roi et la Reine par les troupes de V. M., que le Roi avait été applaudi dans les villages qu'il avait traversés, et qu'il se trouvait gardé à l'Escurial par la 3me division du général Dupont, commandée par le général Mouton; que depuis cette époque l'opinion s'était arrêtée, et que chacun semblait vouloir attendre les événements. Nous sommes aujourd'hui dans la même situation; l'impatience et l'inquiétude semblent être à leur comble; enfin nous croyons être dans le moment le plus favorable pour l'exécution des projets de V. M.. C'est ce qui m'a fait dire plus haut que je ne crois pas nécessaire d'avoir recours au vain simulacre de Charles IV. Il ne s'agit que d'annoncer vos volontés, et les esprits ne se montrent si inquiets, que parce qu'ils sont fatigués d'attendre. N'est-il pas dangereux de laisser plus longtemps à la malveillance le temps d'agir et de remuer?

Quant à mes dispositions militaires, que V. M. soit dans la plus grande sécurité; trois camps sont aux portes de la ville, et malheur au premier rassemblement qui aura lieu. Mais je le répète encore, j'espère que tout s'opérera sans brûler une amorce. Toutes mes démarches tendent à ce but; je sais que c'est abonder dans le sens de V. M.

Je ne dois pas dissimuler à V. M. que le sujet d'inquiétude qui semble aujourd'hui tourmenter le plus les Espagnols, c'est la présence du Prince de la Paix et de la Reine, que la malveillance leur présente toujours ressaisissant l'autorité et prêts à exercer toutes sortes de vengeances. C'est un levier dont nos ennemis se servent adroitement pour détruire l'effet de tout ce que j'annonce d'heureux pour l'Espagne de la part de V. M.

Il y a eu aujourd'hui grande parade, tout Madrid y était. Je n'ai aperçu aucun changement dans les démonstrations des habitants. J'y ai passé la revue de la 2me division du général Dupont; elle est véritablement superbe, et aux moustaches près, j'assure à V. M. que je n'y vois aucune différence avec les soldats de la Grande Armée. Les Espagnols ont été frappés de la précision du

mouvement d'armes de la garde de V. M., et on a entendu des femmes leur dire : « Les Français s'empareront de vous avant que vous vous en soyez aperçus ». Pour la première fois, aujourd'hui, toutes les dames de la grande société avaient quitté leurs voitures, s'étaient mêlées aux autres spectateurs, et semblaient nous provoquer avec les plus beaux yeux du monde.

J'ai visité ce soir le camp de Chamartin ; les deux tiers des galeux sont guéris, et dans peu de jours nous n'en aurons plus. On m'y a présenté la cible entièrement criblée de balles. On exerce huit ou dix heures par jour dans tous les camps, et j'ai lieu d'espérer que V. M. sera satisfaite de ses jeunes conscrits à son arrivée.

M. de Beauharnais est parti ce soir à 5 heures pour Bayonne.

M. Laforêt est chargé de diriger une espèce de comité de gens sûrs et capables, à l'effet de travailler à disposer les esprits aux événements qui se préparent. Sire, si le Prince de la Paix n'est pas à Bayonne, si je me décide à y envoyer le Roi et la Reine, c'est que d'un côté le général Savary m'a engagé à cesser toute démarche relativement à ce Prince, jusqu'à ce que je fusse informé que le Prince des Asturies avait quitté la Castille et se rendait décidément à Bayonne, e que d'un autre côté il m'avait dit qu'il me fallait envoyer dans la même ville tout ce qui appartenait à la famille régnante, si j'en trouvais le moyen.

J'ai cru entrevoir ainsi que M. Laforêt dans l'insinuation que firent les ministres d'envoyer Charles IV auprès de V. M., qu'ils avaient quelques pressentiments des projets de V. M., dont le départ de ces personnages devait rendre l'exécution plus facile.

J'enverrai demain à V. M. copie de l'acte qui sera adressé par le Roi à la Commission, et copie de la réponse. Quant au secret que j'ai promis de garder sur cela, V. M. imagine bien que cela circule déjà dans la ville, et qu'il en résulte sur l'opinion le même effet que si cet acte avait été rendu public.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 156,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 185.

3201. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, le 18 avril 1808, à minuit.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal, monsieur le général Lariboisière vous adresse un major d'artillerie qui va reconnaître une poudrière à

Villa-Félice. On assure qu'il y a deux cents milliers de poudre. Cet établissement se trouve à dix lieues de Burgos. Vous sentirez, sans doute, que dans les circonstances où nous nous trouvons, il est nécessaire d'avoir les yeux ouverts sur des ressources qui pourraient servir aux mouvements que l'on serait dans le cas d'exciter dans la Vieille Castille. Je vous prie de favoriser la mission de cet officier, qui tout en ayant l'air de traiter avec les propriétaires de la poudrière, en fera pour ainsi dire un inventaire, et vous fournira par là les moyens d'avoir ces poudres à votre disposition, quand vous le voudrez.

J'attends avec la plus grande impatience des nouvelles de Vittoria, il me tarde surtout de connaître la détermination qu'aura prise le Prince des Asturies, qui, je crois, sera parti pour Bayonne, quand il aura sû l'Empereur arrivé dans cette ville. Dans tous les cas, son règne est passé, vous pouvez le dire hautement. Le Roi Charles IV annonce aujourd'hui à la Commission du gouvernement laissée à Madrid, qu'il fut forcé d'abdiquer le 19 mars, qu'il protesta contre cette abdication le 21, et qu'il reprend les rênes du gouvernement. Il doit confirmer la Commission et les membres qui la composent, ainsi que toutes les nominations civiles et militaires qui ont été faites par son fils. Je suis autorisé à penser que le Prince des Asturies de son côté s'est démis volontairement d'une autorité qu'il avait reçue dans un temps d'orage, de trouble et de révolution, aujourd'hui qu'il a vu le calme et la tranquillité rétablis dans le royaume, ainsi que la chute d'un ministre qui avait fait le malheur de sa patrie. En même temps la capitale a été informée que l'Empereur promettait une constitution libérale où les grands et les hommes de mérite de toutes les classes trouveraient l'emploi de leurs talents et la gloire de leur pays. Aussi l'opinion de la capitale est-elle entièrement changée depuis 24 heures. Charles IV n'éprouvera aucune difficulté pour remonter sur le trône, pas plus que l'Empereur pour faire tout ce qu'il voudra en Espagne. Si le Prince des Asturies n'est pas parti pour Bayonne, et que vous ayez été forcé de le faire arrêter, conformément aux ordres que vous avez reçus, annoncez officiellement que Charles IV règne, que l'Empereur n'a pû abandonner son allié que des moyens révolutionnaires avaient précipité de son trône. Annoncez qu'il arrive avec une constitution dans le sens de celle dont je vous ai parlé dans ma lettre du 15 [1].

[1] Le duplicata de cette lettre porte comme variante : « qui fera le bonheur des Espagnes. »

Le départ de l'ambassadeur nous a été très avantageux. Tant qu'il était ici, on pouvait douter du parti que prendrait l'Empereur. Son éloignement semble annoncer enfin que l'Empereur n'a point approuvé ce qui s'est fait. Aussi tous les esprits reviennent-ils à Charles IV, ou pour mieux dire aux changements que l'Empereur veut opérer.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 126,
et Archives nationales. Don Bessières. Reg. II. fol. 68.

3202. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Madrid, 18 avril 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, je reçois votre lettre avec le rapport de l'officier qui arrive de Galice.

Le Gouvernement espagnol est informé que les arrivages des subsistances pour Madrid sont arrêtés par vos ordres, et que vous ne laissez rien passer de ce qui vient du midi de l'Espagne. Quoique je sois persuadé que vous n'avez pas ordonné une semblable mesure, je me vois néanmoins forcé de vous envoyer un officier d'état-major à l'effet de m'assurer de la vérité. Et comme les distributions d'orge et de vin ont manqué, et qu'on allègue que vous avez retenu ces denrées pour votre corps d'armée, il m'importe de savoir si c'est un prétexte dont ils aient voulu se servir pour couvrir leurs mauvaises intentions. Veuillez donc bien me mettre en état de connaître la vérité, car il est impossible, je le répète, que vous arrêtiez les subsistances qui sont destinées pour la capitale.

Vous êtes autorisé à dire ouvertement que l'Empereur n'a point approuvé la révolution d'Aranjuez, et que Charles IV va reprendre les rênes de l'État, que Ferdinand a renoncé volontairement à une autorité qu'il n'avait acceptée que pour calmer les troubles auxquels il voyait son pays exposé; que l'Empereur arrive enfin, et qu'une constitution libérale a été donnée à l'Espagne.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 128.

3203. — MURAT A NAPOLÉON [1]

Madrid, le 19 avril 1808,
à 1 heure et demie du matin.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je suis un peu inquiet; je dois présumer que V. M. est arrivée le 14 à Bayonne, et je n'en ai pas encore de nouvelles officielles. Je n'ai pas encore reçu l'estafette qui devait arriver ce matin. Aurait-on intercepté les courriers? V. M. serait-elle en route? Je sais que le Prince des Asturies était encore le 16 à Vittoria. Il pouvait cependant savoir à cette époque que V. M. était arrivée à Bayonne. Le ministre O'Farrill vient de me faire dire que ce Prince avait expédié un courrier à V. M. le 16 au matin. Je crains qu'il n'en ait pas reçu la réponse à temps pour prévenir les effets de l'ordre que j'avais donné au maréchal Bessières de le faire arrêter, s'il s'obstinait à ne pas se rendre auprès de vous. Dans ce cas, je vais faire imprimer la déclaration que Charles IV a adressée aujourd'hui à la Junte d'État, et une proclamation que je viens de lui envoyer à signer, afin de pouvoir les faire publier à l'instant où j'apprendrai l'arrestation du Prince des Asturies, pour prévenir les effets que pourrait produire un tel événement. J'adresse à V. M. copie de ces deux pièces. Le maréchal Bessières a, dans le même cas, l'ordre d'annoncer officiellement que Charles IV est remonté sur le trône.

Sire, le secret que nous devions garder sur la déclaration du roi Charles à la Junte a cessé, ainsi que je m'y attendais, d'être un secret; elle est le sujet de toutes les conversations. Charles IV n'éprouvera donc aucune espèce d'opposition pour remonter sur le trône. On se permet une seule réflexion sur l'influence que doit conserver la Reine sur l'esprit du Roi, et l'on craint conséquemment qu'elle ne s'en serve pour rappeler au pouvoir le Prince de la Paix. Mais j'espère que la phrase du Roi dans sa proclamation, où il dit que le ministre qui a trompé sa confiance et mérité la haine de la nation sera écarté pour toujours, calmera entièrement les esprits. Depuis 48 heures l'opinion s'améliore sensiblement. Je le répète à V. M., le moment favorable est arrivé (et c'est l'opinion de M. Laforêt et de tous les Espagnols sensés) où V. M. doit annoncer son système à l'Espagne. On le connaît d'avance, et il sera reçu

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXIV.

avec transport quel qu'il soit. Mais je ne cesserai de le dire, il est plus que temps que V. M. se prononce.

Je ne saurais me déterminer à rien entreprendre au sujet du Prince de la Paix, ni à faire partir le Roi et la Reine avant d'avoir positivement appris si le Prince des Asturies est parti de Vittoria, ou a été arrêté dans cette ville; le général Savary m'ayant instamment prié de ne rien tenter avant cette époque.

Nous jouissons toujours de la plus grande tranquillité, et ces jours de fête qui avaient été annoncés pour être des jours de trouble, se sont passés dans le plus grand calme. Ayant été visiter ce soir le camp de la 1ère division du maréchal Moncey, je l'ai trouvé rempli d'habitants de Madrid s'entretenant familièrement avec nos soldats, ou les regardant faire l'exercice.

On aura sans doute parlé à Votre Majesté de l'enthousiasme qu'a excité la présence du Prince des Asturies sur tout son passage. Le maréchal Bessières m'en a rendu compte; j'ai cru m'apercevoir qu'il en était intimidé. Je l'ai rassuré et je lui ai dit que c'étaient les dernières lueurs d'un flambeau qui allait s'éteindre. Je lui ai redit que rien ne bougerait; que la présence de vos armées et surtout l'amour que vous porte l'Espagne et l'espérance qu'elle a fondée sur votre bienfaisante protection, en imposeraient à la malveillance et à l'intrigue. Rien n'est plus vrai, et l'avenir le prouvera.

Nous éprouvons quelques inquiétudes pour les subsistances. Voilà deux jours qu'on n'a pas distribué d'orge à la cavalerie. Mais dans tous les cas nos chevaux ne souffriront pas; le vert est déjà grand. L'adjudant-commandant Monthion n'est pas encore arrivé.

Archives nationales, AF^IV 1605, 158,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 191.

3204. — MURAT AU MARÉCHAL MONCEY

Madrid, 19 avril 1808.

A monsieur le maréchal Moncey.

Monsieur le maréchal, faites-moi connaître le nombre des fusils qui manquent à votre corps d'armée; je vous ferai fournir des fusils espagnols et des cartouches de leur calibre.

Réunissez au camp de chaque division l'artillerie qui lui appartient. La réserve seule doit être au couvent. Faites bivouaquer les chevaux du train, s'il ne se trouve point de village pour les faire

cantonner à cinq ou six cents toises du camp. Il faut se tenir constamment en mesure, et être prêt à prendre les armes à tout événement; et dans ce cas, comment feriez-vous si les chevaux du train se trouvaient à une ou deux lieues du camp. Tous les généraux et les officiers doivent être également au camp où à portée de canon du camp. Réitérez l'ordre pour qu'aucun soldat ne puisse venir en ville sans être dans la plus parfaite tenue; on en rencontre souvent en mauvaise capote. Cela fait un mauvais effet sur l'esprit des habitants et de là viennent les propos et le peu de respect que l'on semble porter à nos soldats

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 129.

3205. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Madrid, 19 avril 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, je vous prie de me faire connaître le nombre de cartouches que vous avez à Buitrago et à Aranda, et si les ordres que je vous ai donnés à ce sujet sont remplis. L'Empereur désire avoir une réserve de deux millions de cartouches à Madrid; prenez vos mesures en conséquence.

Je viens de demander le nombre de fusils manquant dans les différents corps d'armée. Vous devrez les faire remplacer par des fusils espagnols, et alors il sera nécessaire de donner des cartouches de leur calibre. Je désire que l'artillerie affectée aux différentes divisions du corps d'armée du maréchal Moncey soit parquée auprès de la division, et que les chevaux du train bivouaquent derrière, s'il ne se trouvait pas de village à cinq ou six cents toises pour les cantonner. La réserve peut continuer à rester au couvent. J'ai été fort étonné d'apprendre ce matin que les caissons de l'artillerie de la Garde étaient à Foncarral, et que leurs chevaux se trouvaient ici. Vous sentez à quoi vous seriez exposé en cas de mouvement. Je vous prie de me faire connaître ce soir les mesures que vous aurez arrêtées pour remplir les dispositions que je vous prescris. L'Empereur fait partir de Bayonne cinq cents mulets embrigadés, chargés de cartouches. Il fera partir aussi les cent caissons chargés de munitions à canon et d'infanterie qui se trouvent dans cette ville.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 130.

3206. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 19 avril 1808

A monsieur l'intendant-général.

Monsieur l'intendant, faites-moi connaître, dans la journée, l'état de la réserve de nos vivres et des biscuits qui se trouvent en magasin. Je désire enfin savoir si les vivres pour l'armée sont assurés pour deux mois.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 131.

3207. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 20 avril 1808,
à 1 heure et demie du matin[2].

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, j'ai reçu ce matin la lettre de V. M. du 15, de Bayonne. Nous continuons à jouir de la plus grande tranquillité.

L'adjudant-commandant Monthion n'est pas encore arrivé.

Le bruit répandu que Charles IV reprenait les rênes du gouvernement est reçu si favorablement, et l'esprit public fait tant de progrès en ce sens, que je pense qu'il serait très-impolitique de faire remonter réellement Charles IV sur le trône; et je persiste à croire qu'il suffit à V. M. de la mesure qui a été adoptée pour prouver l'usurpation de Ferdinand et légitimer les droits que n'a jamais dû perdre le père, puisqu'il a déclaré avoir été forcé d'abdiquer. Car il est constant que le parti des Bourbons, qui voit à ne plus en douter qu'il va perdre Ferdinand, se raccrocherait de toutes ses forces à Charles IV, et V. M. trouverait de nouveaux obstacles. Sire, tout concourt à l'exécution de votre système; Charles IV persiste à me faire déclarer qu'il ne veut plus régner, et veut absolument se rendre auprès de vous; et il est presque certain que Ferdinand qui veut par toute espèce de moyens chercher à désarmer V. M., a rendu volontairement à l'heure qu'il est la couronne de son père. Dès lors tout se fera ici au nom de Charles IV, que je ferai partir immédiatement après que je saurai le parti qu'aura pris ce Prince.

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXVI.
[2] 19 avril, d'après le registre de correspondance.

Je pense que déjà la Junte du gouvernement croit entrevoir les projets de V. M. et qu'elle n'a si fortement engagé le Prince des Asturies à rendre l'autorité à son père, que pour aplanir les difficultés, parce que la nation espagnole recevra sans aucune résistance les volontés de V. M., quand Charles IV aura déclaré qu'il est d'accord avec vous. Voilà les expressions du ministre de la Guerre que j'ai vu ce matin avec M. Laforêt.

Enfin je suis autorisé à penser que le Gouvernement sera maintenant le premier à me prier de me charger du Prince de la Paix, parce qu'il craint que le premier usage que fera la Reine de son influence sera de le rappeler. Je les ai confirmés dans cette crainte, si on ne prenait le parti de le renvoyer en France.

Cependant la proclamation dont j'ai envoyé hier copie à V. M. a été signée aujourd'hui par Charles IV; elle sera imprimée cette nuit, et si je me décide à faire partir le Roi, il déclarera à la Junte du gouvernement qu'il me l'a confiée avec le pouvoir de m'en servir au besoin. Je me ferai en même temps donner le commandement de toutes les troupes espagnoles. Par ce moyen, je continuerai à en imposer, tout marchera suivant vos désirs, et la tranquillité publique ne sera pas troublée. Tout me porte à croire que le moment favorable est arrivé où V. M. peut s'expliquer et faire entendre ses volontés.

J'adresse à V. M. l'état de nos ressources en vivres et biscuits. On continue à force à en fabriquer.

Le général Lariboisière fait confectionner des cartouches; mais nous manquons de moules à balles, nous n'en avons que deux; il nous en faudrait au moins six.

J'ai assisté ce soir à l'exercice à feu de la 2ème division du maréchal Moncey; j'en ai été on ne peut plus satisfait. J'ai vu la cible criblée de balles. Je fais donner des souliers et des chemises aux plus adroits; ce moyen d'émulation réussit à merveille.

J'adresse à V. M. la lettre que je reçois à l'instant de la Reine et celle de son fils. Vous verrez comme on le trompe et combien on abuse de son inexpérience, ou combien ceux qui le mènent sont trompés eux-mêmes.

Je joins ici le rapport de Cadix. V. M. y verra entre autres l'embarras où se trouve son consul général pour procurer des vivres au Portugal. Ce consul me prie de favoriser la négociation de 240 mille piastres à son profit pour l'achat de ces vivres, sur le payeur de V. M. en Portugal. Mais ne me croyant pas autorisé à prendre une semblable mesure, je prie V. M. de me donner ses

ordres. Elle verra aussi avec surprise que les Anglais ont envoyé de Gibraltar à leurs agents en Espagne des sommes considérables. Il est facile de deviner l'usage auquel cet argent était destiné.

Archives nationales, AF^iv 1605, 167,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 194.

3208. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, 20 avril 1808, à 1 heure du matin.

Monsieur le maréchal, tout va très bien ici, et le bruit répandu du retour de Charles IV gagne chaque jour plus de faveur. Je vous avais engagé à arrêter sous quelques prétextes les courriers espagnols; comme la Junte du Gouvernement doit presser Ferdinand de remettre le pouvoir à son père, je vous prie de laisser passer librement les courriers de Madrid. Mais si vous avez appris qu'il se fut passé à Vittoria des évènements peu favorables, vous pourriez retenir les courriers de Ferdinand à la Junte du Gouvernement ou à ses ministres.

Archives nationales,
Don Bessières, reg. II, f° 70.

3209. — MURAT AU GÉNÉRAL DUPONT

Madrid, 20 avril 1808.

A monsieur le général Dupont.

Monsieur le général, le Gouvernement a reçu ici venant d'Aranjuez copie de ma lettre du 18. Surveillez vos secrétaires; car il faut absolument que vous sachiez qui est-ce qui a pu vous trahir à ce point.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 131.

3210. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 20 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, je ne perds pas un instant pour annoncer à V. M. que le ministre de la Guerre O'Farrill vient de me communiquer officielle-

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXV.

ment le départ du Prince des Asturies pour Bayonne. En conséquence, j'ai suspendu toutes démarches relativement à Charles IV, et j'attendrai, ainsi que V. M. me l'ordonne par sa lettre du 17 que je viens de recevoir, ses ordres ultérieurs. J'ai fait connaître à V. M. que lorsque je serais informé du départ du Prince des Asturies de Vittoria pour Bayonne, le Roi et la Reine se mettraient de suite en route pour s'y rendre. Je fais donc partir à l'instant pour l'Escurial un de mes aides-de-camp[1] pour porter à Leurs Majestés une lettre par laquelle je leur déclare que V. M. les verra avec plaisir à Bayonne. En conséquence ces souverains partiront décidément demain. Je mettrai sur toute la route à leur disposition les escortes et les relais de V. M.

Je viens de recevoir de la Junte l'ordre pour qu'on me livre le Prince de la Paix. Le général Exelmans part à l'instant pour l'aller recevoir, il continuera de suite sa route pour Bayonne, où je compte qu'il sera arrivé le quatrième jour.

Je ferai en sorte que l'infant Don Francesco parte avec sa mère. Ainsi j'ai la plus grande satisfaction à voir que tout marche suivant les désirs de V. M., et que nous continuons à être ici en position de faire exécuter les ordres qu'il plaira à V. M. de m'adresser.

V. M. aura été informée d'une espèce d'attroupement qui avait eu lieu à Burgos. Il a suffi de quelques coups de fusils qui ont tué trois ou quatre mutins pour tout dissiper. Depuis ce temps la plus grande tranquillité règne à Burgos ainsi que sur toute la route.

[1] *Journal de Rossetti*, t. II, p. 39. — « ... Le Grand-Duc m'envoya pour annoncer à Charles IV que le Prince de la Paix serait rendu à la liberté et envoyé à Bayonne. Ce vieux souverain ne put contenir son émotion en apprenant cette heureuse nouvelle, il courut l'annoncer à la Reine et tous les deux arrivèrent dans l'appartement, les larmes aux yeux. Le Roi me dit que cette décision de l'Empereur le rendait à la vie, car bien certainement il aurait succombé, disait-il, s'il eût été condamné à rester encore quelque temps séparé de *son cher Emmanuel*. La Reine me dit qu'elle voulait me donner une lettre pour remercier le Grand-Duc et sortit pour l'écrire; en me la remettant, elle ajouta : « Dites à S. A. que le manque d'habitude d'écrire la « langue française me fait commettre bien des fautes, mais j'espère qu'il me « comprendra... »

« Le Roi continua ses instances, afin qu'on eût le plus grand soin du Prince de la Paix et me demanda s'il lui aurait été possible de le voir avant son départ, je lui répondis que le Grand-Duc ne m'avait point manifesté ses intentions à cet égard, mais que je me ferais un devoir de lui rendre compte des désirs de S. M.

« Je fus congédié et au moment que j'allais sortir de l'appartement, la Reine me rappela et en me remettant une montre à répétition, elle me dit: « Je vous « prie, Monsieur, de la garder comme un souvenir de la Reine d'Espagne. »

Ainsi que je l'ai annoncé à V. M. par ma lettre d'hier, toutes mes mesures étaient prises dans le cas où le Prince des Asturies se serait fait arrêter à Vittoria. Ce soir nous avons eu ici un rassemblement, parce que la police s'était permis, à l'insu du Gouvernement, de faire arrêter M. de Fumel, que j'avais chargé de faire imprimer la proclamation dont j'ai envoyé hier soir copie à V. M. Quelques patrouilles envoyées par le Gouvernement ont suffi pour les dissiper. Il paraît que quelques malveillants étaient parvenus à former cet attroupement, en répandant dans le peuple que cette proclamation était de la Reine, qui cherchait à soulever le peuple en faveur de Charles IV et du Prince de la Paix. Toutes les troupes ont été en un clin d'œil sous les armes, et j'ai été au désespoir que ce rassemblement ait eu lieu à l'entrée de la nuit; j'aurais certainement donné à la populace de Madrid une très bonne leçon, et j'ai lieu de penser qu'elle aurait perdu l'envie de vouloir à l'avenir se mêler d'affaires publiques [1].

[1] *Journal de Rossetti*, t. II, p. 45. — « L'Imprimerie royale a ses ateliers dans une petite rue qui aboutit sur la place *del Sol*. Cette place est le rendez-vous des habitants de Madrid. A huit heures du soir, le Grand-Duc est informé qu'un rassemblement de peuple considérable s'est formé sur la place *del Sol* et que la multitude informée du contenu de la Gazette extraordinaire qui est sous presse, manifeste l'intention de forcer les portes de l'Imprimerie, pour en empêcher la publication. S. A. demande l'aide-de-camp de service et lui ordonne de monter à cheval et de se rendre sur la place *del Sol* pour voir ce qui se passe. Cet aide-de-camp était le prince d'Hohenzollern qui avait épousé la nièce du Grand-Duc, jeune homme rempli d'excellentes qualités, mais qui n'avait pas une grande expérience. Le Grand-Duc, auprès duquel je me trouvais dans ce moment, m'ordonna d'aller avec le Prince, et si je le jugeais convenable, d'emmener quelques chasseurs de la garde avec moi.

« Nous montâmes à cheval avec une dizaine de chasseurs et nous apprîmes en route par quelques officiers français que le peuple, assemblé sur la place, poussait de grands cris et paraissait vouloir se porter à tous les excès. Je jugeai alors que ma faible escorte serait inutile pour agir hostilement et me décidai à arriver seul avec mon collègue, pour ne pas alarmer la populace.

« A peine avions-nous débouché sur la place que toute l'attention du rassemblement se porta sur nous, et on nous criait : « *No se passa, no se passa.* » Je répondis en espagnol que nous apportions des ordres du Grand-Duc de Berg, et m'apercevant que deux hussards espagnols étaient en vedette à l'entrée de la petite rue de l'imprimerie, je me dirigeai sur eux. Les deux vedettes croisèrent leur sabre et me signifièrent assez brusquement que nous ne pouvions passer.

« Je demandai à parler à un officier, on me répondit qu'il n'y en avait point, mais que le peuple saurait bien se faire justice lui-même. Au même moment, je vis cinquante poignards en l'air. Je pris mon parti et retournai sur mes pas avec le Prince, nous traversâmes cette foule immense au petit

Tout ce que m'ordonne V. M. relativement au placement des troupes et aux approvisionnements sera exécuté.

Je m'empresserai de faire connaître demain à V. M. l'itinéraire de Leurs Majestés Catholiques, ainsi que celui du Prince de la Paix.

La Junte va faire imprimer et publier demain dans la journée la lettre du secrétaire d'État Cevallos, qui annonce le départ du Prince des Asturies pour se rendre auprès de V. M., il en résultera un très bon effet pour la tranquillité des esprits.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 166,
et Archives du prince Murat. R. XIV. p. 196.

3211. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, le 20 avril 1808.

Monsieur le Duc, je reçois votre lettre du 17 et je m'empresse de répondre à votre dernier paragraphe. Je ne vous ai jamais cru timide; mais j'ai dû vous dire ce qui se passait et vous faire connaître ce que voulait Sa Majesté. L'expérience vous a prouvé que je ne m'étais pas trompé, puisqu'il a suffi de quelques coup de fusil pour dissiper tout attroupement. Il en sera de même de tous ceux qui auront lieu à l'avenir. Je n'ai pas voulu vous blesser, vous rendriez peu de justice à mes sentiments pour vous, et surtout à notre vieille amitié. Nous avons eu ce soir un attroupement que les Espagnols ont dissipé sans peine. Tout va bien. Je suis informé que le Prince des Asturies est parti pour Bayonne. Je fais partir cette nuit le Prince de la Paix et demain le Roy et la Reine le suivront. Je vous écrirai demain en réponse à votre lettre. Plus de rancune, envoyez moy un traité à signer.

Archives nationales
Don Bessières, reg. II, f° 71.

---

pas et fûmes rendre compte au Grand-Duc du résultat de notre mission.

« S. A. voulait y envoyer des troupes, mais il céda aux instances des ministres espagnols qui le prièrent d'épargner l'effusion du sang et d'éviter un désastre. En attendant, le peuple, enhardi par notre inaction, força les portes de l'imprimerie, brisa toutes les presses, et l'autorité eut toutes les peines du monde à soustraire les ouvriers à sa fureur. »

3212. — MURAT AU MARÉCHAL BESSIÈRES

Madrid, 21 avril 1808.

A monsieur le maréchal Bessières.

Monsieur le maréchal duc, j'ai reçu hier soir votre lettre du 17. Sa Majesté m'avait fait connaître les dispositions qui vous concernent. J'ai vu dans les instructions qui vous ont été transmises que vous devez laisser à Valladolid une centaine de blessés de ceux qui ne peuvent être évacués, un commandant de la place avec douze hommes d'infanterie et un piquet de cavalerie, et que les malades doivent y être sous la responsabilité espagnole. Vous voyez donc que je ne puis faire occuper cette ville par les troupes du général Dupont, sans contrarier les ordres de l'Empereur. Cependant le général Belliard a dû vous prévenir que le général Gaudin se rend dans cette ville pour prendre le commandement des trois provinces de Navarre, Biscaye et Vieille-Castille, et que vous ne devez tenir de troupes qu'à Aranda, Burgos, Vitioria, Ernani, S[t]-Sébastien et Pampelune, et que tous les hommes isolés doivent être réunis sur un de ces points, de manière à ne les mettre en route que lorsqu'il y aura cinq cents hommes réunis. Je ne pense pas qu'on ait voulu par là entendre faire rentrer les détachements qui sont placés pour les escortes de l'Empereur.

Je donne l'ordre au général Frère d'aller prendre le commanment d'Aranda; c'est un poste important. Il aura sous ses ordres les divers bataillons de marche et les régiments ou escadrons de marche, de manière qu'il ait au moins douze cents hommes d'infanterie et cinq ou six cents hommes de cavalerie, avec quatre pièces de canon, que j'y envoie du corps du général Dupont. L'Empereur me prévient que son intention est que vous ayez à Madrid le plus nombreux détachement qu'il vous sera possible de sa garde, parce que c'est là que doivent se passer tous les événements.

Les dépôts de cartouches doivent être Burgos, Aranda et Vittoria. S. M. désire que vous ayez trois cent mille rations de biscuit à Vittoria, autant à Burgos et à Aranda. Je donne des ordres à ce sujet à l'intendant-général, je vous prie d'en surveiller l'exécution; cette mesure doit être remplie sous dix jours.

Le Prince de la Paix est en mon pouvoir depuis ce matin à deux heures, il partira ce soir à huit heures accompagné par un officier. Je vous prie de donner des ordres pour lui faire fournir les

escortes et les relais de l'Empereur. Je suis bien impatient de savoir que le Prince des Asturies a quitté Vittoria; je dois être étonné de ne l'avoir appris que par le Gouvernement espagnol.

On m'a parlé d'une émeute qui avait eu lieu à Burgos. Je suis persuadé que ce n'est rien, puisque vous ne m'en avez pas rendu compte. Il y a eu aussi hier soir un rassemblement à Madrid, occasionné par l'arrestation d'un Français que j'avais chargé de faire imprimer une proclamation. Il a eu lieu à l'entrée de la nuit et n'a eu aucune suite. Je promets à la populace de Madrid de lui donner une bonne leçon à la première occasion, et de lui ôter toute envie de se mêler d'affaires politiques.

Le Roi et la Reine partent demain matin pour se rendre auprès de l'Empereur. Je vous ferai connaître par l'estafette de demain le jour où ils arrivent à Burgos.

P.-S. — Si Monthion arrive à Burgos, dites-lui donc d'arriver vite.

Tout à vous.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 131,
et Archives nationales.

3213. — MURAT A L'INTENDANT-GÉNÉRAL DENNIÉE

Madrid, 21 avril 1808.

A monsieur l'intendant-général.

Monsieur l'intendant-général, l'Empereur ordonne qu'il y ait trois cent mille rations de biscuit à Vittoria, Burgos, Aranda et Buitrago. Faites construire des fours dans ces différents endroits, et prenez des mesures pour assurer l'exécution de cet ordre. Ces différentes réserves doivent être faites sous dix jours...

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 134.

3214. — MURAT AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Madrid, 21 avril 1808.

A monsieur le général Lariboisière.

Monsieur le général, je vous ai écrit le 12 d'avril, que S. M. désirait avoir un dépôt d'un million de cartouches à Burgos, Vit-

toria, S[t]-Sébastien et Pampelune. Je vous prie de me faire connaître si cet ordre a été exécuté.

Archives du prince Murat. R. XIII, p. 134.

3215. — MURAT A NAPOLÉON[1]

Madrid, le 21 avril 1808, à minuit.

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire, le Prince de la Paix, qui m'a été remis à minuit dans la nuit dernière[2], part dans une heure. Je le fais accompagner par Manhès, l'un de mes aides-de-camp. Il aurait continué sa route dès

[1] Publiée par M. A. Lumbroso, *Correspondance de Murat*, n° CCLXVII.

[2] Le colonel Rossetti accompagnait le général Exelmans, chargé d'enlever le Prince de la Paix; il nous a laissé dans son *Journal* un récit détaillé de leur délicate mission. — « *17 avril 1808.* — Les dépêches de l'Empereur arrivées le 14 au Grand-Duc lui prescrivaient impérieusement de mettre en liberté le Prince de la Paix et de l'envoyer à Bayonne et le Roi et la Reine d'Espagne devaient le suivre à trois jours de distance. Le Grand-Duc savait fort bien que ce voyage serait fort agréable aux vieux souverains qui, même, lui avaient plusieurs fois témoigné le désir de l'entreprendre, afin de pouvoir conférer avec l'Empereur, mais il fallait avant tout faire partir le Prince de la Paix, ce qui n'était pas aussi facile. En effet, depuis le 14 avril, le Grand-Duc n'avait pas cessé d'insister sur sa mise en liberté, mais la Junte avait déclaré que le Prince de la Paix étant détenu comme criminel d'État et devant être mis en jugement par ordre de Ferdinand VII, elle ne pouvait le relâcher sans un ordre positif de ce monarque.

« Les pourparlers de part et d'autre durèrent le 14, 15 et 16 mais le 17, le Grand-Duc ayant appris l'arrivée de l'Empereur à Bayonne, et ne pouvant plus différer l'exécution de ses ordres, fit cesser toute négociation et écrivit lui-même à la Junte que si l'ordre de mise en liberté du Prince de la Paix n'était point délivré dans la journée, il ferait enlever le prisonnier de vive force par ses troupes. Il ajoutait qu'il rendait tous les membres de la Junte et du Conseil de Castille responsables des suites de cet événement. Cette lettre fut adressée à l'archiduc Antoine.

« A la réception de cette lettre, la Junte fut convoquée, elle voulut convoquer le Conseil de Castille, et après une discussion qu'on nous assura avoir été fort animée, l'ordre de la mise en liberté fut signé et envoyé au Grand-Duc.

« Le 19, à dix heures du soir, le Grand-Duc fit entrer dans son cabinet le général Exelmans et moi, et après nous avoir remis l'ordre de la Junte, il nous ordonna d'aller chercher le Prince de la Paix, détenu dans la maison du marquis de Castellar, à deux lieues de Madrid. Nos instructions portaient de mettre la plus grande circonspection dans cette mission, afin que les gardes du corps commis à la garde du prisonnier ne pussent pas pressentir et s'op-

la nuit passée, si on ne me l'avait donné sans linge, sans habits, sans effets et avec une barbe de six pouces. Il a donc dû passer une partie de la nuit et la journée au milieu du camp, dans une mauvaise barraque et en très-grand incognito. La Junte d'État lui a fait remettre tout ce dont il avait besoin. J'ai cru que je devais m'abstenir de le voir.

poser à son enlèvement; un escadron de chasseurs de la garde fut mis à notre disposition.

« A deux heures du matin, nous arrivâmes chez le marquis de Castellar et ayant laissé l'escadron et une voiture que nous avions emmenée, à quelque distance, nous postâmes quelques hommes pour épier ce qui se passait et nous nous présentâmes à la porte du château, elle était fermée en dedans, deux gardes du corps étaient en faction en dehors.

« Nous nous annonçâmes comme porteurs d'un ordre de la Junte pour le marquis de Castellar. Après dix minutes d'attente, nous fûmes introduits chez le marquis, accompagnés d'un officier des gardes. Le général Exelmans ayant témoigné au marquis le désir de l'entretenir en particulier, l'officier sortit de l'appartement et le général Exelmans communiqua l'ordre dont nous étions porteurs.

« A cette lecture, le marquis nous dit en se frappant le front que c'était une trahison de la Junte et qu'on voulait le déshonorer. Nous cherchâmes à le calmer en lui observant que cet ordre, restant dans ses mains, le dégageait de toute responsabilité. Après un quart d'heure d'entretien, le marquis, comme un homme qui cherche à mettre sa conscience en repos, nous dit : « Messieurs, je vais vous remettre mon prisonnier, car je comprends bien que « l'archiduc Antoine n'aurait jamais signé un ordre pareil, s'il n'en avait pas « reçu l'injonction du Roi, mon maître, Ferdinand VII. » Alors il fit entrer l'officier des gardes et l'informa de l'objet de notre mission, en lui communiquant l'ordre. Nous convînmes que les choses se passeraient dans le plus grand silence, pour ne pas donner l'alarme à la compagnie des gardes du corps commise à la garde du Prince.

« Le marquis de Castellar, après s'être concerté avec l'officier, nous fit descendre au rez-de-chaussée et nous introduisit dans une salle basse qui précédait celle où était enfermé le prisonnier. Il entra seul, et en sortit dix minutes après, pour nous demander une déclaration constatant la remise du Prince, que nous lui signâmes à l'instant. Il rentra dans la prison et, un instant après, il nous remit le prisonnier, sans proférer un seul mot.

« Le Prince voulait entrer dans quelques explications avec nous, mais le temps n'était pas opportun; le général Exelmans se borna à lui dire que nous étions les aides-de-camp du Grand-Duc de Berg et que nous venions le chercher de la part de S. A. R.. Ces paroles le tranquillisèrent et nous sortîmes par une petite porte, accompagnés du marquis et de l'officier des gardes, et après avoir traversé une cour rustique et un jardin potager, nous sortîmes par une autre petite porte qui donnait sur la campagne.

« Les deux officiers prirent congé de nous et, comme le jour allait paraître, nous marchâmes avec vitesse à travers les champs pour rejoindre notre détachement et la voiture dans laquelle nous fîmes monter le Prince. Le

Le Roi et la Reine couchent demain à El Pardo, et ils continueront leur route pour Bayonne. Je les confierai au général Reille ou au général Exelmans. Ils m'écrivent tous deux qu'ils manquent d'expressions pour me témoigner ce qu'ils doivent à V. M. pour la faveur qu'elle leur accorde de se rendre auprès d'elle, et surtout pour la liberté du Prince de la Paix. Je les verrai demain soir à El

général Exelmans et moi nous restâmes à cheval et la voiture se mit en marche, escortée par le détachement.

« Nous devions, sans entrer en ville, conduire le Prince au camp de Saint-Martin établi à une lieue de Madrid, du côté opposé. Nous arrivâmes sur les boulevards extérieurs au grand jour et au moment que les paysans des environs arrivaient pour apporter leurs denrées au marché. Le Prince, dans la crainte d'être reconnu, s'accroupit au fond de la voiture et nous eûmes quelques peines à le persuader qu'il n'avait rien à craindre et à lui faire reprendre sa place. Voilà l'homme qui avait pendant douze ans gouverné l'Espagne et les Indes, au gré de son caprice et de ses plaisirs.

« Le Prince de la Paix était d'une haute taille, d'une figure imposante, mais commune, sa barbe était très longue, car depuis le jour de son arrestation (19 mars), on ne lui avait pas permis de se faire raser, il était en pantoufles et couvert d'une grosse capote.

« Vers six heures du matin, nous arrivâmes au camp de Saint-Martin, et après avoir remis le Prince au général Gobert, nous rentrâmes à Madrid pour rendre compte au Grand-Duc de notre mission.

. . . .

« 24 *avril.* — La mise en liberté du Prince de la Paix avait produit un grand mécontentement. Les Espagnols disaient hautement qu'il avait été enlevé par trahison, que le Grand-Duc de Berg, en exigeant par la violence et les menaces l'ordre de sa mise en liberté, avait ouvertement méconnu l'autorité de Ferdinand VII et manqué à toute la nation; des rassemblements se formaient sur la Place du Soleil, l'horizon s'obscurcissait, chacun se tenait sur ses gardes.

« Un monsieur Remond, initié dans les mystères de la police espagnole, avait été placé auprès du Grand-Duc par M. de la Forêt, chargé d'affaires de France, en qualité de directeur du cabinet secret; c'était un homme d'un esprit adroit, d'un commerce agréable, connaissant parfaitement les affaires intérieures de la Péninsule et parlant très correctement la langue castillane.

« Désirant me mettre un peu au courant des affaires d'Espagne que je ne connaissais que très imparfaitement, je lui fis quelques civilités et j'obtins de lui des renseignements utiles sur les événements qui avaient précédé la révolution d'Aranjuez et les causes qui l'avaient amenée. J'appris que le père et le fils s'étaient trompés mutuellement...

« Quant à la haine pour le Prince de la Paix, elle était générale et suffisamment justifiée par la conduite infâme qu'il avait tenue pendant les douze années qu'il avait gouverné l'Espagne.

« M. Remond me disait : « L'Empereur ne connaît pas les Espagnols, ils « sont vindicatifs, leur haine contre Godoy est légitime, ils ne lui pardonneront jamais de leur avoir enlevé leur proie. » (*Journal de Rossetti*, t. II, p. 40 et s.)

Pardo; nous réglerons là leurs journées et j'adresserai à V. M. leur itinéraire.

J'adresse à V. M. une lettre de la Reine d'Étrurie, qui n'est pas moins impatiente que ses parents de se rendre auprès de V. M.. Je ferai en sorte que l'infant Don Francesco soit du voyage.

Nous jouissons de la plus grande tranquillité. Je suis fâché qu'on ait publié la proclamation que je joins ici, car pourquoi donner des espérances qui ne doivent pas se réaliser? Le crédit du Prince des Asturies a perdu cinquante pour cent depuis la nouvelle de son départ de Vittoria pour se rendre auprès de V. M., et depuis que l'on sait que le Roi et la Reine partent pour Bayonne. On se dit à l'oreille : « C'est être par trop bête de ne pas voir le piège. » Enfin voilà l'Espagne sans souverain. Sire, je le répéterai encore à V. M., voilà le moment de faire connaître à l'Espagne vos volontés; mais le moyen infaillible de les faire recevoir avec enthousiasme, c'est de faire rendre l'autorité à Charles IV par le Prince des Asturies et de faire déclarer par le père que ne se sentant pas en état de gouverner plus longtemps, et certain que son fils n'en a pas non plus les moyens, et que voulant contribuer jusqu'à son dernier moment, et même après sa mort, à être utile à sa patrie, il ne peut y parvenir qu'en priant V. M. de vouloir bien se charger du bonheur de l'Espagne. Je réponds que le bon Charles fera tout ce que V. M. voudra, et j'ose encore répondre que le Prince des Asturies en fera autant. Ce prétendu enthousiasme dont on vous parle dans des rapports timides, passera comme un éclair par l'idée du bonheur que V. M. seule peut procurer à l'Espagne. Madrid dans tout ceci n'invoque que V. M.. « Que l'Empereur, dit-on, se prononce enfin, que nous sachions au moins à quoi nous en tenir! »

L'adjudant-commandant Monthion est arrivé. Combien je suis heureux de ne pas avoir exécuté à la lettre les ordres verbaux du général Reille, par le terme moyen que j'ai pris. Cependant dans l'état d'anarchie où se trouve l'Espagne, V. M. sentira combien est pénible ma situation. Car comment pouvoir remplir avec promptitude les ordres de V. M., quand je n'ai pas une police indépendante; quand je ne puis pas l'exercer sur les journaux; quand je ne puis pas faire imprimer ce que je veux; quand je ne puis obtenir de suite du Gouvernement ce que je demande, quand enfin je suis obligé de négocier avec lui? Il est impossible de rester longtemps dans cet état; ne serai-je pas forcé un de ces jours de rompre en visière?

L'éloignement des gardes du corps de Madrid est absolument

indispensable; les licencier est chose facile, le seul vouloir suffit; mais je n'atteindrais pas le but, car ils continueraient à rester dans la société qu'ils exaspèrent par leurs propos indécents. Le Gouvernement se trouvant à Bayonne, peut-être V. M. leur fera-t-elle donner l'ordre de se rendre auprès de leurs souverains.

J'ai communiqué à M. Laforêt l'intention de V. M. de diriger par des pamphlets l'opinion publique vers un nouvel ordre de choses. Nous avons pensé qu'il serait imprudent de rien faire paraître avant le départ du Roi et de la Reine. Il va travailler pendant les premiers jours de leur voyage, et lorsqu'ils seront arrivés à Burgos, nous pourrons alors opérer sans danger.

Pour ne pas retomber dans l'inconvénient d'hier, je désire me procurer ici une presse d'imprimerie que j'aurai chez moi. Présumant que je rencontrerai beaucoup de difficultés ici pour cet objet, je prie V. M. de vouloir bien ordonner qu'il m'en soit envoyé sur-le-champ une de Bayonne. J'ai surtout besoin d'un bon compositeur.

Je me ferai donner demain par Charles IV un pouvoir pour donner des ordres aux troupes espagnoles en cas d'événements imprévus. Peut-être V. M. y verra-t-elle un moyen sûr d'envoyer en France la majeure partie de ces troupes, si elle persiste toujours dans le projet de les y faire passer. Je suis sûr d'un autre côté que le Prince des Asturies n'aurait aucune difficulté de me confier le commandement de ses armées pendant son absence.

M. Fréville[1] est arrivé hier.

Des ordres sont réitérés tant au général Lariboisière qu'à l'intendant général de s'occuper, chacun en ce qui le concerne, à remplir les intentions de V. M.

Archives nationales, AF^{IV} 1605, 168,
et Archives du prince Murat. R. XIV, p. 200.

---

[1] Jean Baptiste Villot de Fréville, né en 1773, secrétaire d'ambassade à Vienne, puis à Madrid en 1799, membre du Tribunat en 1800, maître des requêtes au Conseil d'État en 1808.

FIN DU TOME CINQUIÈME

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DESTINATAIRES

E

F

G

H

J

K

L

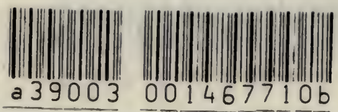
M

N

P

R

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 14922.


a39003 001467710b

